

Ibn Battûta

Voyages

**III. Inde, Extrême-Orient,
Espagne & Soudan**

Traduction de l'arabe de C. Defremery
et B.R. Sanguinetti (1858)

Introduction et notes de Stéphane Yérasimos

François Maspero, Paris 1982
Collection FM/La Découverte

Un document produit en version numérique par Jean-Marc Simonet, bénévole,
professeur retraité de l'enseignement de l'Université de Paris XI-Orsay
Courriel: jmsimonet@wanadoo.fr

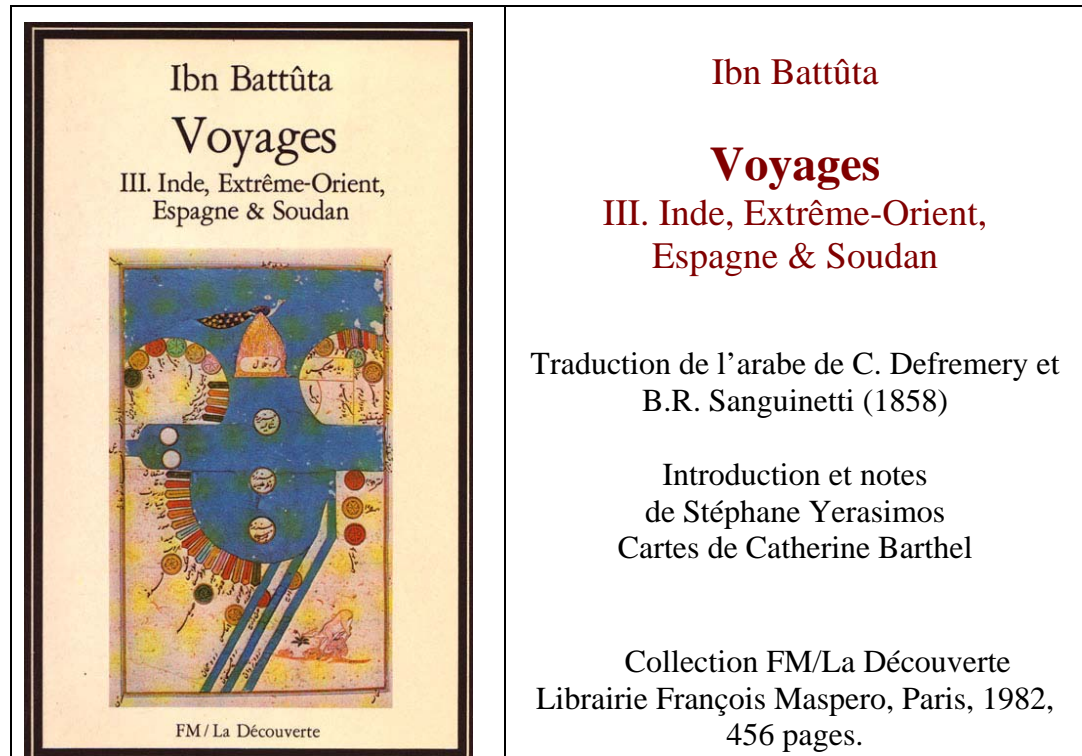
Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marc Simonet, ancien professeur des Universités, bénévole.

Courriel: jmsimonet@wanadoo.fr

À partir du livre de



Polices de caractères utilisées :

Pour le texte: Times New Roman, 14 et 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 12 février 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

III. Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan

Introduction

[L'Inde \(*deuxième partie*\)](#) ; — [L'Asie du Sud-Est et la Chine](#) ; — [Le retour et l'Espagne](#) ; — [Le voyage au Soudan](#).

1. L'histoire du règne de Muhammad Tughluk

2. L'Inde du Sud, les Maldives, Ceylan et le Bengale

3. L'Asie du Sud-Est et la Chine

4. Le retour et l'Espagne

5. Le voyage au Soudan

Bibliographie

Introduction

[Retour à la Table des Matières](#)

L'INDE (DEUXIÈME PARTIE)

Après avoir fourni, dans l'introduction du deuxième tome, un certain nombre d'éléments en liaison avec le texte, on doit aborder ici les questions générales soulevées par l'ensemble du voyage en Inde, en commençant par celle qui se pose pertinemment tout au long du récit : la question du pouvoir et de son exercice. Le problème se manifeste au départ à l'échelle d'un personnage, Muhammad bin Tughluk, sultan de Dihli, et s'élargit de proche en proche au pouvoir islamique en Inde et, au-delà, à l'éternelle question du despotisme oriental. Ainsi le lecteur se trouve renvoyé à la surprise annoncée au début de la préface du tome I, où le choix du texte d'Ibn Battûta se justifiait par la nécessité d'une vision interne de l'Orient, déformée sous le prisme de l'Occident. Or on se trouve maintenant confronté au récit d'un pouvoir odieux et d'une cruauté absurde, sans avoir les moyens de le récuser sous prétexte de visions biaisées et d'alibis culturels. Doit-on alors mettre les torts sur le compte d'un personnage ou d'une époque, ou bien faire une généralisation et traiter le récit comme un exemple parmi les plus significatifs et les plus probants des tares originelles de ce qui serait « le despotisme oriental » ? Mais voyons les choses dans l'ordre, ^{p005} Ibn Battûta n'est pas le seul à nous décrire le bon et le mauvais gouvernement de Muhammad bin Tughluk. D'autres contemporains indiens, notamment Ziya al-Din Barani, Budauni ou Isami, ont laissé des chroniques qui reprennent ou complètent les événements cités par notre auteur, en couvrant, en plus, la totalité du règne. Or ces auteurs sont encore plus critiques, et sévères à l'égard du souverain. Étant donné que Barani, par exemple, écrivait sous Firuz Shah, cousin et successeur de Muhammad Tughluk, lequel chérissait la mémoire de son prédécesseur, et que Ibn Battûta rédigea son récit en dehors de

toute influence de la cour de Dihli, on a peu d'arguments pour récuser ces textes qui concordent et se complètent mutuellement.

Le règne de Muhammad Tughluk commença, comme d'habitude, par des révoltes. Le père du souverain venait de fonder une dynastie et il était normal que la transition provoque des remous. Jusque-là, rien de notable, et même le traitement des coupables avec des raffinements... culinaires paraît faire partie des mœurs de l'époque. Par contre, ce sont les vellétés d'un ordre nouveau et d'une administration parfaite qui porteront le plus grand préjudice à la société indienne sous le régime du sultanat de Dihli. La première mesure de ce genre est la décision de déplacer la capitale de Dihli à Deogir, baptisée Dawlatabad pour l'occasion. Cette décision, comme la plupart de celles de Muhammad Tughluk, contient un noyau de rationalité abstraite : l'empire s'étant étendu jusqu'au sud de la péninsule, Dihli devient trop excentrée comme capitale. Mais il était évident que cette mesure provoquerait le mécontentement des habitants de la capitale déchue, vivant en grande partie sur les dépenses de la cour. La résistance prit l'aspect d'une lutte personnelle entre Muhammad Tughluk et son peuple, ce dernier lui envoyant des lettres anonymes de protestation et le souverain décidant enfin de déporter tout le monde et de les emmener de force à Dawlatabad. Cet événement servira également à p006 enraciner dans la tête du souverain la fiction qui semble avoir mené ses actions ultérieures : une résistance ignorante et malveillante d'un peuple récalcitrant et mal disposé face à la justesse des actes d'un souverain éclairé. Cette vision des choses donne à ce dernier le droit d'imposer ses vues par la force et de punir les insoumis. Ainsi les plus grandes injustices et les plus grandes cruautés se feront au nom de l'ordre, de la justice et des grands principes de gouvernement.

Une autre mesure du début du règne fut la compilation d'un registre général des revenus et des dépenses du royaume ; excellente initiative, mais qui aboutit à un relèvement arbitraire des impôts dans la région du Doab, grenier par excellence du royaume. Les paysans qui ne pouvaient s'acquitter de ces charges nouvelles se replièrent alors sur le brigandage, et une expédition punitive fut organisée en conséquence. Des villes ont été prises, et la population massacrée ou réduite en esclavage, comme en pays conquis. Les insurgés, enfuis dans les jungles, furent traqués comme du gibier.

C'est vers la même époque que Muhammad Tughluk eut l'idée d'une monnaie fictive destinée à augmenter les ressources du Trésor. L'idée n'était pas nouvelle, mais seule l'administration chinoise avait pu, jusqu'à ce jour, la mettre en pratique avec des résultats plus ou moins satisfaisants. Or Dihli frappa des pièces de cuivre sans aucun contrôle et sans un vrai calcul de contrepartie en valeurs. Les sujets ingrats de Muhammad Tughluk se mirent alors à fabriquer, à qui mieux mieux leur propre fortune ; la maison de chaque Hindou devenant un hôtel des monnaies, selon l'expression de Barani, jusqu'à ce que le Trésor soit obligé de racheter les énormes sommes en circulation, au prix qu'il leur avait fixé en or et argent.

D'après les historiens, cette opération avait pour but d'enrichir le Trésor, afin de permettre la réalisation ^{p007} d'un objectif ambitieux : ni plus ni moins que la conquête du monde. La première étape serait la Perse, et pour cela une armée était déjà mise sur pied et payée jusqu'à épuiser complètement le Trésor. Alors les militaires, privés de solde, grossirent les rangs des différentes révoltes qui se rallumaient avec une périodicité mathématique. On ne sait pas si l'expédition malheureuse de l'Himalaya, relatée par Ibn Battûta, ainsi que par Barani, faisait partie de ce vaste projet de conquête universelle.

Toutes ces mesures eurent pour résultat une des plus grandes famines que l'Inde ait jamais connue et qui dura sept ans. Ibn Battûta fut témoin d'une bonne partie. Parallèlement, les révoltes battaient leur plein. Une des principales raisons était l'affermage, au plus offrant, des revenus des provinces. Les membres de l'aristocratie gravitant autour de la cour prenaient en ferme les provinces à des sommes dont rien n'indiquait qu'elles pourraient être raisonnablement remboursées. Ainsi le nouveau gouverneur s'apercevait à la fin de l'année que son seul espoir de survie résidait dans l'éventuel succès d'une révolte.

La situation appelait des mesures draconiennes et Muhammad Tughluk s'y attela avec son zèle habituel. Un projet destiné à ramener la prospérité fut élaboré. Un ministère de l'Agriculture fut créé et le royaume fut divisé en secteurs de superficie égale, des carrés de trente lieues de côté, dans lesquels pas un seul arpent ne saurait rester inculte. Les semences se feraient par rotation : blé, puis orge, puis canne à sucre, et pour finir des légumes. Ce système parfait ne laissait de place ni aux éventuels terrains incultes ni aux autres pâturages et fo-

rêts inclus dans cette division géométrique du territoire. Par ailleurs, il ne tenait pas compte des problèmes d'assolement, importants surtout après les cultures comme celle de la canne à sucre qui épuise le sol. Des surintendants ont été nommés et, aucune personne sensée ^{p008} ne voulant s'engager à faire pousser du blé dans un marécage ou de la canne à sucre dans une forêt, les candidats furent surtout recrutés parmi les personnes peu recommandables. Afin de les rendre plus efficaces, le souverain les combla de cadeaux et d'argent. Soixante-dix millions de pièces d'or furent ainsi distribuées, d'après Barani, et trois ans après, le résultat de la réforme n'était même pas capable d'éponger le centième de cette somme.

Les résultats de tous ces projets ne faisaient que renforcer Muhammad Tughluk dans la conviction de son bon droit et dans celle de l'incapacité et de la tare congénitale de ses administrateurs et administrés. En conséquence, il fallait toujours punir et punir encore plus fort. Jusqu'à ce que tout le monde se révolte, y compris les fonctionnaires moyens, chargés de l'ordre et de la collecte de l'impôt dans les petites circonscriptions. Ce soulèvement de la base administrative fut fatal au souverain. Toutefois, il tint bon, et passa les six dernières années de sa vie à courir de province en province, sans avoir l'occasion de mettre un seul jour les pieds dans sa capitale, occupé qu'il était toujours à mater une révolte tandis que d'autres s'enflammaient ailleurs. Il mourut épuisé, en 1351, en laissant un empire exsangue et en état de décomposition avancée. « Le roi se libéra de son peuple et le peuple de son roi », écrit Badauni en guise d'épithète. Une aspiration abstraite à l'ordre, à la justice et même au bonheur général avait pu se muer en la plus odieuse des tyrannies.

Mais le personnage ne peut sûrement pas tout expliquer. Il faut donc le dépasser pour saisir le contexte politique et social de l'époque. Et tout de suite s'impose une première constatation, qui transparaît à travers toutes les sources : l'islam, et peut-être pour la première fois dans son histoire, reste comme un îlot dans cet océan étranger et hostile qu'est le monde hindou. Les raisons de cette non-assimilation exceptionnelle sont ^{p009} sûrement très complexes, et il serait téméraire d'essayer de les aborder dans ce cadre. Essayons tout de même de poser quelques axes de réflexion.

L'hindouisme, avec l'ensemble des pratiques sociales qu'il entraîne, n'est pas seulement profondément enraciné — jusqu'à en faire un tout indivisible — dans le sol indien, il apparaît aussi comme résolument antinomique à l'esprit de l'islam. Si l'islam possède avec le christianisme un substrat commun à travers le monothéisme judaïque, rendant les synthèses possibles, rien, ou presque, ne semble lui permettre une compréhension du monde hindou, L'horreur sacrée qui envahit le croyant musulman à la vue du système des représentations et de la sensualité débordante matérialisées dans les temples hindous n'a d'égal que la haine du dévot hindou face à la destruction systématique de ces temples par les envahisseurs musulmans. Dans la conception de la divinité et de la nature, de l'homme et de la femme, tout semble séparer les deux religions, et d'ailleurs, la tradition musulmane ne comptant pas les hindous parmi les « gens du Livre », elle ne leur donne pas de possibilités de survie autonome dans une société islamique.

La coexistence pacifique étant ainsi a priori exclue, l'assimilation démarre sous de très mauvais auspices. La conquête musulmane de l'Inde n'a pas été appuyée par une colonisation plus ou moins massive, comme ce fut le cas avec l'immigration arabe en Afrique du Nord, ou turque en Asie Mineure. Elle a été le fait d'un nombre limité de personnes isolées, d'aventuriers et de guerriers turcs, afghans ou mongols. Violence donc, et contre-violence bâtirent un nouvel empire. Les nouveaux maîtres durent vite se sentir pris au piège de leurs conquêtes et n'ont pu se maintenir qu'en se battant, le dos au mur, et en se refermant sur eux-mêmes. Ainsi, on voit se former de nouvelles castes à l'image de la société opposée : une aristocratie turque qui conserve jalousement le pouvoir en reléguant au second rang les familles afghanes ^{p010} ou mongoles et en considérant les hindous, même convertis comme des parias. La violence engendre donc le cloisonnement, lequel barre à son tour le processus de l'assimilation. Les seuls ponts, non négligeables, sont jetés à travers le soufisme qui s'était déjà nourri du mysticisme hindou, établissant ainsi un syncrétisme à la base, raison principale peut-être de la persistance, malgré tout, de l'islam en Inde. En conclusion donc, et sans vouloir s'aventurer plus loin, on pourrait dire que la violence et la cruauté, très probablement réciproques, semblent inhérentes à cette société excessivement insta-

ble que fut l'empire de Dihli dans sa foudroyante mais fragile expansion de ce début du XIV^e siècle,

Il nous reste maintenant un dernier aspect à traiter en fonction de notre préoccupation de départ : le cas de l'islam indien est-il une perversion mesurable, donc explicable, ou bien est-il un aspect, aberrant peut-être, mais de ce fait encore plus significatif, du « despotisme oriental » ? Question qui nous mènerait loin puisqu'elle nécessiterait aussi bien de justifier la juxtaposition des deux qualificatifs — « despotisme » et « oriental » que d'expliquer la raison pour laquelle ce « despotisme » devrait avoir des sources géographiques, ethniques ou religieuses, qu'elles soient prises séparément ou qu'elles soient réunies en des synthèses partielles. On pourrait alors se limiter à l'impression immédiate qui émane des descriptions fournies par Ibn Battûta : celle du mépris ou de la dévalorisation de la vie humaine. Or la « valeur » de la vie humaine, avec ses connotations aussi bien morales qu'économiques, nous ramène à l'« usage » qui en est fait ; à sa productivité et à l'utilisation du surproduit qui en découle, donc au type de formation socio-économique dans lequel cette « valeur » se place. On avait déjà atteint le comble de cette dévalorisation à travers les invasions mongoles, abordées dans le tome précédent. Or quels que soient les objectifs tactiques de Gengis Khan et de ses successeurs qui visent à semer la terreur et à paralyser toute résistance, ^{p011} il n'en reste pas moins que le système mongol, à ses débuts, non seulement n'avait pas besoin d'un potentiel humain supplémentaire, mais au contraire avait tout intérêt à détruire les structures sédentaires agricoles ainsi que le réseau urbain qui s'y attachait, afin de le remplacer par une économie nomade, dévoreuse d'espaces et qui élimine les hommes, faisant place aux troupeaux. En ce qui concerne le sultanat de Dihli, une surpopulation des campagnes indiennes ne constituait pas seulement un danger politique pour la minorité dominante musulmane, mais aussi un manque à gagner, par la diminution du surproduit récupérable. C'est ainsi que l'administration centrale a tendance à augmenter arbitrairement les impôts, qui sont des surproduits versés en nature, et à sévir, ensuite, contre les « rebelles » qui ne peuvent s'exécuter. Or ce sont les nécessités d'une culture intensive et d'un artisanat important liés à une activité commerciale soutenue, et enfin les besoins d'une production manufacturière, qui en valorisant le travail valorisent également la vie humaine. Alors les sociétés dites

orientales, islamiques ou non, ne répondant pas à ces caractéristiques, s'attirent inmanquablement, de la part des sociétés industrialisées, des jugements de valeur attribués à des caractéristiques géographiques, ethniques ou religieuses isolées de leur contexte. Ce serait donc dans ce contexte, celui d'une formation socio-économique considérée sous tous ses aspects — économiques, sociaux et culturels — qu'il faudrait placer les témoignages dont on dispose en général et celui d'Ibn Battûta en particulier.

On revient ainsi à notre point de départ qui est le récit d'Ibn Battûta afin de l'apprécier à sa juste valeur, celle d'un témoignage direct, vivant et véridique de la société musulmane de l'Inde de son époque. Notre homme restant toujours le « voyageur de l'islam », la société hindoue n'apparaît que marginalement et ponctuellement, mais sans manifestations particulières d'hostilité, et les contacts personnels de l'auteur, au cours de sa captivité, ^{p012} constituent les meilleures pages de son œuvre. Les renseignements ainsi fournis sont d'autant plus précieux qu'il s'agit d'une époque où les sources sont paradoxalement rares. C'est pour cela que ces renseignements sont abondamment utilisés et controversés par les historiens indiens contemporains.

On retiendra dans l'ensemble des problèmes que le récit pose à l'historiographie indienne ceux liés à l'itinéraire et à l'emploi du temps de notre auteur, puisque les indications données par le texte continuent à présenter des incohérences qui se répercutent sur les événements.

Premièrement, le problème de la date d'arrivée sur l'Indus — le 12 septembre 1333 selon l'auteur, deux ans plus tard si on calcule à partir du départ de La Mecque —, déjà abondamment traité dans les tomes précédents, réapparaît. Une lecture rapide des histoires de l'Inde semble confirmer cette première date. Or un examen un peu plus approfondi montre qu'il n'en est rien, et que, bien au contraire, c'est l'histoire de l'Inde de cette période qui semble avoir été bâtie sur la date fournie par Ibn Battûta.

Dans le voyage d'arrivée de notre auteur, depuis l'Indus jusqu'à Dihli, un seul élément nous fournit une indication chronologique : sa rencontre avec le cheikh Alam al-din Sulaiman d'Adjodhan, dont on

sait par ailleurs qu'il est mort en 1334. Cela militerait, évidemment, pour une arrivée en 1333, mais on pourrait mettre ce décalage sur le compte d'un mensonge pieux, sachant que l'auteur affectionne particulièrement les rencontres sanctificatrices, au point d'en inventer certaines.

L'arrivée à Dihli se fait en janvier 1334 (ou 1336). Ibn Battûta attend ici le retour du sultan qui rentrera à Dihli, d'après le texte, le 9 juin (1334) ou le 18 mai ^{p013} (1336). On suppose que le souverain était dans le Doab, en train de mater la révolte des paysans, mais rien ne permet de le vérifier, et d'ailleurs on ne connaît pas la date de cette révolte.

Après l'arrivée de Muhammad Tughluk à Dihli, on a droit à de longues descriptions de réceptions faites à Ibn Battûta et à ses compagnons, de cadeaux reçus ainsi qu'à l'évocation de l'histoire de son endettement. Cet épisode a aussi le mérite d'éclairer le caractère du personnage. Ces événements couvrent sans doute la seconde moitié de l'année 1334 (ou 1336), et la prochaine date donnée est celle du 9 djumadha I (sans précision d'année), où le souverain part pour écraser la révolte de Madura à l'extrême sud de la péninsule. Les historiens de l'Inde situent cette date au 5 janvier 1335. Si on considère que le souverain envoya son vizir en avant-garde près de deux mois avant son départ, et si on tient compte du temps nécessaire pour que les nouvelles de Madura arrivent jusqu'à Dihli, on peut placer cette révolte vers la fin de l'été ou le début de l'automne de l'année 1334. C'est ce que font les historiens, en se basant apparemment sur le seul récit d'Ibn Battûta et en retenant comme date d'arrivée le 12 septembre 1333. Or la seule autre indication existante provient des monnaies de Djalal al-din Ahsan Shah, le révolté et premier sultan de Madura, et les premières de ces monnaies retrouvées datent de 1336. Ainsi, rien n'empêche d'avancer le départ de Dihli du souverain au 14 décembre 1336 en se tenant à l'hypothèse de l'arrivée sur l'Indus en 1335.

Le texte précise ensuite que le sultan mit deux ans et demi pour revenir à Dihli. Pendant ce temps-là, il descendit à Dawlatabad et, par la suite, à Warangal, dans le Telingana, afin de poursuivre sa route vers Madura. Or, une épidémie qui éclata dans son armée l'obligea à s'arrêter. Rentré à Dawlatabad, il apprit que les nouvelles de l'affaiblissement de son armée et aussi des rumeurs sur sa mort

avaient provoqué des révoltes. Ces ^{p014} révoltes une fois matées, la famine atteint de telles proportions que Muhammad Tughluk, au lieu de revenir à Dihli, s'installe à Sargadwari sur le Gange, près de Kannaudj, afin de pouvoir alimenter son armée et sa cour par la province d'Oudh, la seule épargnée par la famine, grâce au gouvernement éclairé d'Ain ul-Mulk. Entre-temps, Ibn Battûta se trouve à Dihli, chargé de la gérance des revenus affectés au tombeau du sultan Qutb al-din, et par cela occupé à alléger les souffrances de la population de la capitale. Au cours de cette période, il fait un voyage au fief que Muhammad Tughluk lui avait affecté à Amroha et il rend visite au souverain à Sargadwan. C'est à cette époque qu'on doit placer la révolte d'Ain ul-Mulk, décrite en détail par Ibn Battûta, témoin oculaire, sa répression et le retour de la cour à la capitale, deux ans et demi après son départ, c'est-à-dire en juin 1337 (ou 1339). Ici s'arrête la chronologie tirée du texte d'Ibn Battûta, mais jusque-là, et à partir de 1334, tous les événements de l'histoire du sultanat de Dihli sont datés à partir de cette fameuse date de l'arrivée sur l'Indus et ils ne peuvent pas, par conséquent, servir à sa vérification. Donc, mise à part la rencontre avec le cheikh Alam al-din, rien n'empêche un décalage de deux ans. Pour conclure alors définitivement, on peut dire que, dans toute cette période mouvante du voyage d'Ibn Battûta qui s'étale finalement de 1328 à 1339, le seul élément qui milite en faveur d'une arrivée sur l'Indus en 1333 (en fixant ainsi le dernier départ de La Mecque en 1330) réside dans sa rencontre avec le souverain mongol Tarmashirin. Tout le reste cadre bien avec un départ de La Mecque en 1332, comme le texte le précise, et une arrivée sur l'Indus en 1335.

Ce problème clos, on retombe tout de suite sur un autre, qui est du même ordre. Ibn Battûta nous annonce son départ de Dihli pour le sud de l'Inde et le Sud-Est asiatique le 17 safar 743 ou 22 juillet 1342. De même, plus loin son départ des Maldives est fixé par le texte au 26 août 1344. On, exactement comme pour le problème ^{p015} précédent, les déplacements intermédiaires et les indications données nécessitent l'intercalation d'au moins un an. Et, comme dans ce cas on ne peut avancer la dernière date, puisque, de proche en proche, on bousculerait les dates du retour au Moyen-Orient, lesquelles sont bien étayées par des événements historiques, on doit donc reculer celle du départ de Dihli en rognant encore sur le séjour indien.

Avant d'aller plus loin dans cette investigation, il faut signaler les hypothèses que cette répétition d'« erreurs » nous incite à faire. On arrive à la conviction qu'aussi bien les grosses incohérences chronologiques dans l'itinéraire La Mecque-Indus ou dans celui de Dihli-Maldives que les plus modestes concernant l'excursion à Bulghar et le circuit du Khorasan ainsi que le voyage à Canton ou à Pékin ne résultent pas d'oublis ou de confusions mais sont les conséquences de « brouillages » volontaires. Le motif est plus clair dans les cas mineurs : prolonger les voyages réels par des voyages imaginaires vers des lieux bien cotés dans la littérature géographique et religieuse de l'époque. En ce qui concerne les deux cas les plus importants, la préoccupation semble être la prolongation des périodes de formation religieuse ou d'exercice de fonctions. Dans la rédaction de son œuvre, offerte au sultan du Maroc, Ibn Battûta poursuit deux objectifs : se présenter comme quelqu'un qui a beaucoup voyagé, et par conséquent beaucoup vu, mais aussi comme quelqu'un qui a acquis une formation religieuse et exercé des fonctions, notamment celle de juge. Et c'est surtout cette dernière démonstration qui doit le préoccuper le plus, parce que c'est elle qui peut lui ouvrir la porte d'un emploi dans l'administration marocaine. Or ces deux objectifs deviennent contradictoires. Dans le récit d'Ibn Battûta, le temps est l'ennemi de l'espace. Lorsqu'il voyage, les lieux, les choses et les personnages vus suffisent comme preuves. Le temps est alors subtilisé. Par contre, le temps compte dans les longs séjours, puisqu'il prolonge les périodes de formation ^{p016} ou l'ancienneté dans la fonction ; d'où ce temps en accordéon qui pouvait peut-être échapper à ses contemporains ou ne pas les préoccuper outre mesure, mais qui tombe sous le coup des exigences de la recherche moderne.

Par conséquent, Ibn Battûta écrase volontairement le temps entre le séjour mecquois studieux et la magistrature de Dihli, et récidive entre cette dernière et ses nouvelles fonctions dans les Maldives. Il nous dit également être resté un an et demi dans les Maldives, ce qui semble peu probable, et, dans le cas où on accepterait cette affirmation il faudrait reculer son départ de Dihli non plus d'un an mais de deux ans. Ce temps mobile permettait ainsi à notre auteur de combiner de longs séjours et de longs voyages pour sa plus grande gloire auprès de ses contemporains.

Parallèlement, le recul d'un an du départ de Dihli et le maintien de la possibilité d'avancer de deux ans la date d'arrivée en Inde nous permet de cerner d'un peu plus près le vide curieux qui s'installe entre le retour de l'auteur, avec la cour, des bords du Gange à Dihli et son départ définitif de cette ville. Si on suit le récit indien, on a vu qu'on devrait placer ce retour vers le mois de juin 1337. Or la disgrâce d'Ibn Battûta doit se situer peu de temps après ce retour, puisqu'elle est liée, toujours d'après le texte, à sa visite à un cheikh dissident, lequel sera exécuté « quelque temps » après le retour du sultan à Dilhi, comme il le précise lui-même dans le tome précédent. Ensuite, il nous dit que, « quelque temps » après sa disgrâce, il s'attacha pendant cinq mois à un cheikh et que le sultan, apprenant ces faits, l'appelle auprès de lui, dans le Sind. Cette rencontre date, d'après le texte, du mois de décembre 1341. Huit mois plus tard, il part de Dihli, chargé d'une ambassade en Chine. On a du mal, dans ces conditions, à remplir ces quatre ans et demi écoulés entre le début de la disgrâce et le pardon du souverain. La remise en ordre chronologique, [p017](#) rabattant 1337 à 1339 et 1341 à 1340, réduit cette période à un an et demi et la rend ainsi beaucoup plus plausible. Le flou chronologique du texte au cours de cette période se reflète d'ailleurs sur l'histoire indienne, et une datation des événements du règne de Muhammad Tughluk ne sera à nouveau possible qu'à partir de décembre 1344, en se basant, évidemment, sur d'autres sources. Quant à Ibn Battûta, même s'il ne cite aucune date dans son historique du règne de Muhammad Tughluk, il semble suivre un ordre chronologique qui ne s'arrête pas à son départ de Dihli, mais à son départ de Calicut pour l'Arabie en mars 1347, puisque son récit s'arrête au siège de Dawlatabad par Muhammad Tughluk, en précisant : « ici finissent les informations que je puis donner à ce sujet ». Il ne connaît ni le retour du souverain de Dawlatabad au Gudjarat en ce même mois de mars ni l'accession du Deccan à l'indépendance, le 3 août de la même année. Il faut également signaler à cette occasion que, malgré ces problèmes chronologiques personnels, Ibn Battûta s'avère un chroniqueur très consciencieux de l'histoire indienne, et, à notre connaissance, aucune recherche sérieuse n'a eu à mettre en cause ses informations. Les seules erreurs proviennent du fait que les historiens de l'Inde se sont servis du récit indien de notre auteur en l'isolant de son contexte global, ce qui n'a pas rendu possibles les prudences nécessaires de datation.

Dès son départ de Dihli, Ibn Battûta, quitte le milieu sur lequel il nous avait entretenus pendant quatre chapitres, et pénètre progressivement dans le monde hindou. Ses informations seront alors fragmentaires, puisqu'il ne tentera pas de faire des synthèses mais égrènera des éléments, au fur et à mesure de son itinéraire et de ses aventures. D'autre part, en cette période où la puissance du sultanat de Dihli se trouve à son zénith, les sources d'informations sont en grande majorité musulmanes et ^{p018} le matériel dont on dispose pour essayer une reconstitution du monde hindou, et une comparaison avec l'image qu'Ibn Battûta nous en donne, est minime.

Les choses sont encore plus difficiles en ce qui concerne le nord de l'Inde. Non seulement on ne peut pas identifier les noms des radjahs hindous cités par l'auteur, mais on arrive difficilement à concevoir cet empire, qui s'étend jusqu'au sud, avec une deuxième capitale dans le Deccan, tandis que les environs de Dihli se trouvent parsemés d'entités politiques hindoues, formellement soumises, sans doute, à l'empire, mais en perpétuelle révolte, comme le prouvent les aventures et le tracé singulièrement tortueux d'Ibn Battûta entre Dihli et Dawlatabad.

Pour le Sud, les choses sont relativement plus claires, du moins dans leurs grandes lignes. On a brièvement mentionné, dans la préface du tome précédent, les quatre grands royaumes hindous qui se partageaient cet espace. De ceux-là ne subsistent, en 1340, que les restes du royaume Hoysala, réduit à la partie sud de l'actuelle province de Karnataka, et qui ne survit que grâce à l'habileté politique de son vieux souverain, Vira Ballala III. Celui-ci va périr en 1342 entre les mains du sultan de Madura, en laissant un vide politique progressivement rempli, à partir de 1346, par la création de l'empire hindou de Vijayanagara. Le passage d'Ibn Battûta correspond donc à cette période de vacance de pouvoir, qui ne sera toutefois pas explicitement perçue, puisque notre auteur ne sera concerné que par la côte occidentale de la péninsule, qu'il va parcourir plusieurs fois d'un bout à l'autre. Or cette bande côtière, longue de près de mille huit cents kilomètres, coincée entre les Ghats et la mer, faisait partie d'un autre système politique, économique et social. Seul le Gudjarat, au nord, venait d'être conquis, à la fin du XIII^e siècle, par les souverains de Dihli. L'empire

musulman disposait ainsi d'une issue sur la mer, avec le port de Cambay. Toutefois, ^{p019} des souverains locaux, pas toujours très commodes, persistaient de part et d'autre du golfe de Cambay, comme ce Mokhradji, de la dynastie des Gohils, qui tenait l'île de Piram dans le golfe en attaquant les navires musulmans. Muhammad Tughluk a dû faire campagne contre lui pour le réduire après une fière résistance. De même les Gohils semblent tenir la ville de Gogha, à l'ouest du golfe, lors du passage d'Ibn Battûta.

Plus au sud, la côte était traditionnellement partagée entre trois dynasties fort anciennes : les Kadambas dans le Kanara Nord avec Goa, l'ancienne Gopakapatna, comme capitale ; les Alupas dans le Kanara Sud centrés sur Mangalore ; enfin les Cheras dans le Kerala, dont la capitale traditionnelle était Cranganore. Ces derniers furent les premiers à disparaître de la scène de l'histoire. Leur dernier souverain fut le quasi légendaire Cheruman Perumal, qui aurait vécu au IX^e siècle. Ce souverain, converti à l'islam, et qui d'après les récits islamiques, aurait visité La Mecque, partagea ses possessions entre ses descendants et ses vassaux. Il en résulta un grand nombre de petits États aux frontières mouvantes et dont il est extrêmement difficile de déterminer le nombre et l'étendue à une époque donnée. Il semble toutefois que le nombre de ces États va en augmentant et atteint son maximum vers le XVIII^e siècle, et que le chiffre d'une douzaine donné par Ibn Battûta correspond à la réalité pour l'époque qui le concerne.

La particularité des États côtiers n'est pas seulement due à leur cloisonnement entre les collines et la mer — ce qui les préserve relativement des agressions continentales —, mais aussi à leur activité économique. Le Sud — le Kerala — est la patrie du poivre, ainsi que d'autres produits comme le gingembre ou le bois de brésil, très prisés par les pays islamiques et chrétiens de l'Occident. D'autres produits, comme la cannelle, issus principalement de Ceylan, transitent par cette côte, connue sous le nom de côte de Malabar, tandis que plus ^{p020} au nord le Kanara, moins peuplé et moins riche, joue le rôle de grenier pour le Sud en produisant de grandes quantités de riz et en les exportant vers le sud. Les croisades ayant habitué l'Occident chrétien à une plus grande utilisation d'épices et la perte de la Palestine ayant privé l'Europe de toute initiative dans le commerce avec les Indes, sa faim n'en devint que plus grande et attisa le commerce indien, jusqu'à aboutir à une intervention directe avec l'arrivée des Portugais au début

du ^{xvi}^e siècle. De même, la côte sert de lieu de transit pour les chevaux importés d'Arabie vers l'arrière-pays. Les incursions de la cavalerie turque du royaume de Dihli nécessitent une riposte appropriée dans un pays où les chevaux résistent mal au climat ; d'où la nécessité d'une importation continue, qui atteint son apogée avec la renaissance hindoue, marquée par la fondation de l'empire de Vijayanagara.

La prospérité et l'ouverture de la côte occidentale vers le monde extérieur attire évidemment les colonies étrangères. Les juifs seraient arrivés, selon la tradition, dès la destruction de Jérusalem par les Romains, en 70 de l'ère chrétienne. Des chrétiens nestoriens suivent vers le ^{iv}^e siècle ; c'est parmi eux que persistera la tradition de l'évangélisation de l'Inde par saint Thomas, reprise par Marco Polo et à sa suite par tous les autres Occidentaux. Des Arabes et des Persans arrivent aussi sans doute très tôt. Plus tard, des colonies musulmanes se fondent. Elles sont évidemment les plus nombreuses et les plus puissantes, parce que constamment alimentées. Ces musulmans sont appelés Bohras dans le Gudjarat, Navaiyats dans le Kanara, Mappilas au Kerala et Chulyas à Ceylan. Les premiers sont déjà ismailites à l'époque d'Ibn Battûta, ou bien ils le deviendront plus tard. Les Chulyas seraient shi'ites à l'origine, sans autre précision. Les autres ne semblent pas se différencier par leurs croyances — les Navaiyats seraient shafi'ites d'après Ibn Battûta —, mais peuvent l'être par leurs origines — le nom Mappila vient de *maha pila* (grand enfant)^{p021} qui indiquerait une origine métissée. Au passage d'Ibn Battûta, ces communautés musulmanes, de plus en plus fortes à cause de leur domination commerciale sur les mers et de la suprématie musulmane dans l'arrière-pays, sont à deux doigts du pouvoir. Les roitelets hindous ont, pour la plupart, des ministres musulmans, qui semblent concentrer entre leurs mains l'essentiel des prérogatives. Toutefois, cette progression sera stoppée par l'empire de Vijayanagara, qui restaure la puissance hindoue et annexe une partie de ces États.

Les relations de la côte avec l'intérieur sont assez complexes. Le sultanat de Dihli n'intervient directement que marginalement. Après la prise de Cambay, Dihli semble principalement préoccupé par l'ouverture de la voie maritime menant à cette ville. Il entreprend alors la conquête de Goa à deux reprises, mais les deux occupations, en 1312 et 1327, seront de courte durée et les anciens souverains recouvreront leurs possessions après le départ de l'armée. Le sultanat de

Dihli ne semble pas avoir tenté d'expéditions côtières plus au sud. Par contre, c'est le Hoysala, Vira Ballala III, qui, débarrassé de ses adversaires, les Yadavas de Deogir (Dawlatabad), absorbés par Dihli, tentera d'étendre sa suprématie sur les côtes. Les premières hostilités entre les Kadambas de Goa et Vira Ballala III datent probablement de l'année 1300, suivant de peu la première invasion du Deccan par Ala al-din Khaldji. Une autre bataille se déroulera en 1318, année de la disparition du royaume Yadava de Deogir, et les Kadambas perdront leurs provinces méridionales au profit des Hoysalas. L'année suivante ces derniers s'attaquent aux Alupas du Sud Kanara et à partir de 1333 le nom de Vira Ballala apparaît dans les inscriptions aux côtés de ceux des souverains locaux. Le dernier Hoysala disparaît en 1342 et Harihara I, le premier souverain de Vijayanagara, apparaît comme suzerain de la région en 1345-1346. Or la période intermédiaire correspond presque exactement aux dates des passages d'Ibn Battûta, qui aborde Goa ^{p022} pour la première fois en octobre 1341 et quitte Calicut pour les Maldives et l'Asie du Sud-Est en août 1345.

Quittant Dihli le 2 août 1341 comme membre d'une ambassade, à destination de la Chine, Ibn Battûta et sa suite arrivent après bien des aventures, par un chemin assez détourné et pas toujours facilement repérable, à Dawlatabad, probablement vers la fin du mois de septembre. De là, il se rend, par voie de terre, à Cambay, traverse l'estuaire de Mahi à Kawa et rejoint Gondhar, où l'ambassade s'embarque vers la deuxième moitié du mois d'octobre. Cette traversée maritime finira à Honavar. La suite du voyage vers le sud semble avoir été effectuée par voie de terre. Il est probable que la compagnie chercha ainsi à éviter Goa, où le navire n'accostera pas. Cela illustre l'hostilité du dernier Kadamba contre le sultanat de Dihli et contre les musulmans en général. Si le passage de Marco Polo concernant le « royaume de Gôçurat », situé dans son texte entre Malabar et Tana (Bombay), se rapporte en réalité à Goa et non au Gudjarat, la citation suivante éclaire le comportement des Kadambas : « Et sont encore, en ce royaume, les plus grands corsaires du monde sur mer, et les plus grands larrons sur terre ; ils saisissent les marchands, et non contents de leur prendre les denrées, les torturent et les rançonnent ; et s'ils ne payent pas rapidement rançon, leur font si grands tourments que bien d'entre eux se meurent » (Marco POLO). Ce danger pour le commerce maritime, qui

était quasi exclusivement aux mains des musulmans, motive aussi bien les conflits avec Dihli que l'expédition qui sera menée plus tard contre Goa par le sultan de Honavar.

Ce dernier, apparemment mentionné uniquement par Ibn Battûta, paraît être le seul musulman à posséder, à l'époque, ce titre sur la côte occidentale de l'Inde. Notre auteur précise que ce sultan est soumis à un souverain ^{p023} hindou nommé Hariab, et le premier réflexe des commentateurs fut de chercher sous ce nom Harihara I^{er} de Vijayanagara. Or ce dernier, à cette date, n'avait pas encore apparu dans la région, laquelle était directement ou indirectement soumise à Vira Ballala III. Ainsi Hariab fut identifié avec un autre Harihara, Hariharanripala, petit-fils d'un gouverneur, que Vira Ballala III nomma dans cette région fraîchement conquise sur les Kadambas en 1319. Après la nouvelle invasion du Deccan par Muhammad Tughluk en 1327-1328, et à l'occasion de la révolte de Gushtasp, racontée par Ibn Battûta, Vira Ballala subit encore une défaite qui l'obligea à lâcher prise sur ses dominions les plus éloignés du Nord-Ouest. Alors Honnanripa, le gouverneur cité plus haut, accéda à l'indépendance et s'établit à Gersoppa, dans l'arrière-pays de Honavar. Son petit-fils Harihara-nripala accéda au pouvoir en 1340 et Djalal al-din Muhammad, le « sultan » de Honavar, semble avoir été son « seigneur de la mer », titre que plusieurs musulmans s'étaient arrogé auprès des petits radjahs de la côte indienne, avec la différence que Djalal al-din a dû faire quelques pas de plus vers l'indépendance complète. Ainsi, il occupera Goa, le 1^{er} octobre 1342, et après une ultime bataille, en septembre 1343, où le dernier Kadamba sera tué en essayant de récupérer sa capitale, il en restera le maître jusqu'en 1347, quand Goa sera reprise par le premier sultan Bahmani du Deccan. Le Kanara sera ainsi partagé entre les Bahmanis et Vijayanagara et on ne saura plus rien des sultans de Honavar. Quant aux souverains hindous de Gersoppa, ils continueront à survivre jusqu'au début du XV^e siècle comme vassaux de Vijayanagara qui occupera également Goa.

Après Honavar, Ibn Battûta arrive à Barcelore, l'ancienne Basaruru, qui est d'après lui la première ville du Malabar. Or les frontières du Malabar se situent traditionnellement plus au sud, à partir du mont Delly, et on est encore ici dans le Sud Kanara, le royaume des Alupa. Cette dynastie qui gouverne le pays depuis le VII^e siècle ^{p024} se trouve, à ce moment-là, soumise aux Hoysalas. Ainsi, les inscriptions nous

indiquent deux souverains pour l'époque ; le premier, Kulasekhara Alupendradeva II (1335-1346), de la lignée des Alupa, et le deuxième, une reine de la même lignée, mariée à Vira Ballala III. Il apparaît qu'elle règne conjointement avec lui à partir de 1333, date de l'occupation du pays par les Hoysalas, et on retrouve son nom jusqu'en 1348. Ibn Battûta mentionne également deux souverains : l'un à Baccanore (Barakuru), où une inscription de 1346 nous donne effectivement Kulasekhara II comme régnant à partir de cette ville ; et un deuxième à Mangalore, qui n'est apparemment pas une reine, puisque Ibn Battûta n'aurait pas manqué de le mentionner. Toutefois, les quelques inscriptions existantes qui constituent toutes les sources pour l'histoire des Alupa ne suffisent pas à résoudre ce problème.

Plus au sud, la constellation des royaumes du Malabar est composée de quatre formations principales et de plusieurs plus petites, qui servent d'États tampons en remplissant les espaces intermédiaires. Une chronique locale raconte la naissance, plus ou moins légendaire, de ces royaumes à partir de la distribution des terres faite par Cheruman Perumal, vers le IX^e siècle. On possède également des informations plus consistantes à partir de l'arrivée des Portugais au XVI^e siècle, mais, pour la période qui nous concerne, notre seule source est Ibn Battûta et les quelques autres voyageurs qui ont abordé cette même côte aux XIV^e et XV^e siècles.

Le premier royaume que rencontre Ibn Battûta est celui des Kolattiri, ayant sa capitale à Cannanore. C'est probablement le même royaume que celui d'Éli de Marco Polo, l'ancienne capitale, Éli, ayant été progressivement abandonnée pour Cannanore. D'ailleurs, au XVI^e siècle, le chef Mappila de Cannanore, dont le nom de famille est Ali Radja, se rendra indépendant dans cette ville et les Kolattiri se retireront vers l'arrière-pays ^{p025} et le nord. Le sud de Cannanore, jusqu'aux environs de Tellichery, appartient probablement à l'époque aux Kolattiri, et ce n'est que plus tard qu'il éclatera en plusieurs petites formations dépendantes de ces derniers. Plus au sud, sans doute à partir de Pantalayini, commence le domaine des Zamorins, qui vont progressivement s'étendre aux dépens des formations voisines. Ibn Battûta et sa suite arrivent à Calicut, leur capitale, vers la mi-novembre 1341. Là, ils séjournent pendant trois mois, attendant probablement les moussons favorables. Mais le voyage commence par une catastrophe : les navires s'écrasent sur les rochers, les ambassadeurs sont noyés et

les présents destinés à la cour chinoise perdus. Quant au navire sur lequel Ibn Battûta avait embarqué ses biens et ses esclaves, lui restant à terre, il n'échappe à la destruction que pour fuir en emportant toute la fortune de notre homme. Dans l'espoir de le rattraper, Ibn Battûta descend alors jusqu'à Quilon, en passant par Cranganor, l'ancienne Kodungallur, capitale des Cheras. Les radjahs de Cochin et ceux de Quilon se partagent sans doute cette partie sud du Kerala, mais Ibn Battûta ne mentionne que les derniers.

Après avoir attendu en vain à Quilon le passage de son navire, Ibn Battûta rentre ruiné et désespéré à Calicut. Il a tout perdu, mission et fortune, et n'ose plus retourner à Dihli où il avait réussi à s'en tirer in extremis. Il lui reste un seul espoir, le sultan de Honavar, le seul chef musulman de la région. Il part alors pour Honavar où il arrive vers la mi-juin, puisqu'il nous dit que son séjour auprès de ce souverain totalise onze mois. Quelques mois après, le sultan entreprend la conquête de Goa qu'Ibn Battûta date du 13 djumadha premier. Or il ne peut s'agir que de l'année 743, c'est-à-dire du 14 octobre 1342, puisqu'à la même date, l'année précédente, il se trouvait quelque part entre Dihli et Calicut, et l'année d'après il sera encore en route pour les Maldives.

p026

Mais notre homme n'est pas tranquille ; il espère avoir des nouvelles de sa fortune et de ses esclaves embarqués sur le navire parti pour la Chine. Il quitte alors Goa le 13 janvier 1343 et descend jusqu'à Calicut, pour apprendre que son esclave favorite était morte et que sa fortune était dilapidée à Java. Il revient alors auprès de son dernier refuge et nouveau maître de Goa, le sultan de Honavar. Il est de retour à Goa le 24 juin 1343. Mais le sort, décidément, le persécute ; le dernier souverain Kadamba essaie, dans un assaut désespéré, de récupérer son bien, et la bataille fait rage à Goa. Notre homme n'est pas de ceux qui attendent une issue incertaine ; il quitte ainsi Goa, au milieu des combats, le 24 août et revient à Calicut. S'il avait eu la patience et le courage d'attendre, il aurait assisté au triomphe du sultan et à la mort du dernier des Kadamba.

Revenu à Calicut, en pays infidèle, Ibn Battûta a impérieusement besoin d'un protecteur pour survivre. En cherchant bien, il doit s'apercevoir alors de l'existence d'un archipel perdu, mais musulman : les Maldives. C'est la seule issue qui lui reste pour tenter sa

chance encore une fois dans les parages. Il s'embarque alors en direction des îles vers la fin du mois de novembre de l'année 1343.

Sur les Maldives on a peu de choses à ajouter au récit d'Ibn Battûta et à celui de François Pyrard de Laval, un Breton qui échoua dans ces îles et y resta pendant cinq ans, entre 1602 et 1607. Ce second texte nous a abondamment servi pour annoter celui d'Ibn Battûta. La tradition locale présente le récit de l'islamisation de l'archipel de la même manière qu'Ibn Battûta, et la chronique royale locale correspond, à un petit décalage chronologique près, aux personnages cités par notre auteur. Pour le reste, on ne possède que quelques descriptions disparates comme celle de la *Relation de la Chine et de l'Inde*, ^{p027} récit arabe anonyme du IX^e siècle. « [...] de nombreuses îles, dont on dit qu'elles sont mille neuf cents ; elles marquent la séparation entre ces deux mers du Lar et de Harkand [l'océan Indien à l'ouest et à l'est de l'Inde]. Sur ces îles règne une femme. Il est rejeté sur ces îles de l'ambre en grands blocs ; en effet, des morceaux y sont rejetés qui ont le volume d'une maison ou à peu près. Cet ambre pousse au fond de la mer sous forme de plante. [...] Ces îles sur lesquelles règne cette femme sont plantées de cocotiers. La distance d'une île à une autre est de deux parasanges, ou trois, ou quatre ; toutes ont des habitants et des cocotiers. Leur richesse est constituée par des cauris, que leur reine entasse dans son trésor. A ce que l'on dit, on ne saurait trouver plus industrieux que les gens de ces îles, au point qu'ils font des chemises tissées d'une seule pièce avec les deux manches, leurs deux soufflets et la fente sur la poitrine. Ils construisent des bateaux et des maisons et font tous les autres ouvrages avec la même habileté technique. Les cauris leur viennent à la surface de l'eau encore vivants ; on prend une palme de cocotier que l'on jette à la surface de l'eau et les cauris s'y attachent ; ils les appellent *kastag*. » De même un voyageur chinois contemporain d'Ibn Battûta, Chao Ju-Kua, qui écrit en 1349, note : « Les produits originaires [des Maldives] sont les noix de coco, les coquillages des cauris, le poisson séché et les grands mouchoirs de coton. Tout commerçant prend un chargement de cauris pour Wu-Tieh [Orissa ?] ou Peng-ka-la [Bengale] où il l'échange pour un chargement ou même plus de riz. »

Ces renseignements ne nous apportent pas beaucoup d'éléments nouveaux, si ce n'est au sujet des reines. Les Maldives sont présentées par les géographes arabes comme un royaume de femmes et des cher-

cheurs ont proposé d'y localiser l'île mâle et femelle de Marco Polo. Or Ibn Battûta parle aussi d'une reine, mais celle-ci est un personnage historique, confirmé par la chronique locale, et elle est aussi, avec sa sœur, la seule reine ^{p028} qui figure dans les listes royales. Il est toutefois possible qu'avant l'islamisation de l'île, au milieu du XII^e siècle, une descendance matrilineaire, en vigueur également en Inde du Sud, ait été pratiquée. Ibn Battûta n'est pas insensible à cette légende puisqu'il insiste, lorsqu'il est dans le sud de l'archipel, où les traditions anciennes furent conservées plus longtemps, sur la présence de femmes à un seul sein, référence évidente aux Amazones.

Notre auteur arrive à Malé, la capitale des îles, dans les derniers jours de l'année 1343, peu avant le début du Ramadhan. A la fête de la Rupture du jeûne, le 15 février 1344, il se trouve déjà avec une belle situation : nommé *cadi* et nouant des alliances avec la famille royale et les puissants de l'île. Par son statut et ses activités dans les Maldives, notre personnage acquiert une nouvelle dimension, celle de l'aventurier. Il aurait pu ainsi s'ajouter à la liste des guerriers, commerçants ou religieux musulmans qui réussirent à s'implanter dans un petit pays lointain et finirent par conquérir le pouvoir et fonder leur propre dynastie : les exemples sont nombreux. Mais notre homme n'est pas de cette trempe. Il a fondé patiemment sa carrière sur le colportage des connaissances plus ou moins originales et les avantages que cela procure auprès des grands ou des institutions religieuses. L'absence de ce circuit en pays infidèle ou périphérique le pousse malgré lui vers les sommets qui lui donnent très vite le vertige. Ainsi, lorsqu'il rencontre des obstacles dans sa course pour le pouvoir aux Maldives et se souvient d'une alliance passagère avec le sultan de Madura, il ne peut s'empêcher, en allant chercher de l'aide auprès de celui-ci, de faire une escale purement touristique à Ceylan. Le voyageur bat à plate couture le condottiere et la gloire de pouvoir ajouter le pic d'Adam à ses trophées de voyage ne vaut pas le royaume des Maldives. ^{p029}

Après une série de conflits avec les grandes familles des îles, qui voient d'un mauvais œil un étranger s'installer et entrer dans des alliances importantes, Ibn Battûta doit quitter Malé, la capitale des Maldives, au début du mois de juin 1344 et, après un séjour dans le sud, il

doit abandonner également l'archipel le 26 août 1344, première date expressément citée après celle du départ de Dihli. Au début de son récit maldivien, l'auteur nous dit y avoir séjourné pendant un an et demi. Or le calcul chronologique établi ici ne lui accorde qu'un peu moins de neuf mois. Un séjour plus long nous obligerait à reculer d'une année de plus son départ de Dihli. Dans ce cas, la période d'installation et d'accession aux honneurs et aux mariages à Malé, ne semblant pas, en tout état de cause, avoir dépassé deux ou trois mois, il nous resterait encore plus d'un an de séjour sur place. Or le texte ne paraît pas justifier cette durée. Il est donc probable que c'est encore le même mécanisme visant à prolonger les séjours valorisants qui le pousse à fixer une telle durée.

En route vers le sultanat de Madura, situé au sud de la côte orientale indienne, la côte de Coromandel, Ibn Battûta fait escale à Ceylan et décide de visiter le pic d'Adam, un des hauts lieux de pèlerinage et morceau de résistance des itinéraires des voyageurs. Ibn Battûta insistera souvent sur le fait qu'il est un des rares voyageurs musulmans à l'avoir visité.

Le pic d'Adam, est la deuxième montagne de l'île de Ceylan par sa hauteur (2 243 m). Sur son sommet se trouve sculptée, sur un rocher, une trace de pas démesurée (1,60 m sur 0,77 m) dans laquelle chaque religion a mis le pied qui lui convenait. Ainsi il s'agirait du pied merveilleux de Bouddha pour les bouddhistes, de Shiva pour les hindouistes ou d'Adam pour les musulmans, les Portugais ne manquant pas d'y ajouter plus tard ^{p030} celui de saint Thomas, l'apôtre des Indes. La légende musulmane est liée à la chute du Paradis céleste du premier couple. Adam tombe sur Ceylan où il pose un pied sur la montagne et l'autre dans la mer et Eve à Djedda, en Arabie, où, sur sa sépulture réputée, la pierre tombale du chevet est distante de sept mètres de celle des pieds. Les deux époux se retrouvent sur le mont Arafat, où les pèlerins commémorent chaque année cet événement pendant le pèlerinage. La tradition ceylanaise attribue la découverte de la trace au roi Valagam Bahu, qui a vécu au I^{er} siècle avant l'ère chrétienne, et le fait du pèlerinage est attesté depuis plus d'un millénaire.

A l'arrivée d'Ibn Battûta, Ceylan vit une des périodes les plus sombres de son histoire. Au début du XIV^e siècle, trois forces étaient en présence : le royaume bouddhiste cingalais, en quelque sorte la puissance légitime de l'île, conservant la majeure partie de celle-ci ; le royaume Tamil au nord, les Tamils étant des Dravidiens établis dans l'île avant l'arrivée des Cingalais aryens ; et les Pandya du sud de l'Inde qui interviennent régulièrement dans les affaires cingalaises en jouant une puissance contre l'autre. Or, à partir de 1312, l'invasion musulmane du sud de l'Inde désarticule complètement le royaume Pandya, éliminant ainsi un facteur de la politique cingalaise. Ceux qui profitent de cette disparition sont les Tamils, traditionnellement plus exposés aux Pandya, par leur situation au nord de l'île. Ils avancent alors progressivement vers le centre et la côte ouest, tandis que les rois cingalais abandonnent leur capitale Polonnaruva, pour se retirer à Kurunegala. C'est là qu'Ibn Battûta trouvera Vijaya Bahu V, déposé par son fils qui s'était retiré encore plus à l'intérieur, à Gampola. Le souverain le plus important de l'île est, d'après notre auteur, le Tamil Arya Chakravarti qui réside à Puttalam, sur la côte ouest, et qui entreprendra des expéditions vers le sud, notamment vers Colombo où une nouvelle puissance se précise : les musulmans. Ce n'est pas par hasard, puisque Colombo est le centre ^{p031} d'exportation de la cannelle, principal produit de l'île. En des temps meilleurs, Bhuvanaika Bahu I^{er} (1273-1284), le roi cingalais, avait envoyé une ambassade chez les Mameluks d'Égypte afin d'essayer de se passer d'intermédiaires. Mais, avec le retrait de ses successeurs vers l'intérieur, les marchands musulmans colonisent rapidement la côte et au passage d'Ibn Battûta ils sont déjà solidement implantés à Colombo. Toutefois, la pénétration musulmane à Ceylan en restera là. Quelques années plus tard, Colombo sera conquise par les Tamils et ensuite par les Cingalais, en attendant les Portugais au XVI^e siècle.

L'itinéraire d'Ibn Battûta dans l'île ne manque pas de présenter quelques problèmes. On a du mal à le suivre après Kurunegala et jusqu'à son arrivée à Dondra, au sud de l'île. Les différentes « baies » qu'il mentionne en pleine montagne ne facilitent pas les choses. Le retranchement des rois cingalais vers l'intérieur, leurs luttes, qui ont duré jusqu'au début du XIX^e siècle, contre les Portugais, les Hollandais et les Anglais ont beaucoup limité les visites et par conséquent les textes éventuels de référence. Et la description de l'île faite par le Hol-

landais François Valentijn à la fin du XVIII^e siècle ne nous apporte pas beaucoup d'éclaircissements à ce sujet.

Le séjour d'Ibn Battûta à Ceylan ne semble pas avoir dépassé un mois, après lequel l'auteur s'embarque pour sa destination principale : le sultanat de Madura. La région était le domaine d'une des plus anciennes dynasties indiennes, les Pandya, dont les noms figurent dans des inscriptions datant d'avant l'ère chrétienne. Marco Polo rencontra un des derniers Pandya à la fin du XIII^e siècle, mais l'invasion de Malik Kâfur, le général d'Ala al-din Khaldji, en 1312, avait désintégré la puissance des Pandya et une deuxième expédition menée par Muhammad Tughluk, durant le règne de son père, en 1323, ^{p032} finit d'annexer la région. L'éloignement de cette contrée, à six mois de marche selon Ibn Battûta, et une épidémie providentielle qui éclata dans l'armée de Dihli lorsque Muhammad Tughluk se mit en marche pour écraser la révolte qui s'allumait à Madura contribuèrent à faire de cette région le premier royaume musulman à se détacher de l'empire de Dihli.

Cette puissance éphémère — elle dura une trentaine d'années — reproduit, à plus petite échelle, les vices du royaume de Dihli. Sa situation est loin d'être stable. Le toujours présent Vira Ballala III conserve toute sa puissance dans le sud et les Pandya, plus que millénaires, ne vont pas disparaître en un tour de main. Des inscriptions Pandya datant de toute la période du sultanat de Madura et issues de l'ensemble de son étendue laissent supposer que celui-ci n'a jamais eu des limites fixes et qu'il a dû combattre, tout au long de sa courte existence, contre les forces hindoues.

On peut très rapidement faire le tour de nos sources sur cette puissance. Elles se limitent à Ibn Battûta et à quelques monnaies. S'étant marié avec une fille de Djalal al-din Ahsan Shah, premier sultan de Madura, notre auteur se trouve bien placé comme informateur. C'est lui qui nous donne la succession des souverains de Madura dont le quatrième, Ghiyath al-din Muhammad, ayant aussi épousé une fille de Djalal al-din Ahsan, devient parent d'Ibn Battûta. C'est auprès de celui-ci que notre auteur se rend pour réclamer une expédition aux Maldives. Le souverain consent sans difficulté. Il doit être relativement à

l'aise à l'époque. Il a fait disparaître le vieux Vira Ballala en 1342 et Ibn Battûta aura l'occasion de contempler, deux ans plus tard, sa peau remplie de paille, accrochée aux murailles de Madura. Le sultan passe alors son temps à chasser du paysan hindou dans la jungle en attendant les moussons pour organiser l'expédition des Maldives. Mais Ibn Battûta joue de malchance. Le souverain est victime d'une « overdose » ^{p033} d'aphrodisiaque. Les pucelles de Madura, qui « ont la chair si ferme que nul ne saurait en saisir ou les pincer en quelque endroit » (Marco Polo), ont eu raison de la conquête des Maldives. Et, un malheur ne venant jamais seul, l'épidémie s'abat sur le pays, prélude peut-être à la grande peste de 1348. Enfin les rapports entre le nouveau souverain et Ibn Battûta ne sont pas au beau fixe et notre homme, malade et découragé, abandonne. Il se rend à Quilon, début 1345, et passe peut-être le Ramadhan et les deux fêtes en cet endroit, tout en pensant retourner à son ancien protecteur, le sultan de Honavar. Mais, dernier coup du destin, il se fait dévaliser en route par des pirates. Il ne lui reste, de toute sa fortune indienne, qu'un caleçon, et c'est dans cette tenue qu'il ira se réfugier à la mosquée de Calicut.

Ibn Battûta apprend dans cette ville qu'il vient d'être père d'un fils né aux Maldives. Cette descendance mâle lui donne comme une lueur d'espoir et il repart pour l'archipel, où il fera un second séjour en août-septembre 1345. Mais on lui fait comprendre qu'il est indésirable. Le chapitre indien se ferme alors définitivement pour lui. Il ne lui reste que la fuite en avant, la poursuite du voyage.

Avant de quitter le sous-continent indien, Ibn Battûta fait une escale au Bengale. La raison n'en est pas évidente. Est-ce encore un pays sous domination musulmane à ajouter à sa collection de voyage ? Un cheikh vénéré à qui rendre visite ? Ou tout simplement l'itinéraire du navire emprunté ?

La région n'est pas inconnue pour le lecteur, puisque le texte nous a déjà donné des aperçus de son histoire. Le Bengale, occupé dès le début de la conquête musulmane de l'Inde, à la fin du XII^e siècle, fut administré par des gouverneurs plus ou moins indépendants à cause de ^{p034} son éloignement et de ses difficultés d'accès. Après le renversement en 1290 de la dynastie fondée par Ghiyath al-din Balban à Dihli,

le fils de ce dernier, Nasir al-din Mahmud Shah Bughra, reste comme souverain indépendant du Bengale jusqu'à son abdication en 1291 au profit de son fils Rukn al-din Kaykavus (1291-1301). On retrouve après un certain Shams al-din Firuz. Ibn Battûta est le seul à le présenter comme fils de Nasir al-din. Firuz complète la conquête du Bengale en annexant les districts sud et est qui composent l'actuel Bangladesh. Toutefois, ces conquêtes deviennent rapidement un sujet de discorde entre ses fils et lui, jusqu'à ce que un d'entre eux, Ghiyath al-din Bahadir, réunisse l'ensemble en 1322.

Tandis que les Khaldjis, qui succédèrent aux Balbans à Dihli, ne se mêlent pas des affaires du Bengale, les Tughluks prennent prétexte de ces discordes pour intervenir. Ghiyath al-din Tughluk conquiert ainsi le pays en 1324 et nomme des gouverneurs à Sonargaon pour l'est et à Satgaon pour le sud du pays, tout en laissant Nasir al-din, un frère de Ghiyath al-din Bahadir, comme souverain nominal, à Lakhnawti, dans le Nord Bengale. Muhammad Tughluk, à son avènement, qui a eu lieu juste après cette expédition, croit bon de renvoyer Ghiyath al-din Bahadir comme roi vassal à Sonargaon, à l'est, en le faisant accompagner d'un gouverneur-commissaire général, Bahram Khan. De même, il flanque le souverain de Lakhnawti d'un autre gouverneur, Qadr Khan. Enfin un troisième gouverneur, Izz al-din Yahia, est envoyé à Satgaon.

Ibn Battûta, qui nous raconte l'expédition de 1324, relate également la révolte de Bahadir et sa triste fin. A partir de cette fin, le Bengale ne semble pas poser de problèmes pour Dihli jusqu'à la mort, en 1337-1338, de Bahram Shah, gouverneur de Sonargaon. Son lieutenant, Fakhr al-din, le remplace alors d'office, et déclare son indépendance sous le nom de Fakhr al-din ^{p035} Mubarak Shah. Muhammad Tughluk, harcelé par la famine et probablement par la révolte d'Ain ul-Mulk, charge les deux autres gouverneurs du Bengale d'étouffer la sédition. Sonargaon est occupée par Qadr Khan, le gouverneur de Lakhnawti, mais la dispute habituelle sur le partage du butin conduit à l'assassinat de celui-ci et au retour de Fakhr al-din. Ce dernier essaie de pousser son avantage plus loin en occupant Lakhnawti, restée sans gouverneur. Mais un lieutenant de Qadr Khan agit plus vite que lui et dès 1340 le Bengale possède un deuxième souverain, gouvernant à partir de Lakhnawti, sous le nom d'Ala al-din Ali Shah. La troisième

province ne tardera pas à basculer à son tour et un certain Shams al-din Ilyas Shah apparaît à Satgaon à partir de 1343,

Telle est la situation lorsqu'Ibn Battûta arrive au Bengale, probablement vers le mois d'octobre 1345. Il débarque à Chittagong, dans le Bengale oriental, et cite le sultan Fakhr al-din ainsi que les démêlés de ce dernier avec Ala al-din Ali, le souverain du Nord. Or ce dernier sera évincé de Satgaon quelques mois plus tard par Shams al-din Ilyas Shah, lequel, en 1352, chassera également de Sonargaon Ikhtiyar al-din Ghazi, le fils de Fakhr al-din, et réunifiera l'ensemble du Bengale.

Notre auteur, terrorisé par tout ce qu'il a vu à la cour de Dihli, craignant la fureur de Muhammad Tughluk et espérant toujours revenir un jour, s'abstient d'approcher ces souverains considérés par Dihli comme rebelles et revient à sa vieille vocation de mystique pour visiter un saint célèbre dans la région de Sylhet, limitrophe de l'Assam.

Ce saint, dont la mémoire est toujours célébrée dans la région, est le cheikh Djalal, un des saints guerriers du Bengale, légendaire à plusieurs titres. Tout d'abord à cause de sa filiation spirituelle à partir d'Ahmad al-Yasavi (mort en 1169), fondateur d'un des principaux ^{p036} ordres de la branche malamati (antinomique) du soufisme, lequel a fourni des générations de saints guerriers dans les confins occidentaux et dont une filiation, les bektachis, constitua l'ordre officiel des janissaires ottomans. Légendaire ensuite par son grand âge, le cheikh Djalal, se prétendant contemporain du dernier calife abbasside, et donc du dernier âge d'or islamique, auquel Ibn Battûta fait remonter volontiers plusieurs bienheureux centenaires de son récit. Légendaire enfin par le rôle qui lui est attribué dans la conquête du Bengale, au début du XIV^e siècle, sous le règne de Shams al-din Firuz Shah. Le cheikh serait parti avec 700 compagnons à la conquête de terres nouvelles et serait arrivé à Sylhet accompagné de 313 suivants. Il aurait vaincu des infidèles sans nombre et partagé leurs terres et leurs richesses entre ses compagnons. Cette aura légendaire ne manque pas d'influencer Ibn Battûta qui entoure son récit de plus d'éléments extraordinaires que d'habitude. Ce pèlerinage, qui constitue pour lui le point fort de sa visite au Bengale, accompli, il se réembarque à Chittagong pour l'Extrême-Orient.

L'ASIE DU SUD-EST ET LA CHINE

[*Retour à la Table des Matières*](#)

Au-delà de l'Inde, le récit d'Ibn Battûta change d'aspect. Au fur et à mesure qu'on s'approche des confins du monde connu, le légendaire acquiert droit de cité et s'insinue dans le texte. Toutefois, il ne faut pas oublier que la distinction entre le réel et le légendaire n'appartient qu'à notre époque, ou plutôt qu'elle existe aussi pour Ibn Battûta mais que pour lui elle est d'ordre géographique. Les faits et les choses extraordinaires constituent en quelque sorte, et par définition, les caractéristiques des régions limites du monde connu. L'oiseau Rokh n'est pas une légende ou une impossibilité physiologique, mais quelque chose qui appartient à un autre monde, impossible ici, mais possible ailleurs, comme la girafe ou les longues nuits du Grand Nord. ^{p037} Or le voyageur universel se trouve dans l'obligation de citer et de décrire ces éléments ainsi qu'il le fait pour le monde connu. Pour lui, l'extraordinaire, le merveilleux du monde extérieur ne sont que relatifs, ils ne se manifestent comme tels qu'en comparaison avec ce côté-ci, parce qu'ils obéissent à d'autres lois. De même, en ces confins de la terre où le temps et l'espace se détraquent, le merveilleux devient un a priori. On s'attend à ce que les choses soient différentes parce qu'il faut qu'elles le soient dans un monde différent. Ainsi apparaissent, d'une part la tendance à débusquer partout le merveilleux et, de l'autre, celle de l'expliquer d'une manière faussement rationnelle en lui attribuant des lois et une causalité propres.

Cette approche contraste singulièrement avec celle du légendaire religieux où il s'agit de miracles qui dépassent, qui doivent dépasser, l'entendement humain. Cela explique le contraste entre l'exaltation des faits et gestes des cheikhs — lesquels gagnent d'ailleurs en dimension extraordinaire au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre — et le rationalisme affecté devant les faits présentés comme extraordinaires.

Ainsi, dans les Maldives, un titre annonce : « Des femmes qui n'ont qu'une seule mamelle », se référant sans doute implicitement aux Amazones et au royaume des femmes localisé par des textes plus anciens dans les Maldives. Or, parlant de deux cas bien précis,

l'explication nous laisse entendre qu'il peut bien s'agir d'une particularité anatomique. Même chose à Ceylan ; le titre dit : « De la sangsue volante », et le texte explique qu'il s'agit d'une sangsue qui se laisse tomber des arbres sur les passants. De même pour le camphre de « Java » : si l'obtention d'une qualité ordinaire de ce produit nécessite le sacrifice d'un animal, il est « normal » que la meilleure qualité demande un sacrifice humain, qu'on peut remplacer éventuellement par celui d'un jeune éléphant. [p038](#)

La description des habitants des îles Andaman est un exemple caractéristique de cette démarche. Les tribus de ces îles sont connues, tout au long de l'histoire, pour leur opposition farouche à l'introduction de tout trait de civilisation extérieure. Et, lorsqu'à la fin la civilisation s'est faite particulièrement insistante, les Andamanais se sont pratiquement laissés mourir. De quelques milliers au XIX^e siècle, ils ne seraient plus que trente en 1976. Et, pour les autres tribus vivant sur les îles périphériques, les tout derniers rapports du gouvernement indien — à qui l'archipel appartient — précisent qu'elles n'ont jamais pu être recensées parce qu'elles disparaissent dans la forêt dès que des agents du gouvernement mettent les pieds sur l'île. Ces caractéristiques, et le fait que les insulaires appartiennent à des races antérieures à la colonisation aryenne du monde indien, — encore que les photographies rapportées par les différentes missions n'indiquent pas de particularités anatomiques —, ont cristallisé autour de ces îles la légende de l'homme sauvage à tête de chien et à la sexualité excessive.

La *Relation de la Chine et de l'Inde* donne déjà le ton au IX^e siècle : « Derrière [les îles Nicobar] sont deux îles séparées l'une de l'autre par une mer, nommées Andaman. Les habitants mangent les gens vivants, ils ont la peau noire, les cheveux crépus, le visage et les yeux affreux, et des grands pieds ; le sexe de chacun d'eux — c'est-à-dire la verge — est long d'à peu près une coudée. Ils vont tout nus. Ils n'ont point d'embarcations ; s'ils en avaient ils mangeraient tous ceux qui passent auprès d'eux. » Marco Polo est catégorique sur les hommes à tête de chien et veut même donner l'impression de les avoir vus : « [...] on trouve une île nommée Angaman, qui est bien grande et riche. Ils n'ont roi, ils sont idolâtres et vivent comme bêtes sauvages qui n'ont ni loi ni ordre, et n'ont ni maison ni rien. [...] Or sachez très véritablement que les hommes de cette île ont tous [p039](#) une tête de

chien, et dents et yeux comme chiens ; et vous n'en devez douter, car je vous dis en bref qu'ils sont du tout semblables à la tête de grands chiens mâtins. Ils ont assez d'épicerie, ils sont gens très cruels et mangent les hommes tous crus ». Odoric de Pordenone, contemporain d'Ibn Battûta, affirme également : « Cette île a bien deux mille milles de tour. Les gens y ont visage de chien tous hommes et femmes. »

Face à ces affirmations, Ibn Battûta fait figure d'ethnologue. Les têtes de chien sont ramenées à un détail anatomique : « Les habitants ont des bouches semblables à la gueule d'un chien », et les excès sexuels se transforment en règles d'une pratique sociale. Donc rien d'extraordinaire puisque tout s'explique.

Mais les choses ne sont pas si simples en réalité. Et premièrement ce pays de Barahnagar cité par Ibn Battûta, est-ce bien les îles Andaman ? L'auteur parle de nombreux éléphants et ne mentionne jamais le mot « île ». On retombe alors sur un autre problème. Notre homme a un contrat à remplir, celui du voyageur parfait, tandis que les navires qui le transportent d'un point à l'autre ont, eux, un itinéraire à respecter qui ne correspond pas forcément aux préoccupations de l'auteur. Un navire partant de Chittagong et faisant route vers Sumatra pourrait aussi bien faire escale aux Andaman qu'à la côte Birmane. Or Ibn Battûta, qui a absolument besoin de ses hommes à tête de chien, qu'est-ce qui l'empêcherait de les placer aux endroits, où il a l'occasion de se trouver, et de laisser ce lieu intentionnellement vague ? Barahnagar proviendrait, d'après Yule, du cap Negrais (Nagarit en Birman) et de la mer de Bara, nom donné à ces parages par des voyageurs du XVI^e siècle. Or, dans les géographies de l'époque, la Birmanie est connue et appelée Pegu. A cette explication, on pourrait toutefois en opposer une autre : le cap Negrais est appelé par un routier arabe du XVI^e siècle (B.N., ms 2559) Nadjirashi, ce qui correspond mal au Barahnagar d'Ibn Battûta. p040

Par contre, pour le même routier, les îles Nicobar sont appelées Nadja Bara. En tenant compte des interférences fréquentes entre le son *dj* et *g* en arabe, on pourrait avoir Naga Bara, ce qui est pratiquement l'inversion phonétique de Barahnagar. On se trouverait ainsi dans les îles Nicobar situées immédiatement au sud des Andaman, mentionnées ensemble, et souvent confondues, par les sources déjà citées. Le passage d'Odoric, repris plus haut, se réfère aux îles « Va-

cumeran ou Nychomeran » qui sont plutôt les Nicobar, et Marco Polo dit également des Nicobariens : « Et vous dis qu'ils vont tout nus, et hommes et femmes, et ne se couvrent de nulle chose du monde. Ils ont rapports charnels comme chiens dans la rue, où qu'ils puissent être, sans nulle vergogne, et n'ont respect ni le père, de sa fille, ni le fils, de sa mère, car chacun fait comme il veut [...] et comme il peut. » Il reste évidemment que les Nicobar sont aussi des îles et qu'ils n'ont toujours pas d'éléphants. Elles sont en outre trop près de Sumatra, Ibn Battûta plaçant Barahnagar à quinze jours de cette île.

Trois identifications possibles donc, et on trouvera plus loin d'autres exemples de cette tentative de brouillage des pistes afin de pouvoir accumuler, sans risque, différents éléments sur un même lieu. Dans ce cas, ces descriptions d'aspect si véridique, et qui se recourent parfois avec celles de Marco Polo, proviennent-elles des renseignements recueillis ou des observations directes ? Appartiennent-elles aux Andaman, aux Nicobar ou aux côtes birmanes ? On ne saurait pas le dire à l'heure actuelle. L'ouvrage de Radcliffe-Brown de 1922 sur les Andamanais ne permet pas de retrouver des traces des pratiques qui leur sont imputées par Ibn Battûta et les autres. Quant à la côte birmane, au sud du Bengale, elle fait partie, à l'époque, du royaume Arakan, qui ne sera conquis par les Birmans qu'au XVIII^e siècle. Ce royaume est bouddhiste et se trouve bien infiltré par des colonies musulmanes au XIV^e siècle. Au passage d'Ibn Battûta, la capitale était Launggyet située à l'intérieur des terres et ^{p041} relativement proche de Chittagong. Tout cela ne correspond pas du tout à la description donnée par le texte. Le bouddhisme se prête mal aux mœurs citées. Les colonies musulmanes seraient sûrement mentionnées par l'auteur. Or elles ne le sont pas. La capitale n'est ni au bord de la mer ni distante de dix jours de Chittagong. Toutefois, le royaume Arakan, à l'époque, n'occupe pas toute la côte jusqu'au cap Negrais, puisque la ville de Sandoway et sa région ne furent conquises par les Arakanais que peu après 1434. Mais les renseignements sur l'état de cette région au début du XIV^e siècle nous manquent.

En réalité, les choses peuvent être encore plus compliquées. En effet, le fond réel, s'il y en a un, de la légende des hommes à tête de chien a pu se forger à partir des Krao, les hommes velus de la Birmanie que Yule rencontra à la cour des rois birmans à Ava et dont un exemple, une femme Krao, fut exhibée entre 1883 et 1887 à Londres,

Berlin et Paris, donnant lieu à une littérature abondante, plus ou moins savante. Il s'agirait donc d'une première interférence birmano-insulaire située à la racine du mythe, doublée d'une seconde au niveau du texte d'Ibn Battûta. Il serait toutefois plus prudent de dire, pour conclure, que la plus grande partie du travail reste encore à faire dans ce domaine.

Après ce périple incertain, Ibn Battûta nous ramène sur la terre ferme, dans le premier royaume musulman de Sumatra. Ici aussi, les problèmes ne manquent évidemment pas, mais on peut partir de la certitude que les informations de l'auteur se rapportent, cette fois-ci, à un seul endroit, celui qui est visité.

L'islam pénètre pacifiquement Sumatra, véhiculé par des marchands, peut-être ceux que les Cingalais appellent *chulia*, terme qui est utilisé à l'origine pour les shi'ites. ^{p042} Effectivement, la *Chronique des rois de Pasei*, premier texte musulman indonésien, nomme l'ancêtre de la colonisation islamique Merah Silu. Les premiers indices de cette colonisation datent de la fin du XIII^e siècle. Les chroniques chinoises mentionnent, en 1282, une ville, appelée Sa-mu-tu-la, dont le souverain envoie à la cour de Pékin deux émissaires, nommés Husain et Suleiman. Dix ans plus tard, Marco Polo mentionne bien le royaume de Samudra, dans lequel il dit avoir séjourné pendant cinq mois. Mais ces habitants-là « sont idolâtres, sauvages et ont riche et grand roi ». Pour Marco Polo, la colonisation musulmane concerne un autre royaume, celui de Ferlec, correspondant à la ville actuelle de Peureulak, située à l'est des sites probables de Samudra. Or c'est à cette dernière qu'appartient le sultan Malik al-Salih dont la pierre tombale, datée de l'année 1297, constitue la première trace matérielle de la présence d'une puissance musulmane dans l'île.

Le plus grand nombre de problèmes dans ce domaine sont posés par la localisation de Samudra, capitale du royaume qui donnera ensuite son nom à l'ensemble de l'île, puisqu'aussi bien Marco Polo qu'Ibn Battûta l'appellent encore Java. La *Chronique des rois de Pasei* nous présente Merah Silu et ses descendants se déplaçant progressivement vers l'est, tout au long de la côte nord de l'île. Ils s'installent d'abord à Samalanga, probablement à la limite est du royaume de

Lambri, qui occupe la pointe nord-ouest de l'île. La *Relation de la Chine et de l'Inde* du IX^e siècle appelle Lambri l'île de Sumatra, et Marco Polo mentionne également ce royaume. Les colons musulmans se déplacent ensuite à Bireuen et enfin à Peusangan où ils font souche. Ce dernier nom est aujourd'hui celui d'une rivière, la plus importante de la région. C'est sur l'estuaire de cette rivière qu'on devrait trouver la première Pasei, Samudra étant située un peu plus en amont et sur la rive opposée. Malik al-Salih aurait partagé, à sa mort, son territoire entre ses fils Malik al-Muhammad et Malik al-Mansur, ^{p043} donnant ainsi naissance à deux royaumes : celui de Samudra et celui de Pasei. Le premier de ces souverains aurait porté le titre de Malik, al-Zahir hérité par ses successeurs. Ainsi le Malik al-Zahir d'Ibn Battûta semble être le fils de Malik al-Muhammad, Ahmad, qui régna à partir de 1326 et jusqu'en 1360.

Un royaume musulman actif dans le domaine du commerce et dans celui du prosélytisme ne manquerait pas d'inquiéter la puissance principale de la région, l'empire javanais de Madjapahit. Une question d'alliance matrimoniale, diversement racontée par la *Chronique* et par Ibn Battûta, donna le prétexte d'une invasion de Madjapahit qui aboutit à la destruction de la capitale. Ahmad mena alors sa cour vers un nouvel emplacement situé plus à l'est, sur la rivière actuelle de Pasei. Ce déplacement doit être postérieur à 1326, date de l'avènement d'Ahmad, et antérieur à l'arrivée d'Ibn Battûta en 1346.

Notre auteur a dû arriver dans son premier passage à Samudra vers la fin du mois de janvier 1346. Il quitte la ville quinze jours plus tard afin de profiter des derniers vents sud-est pour la traversée du détroit de Malacca, avant que les moussons nord-est du mois de mars puissent le conduire vers la Chine.

Le voyage en Chine d'Ibn Battûta ne peut être interprété que comme une synthèse d'observations directes, d'informations recueillies et d'un fond de géographie légendaire. Cette synthèse nécessite, afin de pouvoir être opérée, une déformation volontaire de la réalité dans le temps et dans l'espace. La première étape de cette opération de déformation est constituée par Qaqualla.

Ibn Battûta longe pendant vingt et un jours (on reviendra sur ce problème de temps) les côtes de Sumatra ^{p044} pour aboutir à Mul-Djava, dans la ville de Qaqulla. Les premiers traducteurs français, en rendant Mul-Djava par « Java primitive », et pensant peut-être à Marco Polo qui appelle Sumatra « Java la Mineure », ont supposé qu'il s'agissait de l'île de Java. Or toutes les interprétations ultérieures, en traduisant Mul-Djava par « Java principale » ou « Java continentale », s'accordent pour désigner la péninsule malaise qui semble être à l'époque sous la domination de l'empire javanais de Madjapahit. Le fait qu'on ne dispose pas, dans la littérature arabe, de nom spécifique désignant l'ensemble de la péninsule rend plus plausible l'appellation d'Ibn Battûta, la seule caractéristique pouvant qualifier la péninsule étant son appartenance à Java.

Les choses se compliquent lorsqu'Ibn Battûta trouve sur cette péninsule une ville appelée Qaqulla qu'il décrit comme une cité importante. Le nom Qaqulla apparaît souvent dans les textes des géographes arabes en tant que nom d'un pays ou d'une ville et comme lieu de production du bois d'aloès, d'ambre gris ou de soie. Le site doit être le même que celui du Ka-ku-lo des textes chinois. Or, aussi bien dans les textes arabes que chinois, Qaqulla se trouve située après Kala ou Kob, en remontant la côte occidentale de la Malaisie vers le nord. Kala a été identifiée à la région de l'isthme de Kra, à la frontière actuelle de la Birmanie et de la Thaïlande. Il faudrait alors chercher Qaqulla plus au nord sur la côte birmane, entre l'isthme de Kra et Martaban, cette dernière ville étant connue à l'époque pour ses jarres.

Ibn Battûta place alors un nom connu sur un lieu situé sur son itinéraire et qu'on doit localiser entre Malacca et Singapour. Une inscription trouvée à Malacca, et datant probablement de 1356, mentionne un « roi du pays d'or » se déclarant indépendant des Javanais. Ibn Battûta a donc pu visiter un premier établissement à Malacca en lui superposant le nom de Qaqulla, mais l'hypothèse reste encore très faible. ^{p045}

Au-delà de Singapour, l'itinéraire maritime vers la Chine remonte la côte est de la péninsule malaise, puis traverse la mer de Chine jusqu'au delta du Mékong pour remonter la côte vietnamienne. C'est ce trajet lointain que notre auteur décide de transformer en périple extraordinaire en faisant intervenir un certain nombre d'éléments. L'un

d'entre eux est la prolongation de la durée de la traversée. D'après les itinéraires chinois, aussi répétitifs que précis, deux mois seraient suffisants pour l'itinéraire Samudra-Zaitun (Quanzhou). Or Ibn Battûta compte trois mois et demi et exactement le même nombre de jours pour l'aller et le retour, tout en insistant sur la facilité du premier voyage et la difficulté du second. Parallèlement, si l'on accepte la durée donnée par Ibn Battûta, cela raccourcit considérablement son séjour en Chine, et rend impossible toute excursion au-delà de Zaitun.

A cet allongement de la traversée, d'autres éléments s'ajoutent par petites touches ; la mer lente, la teinte rougeâtre de l'eau et enfin l'inévitable oiseau Rokh s'élevant comme une montagne à l'horizon. Pour peu, on se croirait dans Les Aventures d'Arthur Gordon Pym de Poe. Cette superposition d'éléments réels et légendaires trouve toutefois son couronnement dans la description du pays de Tawalisi.

Les recherches déjà effectuées sur cette partie du texte permettent d'avancer une localisation précise. Le pays de Tawalisi, « mot qui est le nom du roi de cette contrée », peut s'identifier, à travers le titre de *taval* porté par ses rois, avec le Champa, situé au centre-sud du Vietnam actuel, entre les villes de Qui-nhon et de Phan-rang. Le port de Kaylukari serait la capitale de la province sud de ce royaume, correspondant à l'actuelle Phan-rang, l'ancienne Panduranga, à proximité de laquelle se trouve un site portant le nom d'un roi du XII^e siècle, Po Klong Garai. Po est un titre honorifique et ^{p046} Klong, Ko-lun en chinois, désigne les rois et les princes des royaumes du Sud. Ko-lun Garai donnerait alors Kaylukari. Ce site semble avoir été florissant lors du passage d'Ibn Battûta, et le fait qu'il servait comme apanage au prince héritier confirme le récit. Toutefois, cette identification laborieuse ne suffit pas à résoudre le problème. Le Champa est une étape ordinaire sur la route de la Chine, connue par les géographes arabes sous le nom de Sanf, et même Panduranga pourrait se cacher sous le vocable Kundrang de la *Relation de la Chine et de l'Inde* du IX^e siècle. Des inscriptions islamiques datant de 1039 ont été également retrouvées dans la région de Phan-rang. Pourquoi alors Ibn Battûta s'évertue-t-il à obscurcir une localisation pour laquelle des repères clairs semblent pourtant exister ? On pourrait répondre : par ignorance. Ne connaissant pas les termes utilisés par les géographes arabes, il en serait réduit à grappiller des mots auprès des matelots et des indigènes dont il ne parle pas la langue. On aurait pu croire à cette ex-

plication s'il n'y avait pas cette histoire de reine, guerrière et turque de surcroît, mais là on est plutôt tenté de penser qu'Ibn Battûta brouille volontairement les pistes pour pouvoir placer sans danger son royaume des femmes. Ce que l'on sait du Champa suffit à écarter toute éventualité d'une reine flanquée d'une armée féminine ainsi que toute présence turque. Les Maldives étant démystifiées par l'islam, il fallait chercher le royaume des femmes plus loin, et notre auteur préfère le placer au Vietnam. Pourquoi ? On n'en sait rien. Et pourquoi une reine turque ? Parce que c'est chez les Turcs et les Mongols qu'Ibn Battûta a pu rencontrer les femmes les plus libres. D'ailleurs, une des femmes d'Uzbek Khan ne s'appelait-elle pas Ordudja comme la reine de Tawalisi ? De plus, ce sont les femmes guerrières mongoles qui constituent la réalité la plus proche du mythe des Amazones. L'Aiyaruk de Marco Polo, « cette damoiselle [...] si forte que tout le royaume n'avait damoiseau ni valet qui la pût vaincre », n'était-elle déjà pas un prototype ? p047

Plusieurs auteurs ont mis en doute le voyage d'Ibn Battûta en Asie du Sud-Est et en Chine. Il est vrai que les questions posées par cette partie du récit sont innombrables, mais rien ne nous oblige à tout admettre ou à tout rejeter a priori. Le récit de Sumatra pourrait difficilement être mis en cause, et c'est les invraisemblances mêmes de celui de Tawalisi qui prouvent le passage d'Ibn Battûta dans ces parages. De même, on n'a aucune raison, de mettre en doute le séjour de notre auteur à Zaitun, l'actuelle Quanzhou, grand port du commerce chinois avec l'Occident. Un des personnages cités dans le texte, le cheikh Burhan al-din, se retrouve dans les chroniques chinoises, et l'origine persane des autres personnes rencontrées concorde avec la présence d'une forte colonie iranienne dans cette ville. C'est surtout au-delà de Quanzhou que les problèmes se posent. Examinons la question en commençant par ses aspects chronologiques qui sont finalement les plus simples. Pour le départ, nos limites sont fixées en mars 1346 par le début des moussons nord-est, et pour l'arrivée par la fête de la Rupture du jeûne commémorée à Quilon le 14 janvier 1347. Si on accepte les 103 jours du trajet en mer de Chine, comme l'auteur l'affirme, Ibn Battûta aurait dû arriver à Quanzhou à la fin mai 1346 et repartir une dizaine de jours plus tard. Si, par contre, on réduit, pour les raisons expliquées plus haut, cette durée à deux mois pour l'aller, et autant

pour le retour, l'auteur peut arriver à Quanzhou dès le début avril et dispose, cette fois, de près de quatre mois pour son séjour, puisqu'il repartirait alors début août. Ce séjour exclut le voyage à Pékin. Or c'est celui qui contient les plus grosses invraisemblances. Il reste alors deux voyages possibles : celui de Canton, d'une durée de soixante-dix jours, et celui de Khansa (Hangzhou), de quatre-vingt-seize jours, l'un excluant évidemment l'autre. On serait tenté de pencher pour le second. Le premier ^{p048} implique une navigation fluviale qui est en réalité impossible dans la plus grande partie du trajet et les renseignements géographiques donnés sur l'arrière-pays de Canton sont complètement fantaisistes. Or, pour le voyage de Hangzhou, on peut imaginer un premier trajet mi-terrestre mi-fluvial jusqu'à Nanchang (la Kadjenfu d'Ibn Battûta) et ensuite un itinéraire exclusivement fluvial, par le lac de Poyang, le Yangtzé et le Grand Canal jusqu'à Hangzhou, trajet peut-être un peu détourné, mais qui présentait assurément plus de confort et probablement plus de sécurité. De même, la mention de la rencontre d'un compatriote à Kadjenfu, dont le frère sera vu plus tard à Sidjilmasa, constitue un témoignage qui va dans le sens de cette hypothèse.

Toutefois, quelle que soit la réalité de l'itinéraire d'Ibn Battûta en Chine, il reste que son texte demeure vague, imprécis et nous apprend peu de choses sur le pays, si ce n'est l'importance des colonies musulmanes de certaines villes. Le texte contient toute une série de généralisations abusives qui cherchent à étendre à l'ensemble du pays quelques observations ou informations recueillies à Quanzhou et ses environs. Ibn Battûta perd encore ici ses moyens d'observation et d'interprétation comme ce fut le cas à Constantinople, et la raison en est la même : en dehors du monde musulman, l'espace perd pour lui sa lisibilité. Il l'avoue, d'ailleurs, en disant : « La Chine, quoique belle, ne me plaisait pas ; au contraire, mon esprit y était fort troublé, en pensant que le paganisme dominait dans cette contrée. » Ce qui ne l'empêche pourtant pas de placer son plus beau morceau d'hagiographie légendaire à Canton, au cours d'un voyage assurément imaginaire.

On ne dira rien sur le voyage à Pékin, chronologiquement impossible et manifestement imaginaire. De plus, il apparaît comme quasiment impossible qu'Ibn Battûta, ayant perdu ses compagnons, ses cadeaux et ses documents, ait pu convaincre la bureaucratie chinoise ^{p049}

de sa qualité d'ambassadeur. Il a donc dû rester quelques jours à Quanzhou et ensuite voyager, peut-être avec des marchands musulmans, jusqu'à Hangzhou, dernière ville possédant, d'après ses dires, une colonie musulmane. Enfin, de retour à Quanzhou, il s'embarque au début du mois d'août 1346 pour le grand retour.

LE RETOUR ET L'ESPAGNE

[*Retour à la Table des Matières*](#)

On ne sait pas si Ibn Battûta partit pour la Chine avec l'espoir d'être reconnu comme ambassadeur et de se faire dédouaner auprès de Muhammad Tughluk en accomplissant sa tâche. Il aurait pu ainsi retrouver une sinécure dans le pays où il avait passé les plus aisés sinon les meilleurs moments de sa vie. Mais ses espoirs ont été apparemment déçus. Ibn Battûta s'arrête au retour pendant deux mois à Samudra (octobre-novembre 1346) et repart pour l'Inde. Il arrive à Quilon quelques jours avant la fête de la Rupture du jeûne en janvier 1347 et passe plus de deux mois dans les parages, à Quilon et à Calicut, en se demandant s'il doit rentrer chez Muhammad Tughluk. Mais les nouvelles qu'il reçoit ne sont pas bonnes. Le souverain, de plus en plus furieux de l'ingratitude de son peuple, se bat seul contre tous, et ce n'est sûrement pas le moment de se présenter devant lui pour avouer un échec. Il est également proscrit des Maldives et on n'entend plus parler du sultan de Honavar. Il ne lui reste donc plus que le chemin du retour.

On connaît déjà une grande partie des faits concernant le voyage du retour d'Ibn Battûta, puisqu'ils ont été relatés à l'occasion de son premier passage en ces lieux, dans les tomes précédents. Il débarque à Zhafar, au sud de l'Arabie, dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 1347. De là, il longe la côte sud de la péninsule arabe pour aboutir à Hormuz. Là, Qutb al-din Tehemten est en lutte contre ses neveux, comme cela a été ^{p050} décrit dans le deuxième tome. Ensuite, il passe en territoire iranien et traverse la province de Lar pour arriver à Shiraz. C'est là qu'il recueille toutes les informations concernant Abu Ishak, présentées dans le premier tome. De même il doit repasser

à Idhadj, la capitale des atabeks de Lur, parce que c'est de cette époque que date sa rencontre avec le sultan Afrasiyab, à l'occasion de la mort du fils de ce dernier. Enfin il revient par Basra, Kufa et Hilla à Bagdad où il arrive en janvier 1348. Cheikh Hassan, dit le Grand, le Djalairide, s'est installé, à la suite des luttes racontées dans le premier tome, comme souverain à Bagdad, mais continue à guerroyer contre les Tchobanides et contre leurs alliés en Iran. Ibn Battûta reste assez peu dans cette ville et part pour Damas. Il avait laissé là-bas, en 1330, ou 1332, une épouse enceinte et vient prendre de ses nouvelles. Or l'enfant est mort depuis douze ans et de la femme il n'en est même pas question. La situation paraît trouble à Damas et la disette menace. Il quitte alors la ville fin mars 1348 pour une tournée en Syrie. Il est fort probable qu'une grande partie des villes, notamment celles du Nord, décrites comme si elles avaient été visitées en 1326, ne le furent qu'à cette occasion. Il aboutit enfin à Alep, où la nouvelle de l'arrivée de la grande peste le surprend au début du mois de juin. Il navigue alors, indemne, à travers les centaines de milliers de morts de la Peste Noire le long de la Syrie jusqu'à Alexandrie et de là atteint Le Caire vers la fin septembre 1348.

En revenant vingt ans après dans les terres centrales de l'islam, Ibn Battûta retrouve une situation bien pire que celle qu'il avait laissée. L'empire ilkhanide, qui avait réuni tant bien que mal pendant près d'un siècle le Moyen-Orient sous la paix mongole, avait éclaté en une quinzaine de petits États qui se livraient une guerre sans merci. A l'ouest, l'empire mameluk venait de se réveiller brusquement de la période paisible de Malik Nasir. Le souverain meurt dans son lit en juin 1341 et ^{p051} désigne comme successeur son fils Malik Mansur Abu Bakr, âgé de vingt ans. Il paraît déjà trop âgé aux yeux des émirs qui l'exilent deux mois plus tard et l'assassinent. A son frère Malik Ashraf Kudjuk, âgé de sept ans, qui monte sur le trône le 7 août 1341, les gouverneurs des provinces syriennes opposent un autre de ses frères, Malik Nasir Ahmad, devant lequel on prête serment le 19 mars 1342, après qu'une émeute eut provoqué l'éviction de Kudjuk. Le nouveau sultan vide le Trésor et va s'installer à Karak, en Syrie. Les officiers du Caire reconnaissent alors le 17 juin un autre de ses frères, Malik Salih Ismail. Celui-ci résiste plus longtemps aux émirs mais succombe à la maladie, le 23 juillet 1345. Un cinquième frère, Malik Kamil, lui succède. En essayant de mettre de l'ordre aux affaires de

l'État il monte contre lui les fonctionnaires qui le déposent le 21 septembre 1346 et appellent son frère Malik Muzaffar, connu comme collectionneur de pigeons dont les cages luxueuses faillirent ruiner le trésor. Étranglé à son tour, le 16 décembre 1347, il laisse sa place au septième fils de Malik Nasir, Malik Nasir Hasan, qui ne doit la durée exceptionnelle de son règne — quatre ans — qu'à la grande peste qui paralyse les initiatives quand elle n'emporte pas les conspirateurs. Il sera forcé d'abdiquer, le 11 août 1351, pour que lui succède un autre de ses frères.

Ibn Battûta arrive au Caire au cours du règne de Malik Nasir Hasan et repart aussitôt pour La Mecque afin d'accomplir son dernier pèlerinage. De là il retourne au Caire au début de l'année 1349 d'où il décide enfin de rentrer dans son pays ayant appris, comme il le dit, qu'Abu Inan, le sultan marinide, avait réunifié le Maghreb. Cela nous ramène à un autre point chaud de l'époque, l'Afrique du Nord. p052

A son départ, en 1325, Ibn Battûta, avait laissé trois royaumes en Afrique du Nord : celui des Marinides au Maroc, celui des Abd al-Wadites qui régnaient à partir de Tlemcen sur l'ouest de l'Algérie actuelle et celui des Hafsides en Ifriqiya, groupant la Tunisie, l'Est algérien et la plus grande partie des côtes libyennes actuelles. Le subtil équilibre d'alliances qui régissait leurs rapports fut rompu en 1337 avec la conquête de Tlemcen par les Marinides et l'effacement provisoire des Abd al-Wadites. Les deux puissances majeures du Maghreb et de l'Ifriqiya se trouvèrent alors face à face et le conflit n'a pu être retardé que par la défaite du Marinide Abu'l Hasan, battu par les Espagnols en 1340, et par la personnalité du souverain hafside de Tunis Abu Yahya Abu Bakr. Or cette personnalité commençait à s'éclipser, dès 1343, par la montée du chambellan Ibn Tafraguin, qui semble avoir joué dès le début la carte Marinide. A la mort du souverain hafside, en 1346, Ibn Tafraguin devient tout-puissant sous le règne du fils d'Abu Yahya, Abu'l Abbas Ahmad. L'assassinat de ce dernier en 1347 donne le signal de la conquête d'Ifriqiya par les Marinides, conquête qui se fait sans trop de difficultés, après le ralliement d'Ibn Tafraguin, et des puissants cheikhs provinciaux comme les Ibn Mekki, seigneurs de Gabès et de Djerba.

Or cette domination marinide berbère ne semble pas plaire aux tribus arabes de l'Ifriqiya, et le mécontentement s'accumule après une

première distribution de cadeaux. L'insurrection éclate au début de l'année 1348 et Abu'l Hasan quitte Tunis en mars, pour marcher contre les rebelles. Une rencontre près de Kairouan, le 3 avril 1348, se termine par la déroute des Marinides. Abu'l Hasan s'enfuit dans Kairouan assiégée par les tribus ; la population de Tunis se soulève et enferme les Marinides dans la citadelle ; un prétendant hafside, Abu'l Abbas al-Fadl, s'empare de Constantine et de Bougie ; enfin les princes marinides se soulèvent au Maghreb, dont Abu man, le fils d'Abu'l Hasan, à ^{p053} Tlemcen. Ibn Tafraguin change de camp et se trouve chargé par les tribus de réduire la citadelle de Tunis, mais il préfère s'éclipser prudemment et partir pour Alexandrie en juin-juillet 1348. Ibn Battûta, qui arrive dans cette ville à la même date, ou un peu plus tard, a l'occasion d'apprendre les nouvelles du Maghreb, ce qui le décide probablement à aller faire un pèlerinage à La Mecque, le temps que les choses se clarifient.

Après la fuite d'Ibn Tafraguin, Abu'l Hasan arrive à redresser partiellement la situation en soudoyant les tribus et en distribuant de nouvelles charges aux Hafsides. Mais la situation à l'ouest paraît définitivement compromise. Son fils Abu Inan, révolté à Tlemcen, cherche dans un premier temps à récupérer le noyau du royaume marinide. Il se trouve ainsi obligé, en échange de leur soutien, de restituer Tlemcen aux Abd al-Wadites, et part pour la conquête de Fez, occupé par un autre prétendant. Après avoir ainsi réuni le domaine ancestral en automne 1348, Abu Inan envoie les anciens possesseurs hafsides des fiefs de Constantine et de Bougie, qui se trouvaient près de lui, récupérer leur bien, à condition qu'ils se tiennent à ses ordres et qu'ils empêchent son père de revenir au Maghreb. Cette opération, qui s'accomplit à la fin de l'année 1348, ou au début de l'année suivante, entraîne deux conséquences. Premièrement, Abu Inan contrôle désormais le Maroc et l'Algérie actuels, et deuxièmement l'ancien occupant de Bougie et de Constantine, Abu'l Abbas al-Fadl — qui est aussi le principal prétendant au trône hafside —, resté sans emploi, s'en va rameuter les cheikhs d'Ifriqiya contre Abu'l Hasan afin de récupérer ses possessions.

C'est probablement cette situation qu'apprend Ibn Battûta à son retour au Caire, après le pèlerinage du printemps 1349. Cela explique sa phrase sur la réunification des choses dispersées par Abu Inan. Il ne s'agit pas là de la réunification de l'Afrique du Nord opérée en 1347

par Abu'l Hasan, mais de la reconstitution par ^{p054} Abu Inan du royaume marinide, qui risquait de partir en éclats, à la fin de l'année 1348. Notre auteur part alors pour offrir ses services à ce dernier. Or il doit passer par Tunis où règne toujours Abu'l Hasan ; d'où la subtilité courtisane du titre du passage suivant, qui nomme Abu'l Hasan sultan de Tunis. Effectivement, ce dernier ne possède que cette ville au cours de l'année 1349.

Ibn Battûta arrive en mai à Djerba, chez les Ibn Mekki, qui sont sur le point, si cela n'est déjà fait, de changer de camp. Mais la dimension de notre personnage est trop petite pour pouvoir être affectée par les querelles des grands. Il reste un moment auprès d'eux et traverse ensuite, « après beaucoup d'ennuis », les rangs arabes qui assiègent Tunis pour le compte d'al-Fadl, et entre dans la ville.

La situation n'est pas brillante pour les Maghrébins dans cette ville, et Ibn Battûta doit la quitter vers le mois de septembre, en empruntant un navire catalan qui fait escale en Sardaigne avant de débarquer à Ténès, sur la côte algérienne. De là, il se rend à Tlemcen où il visite la tombe d'Abu Madyan, le père du soufisme maghrébin et compagnon d'Ahmad bin Rifai, dans la mouvance duquel on trouve notre auteur depuis le début de ses pérégrinations. Enfin, il se rend à Fez sans passer par sa ville natale, Tanger, où il arrive en novembre 1349.

Pourtant les choses sont bien loin d'être calmées dans le Maghreb. Abu'l Hasan, bloqué à Tunis, abandonne cette ville à un de ses fils en décembre 1349 et tente de regagner l'Ouest par la mer, afin de récupérer son royaume. Tunis ne tardera pas à se rendre aux Hafsides, qui restaurent ainsi leur pouvoir, tandis qu'Abu'l Hasan, après avoir essuyé une tempête, débarque à Alger et essaie de réunir ses forces. Mais un premier engagement contre les Abd al-Wadites, renforcés à ^{p055} l'occasion par des contingents marinides, lui est défavorable et il s'enfuit dans le désert, à Sidjilmasa, vers le début de l'année 1350, tandis que son fils se prépare à marcher contre lui. Pendant ce temps, Ibn Battûta, qui a dû passer le Ramadhan à Fez, se rend enfin à Tanger pour visiter la tombe de sa mère. Il va ensuite à Ceuta où il reste jusqu'au printemps, ou l'été, 1350. C'est au cours de cette période, en mai, qu'une dernière bataille entre le fils et le père marinide se termine par la défaite définitive de ce dernier. Enfin, notre auteur, guéri

de sa maladie qui l'avait immobilisé à Ceuta, décide de traverser le détroit pour une visite en Andalousie.

L'Espagne musulmane de l'époque était constituée par l'équivalent des provinces actuelles de Malaga, Granada et Almería, ainsi que d'une partie de celle de Cadix. Ces territoires étaient partagés entre le royaume de Grenade et les Marinides. Les Andalous, n'arrivant pas à tenir tout seuls leurs domaines contre le royaume de Castille, se trouvaient dans l'obligation d'en abandonner une partie aux Marinides, en contrepartie de leur protection. Ainsi, les Nasrides de Grenade cédaient en 1319 aux Marinides Algésiras, Ronda, Jimena et Marbella auxquelles ces derniers venaient d'ajouter, en 1333, Gibraltar, détenu depuis 1309 par les Castellans. Ils perdaient par contre Algésiras en 1342, après la bataille de Tarifa en 1340. Gibraltar était alors solidement fortifiée comme une tête de pont, indispensable pour le maintien des dernières possessions musulmanes en Espagne.

La situation en était là lorsque Alphonse XI, le vainqueur de Tarifa, mourut le 20 mars 1350, emporté à son tour par la peste. L'espoir que la disparition de cet adversaire de l'islam a dû faire renaître dans les rangs musulmans n'est sûrement pas étranger à la décision d'Ibn Battûta de traverser le détroit, puisqu'il nous fait part de son désir de participer à la guerre sainte, malgré son âge — il avait quarante-six ans à l'époque — et son ^{p056} passé qui ne paraissaient pas le disposer à ce type d'exercices. Toutefois, son objectif principal devait être Grenade, perle qui manquait encore à sa collection, mais aussi lieu où il espérait trouver une audience attentive au récit de ses exploits.

Ses espoirs devaient être déçus, mais on peut se demander s'il s'en est vraiment rendu compte. Cas unique de ces trente années de pérégrinations : deux témoins laissent par écrit leurs impressions sur le récit fait par notre voyageur, pendant deux jours et une nuit d'été, à Grenade, dans le jardin d'Abu'l Kasim Muhammad, devant un parterre distingué de personnalités andalouses. Le premier est Ibn Dju-zay, le rédacteur, qui est à l'évidence admiratif, mais, devenant en quelque sorte l'alter ego de l'auteur, il ne peut être considéré comme témoin extérieur. L'autre est le cadi d'Almeria, « la rareté du temps, la merveille de l'époque », Abu'l Barakat al-Balfiqi, qui laissa une petite notice reprise par un de ses élèves dans un recueil biographique. Balfiqi donne dans cette notice un petit résumé biographique d'Ibn Battû-

ta et continue : « [...] ses pérégrinations étaient du genre de celles qu'accomplissent les soufis, dont il avait l'aspect extérieur et la vocation. Puis il regagna le Maghrib et accomplit un voyage dans la péninsule d'al-Andalus. Là, il fit des récits sur ce qui se passait en Orient et sur le profit qu'il avait retiré de ses relations avec les habitants, mais on le considéra purement et simplement comme un menteur. Je le rencontrai à Grenade. Nous passâmes une nuit ensemble dans le jardin d'Abu'l Kasim Ibn Asim dans la bourgade de Nabla. Ce soir-là et la journée précédente, il nous parla des régions orientales et autres qu'il avait parcourues. Il nous apprit, ainsi, qu'il était entré dans la grande église de Constantinople, que ce temple avait l'étendue d'une vraie ville et qu'une toiture le recouvrait tout entier ; il y avait, d'après lui, dans cette église, douze mille évêques. » p057

Il est évident que pour les vieux savants de la vénérable Grenade — Balfiqi avait quatre-vingt-quatre ans à l'époque — tout ce qu'ils ne connaissaient pas ne pouvait être que mensonges, mais on peut également soupçonner notre auteur d'avoir moins de retenue dans ses paroles que dans ses écrits, puisque, dans son texte, il dit, par exemple, ne pas avoir pénétré à l'intérieur de Sainte-Sophie de Constantinople. Quoi qu'il en soit, ce petit texte est important, surtout parce qu'il définit le statut social d'Ibn Battûta, en l'excluant du rang des savants et des lettrés, malgré l'aspiration constante de notre homme à en faire partie, et en le classant dans celui des soufis ou mystiques. Cela justifie l'intérêt qu'on a porté tout au long de ce travail à l'itinéraire mystique d'Ibn Battûta.

On ne possède pas de dates sur l'excursion andalouse d'Ibn Battûta. Elle a dû toutefois être assez brève. Il sera sans doute de retour au Maroc au courant de l'été 1350 où il restera, en partageant son séjour entre Ceuta, Asilah, Salé et Marrakech, jusqu'au début de l'année 1352.

LE VOYAGE AU SOUDAN

[*Retour à la Table des Matières*](#)

Au début de l'année 1352, Ibn Battûta serait chargé par le sultan du Maroc d'une mission auprès du royaume noir du Mali. On ne connaît pas les motifs de cette mission, mais, vu le contexte de la rédaction du récit — deux ans après le retour du Mali et dans la cour du même sultan —, on ne peut douter de sa véracité. On pourrait même en deviner le motif. Après la mort de son père, en juin 1351, Abu Inan, libéré des contraintes internes, se prépare à reprendre la conquête de l'Afrique du Nord, en commençant par les Abd al-Wadites de Tlemcen. Les préparatifs débutent dans les premiers mois de l'année 1352 et l'opération s'achève par l'occupation de Tlemcen en mai-juin 1352. Or cette ville est ^{p058} un des points majeurs de l'aboutissement des routes commerciales, acheminant l'or et les esclaves soudanais. Des négociants musulmans, installés à Tlemcen et au Mali, contrôlent ce commerce, auquel les souverains maghrébins participent souvent directement. Le détournement du commerce saharien au profit du Maroc était un des objectifs majeurs des Marinides. C'est dans ce cadre qu'il faut placer leurs luttes avec les Abd al-Wadites, et la mission d'Ibn Battûta, lancée en même temps que les préparatifs pour la conquête de Tlemcen, ne doit pas être étrangère à ces préoccupations.

Le commerce saharien constitue, à l'époque, un des rouages essentiels du commerce mondial. Le Sahara fonctionne comme une vaste mer, réunissant plutôt que séparant les pays riverains, dont les intérêts sont, le plus souvent, complémentaires. Le célèbre or du Soudan, extrait, en ce qui concerne l'ouest de cette région, dans les bassins du haut Niger et du haut Sénégal, est échangé, avec le Maghreb, contre des tissus, des métaux, des armes, des chevaux et autres objets de consommation et de parure, comme la verroterie vénitienne ou les cauris des Maldives. Le métal jaune traverse ensuite la Méditerranée pour aboutir dans les cités italiennes et catalanes. Il s'injecte de là dans un deuxième circuit, celui de la route de la soie et des épices, qui le conduira à travers le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'océan Indien, vers l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la Chine. Le Soudan est donc la source de l'or et c'est ce produit qui constitue, avec les esclaves et le

sel dans une moindre mesure, le ciment des grands empires qui s'y édifient.

L'espace saharien véhicule, en même temps que les marchandises, les idées et les religions. La transmission se fait essentiellement par les Berbères, qui dominent le désert. Ils vont même tenter une fois, vers le milieu du XI^e siècle, de réunir à travers le mouvement Almoravide, les deux rives en un seul empire. Ce sera une tentative sans lendemain. Le Nord restera aux mains des royaumes ^{p059} berbères ou arabes) le Sud sera dominé par les empires noirs, et entre les deux circuleront les caravanes des Touareg, véhiculant l'or, les esclaves et l'islam.

Les Omayyades avaient essayé d'entreprendre une conquête en règle du royaume de Ghana, lequel contrôlait au VIII^e siècle l'Ouest soudanais. Mais la tentative échoua. L'islam s'infiltra donc progressivement, souvent sous sa forme « hérétique », kharidjite, après la dispersion au IX^e siècle des premiers royaumes Ibadites du Maghreb. Le mouvement Almoravide, et à sa suite le mouvement Almohade, se présentèrent alors comme une contre-réforme visant à restaurer la pureté originelle de l'islam. Ainsi, l'« orthodoxie » l'emportera peu à peu, et plus tard le pays soudanais deviendra, avec Tombouctou et Djenné, un des hauts lieux de l'islam.

Dans le domaine politique, l'empire du Ghana, conquis, à la fin du XI^e siècle, par les Almoravides, n'a jamais pu retrouver son ancienne puissance. Sur ses ruines s'éleva, à partir du XII^e siècle, l'empire du Mali, issu du peuple malinké, lequel vivait entre le haut Sénégal et le haut Niger, à la source de l'or. La conversion de ses chefs à l'islam et une invasion qui forgea la cohésion interne conduisirent à la formation d'un État fort. Au début du XIV^e siècle, l'empire atteint son apogée sous Mansa Moussa, qui fera la démonstration historique de sa puissance avec son célèbre pèlerinage à La Mecque de 1324, au cours duquel il dépensa une tonne et demie d'or en poudre, faisant ainsi baisser, pour quelques années, le cours de l'or en Égypte. De son temps, l'empire du Mali contrôle l'ensemble du cours du Sénégal et de la Gambie et tout le haut et moyen Niger, jusqu'aux frontières actuelles du Nigéria.

Cette première moitié du XIV^e siècle est également marquée par une intense activité commerciale. On a mentionné plus haut le développement du commerce des épices de l’Orient. Or celui-ci, toujours déficitaire pour ^{p060} les Européens, réclame chaque jour plus de métal jaune, que ces derniers ne peuvent se procurer qu’en Afrique. Vénitiens, Génois et Catalans sont alors en concurrence pour le contrôle du commerce maghrébin et essaient de profiter des dissensions entre les États de l’Afrique du Nord. Les Marinides, qui sont continuellement en guerre avec les Espagnols à cause de l’Andalousie, préfèrent traiter avec les Italiens qui n’ont que des objectifs économiques. En contrepartie, les Catalans, qui se sont constitué une base maritime aux Baléares en fondant le royaume de Majorque, profitent de la faiblesse des Abd al-Wadites pour s’y infiltrer. Une milice chrétienne, commandée par les Catalans, s’installe à Tlemcen, pour protéger ce royaume contre les Marinides. Mais les chrétiens ne peuvent généralement pas s’implanter dans les villes maghrébines. Ils utilisent pour cela les Juifs. Soit ils envoient des commerçants juifs espagnols, soit ils protègent les juifs maghrébins.

Ces intérêts conflictuels illustrent l’opposition Tlemcen-Fez. La première, placée plus près de la mer, et possédant un port comme Oran, est favorisée par la faiblesse des Abd al-Wadites qui ne sont pas en état d’opérer de prélèvements importants sur les marchandises qui transitent. Tandis que Sidjilmasa, le « port » saharien marinide, nécessite la traversée de l’Atlas pour arriver à Fez, et Fez est encore loin de la mer. D’où la lutte des Marinides pour le contrôle des deux points d’aboutissement du commerce saharien : Tlemcen et Sidjilmasa. Cette lutte politique est également doublée d’initiatives économiques ; les artisans de Fez développent une production de textiles et de maroquinerie pour l’exporter aussi bien vers l’Europe que vers le Soudan. La conquête de Tlemcen par Abu’l Hasan en 1337, en réunissant les exutoires nord du commerce soudanais aux mains d’une seule puissance, amène l’empire du Mali à rechercher des contacts avec les Marinides. Une ambassade faisant route en 1348 vers Tunis apprit à Constantine la défaite de Kairouan. ^{p061}

Au-delà du Maghreb, vers le Sahara, des familles berbères contrôlent le commerce. Leur efficacité, ainsi que leurs richesses, ne sont pas sans rappeler les grands négociants italiens du Proche-Orient à la même époque. On possède des renseignements plus détaillés sur une

de ces familles, les Maqqari. Deux des frères Maqqari, Abu Bakr et Muhammad, se trouvent à Tlemcen où ils échangent les marchandises européennes contre les produits soudanais. Les deux cadets, Abd al-Wahid et Ali, sont à Walata, point de rupture entre le désert et la savane, où les caravanes sahariennes prennent le relais de celles du Mali. Là, ils distribuent les marchandises venues du Nord aux revendeurs locaux et recueillent les produits à envoyer vers le Maghreb. Enfin, l'aîné, Abd al-Rahman, qui était probablement le chef de l'entreprise, résidait à Sidjilmasa, où il organisait les caravanes et recueillait des informations sur les prix et les produits de part et d'autre du désert. La maison Maqqari se chargeait également du maintien de la route du désert en creusant des puits et en payant des guides. Ibn Battûta rencontrera un descendant de la famille, nommé Abd al-Wahid, qui était à l'époque chef de la colonie blanche dans la capitale du Mali.

La route transsaharienne, partant de Sidjilmasa ou de Tlemcen, aboutissait à travers Taghaza à Walata. Taghaza était une mine de sel approvisionnant la plus grande partie du Soudan occidental ; quant à Walata elle constituait, à l'époque, la limite nord de l'empire du Mali. Le transport entre ces points était assuré par les Touareg, les Messufa d'Ibn Battûta, appartenant au groupe berbère de Sanhadja qui donna naissance au mouvement almohade.

Au-delà de Walata, en territoire malien, l'initiative commerciale passe aux Wangara. Il s'agit d'un groupe soudanais noir, appartenant pour la plupart à l'ethnie Soninké et appelé Wangara par les musulmans, tandis ^{p062} que les Malinké, l'ethnie dominante de l'empire malien, les connaissent sous le nom de Dyula. Leur centre opérationnel était situé à Dia, sur une branche du Niger, un peu en aval de l'actuelle Diafarabé et au sud de Tombouctou. L'importance du fleuve Niger ira d'ailleurs en augmentant tout au long du XIV^e siècle jusqu'à ce que Tombouctou remplace progressivement Walata comme point d'aboutissement du commerce saharien au sud du désert. Ce sont les Wangara qui cherchent l'or à ses sources dans la région du haut Niger et même plus tard beaucoup plus au sud, en dehors de l'empire malien, dans la forêt d'Akan, près du golfe de Guinée.

C'est dans ce contexte qu'Ibn Battûta effectue son voyage soudanais. Ce dernier récit est peut-être le meilleur de l'ensemble du texte. L'auteur part cette fois en voyage officiel, dans un pays d'intérêt vital pour le Maroc, et son souverain attend de lui qu'il mette à profit son expérience pour recueillir des informations précises. Par ailleurs, Ibn Battûta reste pour la postérité, le seul témoin oculaire à nous laisser un écrit antérieur aux découvertes européennes, les autres géographes arabes ayant écrit à partir d'informations recueillies.

L'auteur part de Sidjilmasa le 18 février 1352, au milieu des préparatifs marinides pour la conquête de Tlemcen, et arrive à Walata vers le 20 avril. Au-delà, son itinéraire pose des problèmes liés à la localisation de la capitale de l'empire du Mali. A travers une interprétation du texte d'al-Umari, géographe contemporain d'Ibn Battûta, la capitale avait été identifiée avec le village actuel de Niani, sur la Sankarani — la Sansara d'Ibn Battûta —, affluent droit du Niger, formant aujourd'hui la frontière entre la Guinée et le Mali. Or, les fouilles effectuées dans les années soixante par une mission guinéo-polonaise sur le site de Niani ayant été décevantes, une nouvelle localisation fut proposée en ^{p063} 1972, situant cette fois-ci la capitale près du haut cours de la Gambie, dans la province du Mali de la Guinée actuelle. Ce nouveau site étant distant de l'ancien de près de quatre cents kilomètres, à vol d'oiseau et en direction ouest-nord-ouest, l'itinéraire d'Ibn Battûta se trouve considérablement modifié. Toutefois, l'importance accordée ces dernières années par l'historiographie africaine aux sources orales, lesquelles présentent toujours le haut Niger comme le berceau et la demeure de la dynastie malienne, conduit vers le maintien du site de Niani comme localisation la plus probable de la capitale du Mali.

La localisation de cette ville sur les rives du Sankarani ne suffit pourtant pas à résoudre complètement le problème de l'itinéraire, puisque l'étape qui suit Walata, nommée Zaghari par Ibn Battûta, continue d'être controversée. L'identification de Zaghari avec Dia, centre d'activité des Wangara, est plausible. Elle ne semble pourtant pas correspondre à la description, puisque le pays entre les deux étapes est désertique et non boisé comme le décrit Ibn Battûta. Ainsi une autre localisation a été proposée, avec Goumbou, qui a l'avantage de se trouver sur une ligne quasi directe entre Wallata et la capitale du

Mali. Dans ce cas, la prochaine étape, appelée Carsakhou par Ibn Battûta, se situerait sur le Niger entre Segou et Bamako.

Le souverain qui règne sur le Mali à l'arrivée de notre voyageur est Mansa Suleiman (1341-1358), le frère du grand Mansa Moussa (1312-1337) dont le fils Mansa Magha I^{er} (1337-1341) avait été écarté du pouvoir. Cet événement marqua le début d'une longue lutte entre les deux branches de la dynastie. Ibn Battûta mentionne déjà un cousin en sédition, lequel doit être Mari Djata (1360-1373), fils de Mansa Magha qui, après la mort de Suleiman, chassa son fils Qasa et lui succéda. Pendant son règne, « corrompu et tyrannique » selon Ibn Khaldoun, l'empire déclinera et à la fin du siècle perdra son ^{p064} rôle de garant de l'ordre et de la liberté du commerce dans la région.

Les rapports d'Ibn Battûta avec Mensa Suleiman ne sont pas excellents, ce qui paraît étonnant, vu la mission de notre auteur et l'importance du royaume marinide à l'époque. Mais le texte mentionne un banquet de condoléances à l'occasion de la mort d'Abu'l Hasan. Cela laisse deviner que l'empereur malien, qui avait envoyé une ou deux ambassades à ce souverain, tenait à montrer son désaccord sur la façon dont son fils l'avait dépossédé. Finalement, Ibn Battûta restera huit mois dans la capitale du Mali et portera un jugement plutôt critique sur les hommes et les choses sans qu'on puisse affirmer que ce regard soit complètement exempt d'un racisme tout à fait ordinaire.

Quittant, fin février, la capitale malienne, Ibn Battûta descend le Niger jusqu'à Gao, dernière ville de l'empire, à l'ouest, où il arrive au mois de mai. Il partira de là pour Takedda. La localisation exacte de cette ville, située dans l'actuelle province nigérienne de l'Aïr, a fait aussi l'objet de longues controverses. Des approches toponymiques et linguistiques aboutirent à son identification avec Teguidda n'Tesemt, au nord-ouest d'Agadès. Or ce nom signifie Teguidda du Sel, et, s'il existe une exploitation de sel dans cette localité, il n'y a pas trace de cuivre comme l'affirme Ibn Battûta. Quant à l'hypothèse qui cherche à prouver que ce dernier a pris le sel pour du cuivre, elle n'est pas soutenable. Enfin, des fouilles effectuées en 1973-1975 ont pu localiser une industrie du cuivre à Azelik, à vingt-cinq kilomètres au nord-ouest de Teguidda, les mines se trouvant à Azouza, treize kilomètres plus à l'est. Azelik constituait, à l'époque, le centre d'un royaume se-

mi-nomade qui sera détruit au XV^e siècle par celui d'Agadès. Son territoire occupait une zone sensible, située entre deux États, l'Empire du Mali et le royaume du Kanem. Ce dernier s'étendait de part et d'autre de la frontière ^{p065} actuelle du Tchad et du Niger. Fort ancien, il est mentionné par les sources arabes dès le VIII^e siècle. La cohésion des tribus qui le composaient semble avoir été obtenue à travers le principe de la divinité de la royauté, le souverain étant sensé, par exemple, ne pas consommer d'aliments. Des éléments de cette divinisation sont sans doute maintenus après l'islamisation de la dynastie, vers 1025, puisqu'Ibn Battûta nous dira que le roi ne se montre jamais en public et qu'il parle, même à ses proches, de derrière un rideau.

Le royaume de Kanem faisait pendant à celui du Mali pour le commerce avec l'Ifriqiya (à travers les oasis de Ghat et de Ghadamès) et l'Égypte, à cette différence près que le principal produit d'exportation n'était plus l'or mais les esclaves, jeunes filles et eunuques. Les rois du Kanem, chassés à la fin du XIV^e siècle par des ethnies venues de l'est, se réfugièrent à l'ouest du lac Tchad pour fonder le royaume de Bornou qui survécut jusqu'en 1846.

Ibn Battûta aurait été tenté très probablement de prolonger sa route jusqu'à Ndjimi, capitale du Kanem, pour visiter ce roi Idris qui ne montrait jamais son visage, mais Abu Inan le rappela. Il se joignit alors à une caravane transportant six cents filles esclaves et prit le chemin du retour. Il passa probablement par l'est du massif de l'Aïr, et poussa jusqu'à In Ezzane. Là, une partie de la caravane a dû se détacher vers le nord et l'oasis de Ghat, tandis que le groupe suivi par Ibn Battûta traversa en direction nord-ouest le Hoggar et le Touat, pour atteindre Sidjilmasa. Parti d'Azelik le 12 septembre 1353, il arriva dans cette ville trois mois plus tard jour pour jour. Il sera à Fez le 6 janvier 1354. Deux ans plus tard, Ibn Djuzay nous annoncera la fin de la rédaction de cet ouvrage. ^{p066}

A l'arrivée de ce long voyage, une impression paraît se préciser : Ibn Battûta est, comme Marco Polo, un de ces grands voyageurs dont le texte acquiert de la valeur avec le temps. Les seuls témoignages contemporains dont on dispose, ceux d'Ibn Khaldoun et d'al-Balfiqi, traitent, sans ambages, Ibn Battûta de menteur. Il est aussi fort proba-

ble que dans les pays musulmans la vogue de ce texte soit due jusqu'aux temps modernes à ses anecdotes pieuses plus qu'à ses informations géographiques ou ethnologiques. L'érudition européenne qui recueillit pour la première fois le texte dans son intégralité et le traduisit a voulu y voir un sous-produit de la très estimée science géographique arabe. Or cette géographie ne fut, dans la plupart des cas, qu'un exercice *in vitro*, où l'information eut souvent tendance à laisser sa place à la compilation et la rigueur le céder aux canons littéraires, l'*adab*, de l'époque. Notre homme, malgré ses efforts pour paraître un lettré, n'en fut jamais un. C'est lui néanmoins qui peut dire « j'y étais » ou « je l'ai vu » en fournissant une information, Il a pu être aussi, à ses heures, opportuniste, mesquin, hypocrite, mais il fut incontestablement possédé par le démon du voyage, et c'est cela qui le poussa occasionnellement à mentir. Nous avons essayé de démontrer que les inconséquences, chronologiques ou autres, du récit proviennent très rarement d'erreurs ou de confusions. Leur origine réside plutôt dans la volonté délibérée de l'auteur soit de prolonger la durée des séjours importants, soit d'ajouter de nouvelles localités à son palmarès de voyageur. Ces cas, somme toute limités, ne portent pas préjudice au reste.

Nous avons essayé, à la lumière de cette approche, de vérifier ses dires, et ce dans la mesure où les sources dont nous avons pu disposer le permettaient. Nous avons parallèlement tenté de reconstituer, tant bien que mal, et toujours d'une façon très rapide, le milieu traversé par notre voyageur. Enfin, nous nous sommes attardés sur quelques points du texte qui réclamaient, à p067 notre avis, une réflexion. Le résultat donne un travail d'annotation et de présentation important par son volume, mais toujours incomplet. Une recherche plus longue et plus approfondie aurait fourni, sans doute, plus d'éléments de réponses, mais on est déjà à la limite de la saturation pour un texte qu'on veut avant tout rendre lisible. La limite au-delà de laquelle les dissertations sur le texte auraient noyé le texte lui-même n'est plus très loin à notre avis. Mais rester trop en deçà de cette limite serait aussi ne pas faire ressortir suffisamment les possibilités de ce texte, donc ne pas lui rendre justice. Est-ce que l'on a pu se rapprocher du juste milieu ? Ce sera au lecteur d'en juger.

Je voudrais enfin, avant de terminer, remercier les amis qui, en me signalant des ouvrages peu connus, m'ont permis d'accomplir ce vaste

tour d'horizon, ceux qui ont bien voulu relire ce texte, et par-dessus tout ma femme sans l'aide de laquelle ce travail téméraire ne se serait jamais terminé dans les délais impartis.

Stéphane YERASIMOS

Juillet 1981

[Retour à la Table des Matières](#)

1. L'histoire du règne de Muhammad Tughluk

[*Retour à la Table des Matières*](#)

Or nous avons mentionné assez au long les vertus de ce souverain, de même que ses vices. Parlons maintenant, sommairement, des combats et des événements qui se passèrent sous son règne.

DE LA GRÂCE QUE LE SULTAN, AU COMMENCEMENT DE SON EMPIRE,
ACCORDA À BÉHÂDOÛR BOÛRAH

Lorsque le sultan fut investi du pouvoir, à la mort de son père, et que les peuples lui eurent prêté le serment d'obéissance, il fit venir le sultan Ghiyâth eddîn Béhâdoûr Boûrah ¹, que le sultan Toghlok avait fait captif. Il lui pardonna, brisa ses liens, lui fit de nombreux cadeaux en argent, chevaux, éléphants, et le renvoya dans son royaume ², expédia avec lui le fils de son frère, Ibrâhîm khân ³, il convint avec Béhâdoûr Boûrah ^{p069} qu'ils posséderaient ledit royaume par égales moitiés que leurs noms figureraient ensemble sur les monnaies que la prière serait faite en leur nom commun, et que Ghiyâth eddîn enverrait son fils Mohammed, dit Berbâth, comme otage près du souverain de l'Inde ⁴.

¹ Pour Ghiyath al-din Bahadir et l'expédition de 1324, voir t. II, chap. 6, n. 82.

² Ghiyath al-din Bahadir fut nommé roi du Bengale oriental avec Sonargaon comme capitale. Le frère de Ghiyath al-din, Nasir al-din Ibrahim, conserva le Bengale occidental, avec Lakhnawti comme capitale, jusqu'en 1326. Quant au Bengale méridional, il fut directement administré à partir de Satgaon par des gouverneurs dès le début du règne de Muhammad Tughluk.

³ Il s'agit de Bahram Khan, fils adoptif de Ghiyath al-din Tughluk (voir t. II, chap. 7, n. 28).

⁴ Ce personnage est cité seulement par Ibn Battûta.

Ghiyâth eddîn partit, et observa toutes les promesses qu'il avait faites ; seulement, il n'envoya pas son fils, comme il avait été stipulé. Il prétendit que ce dernier s'y était refusé, et, dans son discours, il blessa les convenances. Le souverain de l'Inde fit marcher au secours du fils de son frère, Ibrâhîm khân, des troupes dont le commandant était Doldji attatary ⁵. Elles combattirent Ghiyâth eddîn et le tuèrent ; elles le dépouillèrent de sa peau, qu'on rembourra de paille, et qu'on promena ensuite dans les provinces.

DU SOULÈVEMENT DU FILS DE SA TANTE PATERNELLE, ET DE CE QUI SE RATTACHE À CE SUJET

Le sultan Toghlok avait un neveu, fils de sa sœur, appelé Béhâ eddîn Cuchtasb, qu'il avait nommé commandant d'une province ⁶. Quand son oncle fut mort, il refusa de prêter serment à son fils ; c'était un brave guerrier, un héros. Le souverain envoya contre lui des troupes, à la tête desquelles se trouvaient de puissants émirs, comme le roi Modjîr, ainsi que le vizir Khodjah Djihân ⁷, qui était le commandant en chef. Les cavaliers ^{p070} des deux côtés s'attaquèrent, le combat fut acharné et les deux armées montrèrent un grand courage. Enfin les troupes du sultan l'emportèrent, et Béhâ eddîn s'enfuit chez un des rois hindous nommé le *râï* Canbîlah ⁸, *raïa* ou *râdja*. Le mot *raï* ; chez ces peuples, de même que chez les chrétiens, veut dire roi ⁹. Quant à Canbîlah, c'est le nom du pays que le raïa habitait. Ce prince

⁵ Tatar Khan serait un surnom de Bahram Khan (voir n. 3). C'est lui qui élimina Ghiyath al-din Bahadir et gouverna le Bengale oriental jusqu'à sa mort vers 1337.

⁶ La première révolte du règne en 1326. Baha al-din Gushtasp était gouverneur de Sagar, dans le district de Gulbarga, au nord de la province actuelle de Karnataka. Cette révolte, qui démontrait la position excentrée de Dihli comme capitale, fut peut-être à l'origine du premier décret de 1327 en vue du déplacement de la capitale à Deogir (voir t. II, chap. 7, n. 126).

⁷ Pour Mudjir, voir plus loin p. 154 et pour Khodja Djihan t. II, chap. 5, n. 77.

⁸ Kampili : petit royaume hindou, dépendant précédemment des Yadavas de Deogir, situé autour du district actuel de Raichur dans la province de Karnataka, immédiatement au sud de Sagar. Le roi est appelé Kampilideva dans les chroniques musulmanes.

⁹ Probablement allusion au *rey* espagnol.

possédait des contrées situées sur des montagnes inaccessibles ; et c'était un des principaux sultans des infidèles.

Lorsque Béhâ eddîn se dirigea vers ce souverain, il fut poursuivi par les soldats du monarque de l'Inde, qui cernèrent ces contrées. Le prince infidèle ayant aperçu dans quel danger il se trouvait, puisque les grains qu'il tenait en réserve étaient épuisés et qu'il pouvait craindre qu'on ne s'emparât par force de sa personne, dit à Béhâ eddîn : « Tu vois où nous en sommes ; je suis décidé à périr, en compagnie de ma famille et de tous ceux qui voudront m'imiter. Va chez le sultan un tel (il lui nomma un prince hindou) et reste avec celui-ci, il te défendra. » Il envoya quelqu'un avec lui pour l'y conduire ; puis il commanda de préparer un grand feu, qu'on alluma ¹⁰. Alors il brûla ses effets et dit à ses femmes et à ses filles : « Je veux mourir, et celles d'entre vous qui voudront agir comme moi, qu'elles le fassent. » On vit chacune de ces femmes se laver, se frotter le corps avec le bois de sandal nommé almokâssiry ¹¹, baiser la terre devant le râï de Canbîlah, et se jeter dans le bûcher ; elles périrent toutes. Les femmes de ses émirs, de ses vizirs, et des grands de son État les imitèrent ; d'autres femmes encore agirent de même.

Le râï se lava à son tour, se frotta avec le sandal et revêtit ses armes, mais ne mit pas de cuirasse. Ceux de ^{p071} ses gens qui voulurent mourir avec lui suivirent en tout point son exemple. Ils sortirent à la rencontre des troupes du sultan et combattirent jusqu'à ce qu'ils fussent tous morts. La ville fut envahie, ses habitants furent faits captifs, et l'on prit onze fils du râï de Canbîlah, qu'on amena au sultan, et qui se firent musulmans. Le souverain les créa émirs et les honora beaucoup, tant à cause de leur naissance illustre qu'en considération de la conduite de leur père. Je vis chez le sultan, parmi ces frères, Nasr, Bakhtiyâr et Almuhurdâr ¹². Celui-ci tient la bague dont on cache l'eau que doit boire le monarque ; son surnom est Aboû Moslim, et nous étions camarades et amis.

¹⁰ Il s'agit du suicide rituel hindou appelé *jauhar*.

¹¹ Voir t. II, chap. 7, n. 50.

¹² Le Gardien du Sceau. Deux frères de ces nobles hindous capturés à Kampili, Harihara et Bukka, reviendront vers le sud pour fonder à partir de 1346 le grand empire hindou de Vijayanagara.

Après la mort du râï de Canbîlah, les troupes du sultan se dirigèrent vers le pays de l'infidèle chez qui Béhâ eddîn s'était réfugié, et elles l'entourèrent¹³. Ce prince dit : « Je ne puis pas faire comme râï Canbîlah. » Il saisit Béhâ eddîn et le livra à l'armée du souverain de l'Inde. On lui mit des liens aux jambes, on lui attacha les bras au cou, et on le conduisit devant le sultan. Ce dernier ordonna de l'introduire chez les femmes, ses parentes ; celles-ci l'injurièrent et lui crachèrent à la figure. Puis il commanda de l'écorcher tout vivant ; or on le dépouilla de sa peau, on fit cuire sa chair avec du riz, et on l'envoya à ses enfants et à sa femme. On mit les restes dans un grand plat, et on les jeta aux éléphants pour qu'ils les mangeassent ; mais ils n'en firent rien. Le sultan ordonna de remplir la peau avec de la paille, de l'associer avec la dépouille de Béhâdoûr Boûrah¹⁴, et p072 de les promener toutes les deux dans les provinces.

Quand elles furent arrivées dans le Sind, dont le commandant en chef était alors Cachloû khân¹⁵, celui-ci donna ordre de les enterrer. Le sultan le sut, il en fut fâché, et se décida à le faire périr. L'émir Cachloû khân fut l'ami du sultan Toghlok, et celui qui l'aida à se saisir du pouvoir. Le sultan Mohammed le vénérait et lui adressait la parole en l'appelant : « Mon oncle » ; il sortait toujours à sa rencontre, lorsque cet émir arrivait de son pays pour lui rendre visite.

DU SOULÈVEMENT DE CACHLOÛ KHÂN ET DE SA MORT

Dès que le sultan fut instruit de la conduite de Cachloû khân au sujet de l'inhumation des deux peaux, il l'envoya chercher. Cachloû khân comprit tout de suite que le souverain voulait le châtier ; par conséquent il ne se rendit pas à son invitation, il se révolta, distribua

¹³ Il s'agit sans doute du royaume Hoysala, le dernier des quatre grands royaumes hindous du Sud qui ait conservé une indépendance relative. Sa capitale, Dvarasamudra, se trouvait dans le district actuel de Hassan, au sud de la province de Karnataka, et le roi ici mentionné est Vira Ballala III (1292-1342).

¹⁴ Ici il s'agit d'une image : Ghiyath al-din Bahadir a subi le même sort trois ans après (voir n. 5 ci-dessus).

¹⁵ Pour ce personnage, voir aussi t. II, chap. 6, n. 76. Cette révolte, qui date de 1328, est aussi attribuée à la mauvaise volonté que Kishlu Khan montra pour envoyer sa famille à Deogir (Dawlatabad), la nouvelle capitale.

de l'argent, réunit des troupes, expédia des émissaires chez les Turcs, les Afghans et les Khorâçâniens, qui accoururent en très grande quantité près de lui. Son armée se trouva ainsi égale à celle du sultan, ou même elle était supérieure en nombre. Le souverain de l'Inde sortit en personne pour le combattre, et ils se rencontrèrent à deux journées de Moltân, dans la plaine déserte d'Aboûher¹⁶. Le sultan agit avec beaucoup de prudence lors de la bataille, et il fit mettre à sa place, sous le parasol, le cheïkh 'Imâd eddîn, frère utérin du cheïkh Rocn eddîn al-moltâny¹⁷, car il ressemblait au sultan. Je tiens ces détails de Rocn eddîn lui-même. Au plus fort de la mêlée, le sultan s'isola à la tête de quatre mille hommes, tandis que les troupes de son adversaire ne p073 cherchaient qu'à s'emparer du parasol, pensant bien que le souverain était placé sous ce dernier. En effet, elles tuèrent 'Imâd eddîn, et l'on crut dans l'armée que c'était le sultan qui avait péri. Les soldats de Cachloû khân ne pensèrent plus qu'à piller, et s'éloignèrent ainsi de leur chef, qui resta avec très peu de monde. Alors le sultan l'attaqua, le tua, coupa sa tête, et quand les troupes de Cachloû khân surent cela elles prirent la fuite.

Le monarque entra dans la ville de Moltân ; il fit saisir son kâdhi Carîm eddîn et prescrivit de l'écorcher vif ; il se fit apporter la tête de Cachloû khân et ordonna de la suspendre à sa porte. Lorsque j'arrivai à Moltân, je la vis ainsi attachée. Le sultan donna au cheïkh Rocn eddîn, frère d'Imâd eddîn, ainsi qu'au fils de celui-ci, Sadr eddîn, cent villages, à titre de bienfait et afin qu'ils en tirassent leur nourriture. Il les obligea à donner à manger aux voyageurs, dans leur ermitage, qui portait le nom de leur aïeul, c'est-à-dire dans la zâouïah de Béhâ eddîn Zacariyyâ¹⁸. Le souverain ordonna à son vizir, Khodjah Djihân, de se rendre à la ville de Camâlpoûr¹⁹, dont les habitants s'étaient soulevés. C'est une grande cité, située au bord de la mer. Un jurisconsulte, qui dit avoir été présent à l'entrée du vizir dans cette ville, m'a raconté ce qui suit : Khodjah Djihân fit venir devant lui le kâdhi de la ville et son prédicateur ; il commanda de les écorcher tout vivants. Ils lui dirent :

¹⁶ Pour la ville d'Abuhar, voir t. II, chap. 5, n. 42.

¹⁷ Pour le cheïkh Rukn al-din, voir t. II, chap. 5, n. 12.

¹⁸ Voir t. II, chap. 5, n. 12.

¹⁹ Une ville de ce nom se trouve près de l'actuelle Karachi, mais l'identification est loin d'être sûre, et le fait est également inconnu par ailleurs.

« Donne-nous la mort immédiatement, sans ce supplice. » Il répondit : « Par quelle cause avez-vous mérité de périr ? » Les deux condamnés reprirent : « Par notre désobéissance aux ordres du souverain. » Le vizir dit alors « Et comment pourrais-je transgresser son commandement, qui est de vous faire subir ce genre de mort ? » Puis il dit à ceux chargés de les dépouiller de leur peau : « Creusez des trous sous leur ^{p074} figure par lesquels ils puissent aspirer de l'air. » Or, dans ces pays de l'Inde, quand on écorche les hommes, on les jette la face contre terre. Que Dieu nous préserve d'un pareil supplice ! Après tous ces actes de rigueur, les provinces du Sind furent pacifiées, et le sultan retourna dans sa capitale.

DU DÉASTRE ARRIVÉ À L'ARMÉE DU SULTAN DANS LA MONTAGNE KARÂTCHÎL ²⁰

C'est une montagne très vaste, de la longueur de trois mois de marche ; et elle est distante de dix jours de Dihly. Son sultan était un des plus puissants princes hindous, et le souverain de l'Inde avait envoyé, pour le combattre, le roi Nocbïah ²¹, chef des porte-encriers, qui avait avec lui cent mille cavaliers et beaucoup d'infanterie. Il s'empara de la ville de Djidiah ²², située au pied de la montagne, ainsi que des lieux environnants ; il fit des captifs, il saccagea et brûla. Les infidèles fuirent sur le haut de la montagne ; ils abandonnèrent leur contrée, leurs troupeaux et les trésors de leur roi. Cette montagne n'a qu'un seul chemin ; au bas il y a une vallée, et au-dessus la montagne même ; les cavaliers ne peuvent passer qu'un à un. Les troupes musulmanes du sultan de l'Inde montèrent par ce chemin, et prirent possession de la ville de Ouarangal ²³, qui se trouve sur la partie élevée de la montagne. Elles saisirent tout ce qu'elle contenait, et écrivirent

²⁰ Le mot couvre peut-être l'ensemble de l'Himalaya, mais il s'agit plus probablement dans ce cas du piémont situé au nord de Dihli, dans la région actuelle de Himachal Pradesh. La date de l'expédition n'est pas, non plus, connue ; elle devrait se situer entre 1330 et 1333.

²¹ Malik Nikpay, cité également au t. II, p. 413.

²² Non identifiée.

²³ Non identifiée ; à ne pas confondre avec la capitale du Telingana dans le Decan.

au monarque qu'elles étaient victorieuses. Celui-ci leur envoya un p075 kâdhi et un prédicateur, et leur ordonna de rester dans la contrée.

Au moment des grandes pluies, l'armée fut envahie par les maladies, qui l'affaiblirent considérablement. Les chevaux moururent, et les arcs se détendirent, de sorte que les émirs sollicitèrent du sultan de l'Inde la permission de quitter le pays montagneux pendant toute la saison pluvieuse, de descendre au bas de la montagne, et de reprendre ensuite leurs positions dès que les pluies auraient cessé. Le sultan y ayant consenti, le commandant Nocbïah prit tous les biens qu'il avait réunis, soit en provisions, soit en métaux et pierres précieuses, et les distribua aux troupes pour les emporter jusqu'à la partie inférieure de la montagne. Lorsque les infidèles surent que les musulmans se retiraient, ils les attendirent dans les gorges de la montagne et occupèrent avant eux le défilé. Ils coupèrent en morceaux des arbres très vieux ou séculaires, qu'ils jetaient du haut de la montagne, et qui faisaient périr tous ceux qu'ils touchaient. La plupart de ces gens moururent, et le reste fut pris ; les Hindous se saisirent des trésors, des marchandises, des chevaux et des armes. Il ne se sauva de toute l'armée musulmane que trois chefs, savoir : le commandant Nocbïah, Bedr eddîn ou le roi Daoulet châh, et un troisième personnage, dont je ne saurais me rappeler le nom.

Ce malheur affligea beaucoup l'armée de l'Inde et l'affaiblit d'une manière évidente ; peu de temps après, le sultan fit la paix avec les habitants de la montagne, à la condition qu'ils lui payeraient une certaine redevance. Ces peuples possèdent, en effet, du territoire au pied de la montagne, et ils ne pourraient le cultiver sans la permission du souverain de l'Inde. p076

DU SOULÈVEMENT DU CHÉRÎF DJELÂL EDDÎN DANS LA PROVINCE DE
MA'BAR, ET DE LA MORT DU NEVEU OU FILS DE LA SŒUR DU VIZIR QUI
SE RATTACHE À CETTE RÉVOLTE

Le sultan avant nommé le chérif Djelâl eddîn Ahçan châh ²⁴ commandant du pays de Ma'bar, qui est éloigné de Dihly l'espace de six mois de marche. Djelâl eddîn se rebella, usurpa le pouvoir, tua les lieutenants et les agents du souverain, et frappa en son propre nom des monnaies d'or et d'argent. Sur un des côtés des dînârs, il avait gravé les mots suivants : « La progéniture de *Thâ-hâ* et *Yâ-sîn* ²⁵, le père des fakirs et des indigents, l'illustration du monde et de la religion. » Et sur l'autre face : « Celui qui met sa confiance dans le secours du Miséricordieux ; Ahçan châh sultan. »

Le monarque, ayant eu connaissance de cette révolte, partit pour la combattre. Il descendit dans un lieu nommé Cochzer, ce qui veut dire le Château d'or, et il y resta huit jours pour s'occuper des besoins du peuple. Ce fut alors qu'on lui amena le neveu du vizir Khodjah Djihân, ainsi que trois ou quatre émirs, tous ayant des liens aux pieds et les mains attachées au cou. Le sultan avait envoyé ce vizir avant l'avant-garde, et il était arrivé à la ville de Zhihâr ²⁶, éloignée de Dihly l'espace de vingt-quatre jours de marche, où il s'arrêta quelque temps. Le fils de sa sœur était un brave, un guerrier intrépide ; il s'était entendu, avec les chefs qu'on avait saisis en même temps que lui, pour tuer son oncle et ^{p077} pour fuir chez le chérif insurgé dans la province de Ma'bar, emportant les trésors et les provisions. Ils avaient décidé d'attaquer le vizir au moment où il sortirait pour se rendre à la prière du vendredi ; mais un individu qu'ils avaient instruit de leur

²⁴ Djalal al-din Ahsan, qui se révolta en 1334, réussit à fonder la première dynastie musulmane, indépendante de Dihli, à Madura, dans l'extrême sud-est de l'Inde. Cet État fut éphémère et tomba sous les coups du royaume hindou de Vijayanagara en 1378.

²⁵ Il s'agit des lettres d'après lesquelles sont nommées les sourates XX et XXXVI du Coran. Elles sont également utilisées comme épithètes de Muhammad. Djalal al-din Ahsan, en tant que chérif, prétend évidemment à la descendance du Prophète.

²⁶ Dhar, dans le district du même nom, au sud-ouest de la province actuelle de Madhya Pradesh. L'histoire du neveu du vizir n'est pas connue par ailleurs, mais la descente de Muhammad Tughluk vers le sud avait donné le signal de plusieurs révoltes, dont une à Lahore.

plan les dénonça. Il s'appelait le roi Nossrah, le chambellan ; et il dit au vizir que le signe qui ferait découvrir leur projet c'était qu'ils portaient des cuirasses sous leurs habits. Le vizir les fit amener devant lui, et les trouva dans l'état qu'on vient de dire ; il les expédia au sultan.

Je me trouvais en présence du souverain lorsque ces conjurés arrivèrent²⁷. L'un d'eux était de haute taille, barbu, mais il tremblait et lisait le chapitre *Yâ-Sîn* du Coran²⁸. D'après l'ordre du sultan, on jeta les émirs en question aux éléphants, qui sont dressés pour tuer les hommes, et l'on renvoya le fils de la sœur du vizir à son oncle, pour qu'il lui donnât la mort. Il le tua, en effet, comme nous le dirons plus bas.

Ces éléphants qui tuent les hommes ont leurs défenses revêtues de fers pointus, lesquels ressemblent au soc de la charrue qui laboure la terre ; et leurs bords sont comme des couteaux. Le cornac monte sur l'éléphant, et lorsqu'on jette un individu devant l'animal, celui-ci l'enlace de sa trompe, le lance dans l'espace, le saisit dans l'air avec ses deux défenses, le jette à ses pieds, et place une de ses jambes de devant sur la poitrine de la victime. Puis il en fait ce que commande son conducteur, suivant l'ordre du sultan. Si ce dernier veut que le condamné soit coupé en pièces, l'éléphant le fait au moyen des fers dont on vient de parler ; si le sultan veut qu'on l'abandonne, l'animal le laisse à terre ; alors on le dépouille de sa peau. C'est ainsi qu'on a agi avec les personnages que nous avons vus. Je sortis du palais du sultan à la nuit close, et je vis les chiens qui dévoraient leurs chairs. On les avait écorchés, et leurs peaux avaient été remplies de paille. Que Dieu nous préserve d'un pareil supplice !

Quand le sultan fut prêt pour cette expédition : il m'ordonna de rester à Dihly, comme nous le dirons plus loin. Il voyagea jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Daoulet Abâd ; alors l'émir Halâdjoûn se souleva dans sa province et se rebella. A ce moment, le vizir Khodjah Djihân

²⁷ Ibn Battûta était donc arrivé à Dihli avant le départ du souverain pour l'expédition de Madura (voir t. II, chap. 7, n. 53). Comme il dira plus loin (p. 135) que le souverain à son départ lui avait interdit de quitter Dihli, il faut supposer que Kushk-i Zar cité plus haut devait se trouver dans la banlieue de cette ville.

²⁸ La sourate XXXVI qui est aussi la prière des agonisants.

se trouvait aussi dans la capitale, afin d'enrôler les troupes et de réunir les armées.

DU SOULÈVEMENT DE HALÂDJOÛN

Lorsque le sultan fut arrivé à Daoulet Abâd et qu'il se trouva ainsi fort éloigné de la contrée gouvernée par l'émir Halâdjoûn²⁹, celui-ci se révolta dans la ville de Lahore et prétendit au pouvoir. Il fut assisté en cela par l'émir Kuldjund, qui devint son vizir. La nouvelle parvint à Dihly, au vizir Khodjah Djihân ; ce dernier fit des recrues, rassembla les troupes, enrôla les Khorâçâniens et prit les gens de tous les employés du sultan qui étaient fixés dans la capitale. C'est ainsi qu'il s'empara de tous mes compagnons, car je demeurais à Dihly. Le souverain envoya au vizir, pour l'aider, deux chefs principaux, dont l'un était Keïrân, roi *saffdâr*, c'est-à-dire « celui qui aligne les soldats » ; l'autre, le roi Témoûr, le *chorbdâr*, ce qui veut dire l'échanson. Halâdjoûn sortit avec des troupes, et le combat eut lieu au bord d'un grand fleuve³⁰. Le rebelle fut battu, il s'enfuit, et beaucoup de ses soldats furent noyés dans la rivière. Le vizir entra dans la ville de Lahore ; il fit écorcher bon nombre de ses habitants, et il en tua d'autres par divers genres ^{p079} de mort. Celui qui dirigeait ces massacres était Mohammed, fils de Nadjîb, lieutenant du vizir, et connu sous le nom de roi *edjder*, monstre, dragon ; il était aussi appelé le *seg* du sultan ; et ce mot, chez les peuples de l'Inde, signifie chien. C'était un tyran des plus inhumains, et le souverain l'appelait le Lion des marchés. Souvent il mordait les criminels avec ses dents, par avidité de sang et par haine. Le vizir envoya dans la forteresse de Gâlioûr³¹ environ trois cents femmes d'insurgés. Elles y furent emprisonnées, et j'y en ai vu moi-même un certain nombre. Un jurisconsulte avait une épouse parmi elles ; il allait la trouver, de sorte qu'elle enfanta et devint mère dans la prison.

²⁹ Il s'agirait d'un dénommé Hulagu, Mongol nommé gouverneur de Lahore par le souverain. A sa révolte en 1335, il fut assisté par un certain Gul Tchand, de la tribu des Khokars, originaire du Cachemire.

³⁰ Probablement le Sutledj, l'affluent oriental de l'Indus.

³¹ Gwalior (voir plus loin p. 169).

DE LA MALADIE ÉPIDÉMIQUE ET PESTILENTIELLE QUI ÉCLATA DANS
L'ARMÉE DU SULTAN

Le souverain était arrivé dans le pays de Tiling, se dirigeant vers la province de Ma'bar, pour combattre le chérif insurgé. Il descendit dans la ville de Badracoût, capitale du Tiling³² et distante de trois mois de marche du Ma'bar. C'est alors que la peste se déclara dans son armée, dont la plus grande partie périt. Les esclaves et les mamloûcs moururent, de même que les principaux émirs, tels que le roi Daoulet châh, à qui le sultan adressait la parole en lui disant : « O oncle », et l'émir 'Abdallah alharaouy. Déjà, dans la première partie de ces voyages, on aura vu l'histoire de ce dernier émir³³. C'est celui à qui le sultan ordonna de prendre dans le trésor tout l'argent qu'il pourrait en emporter en une ^{p080} seule fois. Il attacha à ses bras treize sacs pleines d'or et les enleva.

Quand le monarque vit la calamité qui avait attaqué les troupes, il retourna à Daoulet Abâd. Les provinces s'insurgèrent, l'anarchie domina dans les contrées, et peu s'en fallut que le pouvoir ne s'échappât de ses mains. Cependant, la Providence avait décrété que son bonheur serait raffermi.

DU FAUX BRUIT QUI FUT RÉPANDU SUR LA MORT DU SULTAN,
ET FUITE DU ROI HOÛCHENDJ

Dans son retour à Daoulet Abâd, le souverain fut indisposé pendant le voyage ; le bruit courut parmi les peuples qu'il était mort ; cette nouvelle se propagea et fut cause de graves séditions. Le roi Hoûchendj, fils du roi Camâl eddîn Gurg³⁴, se trouvait à Daoulet Abâd, et

³² La peste se serait déclarée à Warangal, qui est la capitale du Telingana. Renonçant à poursuivre son expédition, Muhammad Tughluk se retira alors à Bidar, qui est peut-être le Badracoût d'Ibn Battûta. Bidar, dans le district du même nom, se trouve dans l'extrême nord de la province actuelle de Karnataka.

³³ Voir t. I. p. 263.

³⁴ Kamal al-din Gurg fut général d'Ala al-din Khaldji. Son fils Hushang possédait à l'arrivée d'Ibn Battûta le fief de Hansi à l'ouest de Dihli.

il avait promis au sultan de ne jamais prêter le serment d'obéissance à aucun autre que lui, tant que le sultan vivrait, et même après sa mort. Quand il entendit parler de la mort du souverain, il s'enfuit chez un prince infidèle nommé Burabrah, qui habite des montagnes inaccessibles, entre Daoulet Abâd et Coûken Tânah ³⁵. Le monarque fut informé de sa fuite ; et, comme il craignit la naissance d'une sédition, il se hâta d'arriver à Daoulet Abâd ; il suivit Hoûchendj à la piste et le cerna avec de la cavalerie. Il envoya dire au prince hindou de le lui livrer ; mais ce dernier refusa, en disant : « Je ne livrerai pas mon hôte, quand bien même le résultat devrait être à mon égard pareil à ce qui est arrivé au roi de Canbîlah ³⁶. » Cependant, Hoûchendj eut peur pour lui-même ; ^{p081} il expédia un message au sultan, et ils convinrent que celui-ci retournerait à Daoulet Abâd ; que Kothloû khân, précepteur du sultan, resterait pour que Hoûchendj reçût de lui des sûretés, et se rendît chez Kothloû khân avec un sauf-conduit. Le sultan partit, et Hoûchendj s'aboucha avec le précepteur, qui lui promit que le monarque ne le tuerait pas et n'abaisserait en rien son rang. Alors il sortit avec ses biens, sa famille, ses gens, et alla trouver le sultan ; celui-ci se réjouit de son arrivée, il le contenta et le revêtit d'une robe d'honneur.

Kothloû khân était un homme de parole ; on se confiait à lui, et l'on avait foi dans l'accomplissement de ses promesses. Il jouissait d'un grand crédit chez le sultan, qui le vénérât ; toutes les fois qu'il entrait près du souverain, celui-ci se levait pour l'honorer. C'est à cause de cela que Kothloû khân ne paraissait en présence du souverain que lorsqu'il était invité par lui, afin de lui épargner la fatigue de se lever. Ce précepteur aimait à faire beaucoup d'aumônes et de libéralités ; il était avide d'accomplir des bienfaits, tant envers les fakirs qu'envers les indigents.

³⁵ Les montagnes en question sont les Ghats occidentaux, entre Dawlatabad et Thana. Cette dernière ville est à proximité de Bombay. Quant au souverain hindou, il n'est pas connu par ailleurs.

³⁶ Voir plus haut p. 71.

DU PROJET QUE LE CHÉRÎF IBRÂHÎM AVAIT FORMÉ DE SE SOULEVER, ET
DE LA FIN DE SA CARRIÈRE

Le chérîf Ibrâhîm, nommé *Kharîtheh dâr*, c'est-à-dire le Dépositaire du papier et des roseaux à écrire dans le palais du sultan, était gouverneur du pays de Hânsi et de Sarsati quand le souverain partit pour le Ma'bar³⁷. Son père, le chérîf Ahçan châh, était précisément celui qui s'était insurgé dans ce dernier pays. Lorsque Ibrâhîm entendit annoncer la mort du sultan, il désira beaucoup de s'emparer du pouvoir ; il était brave, généreux, ^{p082} et avait une belle figure. J'étais marié avec sa sœur, nommée Hoûrnaçab ; elle était très pieuse, veillait toute la nuit, et s'occupait sans cesse à prier le Dieu très haut, Elle eut de moi une fille, et je ne sais pas ce qu'elles sont devenues l'une et l'autre. La mère pouvait lire, mais elle n'avait pas appris à écrire. Au moment où Ibrâhîm se proposait de se révolter, il arriva qu'un des émirs du Sind passa dans le pays avec des trésors qu'il transportait à Dihly. Ibrâhîm lui dit : « La route est dangereuse, car elle est infestée par les brigands ; reste ici jusqu'à ce qu'elle soit praticable, et je te ferai parvenir en lieu de sûreté. » Son but était de bien s'assurer de la mort du souverain, et de disposer ensuite des sommes dont cet émir était porteur. Quand il eut connu que le sultan vivait, il laissa partir ledit émir, dont le nom était Dhiyâ almolc, fils de Chams almolc.

Lorsqu'après une absence de deux ans et demi le sultan retourna dans sa capitale, Ibrâhîm alla le trouver. Un de ses pages le dénonça au souverain et lui apprit ce que son maître avait eu le dessein de faire. Le sultan eut d'abord envie de le tuer immédiatement ; mais il prit un peu patience à cause de son affection pour le coupable. Un jour il arriva qu'on apporta devant le souverain une gazelle égorgée ; celui-ci l'examina et dit : « Cet animal n'a pas été convenablement jugulé ; or, jetez-le. » Ibrâhîm la regarda à son tour et dit : « Cette gazelle est tuée suivant toutes les règles, et je la mangerai. » Le monarque, ayant appris ce propos, le désapprouva et s'en servit comme d'un prétexte pour faire saisir Ibrâhîm. On lui mit des liens aux pieds, on lui attacha les mains au cou, et on le força à confesser ce dont on l'accusait, sa-

³⁷ Ce personnage a dû être nommé gouverneur de Sarsati et Hansi (pour ces villes, voir t. II, chap. 5, n. 70, 71) au départ de Muhammad Tughluk pour l'expédition de Madura, en remplacement de Hushang qui a suivi le souverain jusqu'à Dawlatabad.

voir : que son intention avait été de s'emparer des trésors que portait avec lui Dhiyâ almolc, lorsqu'il passa par Hânsi. Ibrâhîm comprit que le sultan voulait se défaire de lui, à cause de la révolte de son père, et qu'aucune justification ne lui servirait. Il craignit d'être torturé, il préféra la mort et avoua immédiatement l'accusation. Il fut condamné à être coupé en deux moitiés ^{p083} par le milieu du corps, et, après l'exécution, il fut abandonné sur la place.

La coutume qu'on observe dans l'Inde, c'est que, toutes les fois que le souverain a ordonné de faire mourir quelqu'un, on le laisse exposé, pendant trois jours après sa mort, dans le lieu du supplice ; puis il est enlevé par une bande d'infidèles chargés de cet office, qui portent ce corps dans une fosse creusée à l'extérieur de la ville et l'y jettent. Ils ont pour habitude de demeurer toujours à l'entour du fossé, afin d'empêcher que les parents de la victime ne viennent et ne l'enlèvent. Souvent il arrive que l'un de ceux-ci donne de l'argent à ces infidèles, qui se détournent alors du cadavre, jusqu'à ce qu'il l'ait inhumé. C'est ce qu'on pratiqua à l'égard du chérif Ibrâhîm. Que le Dieu très haut ait pitié de lui !

DE LA RÉBELLION DU LIEUTENANT DU SULTAN DANS LE PAYS DE TILING

Lorsque le sultan revint du Tiling, il laissa pour son lieutenant dans ce pays Tâdj almolc Nosrah khân ³⁸ un de ses anciens courtisans. Celui-ci, ayant entendu les nouvelles de la mort du souverain, fit célébrer ses obsèques, s'empara du pouvoir et reçut le serment des peuples dans la capitale, Badracoût. Dès que le sultan apprit ces choses, il expédia son précepteur, Kothloû khân, à la tête de troupes nombreuses. Un combat terrible eut lieu, dans lequel périrent des multitudes tout entières ; ensuite Kothloû khân cerna son adversaire dans la ville. Badracoût était fortifiée ; mais le siège apporta beaucoup de dommage à ses habitants, et Kothloû khân commença à ouvrir une brèche. Alors Nosrah ^{p084} khân se rendit avec un sauf-conduit chez le commandant

³⁸ A son retrait de Warangal vers Bidar, en 1335, le souverain avait affermé le gouvernement de cette dernière ville à son favori Shihab al-din Nusrat Khan pour dix millions de tangas. L'année suivante, Nusrat Khan, s'apercevant qu'il ne pourrait rembourser même le quart de cette somme se révolta.

ennemi, qui lui assura la vie et l'envoya près du sultan. Il pardonna aussi aux citadins et aux troupes.

DE LA MARCHÉ DU SULTAN VERS LE FLEUVE GANGE,
ET DE L'INSURRECTION DE 'AÏN ALMOLC

La disette ayant dominé dans différentes provinces, le sultan partit avec ses troupes pour s'établir au bord du Gange, à dix journées de Dihly³⁹. C'est la rivière où les indiens ont pour habitude de se rendre en pèlerinage. Cette fois, le souverain donna l'ordre aux gens de sa suite de bâtir solidement, au bord du fleuve. Jusque-là, ils faisaient des cabanes avec des plantes sèches, et où le feu, se mettant souvent, causait de grands dommages. On en était venu à creuser des cavernes sous le sol ; et quand un incendie éclatait on jetait les effets dans ces trous profonds, qu'on bouchait avec de la terre. J'arrivai dans ces jours au campement du souverain ; les contrées qui se trouvent à l'occident du Gange, et où le monarque demeurait, étaient affligées par la famine, tandis que celles situées à l'orient jouissaient d'une grande abondance. Ces dernières étaient alors gouvernées par 'Aïn almolc, fils de Mâhir⁴⁰, et parmi leurs villes principales nous citerons : 'Aoudh⁴¹, Zhafar Abâd⁴² et Lucnaou⁴³. L'émir 'Aïn almolc envoyait p085 chaque jour cinquante mille *manns*, ou mesures, en blé, riz et pois chiches, pour la nourriture des bêtes de somme. Le sultan avait commandé de conduire les éléphants, la plupart des chevaux et des mulets, dans les pays placés au levant, qui étaient fertiles, afin qu'ils pussent y paître ; il avait chargé 'Aïn almolc d'en avoir soin.

³⁹ Cette famine, la plus importante dans les chroniques indiennes, éclata au cours de l'absence du souverain dans le Sud et dura sept ans. Ayant eu connaissance de cette calamité, Muhammad Tughluk ne retourna pas à Dihli mais s'installa à partir de 1336 près de Kannauj, dans une capitale temporaire, Sargadwari (voir t. II, p. 452), contigu à la province d'Oudh qui n'était pas touchée par la famine.

⁴⁰ Une des plus importantes personnalités du royaume, conquérant de la province de Malwa sous Ala al-din Khalidji en 1305, ami et compagnon d'armes de Ghiyath al-din Tughluk.

⁴¹ L'actuelle Ajodhya, dans le district de Faizabad sur la rivière Ghaghara.

⁴² Au sud de Jaunpur, sur la rivière Gomati, affluent du Gange.

⁴³ Lucknow, entre le Gange et la Ghaghra.

Cet émir avait quatre frères : Chahr Allah, Nasr Allah, Fadhl Allah, et un quatrième dont j'ai oublié le nom. Ils convinrent tous, avec 'Aïn almolc, de se saisir des éléphants et des bêtes de somme du sultan, de prêter le serment d'obéissance à 'Aïn almolc et de se soulever contre le monarque de l'Inde. 'Aïn almolc s'enfuit nuitamment vers ses frères, et peu s'en fallut que leur plan ne réussît ⁴⁴.

C'est ici le lieu de noter que le souverain de l'Inde a pour habitude de placer près de chaque émir, soit grand, soit petit, un de ses mamloûcs, qui fait l'office d'espion au détriment de l'émir et instruit le sultan de tout ce qui concerne son maître. Il a soin aussi d'établir dans les maisons des femmes esclaves qui remplissent un rôle analogue, toujours au préjudice des émirs. Il a encore des femmes qu'il nomme les balayeuses, qui entrent dans les diverses maisons sans permission, et auxquelles les esclaves ci-dessus racontent ce qu'elles connaissent. Les balayeuses rapportent cela au roi des donneurs de nouvelles, et celui-ci en informe le sultan. On raconte à ce sujet qu'un émir était une fois couché avec sa femme, et qu'il voulait avoir commerce avec elle ; mais que celle-ci le conjura, « par la tête du sultan », de ne pas le faire ; il n'en tint pas compte. Dès le matin, le sultan l'envoya quérir ; il lui raconta exactement ce qui s'était passé, et cette circonstance fut cause de la perte de l'émir. ^{p086}

Le monarque avait un mamloûc nommé le fils de Malic châh, qui était chargé d'espionner le susdit 'Aïn almolc. Il fit part au sultan que cet émir avait pris la fuite et avait traversé le fleuve. Alors le sultan se repentit de ce qu'il avait fait et pensa que sa perte était imminente ; car les chevaux, les éléphants, les céréales étaient tous entre les mains de 'Aïn almolc, tandis que ses propres troupes se trouvaient éparpillées. Il voulait retourner à Dihly, afin de rassembler des armées, et de revenir ensuite pour combattre le rebelle. C'est sur ce sujet qu'il tint conseil avec les grands de l'État. Les émirs du Khorâcân, ainsi que tous les étrangers, étaient ceux qui craignaient le plus 'Aïn almolc, parce qu'il était Indien. Or les indigènes haïssaient beaucoup les étrangers, à cause de la faveur dont ceux-ci jouissaient près du sultan.

⁴⁴ Le souverain, jaloux de la puissance d'Ain ul-Mulk dans la province prospère de Oudh, aurait voulu le transférer au Deccan, province réputée ingouvernable, afin de causer sa perte. C'est ce dessein qui aurait motivé la révolte du gouverneur ; elle doit dater de la première moitié de l'année 1337.

Ces émirs désapprouvèrent le plan du souverain, et lui dirent : « O Maître du monde ! si tu retournes dans ta capitale, le rebelle le saura ; sa condition deviendra meilleure ; il lèvera des troupes ; tous ceux qui cherchent les troubles et qui ne demandent que les guerres civiles accourront près de lui. Il vaut donc mieux l'attaquer promptement, avant que son pouvoir s'affermisse. » Le premier qui parla en ces termes, ce fut Nâssir eddîn Mothahher alaouhéry ; tous les émirs l'appuyèrent.

Le sultan suivit leur conseil ; il écrivit cette nuit-là même aux commandants et aux troupes qui se trouvaient dans les lieux environnants ; et ils arrivèrent sans délai. Il fit usage à cette occasion d'un joli stratagème, savoir : lorsqu'il devait arriver à son quartier cent cavaliers, par exemple, il en expédiait à leur rencontre, pendant la nuit, plusieurs milliers ; et ils entraient tous ensemble dans le camp ; comme si la totalité eût été un nouveau secours pour lui. On chemina le long du fleuve, car le souverain voulait avoir derrière lui la ville de Canoge⁴⁵ pour pouvoir s'y appuyer et s'y défendre à cause de sa force et de sa solidité ; il y avait trois jours ^{p087} de marche du lieu où l'on était alors à cette ville. Le sultan ordonna le départ pour la première étape ; il disposa l'armée en ordre de bataille, et quand on fit halte il la mit sur une seule ligne. Chaque soldat avait devant lui ses armes, à son côté son cheval, et avec lui une petite tente où il mangeait et se lavait, pour retourner tout de suite après à son poste. Le grand quartier était loin des troupes ; mais, durant ces trois jours, le souverain n'est pas entré dans une tente, et il ne s'est mis à l'ombre nulle part.

Je me trouvais un de ces trois jours sous la tente, en compagnie de mes femmes esclaves. Un de mes eunuques, nommé Sunbul, m'appela, et m'invita à me hâter. Quand je sortis, il me dit : « Le sultan vient d'ordonner qu'on fasse mourir quiconque sera trouvé avec sa femme ou avec sa concubine. » Les émirs intercédèrent près du souverain, il commanda que, dès ce moment, il ne restât plus dans le camp une seule femme ; et que toutes les personnes du sexe fussent transportées dans un château des environs, à trois milles de distance et ap-

⁴⁵ Kannauj, dans le district de Fatehgarh au sud-est de Dihli.

pelé Canbîl ⁴⁶. En effet, on ne vit plus de femmes dans le campement, pas même avec le sultan.

Nous passâmes cette première nuit en ordre de bataille ; le lendemain, l'empereur divisa son armée en petits corps ; il donna à chacun de ceux-ci des éléphants couverts de leurs cuirasses et surmontés de tours, sur lesquelles se tenaient des combattants. Tous les soldats endossèrent leur armure ; ils se préparèrent au combat et passèrent la seconde nuit sous les armes. Au troisième jour, le sultan fut informé que le rebelle 'Aïn almolc avait traversé le fleuve ; il éprouva de grandes craintes à ce sujet, et soupçonna que son adversaire n'avait agi de la sorte qu'après s'être concerté avec les émirs, qui se trouvaient alors près de leur souverain. Il ordonna à ^{p088} l'instant de distribuer les chevaux de race à ses courtisans, et j'en reçus ma part.

J'avais un ami appelé *Emir émirân*, le Grand Emir, Alcarmâny, qui était au nombre des braves, et à qui je donnai un de ces chevaux, d'un poil grisâtre. Lorsqu'il voulut le mettre en mouvement, le cheval s'emporta, sans qu'il pût le retenir, et le jeta de dessus son dos. Il mourut de sa chute. Que le Dieu très haut ait pitié de lui !

Le monarque fit hâter la marche, et l'on parvint le soir à la ville de Canoge ; il avait eu peur que le rebelle n'arrivât avant lui devant cette cité.

Il passa cette nuit à disposer lui-même les troupes ; il nous inspecta aussi, et nous faisons partie de l'avant-garde, où se trouvait le fils de son oncle paternel, le roi Fîroûz. Il y avait également avec nous l'émir Ghada, fils de Mohanna ⁴⁷, le sayyid Nâssir eddîn Mothahher et les chefs du Khorâçân. Le sultan nous mit au nombre de ses courtisans et nous dit : « Vous m'êtes très chers ; il ne faut pas que vous me quittiez jamais. » Cependant, le résultat fut à l'avantage du souverain de l'Inde. En effet, 'Aïn almolc attaqua, sur la fin de la nuit, notre avant-garde, où était le vizir Khodjah Djihân. Un grand tumulte eut lieu alors, mais le sultan ordonna que personne ne quittât son poste et que tous combattissent avec le sabre exclusivement. Les soldats tirèrent

⁴⁶ Kambil, à vingt-huit milles au nord de Fatehgarh où Ghiyath al-din avait construit une forteresse. Si Muhammad Tughluk se retire de l'est vers Kannaudj, Kambil ne peut pas se trouver à trois milles.

⁴⁷ Pour l'histoire de ce personnage, voir t. II, p. 437 et s.

donc leurs glaives ; ils tombèrent sur les ennemis et le combat fut acharné. Le mot d'ordre des troupes du sultan était *Dihly* et *Ghaznah* ; quand on rencontrait un cavalier, on lui criait : « Dihly » ; s'il répondait « Ghaznah », on connaissait que c'était un ami, et sinon on le combattait. Le but du rebelle avait été de faire main basse sur le quartier du souverain ; mais le guide se trompa et se dirigea avec 'Aïn almolc vers le lieu où se trouvait le vizir. Le rebelle coupa la tête du conducteur. Dans l'armée du vizir étaient les Persans, les Turcs et les Khorâçâniens, qui tous étaient ennemis des Indiens ; en conséquence, ^{p089} ils combattirent vigoureusement. Les troupes de l'insurgé comp- taient environ cinquante mille hommes, qui furent mis en fuite vers le point du jour.

Le roi Ibrâhîm, appelé Albendjy attatary, avait reçu en fief du sul- tan la contrée de Sundîlah, qui est un gros village du pays gouverné par 'Aïn almolc ; il se révolta avec ce dernier, et devint son lieutenant. D'un autre côté, Dâoud, fils de Kothb almolc, et le fils du roi des mar- chands avaient été chargés de conduire les éléphants et les chevaux de l'empereur de Dihly. Ils s'unirent aussi avec le rebelle, qui nomma Dâoud son chambellan. Au moment où l'ennemi attaqua le quartier du vizir, ce Dâoud proférait des injures contre le sultan, et il l'invectivait d'une manière indigne ; le souverain entendit tout et reconnut sa voix. Lors de la fuite, 'Aïn almolc dit à son lieutenant Ibrâhîm attatary : « Quel est ton avis, ô roi Ibrâhîm ? La plus grande partie de l'armée est en déroute, et les plus courageux eux-mêmes s'enfuient. Ne pen- ses-tu pas qu'il soit temps de nous sauver ? » Alors Ibrâhîm dit à ses compagnons, dans leur langage : « Quand 'Aïn almolc voudra fuir, je saisirai sa tresse de cheveux ; à l'instant vous frapperez son cheval, afin que l'émir tombe par terre ; nous l'arrêterons, nous le mènerons au sultan, pour que cela soit une expiation de la faute que j'ai com- mise de me révolter avec lui contre le souverain, et une cause de ma future délivrance. » En effet, 'Aïn almolc se disposant à s'enfuir, Ibrâhîm lui cria : « Où vas-tu, ô sultan 'Alâ eddîn ? » Car tel était son surnom. Il le prit par sa natte de cheveux ; ses gens blessèrent le che- val du rebelle, qui tomba, et Ibrâhîm se jeta sur 'Aïn almolc et le sai- sit. Les camarades du vizir s'empressèrent de le réclamer, mais Ibrâ- hîm ne voulut pas le livrer, et dit : « Je ne quitterai pas 'Aïn almolc jusqu'à ce que je l'aie conduit en présence du vizir, ou bien je mourrai

auparavant. » Ils le laissèrent, et Ibrâhîm mena l'émir à Khodjah Djihân.

Au matin, j'étais occupé à regarder les éléphants et les drapeaux qu'on amenait devant le sultan, lorsqu'un ^{p090} individu de l'Irâk vint à moi et me dit : « On a déjà saisi 'Aïn almolc, qui se trouve maintenant au pouvoir du vizir. » Je ne le crus pas ; mais, peu d'instant après, je vis arriver le roi Témouâr, l'échanson ; il me prit la main et me dit : « Réjouis-toi, on s'est emparé de 'Aïn almolc, et il se trouve chez le vizir. » Sur ces entrefaites, le souverain se dirigea vers le quartier du rebelle, sur le Gange ; nous étions avec lui, et les soldats pillèrent tout ce qui s'y rencontrait. Une grande partie des troupes de 'Aïn almolc se précipitèrent dans le fleuve et se noyèrent. On prit Dâoud, fils de Kothb almolc, le fils du roi des marchands et un grand nombre de gens avec eux ; on s'empara des trésors, des chevaux et des effets. L'empereur campa près du passage du fleuve, et le vizir conduisit 'Aïn almolc au souverain. On avait fait monter l'émir rebelle sur un taureau, et il était tout nu, sauf les parties génitales, qui étaient recouvertes d'un lambeau d'étoffe attaché par une corde, dont les bouts étaient passés au cou du captif. Celui-ci resta à la porte de la tente, ou *serâtcheh*, le vizir entra, et le souverain lui offrit aussitôt le sorbet, à cause de sa bienveillance pour lui. Les fils des rois se portèrent près de 'Aïn almolc ; ils l'injurièrent, lui crachèrent à la figure et souffletèrent ses camarades. Le sultan lui expédia le grand roi (Kaboûlah), qui lui dit : « Quelle abominable action as-tu commise ? » 'Aïn almolc ne répondit rien. Le souverain donna l'ordre qu'on revêtît le prisonnier avec les habits que portent les conducteurs des bêtes de somme ; qu'on lui mît quatre chaînes aux pieds ; qu'on attachât ses mains à son cou, et qu'on le livrât à la garde du vizir Khodjah Djihân.

Les frères de 'Aïn almolc passèrent le fleuve en fuyards, et ils arrivèrent à la ville de 'Aoudh ⁴⁸. Ils prirent leurs femmes, leurs enfants, tous les biens qu'ils purent ramasser, et dirent à l'épouse de leur frère prisonnier : « Sauve-toi avec nous, en compagnie de tes fils. » Elle répondit : « Ne dois-je pas faire comme les ^{p091} femmes des Hindous qui brûlent leur corps avec leurs maris ? Moi aussi, je veux mourir si mon époux meurt, et vivre s'il vit. » Ses beaux-frères la laissèrent ; le

⁴⁸ Voir ci-dessus n. 41.

sultan ayant eu connaissance de son discours, ce fut là une cause de bonheur pour cette femme, car il eut compassion d'elle. Le jeune homme, Sohaïl, atteignit Nasr Allah, un desdits frères ; il le tua et apporta sa tête au souverain ; il amena aussi la mère de 'Aïn almolc, sa sœur et sa femme. Elles furent livrées au vizir, et logées dans un pavillon près de celui de 'Aïn almolc. Ce dernier allait les y trouver, restait souvent avec elles et retournait ensuite à sa prison.

Dans l'après-midi du jour de la déroute, l'empereur ordonna de mettre en liberté la multitude qui suivait 'Aïn almolc, comme les conducteurs des bêtes de somme, les petits marchands, les serviteurs et autres gens sans importance. On lui amena le roi Ibrâhîm albandjy, dont il a été fait mention ci-dessus ; alors le chef de l'armée, le roi Nouâ, dit : « O Maître du monde, tue celui-ci, car c'est un des rebelles. » Le vizir répondit : « Il a déjà racheté sa vie au moyen du principal insurgé. » Le sultan lui pardonna et le fit partir pour son pays. Au soir, le sultan s'assit dans la tour de Bois, et on lui présenta soixante-deux individus d'entre les principaux compagnons de 'Aïn almolc. On fit venir les éléphants, on les leur jeta ; ces animaux se mirent à les couper en pièces avec les fers placés sur leurs défenses, à en lancer quelques-uns dans l'air et à les attraper au vol. Pendant ce temps, on donnait du cor de chasse, on sonnait de la trompette et on battait du tambour ; 'Aïn almolc était là debout, il voyait leur massacre ; on lui jetait même quelques portions des victimes. Après quoi on le reconduisit dans sa prison.

Le souverain resta plusieurs jours près du passage du fleuve, à cause du nombre considérable des gens et de la petite quantité des embarcations. Il fit traverser ses effets et ses trésors sur les éléphants ; il fit distribuer de ces animaux à ses courtisans, afin qu'ils fissent passer leurs bagages. Je reçus un éléphant, qui me servit à ^{p092} transporter tous mes effets. Ensuite, le souverain se dirigea avec nous vers la ville de Bahrâïdj ⁴⁹, qui est belle et située au bord du Serou ; c'est un grand fleuve, au courant très rapide. Le sultan le passa dans le but de faire un pèlerinage au tombeau du pieux cheïkh, du héros *sâlâr*, général,

⁴⁹ Bahraich, dans le district du même nom, au sud de la frontière népalaise, en Uttar Pradesh. La ville est au nord, et non au bord, de Ghaghra, appelé apparemment ici Saru (Jaune), mais ce nom semble désigner dans le texte aussi bien le Gange que ses grands affluents.

'Oûd ⁵⁰, qui fit la conquête de la plupart de ces contrées. On raconte sur lui des histoires merveilleuses, et on lui attribue des expéditions célèbres. La foule se précipita pour traverser l'eau ; on se pressa beaucoup, de sorte qu'il y eut un grand navire qui coula à fond. Il contenait environ trois cents personnes, dont une seule se sauva c'était un Arabe, compagnon de l'émir Ghada. Nous étions montés sur un petit bâtiment, et le Dieu très haut nous délivra. L'Arabe qui échappa au danger de se noyer s'appelait Sâlim, « sain et sauf », et c'est là un singulier hasard. Il voulait s'embarquer sur notre navire ; mais, quand il arriva, nous étions déjà partis ; alors il prit place sur celui qui fut submergé. Au moment où il sortit du péril, le public crut qu'il était avec nous ; le bruit s'en répandit parmi nos compagnons, comme parmi les autres gens, et ils s'imaginèrent que nous étions tous noyés. Lorsqu'ils nous virent, après cela, ils se réjouirent fort de notre salut.

Nous visitâmes la tombe du pieux personnage nommé ci-dessus ; elle est située dans une coupole, où nous ne pûmes pas pénétrer, tant la foule était considérable. Ce fut pendant ce voyage que nous entrâmes dans une forêt de roseaux et que nous fûmes attaqués par un rhinocéros. On le tua, et l'on nous apporta sa tête ; celle-ci était plusieurs fois aussi grosse que celle de l'éléphant, quoique l'animal fût plus petit qu'un éléphant. Mais nous ^{p093} avons déjà, dans ce qui précède, fait mention du rhinocéros.

DU RETOUR DU SULTAN DANS SA CAPITALE, ET DE LA RÉVOLTE D'ALY CHAH KÉR

Le sultan, ayant remporté la victoire sur 'Aïn almolc, comme nous l'avons raconté, retourna à Dihly, après une absence de deux années et demie ⁵¹. Il pardonna à 'Aïn almolc, ainsi qu'à Nosrah khân, qui s'étaient soulevés dans le pays de Tiling, et il les investit tous les deux d'un même emploi l'inspection des jardins du souverain. Il leur four-

⁵⁰ Salar Mas'ud serait un neveu de Mahmud de Ghazni, tué en cet endroit en 1033. Son tombeau sera remis en honneur au XV^e siècle et lui-même sera désormais connu sous le nom de Ghazi Miyan.

⁵¹ Donc vers le milieu de l'année 1337.

nit des habillements, des montures ; il fixa leur consommation journalière en farine et en viande.

Après cela on reçut la nouvelle qu'un compagnon de Kothloû khân, le nommé 'Aly châh Ker, s'était révolté contre le sultan⁵² ; le mot *ker* signifie sourdaud. C'était un guerrier intrépide ; il était beau et vertueux ; il s'empara de Badracoût et en fit la capitale de son royaume. On envoya des troupes contre lui et le sultan commanda à son précepteur d'aller le combattre. Celui-ci partit à la tête d'une nombreuse armée ; il fit le siège de Badracoût, et ouvrit des brèches dans ses tours. Le péril étant devenu grave pour 'Aly châh, il demanda un sauf-conduit, que Kothloû khân lui accorda ; puis il l'expédia au souverain avec des entraves aux pieds. Ce dernier lui pardonna et le relégua dans la ville de Gaznah, du côté de Khorâcân, où il resta un certain espace de temps. Plus tard, il fut pris du désir de se retrouver dans sa patrie et voulut y retourner, car Dieu avait p094 décrété sa perte. Il fut arrêté dans la province du Sind, et on le conduisit en présence du sultan, qui lui dit : « Tu es venu uniquement pour exciter le désordre une seconde fois. » Il lui fit couper la tête.

DE LA FUITE ET DE L'ARRESTATION DE L'ÉMIR BAKHT

Le souverain s'était fâché contre l'émir bakht⁵³ surnommé Cheref almolc, un de ceux qui arrivèrent avec nous près de lui. Il réduisit sa pension de quarante mille à mille [dînârs ?] seulement, et l'envoya à Dihly, le mettant à la disposition du vizir. Sur ces entrefaites, l'émir 'Abdallah alharaouy mourut de la peste à Tiling ; ses biens se trouvaient chez ses amis à Dihly, et ceux-ci s'entendirent avec l'émir bakht pour prendre ensemble la fuite. Quand le vizir sortit de la capitale à la rencontre du sultan, ils s'échappèrent, en effet, en compagnie de l'émir bakht et de ses camarades, et ils arrivèrent dans le Sind en

⁵² Cet Ali Shah Kar était envoyé par Qutlugh Khan, gouverneur de Dawlatabad, dans le Sud, pour collecter les impôts à Gulbarga. Le peu de forces qui se trouvaient dans ce secteur l'incita à supprimer le gouverneur hindou de la place, à lever une force avec les revenus du district et revenir occuper Bidar, en éliminant son gouverneur. La suite se trouve chez Ibn Battûta.

⁵³ Personnage allié à la famille des Khudawandzade de Tirmidh (voir plus loin p. 101 ainsi que t. II, chap. 4, n. 82).

sept jours, tandis que la route ordinaire est de quarante journées. Ils conduisaient avec eux des chevaux de main, et ils avaient l'intention de passer l'Indus à la nage ; seulement, l'émir bakht, son fils et ceux qui ne savaient pas bien nager devaient le traverser dans une sorte de batelet en joncs, qu'ils se proposaient de faire. Déjà ils avaient préparé des cordes de soie pour cet objet.

Lorsqu'ils parvinrent au fleuve, ils craignirent d'en effectuer le trajet, comme ils avaient médité, et ils envoyèrent à Djélâl eddîn, gouverneur de la ville d'Outchah⁵⁴, deux d'entre eux, qui lui dirent : « Il y a ici des marchands qui désirent passer la rivière, et ils t'envoient en cadeau cette selle, afin que tu leur facilites le trajet. » L'émir Djélâl eddîn révoqua en doute qu'un tel présent fût offert par de simples marchands, et il p095 ordonna de saisir les deux individus. L'un d'eux s'échappa ; il alla trouver Cheref almolc et ses compagnons, et les informa de ce qui s'était passé. Ils étaient tous endormis par suite des fatigues qu'ils avaient endurées et de leurs veilles prolongées ; ils montèrent à cheval très effrayés et prirent la fuite.

De son côté, Djélâl eddîn fit frapper l'homme qu'on avait arrêté, lequel confessa tout ce qui concernait Cheref almolc. Le gouverneur expédia son lieutenant avec des troupes à la recherche de celui-ci et de ses compagnons ; on trouva qu'ils s'étaient enfuis, et l'on suivit leurs traces. Quand le détachement les atteignit, ils se mirent à lancer des flèches ; Thâhir, fils de Cheref almolc, en tira une, qui blessa au bras ledit subdélégué de l'émir Djélâl eddîn. Enfin on en vint à bout, et on les conduisit en présence du gouverneur, qui leur fit mettre des entraves aux pieds, leur fit attacher les mains au cou et écrivit au vizir sur cet événement. Khodjah Djihân lui répondit de les envoyer à Dihly ; et quand ils y furent arrivés on les mit en prison. Thâhir mourut dans le cachot ; Cheref almolc fut condamné par le sultan à recevoir chaque jour cent coups de fouet ; et cela dura un certain espace de temps.

Ensuite le souverain lui pardonna et l'envoya dans la province de Tchendîri⁵⁵ avec l'émir Nizhâm eddîn, Mîr Nadjlah. Il fut réduit à monter sur des bœufs, n'ayant point un seul cheval à sa disposition, et il passa ainsi quelques années. Mîr Nadjlah alla trouver l'empereur de

⁵⁴ Uch (voir t. II, chap. 5, n. 32).

⁵⁵ Voir plus loin chap. 2, n. 46.

Dihly, ayant en sa compagnie Cheref almolc ; et à cette occasion celui-ci fut nommé *tchâchnéguîr*, dégustateur. C'est l'officier qui découpe les viandes en présence du sultan et qui apporte les mets. Plus tard, le souverain l'honora de plus en plus et l'éleva en dignité ; ce fut au point que, Cheref almolc étant indisposé, le sultan lui rendit visite ; il ordonna d'établir l'équivalent de son poids en or, et il le lui donna. Nous avons déjà raconté cette histoire dans la première partie de ces p096 voyages ⁵⁶. Enfin le sultan maria sa sœur avec Cheref almolc, et concéda à celui-ci la province de Tchendîri, ce même pays où il avait été forcé de monter des bœufs, étant au service de l'émir Nizhâm ed-dîn. Louons Dieu, qui change les cœurs et qui modifie la situation des hommes !

DE LA RÉVOLTE DE CHÂH AFGHÂN, DANS LA PROVINCE DU SIND

Châh Afghân ⁵⁷ s'était soulevé contre le souverain, dans le pays de Moltân, en la province du Sind. Il avait tué l'émir de cette contrée, qui était appelé *bihzâd*, bien né, heureux, et il prétendait devenir sultan. L'empereur de Dihly se prépara à le combattre ; le rebelle comprit qu'il ne pouvait pas lui tenir tête, et s'enfuit. Il se rendit chez sa peuplade, les Afghâns, qui habitent des montagnes difficiles et inaccessibles. Le sultan fut irrité contre lui, et il écrivit à ses employés de saisir tous les Afghâns qu'ils trouveraient dans ses États. Cela fut cause de la révolte du juge Djélâl eddîn.

DE LA RÉBELLION DU JUGE DJÉLÂL EDDÎN

Le juge Djélâl eddîn et une troupe d'Afghâns étaient établis dans le voisinage des deux villes, Cambaie et Boloûdhrah ⁵⁸. Quand le souverain écrivit à ses agents d'arrêter les Afghâns, il manda au roi Mok-

⁵⁶ T. I, p. 417.

⁵⁷ Il s'agit de Malik Shahu Lodi, chef afghan qui disposait d'un prestige considérable au sein de sa tribu. Sa révolte date de 1340-1341.

⁵⁸ L'actuelle Baruch, sur l'embouchure du fleuve Narmada, dans le golfe de Cambay.

bil ⁵⁹, lieutenant ^{p097} du vizir dans les provinces de Guzarate et de Nahrouâlah ⁶⁰, de trouver un stratagème pour saisir le kâdhi Djélâl eddîn et ses compagnons. La contrée de Boloûdhrah avait été donnée en fief au roi des médecins ou des savants, qui était marié avec la belle-mère du souverain, veuve de son père Toghlok. Elle avait eu de ce dernier une fille, qui était celle-là même qu'avait épousée l'émir Ghada. Le roi des savants se trouvait alors en compagnie de Mokbil, car son pays était sous l'inspection de celui-ci. Lorsqu'ils furent arrivés dans la province de Guzarate, Mokbil lui dit de lui amener le juge Djélâl eddîn et ses camarades. Le roi des savants, étant arrivé dans son fief, les avertit en secret, car ils étaient au nombre de ses concitoyens. Il leur dit que Mokbil les demandait pour les arrêter, et leur conseilla de ne se rendre à son appel que bien armés.

Ils allèrent chez Mokbil, au nombre d'environ trois cents cavaliers couverts de cuirasses, et lui dirent : « Nous n'entrerons que tous ensemble. » Il vit alors qu'il ne pouvait pas réussir à s'emparer d'eux tant qu'ils seraient réunis ; il en eut peur, leur ordonna de repartir et fit semblant de les protéger. Mais ils se soulevèrent contre lui ; ils entrèrent dans Cambaie, pillèrent le trésor du sultan, les biens des particuliers et ceux du fils d'Alkaoulémy, le marchand. C'est le personnage qui fonda à Alexandrie un beau collège, et nous en parlerons tout à l'heure. Le roi Mokbil se présenta pour combattre les insurgés, et il fut mis en fuite d'une manière honteuse. Le roi 'Azîz, dit le négociant en vins ⁶¹, et le roi ^{p098} Djihân arrivèrent, après avoir fait des préparatifs, avec sept mille cavaliers ; ils furent aussi mis en déroute ⁶².

⁵⁹ Malik Maqbul, un hindou de la caste des brahmanes de Telingana qui embrassa l'islam, participa à la répression des révoltes du Gudjarat et devint un des principaux personnages du royaume à la fin du règne de Muhammad Tughluk. Nommé Premier ministre et régent du royaume par le successeur de Muhammad, il mourut en 1372-1373 et c'est son fils qui lui succéda dans ses charges.

⁶⁰ Anhilwara (voir t. II, chap. 7, n. 43).

⁶¹ Aziz Khammar (le Négociant en vins), plus connu sous le sobriquet de Khimar (l'Ane), à cause de sa réputation, fut célèbre pour ses extorsions. Envoyé par le souverain pour mettre au pas les « centeniers » (collecteurs d'impôts ayant chacun sous leur juridiction une centaine de villages), il causa leur révolte vers 1344. Les faits sont postérieurs au départ d'Ibn Battûta, qui a dû les apprendre quand il était au sud. La révolte du juge Djalal al-din est racontée en détail par l'historien Isami, dans son *Futuh-ous-salatin*. Les révoltes du Gudjarat, liées à celles du Deccan, occuperont Muhammad Tughluk jusqu'à sa mort en 1351.

⁶² Aziz Khammar fut tué dans cette bataille qui se déroula en décembre 1344.

Les gens turbulents et les criminels, informés de ces événements, accoururent se joindre aux Afghâns. Le juge Djélâl eddîn se déclara sultan, et reçut le serment de ses compagnons ; l'empereur de Dihly envoya des troupes contre lui, mais il les battit. Il y avait à Daoulet Abâd une multitude d'Afghâns, qui se révoltèrent à leur tour.

DU SOULÈVEMENT DU FILS DU ROI MELL

Le fils du roi Mell habitait Daoulet Abâd avec une troupe d'Afghans, et le souverain écrivit à son lieutenant dans cette ville, qui était Nizhâm eddîn ⁶³, frère de son précepteur Kothloû khân, de les saisir tous, sans exception. Il lui envoya de nombreuses charges de liens et de chaînes, et lui expédia en même temps les habillements d'hiver. L'usage du souverain de l'Inde est de donner à chaque commandant d'une ville et aux chefs de son armée deux vêtements par an : un pour l'hiver et un pour l'été. Quand ces robes d'honneur arrivent, l'émir et les troupes sortent pour les recevoir ; dès qu'ils aperçoivent celui qui les apporte, ils descendent de leurs montures ; chacun d'eux reçoit son vêtement, le place sur son épaule et s'incline du côté où se trouve le sultan. Celui-ci écrivit à Nizhâm eddîn ces paroles : « Lorsque les Afghans sortiront et mettront pied à terre pour recevoir les robes qui leur sont destinées, arrête-les dans ce même moment. »

Un des cavaliers qui arrivaient avec les robes d'honneur ^{p099} se rendit chez les Afghans et les instruisit du dessein qu'on avait formé à leur égard. Par conséquent, Nizhâm eddîn fut au nombre de ceux qui usent d'un stratagème, lequel tourna contre eux. Il monta à cheval, en compagnie des Afghâns, et quand ils rencontrèrent les habillements, il mit pied à terre. Ce fut alors que les Afghâns chargèrent sur lui et sur ses compagnons, qu'ils tuèrent beaucoup de ceux-ci, et qu'ils l'arrêtèrent. Ils envahirent la ville, saisirent les trésors et mirent à leur

⁶³ Qutlugh Khan, le gouverneur de Dawlatabad, fut remplacé en décembre 1344 par son frère Nizam al-din, incapable d'administrer une province aussi grande et turbulente. A cela vinrent s'ajouter les agissements d'Aziz Khammar et le Deccan se révolta à son tour. Les centeniers devaient être en majorité afghans ; c'est pour cela qu'Ibn Battûta parle de révoltes des Afghans.

tête Nâssir eddîn ⁶⁴, fils du roi Mell. Les fauteurs de troubles accoururent vers eux et leur puissance augmenta.

DE LA MARCHÉ DU SULTAN EN PERSONNE VERS LA VILLE DE CAMBAIE

Lorsque l'empereur de Dihly sut ce que les Afghans avaient fait à Cambaie et à Daoulet Abâd, il se mit en campagne lui-même ⁶⁵ et se décida à commencer par Cambaie, pour retourner ensuite à Daoulet Abâd. Il fit partir le grand roi Albâiazîdy, son parent par alliance, ou beau-frère, à la tête de quatre mille hommes d'avant-garde, qui furent attaqués par les troupes du juge Djélâl eddîn et mis en fuite. Ils furent ensuite assiégés à Boloûdhrah, et l'on combattit même dans cette cité. Dans l'armée du juge Djélâl eddîn, il y avait un cheïkh nommé Djaloûl ⁶⁶ qui était un brave ; il ne cessait de tomber sur les soldats, de les tuer, et de demander le ^{p100} combat singulier ; mais personne ne se hasardait à se mesurer en duel avec lui. Un jour il lança son cheval, qui s'abattit dans une fosse ; Djaloûl tomba, il fut tué, et l'on trouva sur lui deux cuirasses. On envoya sa tête au sultan ; on crucifia son corps sur la muraille de Boloûdhrah, et l'on porta de ville en ville ses mains ainsi que ses pieds.

A l'arrivée du souverain avec les troupes, le juge Djélâl eddîn ne put plus résister, et il prit la fuite avec ses compagnons. Ils abandonnèrent leurs biens et leurs enfants ; tout cela fut saisi, et l'on entra dans la ville de Cambaie ⁶⁷, Le sultan y resta quelques jours, puis il partit et y laissa son beau-frère, Cheref almolc, émir bakht. Nous avons déjà parlé de ce personnage ; nous avons fait connaître l'histoire de sa fuite, de son arrestation dans le Sind et de son empri-

⁶⁴ Isma'il Mukh, un Afghan, fut proclamé à Dawlatabad roi du Deccan sous le nom de Nasir al-din Shah en 1346. Il se désistera l'année suivante au profit d'un centenier appelé Hasan qui sera couronné sous le nom d'Ala al-din Bahman en fondant la dynastie bahmanide du Deccan.

⁶⁵ Muhammad Tughluk quitta Dihli vers la fin du mois de janvier 1345, se dirigeant vers le Gudjarat où la première révolte avait éclaté. Il mourra six ans plus tard, toujours en campagne, sans pouvoir revenir à Dihli.

⁶⁶ Appelé Djah Afghan par Isami.

⁶⁷ Djah fut tué au cours d'une sortie des troupes fidèles de Baruch et ses propres troupes se dispersèrent en septembre 1345 avant l'arrivée de Muhammad Tughluk, qui fit son entrée à Cambay en novembre.

sonnement ; nous avons raconté les humiliations qu'il a endurées et les honneurs qui les ont suivies. Le monarque lui ordonna de rechercher ceux qui étaient du parti de Djélâl eddîn, et il laissa avec lui des jurisconsultes, afin qu'il jugeât d'après leurs décisions. Cette circonstance amena la condamnation à mort du cheïkh 'Aly alhaïdary ⁶⁸, comme il a été dit plus haut.

Le juge Djélâl eddîn, s'étant enfui, alla se joindre à Nâssir eddîn, fils du roi Mell, à Daoulet Abâd, et s'enrôla parmi ses partisans ⁶⁹. Le sultan se dirigea en personne contre eux ; ils étaient au nombre d'environ quarante mille, Afghâns, Turcs, Indiens et esclaves ; ils jurèrent ensemble qu'ils ne prendraient point la fuite et ^{p101} qu'ils se battraient contre le souverain. Celui-ci commença le combat, et l'on n'éleva pas d'abord le parasol, insigne du sultan ; mais, dans l'ardeur de la bataille, on le hissa. Quand les rebelles le virent, ils furent interdits et fuirent d'une manière honteuse. Le fils du roi Mell et le kâdhi Djélâl eddîn se réfugièrent, en compagnie d'à peu près quatre cents de leurs adhérents les plus distingués, dans la forteresse de Douaïguîr, que nous mentionnerons plus loin ⁷⁰, et qui est une des plus inaccessibles du monde. Le sultan resta à Daoulet Abâd, ville dont Douaïguîr est le château fort. Il envoya dire aux insurgés de se rendre à discrétion ; mais ceux-ci ne consentaient à quitter leur place qu'à la condition d'une amnistie ; le sultan ne voulut pas la leur promettre. Il leur fit parvenir des aliments, par une sorte de dédain pour eux, et continua à demeurer à Daoulet Abâd. Ici finissent les informations que je puis donner à ce sujet ⁷¹.

⁶⁸ L'histoire d'Ali Haidari a été racontée au t. II, p. 460. Elle a donc dû se dérouler en 1345.

⁶⁹ On sait que les centeniers battus par Muhammad Tughluk, à Gudjarat s'enfuirent à Dawlatabad et contribuèrent à relancer la révolte en cet endroit. Muhammad Tughluk quitta Baruch en mai 1346 pour arriver devant Dawlatabad en octobre.

⁷⁰ La forteresse de Dawlatabad sera décrite p. 177.

⁷¹ Muhammad Tughluk a dû revenir au Gudjarat pour mater une nouvelle révolte et ses lieutenants restés sur place furent éliminés par Hasan (voir n. 64 ci-dessus) qui se proclama roi le 3 août 1347. Le départ du souverain date de mars 1347 ; les informations d'Ibn Battûta, qui a quitté Calicut pour l'Arabie à la fin du même mois, s'arrêtent donc peu avant.

DU COMBAT QUI EUT LIEU ENTRE MOKBIL ET LE FILS D'ALCAOULÉMY

Ce que nous allons raconter s'est passé avant le soulèvement et la rébellion du kâdhi Djelâl eddîn. Or le personnage nommé Tâdj eddîn, fils d'Alcaoulémy⁷², était un des principaux négociants ; il était venu du pays des Turcs pour rendre visite au sultan de l'Inde et pour lui porter des cadeaux magnifiques. Parmi ces présents, il y avait des mamloûcs, des chameaux, des marchandises, des armes et des étoffes. L'empereur fut très satisfait de son procédé et lui donna douze lacs, ou douze fois cent mille dînârs d'argent ; on dit que la valeur de tout ce qu'il avait apporté au souverain ne dépassait pas un seul lac, ou cent mille pièces d'argent. Il lui donna à gouverner la ville de Cambaie, qui était sous l'inspection du roi Mokbil, lieutenant du vizir.

Une fois arrivé à Cambaie, Tâdj eddîn envoya des bâtiments dans le Malabar, l'île de Ceylan, etc. ; il reçut, par les navires, des dons et des cadeaux magnifiques, de sorte que sa position devint très considérable. Quand le moment fut venu d'expédier dans la capitale les tributs desdites contrées, le roi Mokbil lui fit dire de les livrer à cet effet, suivant l'usage, ainsi que les présents et les trésors qu'il avait préparés. Le fils d'Alcaoulémy refusa en disant : « Je les amènerai en personne, ou bien je les ferai porter par mes serviteurs. Ni le vizir ni son lieutenant n'ont de pouvoir sur moi. » Il se faisait ainsi illusion à cause des honneurs et des présents qu'il avait reçus de l'empereur. Mokbil écrivit au vizir sur cette affaire ; il en eut pour réponse, au dos de sa lettre, ce qui suit : « Si tu es impuissant pour nous faire obéir dans nos contrées, quitte-les et reviens près de nous. » Ayant lu ces lignes, Mokbil se mit à la tête de ses troupes et de ses mamloûcs, et il combattit contre le fils d'Alcaoulémy, à l'extérieur de Cambaie. Ce dernier fut mis en fuite, et un certain nombre d'hommes furent tués de part et d'autre.

Le fils d'Alcaoulémy se cacha dans la maison du patron de navire, Iliâs, un des principaux négociants. Mokbil entra dans Cambaie, et fit couper la tête aux chefs de l'armée de son adversaire. Il envoya un sauf-conduit à celui-ci, à la condition qu'il garderait seulement son propre bien et qu'il abandonnerait les trésors et les cadeaux dus au

⁷² Le personnage et son histoire sont inconnus par ailleurs.

sultan, ainsi que les revenus de la ville. Mokbil fit partir toutes ces richesses, sous la conduite de ses serviteurs, pour les présenter au souverain, et il écrivit, se plaignant du fils d'Alcaoulémy. Celui-ci, de son côté, écrivit aussi au sultan, pour se plaindre du roi Mokbil. L'empereur de Dihly leur envoya le roi des ^{p103} savants, pour qu'il décidât leur querelle. Ce fut immédiatement après ces faits qu'eurent lieu la révolte du juge Djélâl eddîn et le pillage des biens du fils d'Alcaoulémy, qui prit la fuite en compagnie de quelques-uns de ses mamloûcs, et qui se rendit chez le sultan.

DE LA CHERTÉ QUI DOMINA DANS LES CONTRÉES DE L'INDE

Dans l'espace de temps où le souverain était absent de sa capitale, s'étant dirigé vers la province de Ma'bar, la disette eut lieu, et elle fut considérable ⁷³. Le *mann*, ou la mesure de froment, valait soixante drachmes et davantage ; la gêne fut générale, la situation très grave. Un jour, je sortis de la ville à la rencontre du vizir, et je vis trois femmes qui coupaient en morceaux la peau d'un cheval, lequel était mort depuis plusieurs mois, et qui les mangeaient. D'ailleurs, on faisait cuire les peaux et on les vendait dans les marchés. Lorsqu'on égorgeait des bœufs, la foule s'empressait d'en recueillir le sang pour s'en nourrir. Des étudiants du Khorâçân m'ont raconté qu'ils entrèrent dans une ville appelée Icroûhah ⁷⁴, entre Hânci et Sarsati, et qu'ils la trouvèrent abandonnée. Ils s'introduisirent dans une maison pour y passer la nuit, et ils virent dans une chambre un individu qui avait allumé du feu et qui tenait avec ses doigts un pied humain ; il le fit rôtir sur ce feu et le mangea. Que Dieu nous garde d'une pareille action !

La famine étant insupportable, le sultan ordonna de distribuer à toute la population de Dihly des vivres pour six mois. Les juges, les secrétaires et les commandants parcouraient les rues et les marchés ; ils prenaient note des habitants et donnaient à chacun les provisions pour la moitié d'une année, sur le pied d'une livre et demie du Maghreb par jour pour chaque personne. A cette époque, je fournissais de la nourriture aux pauvres avec ^{p104} les mets que je faisais préparer dans

⁷³ Voir n. 39 ci-dessus.

⁷⁴ Aqrûha, aujourd'hui appelée Hisar.

la chapelle sépulcrale du sultan Kothb eddîn ⁷⁵, ainsi que nous le dirons plus bas ; et la multitude se soutenait de cette façon. Que le Dieu très haut nous tienne compte des soins que nous avons pris dans un tel but !

Puisque nous avons suffisamment parlé des aventures du sultan, et des événements qui se passèrent sous son règne, revenons à ce qui nous concerne de plus près dans ces faits. Nous raconterons donc d'abord notre arrivée à Dihly ⁷⁶, les vicissitudes de notre situation, jusqu'au moment où nous quittâmes le service du souverain ; nous dirons ensuite comme quoi nous nous séparâmes du sultan, pour aller, comme son ambassadeur, en Chine, et enfin nous ferons mention du retour dans notre patrie, s'il plaît à l'Être suprême.

DE NOTRE ENTRÉE DANS LE PALAIS DU SULTAN, LORSQUE NOUS ARRIVÂMES À DIHLY, PENDANT L'ABSENCE DU SOUVERAIN

A notre arrivée dans la capitale, nous nous rendîmes à la demeure du sultan et entrâmes par la première porte, puis par la deuxième et la troisième. Ici nous trouvâmes les nakîbs ou officiers, dont nous avons déjà parlé. Quand ils nous virent, leur chef nous précéda dans une salle d'audience magnifique et très vaste, où nous trouvâmes le vizir Khodjah Djihân, qui nous attendait. Le premier de nous qui entra fut Dhiyâ eddîn Khodhâouend Zâdeh, que suivirent d'abord son frère Kïouâm eddîn et le frère des deux précédents, 'Imâd eddîn ⁷⁷ ; je vins après eux, et fus suivi par Borhân ^{p105} eddîn, autre frère des trois sus-nommés, puis par l'émir Mobârec assarnarkandy, par le Turc Aroun

⁷⁵ Qutb al-din Mubarak (1316-1320) : personnage particulièrement vénéré par Muhammad Tughluk. Ibn Battûta était chargé de l'entretien de son tombeau.

⁷⁶ Ici Ibn Battûta renoue avec son itinéraire qu'il avait abandonné au t. II, p. 365, pour faire cette longue digression sur l'histoire du sultanat de Dihli et de son souverain Muhammad Tughluk.

⁷⁷ Ibn Battûta avait déjà rencontré Qiwam al-din et ses frères à Tirmidh, où le premier était cadî. Leur famille exerçait le pouvoir sous la suzeraineté des Mongols (voir t. II, p. 292 et chap. 4, n. 82). L'auteur a fait le voyage de l'Inde en même temps qu'eux et les a encore rencontrés à Multan (voir t. II, p. 321 et 340). Leurs attributions honorifiques seront mentionnées plus loin p. 116 et p. 120.

Boghâ ⁷⁸, Mélic Zâdeh, fils de la sœur de Khodhâouend Zâdeh ⁷⁹, enfin, par Badr eddîn *alfassâl*.

Ayant franchi la troisième porte, nous aperçûmes la grande salle de réception appelée Hézâr ostouïn, ce qui veut dire Mille Colonnes ⁸⁰ ; c'est là que le monarque tient ses audiences publiques. Alors le vizir s'inclina au point que sa tête toucha presque le sol ; nous saluâmes en nous prosternant, et nous touchâmes la terre avec nos doigts. Le lieu vers lequel nous nous inclinions était celui où se trouvait le trône du sultan, et tous ceux qui étaient avec moi saluèrent de ladite manière. Cette cérémonie étant accomplie, les officiers crièrent à haute voix « Au nom de Dieu ! », et nous sortîmes.

DE NOTRE ARRIVÉE AU PALAIS DE LA MÈRE DU SULTAN,
ET MENTION DES VERTUS DE CETTE PRINCESSE

La mère du sultan est nommée la Maîtresse de l'univers, et c'est une des femmes les plus vertueuses ; elle est très charitable, et a fondé beaucoup d'ermitages qui donnent à manger aux voyageurs ; elle est aveugle, et voici l'origine de cette infirmité. Lorsque son fils commença à régner, elle reçut la visite de toutes les princesses, ^{p106} ainsi que des filles des grands dignitaires et des émirs, mises d'une manière pompeuse. Elles s'inclinèrent devant la mère du sultan, qui était assise sur un trône d'or, incrusté de pierres précieuses. Ce fut alors qu'elle perdit subitement la vue ; on la traita de plusieurs manières, mais ce fut sans profit. Son fils a pour elle un respect extraordinaire : un exemple de cela, c'est qu'une fois sa mère voyagea avec lui et qu'il fut de retour un certain espace de temps avant elle. Quand elle arriva, il alla à sa rencontre, descendit de son cheval, baisa le pied de sa

⁷⁸ Ces deux personnages sont également mentionnés à Multan (t. II, p. 340) et plus loin p. 117, sans plus.

⁷⁹ Il s'agit apparemment de deux personnages différents. Le premier, déjà mentionné à Multan, sera qualifié plus loin (p. 117) de « Tirmidhi », originaire de Tirmidh, comme les Khudawandzade tandis que le neveu des Khudawandzade est le dénommé Emir Bakht, qui recevra le titre de chérif al-Mulk, plusieurs fois mentionné. Après une disgrâce passagère, il devient favori et gendre du souverain. Il est nommé à Tchendirî et ensuite chargé de pacifier Cambay pendant la première révolte du Gudjarat.

⁸⁰ Voir t. II, chap. 7, n. 5.

mère, laquelle se trouvait dans une litière, où tout le monde pouvait l'apercevoir.

Pour revenir à notre sujet, lorsque nous sortîmes du palais du sultan, le vizir se rendit avec nous à Bâb assarf, que les Indiens nomment la Porte du harem ; c'est l'habitation de la Maîtresse de l'univers. Arrivés à sa porte, nous quittâmes nos montures ; chacun de nous, suivant ses moyens, avait apporté un cadeau pour la princesse. Le grand juge des mamloûcs, Camâl eddîn, fils de Borhân eddîn, était entré avec nous ; il salua en s'inclinant, quand il fut arrivé à la porte ; le vizir en fit autant, et nous les imitâmes. Le secrétaire, placé à la porte de la princesse, prit note de nos présents ; une troupe de pages ou eunuques, sortirent, et leurs chefs se dirigèrent vers le vizir, avec lequel ils parlèrent en secret ; ils retournèrent dans le château, ils revinrent vers le vizir et ils se rendirent encore une fois dans le château. Nous étions debout pendant tout ce temps ; mais ensuite on nous fit asseoir sur un banc.

On apporta des mets dans des vases d'or, que les Indiens appellent *suiûns*, et qui ressemblent à nos chaudrons ; ils sont pourvus de supports d'or, sur lesquels on les pose, et qui sont nommés *subucs*. On apporta aussi des coupes pour boire, des plats et des aiguières, le tout en or. Les aliments furent disposés sur deux nappes ou tables, à deux rangs chacune ; à la tête de chaque rangée se trouvait le principal personnage parmi les individus présents. Quand nous nous avançâmes pour ^{p107} manger, les chambellans et les officiers s'inclinèrent et nous leur rendîmes le salut. On servit le sorbet, que nous bûmes, et les chambellans dirent : « Au nom de Dieu ! » Nous mangeâmes, et puis on distribua une sorte de bière, ainsi que du bétel, et les chambellans s'écrièrent : « Au nom de Dieu ! » Nous nous inclinâmes tous. Alors on nous dit de nous rendre dans un endroit qu'on nous indiqua, et l'on nous donna des robes d'honneur en soie chamarrées d'or. Nous fûmes conduits à la porte du palais, où nous nous inclinâmes ; les chambellans dirent : « Au nom de Dieu ! » Le vizir se tint debout et nous fîmes comme lui. On tira de l'intérieur du château un coffre contenant des habillements non cousus. Il y en avait en soie, en lin, en coton, et nous en reçûmes chacun notre part. Après, on apporta un grand plat en or, contenant des fruits secs, puis un autre avec du sirop, et un troisième, où était du bétel.

L'usage est que celui à qui l'on présente ces objets prenne le plat d'une main, qu'il le place sur son épaule et qu'il incline l'autre main jusqu'à terre. Le vizir saisit le plat dans sa main, dans le but de me montrer comment je devais faire ; cela fut une preuve de complaisance, de modestie et de bonté de sa part. Que Dieu l'en récompense ! Je fis comme lui. Nous nous dirigeâmes enfin vers la maison qu'on avait préparée pour nous loger, dans la ville de Dihly, et près de Derouâzeh Bâlem, la porte de Bâlem ou Pâlem ⁸¹. On nous y envoya tout ce qui se rattache à la réception d'un hôte.

DE L'HOSPITALITÉ REÇUE ET DE SON REPAS

Lorsque j'arrivai à la maison préparée pour moi, j'y trouvai tout ce qui était nécessaire, en coussins, tapis, nattes, ustensiles et lit pour dormir. Les lits, dans l'Inde, sont très légers, un seul homme en porte un, et ^{p108} chaque voyageur doit avoir son lit avec soi, que son esclave charge sur sa tête. Il consiste en quatre pieds coniques, sur lesquels on pose quatre bâtons ; entre ceux-ci on a tissé une sorte de filet en soie ou en coton, Quand une personne s'y couche, elle n'a pas besoin d'autre chose pour le rendre souple, étant assez moelleux de sa nature. Je reçus, en outre, deux courtes-pointes, deux oreillers et une grande couverture ouatée, le tout en soie. Les indiens font des housses blanches en lin ou en coton pour recouvrir les courtes-pointes et les couvertures ; toutes les fois que ces doublures sont sales, ils les lavent, et ce qui est dans l'intérieur reste garanti. La première nuit, on nous amena deux individus dont l'un était le meunier, que ces gens appellent *alkharrâs* ; l'autre était le boucher, qu'ils nomment *alkassâb*, et l'on nous dit : « Prenez de celui-ci tant et tant de farine, et de cet autre tant et tant de viande. » Il s'agit de poids, que je ne saurais mentionner dans ce moment. L'usage de ces peuples est de fournir la même quantité en poids de viande et de farine ; et tout ce que nous venons de dire formait le repas de l'hospitalité, qui nous était offert par la mère du sultan. Puis nous arriva celui offert au nom du sultan, comme nous le raconterons.

⁸¹ Voir t. II, chap. 5, n. 89.

Le lendemain, nous nous rendîmes à cheval au palais du sultan et saluâmes le vizir, qui me donna deux sacs d'argent contenant chacun mille dînârs en drachmes, et qui me dit : *hâdhih ser chusti*. La signification de ces mots est : « voici pour laver ta tête ⁸² » ; il me fit aussi cadeau d'une robe tissée avec des poils de chèvre très fins ; il inscrivit sur un registre le nombre de tous mes compagnons, de mes serviteurs et de mes esclaves, dont on fit quatre catégories. La première reçut deux cents dînârs par personne ; la deuxième, cent cinquante ; la troisième, cent ; la quatrième catégorie, soixante et quinze dînârs par personne. Le nombre total était de quarante individus environ, et le montant de la somme ^{p109} qu'ils touchèrent fut de quatre mille dînârs et plus. Après cela, on fixa la quantité des vivres que nous donnait le souverain, savoir mille livres indiennes de farine, dont le tiers de *mîrâ* ou fleur de farine, et les deux tiers avec du son, c'est-à-dire grossièrement moulue ; mille livres de viande ; un nombre considérable de livres de sucre, de beurre fondu, de *salîf* ⁸³ et de noix d'arec, qu'à présent je ne me rappelle pas ; enfin mille feuilles de bétel. La livre indienne en fait vingt de Barbarie et vingt-cinq d'Égypte. Les provisions d'hospitalité reçues par Khodhâouend Zâdeh furent : quatre mille livres de farine, autant de viande, et tout le reste en proportion.

DE LA MORT DE MA FILLE, ET DE CE QUE L'ON PRATIQUA À CETTE OCCASION

Un mois et demi après être arrivé à Dihly, je perdis une fille âgée d'un peu moins d'une année ⁸⁴. La nouvelle en parvint au vizir, qui ordonna de l'inhumer dans un ermitage qu'il avait fondé au-dehors de la porte nommée Derouâzeh Bâlem, tout près du tombeau de notre cheïkh Ibrâhîm alkoûnéouy : nous l'y enterrâmes. Le vizir écrivit au sultan à ce sujet, et il en reçut une réponse le soir du second jour. Pourtant, il y avait entre le lieu où le sultan se trouvait alors à la chasse et la capitale la distance de dix jours de marche.

⁸² C'est-à-dire pour ses ablutions.

⁸³ Il faut probablement lire *saleb*, boisson chaude et épaisse fabriquée à partir des tubercules de certaines orchidées.

⁸⁴ Il s'agit de la fille qui était née le jour de son arrivée au camp de Tarmashirin à la mi-mars 1333, ce qui ramène son arrivée à Dihli au mois de janvier 1334.

Il est d'usage, chez les Indiens, de se rendre au tombeau du mort le matin du troisième jour après son enterrement. Ils placent tout autour de la tombe des tapis, des étoffes de soie, et, sur la sépulture même, des fleurs, qu'on trouve dans l'Inde pendant toutes les saisons. Ce sont, par exemple, des jasmins, des tubéreuses ^{p110} ou fleurs jaunes, des *reiboûls*, dont la couleur est blanche, et des roses musquées ou églantines. Celles-ci sont de deux sortes ; les unes sont blanches et les autres jaunes. Ils ornent aussi le tombeau de branches d'orangers et de citronniers avec leurs fruits ; si ces derniers manquent, ils en attachent avec des fils. On répand sur la sépulture des fruits secs, des noix de coco ; les hommes se rassemblent, on apporte des exemplaires du Coran, et ils lisent. Quand ils ont fini cette lecture, on sert le sirop dissous dans l'eau, dont le public boit ; puis on verse sur chacun de l'essence de roses en profusion. Enfin on distribue le bétel, et les assistants se retirent.

Au matin du troisième jour depuis l'enterrement de cette petite fille, je sortis de bonne heure, suivant l'habitude en pareil cas, et préparai tout ce que je pus des choses susmentionnées. Je trouvai que le vizir avait déjà donné l'ordre de disposer tous ces objets, et qu'il avait fait élever une grande tente sur le tombeau. Étaient présents : le chambellan Chams eddîn alfoûchendjy, que nous rencontrâmes dans le Sind ; le kâdhi Nizhâm eddîn alacrouâny, et une multitude de personnes parmi les grands de la ville. Lorsque j'arrivai, lesdits personnages avaient déjà pris leurs places, le chambellan étant à leur tête, et ils lisaient le Coran. Je m'assis avec mes camarades tout à côté de la sépulture ; et, quand on eut fini de lire, les lecteurs du Coran récitèrent quelques versets avec leurs belles voix. Le juge se leva, il fit l'oraison funèbre de l'enfant décédée, et ensuite l'éloge du souverain. L'assistance ayant entendu son nom, tout le monde fut debout et s'inclina ; on s'assit de nouveau, et le juge fit une très belle prière. Le chambellan et ses compagnons prirent des barils d'eau de rose, et ils en répandirent sur les individus présents ; ils distribuèrent à la ronde des coupes pleines d'une boisson préparée avec le sucre candi, et après cela le bétel. Enfin, on apporta onze robes d'honneur, pour moi et pour mes compagnons.

Le chambellan monta à cheval, et nous en fîmes autant avec lui, pour nous rendre au palais du sultan, ^{p111} où nous nous inclinâmes devant le trône, selon l'usage. Je retournai chez moi, et, à peine arrivé,

on m'apporta des mets de la part de la mère du souverain ; il y avait de quoi remplir ma maison et les logements de mes camarades. Ceux-ci mangèrent tous ; il en fut ainsi des pauvres ; pourtant, il resta les pains ronds, les pâtisseries et le sucre candi. Ces restes servirent encore durant plusieurs jours, et tout cela fut fait par ordre du sultan.

Quelque temps après, les pages de la Maîtresse de l'univers vinrent de son palais chez moi avec un palanquin ; c'est une sorte de litière qui sert pour transporter les femmes, et très souvent aussi les hommes. Il ressemble à un trône, ou lit d'apparat, et sa partie supérieure est en tresses de soie ou de coton, surmontées d'un bois (ou bâton pour passer les rideaux) pareil à celui qui se trouve chez nous sur les parasols. Ce bois est recourbé, et il est fait avec la canne de l'Inde ⁸⁵, pleine et compacte. Huit hommes, divisés en deux moitiés, sont occupés tour à tour à porter un de ces palanquins quatre se reposent, et quatre le portent sur leurs épaules. Ces véhicules, dans l'Inde, font le même office que les ânes en Égypte ; la plupart des gens vont et viennent par leur moyen. Celui qui possède des esclaves se fait voiturier par eux ; celui qui n'en a pas loue des hommes pour le porter. On trouve toujours un petit nombre de ceux-ci dans la ville, qui stationnent dans les marchés, à la porte du sultan, et même aux portes des citadins, pour se louer. Les palanquins qui sont à l'usage des femmes sont recouverts d'un rideau de soie ; ainsi était celui que les pages ou eunuques avaient amené du palais de la mère du sultan.

Ils y firent monter mon esclave, c'est-à-dire la mère de la petite fille défunte ; je la fis accompagner par une esclave turque, que j'envoyai en cadeau [à la mère du sultan]. L'esclave mère de l'enfant ci-dessus resta absente avec eux une nuit ; elle rentra le lendemain. Les pages lui avaient donné mille dînârs en drachmes, des ^{p112} bracelets d'or enrichis de pierres précieuses, un croissant en or, orné aussi de pierres fines, une chemise de lin brodée d'or, une robe de soie chamarrée d'or, et un coffre avec des vêtements. Quand je vis toutes ces choses, je les donnai à mes compagnons, et aux marchands mes créanciers, comme une garantie personnelle et une sauvegarde de mon honneur ; car les nouvellistes écrivaient au sultan tout ce qui me concernait.

⁸⁵ Le bambou.

DES BIENFAITS QUE J'AI REÇUS DU SULTAN ET DU VIZIR PENDANT
L'ABSENCE DU SOUVERAIN DE SA CAPITALE

Lors de mon séjour à Dihly, le sultan ordonna de m'assigner un certain nombre de villages, du revenu de cinq milles dînârs par an. Le vizir et les membres du conseil me les conférèrent, et je partis pour ces localités. Elles se composaient d'un village nommé Badali, d'un autre appelé Baçahi, et de la moitié d'un troisième, connu sous le nom de Balarah ⁸⁶. Ils étaient à seize *corouhs* ou milles de Dihly, dans le *sadi* appelé le *sadi* de Hindoubut : ces peuples donnent le nom de *sadi* à la réunion de cent villages. Les territoires dépendants de la capitale sont divisés en centaines, dont chacune a un *djeouthari* ⁸⁷, qui est le cheïkh ou chef des Hindous, et un *motassarif* ⁸⁸ ou administrateur, chargé d'en percevoir les impôts.

Il venait d'arriver dans la ville de Dihly, au temps dont je parle, des captives faites parmi les infidèles, et le vizir m'en envoya dix. Je donnai une de ces filles esclaves à celui qui me les amena, et il ne fut pas satisfait ; ^{p113} mes compagnons en prirent trois toutes jeunes, et je ne sais pas ce que les autres sont devenues. Les femmes captives n'ont presque aucune valeur dans l'Inde, car elles sont sales et ne connaissent rien aux convenances des villes. Celles mêmes qui ont été instruites sont à très bon marché, et personne n'a besoin d'acheter des captives. Les infidèles occupent dans ce pays un territoire et des localités adjacents à ceux qui appartiennent aux musulmans qui les ont vaincus. Mais ces Hindous se fortifient dans les montagnes et les lieux âpres ; ils possèdent, de plus, des forêts de roseaux, lesquels ne sont pas creux, qui grossissent beaucoup, s'entrelacent les uns avec les autres, sont à l'épreuve du feu, et extrêmement solides. Les infidèles habitent ces forêts, qui sont pour eux comme des murailles ; ils gardent dans l'intérieur les bestiaux et les grains ; ils recueillent l'eau de pluie. On

⁸⁶ Ces villages existent toujours au nord-nord-est de la ville et font partie de la grande banlieue de la Nouvelle-Dihli. — *Sadi* : centaine.

⁸⁷ *Tchoudhri* : d'après Barani, personnage qui représente les paysans chargé d'informer l'administration de leur condition et de leurs demandes.

⁸⁸ Probablement le fonctionnaire appelé *mushrif* par Barani, chargé de fonctions similaires.

ne peut en venir à bout à moins d'avoir des troupes bien aguerries, et renfermant beaucoup de ces gens qui entrent dans les bois, et coupent les joncs avec des instruments préparés pour un tel but.

DE LA FÊTE QUE J'AI VUE PENDANT QUE LE SULTAN ÉTAIT LOIN DE
DIHLY

La solennité de la Rupture du jeûne arriva ⁸⁹ et le souverain n'était pas encore de retour à Dihly. Au jour de la fête, le prédicateur monta un éléphant, sur le dos duquel on avait adapté pour lui une sorte de trône ; à ses quatre angles, on avait fiché quatre étendards, et le prédicateur avait revêtu des habits noirs. Les muezzins montèrent aussi sur des éléphants, et chantèrent devant lui : « Dieu est tout-puissant. » Les jurisconsultes et les juges de la ville étaient également à cheval, chacun d'eux portant avec soi une aumône, qu'il devait faire lors de la sortie vers l'oratoire. Sur ce dernier, on avait élevé une grande tente de coton, ornée de tapis. Le ^{p114} public accourut, louant le Dieu très haut ; le prédicateur pria avec la multitude, il prononça le prône, et puis les assistants retournèrent à leurs demeures. Nous nous rendîmes au palais du sultan, où l'on servit le repas, auquel furent présents les grands dignitaires, les commandants et les personnages illustres : ceux-ci sont (nous l'avons déjà dit) les étrangers. On mangea, et l'on se retira.

DE L'ARRIVÉE DU SULTAN DANS LA CAPITALE,
ET DE NOTRE RENCONTRE AVEC LUI

Le quatrième jour du mois de chawwâl, le sultan arriva ⁹⁰ au château de Tilbat ⁹¹, à sept milles de la capitale. Nous reçûmes du vizir

⁸⁹ Le 4 juin 1334.

⁹⁰ Le 8 juin 1334. L'accroissement des impôts dans le Doab avait causé une révolte sans doute vers 1333. Muhammad Tughluk, qui à l'époque avait installé sa capitale à Dawlatabad, y fit une expédition punitive qui amena la dévastation des districts situés au sud-est de Dihly, de Bulandshahr jusqu'à Kannauj. Il venait donc de rentrer de cette expédition.

l'ordre d'aller à sa rencontre, et nous partîmes. Chaque personne apportait avec elle son cadeau pour le souverain, soit en chevaux, soit en chameaux, ou en fruits du Khorâçân, en sabres égyptiens, en mamloucs et en brebis, tirées du pays des Turcs. Nous arrivâmes à la porte dudit château, où les visiteurs s'étaient tous rassemblés ; on les introduisait chez le monarque, suivant leur rang, et on leur donnait des robes d'honneur en lin, chamarrées d'or. Quand ce fut mon tour, j'entrai et vis le sultan assis sur un fauteuil ; je le pris pour un des chambellans, jusqu'à ce que j'aperçusse avec lui le roi des confidents intimes, Nâssir eddîn alcâfy alharaouy, que j'avais connu au temps de l'absence du souverain. Le chambellan s'inclina, et je fis comme lui ; émir Hâdjib vint à ma rencontre, et c'est le ^{p115} fils de l'oncle du sultan, appelé Fîroûz ; je m'inclina une seconde fois, à son exemple. Alors le roi des confidents intimes me dit : « Au nom de Dieu, notre maître Badr eddîn ! » On me nommait de la sorte dans l'Inde ; et quant aux mots « notre maître », c'est un titre que les Indiens donnent à tout individu lettré.

Je m'approchai du sultan, qui prit ma main, la serra, continua à la tenir, et me parla de la manière la plus affable. Il me dit en persan : « La bénédiction est descendue, ton arrivée est heureuse, sois tranquille ; je serai envers toi si miséricordieux, je te donnerai tant de richesses, que tes compatriotes le sauront et viendront te trouver. » Puis il me demanda de quel pays j'étais, et je répondis : « Du Maghreb. » Il reprit : « De la contrée d'Abdalmoûmin ⁹² ? », et je répliquai affirmativement. Toutes les fois qu'il me disait une bonne parole, je lui baisais la main, ce que je fis jusqu'à sept fois. Il me revêtit d'un robe d'honneur, et je me retirai.

Toutes les personnes présentes se réunirent, et on leur servit un festin. A leur tête étaient : le grand kâdhi Sadr aldjihân Nâssir eddîn alk-hârezmy, un des plus grands jurisconsultes ; le grand kâdhi des mamloucs, Sadr aldjihân, Camâl eddîn alghaznéouy ; 'Imâd almolc, *aridh almamâlîc* inspecteur des mamloucs ; le roi Djélâl eddîn alkîd-

⁹¹ Mentionné également par les sources comme un rendez-vous de chasse d'Ala al-dîn Khaldji, où ce dernier a failli être assassiné par son neveu (voir t. II, p. 383). Il est situé à l'est de Dihly, mais la distance varie selon les sources.

⁹² Abd al-Mumin, le premier souverain almohade (1128-1163).

ky ⁹³, ainsi qu'une troupe de chambellans et d'émirs. Il y avait aussi à ce repas Khodhâouend Zâdeh Ghiyâth eddîn, fils de l'oncle paternel de Khodhâouend Zâdeh Kïouâm eddîn, juge à Termedh, qui était arrivé avec moi. Le sultan l'honorait beaucoup et l'appelait « mon frère » ; il était venu souvent de son pays (la Transoxiane), pour rendre visite au souverain de l'Inde. Les nouveaux arrivés qui reçurent des vêtements d'honneur dans cette circonstance sont :

Khodhâouend Zâdeh Kïouâm eddîn ; ^{p116}

Ses trois frères, Dhiyâ eddîn, 'Imâd eddîn et Borhân eddîn ;

Le fils de sa sœur, émir bakht, fils du Sayyid Tâdj eddîn, dont l'aïeul, Ouâdjih eddîn, était vizir du Khorâçân, et l'oncle maternel, 'Alâ eddîn, émir de l'Inde, et aussi vizir ;

L'émir Hibet Allah, fils d'Alfalaky attibrîzy, dont le père était substitut du vizir dans l'Irâk, et celui-là même qui avait fondé à Tibrîz l'école appelée, de son nom, Alfalakiyyah ⁹⁴ ;

Le roi Kéraï, de la postérité de Behrâm Djoûr ⁹⁵, compagnon de Cosroës : c'est un habitant de la montagne Badhakhchân, d'où l'on tire cette sorte de rubis nommé *balakhch*, ainsi que la pierre précieuse bleue appelée *lapis-lazuli* ;

L'émir Mobârec châh assamarkandy ;

Aroun Boghâ albokhâry ;

Mélic Zâdeh attirmidhy ;

Chihâb eddîn alcâzéroûny ⁹⁶, le marchand qui avait apporté de Tibrîz des cadeaux pour le sultan, et qui fut pillé en route.

⁹³ Gouverneur d'Uch (voir t. II, p. 337).

⁹⁴ Pour Tabriz, voir t. I, p. 456.

⁹⁵ Héros de la Shahnama, l'épopée persane. Pour le Badakhshan, voir t. II, chap. 4, n. 99.

⁹⁶ Pour l'histoire de ce personnage, voir t. II, p. 420 et s.

DE L'ENTRÉE DE L'EMPEREUR DANS SA CAPITALE,
ET DES MONTURES QU'IL NOUS FIT DONNER

Le lendemain de notre sortie à la rencontre du sultan, chacun de nous reçut un cheval des écuries impériales, avec une selle et une bride, couvertes d'ornements. Le souverain monta à cheval pour faire son entrée dans sa capitale ; nous en fîmes autant, marchant dans son ^{p117} avant-garde avec Sadr aldjihân. On para les éléphants devant le monarque, on mit sur eux les étendards, ainsi que seize parasols, dont quelques-uns étaient chamarrés d'or, et d'autres embellis avec de l'or et des pierreries. Sur la tête du sultan, on éleva aussi un parasol de ce genre, et l'on porta devant le souverain la *ghâchiyah*, qui est une housse pour recouvrir la selle, incrustée d'or et de diamants. On plaça des petites balistes sur quelques éléphants, et quand le sultan fut arrivé près de la ville on lança, au moyen de ces machines, des pièces d'or et d'argent mêlées. Les gens à pied qui étaient devant le sultan, et d'autres personnes présentes dans la foule, ramassaient ces monnaies. Cela continua jusqu'à ce qu'on entrât dans le château ; des milliers d'individus marchaient à pied devant le souverain. On construisit des coupoles en bois, recouvertes d'étoffes de soie ; elles renfermaient les chanteuses, suivant ce que nous avons déjà raconté à ce sujet.

DE NOTRE ENTRÉE CHEZ LE SULTAN, DES BIENFAITS QU'IL NOUS
ACCORDA, DU GOUVERNEMENT ET DES CHARGES DONT IL NOUS INVESTIT

Le vendredi, deuxième jour après l'arrivée du souverain à Dihly, nous nous rendîmes à la porte de la grande salle d'audience, et nous assîmes sur les bancs de la troisième porte : l'ordre pour être introduits ne nous était pas encore parvenu. Le chambellan Chams eddîn alfoûchendjy sortit ; il dit aux secrétaires d'écrire nos noms, il leur permit de nous faire entrer, ainsi que quelques-uns de nos camarades, et fixa à huit le nombre de ceux qui devaient être introduits avec moi nous entrâmes donc, en compagnie de ces derniers. On apporta des sacs d'argent et le *kabbân*, c'est-à-dire la balance ⁹⁷ ; le grand juge et les secrétaires s'assirent ; ils appelèrent les hommes illustres, ou les étrangers, qui étaient à la ^{p118} sorte, et assignèrent à chacun d'eux sa

⁹⁷ La balance dite romaine, à un seul plateau et à poids mobile.

part de ces bourses d'argent. Je touchai cinq mille dînârs, et la somme totale était de cent mille dînârs, que la mère du sultan distribuait en aumônes, à l'occasion du retour de son fils. Pour ce jour-là, nous nous retirâmes.

Plus tard, le souverain nous fit appeler pour nous faire manger en sa présence ; il nous demanda de nos nouvelles, et nous parla de la façon la plus affectueuse. Il nous dit une fois : « Vous nous avez honoré par votre visite dans ce pays, et nous ne saurions assez vous récompenser. Celui d'entre vous qui est vieux sera considéré comme mon père ; celui dont l'âge est mûr, comme mon frère ; et celui qui est jeune, je le regarderai comme mon fils. Il n'y a rien dans mon royaume de plus précieux que cette capitale, et je vous la donne. » Nous le remerciâmes et fîmes des vœux pour lui, Ensuite il nous accorda des pensions, et il m'assigna douze mille dînârs par an ; il ajouta deux villages aux trois qu'il m'avait conférés auparavant : ce furent ceux nommés Djaouzah et Malicpoûr⁹⁸.

Un jour le sultan nous envoya Khodhâouend Zâdeh Ghiyâth eddîn et Kothb almolc, gouverneur du Sind, qui nous parlèrent ainsi qu'il suit « Le Maître du monde vous fait dire ceci : “Celui parmi vous qui est en état de remplir les fonctions de vizir, de secrétaire, de commandant, de juge, de professeur ou de supérieur dans un ermitage, etc. [moi, le sultan], je les lui procurerai.” » Tout le monde se tut, car ils voulaient tous acquérir des richesses et retourner ensuite dans leurs pays. L'émir bakht, fils du seigneur Tâdj eddîn, dont nous avons déjà fait mention, prit la parole et dit : « Pour le vizirat, c'est précisément mon héritage ; et quant aux fonctions de secrétaire, c'est mon occupation : je ne connais pas autre chose. » Hibet Allah, fils d'Alfalaky, parla dans des termes analogues ; alors Khodhâouend Zâdeh s'adressa à moi, en langue arabe, et dit : « Quelle est ta réponse, à toi, ô mon *sayyid* ? », ^{p119} seigneur. Les gens de ce pays n'appellent jamais un Arabe que du nom de seigneur ; ainsi fait le sultan lui-même pour honorer la nation arabe. Je dis : « Les fonctions de ministre d'État ni celles de secrétaire, ne sont faites pour moi ; mais, quant à la dignité de juge et de cheïkh ou supérieur, c'est là mon occupation et celle de mes ancêtres. Pour ce qui concerne la charge de commandant, vous savez

⁹⁸ Villages se trouvant également à proximité de Dihli.

bien que les barbares n'ont adopté l'islamisme que forcés par les sabres des Arabes. »

Lorsque le sultan connut mes paroles, il les approuva ; il se trouvait à ce moment-là dans la partie du château appelée Mille Colonnes, et il mangeait. Il nous envoya quérir, nous mangeâmes en sa présence et en sa compagnie ; puis nous nous retirâmes à l'extérieur de la grande salle d'audience des Mille Colonnes ; mes compagnons s'assirent, et je partis à cause d'un furoncle qui m'empêchait de m'asseoir. Le souverain nous demanda une seconde fois ; mes camarades entrèrent et ils m'excusèrent auprès de lui. Je revins après la prière de l'après-midi, et j'accomplis dans la salle d'audience les deux prières du coucher du soleil et de la nuit close.

Le chambellan sortit et nous appela ; Khodhâouend Zâdeh Dhiyâ eddîn entra, et c'était l'aîné des trois frères mentionnés plus haut. Le sultan le nomma *émir dâd*⁹⁹, commandant de la justice, ce qui désigne un des principaux émirs. Il siégeait dans le tribunal du juge, et se faisait amener les personnes qui avaient quelque droit à faire valoir contre un commandant ou un grand. Le souverain fixa son traitement pour cet emploi à cinquante milles dinars par an ; il lui assigna des prairies¹⁰⁰ du revenu de cette somme, et lui donna cinquante mille dînârs comptant. Il le revêtit d'une robe d'honneur de soie chamarrée d'or et appelée la *figure du chîr*, ou du lion, car elle portait sur le devant, ainsi que dans le dos, la représentation d'un lion. On avait ^{p120} cousu dans l'intérieur du vêtement un billet qui faisait connaître la quantité de l'or employé pour ses broderies. Le sultan lui fit donner aussi un cheval de la première race ; or on connaît dans l'Inde quatre races de chevaux. Les selles, dans ce pays, sont semblables aux selles égyptiennes, et elles sont, en grande partie, recouvertes d'argent doré ou vermeil.

Le second qui entra ce fut l'émir bakht ; le sultan lui ordonna de s'asseoir avec le vizir sur le coussin de celui-ci, et d'examiner les comptes des bureaux. Il fixa ses honoraires à quarante mille dînârs par années, lui assigna des prés jusqu'à concurrence de ce revenu, et lui donna en argent comptant quarante mille dinars. En outre, il lui fit

⁹⁹ Une sorte de juge d'instruction chargé également de l'application des peines.

¹⁰⁰ Gibb traduit « domaines ».

donner un cheval sellé et bridé, une robe d'honneur pareille à celle qu'avait reçue Dhiyâ eddîn, et le surnomma *Cheref almolc*, la Gloire du royaume. Hibet allah, fils d'Alfalaky, entra le troisième chez le sultan, qui le nomma *raçoûl dâr*, c'est-à-dire le chambellan chargé des ambassades ou missions. Son traitement fut fixé à vingt-quatre mille dînârs par an, on lui assigna des prairies de ce revenu annuel, on lui donna en sus vingt-quatre mille dinars à toucher de la main à la main, un cheval sellé et bridé, ainsi qu'un vêtement d'honneur. Le souverain le surnomma *Béhâ almolc*, la Splendeur du royaume.

J'entrai à mon tour, et trouvai le sultan sur la terrasse du château, appuyé contre le trône ; le vizir Khodjah Djihân était devant lui, et le grand roi Kaboûlah ¹⁰¹ était debout en présence du monarque. Quand j'eus salué celui-ci, Kaboûlah me dit : « Incline-toi et prête hommage, car le Maître du monde t'a nommé juge de la capitale du royaume, à Dihly. Il a fixé tes honoraires à douze mille dînârs par année et t'a assigné des champs de ce rapport. Il a ordonné de te payer douze mille dînârs en argent comptant, que tu pourras toucher demain au trésor, s'il plaît à Dieu. Il te donne un cheval ^{p121} avec sa selle et sa bride, ainsi qu'un vêtement de *mahârîby*. » On appelle de la sorte la robe qui porte sur le devant et au dos la figure d'un mihrâb. Je m'inclinai profondément. Kaboûlah prit ma main et me conduisit vers le sultan, qui me dit : « Ne crois pas que la judicature à Dihly soit chose de peu d'importance ; c'est, au contraire, chez nous, l'emploi le plus considérable. » Pour moi, je comprenais fort bien son discours, mais je ne savais pas répondre convenablement dans la même langue. Le sultan, de son côté, comprenait l'arabe, mais il ne pouvait pas le parler couramment.

Je répondis au souverain : « Ô notre maître, moi je professe ou suis le rite de Mâlic, et les habitants de Dihly sont hanéfites ; de plus je ne sais pas leur langue. » il reprit : « J'ai déjà choisi pour tes substituts Béhâ eddîn almoltâny et Camâl eddîn albidjnaoury ; ils délibéreront avec toi, et tu légaliseras les actes ; tu tiendras près de moi la place d'un fils. » Je répliquai : « Ou bien plutôt celle de votre serviteur et de votre esclave. » Alors le sultan dit en arabe : « Au contraire, tu es notre seigneur et notre maître. » Cela fut un effet de son humilité, de sa

¹⁰¹ Malik Qabul, plusieurs fois cité (voir aussi t. II, chap. 7, n. 14).

bonté et de sa complaisance. Il dit ensuite à Cheref almolc émîr bakht : « Dans le cas où ce que je lui ai assigné ne lui suffirait pas, car il est un homme de beaucoup de dépense, je lui donnerai en sus un ermitage, s'il peut prendre sur lui de veiller à ce qui concerne les fakirs. » Il ajouta : « Dis-lui cela en arabe. » Le sultan pensait que l'émîr bakht parlait bien l'arabe, mais la chose n'était pas ainsi ; le souverain l'ayant compris, lui dit : *Birew oué iecdjâ bikhouspî oué ân hicâiah ber ouï bogouï oué tefhîm bocunî tâ ferdâ in châ allâh pîch men biyâh oué djéouâbi ouï bogouï*. Voici le sens de ces paroles : « Partez pour ce soir et dormez dans un même endroit ; fais-lui comprendre [ô émîr bakht] cette conversation ; demain, si Dieu le veut, tu te rendras chez moi et me feras connaître sa réponse. » Nous partîmes alors ; tout cela s'était passé dans le premier tiers de la nuit et l'on avait déjà sonné la retraite.

C'est l'usage, dans l'Inde, que personne ne sorte ^{p122} après qu'on a battu la retraite. Nous attendîmes donc la sortie du vizir pour cheminer en sa compagnie. Les portes de Dihly étaient fermées, et nous passâmes la nuit chez le sayyid Aboû'l Haçan al'ibâdy al'irâky, dans la rue nommée Sérâpoûrkhân. Ce cheïkh faisait du commerce pour le compte du sultan ; il achetait pour lui des armes et des marchandises dans l'Irâk et le Khorâçân. Le jour suivant, le souverain nous fit demander ; nous reçûmes l'argent, les chevaux, les robes d'honneur. Chacun de nous prit le sac des dînârs, le mit sur son épaule, entra ainsi chez le sultan et s'inclina. On nous amena les chevaux, nous baisâmes leurs sabots, après qu'on les eut recouverts avec des morceaux d'étoffe, et conduisîmes nous-mêmes ces animaux à la porte du palais du sultan, où nous les montâmes. Toutes ces cérémonies sont des coutumes observées chez les indiens. Nous nous retirâmes : l'empereur fit donner à mes gens deux mille dînârs et dix vêtements. Il ne donna rien aux compagnons des autres personnages ; mais les miens avaient une prestance et un extérieur qui plurent au sultan. Ils s'inclinèrent devant lui, et il les remercia.

D'UN SECOND CADEAU EN ARGENT QUE ME FIT L'EMPEREUR
ET DU RETARD QU'ÉPROUVA LE PAIEMENT

Je me trouvais un jour dans la partie du château consacrée aux audiences, et c'était quelque temps après que j'eus été investi de la dignité de juge et que j'eus reçus les bienfaits du sultan. J'étais assis sous un arbre, et il y avait à mon côté notre maître Nâssir eddîn attiridhy ¹⁰², le savant prédicateur. Un chambellan sortit, appela notre maître Nâssir eddîn, qui entra chez le souverain. Il en reçut un vêtement d'honneur et un Coran orné de pierres précieuses. Ensuite un chambellan vint à moi, et dit : « Donne-moi quelque chose, et je ^{p123} te procurerai un *khatth khord* de douze mille [dinars] que le maître du monde a ordonné de te payer. » Je ne le crus point et pensai qu'il voulait me tromper ; mais il insista sur son propos, et l'un de mes compagnons dit : « Moi, je lui donnerai. » Il lui donna deux ou trois dinars, et le chambellan apporta un *khatth khord*, ce qui veut dire « le petit écrit », du contenu qu'il avait dit, et avec son visa. Il portait ceci : « Le Maître du monde ordonne qu'on paye sur le trésor très copieux à un tel telle somme, par les soins d'un tel, c'est-à-dire par suite de sa notification ou de son visa. »

Celui qui transmet l'ordre écrit son nom ; trois émirs y mettent leurs signatures, et ce sont : le grand khân Kothloû khân, précepteur du souverain ; le *kharîthehdâr* qui a en dépôt les rames de papier et les roseaux pour écrire ; l'émir Nocabiah addéouâdâr, le porte-encrier ; c'est celui qui a la garde des encriers. Quand tous ceux-ci ont mis leur griffe sur le brevet, on l'envoie aux bureaux du vizirat, où les secrétaires en prennent copie ; puis on l'enregistre dans les bureaux du contrôle ou des visas, et dans ceux de l'inspection. On expédie le *perouâneh*, la patente, le diplôme, qui est l'ordre du vizir au trésorier de déboursier la somme. Celui-ci en prend note dans ses bureaux ; tous les jours il écrit un résumé, ou rapport succinct, des sommes que le sultan a commandé de payer ce jour-là, et il le lui présente. Lorsque le prince veut que son don soit acquitté immédiatement, il donne ses ordres en conséquence, et quand il désire qu'on attende il fait suspendre. Toutefois, le paiement se fait toujours, quand bien même ce serait longtemps après que le bienfait a été promis. Je n'ai touché ces douze

¹⁰² Pour ce personnage qui quittera Dihli fin 1334-début 1335, voir t. II, p. 424.

mille [dînârs] que six mois plus tard, et avec d'autres fonds, ainsi que je le dirai ci-dessous.

Il est d'usage, chez les Indiens, de défalquer constamment un dixième des sommes dont le sultan gratifie quelqu'un. Celui à qui le souverain a promis, par exemple, cent mille dinars, n'en reçoit que quatre-vingt-dix mille ; celui en faveur duquel il a ordonné de payer dix mille dînârs n'en touche que neuf mille. p124

DE LA DEMANDE DE MES CRÉANCIERS AU SUJET DE CE QUE JE LEUR
DEVAIT ; DE MON PANÉGYRIQUE DU SULTAN ; DE L'ORDRE QU'IL DONNA
DE PAYER POUR MOI MES DETTES, ET DU RETARD QU'ÉPROUVA
L'EXÉCUTION DE SON COMMANDEMENT

J'ai raconté que je m'étais endetté envers des marchands d'une somme que j'avais dépensée pendant mon voyage, ou qui m'avait servi à acheter le cadeau pour le sultan de l'Inde, et aussi à payer les frais de mon séjour à Dihly. Quand ces marchands voulurent retourner dans leur pays, ils insistèrent près de moi pour rentrer dans leurs créances. Alors je fis l'éloge du souverain dans une longue pièce de vers, dont le commencement est ainsi qu'il suit :

Nous sommes venus vers toi, ô prince des croyants vénéré ; et pour cela nous avons traversé avec célérité plus d'un désert.

Je suis arrivé comme un pèlerin dans le lieu de ton illustration ; ta demeure est un asile bien digne d'être visité.

S'il y avait au-dessus du soleil une place pour la gloire, son élévation mériterait que tu en fusses l'imam ;

Car tu es le chef illustre, l'unique, dont le naturel est d'être pur et sincère, soit qu'il parle, soit qu'il agisse.

Or j'ai un besoin dont j'espère la satisfaction de ta grande libéralité, et mon but est une chose facile auprès de ta noblesse.

Dois-je le mentionner, ou bien la crainte de Votre Majesté doit-elle me le défendre ? Cependant (que Dieu fasse vivre le souverain !), il vaudra mieux que je le fasse connaître.

Hâte-toi de payer les dettes de celui qui est venu dans ton pays pour te rendre visite ; certes les créanciers pressent.

Je présentai mon poème au sultan, qui était assis sur un fauteuil ; il mit le papier sur son genou, et en prit une des extrémités avec sa main, pendant que je tenais p125 l'autre bout. Je lisais, et à mesure que je fi-

nissais un distique, je disais au juge des juges, Camâl eddîn alghaznéouy : « Expliquez-en le sens au Maître du monde. » Il le faisait, et cela plaisait au sultan, car les Indiens aiment la poésie arabe. Lorsque je fus arrivé au passage : « Hâte-toi de payer les dettes de celui qui est venu, etc. », le souverain dit : *Marhamah*, miséricorde, ou, en d'autre terme : « J'ai compassion de toi. » Alors les chambellans me prirent par la main, ils voulaient me conduire à leur place pour que je saluasse selon l'usage ; mais le sultan reprit : « Laissez-le jusqu'à ce qu'il ait fini sa lecture. » Je la terminai, et saluai profondément ; les assistants me congratulèrent à cette occasion. Quelque temps après, j'écrivis une supplique, qu'on appelle dans l'Inde *'ardh dâcht* ; pétition écrite ; je la passai à Kothb almolc, gouverneur du Sind, qui la remit au sultan, lequel lui dit : « Va chez Khodjah Djihân, et dis-lui de ma part de payer *ses* dettes » [celles de notre voyageur]. Il y alla, l'informa de la volonté du sultan, et le vizir répondit : « Oui, c'est bien. » Quelques jours se passèrent, et sur ces entrefaites le souverain dit au vizir de se rendre à Daoulet Abâd ¹⁰³. Dans cet intervalle de temps, le monarque lui-même partit pour la chasse, comme le vizir pour son voyage, et je ne pus toucher la moindre somme, si ce n'est plus tard. Or je vais mentionner avec détail la cause du retard survenu dans le paiement de cet argent.

Lorsque mes créanciers voulurent partir de Dihly, je leur dis : « Au moment où je me rendrai au palais du sultan, attaquez-moi, suivant l'usage de ce pays. » En effet, je savais que dès l'instant où le souverain apprendrait cela il les paierait. C'est une habitude, dans l'Inde, que le créancier d'un personnage protégé par le sultan, lorsqu'il veut être payé, attende son débiteur à la porte du palais du monarque, et qu'il lui dise, quand il veut entrer, ce qui suit : « *Deroûhaiï assolthân*, ô ennemi de ^{p126} l'empereur, je jure par la tête du sultan que tu n'entreras point, jusqu'à ce que tu m'aies payé. » Il ne peut pas quitter sa place qu'il n'ait satisfait son créancier, ou qu'il n'ait obtenu de lui un délai. Un jour, il arriva que le souverain sortit pour visiter le tombeau de son père, et qu'il descendit là dans un château. Je dis à mes marchands : « Voici le moment favorable. » Lorsque je voulus entrer, il étaient à la porte du château et me dirent : « *Deroûhaiï assolthân*, tu

¹⁰³ Dans le cadre de préparatifs pour l'expédition de Madura, donc vers la fin de l'année 1334 (voir p. 77).

n'entreras pas que tu n'aies payé ce que tu nous dois. » Les secrétaires placés à la porte écrivirent cela au souverain. Là-dessus sortit du palais *hâdjib kissah*, le chambellan des requêtes, Chams eddîn, un des plus grands jurisconsultes, qui demanda aux marchands pour quels motifs ils m'avaient attaqué ; ils répondirent qu'ils étaient mes créanciers. Chams eddîn retourna chez le monarque, il l'informa de cette circonstance, et celui-ci ordonna d'interroger les marchands sur le montant de la dette ; ils lui dirent que c'était cinquante-cinq mille dînârs. Le chambellan le dit au souverain, qui lui commanda de se rendre près des créanciers, et de leur parler en ces termes : « Le Maître du monde vous fait dire ceci : “La somme est chez moi, je vous ferai rendre justice, et n'exigez plus rien maintenant de votre débiteur.” »

Le sultan chargea 'Imâd eddîn assimnâny et Khodhâouend Zâdeh Ghiyâth eddîn de siéger dans la salle des Mille Colonnes pour examiner et vérifier les obligations ou les reçus que lesdits créanciers leur apporteraient. Cela fait, l'un et l'autre rendirent compte au souverain que les pièces étaient en règle ; ce dernier sourit, et dit en plaisantant : « Je sais que le débiteur est un juge ; il aura bien arrangé son affaire. » Il dit ensuite à Khodhâouend Zâdeh de me payer cette somme avec l'argent du Trésor ; mais ce fonctionnaire exigea de moi un don d'avance, et refusa d'écrire le *khatth khord*, ou mandat. Je lui envoyai deux cents tengahs ; il ne fut pas satisfait et les renvoya ; un de ses serviteurs me dit de sa part qu'il en voulait cinq cents ; mais je refusai. Je racontai ces choses à 'Amîd almolc, fils d'Imâd eddîn assimnâny, ^{p127} qui en informa son père ; cela vint aussi à la connaissance du vizir, qui était un ennemi personnel de Khodhâouend Zâdeh. Or il en parla au sultan, et il lui fit connaître beaucoup d'actes répréhensibles de Khodhâouend Zâdeh ; de sorte que le souverain changea de sentiments à l'égard de ce dernier, et ordonna de le mettre aux arrêts dans la ville. Il ajouta : « Pour quelle raison un tel lui a-t-il versé cette somme ? Ainsi, qu'on suspende tout paiement jusqu'à ce que l'on sache si Khodhâouend Zâdeh donne quelque chose lorsque j'ai défendu de le faire, ou refuse de payer ce que j'ai donné. » Tel fut le motif du retard que subit l'acquittement de ma dette.

DU DÉPART DU SULTAN POUR LA CHASSE, DE MA SORTIE AVEC LUI, ET
 DE CE QUE JE FIS DANS CETTE CIRCONSTANCE

Lorsque l'empereur se rendit à la chasse, je partis avec lui sans aucun délai. J'avais déjà préparé tout ce qui était nécessaire, me conformant aux habitudes du peuple de l'Inde. J'avais acheté une *sérâtcheh*, petit palais, tentes, appelée aussi *afrâdj*, et qu'on peut librement dresser dans ce pays-là. Tout grand personnage doit en être pourvu ; celle du sultan se distingue des autres, car elle est rouge, tandis que les sérâtchehs des sujets sont blanches, et brodées de bleu. Je fis emplette du *saiouân*, toile, tente, duquel on se sert pour ombrager l'intérieur de la sérâtcheh, et qu'on élève sur deux grands piliers. Le tout est porté sur les épaules par des hommes qui sont nommés *alcaïouâniyahs*. C'est l'usage, dans l'Inde, que chaque voyageur loue de ces caïouâniyahs dont nous venons de parler. Il doit louer aussi des gens qui fournissent l'herbe pour la pâture des bêtes de somme, car les Indiens ne leur donnent point à manger de la paille. Il doit louer encore des *cohâroûrs* ¹⁰⁴, qui portent les ustensiles de cuisine ; des individus pour ^{p128} le porter lui-même dans le palanquin, duquel nous avons parlé précédemment, et pour transporter celui-ci quand il est vide ; des *far-râchs*, valets, qui dressent les tentes, y étendent des tapis, et chargent les fardeaux sur les chameaux ; enfin, des *déouâdaouiyahs*, ou coureurs, dont l'office est de marcher devant le voyageur, et de tenir à la main les flambeaux dans la nuit. Je me procurai, pour ma part, tout ce qu'il me fallait de gens, et fis parade de vigueur et de décision ; je sortis le jour même du départ du souverain, tandis que les autres personnes de sa suite restèrent encore à Dihly deux ou trois jours après qu'il fut parti.

Le jour de sa sortie, le sultan monta sur un éléphant, lorsque la prière de l'après-midi fut accomplie. Il fit cela dans le but d'examiner où en étaient les gens [de la cour], et de connaître ceux qui s'étaient hâtés de sortir et ceux qui avaient tardé. Il s'assit d'abord à l'extérieur des tentes, sur un fauteuil ; j'arrivai, je saluai, et me tins debout à ma place, sur la droite. Le souverain m'envoya le grand roi Kaboulah *serdjâmadâr*, gardien en chef de la garde-robe, ou celui qui est occupé à écarter de lui les mouches, et m'ordonna de m'asseoir, par une fa-

¹⁰⁴ *Kahars* : porteurs d'eau.

veur particulière. Personne, excepté moi, ne s'assit à cette occasion. On amena l'éléphant, contre lequel on appuya une échelle, et le sultan le monta. On mit le parasol sur la tête du monarque, qui partit en compagnie de ses intimes ; il circula une heure, puis il revint aux tentes.

Il est d'usage, quand le sultan monte à cheval, que les commandants en fassent tous autant, en foule, chacun d'eux à la tête de ses troupes, avec ses drapeaux, ses tambours, ses trompettes et ses hautbois. Tout cela est nommé dans l'Inde *almérâtib*, degrés, dignités, insignes. Devant le sultan ne marchent à cheval que les chambellans, les musiciens, les timbaliers qui portent au cou de petites timbales, et les joueurs de hautbois. Il y a à la droite du souverain environ quinze hommes, et à sa gauche un pareil nombre. Ce sont les grands juges, le vizir, quelques commandants principaux, et quelques-uns ^{p129} des personnages illustres, ou étrangers ; je me trouvais, moi, parmi ceux qui étaient à droite. En avant du sultan sont ceux qui vont à pied, et les guides ; derrière lui, ses drapeaux, qui sont en soie chamarrée d'or, les tambours portés par des chameaux ; puis viennent ses mamloûcs, les personnes de son intimité, enfin les commandants et la multitude.

Personne ne sait où l'on fera halte. Quand le sultan passe dans un lieu où il lui plaît de camper, il ordonne qu'on s'arrête, et nul ne dresse sa tente avant celle du souverain. Alors les individus chargés du campement font descendre chacun à sa place convenable. Sur ces entrefaites, le monarque s'établit près d'une rivière ou entre des arbres, où on lui apporte de la viande de brebis, des poulets gras, des grues et autre gibier. Les fils des grands dignitaires arrivent, tenant tous à la main une broche ; ils allument le feu et font rôtir ces viandes. On prépare pour le monarque une petite tente, et les favoris qui sont avec lui s'asseyent à l'extérieur ; on apporte les mets, et le sultan fait venir qui lui convient pour manger avec lui.

Un jour que l'empereur était dans sa petite tente, il demanda qui se trouvait au-dehors. Le seigneur Nâssir eddîn Mothahher alaouhéry, un de ses commensaux, lui dit : « Il y a là un tel, le Barbaresque, qui n'est pas content. — Pourquoi cela ? » demanda le sultan. Mothahher répondit : « A cause de la dette qu'il a, et parce que ses créanciers insistent pour être payés. Le Maître du monde avait ordonné au vizir de lui payer cette somme, mais il partit sans le faire. S'il plaisait à notre

maître de prescrire aux créanciers d'attendre l'arrivée du vizir, ou bien de donner l'ordre pour qu'ils fussent satisfaits ? » Le roi Daoulet châh ¹⁰⁵ était présent, et le sultan l'appelait « mon oncle ». Il dit : « Ô Maître du monde ! toute la journée ce Barbaresque nous parle en arabe, et je ne sais pas ce que cela signifie. O toi, mon maître, Nâssir eddîn, sais-tu ce qu'il dit ? » Son but était de lui faire ^{p130} répéter ces choses. Il répondit : « Il parle au sujet des dettes qu'il a contractées. » Le sultan reprit : « Lorsque nous serons rentrés à Dihly, va toi-même, ô oûmâr, au Trésor, et donne cette somme à l'Arabe. » Le mot *oûmâr* signifie « oncle paternel ». Khodhâouend Zâdeh était aussi présent, et il dit : « O Maître du monde, ce voyageur dépense considérablement, et je l'ai vu dans notre pays, chez le sultan Thermachîrîn. » Après cette conversation, le souverain me fit venir pour manger avec lui, et je ne savais rien de ce qui s'était passé. Quand je sortis, le seigneur Nâssir eddîn me dit : « Remercie le roi Daoulet châh. » Celui-ci me dit de son côté : « Remercie Khodhâouend Zâdeh. »

Un de ces jours pendant lesquels nous étions à la chasse avec le sultan, celui-ci monta à cheval dans le campement ; son chemin était de passer par l'endroit où j'étais logé. Je me trouvais avec lui à l'aile droite, mes camarades faisaient partie de l'arrière-garde ou escorte. Près de ma sérâtcheh, j'avais de petites tentes, à côté desquelles mes compagnons s'arrêtèrent et saluèrent le monarque. Il envoya 'Imâd almolc et le roi Daoulet châh pour savoir à qui appartenaient les tentes et la sérâtcheh. On leur dit : « A un tel », et ils rapportèrent ce détail au sultan, qui sourit. Le jour d'après, l'ordre me fut signifié de retourner dans la capitale, de même que Nâssir eddîn Mothahher alaouhéry ¹⁰⁶, le fils du juge du Caire, et le roi Sabîh. On nous donna à tous des robes d'honneur, et nous retournâmes à Dihly.

¹⁰⁵ Mort de la peste au Telingana (voir p. 80).

¹⁰⁶ Ce personnage, déjà mentionné au t. I comme chef des chérifs de Nadjaf en Irak, est cité au t. II, p. 355 comme possesseur du village de Palam à l'ouest de Dihli et également mentionné pendant la révolte d'Ain al-Mulk p. 87.

DU CHAMEAU QUE JE PRÉSENTAI AU SULTAN

Pendant la chasse, le sultan me demanda un jour si le roi Nâssir montait sur des chameaux. Je répondis : ^{p131} « Oui, il monte les *mahârys* au temps du pèlerinage, et il va en dix jours du Caire à La Mecque. Mais ces chameaux ne sont pas de la même espèce que ceux qu'on trouve dans ce pays-ci. » J'ajoutai que j'avais avec moi un de ces chameaux mahârys. Lorsque je fus retourné à Dihly, j'envoyai chercher un Arabe du Caire, lequel me fit avec de la poix le modèle de la selle qui sert pour les mahârys. Je montrai cela à un menuisier, et il fabriqua la selle fort bien ; je la recouvris avec du drap, j'y adaptai des étriers, je mis sur le chameau une belle couverture, et lui fis une bride de soie. Parmi mes gens, il y avait un individu du Yaman qui excellait à faire les pâtisseries ; il en fabriqua qui ressemblaient aux dattes, etc.

J'envoyai le chameau, ainsi que les pâtes douces, au souverain, et dis à celui qui les emmenait de livrer le tout aux mains du roi Daoulet châh, pour lequel j'expédiai aussi un cheval et deux chameaux. Quand il reçut ces présents, il entra chez le sultan, et lui dit : « O Maître du monde, j'ai vu une merveille. — Qu'est-ce ? », demanda le souverain. L'autre répondit : « Un tel a envoyé un chameau qui porte une selle. » Le sultan donna ordre de le faire avancer, et l'on fit entrer le chameau dans l'intérieur de la sérâtcheh. Le souverain en fut charmé, et il dit à mon messenger de le monter, ce qu'il accomplit, en le faisant marcher devant le sultan. Celui-ci fit donner deux cents dinars en argent et un vêtement. Cet homme revint chez moi, il m'informa de tout, et cela me réjouit beaucoup. Après le retour du sultan dans sa capitale, je lui donnai deux autres chameaux.

DES DEUX CHAMEAUX QUE JE DONNAI AU SULTAN, DES PÂTISSERIES, DE L'ORDRE DU SOUVERAIN POUR L'ACQUITTEMENT DE MA DETTE, ET DE TOUT CE QUI SE RATTACHE À CE SUJET

Dès que le piéton qui avait conduit le chameau fut de retour près de moi, et qu'il m'eut informé de ce qui lui ^{p132} était arrivé, je fabriquai deux selles, que je recouvris de lames d'argent dorées, sur le devant ainsi qu'à leur partie de derrière, et je plaçai par-dessus une étoffe de drap. Je fis un licou orné de plaques d'argent, et préparai pour les deux quadrupèdes deux housses en étoffe de soie fine, doublées en

damas ; enfin, je leur adaptai aux jambes des anneaux d'argent. Je pris, en outre, onze plats profonds, que je remplis de sucreries ; chacun de ces plats fut recouvert d'une serviette de soie.

Quand le souverain fut revenu de la chasse, et qu'il siégea, le lendemain de son arrivée, dans le lieu de ses audiences publiques, j'allai le trouver de bonne heure avec les chameaux [et les plats de sucreries]. Il ordonna de faire entrer ces quadrupèdes, qui marchèrent et coururent devant lui ; alors l'ornement de la jambe d'un de ces animaux s'envola, et le sultan dit à Béhâ eddîn, fils d'Alfalaky : *Pâïel ouardâry*, ce qui signifie : « Ramasse l'anneau de la jambe » ; il obéit immédiatement. Ensuite, le sultan jeta les yeux sur les plats mentionnés ci-dessus, et demanda : *Tchih dêri der ân thabaqha halouâ est ?* Cela veut dire : « Qu'as-tu dans ces plats ? Est-ce de la pâte douce ? » Je répondis par l'affirmative, et il dit au jurisconsulte et prédicateur Nâssir eddîn attirmidhy : « Je n'ai jamais mangé, ni même jamais vu de pâtisserie pareille à celle qu'il nous a envoyée pendant que nous étions au camp. » Il ordonna ensuite d'emporter ces sucreries dans le lieu de ses séances privées, ce qui fut exécuté. Puis il s'y rendit en personne, et m'y invita ; il fit apporter des aliments, et je mangeai [avec les autres assistants].

Le souverain m'interrogea au sujet d'une espèce de ces pâtisseries que je lui avais expédiées la première fois. Je lui répondis : « O Maître du monde, ces pâtes douces sont de plusieurs sortes, et je ne sais pas de quelle variété Votre Majesté recherche le nom. » Il dit : « Apportez ces *athbâks* », plats, assiettes, c'est le nom qu'on donne dans ce pays-là à ce que nous appelons, nous, *thaifoûrs*, assiette creuse, plat, gamelle. On les mit devant lui, et on les découvrit ; le sultan dit : « Je te ^{p133} demandais le nom de ceci », et il prit dans la main le plat qui contenait cette pâtisserie. Je lui répondis : « On l'appelle la *pâtisserie ronde* ou *orbiculaire*. » Il en saisit une autre sorte, et dit : « Quel est le nom de celle-ci ? » Je repris : « On la nomme les *petites bouchées du juge*. » Il y avait en présence du souverain un négociant qui est un des cheikhs de Bagdad, connu sous le nom d'Assâmarry, et soi-disant de la postérité d'Abbâs, dont le Dieu très haut soit satisfait ; il est très riche, et le sultan l'appelle « mon père ». Cet homme éprouva un sentiment d'envie à mon égard, il voulut me faire honte, et dit : « Ces pâtisseries ne sont point les petites bouchées du juge, mais les voici. » Il saisit un morceau de celles nommées *pénis du cheval*. Il y avait, vis-à-

vis de ce cheïkh, le roi des favoris, Nâssir eddîn alcâfy alharaouy, qui le plaisantait souvent devant le souverain, et qui s'écria : « Ô *khodjah*¹⁰⁷, tu mens, et le juge dit vrai. » Le sultan dit : « Comment cela ? » L'autre reprit : « O Maître du monde, celui-ci est le juge, et ces pâtisseries sont ses petites bouchées, car c'est lui qui les a apportées. » Le monarque sourit, et répliqua : « Tu as raison. »

Après le repas, nous mangeâmes les pâtes douces, puis nous bûmes la bière, prîmes le bétel, et nous retirâmes. Peu d'instants se passèrent, et je vis arriver vers moi le trésorier, qui me dit : « Envoie tes compagnons pour toucher l'argent. » Je les envoyai, puis je retournai chez moi après le coucher du soleil, et trouvai la somme à la maison. C'étaient trois sacs, contenant ensemble six mille deux cent trente-trois *tengahs*, c'est-à-dire le change des cinquante-cinq mille *dînârs* [d'argent] dont j'étais endetté, et des douze mille que le sultan avait ordonné de me payer précédemment, déduction faite toutefois du dixième, suivant l'usage de l'Inde. La valeur de la pièce appelée *tengah* est de deux *dînârs* et demi, en or du Maghreb. p134

DU DÉPART DU SULTAN DE DIHLY, ET DE L'ORDRE QU'IL M'A DONNÉ DE CONTINUER À RÉSIDER DANS LA CAPITALE

Le neuvième jour de *djournâda* premier, le sultan partit de Dihly pour se rendre dans la contrée de Ma'bar¹⁰⁸, et pour combattre le rebelle de ce côté. Je m'étais déjà acquitté envers mes créanciers, je m'étais préparé pour le voyage, et avais déjà payé le salaire pour neuf mois aux porteurs des ustensiles de cuisine, aux valets, aux porteurs des tentes et à ceux qui tiennent les flambeaux. Nous avons parlé précédemment de tous ces individus. Mais l'ordre me fut signifié de rester dans la capitale, ainsi que plusieurs autres personnages ; le chambellan prit de nous un engagement écrit à ce sujet, pour s'en servir comme de preuve. Tel est l'usage dans l'Inde, par crainte que l'individu averti ne nie avoir reçu l'ordre. Le sultan me fit donner six mille *dînârs* en drachmes, et au fils du juge du Caire, dix mille. Il en

¹⁰⁷ Négociant.

¹⁰⁸ Le 5 janvier 1335 (voir plus haut p. 77 et aussi l'introduction).

fut de même pour tous les personnages illustres ¹⁰⁹, qui durent rester à Dihly ; quant aux nationaux, ils ne touchèrent rien. Le souverain m'ordonna d'être toujours l'inspecteur de la tombe du sultan Kothb eddîn, dont nous avons déjà parlé ¹¹⁰. Il vénérât ce sépulcre d'une manière inouïe, car il avait été serviteur de Kothb eddîn. Je l'ai vu, dans ses visites à ce tombeau, prendre les babouches du mort, les baiser et les mettre sur sa tête. C'est une habitude, parmi les Indiens, de placer les pantoufles du défunt sur un coussin près de la sépulture. Toutes les fois que le sultan venait à ce tombeau, il s'inclinait et rendait hommage, comme il faisait à Kothb eddîn lorsqu'il vivait. Il respectait beaucoup aussi la femme de ce dernier, et l'appelait « ma sœur » ; il la mit en compagnie de ses femmes, et la maria plus tard au fils du juge du Caire, qu'il favorisa à cause d'elle ; il allait rendre visite à cette dame tous les vendredis. p135

Quand l'empereur fut sorti, il nous envoya chercher pour nous faire ses adieux. Le fils du juge du Caire se leva, et dit : « Je ne dirai pas adieu au Maître du monde, ni ne me séparerai de lui. » Cela lui porta bonheur plus tard. Or, le sultan répondit : « Va, et prépare-toi pour le voyage. » Je m'avançai après lui, pour les salutations du départ ; j'aimais rester, mais les suites ne furent pas heureuses pour moi. Le souverain me dit : « Quels sont tes besoins ? » Je tirai de la poche une note, où étaient consignées six demandes ; le sultan m'ordonna de parler en arabe, et je dis : « Le Maître du monde m'a donné la charge de juge, et je n'ai pas encore siégé comme tel ; je ne veux pas conserver le titre sans les fonctions. » Il me commanda de les exercer, aidé par les deux substituts. Puis il me dit : « Voyons, et après ? » Je repris : « Que ferai-je avec la chapelle sépulcrale du sultan Kothb eddîn ? J'y ai donné des appointements à quatre cent soixante personnes, tandis que le revenu des biens légués en sa faveur ne suffit pas pour couvrir ces dépenses, ni pour payer la nourriture de ces gens. » Il dit au vizir : *Pendjâh hazâr*, ce qui signifie « cinquante mille » ; et il ajouta : « Il te faut absolument la récolte par anticipation. » Cela voulait dire : « Donne-lui cent mille manns ou mesures des fruits de la terre, savoir : de blé et de riz, afin qu'il les dépense cette année-ci, en atten-

¹⁰⁹ Les étrangers.

¹¹⁰ Voir n. 75 ci-dessus.

dant les productions du sol affecté au sépulcre. » Le mann équivalait à vingt livres de Barbarie.

Le souverain me dit : « Quoi encore ? » Je répondis : « Mes compagnons ont été emprisonnés à cause des villages que Votre Majesté m'a donnés, et que j'ai échangés contre autre chose. Or les employés du Conseil, ou du Trésor, ont exigé soit le prix que j'en ai reçu, soit la présentation d'un ordre du Maître du monde qui me dispense de ce paiement. » Le sultan demanda : « Quelle somme as-tu touchée ? » Je répondis : « Cinq mille dînârs. » Il répliqua : « Je t'en fais cadeau. » Ensuite je dis : « La maison que Votre Majesté a daigné consacrer à mon usage a besoin d'être réparée. » Il dit ^{p136} au vizir : *'Imâret cunîd*, ou, en d'autres termes : « Réparez-la. » Il reprit : *Dîguer némand ?* dont le sens est : « Te reste-t-il encore quelque chose à dire ? » Je répondis négativement ¹¹¹. Le souverain me dit : *Ouassiyet dîguer hest*, « Il est une autre recommandation » ; et c'était ce qui suit : « Je te recommande de ne pas contracter de dettes, afin que tu ne sois point poursuivi : tu ne trouverais pas toujours quelqu'un pour faire parvenir ton affaire à mon oreille. Règle tes dépenses sur ce que je t'ai alloué ; car le Dieu très haut a dit : "N'attache pas ta main à ton cou, mais ne l'ouvre pas non plus de toute sa largeur" ¹¹². Mangez et buvez, mais ne soyez pas trop prodigues ¹¹³. Et ceux qui, dans leurs dépenses, ne sont ni prodigues ni avarés [ce sont les vrais serviteurs du Miséricordieux] : en effet, il existe un juste milieu entre ces deux excès ¹¹⁴. » Quand j'eus entendu ces paroles, je voulus baiser les pieds du monarque, qui s'y opposa ; il toucha ma tête avec sa main, j'embrassai celle-ci, et me retirai.

Je retournai à la capitale et m'occupai à faire réparer ma maison ; je dépensai quatre mille dînârs, dont six cents me furent payés par le conseil d'État, et je déboursai le reste ; je fis bâtir une mosquée vis-à-

¹¹¹ Il restait encore deux demandes, mais apparemment Ibn Battûta n'a pas osé continuer.

¹¹² « Ne porte pas ta main fermée à ton cou, et ne t'étends pas non plus trop largement, sinon tu te retrouverais honni et misérable » (Coran, XVII, 29). Le geste est traditionnellement attribué à l'avare.

¹¹³ « [...]Mangez et buvez ; ne commettez pas d'excès. Dieu n'aime pas ceux qui commettent des excès » (Coran, VII, 31).

¹¹⁴ Coran, XXV, 67.

vis de ma maison. Je m'occupai aussi des arrangements pour le tombeau du sultan Kothb eddîn. Le souverain avait ordonné de bâtir sur ce sépulcre une coupole s'élevant dans l'air à la hauteur de cent coudées, et, par conséquent, plus haute de vingt coudées que celle qui se trouve sur la tombe de Kâzân, roi de l'Irâk¹¹⁵. Le sultan^{p137} avait encore donné l'ordre d'acheter trente villages pour les constituer en legs pieux en faveur de cette sépulture. Il les mit entre mes mains, à la condition que je percevrais pour moi le dixième de leur revenu, suivant l'usage.

DES DISPOSITIONS QUE J'AI PRISES RELATIVEMENT AU TOMBEAU DE KOTHB EDDÎN

Les peuples de l'Inde suivent des coutumes, au sujet de leurs morts, analogues à celles que ceux-ci observaient de leur vivant. On amène des éléphants et des chevaux qu'on attache à la porte de la chapelle sépulcrale, qui est parée. J'agis d'après cela dans les mesures que j'adoptai concernant le tombeau qui m'était confié. J'y établis cent cinquante lecteurs du Coran, qui sont appelés par les Indiens *alkhatmiyoûns*, « ceux qui lisent le Coran d'un bout à l'autre » ; quatre-vingts étudiants et huit répétiteurs ces derniers sont nommés dans l'Inde *almocarriroûns* ; un professeur, quatre-vingts soûfis ou moines, un imâm, des mouezzins, des lecteurs aux belles voix, des panégyristes, des écrivains qui prennent note de ceux qui s'absentent, et des introducteurs ou chambellans. Tous les personnages que nous venons de citer sont connus dans ce pays sous le nom d'*alarbâbs*, les seigneurs.

Je pris des arrangements avec une autre classe de gens qui sont appelés *alhâchiyahs*, les domestiques. Ce sont les valets, les cuisiniers, les coureurs, les porteurs d'eau, ceux qui versent le sorbet, ceux qui présentent le bétel, les porte-épées, ou écuyers, les porte-javelots, ceux qui portent les parasols, ceux qui versent l'eau pour laver les mains, les huissiers et les nakîbs, ou officiers. La totalité de ces individus, à qui je donnais des appointements, était de quatre cent soixante personnes. Le sultan avait commandé qu'on employât chaque jour en nourriture, dans ce monument funéraire, douze mesures de

¹¹⁵ Ghazan Khan l'Ilkhan, dont le tombeau se trouvait dans la banlieue de Tabriz.

farine et une égale quantité en poids de viande. Je ^{p138} jugeai que cela était trop peu, et que, d'un autre côté, les grains que le souverain m'avait alloués étaient considérables. J'employai donc chaque jour trente-cinq mesures de farine, et un poids pareil de viande, ainsi que des quantités proportionnées de sucre, sucre candi, beurre et bétel. De cette manière je nourrissais non seulement les gens employés, mais aussi les allants et venants. La disette était alors très grande ¹¹⁶ et la population était soulagée par ces distributions d'aliments, dont la nouvelle se répandit au loin.

Le roi Sabîh alla trouver le sultan à Daoulet Abâd, et, le souverain lui ayant demandé des nouvelles de la capitale, il lui répondit : « S'il y avait à Dihly seulement deux individus dans le genre d'un tel [notre voyageur], on ne serait pas affligé par la famine. » Le sultan fut charmé d'entendre un tel propos, et m'envoya un vêtement d'honneur de sa propre garde-robe. Dans les grandes solennités, je consommait cent mesures de farine et une quantité analogue de viande. Je donnais à manger aux fakirs et aux pauvres ; quant aux gens soldés ou pensionnaires, on plaçait devant chacun d'eux sa portion. Nous allons bientôt raconter l'usage des Indiens à ce sujet. Les solennités auxquelles nous venons de faire allusion sont les deux fêtes ¹¹⁷, le jour de la noble naissance ¹¹⁸, le jour d'*Achoûrâ* ¹¹⁹, la nuit du milieu du mois de cha'bân et le jour de la mort du sultan Kothb eddîn.

DE LA MANIÈRE DONT LES INDIENS ET D'AUTRES PEUPLES DONNENT À MANGER DANS LES FESTINS AUX PERSONNES INVITÉES

C'est l'usage dans l'Inde, de même que dans le pays de Sérâ ¹²⁰, de placer un buffet, une fois que le repas ^{p139} prié est fini, devant chaque noble, jurisconsulte, cheïkh ou juge. Ce buffet ressemble à un berceau d'enfant ; il est pourvu de quatre pieds, et sa partie supérieure est nattée avec des feuilles sèches de palmier, de coco et autres analogues.

¹¹⁶ Il s'agit de la grande famine qui a débuté vers 1336.

¹¹⁷ La fête de la Rupture du jeûne et celle des Sacrifices.

¹¹⁸ De Muhammad.

¹¹⁹ Le 10 muharram.

¹²⁰ De Saray, c'est-à-dire l'empire de la Horde d'Or.

On met sur ce meuble des gâteaux, un mouton rôti, quatre pains ronds pétris avec du beurre, remplis de la pâtisserie nommée *sâboûniyah*¹²¹ et recouverts avec quatre morceaux de la pâte douce qui a la forme d'une brique. On place aussi, sur ledit buffet, un petit disque en cuir contenant des sucreries et du hachis, et l'on recouvre le meuble avec une étoffe de coton toute neuve. Les personnes qui sont d'un rang un peu inférieur à celles que nous venons de nommer ne reçoivent devant elles qu'un demi-mouton, qu'on appelle *zallah*¹²², ainsi que la moitié des autres provisions. Les gens dont la condition est encore au-dessous des derniers individus cités n'ont que le quart de ce qu'obtiennent ceux nommés en premier lieu. Les domestiques de chacun de ces personnages enlèvent ce qu'on a mis devant lui.

La première fois que je vis mettre en pratique cette habitude, ce fut dans la ville de Sérâ, capitale du sultan Ouzbec. Je défendis à mes gens de prendre ce qu'on avait déposé devant moi, car je n'étais pas accoutumé à une pareille chose. On envoie aussi, de cette façon, des mets du festin dans les maisons des grands personnages.

DE MON DÉPART POUR ME RENDRE À HAZÂR AMROÛHÂ

Le vizir m'avait déjà livré dix mille mesures de céréales sur les grains que le sultan lui avait commandé de me fournir pour l'ermitage, et il m'avait donné une assignation pour recevoir le restant à Hazâr Amroûhâ¹²³. Cette ^{p140} localité avait pour gouverneur, chargé de la perception des impôts, 'Azîz alkhammâr¹²⁴, et pour commandant Chams eddîn albadhakhchâny. J'envoyai mes employés, qui prirent une partie des grains, et qui se plaignirent des extorsions d'Azîz alkhammâr. Alors je sortis moi-même pour exiger tout ce qui me revenait ; entre Dihly et ledit district, il y a trois jours de marche, et l'on

¹²¹ Littéralement : savonneuse ; faite avec de l'huile de sésame, de l'amidon, des amandes et du miel.

¹²² Vivres qu'on emporte.

¹²³ Le district d'Amroha, comprenant quinze cents villages à cent trente kilomètres à l'est de Dihli.

¹²⁴ Voir n. 61 ci-dessus. Ce personnage s'était rendu pour la première fois célèbre par ses extorsions dans le district d'Amroha.

était au moment des grandes pluies ¹²⁵, Je pris avec moi environ trente de mes compagnons, ainsi que deux frères, excellents chanteurs, qui étaient chargés de me divertir par leurs mélodies durant le voyage.

Nous arrivâmes à la ville de Bidjnaour ¹²⁶, où je trouvai trois autres frères, également chanteurs ; je les pris aussi avec moi. Tantôt c'étaient eux qui chantaient et tantôt c'étaient les deux premiers. Puis nous arrivâmes à Amroûhâ, qui est une jolie petite ville. Les employés du fisc vinrent à ma rencontre, ainsi que le juge, le chérif émir 'Aly, et le cheïkh de l'ermitage ; les deux derniers me servirent ensemble un magnifique repas d'hospitalité. 'Azîz alkhammâr se trouvait dans un lieu nommé Afghânpoûr, près du fleuve Serou ¹²⁷, qui nous séparait. Il n'y a point de bac, et nous en fîmes un avec des planches et des débris de plantes ; nous y plaçâmes nos bagages et passâmes la rivière le lendemain. Nadjîb, frère d'Azîz, arriva avec plusieurs compagnons et dressa pour nous une sérâtcheh. Son frère, le gouverneur, vint ensuite me trouver ; il était fameux pour sa tyrannie. Il avait dans son district mille cinq cents villages, qui rapportaient par année soixante fois cent mille dînârs d'argent ; un vingtième de cette somme était pour lui.

Une des merveilles du fleuve près duquel nous descendîmes, ^{p141} c'est que personne ne boit de son eau ni n'en abreuve les bêtes de somme pendant toute la saison des pluies. Nous restâmes trois jours dans le voisinage, et aucun de nous n'en puisa seulement une gorgée ; c'est à peine si nous osions nous approcher de ce fleuve. La raison est qu'il descend d'une des montagnes Karâtchîl ¹²⁸, où se trouvent des minières d'or, et qu'il passe sur des reptiles venimeux, tous ceux qui ont bu alors de son eau en sont morts. La montagne ci-dessus s'étend en longueur l'espace de trois mois de marche, et au bas se trouve le pays de Tibet, qui possède les gazelles donnant le musc. Nous avons déjà raconté ce qui est arrivé sur cette montagne à l'armée des musulmans. Ce fut près de cette rivière que je reçus la visite d'une troupe de fakîrs de la secte de Haïdar. Ils dansèrent au son de la musique ; ils

¹²⁵ Donc probablement en juin 1336.

¹²⁶ Bijnor, dans le district du même nom, située au nord d'Amroha.

¹²⁷ Le mot Saru, qui désignait plus haut Ghaghra (voir n. 49 ci-dessus), semble, ici, désigner le Gange.

¹²⁸ L'Himalaya.

allumèrent des feux et s'y roulèrent sans en éprouver de mal. Nous avons aussi raconté toutes ces choses ¹²⁹.

Il s'était élevé une dispute entre le commandant de cette contrée, Chams eddîn albadhakhchâny, et son gouverneur, 'Azîz alkhammâr. Le premier vint pour combattre 'Azîz, qui se défendit contre lui dans sa propre maison. La plainte de l'un d'eux parvint au vizir à Dihly, qui écrivit à moi, ainsi qu'à deux autres personnages dont il va être question, d'examiner cette affaire, puis de saisir et d'envoyer dans la capitale comme prisonnier celui des deux qui avait tort. Ces personnages étaient le roi Châh, commandant des mamloûcs à Amroûhâ, où il y en avait quatre mille appartenant au sultan ; et Chihâb eddîn arroûmy. Nous nous réunîmes tous dans ma demeure. 'Azîz formula contre Chams eddîn plusieurs griefs, parmi lesquels il y avait ceci : qu'un domestique de Chams eddîn, appelé Ridha almotâny, était entré dans le logement du trésorier dudit 'Azîz, qu'il y avait bu du vin et volé cinq mille dînârs dans la caisse du trésorier. J'interrogeai Ridha sur ces ^{p142} inculpations ; il répondit qu'il n'avait pas bu de vin depuis son départ de Moltân, à savoir huit ans avant cet instant-là. Alors je repris : « Tu en as donc bu à Moltân ? » Il répliqua : « Oui, certes. » Je lui fis donner quatre-vingts coups de cravache, et le fis mettre en prison au sujet de l'accusation de vol, par suite de ses mauvais antécédents.

Je partis d'Amroûhâ, après avoir été absent de Dihly environ deux mois ; chaque jour j'égorgeais un bœuf pour mes compagnons. Ceux-ci restèrent encore, afin d'amener les grains pour lesquels j'avais une assignation sur 'Azîz, et dont le transport était à sa charge. Par conséquent, il en distribua aux habitants des villages qui étaient sous son inspection trente mille mesures, à charger sur trois mille bœufs. La bête de somme des Indiens, c'est le bœuf ; c'est lui qui porte leurs fardeaux dans les voyages. Ce serait une grande honte chez eux de monter des ânes, lesquels, d'ailleurs, sont dans l'Inde d'une fort petite taille ; ils y sont nommés *lâchehs* ¹³⁰. Lorsque ces gens veulent faire voir quelqu'un après qu'il a été frappé de verges, ils le font monter sur un âne.

¹²⁹ T. I, p. 373.

¹³⁰ Charognes.

DE L'ACTION GÉNÉREUSE D'UN DE MES AMIS

Lors de son départ, le seigneur Nâssir eddîn alaouhéry avait laissé en dépôt chez moi mille et soixante tengahs ; j'en disposai. A mon retour de Dihly, je trouvai qu'il avait transféré cette créance à Khodhâouend Zâdeh Kiouâm eddîn, qui était arrivé en cette ville comme substitut du vizir ; j'eus honte de lui avouer que j'avais dépensé cet argent, et lui en remis le tiers environ. Je restai chez moi plusieurs jours de suite sans sortir, et le bruit se répandit que j'étais indisposé. Nâssir eddîn alkhârezmy Sadr aldjihân vint me visiter, et, en ^{p143} me voyant, il me dit : « Tu n'es pas malade. » Je lui répondis : « Ce qui me tourmente est une maladie morale. » Il reprit : « Fais-la-moi connaître. » Je répliquai : « Envoie-moi ton délégué, le cheïkh de l'islamisme, et je l'en informerai. » Ce dernier étant venu, je l'instruisis de ma position, qu'il fit savoir à Sadr aldjihân. Celui-ci alors m'envoya mille dînârs d'argent, et je lui en devais déjà autant.

Bientôt après on me demanda d'acquitter le restant de la dette ci-dessus à Kiouâm eddîn, et je me dis, à part moi : « Il n'y a que le sus-nommé Sadr aldjihân qui puisse me tirer de là, car il est très riche. » Or je lui envoyai ce qui suit : un cheval sellé dont le prix, uni à celui de la selle, était de seize cents dînârs ; un second cheval qui valait, avec sa selle, huit cents dinars ; deux mulets, valant douze cents dînârs ; un carquois d'argent, et deux sabres, dont les fourreaux étaient recouverts d'argent. Je lui dis : « Vois ce que vaut le tout, et envoie-m'en le prix. » Il garda toutes ces choses, les estima trois mille dinars, m'en expédia mille et retint les deux mille que je lui devais. J'en fus très mécontent, et en eus la fièvre ; mais je me dis en moi-même : « Si je me plains de cela au vizir, je serai déshonoré. » Je pris cinq chevaux, deux femmes esclaves et deux mamloûcs, que j'envoyai au roi Moghlîth eddîn Mohammed, fils du roi des rois 'Imâd eddîn assimnâny ; c'était un jeune homme. Il me rendit tout cela, me fit tenir deux cents tengahs et multiplia ses bienfaits : je pus ainsi payer la somme que je devais. Quelle différence entre l'action de celui-ci et l'action de l'autre personnage !

DE MON DÉPART POUR LE CAMPEMENT DU SOUVERAIN

Lorsque le sultan se dirigea vers la contrée de Ma'bar, il arriva à Tiling, et l'épidémie se déclara dans son armée. Il retourna à Daoulet Abâd, puis atteignit le fleuve Gange, descendit près de celui-ci, et ordonna à ^{p144} ses gens de se bâtir des habitations solides dans cet endroit. Ce fut dans ce temps-là que je me rendis à son camp, et qu'arriva ce que nous avons exposé touchant la révolte d'Aïn almolc ¹³¹, Je ne quittai point le souverain pendant tout cet intervalle ; je reçus de lui ma part de chevaux de race, quand il les distribua à ses courtisans ; je fus mis par lui au nombre de ces derniers ; j'assistai avec le monarque au combat contre 'Aïn almolc et à la prise de ce rebelle. Enfin je passai, en compagnie du sultan, le Gange ainsi que le fleuve Serou, pour visiter le tombeau du pieux guerrier Sâlâr 'Oûd, comme il a été déjà dit en détail. Quand le souverain retourna à sa capitale, Dihly, j'y entrai avec lui.

DU CHÂTIMENT QUE LE SULTAN VOULAIT M'INFLIGER, ET DE LA GRÂCE QUE LE DIEU TRÈS HAUT M'A ACCORDÉE

La cause de la colère du sultan contre moi fut que j'allai un jour pour visiter le cheikh Chihâb eddîn, fils du cheikh Aldjâm, dans la grotte qu'il avait creusée hors de Dihly ¹³². Je n'avais d'autre but que la vue de cette caverne ; mais, lorsque le souverain eut emprisonné ce cheikh, il demanda à ses fils de lui faire connaître les gens qui l'avaient visité. Ceux-ci nommèrent plusieurs personnes, au nombre desquelles j'étais. Le sultan ordonna alors à quatre de ses esclaves de ne plus me quitter jamais dans le lieu des audiences ; et, d'habitude, quand il agit ainsi envers quelque personnage, il est bien rare que ce dernier puisse se sauver. Le premier jour que ces esclaves me gardaient à vue était un vendredi ; le Dieu très haut m'inspira de réciter ses paroles : « Dieu nous suffit, et quel protecteur excellent ¹³³. Je répétai la phrase, dans cette même journée, ^{p145} trente-trois mille fois, et je passai la nuit dans l'endroit des audiences. Je jeûnai cinq jours de

¹³¹ Voir plus haut pp. 85 et s. Ce voyage doit dater de la première moitié de 1337.

¹³² Pour l'histoire de ce personnage, voir t. II, pp. 450 et s.

¹³³ Coran, III, 167.

suite ; chaque jour je lisais tout le Coran, et ne rompais le jeûne qu'en buvant uniquement un peu d'eau. La sixième journée je mangeai, puis je jeûnai encore quatre jours successifs, et je fus délivré après la mort du cheïkh. Rendons-en grâces au Dieu très haut !

DE MA RETRAITE DU SERVICE DU SULTAN, ET DE MON ABANDON DES
CHOSSES DU MONDE

Quelque temps plus tard, je renonçai au service du souverain, et je m'attachai assidûment au cheïkh, au savant imâm, à l'adorateur de Dieu, l'ascète, l'humble, le pieux, le sans pareil dans son siècle, le phénix de son époque Camâl eddîn 'Abad Allah alghâry. C'était un saint qui a fait beaucoup de miracles, et j'ai déjà mentionné ceux que j'ai vus par moi-même, la première fois que j'ai parlé de lui. Je me vouai entièrement au service de ce cheïkh, et donnai ce que je possédais aux moines et aux pauvres. Le saint personnage jeûnait dix jours sans interruption, et quelquefois aussi vingt jours ; je voulais jeûner comme lui ; mais il me le défendit, et me conseilla d'avoir soin de moi dans les exercices de la dévotion. Il disait : « Certes, celui qui veut aller vite et devancer les autres ne fait pas de chemin, et ne sauve point de monture. » J'aperçus en moi-même un certain sentiment de négligence, à cause de quelque objet qui me restait. Je me séparai donc de tout ce qui m'appartenait, précieux ou non ; je donnai à un fakîr les vêtements qui me recouvraient, et je mis les siens. Je restai cinq mois avec ce cheïkh ; pendant ce temps, le sultan était absent de Dihly, et dans la contrée du Sind. ^{p146}

DE L'ORDRE DU SULTAN POUR QUE JE ME RENDISSE PRÈS DE LUI, DE MON
REFUS DE REPRENDRE DU SERVICE, ET DE MON ZÈLE POUR LA DÉVOTION

Lorsque le souverain sut que je m'étais retiré du monde, il me fit demander ; il se trouvait alors dans le pays de Sîouacitân ¹³⁴. Je me rendis auprès de lui dans le costume des moines, il me parla de la ma-

¹³⁴ Sehwan, sur l'Indus, au nord de Hyderabad. Muhammad Tughluk se trouvait dans le Sind à la suite de la révolte de Malik Shahu Lodi (voir plus haut p. 97 et n. 57).

nière la plus affectueuse et la plus affable. Il m'invita à reprendre mes fonctions ; mais je refusai, et le priai de me permettre de voyager vers la province de Hidjâz ; il m'accorda cette permission. Je quittai le sultan et me logeai dans un ermitage qui prend son nom du roi Bachîr ; c'était dans les derniers jours du mois de djoumâda second, de l'année quarante-deux¹³⁵. J'y passai, tout adonné aux pratiques de dévotion, le mois de radjab et les dix premiers jours de cha'bân. Je parvins à jeûner cinq jours de suite, après lesquels je ne mangeai qu'un peu de riz, sans assaisonnement. Tous les jours je lisais le Coran, et dormais le temps que Dieu voulait. Quand je prenais des aliments, ils me faisaient mal, et quand je m'en abstenais, je trouvais le repos. Quarante jours se passèrent de la sorte, et puis le sultan m'envoya chercher une seconde fois.

DE L'ORDRE QUE LE SULTAN ME DONNA DE PARTIR POUR LA CHINE
EN QUALITÉ DE SON AMBASSADEUR

Après que j'eus passé quarante jours dans l'ermitage, le sultan m'envoya des chevaux sellés, des esclaves des deux sexes, des habits et de l'argent pour la dépense ; je^{p147} revêtis ces habits et allai trouver le souverain. J'avais une tunique courte de coton bleu, doublée, que je portai constamment tout le temps de mes exercices de dévotion. Lorsque je l'ôtai pour endosser les habillements envoyés par le sultan, j'éprouvai une sorte de répugnance pour mon action, et toutes les fois que je jetais les yeux sur cette tunique je voyais comme une lumière dans mon cœur. Je conservai près de moi cet habit, jusqu'au moment où il me fut volé en mer par les infidèles.

Étant arrivé chez le sultan, il m'honora plus encore qu'il n'avait l'habitude de le faire, et il me dit : « Je t'ai envoyé chercher afin que tu partes comme mon ambassadeur près du roi de la Chine ; car je connais ton amour pour les courses et les voyages. » Il me fournit tout ce dont j'avais besoin, et il désigna, pour partir avec moi, les personnes qui seront nommées plus tard.

¹³⁵ Décembre 1341. Pour les problèmes posés par cette date par rapport aux événements qui précèdent et par rapport à ceux qui suivent, voir la préface où il est proposé de la reculer d'un an et de lire décembre 1340.

[*Retour à la Table des Matières*](#)

2. L'Inde du Sud, les Maldives, Ceylan et le Bengale

[Retour à la Table des Matières](#)

EXPOSÉ DU MOTIF POUR LEQUEL UN PRÉSENT FUT ENVOYÉ EN CHINE ;
MENTION DES PERSONNES QUI FURENT EXPÉDIÉES AVEC MOI ET
DESCRIPTION DU CADEAU

Le roi de la Chine avait envoyé au sultan de l'Inde cent esclaves des deux sexes, cinq cents pièces de velours, dont cent étaient de l'espèce de celles que l'on fabrique dans la ville de Zeïtoun¹³⁶ et cent de celles que l'on fabrique dans la ville de Khansa¹³⁷ ; cinq mines¹³⁸ de musc ; cinq vêtements brodés de perles ; cinq carquois de brocart et cinq épées. Il demandait au sultan qu'il lui permît de reconstruire un temple d'idoles qui se trouvait sur la lisière de la montagne de Karât-chîl¹³⁹, dont il a été question ci-dessus, dans un endroit appelé Sambhal. Les habitants de la Chine s'y rendaient en pèlerinage. L'armée musulmane de l'Inde s'en empara, le pilla et le détruisit.

Quand le susdit présent parvint au sultan de l'Inde, il fit au roi de la Chine une réponse ainsi conçue : « Selon ^{p149} la religion musulmane, il n'est pas permis d'accorder une pareille demande ; la construction d'une église sur le territoire des musulmans n'est licite que pour des gens qui payent la capitation. Si tu consens à l'acquitter, nous t'autoriserons à construire ce temple. Salut à ceux qui suivent la bonne

¹³⁶ L'actuelle Quanzhou (Chuan-chou), en face de Formose (voir plus loin p. 323).

¹³⁷ Hangzhou (Hangchow), la Quinsai de Marco Polo (voir plus loin chap. 3, n. 75).

¹³⁸ Une mine grecque mesurait 324 g.

¹³⁹ L'Himalaya ; on ne sait pas si Ibn Battûta se réfère à l'expédition himalayenne racontée plus haut, mais Sambhal est une ville dans la plaine à quatre-vingts milles à l'est de Dihli.

direction. » En échange de son présent, il lui en destina un autre, plus précieux, consistant en cent chevaux de race, sellés et bridés ; cent esclaves mâles ; cent jeunes filles hindoues, habiles dans le chant et la danse ; cent vêtements *beïremis*¹⁴⁰, c'est-à-dire en coton, qui n'avaient pas leurs pareils sous le rapport de la beauté, et dont chacun valait cent dînârs ; cent pièces d'étoffe de soie, appelés *djozz*¹⁴¹ ; cent pièces de l'étoffe appelée *salâhiyah*¹⁴² ; cent pièces de *chîrîn-bâf*, cent de *chân-bâf*¹⁴³ ; cinq cents de drap de laine, dont cent étaient noires, cent blanches, cent rouges, cent vertes et cent bleues ; cent morceaux de toile de lin de fabrique grecque, et cent robes de drap ; une grande tente ou sérâtcheh et six pavillons ; quatre chandeliers d'or et six d'argent émaillés de bleu ; quatre bassins d'or, avec leurs aiguères de même métal ; six bassins d'argent ; dix robes d'honneur en brocart¹⁴⁴, prises dans la garde-robe du sultan ; dix bonnets choisis également parmi les siens, et dont un était brodé de perles ; dix carquois de brocart, dont un était également brodé de perles ; dix épées, dont une avait son fourreau incrusté de perles ; des gants brodés de perles, et, enfin, quinze eunuques.

Le sultan désigna pour partir avec moi et accompagner ce présent, l'émir Zhéhîr eddîn Azzendjâny, un des p152 savants les plus distingués, et l'eunuque Câfoûr acchorbdâr¹⁴⁵, à qui fut confiée la garde du cadeau. Il fit partir avec nous l'émir Mohammed Alhéraouy, à la tête de mille cavaliers, afin qu'il nous conduisît au lieu où nous devons nous embarquer sur la mer. Les ambassadeurs du roi de la Chine se mirent en route dans notre société ; ils étaient au nombre de quinze, dont le principal s'appelait Toursy ; leurs serviteurs étaient d'environ cent individus.

¹⁴⁰ Terme utilisé pour un tissu indien blanc cité par le Portugais Duarte Barbosa au début du XVI^e siècle. Il s'agit peut-être de la mousseline de Dacca.

¹⁴¹ Étoffes dont la matière première est teinte de quatre ou cinq couleurs différentes.

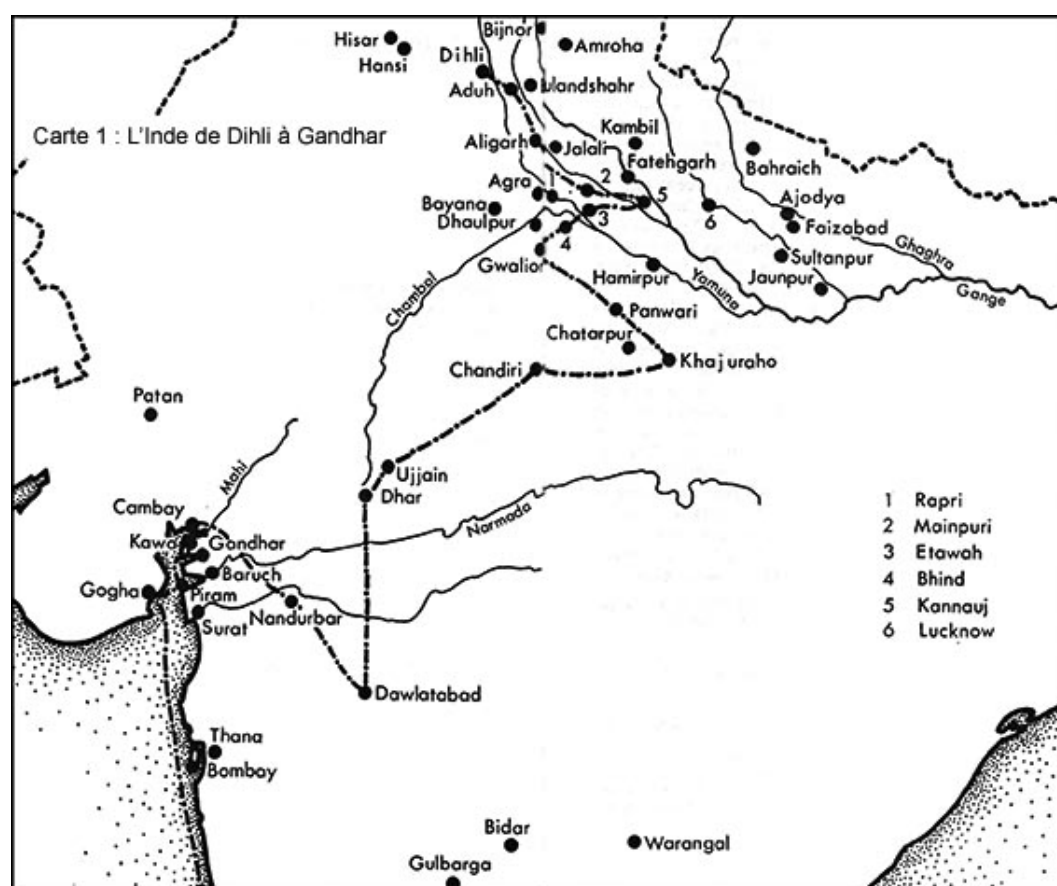
¹⁴² Apparemment de *salah*, nom de La Mecque.

¹⁴³ Le *shana-baf* était apparemment une gaze de coton, appelée *sinabaffi* par Varthema, le voyageur italien du début du XVI^e siècle.

¹⁴⁴ Muhammad Tughluk possédait une manufacture royale de brocarts de soie.

¹⁴⁵ L'échanson.

Nous partîmes donc en nombreuse compagnie et formant un camp considérable. Le sultan ordonna que nous fussions défrayés de tout, tant que nous voyagerions dans ses États. Nous nous mîmes en marche le 17 du mois de séfer de l'année 743 ¹⁴⁶, jour que choisirent les ambassadeurs pour leur départ. En effet, ces peuples choisissent pour entreprendre un voyage, parmi les jours du mois, un des suivants : le deuxième ou le septième, ou le douzième, ou le dix-septième, ou le vingt-deuxième, ou, enfin, le vingt-septième.



A la fin de notre première étape, nous nous arrê tâmes à la station de Tilbat ¹⁴⁷, éloignée de Dihly de deux parasanges et un tiers. Nous

¹⁴⁶ Le 22 juillet 1342, mais des problèmes de chronologie et d'itinéraire nous obligent à repousser la date d'une année d'hégire, au 2 août 1341.

¹⁴⁷ Déjà cité (voir chap. I, n. 91).

en partîmes pour les stations d'Aou et de Hîloû ¹⁴⁸, de cette dernière, nous nous rendîmes à la ville de Beïânah ¹⁴⁹, place grande, bien construite et pourvue de jolis marchés. Sa mosquée principale est au nombre des plus magnifiques, et elle a des murailles et un toit de pierres. L'émir de Beïânah est Mozhaffer ibn Addâyah, dont la mère a été la nourrice ^{p153} du sultan. Ce personnage a eu pour prédécesseur dans son emploi le roi Modjîr, fils d'Abou'rredjâ, un des principaux rois, et dont il a été déjà question. Ce dernier se prétendait issu de la tribu de Koreïch ¹⁵⁰; il était fort orgueilleux et commettait beaucoup d'injustices. Il tua et mutila un grand nombre d'habitants de la ville. J'ai vu un des habitants de Beïânah, homme d'une belle figure, qui était assis dans le vestibule de sa maison, et à qui l'on avait coupé les deux mains et les deux pieds. Le sultan vint un jour dans cette ville, et les citadins lui adressèrent leurs plaintes contre le susdit roi Modjîr. Il ordonna de le saisir et de lui mettre au cou un carcan. On faisait asseoir le prisonnier dans la salle du conseil, vis-à-vis du vizir, pendant que les habitants écrivaient leurs griefs contre lui. Le sultan lui commanda de leur donner satisfaction, ce qu'il fit à prix d'argent; après quoi il fut mis à mort.

Parmi les notables citoyens de Beïânah, on remarquait le savant imâm 'Izz eddîn Azzobeïry, de la postérité de Zobeïr ibn Alawwâm ¹⁵¹. C'est un des plus grands et des plus pieux jurisconsultes. Je le rencontrai à Gâlyoûr, auprès du roi 'Izz eddîn Albénétâny ¹⁵², surnommé A'zham Mélic (le Principal Roi).

Cependant, nous partîmes de Beïânah et nous arrivâmes à la ville de Coûl ¹⁵³, cité belle et pourvue de vergers. La plupart de ses arbres sont des manguiers. Nous campâmes à l'extérieur de la ville, dans une

¹⁴⁸ Aou est probablement Aduh, située à huit milles à l'ouest de Bulandshahr, au sud-est de Dihli. Hilou n'a pas été identifiée.

¹⁴⁹ Bayana se trouve au sud-ouest d'Agra, donc beaucoup plus au sud que la prochaine étape et en dehors de l'itinéraire suivi. Ibn Battûta a dû probablement confondre avec un autre passage au cours d'un voyage à Gwalior effectué à une époque non précisée.

¹⁵⁰ La tribu mecquoise dont Muhammad était issu.

¹⁵¹ Voir t. I, chap. 5, n. 49.

¹⁵² Pour Gwalior, voir plus loin p. 169 et pour Izz al-din également p. 175.

¹⁵³ L'actuelle Aligarh, dans le district du même nom. La compagnie suit toujours une direction sud-est.

vaste plaine. Nous vîmes à Coûl le cheikh vertueux et dévot Chams eddîn, connu sous le nom du fils de Tâdj Al'ârifîn. Il était aveugle et très âgé. Dans la suite, le sultan l'emprisonna ^{p154} et il mourut dans son cachot. Nous avons raconté ci-dessus son histoire ¹⁵⁴.

RÉCIT D'UNE EXPÉDITION À LAQUELLE NOUS ASSISTÂMES PRÈS DE COÛL

A notre arrivée à la ville de Coûl, nous apprîmes qu'une troupe d'Hindous avait investi la ville de Djélâly ¹⁵⁵ et en avait formé le siège. Cette place était située à sept milles de distance de Coûl. Nous nous dirigeâmes vers elle et nous trouvâmes les idolâtres occupés à combattre les habitants, qui se voyaient sur le point d'être exterminés. Les infidèles n'eurent connaissance de notre approche que quand nous les chargeâmes vigoureusement. Ils étaient au nombre d'environ mille cavaliers et trois mille fantassins. Nous les tuâmes jusqu'au dernier, et nous nous emparâmes de leurs chevaux et de leurs armes. Parmi nos compagnons, vingt-trois cavaliers et cinquante-cinq fantassins souffrirent le martyre. Dans le nombre se trouvait l'eunuque Câfoûr, l'échanson, dans les mains de qui le présent avait été remis. Nous écrivîmes au sultan pour lui annoncer cette mort, et nous séjournâmes à Coûl, afin d'attendre sa réponse. Pendant ce temps-là, les infidèles descendaient d'une montagne escarpée, située dans le voisinage, et faisaient des courses aux environs de Djélâly ¹⁵⁶. Nos compagnons montaient à cheval tous les jours, en société de l'émir du district, afin de l'aider à repousser les assaillants. ^{p155}

¹⁵⁴ Voir t. II, p. 459.

¹⁵⁵ Jalali, à dix milles à l'est d'Aligarh.

¹⁵⁶ Les environs ne possèdent pas de montagne escarpée ; toutefois cette histoire est caractéristique parmi d'autres du maillage lâche du pouvoir islamique superposé à une campagne mal maîtrisée et mal gérée.

COMME QUOI JE SUIS FAIT CAPTIF, JE SUIS DÉLIVRÉ ET JE ME VOIS
ENSUITE TIRÉ D'UNE SITUATION PÉNIBLE PAR L'ASSISTANCE D'UN SAINT
PERSONNAGE

Un de ces jours-là, je montai à cheval, avec plusieurs de mes camarades. Nous entrâmes dans un verger, afin d'y faire la sieste, car on était alors dans la saison des chaleurs. Mais, ayant entendu des clameurs, nous enfourchâmes nos montures et nous rencontrâmes des idolâtres qui venaient d'assaillir un des villages dépendant de Djélâly. Nous les poursuivîmes ; ils se dispersèrent, et nos compagnons se débandèrent à leur poursuite. Je demurai avec cinq camarades seulement. Alors nous fûmes attaqués par un corps de cavaliers et de fantassins qui sortirent d'une forêt voisine. Nous prîmes la fuite devant eux, à cause de leur grand nombre. Environ dix d'entre eux me donnèrent la chasse, mais ils renoncèrent bientôt à ma poursuite, à l'exception de trois. Je ne voyais devant moi aucun chemin, et le terrain dans lequel je me trouvais était fort pierreux. Les pieds de devant de mon cheval furent pris entre des pierres ; je descendis aussitôt, je dégageai les jambes de ma monture et me remis en selle. C'est la coutume dans l'Inde que chaque individu ait deux épées, dont l'une est suspendue à la selle et se nomme *arricâby*¹⁵⁷ et l'autre repose dans le carquois. Mon épée dite *arricâby*, qui était enrichie d'or, tomba de son fourreau. Je remis pied à terre, je la ramassai, la passai à mon cou, et remontai à cheval. Cependant, les Hindous étaient toujours sur mes traces. J'arrivai ainsi à un grand fossé ; je descendis de ma monture et entrai dans la tranchée. A partir de ce moment, je ne vis plus les Hindous.

Je pénétrai dans une vallée, au milieu d'un bosquet touffu que traversait un chemin. Je suivis ce dernier, sans savoir où il aboutirait. Tout à coup, environ quarante idolâtres, tenant dans leurs mains des arcs, s'avancent vers moi et m'entourent. Je craignis qu'ils ne fissent ^{p156} tous sur moi une décharge simultanée de leurs flèches, si j'essayais de m'enfuir. Or je n'avais pas de cotte de mailles. Je me jetai donc par terre et me rendis prisonnier ; car les Hindous ne tuent pas quiconque agit ainsi. Ils me saisirent et me dépouillèrent de tout ce que je portais, à l'exception de ma tunique, de ma chemise et de

¹⁵⁷ L'épée de l'étrier.

mon caleçon ; puis ils m'entraînèrent dans cette forêt et me conduisirent à l'endroit de leur campement, près d'un bassin d'eau situé au milieu des arbres. Ils m'apportèrent du pain de *mâch*, c'est-à-dire de pois ; j'en mangeai et je bus de l'eau.

Il y avait, en compagnie de ces gens-là, deux musulmans qui m'adressèrent la parole en langue persane et m'interrogèrent touchant ma condition. Je leur appris une portion de ce qui me concernait ; mais je leur cachai que je venais de la part du sultan. Ils me dirent : « Il faut immanquablement que ces gens-ci ou bien d'autres te fassent périr. Mais voici leur chef. » Ils me montraient un d'entre eux, à qui j'adressai la parole par l'intermédiaire des musulmans. Je m'efforçai de capter sa bienveillance, et il me remit à la garde de trois de ses gens, savoir un vieillard, son fils et un méchant nègre. Ces trois individus me parlèrent, et je compris à leurs discours qu'ils avaient reçu l'ordre de me tuer. Le soir de ce même jour, ils me conduisirent dans une caverne. Dieu envoya au nègre une fièvre, accompagnée de frissons. Il plaça ses pieds sur moi ; quant au vieillard et à son fils, ils s'endormirent. Lorsque le matin fut arrivé, ils tinrent conseil entre eux, et me firent signe de descendre avec eux près du bassin. Je compris qu'ils voulaient m'assassiner. Je parlai au vieillard et m'efforçai de gagner sa bienveillance. Il eut pitié de moi ; je coupai les deux manches de ma chemise et les lui remis, afin que ses camarades ne le punissent pas à mon sujet, si je m'enfuyais.

Vers l'heure de midi, nous entendîmes parler près du bassin. Mes gardiens crurent que c'était la voix de leurs compagnons, et me firent signe de descendre avec eux. Nous descendîmes et trouvâmes que c'étaient d'autres ^{p157} individus. Ceux-ci conseillèrent à mes conducteurs de les accompagner ; mais ils refusèrent ; ils s'assirent tous trois devant moi et j'avais le visage dirigé vers eux. Ils placèrent à terre une corde de chanvre qu'ils avaient avec eux. Pendant ce temps je les considérais et je disais en moi-même : « C'est avec cette corde qu'ils me lieront au moment de me tuer. » Je restai ainsi une heure, au bout de laquelle arrivèrent trois de leurs camarades qui m'avaient capturé. Ils s'entretinrent avec eux et je compris qu'ils leur disaient : « Pourquoi ne l'avez-vous pas tué ? » Le vieillard montra le nègre, comme s'il voulait s'excuser sur la maladie de celui-ci. Un des trois personnages arrivés en dernier lieu était un jeune homme d'une belle figure. Il me dit : « Veux-tu que je te mette en liberté ? — Certes, répondis-

je. — Va-t-en », reprit-il. J'ôtai la tunique dont j'étais couvert et la lui donnai. Il me remit un pagne bleu, tout usé, qu'il portait, et m'indiqua le chemin. Je partis, et, comme je craignais que ces gens-la ne changeassent d'avis et qu'ils me rattrapassent, j'entrai dans une forêt de bambous et je m'y cachai jusqu'à ce que le soleil eût disparu. Je sortis alors et suivis le chemin que m'avait montré le jeune homme, et qui me conduisit près d'une source d'eau. Je m'y désaltérai et continuai de marcher jusqu'à la fin du premier tiers de la nuit. J'arrivai à une montagne, au pied de laquelle je m'endormis. Quand le matin fut arrivé, je me remis en route et parvins, vers dix heures, à une haute montagne de rochers, sur laquelle croissaient des acacias et des lotus. Je cueillis des fruits de ce dernier arbre et les mangeai ; mais leurs épines imprimèrent sur mon bras des traces qui y restent encore.

Après être descendu de cette montagne, je me trouvai dans un terrain planté de coton, et où se voyaient aussi des arbustes de ricin. Il y avait encore un *bâin*, nom par lequel les Indiens désignent un puits très spacieux, maçonné en pierres, et pourvu de marches au moyen desquelles on descend jusqu'à la surface de l'eau. Quelques-uns de ces puits ont au centre et sur les côtés ^{p158} des pavillons construits en pierres, des bancs et des sièges. Les rois et les chefs du pays s'efforcent de se surpasser les uns les autres, en construisant de pareilles citernes dans les chemins où il n'y a pas d'eau. Nous décrirons ci-après quelques-unes de celles que nous avons vues.

Quand je fus arrivé au bâin en question, je m'y désaltérai. J'y trouvai quelques branches de sénevé que quelqu'un avait laissées tomber en les lavant ; j'en mangeai une partie et mis le reste de côté ; puis je m'endormis sous un ricin. Pendant ce temps arrivèrent au bâin environ quarante cavaliers revêtus de cuirasses. Plusieurs entrèrent dans le champ et s'en allèrent ; Dieu les empêcha de m'apercevoir. Après leur départ, il en survint environ cinquante tout armés, qui s'arrêtèrent près de la citerne. Un d'eux s'approcha d'un arbre situé vis-à-vis de celui sous lequel j'étais ; mais il n'eut pas connaissance de ma présence. J'entrai alors dans le champ de coton, et y passai le reste du jour. Les Hindous demeurèrent près de la citerne, occupés à laver leurs habits et à jouer. Lorsque la nuit fut arrivée, leurs voix cessèrent de se faire entendre, et je sus par là qu'ils étaient partis ou bien endormis. Je sortis alors de ma cachette et suivis la trace des chevaux, car il faisait clair de lune. Je marchais jusqu'à ce que je fusse arrivé à une autre citerne

surmontée d'un dôme. J'y descendis, je bus de son eau et mangeai des pousses de sénevé ¹⁵⁸ que j'avais sur moi ; puis j'entrai dans le pavillon, et le trouvai rempli de foin rassemblé par des oiseaux. Je m'endormis là-dessus ; je sentais sous ce foin des mouvements d'animaux, que je supposais être des serpents ; mais je ne m'inquiétais pas, tant j'étais fatigué.

Lorsque le matin fut venu, je suivis un large chemin qui aboutissait à un bourg en ruine. J'en pris alors un autre qui était en tout semblable au premier. Je passai ainsi plusieurs jours, pendant un desquels j'arrivai à des arbres très serrés entre lesquels se trouvait un bassin ^{p159} d'eau. L'espace compris entre eux ressemblait à une maison, et, sur les côtés du bassin, il y avait des plantes pareilles au pourpier et d'autres. Je voulus m'asseoir en cet endroit, jusqu'à ce que Dieu envoyât quelqu'un qui me fit parvenir à un lieu habité ; mais, ayant recouvré un peu de force, je me remis en route sur un chemin où je trouvai des traces de bœufs. Je rencontrai un taureau chargé d'un bât et d'une faucille. Or ce chemin aboutissait à des villages d'idolâtres. J'en suivis donc un autre, qui me conduisit à une bourgade en ruine, où je vis deux nègres tout nus. J'eus peur d'eux et restai sous des arbres situés près de là. Lorsque la nuit fut venue, j'entrai dans la bourgade et trouvai une maison dans une des chambres de laquelle il y avait une espèce de grande jarre, que les Hindous disposent pour y serrer les grains. A la partie inférieure de ce vaisseau de terre, il y a un trou par lequel un homme peut passer. J'y entrai et en trouvai le fond couvert de paille ; il y avait aussi une pierre sur laquelle je posai ma tête et m'endormis. Sur cette jarre était perché un oiseau qui battit des ailes la majeure partie de la nuit. Je crois bien qu'il était effrayé ; ainsi nous nous trouvions deux à avoir peur.

Je restai dans cet état pendant sept jours, à partir de celui où je fus fait prisonnier, et qui était un samedi. Le septième jour, j'arrivai à un village d'idolâtres, bien peuplé, et où se trouvaient un bassin d'eau et des champs de légumes. Je demandai à manger aux habitants ; mais ils refusèrent de m'en donner. Je trouvai, autour d'un puits situé près du village, des feuilles de raifort, que je mangeai. J'entrai ensuite dans la bourgade, et y vis une troupe d'idolâtres qui était gardée par des sen-

¹⁵⁸ La plante de la moutarde.

tinelles. Celles-ci m'appelèrent ; mais je ne répondis pas et m'assis par terre. Un des Hindous s'avança avec une épée nue, qu'il leva, afin de m'en frapper. Je ne fis aucune attention à lui, tant ma fatigue était grande. Il me fouilla, et ne trouva rien sur moi ; il prit la chemise dont j'avais donné les manches au vieillard chargé de ma garde.

Le huitième jour étant arrivé, ma soif devint extrême, ^{p160} et je n'avais pas d'eau pour la satisfaire. Je parvins à une bourgade déserte, où je ne trouvai pas de bassin. Cependant, les Hindous de ces villages ont coutume de faire des bassins où se rassemble l'eau de pluie, dont ils boivent durant toute l'année. Je suivis un chemin qui me conduisit à un puits non maçonné, auquel était adaptée une corde tressée avec des plantes ; mais il n'y avait aucun vase pour puiser de l'eau. Je liai en conséquence à la corde un morceau d'étoffe qui me couvrait la tête, et je suçai l'eau dont il s'imprégna dans le puits. Cela ne me désaltéra pas ; j'attachai à la corde une de mes bottines, et m'en servis pour puiser de l'eau, sans être plus désaltéré. Je voulus tirer de l'eau une seconde fois par le même moyen ; mais le câble se rompit, et ma chaussure tomba dans le puits. Je liai alors mon autre bottine, et bus jusqu'à ce que je fusse désaltéré. Alors je coupai ma bottine en deux, et attachai sa portion supérieure à un de mes pieds, avec la corde du puit et avec des guenilles que je trouvai en cet endroit. Tandis que j'étais ainsi occupé, tout en réfléchissant à ma position, voici qu'apparaît devant moi un individu ; l'ayant considéré, je vis que c'était un homme de couleur noire, tenant dans ses mains une aiguère et un bâton, et portant sur son épaule une besace. Il me dit : « Que le salut soit sur vous ! » Je lui répondis : « Sur vous soient le salut, la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! » Il reprit en persan : « Qui es-tu ? » Je répliquai : « Je suis un homme égaré. — Et moi de même », reprit-il. Là-dessus il attacha son aiguère à une corde qu'il avait sur lui et puisa de l'eau. Je voulus boire ; mais il me dit : « Prends patience. » Puis il ouvrit sa sacoche, et en tira une poignée de pois chiches noirs, frits avec un peu de riz ; j'en mangeai et je bus. Cet individu fit ses ablutions, et une prière de deux genuflexions ; de mon côté, j'en fis autant. Il me demanda mon nom, et je répondis : « Mohammed. » Je l'interrogeai touchant le sien, et il me répondit : Alkalb Alfârih, le Cœur joyeux. Je tirai de cela un présage favorable, et m'en réjouis.

Il me dit ensuite : « Au nom de Dieu, accompagne-moi. ^{p161} — Oui », répliquai-je, et je marchai quelque peu avec lui ; puis

j'éprouvai du relâchement dans mes membres et ne pus plus avancer. En conséquence, je m'assis. « Qu'as-tu donc ? », me demanda mon compagnon. Je lui répondis : « Avant de te rencontrer, je pouvais marcher ; mais à présent que j'ai fait ta rencontre je ne le puis plus. » Il reprit : « Dieu soit loué ! monte à cheval sur mon dos. — Certes, répliquai-je, tu es faible, et tu n'as pas assez de force pour cela. — Dieu, répliqua-t-il, me fortifiera ; il faut absolument que tu agisses ainsi. » En conséquence, je grimpai sur son dos, et il me dit : « Récite un grand nombre de fois ce verset du Coran : "Dieu nous suffit, et c'est un excellent protecteur." » Je le répétai nombre de fois, puis mes yeux se fermèrent malgré moi, et je ne me réveillai qu'en me sentant tomber par terre. Alors je sortis de mon sommeil, et n'aperçus aucune trace de cet individu. Voilà que je me trouve dans un village bien peuplé ; je m'y avance, et découvre qu'il appartient à des cultivateurs hindous, et que son gouverneur est musulman. On l'informa de ma présence, et il vint me trouver. Je lui dis : « Quel est le nom de cette bourgade ? — Tâdj Boûrah », me répondit-il. Or, entre elle et la ville de Coûl, où étaient mes compagnons, il y avait deux parasanges de distance. Le gouverneur me conduisit à sa maison et me servit des aliments chauds ; après quoi je me lavai ; il me dit alors : « J'ai chez moi un habit et un turban que m'a laissés en dépôt un Arabe d'Égypte, du nombre des gens du camp qui se trouve à Coûl. — Apporte-les-moi, lui répondis-je, je m'en revêtirai jusqu'à ce que j'arrive au campement. » Il me les apporta, et je reconnus que c'étaient deux de mes vêtements, que j'avais donnés à l'Arabe en question, lors de notre arrivée à Coûl. Je fus fort étonné de cela ; puis je songeai à l'individu qui m'avait porté sur son dos, et je me rappelai ce que m'avait annoncé le saint Abou 'Abd Allah Almorchidy, ainsi que nous l'avons rapporté dans la première partie ^{p162} de ces Voyages ¹⁵⁹, alors qu'il me dit : « Tu entreras dans l'Inde, et tu y rencontreras mon frère Dilchâd, qui te délivrera d'une peine dans laquelle tu seras tombé. » D'un autre côté, je me souvins de la réponse que me fit l'inconnu, quand je lui demandai son nom. Il dit : « Alkalb Alfârih », ce qui veut dire la même chose que le persan Dilchâd, Cœur joyeux. Je sus que c'était le même personnage dont Almorchidy m'avait prédit la rencontre, et que

¹⁵⁹ Voir t. I, p. 110.

c'était un saint. Je ne jouis de sa société que le court espace de temps dont j'ai parlé.

Ce même jour, j'écrivis à mes compagnons, à Coûl, pour leur faire part de mon salut ; ils m'amènèrent un cheval, m'apportèrent des vêtements et se réjouirent de ma présence. J'appris que la réponse du sultan leur était parvenue ; qu'il avait envoyé, en remplacement de Câfoûr, le martyr, un eunuque appelé Sunbul, le maître de la garde-robe, et qu'il nous avait prescrit de poursuivre notre voyage. J'appris aussi que mes camarades avaient écrit au prince ce qui m'était arrivé, et qu'ils auguraient mal de notre ambassade, à cause de ce qui était survenu dès son début à moi et à Câfoûr ; aussi voulaient-ils s'en retourner. Lorsque je vis l'insistance du sultan à nous ordonner ce voyage, je les pressai de l'accomplir, et ma résolution fut affermie. Ils me répondirent : « Ne vois-tu pas ce qui est advenu au commencement de cette expédition ? Le sultan t'excusera. Retournons donc près de lui, ou bien attendons jusqu'à ce que sa réponse arrive. » Je leur répliquai : « Il n'est pas possible d'attendre ; la réponse nous joindra partout où nous serons. »

Nous partîmes donc de Coûl, et nous campâmes à Bordj Boûrah¹⁶⁰, où se trouve un bel ermitage, habité par un supérieur aussi beau que vertueux, que l'on appelait Mohammed le Nu, parce qu'il ne revêtait pas d'autre habillement qu'un pagne, descendant, à partir p163 de son nombril, jusqu'à terre ; le reste de son corps demeurait découvert. Il avait été disciple du pieux et saint Mohammed Al'oriân le Nu, lequel habitait le cimetière de Karâfah, au vieux Caire. (Que Dieu nous fasse profiter de ses mérites !)

HISTOIRE DE CE DERNIER CHEÏKH

Il était au nombre des saints ; il persistait à garder le célibat, et portait une *tennoûrah*, c'est-à-dire un pagne qui le couvrait depuis le nombril jusqu'aux pieds. On raconte qu'après avoir fait la prière de la nuit close il prenait tout ce qui restait dans l'ermitage de mets, ou d'assaisonnements, ou d'eau, le distribuait aux malheureux, et jetait la

¹⁶⁰ Le village de Birjpur, dans le district de Mainpuri, entre Aligarh et Kannaudj.

mèche de sa lampe ; de sorte qu'il se trouvait le lendemain sans moyen d'existence assuré. Il avait coutume de servir à ses disciples, le matin, du pain et des fèves. Les boulangers et les marchands de fèves accouraient à son ermitage à l'envi les uns des autres ; il en acceptait de quoi nourrir les pauvres, et disait à celui de qui il avait pris ces provisions : « Assieds-toi. » Et cet homme recevait la première aumône, grande ou petite, qui était donné au cheïkh ce jour-là.

Voici un autre trait de ce cheïkh : lorsque Kâzân roi des Tatares, arriva en Syrie avec ses troupes, et qu'il se fut emparé de Damas, à l'exception de sa citadelle, Almélic Annâssir se mit en marche, afin de le repousser, et une rencontre eut lieu entre les deux souverains, à deux journées de distance de Damas, dans un endroit appelé Kachhal¹⁶¹. Almélic Annâssir était alors très jeune, et n'était pas habitué aux combats. Il avait près de lui le cheïkh Al'oriân, qui mit pied à terre, et prit une ^{p164} chaîne avec laquelle il mit des entraves aux pieds du cheval du roi Nâssir, afin que celui-ci ne se retirât pas au moment du combat, à cause de son jeune âge, ce qui aurait occasionné la défaite des musulmans. Le roi Nâssir tint ferme, et les Tatares essayèrent une honteuse déroute, dans laquelle beaucoup d'entre eux furent tués, et beaucoup noyés par les eaux qu'on lâcha sur eux ; aussi, par la suite, ce peuple ne renouvela pas ses tentatives contre les provinces musulmanes. Le cheïkh Mohammed Al'oriân, disciple de celui dont il a été question en dernier lieu, m'a rapporté que lui-même assista à ce combat, étant alors très jeune.

Cependant, nous partîmes de Bordj Boûrah, et campâmes près de la rivière appelée *Abi Siâh*, l'Eau noire¹⁶². Puis nous nous rendîmes à la ville de Kinaoûdj¹⁶³, place grande et joliment construite, bien fortifiée. Les denrées y sont à bas prix et le sucre y est très abondant ; de là on l'exporte à Dihly. La ville est entourée d'un grand mur, et nous en avons déjà fait mention. Le cheïkh Mo'in eddîn Albâkharzy l'habitait,

¹⁶¹ Il s'agit de la bataille de Mardi al-Suffar, disputée le 20 avril 1303, entre Kutlugh Shah, le général de l'Ilkhanide Ohazan Khan, et le sultan mameluk Malik Nasir. Maqrizi, dans son *Histoire des sultans mamelouks*, donne une relation détaillée de cette bataille, sans mentionner l'anecdote citée par Ibn Battûta.

¹⁶² Kali Nadi, affluent droit du Gange.

¹⁶³ Kannaudj, sur la rive droite du Gange, dans le district de Fatehgarh. Ibn Battûta suit jusqu'ici une direction sud-est.

et nous y traita. Le commandant de Canoge était Fîroûz Albadakhchâny, de la postérité de Behrâm Djoûr, compagnon de Chosroës ¹⁶⁴. Elle compte parmi ses habitants plusieurs personnages vertueux et distingués, connus par leurs nobles qualités, et que l'on appelle les enfants de Chéref Djihân, l'Illustration du Monde. Leur aïeul était grand kâdhi de Daoulet Abâd ; il était bienfaisant et grand distributeur d'aumônes, et il obtint l'autorité sur les provinces de l'Inde. ^{p165}

ANECDOTE RELATIVE À CE PERSONNAGE

On raconte qu'il fut un jour destitué de la dignité de kâdhi. Or il avait des ennemis, et l'un de ceux-ci l'accusa, près du kâdhi qui avait été nommé à sa place, d'avoir entre ses mains dix mille dînârs à lui appartenant ; mais il ne possédait aucune preuve de son allégation, et il voulait obliger Chéref Djihân à prêter serment. Le kâdhi manda celui-ci, qui dit au messenger : « Que me réclame-t-on ? — Dix mille pièces d'or », répondit l'appariteur. Chéref Djihân envoya cette somme au tribunal du kâdhi, et elle fut livrée au demandeur. Le sultan 'Alâ eddîn apprit cela, et la fausseté de cette réclamation lui fut démontrée. En conséquence, il rétablit Chéref Djihân dans les fonctions de kâdhi, et lui donna dix mille pièces d'or.

Nous demeurâmes trois jours à Canoge, et nous y reçûmes la réponse du sultan touchant ce qui me concernait. Elle était ainsi conçue : « Si l'on ne retrouve pas N, [Ibn Batoutah], que Wedjîh Almulc, kâdhi de Daoulet Abâd, parte en sa place. »

Après avoir quitté Canoge, nous campâmes successivement dans les stations de Hanaoul, de Vézirboûr et de Bédjâlîçah ¹⁶⁵, puis nous arrivâmes à la ville de Maoury ¹⁶⁶, qui est petite, mais pourvue de beaux marchés. J'y rencontrai le cheïkh pieux et vénérable Kothb eddîn, autrement appelé Haïder Alferghâny. Il était atteint d'une maladie. Cependant, il fit des vœux en ma faveur, me donna, comme pro-

¹⁶⁴ Voir chap. 1, n. 95.

¹⁶⁵ A partir de Kannauj, l'itinéraire d'Ibn Battûta se tourne vers le sud-ouest afin de rejoindre Gwalior. Ces trois étapes ne sont pas repérables, mais l'itinéraire doit traverser la Yamuna aux environs d'Etawah.

¹⁶⁶ Peut-être Umri, près de Bhind, dans le district du même nom.

vision de route, un pain d'orge, et m'apprit que son âge dépassait cent cinquante ans. Ses disciples me racontèrent qu'il jeûnait constamment et souvent longtemps de suite, et accomplissait de nombreux actes de dévotion. Fréquemment il restait ^{p166} dans sa cellule durant quarante jours, prenant pour toute nourriture quarante dattes, une par jour. J'ai vu à Dihly le cheïkh nommé Redjeb Alborko'y entrer dans sa cellule, avec quarante dattes, y passer quarante jours et en sortir ensuite, ayant encore treize de ces fruits.

Après être partis de Maoury, nous arrivâmes à la ville de Marh ¹⁶⁷. Cette ville est grande ; la plupart des habitants sont des idolâtres, et ils sont soumis à un tribut. Elle est bien fortifiée, et l'on y trouve d'excellent froment, tel qu'il n'en existe pas ailleurs. On en exporte à Dihly ; ses grains sont allongés, très jaunes et d'un fort volume. Je n'ai point vue de pareil froment, excepté en Chine. La ville de Marh appartient, dit-on, aux Malawah ¹⁶⁸. On nomme ainsi une tribu d'Hindous qui ont le corps robuste, la stature élevée, le visage beau. Leurs femmes sont douées d'une exquise beauté, et sont renommées pour l'agrément de leur commerce et pour les plaisirs qu'elles savent procurer. Il en est de même des femmes des Mahrates ¹⁶⁹ et de celles de l'île Almahal ¹⁷⁰.

Nous partîmes de Marh pour la ville d'Alâboûr ¹⁷¹, qui est petite, et dont la plupart des habitants sont des infidèles qui payent tribut aux musulmans. A la distance d'une journée de là demeurait un sultan idolâtre, appelé Katam, qui était le roi de Djenbîl ¹⁷². Il assiégea la ville de Gwalior ; après quoi il fut tué. ^{p167}

¹⁶⁷ Au nord-est de Gwalior.

¹⁶⁸ Habitants de Malwa, région située au nord-ouest de l'actuelle province de Madhya Pradesh.

¹⁶⁹ Habitants de la province de Maharashtra.

¹⁷⁰ Les îles Maldives (voir plus loin).

¹⁷¹ Actuellement un village au sud-est de Gwalior.

¹⁷² Il s'agit peut-être du radjah de Dhaulpur, ville située entre Agra et Gwalior sur la rivière Chambal ; d'où la déformation en Djembil dans le texte.

HISTOIRE DE KATAM

Ce souverain idolâtre avait précédemment assiégé la ville de Râbéry¹⁷³, place située sur la rivière Djomna, et dont dépendent beaucoup de villages et de terres en culture. Elle avait pour commandant Khatthâb, l'Afghân, qui était au nombre des braves. Katam demanda [ensuite] du secours à un autre sultan infidèle, que l'on nommait Radjoû, et dont la ville capitale s'appelait Sulthânboûr¹⁷⁴. Tous deux mirent le siège devant Râbéry, et Khatthâb demanda assistance au sultan de l'Inde, qui tarda à le secourir, car la place assiégée se trouvait à quarante journées de Dihly. En conséquence, le commandant craignit que les infidèles ne le vainquissent. Il rassembla environ trois cents hommes de la tribu des Afghans, autant d'esclaves armés, et environ quatre cents individus choisis dans le reste de la population. Tous placèrent leurs turbans déroulés au cou de leurs chevaux, car telle est la coutume des Indiens, lorsqu'ils veulent mourir et qu'ils font à Dieu le sacrifice de leur vie. Khatthâb et ses *contribules* s'avancèrent, suivis du reste de la troupe. Dès l'aurore, ils ouvrirent les portes de la ville et se précipitèrent comme un seul homme sur les infidèles, qui étaient au nombre d'environ quinze mille. Par la permission de Dieu, ils mirent en déroute et tuèrent leurs deux rois, Katam et Radjôu, dont ils envoyèrent les têtes au sultan de l'Inde. Il n'échappa, parmi les idolâtres, qu'un petit nombre de fugitifs.

HISTOIRE DE L'ÉMIR D'ALÂBOÛR ET DE SON MARTYRE

L'émir d'Alâboûr était Bedr, l'Abyssin, un des esclaves du sultan de l'Inde. C'était un de ces héros dont la ^{p168} bravoure a passé en proverbe. Il ne cessait de faire tout seul des courses contre les infidèles, de tuer et de prendre des captifs, de sorte que sa réputation se répandit au loin, qu'il devint célèbre et que les Hindous le craignirent. Il était de haute taille et fort gros, et mangeait une brebis tout entière en une seule fois. On m'a raconté qu'il avalait environ un rithl et demi de

¹⁷³ Il s'agit probablement de la ville de Rapri, qui était située sur la Yamuna entre Agra et Étawah.

¹⁷⁴ Il existe plusieurs Sultanpur, dont une dans le district de même nom au sud-est de Lucknow. Le radjah est inconnu par ailleurs.

beurre fondu après son repas, selon la coutume observée par les Abyssins dans leur pays natal. Il avait un fils qui approchait de lui en bravoure.

Il arriva un certain jour que Bedr fonda, avec un détachement de ses esclaves, sur un village appartenant à des Hindous, et que son cheval tomba avec lui dans une fosse. Les villageois se rassemblèrent autour de lui, et l'un d'eux le frappa avec une *gattârah*. On nomme ainsi un fer semblable à un soc de charrue (il a une extrémité creuse) dans laquelle on introduit la main, et qui recouvre l'avant-bras ; la partie restante est longue de deux coudées, et les coups qu'elle porte sont mortels ; l'Hindou tua donc Bedr d'un coup de cette arme. Les esclaves du mort combattirent très courageusement, s'emparèrent du village, en tuèrent les habitants, firent prisonnières leurs femmes, etc., retirèrent le cheval sain et sauf de la fosse où il était tombé, et le ramenèrent au fils de Bedr. Une rencontre singulière, c'est que ce jeune homme, étant monté sur le même cheval, prit la route de Dihly. Les idolâtres l'attaquèrent ; il les combattit jusqu'à ce qu'il fût tué, et le coursier retourna près des compagnons de son maître, qui le reconduisirent à la famille du défunt. Un beau-frère de celui-ci le prit pour monture ; mais les Hindous le tuèrent aussi sur ce même cheval.

D'Alâboûr, nous nous rendîmes à la ville de Gâlyoûr, appelée encore Gouyâlior, qui est grande et pourvue d'une citadelle inexpugnable, isolée sur la cime d'une haute montagne. On voit à la porte de cette citadelle la figure d'un éléphant et celle de son cornac, toutes deux en pierre. Il en a déjà été fait mention, à l'article du sultan ^{p169} Kothb eddîn ¹⁷⁵. L'émir de Gâlyoûr, Ahmed, fils de Sîrkhân, personnage distingué, me traitait avec considération pendant mon séjour près de lui, antérieurement au voyage dont il est ici question. J'entrai chez lui un jour, au moment où il voulait faire fendre en deux par le milieu du corps un idolâtre. Je lui dis : « Par Dieu ! ne fais pas cela, je n'ai jamais vu tuer personne en ma présence. » Il ordonna de mettre en prison cet individu, qui échappa ainsi à la mort.

¹⁷⁵ Voir t. II, p. 389.

Nous partîmes de la ville de Gâlyoûr pour celle de Perouan ¹⁷⁶, petite place située au milieu du pays des idolâtres, mais appartenant aux musulmans. Elle a pour commandant Mohammed, fils de Beïram, turc d'origine. Les lions sont très nombreux dans son voisinage. Un de ses habitants m'a raconté qu'un de ces animaux y entra pendant la nuit, quoique les portes fussent fermées, et y enlevait des hommes, de sorte qu'il tua beaucoup de citadins. On se demandait avec étonnement de quelle manière il pouvait entrer. Un habitant de la ville, Mohammed Attaoufîry, dans le voisinage de qui j'étais logé, me rapporta que ce lion s'introduisit nuitamment dans sa maison et emporta un enfant de dessus son lit. Un autre individu m'a raconté qu'il se trouvait en nombreuse société dans une habitation où se célébrait une noce. Un des invités sortit pour satisfaire un besoin, et le lion l'enleva. Les camarades de ce malheureux allèrent à sa recherche, et le trouvèrent étendu dans le marché ; le lion avait bu son sang, mais n'avait pas dévoré sa chair. On prétend que c'est ainsi qu'il agit envers les hommes. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que quelqu'un m'a rapporté que l'auteur de ces maux n'était pas un lion, mais un homme, du nombre de ces magiciens ^{p170} appelés *djoguis*, lequel revêtait la figure d'un lion. Lorsqu'on me raconta cela, je n'en voulus rien croire, quoique nombre de personnes me l'affirmassent. Or, transcrivons ici une partie de ce qui concerne les susdits magiciens.

DES ENCHANTEURS DITS DJOGUIS

Ces gens-là accomplissent des choses merveilleuses. C'est ainsi qu'un d'eux restera des mois entiers sans manger ni boire. On creuse pour beaucoup d'entre eux des trous sous la terre. Quand le djogui y est descendu, on bouche la fosse avec de la maçonnerie, en y laissant seulement une ouverture suffisante pour que l'air y pénètre. Cet individu y passe plusieurs mois ; j'ai même entendu dire que quelques djoguis demeurent ainsi une année. J'ai vu dans la ville de Mandja-

¹⁷⁶ A partir de Gwalior, Ibn Battûta reprend une direction sud-est. Cet itinéraire en zigzag est probablement dû à l'insécurité des campagnes à l'époque. Perouan est peut-être Panwari, dans le district de Hamirpur, mais l'identification est controversée.

roûr ¹⁷⁷ un musulman qui avait pris des leçons de ces gens-là. On avait dressé pour lui une espèce de plate-forme, sur laquelle il se tint pendant vingt-cinq jours sans boire ni manger. Je le laissai dans cet état, et j'ignore combien de temps il y demeura encore après mon départ.

Le peuple prétend que les individus de cette classe composent des pilules, et qu'ils en avalent une pour un nombre de jours ou de mois déterminé, durant lesquels ils n'ont besoin ni d'aliment ni de boisson. Ils prédisent les choses cachées. Le sultan les vénère et les admet dans sa société. Parmi eux il y en a qui bornent leur nourriture aux seuls légumes ; il y en a qui ne mangent pas de viande, et ce sont les plus nombreux. Ce qu'il y a de certain dans leur affaire, c'est qu'ils se sont accoutumés à l'abstinence, et n'ont aucun besoin des biens du monde ni de ses pompes. Parmi eux il y en a dont le seul regard suffit pour faire tomber mort un homme. Les gens du commun disent que, dans ce cas-là, si l'on vient à fendre la poitrine du mort, on n'y trouve pas de cœur. ^{p171} « Son cœur, prétendent-ils, a été mangé. » Cela a lieu surtout chez les femmes. La femme qui agit ainsi est appelée *caftâr* ¹⁷⁸.

ANECDOTE

Lorsqu'arriva dans l'Inde la grande famine causée par la sécheresse, pendant que l'empereur se trouvait dans le pays de Tiling, ce prince publia un ordre portant que l'on donnât aux citoyens de Dihly de quoi se nourrir, sur le pied d'un rithl et demi par personne et par jour. En conséquence, le vizir les rassembla et partagea ceux d'entre eux qui étaient indigents entre les émirs et les kâdhis, afin que ceux-ci prissent soin de les nourrir. Pour ma part, j'en reçus cinq cents. Je construisis pour eux des hangars dans deux maisons et les y établis. Je leur distribuais tous les cinq jours les provisions nécessaires à leur subsistance durant cet espace de temps. Or, un certain jour, on m'amena une femme du nombre de ces gens-là, et l'on me dit : « C'est une caftâr, et elle a dévoré le cœur d'un enfant qui se trouvait près d'elle. » On apporta le corps de cet enfant. Par conséquent je

¹⁷⁷ Mangalore : voir plus loin.

¹⁷⁸ Hyène en persan.

prescrivis aux dénonciateurs de conduire cette femme au vice-roi. Celui-ci ordonna qu'on lui fasse subir une épreuve. Voici en quoi elle consista on remplit d'eau quatre jarres, qu'on lia aux mains et aux pieds de la femme ; on jeta celle-ci dans la rivière Djomna, et elle ne se noya pas. On sut ainsi que c'était une caftâr, car si elle n'avait pas surnagé au-dessus de l'eau, elle n'aurait pas été une de ces misérables. Alors, le vice-roi commanda de la brûler toute vive. Les habitants de la ville, hommes et femmes, accoururent et ramassèrent ses cendres, car ces gens-là prétendent que quiconque fait avec cela des fumigations est en sûreté contre les enchantements des caftârs pour toute la durée de l'année. p172

ANECDOTE

Le sultan m'envoya chercher un certain jour, pendant que je résidais près de lui, dans sa capitale. Je me rendis en sa présence et le trouvai dans un cabinet, ayant avec lui plusieurs de ses familiers et deux de ces djoguis. Ces gens s'enveloppent dans des manteaux et couvrent leur tête, parce qu'ils la dépouillent de ses cheveux avec des cendres, de la même manière que les autres hommes emploient pour s'épiler sous les aisselles. Le sultan m'ordonna de m'asseoir, ce que je fis, et il dit à ces deux individus : « Cet étranger est d'un pays éloigné ; montrez-lui donc ce qu'il n'a jamais vu. — Oui », répondirent-ils, et l'un d'eux s'accroupit ; puis il s'éleva de terre, de sorte qu'il resta en l'air au-dessus de nous, dans la posture d'un homme accroupi. Je fus étonné de cela, la crainte me saisit et je tombai évanoui. Le sultan commanda de me faire avaler une potion qu'il tenait prête ; je revins à moi et m'assis. Cet individu-là était encore dans la même posture. Son camarade tira d'un sac qu'il portait sur lui une sandale avec laquelle il frappa le sol, à la façon d'un homme en colère. La sandale monta jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au-dessus du cou de l'individu accroupi en l'air. Elle commença alors à le frapper à la nuque, pendant qu'il descendait petit à petit, de sorte qu'il se trouva enfin assis près de nous. Le sultan me dit : « L'homme accroupi est le disciple du propriétaire de la sandale. » Puis il ajouta : « Si je ne craignais pour ta raison, je leur ordonnerais d'opérer des choses plus extraordinaires que ce que tu as vu. » Je m'en retournai, je fus pris d'une palpitation

de cœur et tombai malade ; mais le sultan prescrivit de m'administrer une potion qui me débarrassa de ce mal.

Or, revenons à notre propos.

Nous dirons donc que nous partîmes de la ville de Perouan pour la station d'Amouâry, puis pour celle de ^{p173} Cadjarrâ ¹⁷⁹ où se trouve un grand bassin dont la longueur est d'environ un mille et près duquel il y a des temples où sont des idoles, que les musulmans ont mutilées. Au milieu de l'étang s'élèvent trois pavillons de pierres rouges hauts de trois étages ; il a à chacun de ses quatre angles un autre pavillon. Ce lieu est habité par une troupe de djoguis, qui ont agglutiné leurs cheveux au moyen d'une substance gluante et les ont laissés croître, de sorte qu'ils sont devenus aussi longs que leurs corps. Le teint de ces gens-là est extrêmement jaune, par suite de leur abstinence. Beaucoup de musulmans les suivent, afin d'apprendre leurs secrets. On raconte que quiconque est atteint d'une infirmité, telle que la lèpre ou l'éléphantiasis, se retire près d'eux pendant un long espace de temps, et est guéri par la permission du Dieu très haut.

La première fois que je vis des gens de cette classe, ce fut dans le camp du sultan Thermachîrîn, souverain du Turkistân. Ils étaient au nombre d'environ cinquante. On leur creusa une fosse sous la terre, et ils y séjournèrent sans en sortir, sinon pour satisfaire quelque besoin. Ils ont une espèce de corne dont ils sonnent au commencement du jour, vers sa fin et après la nuit close. Tout ce qui les concerne est extraordinaire. L'homme qui prépara pour le sultan Ghiyâth eddîn Addâméghâny, souverain de la côte de Coromandel, des pilules que ce prince avalait pour se fortifier dans l'accomplissement de l'acte vénérien, cet homme, dis-je était un des leurs ¹⁸⁰. Parmi les ingrédients de ces pilules se trouvait de la limaille de fer. Leur effet plut au sultan ; il en prit plus que la quantité nécessaire et mourut. Il eut pour successeur son neveu Nâssir eddîn, qui traita avec considération ce djogui et l'éleva en dignité. ^{p174}

¹⁷⁹ Amouary n'est pas identifiée, Cadjarra est Khajuraho dans le district de Chhatarpur, toujours au sud-est de Gwalior.

¹⁸⁰ Voir plus loin p. 275.

Cependant, nous partîmes pour la ville de Tchandîry ¹⁸¹, qui est grande et pourvue de marchés magnifiques. C'est là qu'habite le chef des émirs de la contrée, 'Izz eddîn Albénétâny, que l'on appelle A'zham Mélic, et qui est un homme excellent et distingué. Il admet dans sa familiarité les savants, et parmi eux : le jurisconsulte 'Izz eddîn Azzobeïry ; le savant légiste Wédjîh eddîn Albiâny, originaire de la ville de Biânah, dont nous avons parlé ci-dessus ; le jurisconsulte et kâdhi nommé Kâdhi Khâssah ; et, enfin l'imâm Chams eddîn. Le lieutenant d'A'zham Mélic, pour ce qui concerne les affaires du Trésor, est appelé Kamar eddîn, et son lieutenant, pour les choses qui regardent l'armée, Sé'âdah Attilinguy, un des principaux héros, devant qui les troupes passent en revue. A'zham Mélic ne se montre que le vendredi, et rarement les autres jours.

De Tchandîry nous nous rendîmes à la ville de Zhihâr ¹⁸², qui est la capitale du Malwa, le plus grand district de ces régions. Les grains y abondent, surtout le froment. De cette ville, on exporte à Dihly des feuilles de bétel. Il y a entre les deux places vingt-quatre jours de distance. Sur le chemin qui les sépare se trouvent des colonnes sur lesquelles est gravé le nombre de milles qu'il y a entre deux colonnes. Quand le voyageur désire savoir combien de chemin il a parcouru dans sa journée, et combien il lui en reste pour arriver à la station ou à la ville vers laquelle il se dirige, il lit l'inscription qui se trouve sur les colonnes et connaît ce qu'il veut apprendre. La ville de Zhihâr est un fief appartenant au cheïkh Ibrâhîm, originaire de Dhibat almahal. p175

HISTORIETTE

Le cheïkh Ibrâhîm, étant arrivé près de cette ville, fixa son habitation en cet endroit. Il rendit à la fertilité un terrain inculte, situé dans le voisinage, et y sema des pastèques. Celles-ci se trouvèrent extrêmement douces, et on n'en voyait pas de pareilles en ce canton. Les cultivateurs avaient beau semer des pastèques dans les terres voisines,

¹⁸¹ Tchendiri, dans le district de Guna. Forteresse importante conquise à l'époque d'Ala al-din Khaldji.

¹⁸² Là, il y a interférence entre Zhihar, qui est Dhar, la capitale de Malwa, et Ujjain, qui bien que plus au nord, sera mentionnée après.

elles ne ressemblaient pas à celles-là. Ibrâhîm donnait à manger aux fakîrs et aux indigents. Lorsque le sultan se dirigea vers le pays de Ma'bar¹⁸³, le cheïkh lui fit présent d'une pastèque, qu'il accepta et trouva excellente. Aussi lui donna-t-il en fief la ville de Dhâr, et lui prescrivit-il de construire un ermitage sur une colline qui dominait cette ville. Ibrâhîm éleva cet édifice avec le plus grand soin ; il y servait des aliments à tout-venant. Il persévéra dans cette conduite durant plusieurs années ; après quoi il alla trouver le sultan et lui porta treize lacs [de drachmes], lui disant : « Voici ce qui me reste de l'argent que j'ai employé à donner à manger au public ; le fisc y a plus de droits que moi. » Le sultan accepta la somme ; mais il n'approuva pas l'action du cheïkh, d'avoir amassé des richesses et de n'en avoir pas dépensé la totalité à distribuer des aliments.

C'est dans cette même ville de Dhâr que le fils de la sœur du vizir Khodjah Djihân voulut assassiner son oncle, s'emparer des trésors de celui-ci et se rendre ensuite près du chef rebelle, dans le pays de Ma'bar¹⁸⁴. Ce complot étant parvenu à la connaissance de son oncle, il se saisit de lui et de plusieurs émirs et les envoya au sultan. Le souverain mit à mort les émirs et renvoya leur chef à son oncle, le vizir, qui le fit périr. p176

ANECDOTE

Quand le neveu du vizir eut été renvoyé à son oncle, celui-ci ordonna de lui faire éprouver le même supplice qu'avaient subi ses camarades. Le malheureux avait une concubine qu'il chérissait ; il la manda, lui fit manger du bétel, et en accepta de sa main ; puis il l'embrassa en signe d'adieu et fut jeté aux éléphants. Il fut écorché et sa peau remplie de paille. Lorsque la nuit fut arrivée, la jeune femme sortit de la maison et se précipita dans un puits voisin, non loin du lieu où son amant avait péri. Le lendemain, elle fut trouvée morte ; on la retira du puits et l'on ensevelit son corps dans le même tombeau où furent déposées les chairs du neveu du vizir. Cet endroit fut appelé Koboûr Achikân, ce qui signifie en persan le Tombeau des amants.

¹⁸³ L'expédition de Madura de 1335 (voir plus haut p. 77).

¹⁸⁴ Voir plus haut, p. 77.

De la ville de Dhâr nous nous rendîmes à celle d'Oudjam, cité belle et bien peuplée, où résidait le roi Nâssir eddîn, fils d'Aïn Al-mulc, homme distingué, généreux et savant, qui souffrit le martyre dans l'île de Sendâboûr, lorsqu'elle fut conquise¹⁸⁵. J'ai visité son tombeau dans cet endroit-là, ainsi qu'il en sera fait mention. C'est aussi à Oudjaïn qu'habitait le jurisconsulte et médecin Djémâl eddîn, le Maghrébin originaire de Grenade.

D'Oudjaïn, nous allâmes à Daoulet Abâd¹⁸⁶, qui est une ville considérable, illustre, égale à la capitale Dihly par l'élévation de son rang et la vaste étendue de ses quartiers. Elle est divisée en trois portions, dont l'une est Daoulet Abâd [proprement dite]. Celle-ci est particulièrement destinée à l'habitation du sultan et de ^{p177} ses troupes. La seconde portion est nommée Catacah¹⁸⁷. Quant à la troisième, c'est la citadelle qui n'a pas sa pareille sous le rapport de la force, et qui est appelée Doueïguir.

C'est à Daoulet Abâd que demeure le très grand khân Kothloû khân, précepteur du sultan. Il en est le commandant et y tient la place du monarque, ainsi que dans les pays de Sâghar, de Tiling et dépendances¹⁸⁸. Le territoire de ces provinces comprend un espace de trois mois de marche, parfaitement peuplé. Le tout est soumis aux ordres de Kothloû khân, et ses lieutenants y exercent l'autorité. La forteresse de Doueïguir, dont nous avons fait mention, est un rocher situé au milieu d'une plaine¹⁸⁹. Il a été taillé, et l'on a bâti sur le sommet un château où l'on monte avec une échelle de cuir, que l'on enlève la nuit.

C'est là qu'habitent, avec leurs enfants, les Mofred, qui sont les mêmes que les Zimâmy¹⁹⁰. On y emprisonne dans des fosses les indi-

¹⁸⁵ Sindabur est le nom musulman de Goa. Il doit s'agir de sa deuxième conquête en 1327.

¹⁸⁶ Dawlatabad, l'ancienne Deogir, capitale des Yadavas, conquise par Ala al-din Khaldji. Déclarée capitale du sultanat de Dihli en 1327, devint le centre du sultanat bahmanide du Deccan à partir de 1347.

¹⁸⁷ De *kataka*, camp royal en sanskrit.

¹⁸⁸ Saugar sera visité par la suite. Pour le Telingana, voir t. II, chap. 6, n. 59.

¹⁸⁹ La forteresse est bâtie sur un rocher conique de cinquante mètres de haut. La colline sur laquelle elle se situe s'élève quasi perpendiculairement à la plaine à une hauteur de deux cents mètres.

¹⁹⁰ Voir t. II, chap. 6, n. 53.

vidus qui se sont rendus coupables de grands crimes. Il y a dans ces fosses des rats énormes, plus gros que les chats. Ces derniers animaux s'enfuient devant eux et ne peuvent leur résister, car ils seraient vaincus. Aussi ne les prend-on qu'en ayant recours à des ruses. J'ai vu ces rats à Doueïguir et j'en ai été émerveillé.

HISTORIETTE

Le roi Khatthâb, l'Afghân, m'a raconté qu'il fut une fois mis en prison dans une fosse située dans cette forteresse, et que l'on appelait la Fosse aux rats. « Ces ^{p178} animaux, dit-il, se rassemblaient près de moi, la nuit, afin de me dévorer. Je me défendais contre eux, non sans éprouver de la fatigue. Je vis ensuite dans un songe quelqu'un qui me dit : "Lis cent mille fois le premier chapitre de la *Piété sincère* ¹⁹¹, et Dieu te délivrera." Je récitai ce chapitre, continue Khatthâb, et lorsque je l'eus achevé, je fus tiré de prison. Le motif de ma sortie de captivité fut le suivant : le roi Mell était emprisonné dans une citerne voisine de la mienne. Or il tomba malade, les rats mangèrent ses doigts et ses yeux, et il mourut. Cette nouvelle étant parvenue au sultan, il dit : "Faites sortir Khatthâb, de peur qu'il ne lui arrive la même chose." »

Ce fut dans la forteresse de Doueïguir que se réfugièrent Nâssir eddîn, fils du même roi Mell, et le kâdhi Djélâl eddîn, lorsqu'ils furent mis en déroute par le sultan ¹⁹².

Les habitants du territoire de Daoulet Abâd appartiennent à la tribu des Mahrattes, dont Dieu a daigné gratifier les femmes d'une beauté particulière, surtout en ce qui concerne le nez et les sourcils. Elles possèdent des talents que n'ont pas les autres femmes dans l'art de procurer du plaisir aux hommes et dans la connaissance des divers actes qui ont rapport à l'union des sexes. Les idolâtres de Daoulet Abâd sont voués au négoce, et leur principal commerce consiste en perles. Leurs richesses sont considérables ; on donne à ces marchands

¹⁹¹ La sourate CXII du Coran. Heureusement, elle est très courte : « Dis : "Lui, Dieu est Un ! Dieu ... L'impénétrable ! Il n'engendre pas il n'est pas engendré ; nul n'est égal à lui !" »

¹⁹² Voir p. 101 et chap. 1, n. 69.

le nom de *sâha*¹⁹³, mot dont le singulier est *sâh*, et ils ressemblent aux Câremis de l'Égypte¹⁹⁴.

On trouve à Daoulet Abâd des raisins et des grenades ; la récolte de ces fruits a lieu deux fois chaque ^{p179} année. Cette place est au nombre des villes les plus importantes et les plus considérables, en ce qui regarde les taxes et l'impôt foncier, et cela à cause de sa nombreuse population et de l'étendue de son territoire. On m'a raconté qu'un certain Hindou prit à ferme, moyennant dix-sept *coroûrs*, les contributions de la ville et celles de son district. Ce dernier s'étend, ainsi que nous l'avons dit, l'espace de trois mois de marche. Quant au *coroûr*, il équivalait à cent lacs, et un de ces derniers, à cent mille *dînârs*. Mais l'Hindou ne satisfit pas à ses engagements ; un reliquat demeura à sa charge, ses trésors furent saisis et lui-même fut écorché.

DESCRIPTION DU MARCHÉ DES CHANTEURS

Il y a dans la ville de Daoulet Abâd un marché pour les chanteurs et les chanteuses. Ce marché, que l'on appelle Tharb Abâd¹⁹⁵ est au nombre des plus beaux et des plus grands qui existent. Il a beaucoup de boutiques, dont chacune a une porte qui aboutit à la demeure de son propriétaire ; indépendamment de cette porte, la maison en a une autre. La boutique est décorée de tapis, et au milieu d'elle s'élève une espèce de grand lit, sur lequel s'assied ou se couche la chanteuse. Celle-ci est ornée de toute espèce de bijoux, et ses suivantes agitent son lit [ou hamac]. Au centre du marché, il y a un grand pavillon, garni de tapis et doré, où vient s'asseoir tous les jeudis, après la prière de quatre heures du soir, le chef des musiciens, ayant devant lui ses serviteurs et ses esclaves. Les chanteuses arrivent troupe par troupe, chantent et dansent en sa présence, jusqu'au moment du coucher du soleil ; après quoi il s'en retourne.

Dans ce marché, il y a des mosquées destinées à la prière, et où des chapelains récitent l'oraison dite *térâouîh*, durant le mois de ramad-

¹⁹³ Du sanskrit *sarthavaha* ; ce nom désigne encore la caste des marchands.

¹⁹⁴ Corporation de marchands égyptiens s'occupant principalement du commerce des épices.

¹⁹⁵ Le Séjour de l'allégresse.

hân. Un certain souverain des Hindous idolâtres, toutes les fois qu'il passait ^{p180} par ce marché, descendait dans son pavillon et les musiciennes chantaient en sa présence. Un certain sultan des musulmans agissait de même.

De cet endroit, nous nous rendîmes à la ville de Nadharbâr ¹⁹⁶, qui est petite, et habitée par les Mahrattes. Ceux-ci sont des ouvriers excellents dans les arts mécaniques ; les médecins, les astrologues et les nobles Mahrattes s'appellent brahmanes, et aussi *kchatrias* ¹⁹⁷. Ils se nourrissent de riz, de légumes et d'huile de sésame, car ils ne veulent pas tourmenter les animaux, ni les égorger ; et ils se lavent avant de manger, comme on se purifie [chez nous] d'une pollution. Ils ne se marient pas avec leurs parentes, à moins qu'il n'y ait entre chacun des conjoints sept degrés de parenté. Ils ne boivent pas de vin, car ce serait à leurs yeux le plus grand des vices ; il en est de même, dans toute l'Inde, chez les musulmans : chacun de ceux-ci qui boit du vin est puni de quatre-vingts coups de fouet, et mis en prison pendant trois mois dans une fosse, qu'on ne lui ouvre qu'au moment des repas.

De Nadharbâr, nous allâmes à Sâghar ¹⁹⁸, grande ville, située sur un fleuve considérable, appelé du même nom. Près des rives de ce fleuve, on voit des roues hydrauliques et des vergers, où croissent des manguiers, des bananiers et des cannes à sucre. Les habitants de cette ville sont des gens de bien, des hommes pieux et honnêtes, et tous leur actes sont dignes d'approbation. Ils ont ^{p181} des vergers où se trouvent des ermitages, destinés aux voyageurs. Quiconque fonde un ermitage lui lègue un verger et en donne la surveillance à ses enfants. Si ces derniers ne laissent pas de postérité, la surveillance passe aux juges. La population de Sâghar est très considérable ; les étrangers s'y rendent, afin de participer aux mérites de ses habitants, et parce qu'elle est exempte de taxes et d'impôts.

¹⁹⁶ Si l'objectif premier de l'itinéraire d'Ibn Battûta était Cambay (Khambhat), au fond du golfe du même nom, Dawlatabad, situé bien plus au sud-est, constitue un détour considérable, probablement motivé par la nomination du cadi de cette ville comme membre suppléant de l'ambassade. Nandurbar se trouve au sud de la rivière Tapti, à mi-chemin entre Dawlatabad et Cambay.

¹⁹⁷ Il s'agit évidemment des deux premières castes hindoues, celle des prêtres et celle des guerriers.

¹⁹⁸ Saugar, en aval sur la rivière Tapti. Elle a dû être remplacée après le XVI^e siècle par Surat, qui supplanta aussi Cambay.

De Sâghar, nous nous transportâmes à Kinbâyah ¹⁹⁹, qui est situé sur un golfe formé par la mer, et ressemblant à un fleuve. Les vaisseaux y entrent, et l'on y sent le flux et le reflux. J'y ai vu des navires à l'ancre dans le limon, au moment du reflux, et qui, lorsqu'arrivait le flux, flottaient sur l'eau. Kinbâyah est au nombre des plus belles villes, par l'élégance de sa construction et la solidité de ses mosquées. Cela vient de ce que la plupart de ses habitants sont des marchands étrangers, qui y bâtissent continuellement de belles maisons et de superbes temples ; ils cherchent en cela à se surpasser les uns les autres. Parmi les grandes habitations que l'on y voit se trouve celle du chérif Assâmarry, avec qui m'arriva l'aventure des pâtisseries ²⁰⁰, et que le roi des favoris accusa de mensonge à *cette occasion*. Je n'ai jamais vu de pièces de bois plus fortes que celles que je vis dans sa demeure. La porte de celle-ci ressemble à la porte d'une ville, et elle a tout près d'elle une grande mosquée, qui porte le nom d'Assâmarry. On remarque encore la ^{p182} demeure du roi des marchands, Alcâzérouny, qui a aussi près d'elle sa mosquée, et la demeure du négociant Chams eddîn Coulâh Doûz. Ces deux derniers mots signifient [en persan] « Celui qui coud les bonnets ».

ANECDOTE

Lorsqu'arriva ce que nous avons déjà raconté, savoir la rébellion du kâdhi Djélâl eddîn Alafghâny, ce Chams eddîn ici mentionné, le patron de navire Eliâs, qui était un des principaux habitants de Kinbâyah, et le roi des médecins, dont il a été parlé plus haut, voulurent

¹⁹⁹ « C'est une cité très vaste avec des hautes maisons de pierre blanchies à la chaux, ayant des fenêtres et couvertes par des toits à l'espagnole ; elle a beaucoup de belles rues et places et se situe dans une campagne fertile et belle, pleine d'abondantes provisions. On y trouve de riches marchands et des grands propriétaires, aussi bien musulmans qu'idolâtres ; il y a aussi plusieurs artisans et ouvriers qui accomplissent des travaux délicats de toute sorte, [...], le tout très bon marché. Ils fabriquent de nombreux tissus en coton blanc, fins et solides et d'autres pièces tissées et colorées, ainsi que des soieries de toutes sortes » (BARBOSA, début XVI^e siècle). Ibn Battûta a dû arriver à Cambay dans la première quinzaine du mois d'octobre 1341.

²⁰⁰ Voir plus haut p. 133.

se défendre dans cette ville contre le rebelle ²⁰¹. Ils entreprirent de creuser autour d'elle un fossé, car elle n'avait pas de murailles. Mais Djélâl les vainquit et entra dans la place. Les trois individus en question se cachèrent dans une même maison, et craignirent d'être découverts. En conséquence, ils convinrent de se tuer, et chacun d'eux en frappa un autre avec une gattârah. (Nous avons déjà dit en quoi consiste cet objet, ci-dessus ²⁰²) Deux d'entre eux moururent, mais le roi des médecins survécut.

Parmi les principaux marchands de Kinbâyah, on trouvait encore Nedjm eddîn Aldjîlâny, qui était doué d'une belle figure et extrêmement riche. Il fit construire en cette ville une grande maison et une mosquée. Dans la suite, le sultan le manda, le nomma gouverneur de Kinbâyah et lui conféra les *honneurs* ²⁰³. Cela fut la cause de la perte non seulement de ses richesses, mais de sa vie.

Le commandant de Kinbâyah, au moment de notre ^{p183} arrivée en cette ville, était Mokbil Attilinguy ²⁰⁴, qui jouissait d'une grande considération auprès du sultan. Il avait près de lui Accheikh Zâdeh d'Ispahân, qui lui tenait lieu de suppléant dans toutes ses affaires. Ce cheïkh possédait des richesses considérables, et avait une profonde connaissance des affaires de l'État. Il ne cessait d'envoyer des sommes d'argent dans son pays, et de méditer des ruses afin de s'enfuir. Le sultan eut connaissance de cela, et on lui rapporta qu'il projetait de prendre la fuite. Il écrivit à Mokbil de lui envoyer cet individu, et Mokbil l'ayant fait partir en poste, on l'amena devant le monarque, qui lui donna des gardiens. Or c'est la coutume, quand ce prince a donné des surveillants à quelqu'un, que cet individu n'échappe que très rarement. Le cheïkh s'accorda avec son gardien, moyennant une somme d'argent qu'il devait lui payer, et tous deux s'enfuirent. Un homme digne de foi m'a raconté avoir vu ce personnage dans l'angle d'une mosquée de la ville de Kalhât ²⁰⁵, ajoutant qu'il parvint ensuite

²⁰¹ Voir plus haut p. 98. Par la suite, la ville s'insurgea contre les rebelles et leur résista jusqu'à l'arrivée de Muhammad Tughluk, un an plus tard.

²⁰² P. 169.

²⁰³ Voir t. II, p. 409.

²⁰⁴ Voir chap, 1, n. 59.

²⁰⁵ Dans l'Oman (voir t. II, p, 112).

dans son pays natal, rassembla ses trésors et fut à l'abri de ce qu'il craignait.

ANECDOTE

Le roi Mokbil nous traita un jour dans son palais. Par un hasard singulier, le kâdhi de la ville, qui était borgne de l'œil droit, se trouva assis en face d'un chérîf de Bagdad qui lui ressemblait beaucoup par sa figure et son infirmité, sauf qu'il était borgne de l'œil gauche. Le chérîf se mit à considérer le juge en riant. Le kâdhi l'ayant réprimandé, il lui répondit : « Ne m'adresse pas de reproches, car je suis plus beau que toi. — Comment cela ? », demanda le magistrat. Le chérîf répliqua : « C'est parce que tu es borgne de l'œil droit, et que je ne le suis que du gauche. » Le gouverneur et les assistants ^{p184} se mirent à rire et le juge fut honteux. Il ne put répliquer à son interlocuteur, car dans l'Inde les chérîfs sont extrêmement considérés.

Parmi les gens de bien de cette ville se trouvait le pèlerin Nâssir, originaire du Diârbecr ²⁰⁶ et qui habitait un des pavillons de la mosquée principale. Nous le visitâmes et partageâmes son repas. Il lui arriva de venir trouver le kâdhi Djélâl, lorsque celui-ci, à l'époque de sa rébellion, entra dans la ville de Kinbâyah. On rapporta au sultan qu'il avait prié en faveur du rebelle. Il s'enfuit, de peur d'être mis à mort comme Alhaïdéry. Un autre homme de bien, habitant Kinbâyah, est le marchand Khodjah Ishak, qui possède un ermitage où l'on sert à manger à tout-venant. Il dépense beaucoup en faveur des fakîrs et des indigents, et malgré cela sa richesse croît et augmente.

De Kinbâyah, nous nous rendîmes à la ville de Câouy ²⁰⁷, située sur un golfe où l'on éprouve le flux et le reflux. Elle fait partie des États du raja infidèle Djâlansy, dont nous parlerons bientôt. De Câouy, nous allâmes à Kandahâr ²⁰⁸ qui est une ville considérable, appartenant aux idolâtres, et située sur un golfe formé par la mer.

²⁰⁶ Ville actuelle dans le sud-est de la Turquie ; mais à l'époque ce nom désignait plutôt la région ; la ville elle-même s'appelait Amide.

²⁰⁷ Kawa, en face de Cambay sur la rive sud de l'estuaire de Mahi.

²⁰⁸ Gandhar, port important à l'époque sur l'estuaire de la rivière Dhandar, immédiatement au sud de Kawa.

DU SULTAN DE KANDAHÂR

C'est un infidèle nommé Djâlansy ²⁰⁹, qui est soumis à l'autorité des musulmans, et offre chaque année un présent ^{p185} au roi de l'Inde. Lorsque nous arrivâmes à Kandahâr, il sortit à notre rencontre et nous témoigna la plus grande considération, au point de quitter son palais, et de nous y loger. Nous reçûmes la visite de ceux des principaux musulmans qui habitaient à sa cour, tels que les enfants de Khodjah Bohrah ²¹⁰, au nombre desquels se trouvait le patron de navire Ibrâhîm, qui avait six vaisseaux à lui appartenant. C'est à Kandahâr que nous nous embarquâmes sur mer.

DE NOTRE EMBARQUEMENT SUR MER

Nous montâmes dans un vaisseau appartenant audit Ibrâhîm et que l'on nommait *Aldjâguer*. Nous y embarquâmes soixante et dix des chevaux faisant partie du présent offert par le roi de l'Inde à l'empereur de la Chine, et nous plaçâmes les autres, avec les montures de nos compagnons, dans un navire qui était la propriété d'un frère d'Ibrâhîm, et que l'on appelait *Menoûrt*. Djâlansy nous donna un vaisseau où nous mîmes les chevaux de Zhéhîr eddîn, de Sunbul et de leurs camarades. Il le pourvut en notre faveur d'eau, de vivres et de fourrages, et fit partir en notre compagnie son fils sur un navire nommé *Alocairy*, et qui ressemble à un *ghorâb* ²¹¹, sauf qu'il est plus spacieux. Il est pourvu de soixante rames et on le recouvre d'une toiture au moment du combat, afin que ni les dards ni les pierres n'atteignent les rameurs. Je montai à bord du *Djâguer*, où se trouvaient cinquante archers et autant de guerriers abyssins. Ceux-ci sont les dominateurs

²⁰⁹ Ce nom correspond à une tribu Rajput, les Jhalas, et un certain Djalansi figure vers cette époque dans la liste des souverains du Merwar, au sud-est du Radjastan. Mais le Marwar est situé bien plus au nord et se trouve séparé de Gandhar par le Gudjarat, fermement tenu à l'époque par Dihli.

²¹⁰ Les Bohras constituaient une communauté musulmane du Gudjarat, probablement d'origine hindoue et spécialisée dans le grand commerce. A partir du XVI^e siècle, ils ont été convertis à l'ismaélisme.

²¹¹ Une galère.

de cette mer, et lorsqu'il s'en trouve un seul à bord d'un vaisseau les p186 pirates et les idolâtres hindous s'abstiennent toujours de l'attaquer.

Au bout de deux jours, nous arrivâmes à l'île de Beïrem ²¹², qui est inhabitée et éloignée de la terre ferme de quatre milles. Nous y descendîmes et puisâmes de l'eau dans un réservoir qui s'y trouve. Le motif pour lequel elle est déserte, c'est que les musulmans l'envahirent sur les infidèles ; depuis lors, elle n'a plus été habitée. Le roi des marchands, dont il a été question, avait voulu la repeupler ; il y bâtit un retranchement, y plaça des mangonneaux et y établit quelques musulmans.

Nous partîmes de Beïrem et arrivâmes le lendemain à la ville de Koukah ²¹³, qui est grande et possède de vastes marchés. Nous jetâmes l'ancre à quatre milles de distance, à cause du reflux. Je descendis dans une barque avec quelques-uns de mes compagnons, lors du reflux, afin d'entrer dans la place. La barque s'embourba et nous restâmes à environ un mille de la ville. Lorsque notre bateau s'enfonça dans le limon, je m'appuyai sur deux de mes camarades. Les assistants me firent craindre le retour du flux avant que j'arrivasse à Koukah. Or je ne savais pas bien nager ; mais je parvins *sans encombre* à la ville et fis le tour de ses marchés. J'y vis une mosquée dont on attribuait la construction à Khidhr et à Eliâs. J'y fis la prière du coucher du soleil, et y trouvai une troupe de fakîrs haïdériens, accompagnés de leur supérieur. Je retournai ensuite au vaisseau. p187

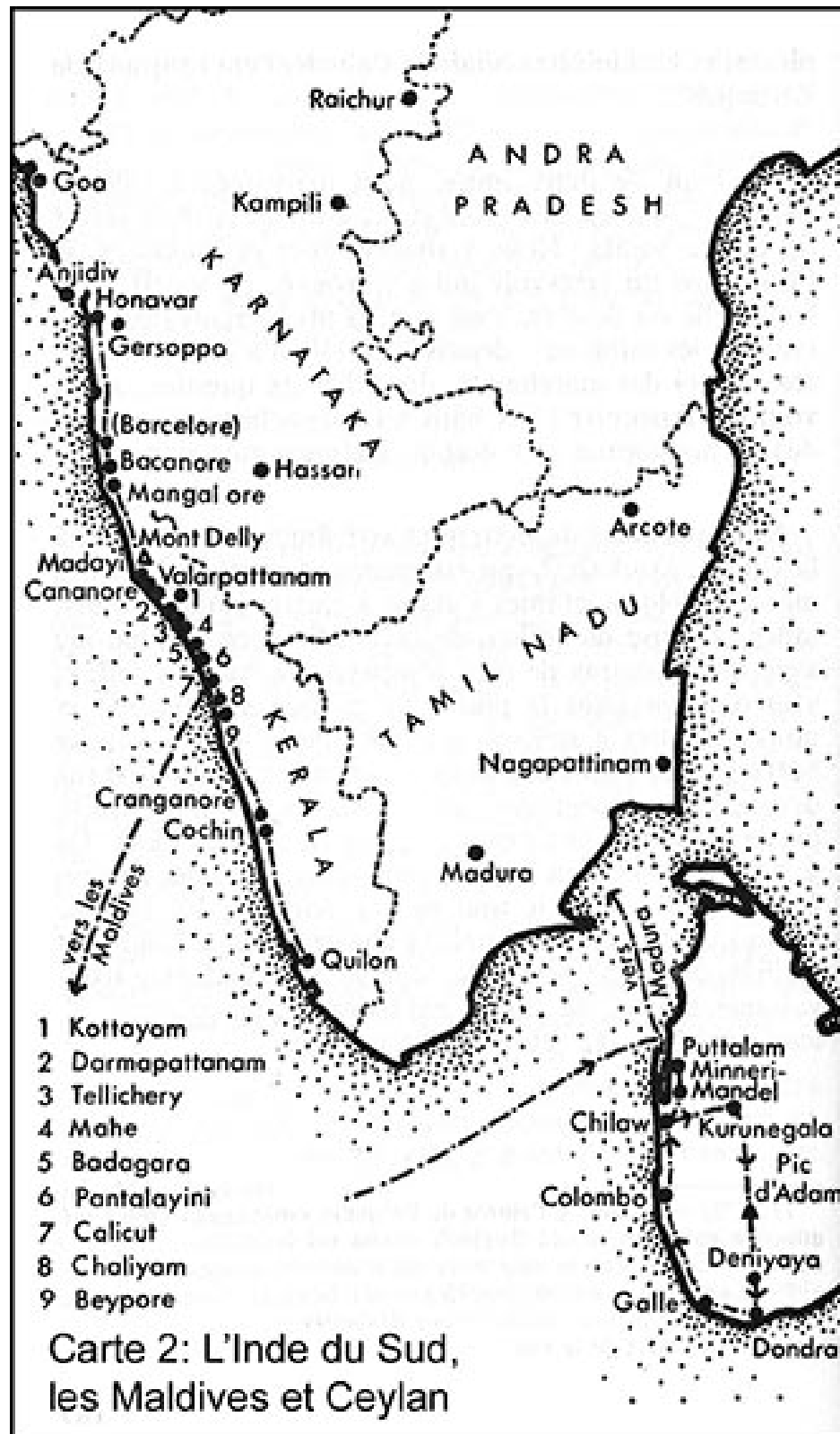
DU SULTAN DE KOÛKAH

C'est un idolâtre, appelé Doncoûl ²¹⁴, qui témoignait de la soumission au sultan de l'Inde, mais qui en réalité était un rebelle.

²¹² L'île de Piram, à l'entrée de l'estuaire du Narmada. L'île fut attaquée par Muhammad Tughluk et son roi Mokhradji Gohil tué dans la bataille. Mais la date n'est pas sûre.

²¹³ Goha, située en face de Piram, sur la rive ouest du golfe de Cambay. Il s'agit bien encore d'une déviation probablement provoquée par les aléas de la mer.

²¹⁴ Probablement souverain de la dynastie des Gohils, qui contrôlaient cette partie de la péninsule du Kathiawar restée en dehors de la domination de Dihli.



Trois jours après avoir remis à la voile, nous arrivâmes à l'île de Sendâboûr²¹⁵, au milieu de laquelle il y a trente-six villages. Elle est entourée par un golfe, et, au moment du reflux, l'eau qu'on y trouve est douce et agréable, tandis qu'au moment du flux elle est salée et amère. Il y a au milieu de l'île deux villes, l'une ancienne, de la construction des infidèles, la seconde bâtie par les musulmans à l'époque où ils conquièrent cette île pour la première fois. Il y a dans la seconde de ces villes une grande mosquée cathédrale, qui ressemble aux mosquées de Bagdâd, et qu'a fondée le patron de navire Haçan, père du sultan Djémâl eddîn Mohammed Alhinaoûry, dont il sera question plus loin, s'il plaît à Dieu, ainsi que de mon séjour près de lui, quand l'île fut conquise pour la seconde fois. Nous laissâmes derrière nous cette île, en passant tout près d'elle, et nous jetâmes l'ancre près d'une petite île voisine du continent²¹⁶, où se trouvent un temple, un verger et un bassin d'eau. Nous y rencontrâmes un djogui. p189

AVENTURE DE CE DJOGUI

Lorsque nous eûmes mis pied à terre dans cette petite île, nous y trouvâmes un djogui appuyé contre le mur d'un *bodkhânah*, c'est-à-dire d'un temple d'idoles. Il se tenait entre deux de ces idoles et présentait des traces de mortifications. Nous lui adressâmes la parole, mais il ne nous répondit pas. Nous regardâmes s'il avait près de lui quelque aliment, et nous n'en vîmes aucun. Pendant que nous nous livrions à cet examen, il poussa une grande clameur et aussitôt une noix de coco tomba devant lui ; il nous la présenta. Nous fûmes surpris de cela, et nous lui offrîmes des pièces d'or et d'argent, qu'il n'accepta pas. Nous lui apportâmes des provisions, qu'il refusa également. Un manteau de poil de chameau était étendu par terre devant lui. Je retournai ce vêtement dans mes mains, et il me le remit. J'avais

²¹⁵ Goa, l'ancienne Gopakapatna, possédait une dynastie locale, les Kadambas, dont le souverain Kamadeva fut chassé par Malik Kafur (voir t. II, chap. 6, n. 48). Son fils réussit à récupérer ses territoires avec l'aide des Hoysalas jusqu'à sa mort en 1327, date où Muhammad Tughluk investit une deuxième fois Goa. Enfin un petit-fils de Kamadeva réussit à récupérer encore une fois la ville, et c'est aux mains de celui-ci qu'elle devait se trouver au passage d'Ibn Battûta.

²¹⁶ Il doit s'agir de l'île d'Andjiviv, située à une centaine de kilomètres au sud de Goa. Vasco de Gama, qui la visita en 1498, laissa une description similaire.

dans ma main un chapelet de coquillages, qu'il mania et que je lui donnai. Il le frotta entre ses doigts, le flaira, le baisa, en montrant le ciel, puis le côté où se trouve la *kiblah*. Mes compagnons ne comprirent pas ses signes ; mais je compris qu'il indiquait qu'il était musulman, et cachait sa religion aux habitants de cette île. Il se nourrissait de noix de cocotier. Lorsque nous prîmes congé de lui, je baisai sa main et mes camarades désapprouvèrent mon action. Il s'aperçut de leur improbation, prit ma main, la baisa en souriant et nous fit signe de nous en retourner. Nous partîmes donc, et je fus le dernier de la bande à sortir. Le djogui m'ayant tiré par mon vêtement, je tournai la tête vers lui, et il me donna dix pièces d'or. Quand nous fûmes hors de sa présence, mes compagnons me dirent : « Pourquoi t'a-t-il tiré ? » Je leur répondis : « Il m'a donné ces pièces d'or. » Et j'en remis trois à Zhéhîr eddîn, et autant à Sunbul, leur disant : « Cet homme est un musulman. N'avez-vous pas vu comment il a montré le ciel, pour indiquer qu'il connaît le Dieu très haut, et comment il a montré le côté de La Mecque, indiquant ainsi qu'il a connaissance de la mission du Prophète ? Ce qui confirme cela, c'est ^{p190} qu'il a pris le chapelet. » Lorsque je leur eus dit ces paroles, ils retournèrent vers cet individu, mais ils ne le trouvèrent plus.

Nous partîmes aussitôt, et le lendemain nous arrivâmes à la ville de Hinaour ²¹⁷, qui est située près d'un grand golfe où pénètrent les gros vaisseaux. La cité est éloignée de la mer d'un demi-mille. Durant le *pouchâl*, c'est-à-dire la saison pluvieuse, l'agitation et l'impétuosité de cette mer deviennent fort considérables. Aussi, pendant quatre mois consécutifs, personne ne peut s'y embarquer, si ce n'est pour la pêche.

Le jour de notre arrivée à Hinaour, un djogui hindou vint me trouver secrètement et me remit six pièces d'or, en disant : « Le brahmane (il désignait par ce nom le djogui à qui j'avais donné mon chapelet et qui m'avait donné des dînârs) t'envoie cet argent. » Je reçus de lui les dînârs et lui en offris un, qu'il n'accepta pas. Lorsqu'il fut parti, j'informai de cela mes deux compagnons, et leur dis : « Si vous voulez, vous recevrez votre part de cette somme. » Ils refusèrent, mais ils témoignèrent de l'étonnement de cette aventure et me dirent : « Nous

²¹⁷ Honavar, dans le district de Kanara, à l'embouchure de la rivière Sharavati.

avons ajouté aux six pièces d'or que tu nous as données une pareille somme, et nous avons déposé le tout entre les deux idoles, dans l'endroit où nous avons vu cet individu. » Je fus fort surpris de ce qui concernait cet homme, et je conservai les dînârs dont il m'avait fait cadeau.

Les habitants de Hinaour font profession de la doctrine de Châfe'ï²¹⁸ ; ils sont pieux, dévots, courageux, et font la guerre sur mer aux infidèles. Ils sont devenus célèbres sous ce rapport ; mais la fortune les a ensuite abaissés, après qu'ils eurent conquis Sendâboûr. Nous raconterons cet événement. p191

Parmi les saints personnages que je rencontrai à Hinaour, se trouvait le cheïkh Mohammed Annâkaoury, qui me traita dans son ermitage. Il faisait cuire les aliments de sa propre main, regardant comme impures celles des esclaves mâles ou femelles. J'y vis aussi le juriconsulte Isma'ïl, qui enseignait à lire le Coran. C'était un homme adonné à l'abstinence, doué d'un extérieur avantageux et d'une âme généreuse. J'y vis encore le kâdhi de la ville, Noûr eddîn 'Aly, et le prédicateur, dont j'ai oublié le nom.

Les femmes de Hinaour et de toutes les autres régions du littoral ne revêtent pas d'habits cousus, mais seulement des habits sans couture²¹⁹. Chacune d'elles se ceint le milieu du corps avec une des extrémités de l'étoffe, et place le reste sur sa tête et sa poitrine. Elles sont belles et chastes ; chacune d'elles passe dans son nez un anneau d'or²²⁰. Une de leurs qualités consiste en ce que toutes savent par cœur le noble Coran. J'ai vu dans Hinaour treize écoles destinées à l'enseignement des filles, et vingt-trois pour les garçons, chose dont je n'ai été témoin nulle part ailleurs.

Les habitants de Hinaour tirent leur subsistance du commerce maritime, et ils n'ont pas de champs en culture. Les habitants du Malabar donnent chaque année au sultan Djémâl eddîn une somme déterminée, car ils le craignent à cause de sa puissance sur mer. L'armée de ce

²¹⁸ Pour l'école shafi'ite, voir l'introduction au t. I.

²¹⁹ C'est-à-dire le sari.

²²⁰ Le *nath*, qui est porté à la narine gauche.

prince monte à environ six mille hommes, tant cavaliers que fantassins.

DU SULTAN DE HINAOUR

C'est Djémâl eddîn Mohammed, fils de Haçan ²²¹, qui est au nombre des meilleurs et des plus puissants souverains. ^{p192} Il est soumis à la suprématie d'un monarque idolâtre nommé Hariab ²²², et dont nous parlerons ci-après. Le sultan Djémâl eddîn est adonné à la prière faite en commun avec les autres fidèles. Il a coutume de se rendre à la mosquée avant l'aurore et d'y lire dans le Coran, jusqu'à ce que paraisse le crépuscule. Alors il prie pour la première fois ; puis il va faire une promenade à cheval hors de la ville. Il revient vers neuf heures, rend d'abord visite à la mosquée, s'y prosterne et rentre ensuite dans son palais. Il jeûne durant les jours blancs ²²³, Durant mon séjour près de lui, il m'invitait à rompre le jeûne en sa compagnie. J'assistais à cette cérémonie, ainsi que les jurisconsultes 'Aly et Ismâ'il. On plaçait par terre quatre petits sièges, sur l'un desquels il s'asseyait. Chacun de nous autres s'asseyait sur un autre siège.

²²¹ 86. Personnage inconnu par ailleurs, mais qui appartient sans doute au groupe des Navaiyats, musulmans qui colonisèrent certains points du littoral de Kanara : Goa, Honavar, Bhatkal et Barkur (la Facanaour d'Ibn Battûta). Leur importance est signalée par notre auteur qui mentionne Hassan, le père de Djamal al-din, à Goa et Loula à Barkur. Leur puissance sera brisée par l'empire de Vijayanagara, et Varthema trouvera sur place au XVI^e siècle un chef hindou dépendant de cet empire.

²²² Ce souverain, dont Ibn Battûta ne reparlera plus, a été identifié avec Hariharanripala (1340-1375), petit-fils de Honna-nripa, qui fut général de Vira Ballala III, le souverain Hoysala. Ce dernier, ayant battu en 1319 les Kadamba de Goa, installa son général à Gersoppa, dans l'arrière-pays de Honavar. Après la défaite des Hoysala par Dihli, cette famille accéda à l'indépendance et dut contrôler le Kanara jusqu'à la montée de l'empire de Vijayanagara.

²²³ Les treizième, quatorzième et quinzième jours du mois lunaire, pendant lesquels le Prophète jeûnait.

DE L'ORDRE OBSERVÉ DANS LES REPAS DE CE SULTAN

Voici en quoi consiste cet ordre on apporte une table de cuivre, que les gens du pays appellent *khavendjeh*²²⁴, et sur laquelle on pose un plateau du même métal, que l'on nomme *thâlem*. Une belle esclave, enveloppée d'une étoffe de soie, arrive et fait placer p193 devant le prince les marmites contenant les mets. Elle tient une grande cuiller de cuivre, avec laquelle elle puise une cuillerée de riz, qu'elle verse dans le plateau ; elle répand par-dessus du beurre fondu, y met du poivre en grappes confit, du gingembre vert, des limons confits et des mangues. Le convive mange une bouchée, et la fait suivre de quelque portion de ces conserves. Lorsque la cuillerée que l'esclave a placée dans le plateau est consommée, elle puise une autre cuillerée de riz, et sert sur une écuelle une poule cuite, avec laquelle on mange encore du riz. Cette seconde portion achevée, elle puise encore *dans la marmite*, et sert une autre espèce de volaille, que l'on mange toujours avec le riz. Quand on a fini d'avalier les différentes espèces de volailles, on apporte diverses sortes de poissons, avec lesquelles on prend encore du riz. Après les poissons, on sert des légumes cuits dans le beurre et le laitage, et qui sont mangés aussi avec du riz. Lorsque tous ces aliments sont consommés, on apporte du coûchân, c'est-à-dire du lait aigri, qui sert à terminer le repas. Aussi, dès qu'il a été servi, on sait qu'il ne reste plus rien à manger. Par dessus tout cela, on boit de l'eau chaude, car l'eau froide serait nuisible dans la saison des pluies.

Je passai, dans une autre occasion, onze mois près de ce sultan, sans manger de pain, car la nourriture de ces gens-là consiste en riz. Je séjournai aussi trois années dans les îles Maldives, à Ceylan, sur les côtes de Coromandel et de Malabar, ne mangeant que du riz, de sorte que je ne l'ingurgitais qu'au moyen de l'eau.

Le vêtement du sultan de Hinaour consiste en couvertures de soie et de lin très fines ; il lie autour de son corps un pagne, et s'enveloppe de deux couvertures, l'une par-dessus l'autre ; il tresse ses cheveux et roule autour d'eux un petit turban. Quand il monte à cheval, il revêt une tunique et se drape par-dessus dans deux couvertures. On bat et on sonne devant lui de la timbale et de la trompette. p194

²²⁴ Du persan *khwantcha*, diminutif de *khwan*, plateau.

Nous passâmes près de lui cette fois-là trois jours ; il nous donna des provisions de route, et nous prîmes congé de lui. Au bout de trois autres jours, nous arrivâmes dans le pays de Moulaïbâr²²⁵, qui produit le poivre. Il s'étend en longueur l'espace de deux mois de marche sur la côte de la mer, depuis Sendâboûr jusqu'à Caoulem. Pendant toute cette distance, le chemin passe sous l'ombrage produit par les arbres ; à chaque demi-mille, il y a une maison de bois, où se trouvent des estrades sur lesquelles s'asseyent tous les voyageurs, musulmans ou infidèles. Près de chacune de ces maisons il y a un puits où l'on boit, et à la garde duquel est préposé un idolâtre. Il fait boire dans des vases quiconque est infidèle ; quant à ceux qui sont musulmans, il leur verse à boire dans leurs mains, et cela sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils lui en donnent le signal, ou qu'ils l'empêchent de continuer. La coutume des idolâtres dans le pays de Malabar, c'est qu'aucun musulman n'entre dans leurs maisons, ni ne mange dans leur vaisselle. Dans le cas contraire, ils brisent le vase ou le donnent aux mahométans. Quand un de ceux-ci entre dans une localité de ce pays où il ne se trouve aucune maison appartenant à des musulmans, les infidèles lui font cuire des aliments, les lui servent sur des feuilles de bananier, et versent par-dessus des condiments. Les chiens et les oiseaux mangent ce qui reste. Dans toutes les stations du chemin qui traverse le Malabar, il y a des maisons de musulmans chez lesquels logent leurs coreligionnaires, et qui vendent à ceux-ci toutes les choses dont ils ont besoin. Ces gens-là leur font cuire leurs aliments. Sans ce secours, aucun musulman ne voyagerait dans cette contrée.

Sur ce chemin, dont nous avons dit qu'il s'étendait l'espace de deux mois de marche, il n'y a pas un emplacement d'un palme ou davantage qui ne soit cultivé. Chaque homme a son jardin séparé, et sa maison au ^{p195} milieu de ce jardin. Le tout est entouré d'une enceinte de planches, et le chemin passe à travers les jardins. Lorsqu'il arrive à l'enclos d'un verger, on voit en ce lieu des degrés de bois par lesquels on monte, et d'autres à l'aide desquels on descend dans le verger voisin. Cela continue ainsi l'espace de deux mois de marche. Personne ne voyage dans ce pays avec une monture, et il n'y a de chevaux que

²²⁵ La côte du Malabar correspond à l'actuel État de Kerala. Traditionnellement, on la fait commencer au mont Delly, mais ici Ibn Battûta la fait commencer plus au nord.

chez le sultan. Le principal véhicule des habitants est un palanquin porté sur les épaules d'esclaves ou de mercenaires ; ceux qui ne montent pas dans un palanquin, quels qu'ils soient, marchent à pied. Les gens qui ont des bagages ou du mobilier, soit ballots de marchandises ou autre chose, louent des hommes qui portent cela sur leur dos. Tu verras en ce pays-là un marchand accompagné de cent individus, plus ou moins, portant ses denrées. Dans la main de chacun, il y a un bâton grossier, terminé à son extrémité inférieure par une pointe en fer, et à l'extrémité supérieure par un crochet du même métal. Lorsque le porteur est fatigué et qu'il ne trouve pas d'estrade pour se reposer, il fiche en terre son bâton et y suspend son fardeau. Quand il s'est reposé, il prend sa charge sans auxiliaire et se remet en marche.

Je n'ai pas vu de chemin plus sûr que celui-là ; car les Hindous tuent l'homme qui a dérobé une noix. Aussi, quand quelque fruit tombe par terre, personne ne le ramasse, jusqu'à ce que le propriétaire le prenne. On m'a raconté que plusieurs Hindous passèrent par ce chemin, et qu'un d'eux ramassa une noix. Le gouverneur, ayant appris cela, ordonna d'enfoncer en terre un pieu, d'en tailler l'extrémité supérieure, de fixer celle-ci dans une tablette de bois, de sorte qu'une portion dépassât au-dessus de la planche. Le coupable fut étendu sur cette dernière et fiché sur le pieu, qui lui entra dans le ventre et lui sortit par le dos ; il fut laissé dans cette posture, pour servir d'exemple aux spectateurs. Sur ce chemin, il y a beaucoup de pieux semblables à celui-là, afin que les passants les voient et en tirent un avertissement.

p196

Or nous rencontrions pendant la nuit, sur la route, des infidèles qui, dès qu'ils nous voyaient, se détournaient du chemin, jusqu'à ce que nous eussions passé. Les musulmans sont les gens les plus considérés dans ce pays-là, si ce n'est que les indigènes, ainsi que nous l'avons dit, ne mangent pas avec eux et ne les font pas entrer dans leurs maisons.

Il y a dans le Malabar douze sultans idolâtres ²²⁶, parmi lesquels il s'en trouve de puissants, dont l'armée s'élève à cinquante mille hom-

²²⁶ En réalité, dans le Malabar situé au sud du mont Delly, on en comptait au XVIII^e siècle plus de dix-huit. Les quatre principaux, à l'époque d'Ibn Battûta, ainsi que par la suite, étaient les Kolattiri de Cannanore, les Zamorin de Cali-

mes, et de faibles, dont l'armée ne monte qu'à trois mille hommes. Mais il n'y a parmi eux aucune discorde, et le puissant ne convoite pas la conquête de ce que possède le faible. Entre les États de chacun d'eux, il y a une porte de bois sur laquelle est gravé le nom de celui dont le domaine commence en cet endroit. On l'appelle la porte de sûreté de N. Lorsqu'un musulman ou un idolâtre s'est enfui des États d'un de ces princes, à cause de quelque délit, et qu'il est arrivé à la porte de sûreté d'un autre prince, il se trouve en sécurité, et celui qu'il fuit ne peut le prendre, quand bien même il serait puissant et disposerait de nombreuses armées.

Les souverains de ce pays-là laissent leur royauté en héritage au fils de leur sœur, à l'exclusion de leurs propres enfants ²²⁷. Je n'ai vu personne qui agisse ainsi, excepté les Messoûfah, porteurs du *lithâm* ²²⁸ et que nous mentionnerons par la suite. Lorsqu'un souverain du Malabar veut empêcher ses sujets d'acheter et de vendre, il donne ses ordres à un de ses esclaves, qui suspend ^{p197} aux boutiques un rameau d'arbre muni de ses feuilles. Personne ne vend ni n'achète tant que ces rameaux restent sur les boutiques.

DU POIVRE

Les poivriers ressemblent à des ceps de vigne ; on les plante vis-à-vis des cocotiers, autour desquels ils grimpent à l'instar des ceps, sauf qu'ils n'ont pas, comme ceux-ci, de *'asloûns*, c'est-à-dire de bourgeons. Leurs feuilles sont pareilles à des feuilles de rue, et en partie aussi à celles de la ronce. Le poivrier porte de petites grappes, dont les grains sont semblables à ceux de l'*aboû-kinninah* ²²⁹ lorsqu'ils sont verts. Quand arrive l'automne, on cueille le poivre et on l'étend au

cut, les rajahs de Cochin et ceux de Quilon. Entre ceux-ci, sur la côte et dans l'arrière-pays, s'agglutinait une kyrielle de petits États aux frontières mouvantes et aux fortunes incertaines.

²²⁷ Le système de succession est matrilineaire : l'héritage se transmet par les femmes.

²²⁸ Le *litham* est le voile qui couvre le visage. Pour les Messoufa, voir plus loin, p. 403.

²²⁹ Le *qinnina* est un récipient fabriqué à partir du bois du palmier-dattier. *Abu-qinnina* (le père de qinnina) serait donc le palmier-dattier.

soleil sur des nattes, comme on fait pour les raisins lorsqu'on veut les faire sécher. On ne cesse de le retourner, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec et qu'il devienne très noir ; après quoi on le vend aux marchands. Le peuple de notre pays prétend qu'on le fait griller sur le feu, et que c'est pour ce motif qu'il y survient des rugosités ; mais il n'en est rien, et cela n'est produit que par l'action du soleil. J'en ai vu dans la ville de Calicut, où on le mesure au boisseau comme le millet dans nos contrées.

La première ville du Malabar où nous entrâmes était Abouséroûr²³⁰, qui est petite, située sur un grand golfe et fertile en cocotiers. Le chef de la population musulmane est le cheïkh Djoum'ah, connu sous le nom d'Abou Sittah, Père des Six, qui est au nombre des hommes généreux, et qui a dépensé ses richesses en p¹⁹⁸ faveur des fakîrs et des indigents, si bien qu'elles se sont évanouies complètement. Deux jours après notre départ de cette ville, nous arrivâmes à celle de Fâcanaour²³¹, qui est grande et située sur un golfe. On y voit en abondance d'excellentes cannes à sucre, qui n'ont pas leurs pareilles en ce pays-là. Il s'y trouve un certain nombre de musulmans, dont le chef s'appelle Houçaïn Assélâth. Il y a un kâdhi et un prédicateur, et ce Houçaïn y a construit une mosquée, afin qu'on célébrât la prière du vendredi.

DU SULTAN DE FÂCANAOUR

C'est un idolâtre appelé Bâçadao²³², il a environ trente vaisseaux de guerre, dont le commandant en chef est un musulman nommé Loûlâ. Celui-ci est un homme pervers, qui exerce le brigandage sur mer et dépouille les marchands. Lorsque nous eûmes jeté l'ancre à Fâcanaour, le sultan nous envoya son fils, qui resta sur le vaisseau en qualité d'otage. Nous allâmes trouver le prince, qui nous hébergea parfai-

²³⁰ La ville de Barcelore ; exportatrice de riz selon Barbosa. Les Hollandais y bâtirent plus tard une factorerie. La ville n'existe plus aujourd'hui.

²³¹ Baccanore, l'actuel village de Barkur.

²³² La région était gouvernée à l'époque par la dynastie des Alupa alliée aux Hoysala. Le souverain était Kulasekhara Alupendra-deva II (env. 1335-1346), beau-frère du Hoysala Vira Ballala III. Une inscription de 1345 le montre régnant à Barakuru (Barkur).

tement pendant trois jours, afin de témoigner son respect pour le souverain de l'Inde, afin de lui rendre ce qui lui était dû, et aussi par le désir de gagner en trafiquant avec l'équipage de nos navires. C'est la coutume, en ce pays, que chaque vaisseau qui passe près d'une ville ne puisse se dispenser d'y jeter l'ancre ni d'offrir à son prince un présent que l'on appelle le *droit du port*. Si quelque navire se dispense de cela, les habitants se mettent à sa poursuite sur leurs embarcations, le font entrer de force dans le port, ^{p199} lui imposent une double taxe, et l'empêchent de repartir aussi longtemps qu'il leur plaît ²³³.

Nous quittâmes Fâcanaour, et nous arrivâmes, au bout de trois jours, à la ville de Mandjaroûr ²³⁴, qui est grande et située sur un golfe nommé le golfe d'Addounb, le plus vaste qu'il y ait dans le Malabar ²³⁵. C'est dans cette ville que descendent la plupart des marchands du Fars et du Yaman ; le poivre et le gingembre y sont très abondants.

DU SULTAN DE MANDJAROÛR

C'est un des principaux souverains de ce pays, et il s'appelle Râma Dao ²³⁶. Il y a dans Mandjaroûr environ quatre mille musulmans, qui habitent un faubourg tout à côté de la ville. Souvent la guerre s'engage entre eux et les habitants de la ville ; mais le sultan les réconcilie, à cause du besoin qu'il a des marchands. On trouve dans Mandjaroûr un kâdhi qui est au nombre des hommes distingués et généreux ; il professe la doctrine de Châfe'ï, se nomme Bedr eddîn Alma'bary et enseigne les sciences. Il vint nous visiter à bord du navire et nous pria de descendre dans la ville. Nous lui répondîmes : « Nous n'en ferons rien jusqu'à ce que le sultan ait envoyé son fils, afin qu'il

²³³ « [...] s'il advient que, par quelque accident, une nef parvienne aux bouches dudit fleuve et s'y ancre — si ce n'est nef qui vient spécialement pour eux —, ils prennent tout et emportent tout disant : “Tu aurais voulu aller en autre lieu, mais Dieu et notre bonne étoile t'ont envoyé ici, et c'est pourquoi nous prenons toutes tes affaires” » (Marco POLO).

²³⁴ Mangalore, dans le Sud Kanara. « Mangalore en laquelle l'on charge bien soixante navires de riz tous les ans » (VARTHEMA).

²³⁵ Il ne s'agit pas d'un golfe mais d'un estuaire.

²³⁶ Mangalore faisait également partie des possessions des Alupa et était souvent capitale d'une branche de la dynastie. Mais on ne connaît pour l'époque aucune personne régnant en cette ville.

reste à bord. — Le sultan de Fâcanaour, reprit-il, n'agit ainsi que parce que les musulmans qui habitent sa ville ne possèdent aucune ^{p200} puissance ; mais, quant à nous, le sultan nous craint. » Nous persistâmes à refuser de débarquer, à moins que le souverain n'envoyât son fils. Il nous députa celui-ci, comme avait fait le souverain de Fâcanaour. Alors nous descendîmes à terre ; on nous y traita avec une grande considération et nous y demeurâmes trois jours.

Au bout de ce temps, nous partîmes pour Hîly ²³⁷, où nous arrivâmes deux jours après. C'est une ville grande, bien construite, située sur un grand golfe, où entrent les gros vaisseaux. Les navires de la Chine arrivent dans cette ville ; ils ne pénètrent que dans son port et dans ceux de Caoulem et de Calicut. Hîly est considérée des musulmans et des idolâtres à cause de sa mosquée principale, qui jouit de grandes bénédictions et est éclatante de lumière ²³⁸. Les navigateurs sur mer lui vouent des offrandes considérables, et elle possède un riche trésor, qui est placé sous la surveillance du prédicateur Houçaïn et de Haçan Alwazzân, chef des musulmans. Il y a dans cette mosquée un certain nombre d'étudiants, qui apprennent les sciences, et qui jouissent d'une pension ^{p201} sur les revenus du temple. Celui-ci a une cuisine où l'on prépare des aliments pour les voyageurs, ainsi que d'autres, destinés aux pauvres musulmans de la ville. Je rencontrai dans la mosquée un vertueux jurisconsulte originaire de Makda-

²³⁷ « Eli est un royaume éloigné de Comari (cap Comorin, l'extrémité sud de l'Inde), vers Ponant d'environ trois cent milles. [...] En cette province et royaume n'y a port, fors un grand fleuve qui a très bonnes embouchures. Il y pousse poivre en très grande abondance, et gingembre tout de même » (Marco POLO). Nicolo Conti sera le dernier, au XV^e siècle, à mentionner une ville en cet endroit. Barbosa, au début du XVI^e, ne parle plus que du « mont d'Ely » qui constitue la seule trace actuelle du nom de cette ville. La description d'Ibn Battûta concernant le golfe permet de localiser le site à l'actuel Madayi, situé à huit milles au sud du mont Delly.

²³⁸ Les dynasties du Malabar font remonter leur origine à un ancêtre commun, Cheruman Perumal, lequel se serait, selon la tradition musulmane, converti à l'islam et aurait effectué le pèlerinage de La Mecque où il mourut. Avant sa mort, il aurait envoyé un émissaire, Malik bin Dinar, pour convertir ses compatriotes. Ce dernier visita les grandes cités du Malabar et bâtit un certain nombre de mosquées, dont celle de Madayi, une des trois les plus connues. Cette mosquée, qui existe toujours, porte comme date de construction l'année 1124. Elle correspond très probablement à celle citée par Ibn Battûta, ce qui confirme l'identification de Hily avec Madayi.

chaou²³⁹ et que l'on appelait Sa'ïd. Il était doué d'une belle figure, d'un bon caractère, et il jeûnait constamment. Il me raconta qu'il était demeuré à La Mecque quatorze ans et autant à Médine ; qu'il avait vu l'émir de La Mecque, Abou Némy, et celui de Médine, Mansoûr, fils de Djammâz²⁴⁰ ; enfin, qu'il avait voyagé dans l'Inde et en Chine.

Nous nous rendîmes de Hîly à la ville de Djor Fattan²⁴¹, située à trois parasanges de la première. J'y rencontrai un jurisconsulte d'entre les habitants de Bagdad, homme d'un grand mérite et que l'on appelait Sarsary, par allusion à une ville éloignée de dix milles de Bagdad²⁴², sur le chemin de Coûfah. Le nom de cette localité est le même que celui de [la montagne de] Sarsar, que l'on trouve chez nous, dans le Maghreb. Le personnage dont je parle avait un frère très riche qui habitait à Djor Fattan et qui avait de jeunes enfants. Ce frère les lui avait recommandés en mourant, et je le laissai se disposant à les emmener à Bagdad ; car c'est la coutume des habitants de l'Inde, aussi bien que de ceux du Soudan, de ne se mêler en rien de la succession des étrangers qui meurent *parmi eux*, quand bien même ils laisseraient des millions de pièces d'or. Leur argent reste entre les mains du chef des musulmans, jusqu'à ce que celui qui y a des droits d'après les lois le reçoive. p202

DU SULTAN DE DJOR FATTAN

On l'appelle Coueïl²⁴³, mot qui a la forme des diminutifs en arabe. C'est un des plus puissants souverains du Malabar, et il possède de

²³⁹ Mogadiscio (voir t. II, p. 84).

²⁴⁰ Pour ces personnages, voir t. I, chap. 4, n. 211 et 72.

²⁴¹ Cannanore. « En ce lieu de Cananor y a un port où on décharge les chevaux qui viennent de Perse. [...] Ladite cité n'a point de muraille autour et a méchantes maisons » (VARTHEMA, début XVI^e siècle).

²⁴² Première étape au sud de Bagdad sur le Nahr Sarsar — un des canaux reliant le Tigre à l'Euphrate —, à l'endroit où la route traverse le canal sur un pont de bateaux.

²⁴³ Ce premier royaume du Malabar à partir du nord, le même que le royaume d'Eli de Marco Polo, est celui des Kolattiri, une des familles les plus puissantes de la côte. Ne possédant pas de listes royales, on ne peut pas identifier le souverain régnant au passage d'Ibn Battûta.

nombreux vaisseaux qui vont dans l'Omân, le Fars, le Yaman. De ses États font partie Deh Fattan et Bodd Fattan, dont nous ferons mention.

Nous nous rendîmes de Djor Fattan à Deh Fattan ²⁴⁴, grande ville située sur un golfe, et possédant de nombreux vergers ; on y voit des cocotiers, des poivriers, de la noix d'arec, du bétel et beaucoup de colocasie ²⁴⁵, avec laquelle les Hindous font cuire la viande. Quant à la banane, je n'ai vu aucun pays qui en produise davantage ni à meilleur marché. On voit à Deh Fattan un très grand *bâin* ²⁴⁶ ou bassin, qui a cinq cents pas de longueur, sur trois cents de largeur. Il est revêtu de pierres de taille rouges, et a sur ses côtés vingt-huit dômes de pierre, dont chacun renferme quatre sièges de la même matière. On monte à chaque pavillon au moyen d'un escalier en pierre. Au milieu de l'étang, il y a un grand pavillon, haut de trois étages, dont chacun a quatre sièges. On m'a raconté que c'est le père du sultan Coueïl qui a fait construire ce bâin. Il y a vis-à-vis de celui-ci une mosquée cathédrale pour les musulmans. La mosquée ^{p203} a des marches au moyen desquelles on descend jusqu'au bassin, où les fidèles font leurs ablutions et se lavent. Le jurisconsulte Houçain m'a rapporté que le personnage qui a bâti la mosquée et le bain était un des ancêtres de Coueïl, qui était musulman ²⁴⁷, et dont la conversion à l'islamisme fut déterminée par une aventure merveilleuse que nous raconterons.

DE L'ARBRE EXTRAORDINAIRE QUI SE TROUVE VIS-À-VIS DE LA MOSQUÉE

Je vis que la mosquée était située près d'un arbre verdoyant et beau, dont les feuilles ressemblaient à celles du figuier, sauf qu'elles étaient lisses. Il était entouré d'une muraille et avait près de lui une

²⁴⁴ Cette ville est identifiée avec Valarpattanam, laquelle se trouve toutefois à cinq milles au nord de Cannanore sur la rive sud de la rivière du même nom.

²⁴⁵ *Arum Colocasia* : plante dont les feuilles tendres sont utilisées comme un légume.

²⁴⁶ « J'ai construit un large puits couvert mesurant dix sur dix avec des escaliers à l'intérieur, qui est connu en Inde sous le nom de *wa'in* » (*Baburnama*, autobiographie de l'empereur Babur, XVI^e siècle).

²⁴⁷ Il s'agit apparemment de Cheruman Perumal (voir n. 103 ci-dessus). Quant à la mosquée, c'est une de celles qui sont bâties par Malik Dinar et elle existe encore aujourd'hui.

niche ou oratoire, où je fis une prière de deux génuflexions. Le nom de cet arbre, chez les gens du pays, était *derakht acchéhâdah*, l'arbre du témoignage. On m'a rapporté en cet endroit que tous les ans, quand arrivait l'automne, il tombait de cet arbre une feuille, dont la couleur avait d'abord passé au jaune, puis au rouge. Sur cette feuille était écrite, avec le roseau de la puissance divine, la parole suivante : « Il n'y a de dieu que Dieu, et Mohammed est l'envoyé de Dieu. » Le jurisconsulte Houçaïn et plusieurs hommes dignes de foi me racontèrent qu'ils avaient vu cette feuille et lu l'inscription qui s'y trouvait. Houçaïn ajouta que, quand venait le moment de sa chute, les hommes dignes de confiance, parmi les musulmans et les idolâtres, s'asseyaient sous l'arbre. Lorsque la feuille était tombée, les musulmans en prenaient la moitié, l'autre était déposée dans le trésor du ^{p204} sultan infidèle. Les habitants s'en servent pour chercher à guérir les malades ²⁴⁸.

Cet arbre fut cause de la conversion à l'islamisme de l'aïeul de Coueïl, qui construisit la mosquée et le bassin. Ce prince savait lire les caractères arabes ; lorsqu'il eut déchiffré l'inscription et compris ce qu'elle contenait, il embrassa la religion islamique et la professa parfaitement. Son histoire est transmise par la tradition parmi les Hindous. Le jurisconsulte Houçaïn me raconta qu'un des enfants de ce souverain retourna à l'idolâtrie, après la mort de son père, se conduisit injustement et ordonna d'arracher l'arbre par la racine. L'ordre fut exécuté et l'on ne laissa pas un vestige de l'arbre ; mais il repoussa par la suite, et redevint aussi beau qu'il l'avait jamais été auparavant. Quant à l'idolâtre, il mourut bientôt après.

De Deh Fattan nous nous rendîmes à Bodd Fattan ²⁴⁹, qui est une ville considérable et située sur un grand golfe. Il y a hors de la ville,

²⁴⁸ Le *Malabar Gazetteer* mentionne des cas de magie à des fins de guérison utilisant des inscriptions faites sur des feuilles de bétel, et une légende concernant un tel arbre miraculeux situé sur le mont Delly persistait encore à la fin du XIX^e siècle.

²⁴⁹ L'actuelle Darmapattanam (le Lieu de charité), située sur une île formée par la jonction des rivières de Tellicherry et d'Anjarakandi, juste au nord de la ville de Tellichery. D'après les dires d'Ibn Battûta, cette ville semblait également appartenir à l'époque aux Kolattiri, mais l'arrière-pays formait le royaume de Kottayam, lequel aura plus tard une issue sur la mer par cette ville de Darmapattanam. La mosquée en question est évidemment encore une de celles bâties par Malik Dinar, mais elle n'existe plus de nos jours.

dans le voisinage de la mer, une mosquée où se réfugient les étrangers musulmans ; car il n'y a pas de musulmans à Bodd Fattan. Le port de cette cité est au nombre des plus beaux ; l'eau qu'elle possède est douce, la noix d'arec y abonde, et on la transporte de là dans l'Inde et la Chine. La plupart des habitants de Bodd Fattan sont des brahmanes, ils sont considérés des idolâtres et haïssent les musulmans. C'est pourquoi il n'y a aucun de ceux-ci parmi eux. ^{p205}

ANECDOTE

On m'a raconté que le motif pour lequel les brahmanes laissèrent cette mosquée sans la ruiner, c'est qu'un d'eux en démolit le toit pour faire avec les matériaux une toiture à sa maison ; mais le feu prit à celle-ci, et il fut consumé avec ses enfants et ses meubles. Les Hindous respectèrent ce temple, ne méditèrent plus contre lui aucun mauvais dessein, lui rendirent des hommages, placèrent de l'eau à l'extérieur, afin que les voyageurs pussent boire, et mirent à la porte un treillis, pour que les oiseaux n'y entrassent pas.

De Bodd Fattan, nous nous rendîmes à Fandaraina ²⁵⁰, ville grande, belle et possédant des jardins et des marchés. Les musulmans y occupent trois quartiers, dont chacun a une mosquée ; quant au temple principal, situé sur le rivage, il est admirable ; il a des belvédères et des salons donnant sur la mer. Le kâdhi et prédicateur de Fandaraina est un individu originaire de l'Omân, qui a un frère, homme de mérite. C'est dans cette ville que les navires de la Chine passent l'hiver.

²⁵⁰ Pantalayini, la Flandrina d'Odoric de Pordenone qui la visita à la même époque qu'Ibn Battûta. Notre auteur fait depuis Darmapattanam un saut de puce d'une quarantaine de kilomètres qui lui permet d'enjamber deux royaumes : celui d'Iruvalinad, entre Tellichery et Mahé, le futur comptoir français, et celui de Kadattanad, entre les rivières de Mahé et de Kotta, avec comme centre Badagara. Toutefois, on ne connaît pas la date de naissance de ces royaumes qui sont toujours restés soumis aux Kôlattiri ; elle peut être postérieure au passage d'Ibn Battûta. Pantalayini, siège de l'ancien royaume de Payanad, faisait partie déjà, à cette époque, des possessions des Zamorins de Calicut. La mosquée principale est toujours celle de Malik Dinar.

Nous allâmes de Fandarâina à Kâlikouûth ²⁵¹, un des grands ports du Malabar. Les gens de la Chine, de Java, de Ceylan, des Maldives, du Yaman et du Fars s'y rendent, ^{p206} et les trafiquants des diverses régions s'y réunissent. Son port est au nombre des plus grands de l'univers ²⁵².

DU SULTAN DE CALICUT

C'est un idolâtre, nommé Assâmary ²⁵³, il est avancé en âge et se rase la barbe, comme font une partie des Grecs. Je l'ai vu à Calicut, et je parlerai de lui, s'il plaît à Dieu. Le chef des marchands en cette ville était Ibrâhîm Châh Bender ²⁵⁴, originaire de Bahreïn. C'est un homme distingué, doué de qualités généreuses ; les commerçants se réunissent chez lui et mangent à sa table. Le kâdhi de Calicut était Fakhr eddîn 'Othmân, homme distingué et généreux. Le supérieur de l'ermitage était le cheïkh Chihâb eddîn Alcâzéroûny, à qui l'on remet les offrandes que les habitants de l'Inde et de la Chine vouent au cheïkh Abou Ishâk Alcâzéroûny ²⁵⁵. C'est à Calicut qu'habite le patron de navire Mithkâl, dont le nom est célèbre ; il est possesseur de richesses considérables et de vaisseaux nombreux, qui servent à son commerce avec l'Inde, la Chine, le Yaman et le Fars.

Quand nous arrivâmes en cette ville, Ibrâhîm, le chef du port, sortit à notre rencontre, ainsi que le kâdhi, le ^{p207} cheïkh Chihâb eddîn, les

²⁵¹ Calicut, le port le plus important du nord du Malabar. Entre Pandalayini et Calicut, deux autres royaumes dépendant du Zamorin de Calicut occupent l'arrière-pays : celui de Payormala et celui de Kurumbranad.

²⁵² « Calicut est une ville que la mer bat contre les maisons et n'y a point de port ; mais près de ladite ville, vers le midi, il y a une rivière qui à l'entrée de la mer est étroite et n'a point plus haut de trois pieds d'eau » (VARTHEMA).

²⁵³ Al-Samary, le Zamorin des Portugais ; probablement de Samundri (le Seigneur de la mer). Titre de ceux qui furent les souverains les plus importants du Malabar. La succession se faisait entre frères, le pouvoir se transmettant ensuite au premier fils de la sœur aînée (voir n. 92 ci-dessus). Les Zamorins arrivaient ainsi le plus souvent au pouvoir à un âge avancé.

²⁵⁴ Le Chef du port. Comme les Navaiyats du Kanara (voir n. 86 ci-dessus), les Mappila, musulmans, souvent Arabes métissés d'Hindous, détiennent de plus en plus la puissance économique dans le Malabar. Une famille, les Ali Radja, accédera au pouvoir à Cannanore à partir du XVI^e siècle.

²⁵⁵ Voir t. I, p. 427.

principaux marchands et le lieutenant du souverain idolâtre, nommé Kolâdj. Ils avaient sur leurs vaisseaux des timbales, des trompettes, des clairons et des étendards. Nous entrâmes dans le port en grande pompe, et telle que je n'en ai pas vu de pareille dans ce pays-là. Mais c'était une réjouissance que devait suivre l'affliction. Nous séjournâmes dans le port de Calicut, où se trouvaient alors treize vaisseaux de la Chine ; nous descendîmes ensuite dans la ville, et chacun de nous fut placé dans une maison. Nous y restâmes trois mois, attendant le moment de partir pour la Chine²⁵⁶. Nous étions cependant hébergés par le souverain idolâtre. On ne voyage sur la mer de Chine qu'avec des vaisseaux chinois. Or, mentionnons l'ordre observé sur ceux-ci.

DESCRIPTION DES VAISSEAUX DE LA CHINE

Il y en a trois espèces : les grands, qui sont appelés *gonoûk* et au singulier *gonk*²⁵⁷ ; les moyens, nommés *zaou*²⁵⁸ ; et les petits nommés *cacam*²⁵⁹. Il y a sur un de ces grands navires douze voiles et au-dessous jusqu'à trois. Leurs voiles sont faites de baguettes de bambous, tissées en guise de nattes ; on ne les amène jamais, et on les change de direction, selon que le vent souffle d'un côté ou d'un autre.

Quand ces navires jettent l'ancre, on laisse flotter les voiles au vent. Chacun d'eux est manœuvré par mille hommes, savoir : six cents marins et quatre cents guerriers, parmi lesquels il y a des archers, des hommes ^{p208} armés de boucliers, des arbalétriers, c'est-à-dire des gens qui lancent du naphte. Chaque grand vaisseau est suivi de trois autres : le *nisfy* « moyen », le *thoulthy* « celui du tiers », et le *roub'y* « celui du quart ». On ne les construit que dans la ville de Zeïtoûn, en Chine, ou dans celle de Syn Calân²⁶⁰, c'est-à-dire Syn Assyn. Voici de quelle manière on les fabrique : on élève deux murailles

²⁵⁶ Ibn Battûta a dû arriver à Calicut vers la mi-novembre 1341. Il y reste donc jusqu'à la mi-février 1342, c'est-à-dire jusqu'au début du mois de ramadhan de l'année 742.

²⁵⁷ Jonque, du javanais *djonk*.

²⁵⁸ Probablement du chinois *sao* ou *tsao*. L'actuel dhao ou dhow, utilisé d'Aden jusqu'à la Malaisie, navire à deux mâts et deux voiles triangulaires.

²⁵⁹ Du chinois *hoa-hang*.

²⁶⁰ Canton (voir plus loin p. 323).

de bois et on remplit l'intervalle qui les sépare au moyen de planches très épaisses, reliées en long et en large par de gros clous, dont chacun a trois coudées de longueur. Quand les deux parois sont jointes ensemble à l'aide de ces planches, on dispose par-dessus le plancher inférieur du vaisseau, puis on lance le tout dans la mer et on achève la construction. Les pièces de bois et les deux parois qui touchent l'eau servent à l'équipage pour y descendre se laver et accomplir ses besoins. C'est sur les côtés de ces pièces de bois que se trouvent les rames, qui sont grandes comme des mâts ; dix et quinze hommes se réunissent pour en manier une ; ils rament en se tenant debout. On construit sur un vaisseau quatre ponts ; il renferme des chambres, des cabines et des salons pour les marchands²⁶¹. Plusieurs de ces cabines contiennent des cellules et des commodités. Elles ont une clef, et leurs propriétaires les ferment. Ils emmènent avec eux leurs concubines et leurs femmes. Il advient souvent qu'un individu se trouve dans sa cabine sans qu'aucun de ceux qui sont à bord du vaisseau ait connaissance de sa présence, jusqu'à ce qu'ils se rencontrent lorsqu'ils sont arrivés dans quelque région.

Les marins font habiter ces cabines par leurs enfants ; ils sèment des herbes potagères, des légumes et du gingembre dans des baquets de bois. L'intendant du vaisseau ressemble à un grand émir ; quand il descend à terre, les archers et les Abyssins marchent devant lui^{p209} avec des javelines, des épées, des timbales, des cors et des trompettes. Lorsqu'il est arrivé à l'hôtellerie qu'il doit habiter, ils fichent leurs lances de chaque côté de la porte, et ne cessent de se comporter ainsi pendant toute la durée de son séjour. Parmi les habitants de la Chine, il y en a qui possèdent de nombreux navires, sur lesquels ils envoient à l'étranger leurs facteurs. Il n'y a pas dans tout l'univers des gens plus riches que les Chinois.

²⁶¹ « Elles ont un pont, et sur ce pont la plupart ont bien soixante petites chambres ou cabines, en chacune desquelles un marchand peut demeurer à l'aise » (Marco POLO).

COMMENT NOUS ENTREPRÎMES DE NOUS RENDRE EN CHINE, ET QUELLE
FUT LA FIN DE CE VOYAGE

Quand arriva le moment de partir pour la Chine, le sultan, le Samorin, équipa pour nous une des treize jonques qui se trouvaient dans le port de Calicut. L'intendant de la jonque s'appelait Souleïmân Assalady Acchâmy, et j'étais en connaissance avec lui. Je lui dis : « Je veux une cabine que personne ne partage avec moi, à cause des jeunes esclaves, car c'est ma coutume de ne voyager qu'avec elles. » Il me répondit : « Les marchands de la Chine ont loué les cabines pour l'aller et le retour. Mon gendre en a une que je te donnerai, mais elle ne renferme pas de commodités ; il est possible que l'on trouve à l'échanger contre une autre. » Je donnai mes ordres à mes compagnons ; ils chargèrent sur le navire ce que je possédais d'effets, et les esclaves tant mâles que femelles montèrent sur la jonque. Cela ayant eu lieu un jeudi, je restai à terre, afin de faire la prière du vendredi, et de rejoindre ensuite mes gens. Le roi Sunbul et Zhéhîr eddîn s'embarquèrent avec le présent. Cependant, un eunuque qui m'appartenait, et que l'on appelait Hilâl, vint me trouver le matin du vendredi et me dit : « La cabine que nous avons prise sur la jonque est trop étroite et ne convient pas. » Je répétai cela au patron du navire, qui me répondit : « Il n'y a pas moyen d'y remédier ; mais, situ consens à t'embarquer dans le cacam, il y a sur ce vaisseau des cabines à ton choix. — C'est bien », répondis-je, et je donnai mes ^{p210} ordres à mes camarades, qui transportèrent mes esclaves femelles et mes effets à bord du second navire et s'y établirent avant l'heure de la prière du vendredi. Or il arrive habituellement sur cette mer-là que l'agitation de ses flots redouble chaque jour, après quatre heures du soir, et que personne ne peut alors s'y embarquer. Les jonques étaient déjà parties, et il ne restait plus que celle qui renfermait le présent, une autre dont les propriétaires avaient résolu de passer l'hiver à Fandarâina, et le cacam dont j'ai parlé. Nous passâmes sur le rivage la nuit du vendredi au samedi, ne pouvant nous embarquer sur le cacam ; ceux qui se trouvaient à bord ne pouvaient pas davantage venir nous trouver. Je n'avais gardé qu'un tapis pour me coucher. Le samedi au matin, la jonque et le cacam se trouvèrent loin du port. La mer jeta *sur des rochers* la jonque, dont l'équipage voulait gagner Fandarâina ; elle fut brisée, une partie de ceux qui la montaient périrent, les autres échappèrent. Il y avait sur ce navire une jeune esclave appartenant à

un certain marchand, et qui lui était fort chère. Il offrit de donner dix pièces d'or à quiconque la sauverait. Elle s'était attachée à une pièce de bois placée à l'arrière de la jonque. Un des marins d'Hormuz répondit à cet appel, et retira du danger la jeune fille. Mais il refusa de recevoir les pièces d'or et dit : « Je n'ai fait cela que pour l'amour de Dieu. »

Lorsque la nuit fut arrivée, la mer jeta *sur des récifs* la jonque où se trouvait le présent. Tous les individus qui la montaient moururent. Au matin, nous examinâmes les endroits où gisaient leurs corps. Je vis que Zhéhîr eddîn avait eu la tête fendue, que sa cervelle avait été éparpillée ; quant à Mélic Sunbul, un clou l'avait frappé à l'une des tempes et était sorti par l'autre. Nous récitâmes les prières sur leurs corps et les ensevelîmes. Je vis le sultan idolâtre de Calicut, ayant à sa ceinture une grande pièce d'étoffe blanche roulée depuis le nombril jusqu'aux genoux, et sur sa tête un petit turban ; il avait les pieds nus, et un parasol était porté au-dessus de son front par un jeune esclave. Un feu était allumé devant ^{p211} lui sur le rivage, et ses satellites frappaient les assistants, afin qu'ils ne pillassent pas ce que la mer rejetait. La coutume du pays de Malabar, c'est que, toutes les fois qu'un vaisseau est brisé, ce que l'on en retire revient au fisc, si ce n'est en cette seule ville. En effet, les épaves y sont recueillies par leurs possesseurs légitimes, et c'est pour cela qu'elle est florissante et que les étrangers y arrivent en foule.

Quand l'équipage du cacam aperçut ce qui était advenu à la jonque, il mit à la voile et s'éloigna, emportant toute ma propriété et mes esclaves des deux sexes. Je demeurai seul sur le rivage, n'ayant avec moi qu'un esclave que j'avais affranchi. Lorsqu'il vit ce qui m'était arrivé, il me quitta, et il ne me resta plus que les dix pièces d'or que le djogui m'avait données et le tapis que j'avais étendu par terre. Les assistants m'annoncèrent qu'il faudrait absolument que ce cacam entrât dans le port de Caoulem. Je résolus donc de me rendre dans cette ville, qui était éloignée de Calicut de dix journées de marche, soit par terre, soit par le fleuve, pour quiconque préfère ce dernier moyen de transport. Je partis par la rivière, et je louai un musulman pour porter mon tapis. La coutume des Hindous, quand ils voyagent sur ce fleuve, est de descendre à terre le soir et de passer la nuit dans les villages situés sur ses rives. Le lendemain matin, ils retournent sur leur bateau. Nous faisons de même. Il n'y avait pas sur le bateau de musulman, si

ce n'est celui que j'avais pris à gage. Il buvait du vin chez les infidèles quand nous relâchions, et se comportait avec moi comme un homme ivre. Aussi le mécontentement de mon esprit était extrême.

Le cinquième jour après notre départ, nous arrivâmes à Cundjy Carry²⁶², qui est situé sur la cime d'une montagne ; p²¹² il a pour habitants des juifs²⁶³, qui ont pour chef un d'entre eux, et payent la capitation au sultan de Caoulem.

DE LA CANNELLE ET DU « BAKKAM »

Tous les arbres qui se trouvent près de ce fleuve sont des canneliers²⁶⁴ et des arbres de brésil²⁶⁵. On s'en sert en cet endroit pour le chauffage, et nous en allumons le feu pour cuire nos aliments durant ce voyage.

Le dixième jour, nous parvînmes à la ville de Caoulem²⁶⁶, qui est une des plus belles du Malabar. Ses marchés sont magnifiques, et ses négociants sont connus sous le nom de *soulys*²⁶⁷. Ils ont des richesses considérables : un d'entre eux achète un vaisseau avec ses agrès et le charge de marchandises qu'il tire de sa propre demeure. Il y a dans Caoulem plusieurs trafiquants musulmans, dont le chef est 'Alâ eddîn

²⁶² Il ne peut s'agir que de Cranganore, l'ancienne Kodungallur, capitale à l'époque des radjahs locaux ; elle sera supplantée au XV^e siècle par Cochin, située plus au sud. La côte jusqu'aux abords de Cranganore appartenait aux Zamorins avec une enclave autour de Beypore formant le royaume des Parappanad, dépendant des Zamorins. L'arrière-pays formait la région de Vallunavad, soumise à la famille des Vellatiri. Cranganore est aussi le lieu du premier débarquement de Malik Dinar.

²⁶³ La communauté des juifs de Cranganore aurait émigré dans le Malabar après la destruction de Jérusalem en 68 de l'ère chrétienne. Après la prise de Cranganore en 1565, ils ont émigré à Cochin.

²⁶⁴ Il s'agit de la cannelle sauvage du Malabar, de qualité inférieure à celle de Ceylan.

²⁶⁵ Bois de brésil (*bakkam*). « Or sachez qu'y pousse le brésil coilomin [de Quilon] qui est très bon » (Marco POLO).

²⁶⁶ Quilon, citée comme une ville importante chez Marco Polo, Varthema et Barbosa.

²⁶⁷ Chulia est le nom donné, à Ceylan et au Malabar, aux musulmans shi'ites.

Alâwédjy, originaire d'Aweh, dans l'Irâk ²⁶⁸. Il est râfidhite et a des camarades qui suivent la même doctrine, et cela ouvertement. Le kâdhi de Caoulem est un homme distingué, originaire de Kazouïn ²⁶⁹ ; le chef de tous les musulmans, ^{p213} en cette ville, est Mohammed Châh Bender, qui a un frère excellent et généreux, nommé Taky eddîn. La mosquée principale y est admirable ; elle a été construite par le marchand Khodjah Mohaddheb ²⁷⁰. Caoulem est la ville du Malabar la plus rapprochée de la Chine, et la plupart des [trafiquants] Chinois s'y rendent. Les musulmans y sont considérés et respectés.

DU SULTAN DE CAOULEM

C'est un idolâtre appelé Attyréwéry ²⁷¹ ; il vénère les musulmans et rend des sentences sévères contre les voleurs et les malfaiteurs.

ANECDOTE

Parmi les événements dont je fus témoin à Caoulem se trouva celui-ci : un des archers originaires de l'Irâk tua un de ses camarades, et s'enfuit dans la maison d'Alâwédjy. Or ce meurtrier possédait des richesses considérables. Les musulmans voulurent ensevelir le mort ; mais les préposés du souverain les en empêchèrent et dirent : « Il ne sera pas enterré tant que vous ne nous aurez pas livré son meurtrier, qui sera tué pour le venger. » On le laissa donc dans sa bière, à la porte d'Alâwédjy, jusqu'à ce que le cadavre sentît mauvais et tombât en corruption. Alâwédjy livra aux officiers l'assassin, offrant de leur abandonner les richesses de celui-ci à condition qu'ils le laissassent en vie. Mais ils refusèrent, mirent à mort le coupable, et alors sa victime fut ensevelie. ^{p214}

²⁶⁸ Aweh, au sud de Saveh, dans l'Irak Adjemi, c'est-à-dire en Iran. Il est rafidhi, c'est-à-dire shi'ite.

²⁶⁹ Qazwin, au nord de l'Iran.

²⁷⁰ Quilon est également créditée d'une mosquée bâtie par Malik Dinar.

²⁷¹ Il s'agit du radjah de Travancore, qui a subsisté jusqu'au XX^e siècle.

ANECDOTE

On m'a raconté que le souverain de Caoulem monta un jour à cheval pour se promener hors de cette ville. Or son chemin passait entre des jardins, et il avait avec lui le mari de sa fille, qui était un fils de roi. Ce personnage ramassa une mangue, qui était tombée hors d'un des jardins. Le sultan avait les yeux sur lui ; il ordonna à l'instant de lui fendre le ventre et de partager son corps en deux ; une moitié fut mise sur une croix, à la droite du chemin, et l'autre à la gauche. La mangue fut divisée en deux moitiés, dont chacune fut placée au-dessus d'une portion du cadavre. Ce dernier fut laissé là pour servir d'exemple aux regardants ²⁷².

HISTORIETTE

Parmi les événements analogues qui arrivèrent à Calicut se trouve le suivant : le neveu du lieutenant du souverain prit, par force, une épée qui appartenait à un marchand musulman. Celui-ci se plaignit à l'oncle du coupable, et en reçut la promesse qu'il s'occuperait de son affaire. Là-dessus, le dignitaire s'assit à la porte de sa maison. Tout à coup, il aperçoit son neveu portant au côté cette épée ; il l'appelle, et lui dit : « Ceci est le sabre du musulman. — Oui, répond le neveu. — Le lui as-tu acheté ? reprend son oncle. — Non », répliqua le jeune homme. Alors le vice-roi dit à ses satellites : « Saisissez-le. » Puis il ordonna de lui couper le col avec cette même épée.

Je passai quelque temps à Caoulem, dans l'ermitage du cheïkh Fakhr eddîn, fils du cheïkh Chihâb eddîn Alcâzéroûny, supérieur de l'ermitage de Calicut. Je n'appris aucune nouvelle concernant le cam. Durant ^{p215} mon séjour à Caoulem, les envoyés du roi de la Chine, qui nous avaient accompagnés et s'étaient embarqués dans une des jonques précitées, entrèrent dans cette ville. Leur navire avait aussi été mis en pièces. Les marchands chinois les habillèrent, et ils s'en retournèrent dans leur pays, où je les revis par la suite.

²⁷² Le vol est un des cinq péchés capitaux du Malabar, après le meurtre d'un brahmane et l'absorption de boissons alcoolisées.

Je voulais retourner, de Caoulem, près du sultan de Dihly, pour lui faire connaître ce qui était arrivé au cadeau ; mais je craignis qu'il ne cherchât des sujets de reproche dans ma conduite, et qu'il ne dît : « Pourquoi t'es-tu séparé du présent ? » Je résolus donc d'aller retrouver le sultan Djémâl eddîn Alhinaoury ²⁷³ et de rester près de lui jusqu'à ce que j'apprisse des nouvelles du cacam. Je retournai à Calicut, et j'y trouvai des vaisseaux du sultan de l'Inde, sur lesquels il avait expédié un émir arabe, nommé le seyîd Abou'l Haçan. Ce personnage était un des *berdedârs* ²⁷⁴, c'est-à-dire des principaux portiers. Le sultan l'avait fait partir avec des sommes d'argent, afin qu'il s'en servît pour enrôler autant d'Arabes qu'il pourrait, dans les territoires d'Hormuz et d'Alkathîf ²⁷⁵, car ce prince a de l'affection pour les Arabes. J'allai trouver cet émir, et le vis se disposant à passer l'hiver à Calicut, pour se rendre ensuite dans le pays des Arabes. Je tins conseil avec lui touchant mon retour près du sultan de l'Inde ; mais il n'y donna pas son assentiment. Je m'embarquai avec lui sur mer à Calicut. On était alors à la fin de la saison propre à ces voyages maritimes. Nous naviguions pendant la première moitié du jour, après quoi nous jetions l'ancre jusqu'au lendemain. Nous rencontrâmes en chemin quatre navires de guerre dont nous eûmes peur, mais qui ne nous causèrent aucun mal. p216

Nous arrivâmes à la ville de Hinaour ²⁷⁶ j'allai trouver le sultan et le saluai. Il me logea dans une maison, où je n'avais aucun serviteur, et il me pria de réciter avec lui les prières. J'étais, la plupart du temps, assis dans sa mosquée, et je lisais complètement le Coran chaque jour. Par la suite, je fis cette même lecture deux fois par jour ; je la commençais, pour la première fois, après la prière de l'aurore, et la terminais vers une heure après midi. Je renouvelais alors mes ablutions, et recommençais la lecture, que j'achevais, pour la seconde fois, vers le coucher du soleil. Je ne cessai d'agir ainsi durant trois mois, sur les-

²⁷³ Le sultan de Honavar (voir plus haut n. 86).

²⁷⁴ *Perdeh-dar* : chambellan.

²⁷⁵ Voir t. II, pp. 116 et 128.

²⁷⁶ Ibn Battûta a dû arriver à Honavar vers le milieu du mois d'avril 1342, afin que le total de son séjour auprès de ce souverain puisse totaliser onze mois comme il le dit plus haut p. 194.

quels je passai quarante jours entiers dans les exercices de dévotion²⁷⁷.

DE NOTRE DÉPART POUR LA GUERRE SAINTE,
ET DE LA CONQUÊTE DE SENDÂBOÛR

Le sultan Djémâl eddîn avait équipé cinquante-deux vaisseaux, dont la destination était de conquérir Sendâboûr. Une inimitié avait éclaté entre le souverain de cette île et son fils. Ce dernier avait écrit au sultan Djémâl eddîn, pour l'engager à venir faire la conquête de Sendâboûr, s'obligeant, de son côté, à embrasser l'islamisme et à épouser la sœur du sultan. Quand les vaisseaux furent équipés, il me parut à propos de partir avec eux pour la guerre sainte. J'ouvris donc le Coran, afin de l'examiner. Dans la première page *sur laquelle je tombai, on lisait ces mots* : « Le nom de Dieu y est mentionné souvent. Certes, Dieu secourra ceux qui le secourront²⁷⁸. » Je me réjouis de cela, et le souverain^{p217} étant venu pour faire la prière de quatre heures du soir, je lui dis : « Je veux partir aussi. — Tu seras donc le chef de l'expédition », répondit-il. Je l'informai de ce qui s'était présenté à moi dès que j'eus ouvert le Coran. Cela lui fit plaisir, et il résolut de partir en personne, quoiqu'il ne l'eût pas jugé à propos auparavant. Il s'embarqua donc sur un des vaisseaux, et je l'accompagnai. Cela se passait un samedi. Le soir du lundi, nous arrivâmes à Sendâboûr, et nous entrâmes dans son golfe. Nous trouvâmes ses habitants prêts à combattre, et ayant déjà dressé des mangonneaux. Nous passâmes la nuit suivante près de la ville. Quand il fit jour, les timbales, les trompettes et les cors retentirent, et les vaisseaux s'avancèrent. Les assiégés firent une décharge contre eux avec les mangonneaux. Je vis une pierre qui atteignit un de ceux qui se trouvaient dans le voisinage du sultan. Les gens des vaisseaux se jetèrent dans l'eau, tenant dans leurs mains leurs boucliers et leurs épées. Le sultan descendit à bord

²⁷⁷ Cette dévotion montre la mauvaise posture d'Ibn Battûta qui craint apparemment de se faire extradier vers Dihli comme responsable de la faillite de l'ambassade.

²⁷⁸ « Si Dieu n'avait pas repoussé certains hommes par d'autres, des ermitages auraient été démolis, ainsi que des synagogues, des oratoires et des mosquées où le nom de Dieu est souvent invoqué. Oui, Dieu sauvera ceux qui l'assistent. Dieu est, en vérité, fort et puissant » (Coran, XXII, 40).

d'un *'ocairy*, qui est une espèce de *chellîr* ²⁷⁹. Quant à moi, je me précipitai dans l'eau avec tout le monde. Il y avait près de nous deux tartanes ouvertes à l'arrière, et où se trouvaient des chevaux. Elles sont construites de manière que le cavalier puisse y monter sur son cheval, se couvrir de son armure et sortir ensuite. C'est ainsi que firent les cavaliers montés sur ces deux navires.

Dieu permit que Sendâboûr fût conquis, et il fit descendre la victoire sur les musulmans. Nous entrâmes dans la ville à la pointe de l'épée, et la plupart des infidèles se réfugièrent dans le palais de leur souverain. Nous y mîmes le feu ; ils sortirent, et nous les saisîmes. Le sultan leur accorda ensuite la vie sauve, et leur rendit leurs femmes et leurs enfants. Ils étaient au nombre d'environ dix mille, à qui il assigna pour demeure le ^{p218} faubourg de la ville. Lui-même habita le palais, et donna aux gens de sa cour les maisons voisines. Il me gratifia d'une jeune captive nommée Lemky, et que j'appelai Mobârakah ²⁸⁰. Le mari de cette femme voulut la racheter, mais je refusai. Le sultan me revêtit d'une robe ample d'étoffe d'Égypte, qui avait été trouvée parmi les richesses du souverain idolâtre. Je restai près de lui à Sendâboûr, depuis le jour de la conquête de cette ville, qui était le 13 de djomâda premier, jusqu'au milieu de cha'bân ²⁸¹ ; puis je lui demandai la permission de voyager, et il exigea de moi la promesse que je reviendrais près de lui.

Je partis par mer pour Hinaour, d'où je me rendis successivement à Fâcanaour, à Mandjaroûr, à Hîly, à Djor Fattan, à Deh Fattan, à Bodd Fattan, à Fandarâina, à Calicut, toutes villes dont il a été question ci-dessus. J'allai ensuite à Châlyât ²⁸², ville des plus jolies, où se fabriquent des étoffes qui portent son nom, et où je séjournai longtemps. De là, je retournai à Calicut. Deux de mes esclaves embarqués à bord du cacam arrivèrent en cette ville, et m'apprirent que la jeune esclave qui était enceinte, et au sujet de laquelle j'avais été inquiet, était morte ; que le souverain de Java s'était emparé des autres esclaves

²⁷⁹ Barque.

²⁸⁰ Bénie.

²⁸¹ C'est-à-dire depuis le 14 octobre 1342 jusqu'à la mi-janvier 1343.

²⁸² Chaliyam, la Chiliate des Portugais, située sur une île formée par les rivières de Beypore et de Kandalundi, à six milles et demi au sud de Calicut. Le nom de la ville est probablement à l'origine du mot « châte ».

femelles ; que mes effets avaient été la proie des étrangers, et que mes camarades s'étaient dispersés en Chine, à Java et dans le Bengale.

Lorsque j'eus connaissance de ces nouvelles, je retournai à Hinnaour, puis à Sendâboûr, où j'arrivai, à la fin de moharrem, et où je séjournai jusqu'au second jour du mois de rebi' second ²⁸³, Le souverain idolâtre ^{p219} de cette ville, sur qui nous en avons fait la conquête, s'avança pour la reprendre, et tous les infidèles s'enfuirent près de lui. Les troupes du sultan étaient dispersées dans les villages, et elles nous abandonnèrent ; les idolâtres nous assiégèrent et nous serrèrent de près. Quand la situation devint pénible, je sortis de la ville, que je laissai assiégée ²⁸⁴, et m'en retournai à Calicut. Je résolus de me rendre à Dhîbat Almahal (les Maldives), dont j'entendais beaucoup parler. Dix jours après que nous nous fûmes embarqués à Calicut, nous arrivâmes aux îles de Dhîbat Almahal. Dhîbat se prononce comme le féminin de *dhîb* ²⁸⁵. Ces îles sont au nombre des merveilles du monde ; on en compte environ deux mille ²⁸⁶. Il y a cent de ces îles et au-dessous qui se trouvent rassemblées circulairement en forme d'anneau ; leur groupe a une entrée semblable à une porte, et les vaisseaux n'y pénètrent que par là. Quand un navire est arrivé près d'une d'elles, il lui faut absolument un guide pris parmi les habitants, afin qu'il puisse se rendre, sous sa conduite, dans les autres îles. Elles sont tellement rapprochées les unes des autres que les têtes des palmiers qui se trouvent sur l'une d'elles apparaissent dès que l'on sort de l'autre. Si le vaisseau manque le chemin, il ne peut pénétrer dans ces îles, et le vent l'entraîne vers le Ma'bar ²⁸⁷ ou vers Ceylan.

Tous les habitants de ces îles sont des musulmans, hommes pieux et honnêtes. Elles sont divisées en régions ou climats, dont chacun est

²⁸³ Du 24 juin au 24 août 1343.

²⁸⁴ Si Ibn Battûta avait eu le courage de rester, il aurait assisté à une nouvelle victoire du sultan de Honavar et à la mort du dernier souverain Kadamba, (voir n. 80 ci-dessus). Goa sera prise en 1347 par le fondateur du royaume bahmani du Deccan. Plus tard, elle passera aux mains de l'empire de Vijayanagara et retournera aux Bahmanis en 1472 avant de devenir portugaise.

²⁸⁵ Loup, en arabe ; en réalité, il s'agit du sanscrit *dvîpa* (île). Mahal-dhib a donné l'euphémisme Maldives.

²⁸⁶ L'archipel est composé d'une vingtaine d'atolls et d'environ mille deux cents îles.

²⁸⁷ La côte du Coromandel, au sud-est de l'Inde.

commandé par un gouverneur, ^{p220} que l'on appelle *cordoûiy* ²⁸⁸, Parmi ces climats, on distingue : le climat de Pâlipour ²⁸⁹, Cannaloûs ²⁹⁰, Mahal ²⁹¹, climat par le nom duquel sont désignées toutes les îles, et où résident leurs souverains ; Télâdîb ²⁹² ; Carâidoû ²⁹³ ; Teïm ²⁹⁴ ; Télédomméty ²⁹⁵ ; Hélédomméty ²⁹⁶, nom qui ne diffère du précédent que parce que sa première lettre est un *hé* ; Béreïdoû ²⁹⁷, Candacal ²⁹⁸, Moloûc ²⁹⁹, Souweïd ³⁰⁰. Ce dernier est le plus éloigné de tous. Toutes les îles Maldives sont dépourvues de grains, si ce n'est que l'on trouve, dans la région de Souweïd, une céréale qui ressemble à l'*anly* ³⁰¹, et que l'on transporte de là à Mahal. La nourriture des habitants consiste en un poisson pareil au ^{p221} *lyroûn*, et qu'ils appellent *koulb almâs* ³⁰². Sa chair est rouge, il n'a pas de graisse, mais son odeur ressemble à celle de la viande des brebis. Quand on en a pris à

²⁸⁸ Il est appelé plus loin *corduveri*, mais aucun de ces noms ne semble correspondre à la réalité. Le gouverneur d'un atoll s'appelle *atolu-veri* ou *varu-veri* ; le chef d'une île *rarhu-veri*.

²⁸⁹ C'est le Padyfolo de Pyrad de Laval (navigateur français qui fit naufrage et demeura aux Maldives de 1602 à 1607) l'atoll de Fadiffolu, situé entre le 6^e et le 5^e parallèle.

²⁹⁰ Identifiée avec l'île de Kinalos dans l'atoll de Malosmadulu, toujours entre le 6^e et le 5^e parallèle, à l'ouest de Fadiffolu.

²⁹¹ Malé, formé par deux atolls, celui du Nord situé entre le 5^e et le 4^e parallèle, celui du Sud à cheval sur le 4^e. La capitale de tout l'archipel, appelée également Malé, se trouve sur l'atoll nord.

²⁹² Il s'agit soit de l'île de Tuladu dans l'atoll sud de Malosmadulu, soit, en lisant Neladib au lieu de Teladib, de l'atoll de Nilandu dont les deux parties, nord et sud, sont situées de part et d'autre du 3^e parallèle.

²⁹³ La petite île isolée de Karaidu, sur le 5^e parallèle.

²⁹⁴ Oteim dans les anciennes cartes, l'actuelle Utimu, île septentrionale de l'atoll de Tilladumati.

²⁹⁵ L'atoll de Tilladumati, entre le 7^e et le 6^e parallèle.

²⁹⁶ Haddumati, sur le 2^e parallèle.

²⁹⁷ Le nom le plus difficile à déterminer, Peut-être Fulidu, entre le 4^e et le 3^e parallèle.

²⁹⁸ Kaindecolu sur les anciennes cartes, l'actuelle Kedikolu dans l'atoll de Miladummadulu, qui est à cheval sur le 6^e parallèle.

²⁹⁹ Malukku, sur le 3^e parallèle.

³⁰⁰ Suvadîu ou Huvadû, entre le 1^{er} parallèle et l'équateur.

³⁰¹ Espèce de millet (voir aussi t. II, p. 207). « Il y a du millet en abondance, qu'ils appellent *dura* » (PYRAD).

³⁰² *Kalu-bili-mas* ; *kalu* : noir ; *bili* : bonite ; *mas* : poisson. Il reste toujours le principal produit des Maldives.

la pêche, on coupe chaque poisson en quatre morceaux, on le fait cuire légèrement, puis on le place dans des paniers de feuilles de palmier, et on le suspend à la fumée. Lorsqu'il est parfaitement sec, on le mange ³⁰³. De ce pays, on en transporte dans l'Inde, à la Chine et au Yaman. On le nomme *koulb almâs*.

DES ARBRES DES MALDIVES

La plupart des arbres de ces îles sont des cocotiers ³⁰⁴ ; ils fournissent à la nourriture de leurs habitants, avec le poisson ; il en a déjà été question. La nature des cocotiers est merveilleuse. Un de ces palmiers produit chaque année douze régimes ; il en sort un par mois. Les uns sont petits, les autres grands, plusieurs sont secs, le reste est vert, et cela dure continuellement. On fabrique, avec le fruit, du lait, de l'huile et du miel, ainsi que nous l'avons dit dans la première partie ³⁰⁵. Avec son miel, on fait des pâtisseries, que l'on mange avec les noix de coco desséchées. Tous ces aliments tirés des noix de coco, et le poisson dont on se nourrit en même temps, procurent une vigueur extraordinaire et sans égale dans l'acte vénérien. Les habitants de ces îles accomplissent en ce genre des choses étonnantes. Pour ^{p222} moi, j'avais en ce pays quatre femmes légitimes, sans compter les concubines. Je faisais chaque jour une tournée générale, et je passais la nuit chez chacune d'elles à son tour. Or je continuai ce genre de vie durant une année et demie que je demurai dans les Maldives ³⁰⁶.

³⁰³ « Les morceaux sont lavés avec de l'eau, salés et ensuite jetés dans un chaudron d'eau salée bouillante où ils restent quelques minutes seulement afin que la chair ne devienne pas trop molle. Une fois retirés, ils sont placés sur une planche ou un gril sur le feu. Ils y restent pendant trois ou quatre jours jusqu'à ce qu'ils deviennent secs et noirs ; et ils sèchent encore au soleil si nécessaire. Ainsi séchés, ils ont l'apparence des morceaux de bois. »

³⁰⁴ Il s'agit du cocotier des mers ou cocotier des Maldives, qui toutefois est originaire des Seychelles.

³⁰⁵ Voir t. II, pp. 101 et s.

³⁰⁶ En réalité, il semble être resté huit à neuf mois pendant son premier séjour et moins d'un mois pendant le second.

On remarque encore, parmi les végétaux de ces îles, le tchoumoûn ³⁰⁷, le citronnier, le limonier et la colocasie ³⁰⁸. Les indigènes préparent avec la racine de celle-ci une farine dont ils fabriquent une espèce de vermicelle, qu'ils cuisent dans du lait de coco : c'est un des mets les plus agréables qui existent ; je le goûtais fort, et j'en mangeais.

DES HABITANTS DE CES ÎLES ET DE QUELQUES-UNES DE LEURS
COUTUMES ; DESCRIPTION DE LEURS DEMEURES

Les habitants des îles Maldives sont des gens probes, pieux, d'une foi sincère, d'une volonté ferme ; leur nourriture est licite et leurs prières sont exaucées. Quand un d'entre eux en rencontre un autre, il lui dit : « Dieu est mon seigneur, Mohammed est mon prophète ; je suis un pauvre ignorant. » Leurs corps sont faibles ; ils n'ont pas l'habitude des combats ni de la guerre, et leurs armes, c'est la prière. J'ordonnai un jour, en ce pays, de couper la main [droite] d'un voleur ; plusieurs des indigènes qui se trouvaient dans la salle d'audience s'évanouirent. Les voleurs de l'Inde ne les attaquent pas et ne leur causent pas de frayeur ; car ils ont éprouvé que quiconque leur prenait quelque ^{p223} chose était atteint d'un malheur soudain. Quand les navires ennemis viennent dans leur contrée, ils s'emparent des étrangers qu'ils rencontrent ; mais ils ne font du mal à aucun des indigènes. Si un idolâtre s'approprie quelque chose, ne fût-ce qu'un limon, le chef des idolâtres le punit et le fait frapper cruellement, tant il redoute les suites de cette action. S'il en était autrement, certes ces gens-là seraient les plus méprisables des hommes aux yeux de leurs agresseurs, à cause de la faiblesse de leurs corps. Dans chacune de leurs îles, il y a de belles mosquées, et la plupart de leurs édifices sont en bois.

³⁰⁷ *Djamun* en hindi. « Une autre petite graine est appelée *bimby*, elle ressemble au millet avec la différence qu'elle est noire comme les grains du navet. Ces graines sont semées et moissonnées deux fois par an. Ils en fabriquent une sorte de farine, avec laquelle font un gruau mélangé avec du lait et du lait de noix de coco, ainsi que des gâteaux, des beignets et autres choses » (PYRARD).

³⁰⁸ Appelée *hittala-fu* dans les Maldives (*fu* : farine).

Ces insulaires sont des gens propres ; ils s'abstiennent de ce qui est sale, et la plupart se lavent deux fois le jour, par mesure de propreté, à cause de l'extrême chaleur du climat et de l'abondance de la transpiration. Ils consomment beaucoup d'huiles de senteur, comme l'essence de bois de sandal, etc., et s'oignent de musc apporté de Makdachaou. C'est une de leurs coutumes, quand ils ont récité la prière de l'aurore, que chaque femme vienne trouver son mari ou son fils, avec la boîte au collyre, de l'eau de rose et de l'huile de musc³⁰⁹ ; celui-ci s'enduit les cils de collyre et se frotte d'eau de rose et d'huile de musc, de manière à polir son épiderme et à faire disparaître de son visage toute trace de fatigue.

Le vêtement de ces gens-là consiste en pagnes ; ils en attachent un sur leurs reins, au lieu de caleçon, et placent sur leur dos des étoffes dites *alouilyâns*³¹⁰, qui ressemblent à des ihrâms. Les uns portent un turban, d'autres le remplacent par un petit mouchoir. Quand un d'entre eux rencontre le kâdhi ou le prédicateur, il ôte de dessus ses épaules son vêtement, se découvre le dos et accompagne ainsi ce fonctionnaire jusqu'à ce qu'il soit arrivé à sa demeure. Une autre de leurs coutumes, c'est^{p224} que, quand un d'entre eux se marie et qu'il se rend à la demeure de sa femme, celle-ci étend, en son honneur, des étoffes de coton depuis la porte de la maison jusqu'à celle de la chambre [nuptiale] ; elle place sur ces étoffes des poignées de cauris, à droite et à gauche du chemin qu'il doit suivre, et elle-même se tient debout à l'attendre auprès de la porte de l'appartement. Lorsqu'il arrive près d'elle, elle lui jette sur les pieds un pagne, que prennent ses serviteurs. Si c'est la femme qui se rend à la demeure du mari, cette demeure est tendue d'étoffes, et l'on y place des cauris ; la femme, quand elle arrive près de son époux, lui jette le pagne sur les pieds³¹¹. Telle est la coutume de ces insulaires lorsqu'il s'agit de saluer le souverain ; il

³⁰⁹ Le texte arabe dit *ghalia*, ce qui serait un parfum composé de musc et d'ambre gris, ce dernier étant abondant dans les îles.

³¹⁰ *Feliya* : vêtement porté en général par les femmes et occasionnellement par les militaires. Pour l'ihram, voir t. I, chap. 1, n. 20.

³¹¹ Il s'agit des deux formes de mariage, en cours au Ceylan, dans la société cingalaise, respectivement appelées *bina* et *diga*. Un mariage *bina* s'effectue quand une femme possède une maison et des terres. L'époux est conduit à sa maison, qui devient le domicile du couple. Dans la forme *diga*, le mari, étant propriétaire de la maison et de la terre, devient également maître de la femme.

leur faut absolument une pièce d'étoffe qui soit jetée dans ce moment-là, ainsi que nous le dirons.

Leurs constructions sont en bois, et ils ont soin d'élever le plancher des maisons à une certaine hauteur au-dessus du sol, par mesure de précaution contre l'humidité, car le sol de leurs îles est humide. Voilà de quelle manière ils s'y prennent : ils taillent des pierres, dont chacune est longue de deux ou trois coudées, les placent sur plusieurs rangs et mettent en travers des poutres de cocotier ; puis ils élèvent les murailles avec des planches ³¹². Ils montrent en cela une adresse merveilleuse. Dans le vestibule de la maison, ils construisent un appartement qu'ils appellent *mâlem* ³¹³, et où le maître ^{p225} du logis s'assied avec ses amis. Cette pièce a deux portes, l'une ouvrant sur le vestibule et par où s'introduisent les étrangers, et l'autre, du côté de la maison, par laquelle entre le propriétaire de celle-ci. Près de la chambre en question, il y a une jarre pleine d'eau, une écuelle nommée *oué-lendj* ³¹⁴ et faite de l'écorce de la noix du cocotier. Elle a un manche long de deux coudées, et l'on s'en sert pour puiser de l'eau dans les puits, à cause de leur peu de profondeur.

Tous les habitants des Maldives, soit nobles, soit plébéiens, ont les pieds nus. Les rues y sont balayées et bien propres ; des arbres les ombragent et le promeneur s'y trouve comme dans un verger. Malgré cela, il faut nécessairement que tout individu qui entre dans une maison se lave les pieds avec l'eau qui se trouve dans la jarre placée près du *mâlem*, et qu'il se les frotte avec un tissu grossier de *lif* ³¹⁵ mis en cet endroit ; après quoi, il pénètre dans la maison. Chaque personne qui entre dans une mosquée en use de même. C'est la coutume des

³¹² « Les maisons et les constructions du commun sont faites de bois du cocotier [...], elles sont couvertes de feuilles du même arbre tressées par deux » (PYRARD).

³¹³ Ce mot n'a pas été identifié. « Leurs maisons sont mal construites et obscures, possédant pour la plupart une seule petite fenêtre et souvent aucune [...] une paroi près du milieu sépare la maison en deux pièces, une privé et l'autre ouverte aux visiteurs » (PYRARD). La pièce intérieure ou privée est appelée *eterigé*, la pièce extérieure ou publique *beru-gé*.

³¹⁴ Du cingalais *valanda*, bavard ; l'écuelle s'appelle *doni* dans la langue des Maldives.

³¹⁵ Appendice ou stipule qui enveloppe la base des pétioles des feuilles du dattier.

indigènes, quand il leur arrive un vaisseau, que les *canâdirs*³¹⁶, c'est-à-dire les petites barques, s'avancent à sa rencontre, montées par les habitants de l'île [voisine], lesquels portent du bétel et des *caranbahs*³¹⁷, c'est-à-dire des noix de coco vertes. Chacun d'eux offre cela à qui il veut parmi les gens du vaisseau cet individu devient son hôte et porte à sa maison les marchandises qui lui appartiennent, comme s'il était un de ses proches. Quiconque, parmi ces nouveaux venus, veut se marier en est le maître. Lorsqu'arrive le moment de son ^{p226}départ, il répudie sa femme, car les habitantes des Maldives ne sortent pas de leur pays. Quant à celui qui ne se marie pas, la femme dans la maison de laquelle il se loge lui prépare des aliments, le sert et lui fournit des provisions de route lors de son départ. En retour de tout cela, elle se contente de recevoir de lui le plus petit cadeau. Le profit du Trésor, que l'on appelle *bender*³¹⁸, consiste dans le droit d'acheter une certaine portion de toutes les marchandises à bord du vaisseau, pour un prix déterminé, soit que la denrée vaille juste cela ou davantage ; on nomme cela la loi du *bender*³¹⁹. Ce *bender* a dans chaque île une maison de bois que l'on appelle *bédjensâr*³²⁰, où le gouverneur, qui est le *cordouéry*³²¹, rassemble toutes les marchandises ; il les vend et les échange. Les indigènes achètent, avec des poulets, des poteries quand on leur en apporte ; une marmite se vend chez eux cinq ou six poulets.

³¹⁶ Pluriel de *kundura*. Les sources portugaises parlent des *gundras* des Maldives, et les Cingalais appellent encore les navires maldiviens *gundara*.

³¹⁷ *Kuruba* en langue maldivienne, *kurumba* en cingalais.

³¹⁸ *Bandar* : port en persan ; mais aussi *bhandara* : trésor en sanscrit.

³¹⁹ « Les revenus royaux se composent également de marchandises puisque tous les navires qui y font escale s'adressent tout de suite [au roi] pour déclarer leur cargaison ; ensuite il s'arrange à l'amiable avec eux sur un prix pour tout ce qu'il veut prendre, et d'habitude il s'agit de la plus grande partie par la suite, les habitants achètent le reste à un prix supérieur à celui payé par le roi, et le roi distribue alors sa marchandise parmi les îles les plus riches aux prix qu'il veut, et même s'ils n'ont pas besoin de ces biens, en les échangeant contre les marchandises qu'ils lui plaisent et à la moitié de leur valeur » (PYRARD).

³²⁰ « Chaque île possède son entrepôt où les revenus du gouvernement sont emmagasinés jusqu'à ce qu'ils soient transférés à Malé » (PYRARD). L'entrepôt s'appelle *varu-gé*. *Bedjansar* est une forme de l'anglo-indien *bankshall* qui sera en usage à une époque ultérieure.

³²¹ Voir plus haut n. 153.

Les vaisseaux exportent de ces îles le poisson dont nous avons parlé, des noix de coco, des pagnes, des *ouilyâns*³²² et des turbans ; ces derniers sont en coton. Ils exportent aussi des vases de cuivre, qui sont très ^{p227} communs chez les indigènes³²³, des cauris et du *kanbar* : tel est le nom que l'on donne à l'enveloppe filamenteuse de la noix de coco. Les indigènes lui font subir une préparation dans des fosses creusées près du rivage, puis ils la battent avec des pics ; après quoi les femmes la filent. On en fait des cordes pour coudre les planches des vaisseaux, et on exporte ces cordages à la Chine, dans l'Inde et le Yaman. Le *kanbar* vaut mieux que le chanvre. C'est avec des cordes de ce genre que sont cousues les [planches des] navires de l'Inde et du Yaman, car la mer des Indes est remplie de pierres, et si un vaisseau joint avec des clous de fer venait à heurter contre un roc il serait rompu ; mais, quand il est cousu avec des cordes, il est doué d'élasticité et ne se brise pas.

La monnaie des habitants de ces îles consiste en cauris. On nomme ainsi un animal [un mollusque] qu'ils ramassent dans la mer, et qu'ils déposent dans des fosses creusées sur le rivage. Sa chair se consume et il n'en reste qu'un os blanc. On appelle cent de ces coquillages *syâh*, et sept cents, *fâl* ; douze mille se nomment *cotta*, et cent mille *bostoû*³²⁴. On conclut des marchés au moyen de ces cauris, sur le pied de quatre bostoûs pour un dînâr d'or. Souvent ils sont à bas prix, de sorte qu'on en vend dix bostoûs pour un dînâr. Les insulaires en vendent aux habitants du Bengale pour du riz, car c'est aussi la monnaie en usage chez ceux-ci. Ils en vendent également aux gens du Yaman, qui les mettent dans leurs navires comme lest, en place de sable. Ces cauris servent aussi de moyen d'échange aux nègres dans leur pays natal³²⁵. Je les ai vu vendre, à Mâly et à ^{p228} Djoudjou³²⁶, sur le pied de onze cent cinquante pour un dînâr d'or.

³²² Voir plus haut n. 175.

³²³ Cette information paraît douteuse, elle n'est pas attestée par les autres sources.

³²⁴ *Hiya* (ou *siya* en cingalais), *falé*, *kotté*, *basta*.

³²⁵ « Les Hollandais font un commerce considérable avec les habitants des Maldives pour ces petits coquillages appelés cauris où ils se trouvent en quantité prodigieuse. [...] Mais ils sont surtout en circulation sur la côte d'Afrique et particulièrement en Guinée où les nègres les tiennent au même rang que l'or ou l'argent et les appellent bougies. [...] C'est la Compagnie hollandaise qui approvisionne les nations européennes pour la plus grande partie de cette

DES FEMMES DES MALDIVES

Les femmes de ces îles ne se couvrent pas la tête ; leur souveraine elle-même ne le fait pas. Elles se peignent les cheveux et les rassemblent d'un seul côté³²⁷. La plupart d'entre elles ne revêtent qu'un pagne, qui les couvre depuis le nombril jusqu'à terre ; le reste de leur corps demeure à découvert. C'est dans ce costume qu'elles se promènent dans les marchés et ailleurs. Lorsque je fus investi de la dignité de kâdhi dans ces îles, je fis des efforts pour mettre fin à cette coutume et ordonner aux femmes de se vêtir ; mais je ne pus y réussir. Aucune femme n'était admise près de moi pour une contestation, à moins qu'elle n'eût tout le corps couvert ; mais, à cela près, je n'obtins aucun pouvoir sur cet usage. Quelques femmes revêtent, outre le pagne, des chemises qui ont les manches courtes et larges. J'avais de jeunes esclaves dont l'habillement était le même que celui des habitantes de Dihly. Elles se couvraient la tête ; mais^{p229} cela les défigurait plutôt que de les embellir, puisqu'elles n'y étaient pas habituées.

La parure des femmes des Maldives consiste en bracelets ; chacune en place un certain nombre à ces deux bras, de sorte que tout l'espace compris entre le poignet et le coude en est couvert. Ces bijoux sont d'argent ; les femmes seules du sultan et de ses proches portent des bracelets d'or. Les habitantes des Maldives ont des *khalkhâls*, que l'on

monnaie nègre. [...] Auparavant, douze mille mesures de ces cauris achetaient un cargo de cinq ou six cent nègres ; mais ces temps avantageux ne sont plus et les nègres maintenant mettent un tel prix à leurs compatriotes qu'il n'est plus possible d'avoir un cargo à moins de douze ou quatorze tonnes de cauris. [...] Le principal marché européen pour ces coquillages est Amsterdam où se trouvent de vastes entrepôts. Les marchands français et anglais s'y approvisionnent et les envoient en Afrique » (*Un voyage à l'île de Ceylan par un gentilhomme hollandais*, 1754). Moyen d'échange donc « aux nègres » et « de nègres ».

³²⁶ Voir plus loin pp. 411 et suiv.

³²⁷ « En ce qui concerne les hommes, il est uniquement permis [...] aux soldats, officiers du roi et aux nobles de porter des cheveux longs, et ils les portent pour la plupart aussi longs que les femmes. Ils se donnent autant de peine que les femmes à les laver, nettoyer, huiler et les parfumer avec des fleurs ; et la seule différence est que les hommes les nouent sur le côté ou sur le sommet de leur tête et non derrière comme les femmes » (PYRARD).

appelle *bails*³²⁸, et des colliers d'or qu'elles mettent à leur gorge, et que l'on nomme *besdereds*. Une de leurs actions singulières consiste à s'engager comme servantes dans les maisons, moyennant une somme déterminée, qui ne dépasse pas cinq pièces d'or³²⁹. Leur entretien est à la charge de celui qui les prend à gage. Elles ne regardent pas cela comme un déshonneur, et la plupart des filles des habitants en usent ainsi. Tu trouveras dans la demeure d'un homme riche dix et vingt d'entre elles. Le prix de tous les vases qu'une de ces servantes casse demeure à sa charge. Lorsqu'elle veut passer d'une maison dans une autre, les maîtres de celle-ci lui donnent la somme dont elle est redevable ; elle la remet aux gens de la maison dont elle sort, et cette créance sur elle demeure aux autres (c'est-à-dire à ses nouveaux maîtres). La principale occupation de ces femmes à gage, c'est de filer le *kanbar*³³⁰.

Il est facile de se marier dans ces îles, à cause de la modicité de la dot, ainsi qu'à raison de l'agrément qu'y présente le commerce des femmes. La plupart des hommes ne parlent pas d'un don nuptial ; on se contente de prononcer la profession de foi musulmane, et un don nuptial conforme à la loi est donné. Quand il arrive des vaisseaux, les gens de l'équipage prennent femme, et, lorsqu'ils veulent partir, ils la répudient ; c'est une sorte de mariage temporaire³³¹. Les femmes des Maldives ne sortent jamais de leur pays. Je n'ai pas vu dans l'univers de femmes d'un commerce plus agréable. Chez les insulaires, l'épouse ne confie à personne le soin de servir son mari ; c'est elle qui lui apporte des aliments, qui dessert après qu'il a mangé, qui lui lave les mains, qui lui offre de l'eau pour les ablutions, et qui lui couvre les pieds quand il veut dormir. Une de leurs coutumes, c'est que la femme ne mange pas avec son mari, et que l'homme ne sache pas ce que mange son épouse. J'ai épousé, dans ce pays, plusieurs femmes ;

³²⁸ Les *khalkhals* sont des anneaux placés à la cheville ; ils sont appelés aujourd'hui dans les Maldives *takaholis*.

³²⁹ « Les débiteurs sont obligés, s'ils n'ont pas les moyens de s'acquitter de leur dette, d'accepter une servitude, non comme esclaves, ni traités comme tels [...]. Ils servent uniquement leurs créanciers ou ceux qui ont déboursé pour eux [...] et cela jusqu'à ce qu'ils soient acquittés, sinon leurs enfants continuent de la même façon » (PYRARD).

³³⁰ Voir plus haut p. 228.

³³¹ *Mu'ta*, ou contrat de mariage temporaire reconnu par l'islam.

quelques-unes mangèrent avec moi, sur ma demande, d'autres ne le firent pas ; je ne pus réussir à les voir prendre leur nourriture, et aucune ruse ne me fut utile pour cela.

RÉCIT DU MOTIF POUR LEQUEL LES HABITANTS DE CES ÎLES SE
CONVERTISSENT À L'ISLAMISME ; DESCRIPTION DES MALINS ESPRITS
D'ENTRE LES GÉNIES QUI LEUR CAUSAIENT DU DOMMAGE TOUS LES MOIS

Des gens dignes de confiance parmi les habitants des Maldives, tels que le jurisconsulte Iça Alyamany, le jurisconsulte et maître d'école 'Aly, le kâdhi 'Abd Allah et autres, me racontèrent que la population de ces îles était idolâtre, et qu'il lui apparaissait tous les mois un malin esprit d'entre les génies, qui venait du côté de la mer. Il ressemblait à un vaisseau rempli de lanternes. La coutume des indigènes, dès qu'ils l'apercevaient, était de prendre une jeune vierge, de la parer et de la conduire dans un *boudkhânah*, c'est-à-dire un temple d'idoles, lequel était bâti sur le bord de la mer et avait une fenêtre d'où on la découvrait. Ils l'y laissaient durant une nuit, et revenaient au matin ; alors ils trouvaient la ^{p231} jeune fille privée de sa virginité et morte. Ils ne cessaient pas chaque mois de tirer au sort, et celui qu'il atteignait livrait sa fille. Dans la suite arriva chez eux un Maghrébin, appelé Abou'Ibérécat, le Berbère, qui savait par cœur l'illustre Coran. Il se logea dans la maison d'une vieille femme de l'île Mahal. Un jour qu'il visitait son hôtesse, il trouva qu'elle avait rassemblé sa famille et que ces femmes pleuraient comme si elles eussent été à des funérailles. Il les questionna au sujet de leur affliction, mais elles ne lui en firent pas connaître la cause. Un drogman survint et lui apprit que le sort était tombé sur la vieille, et qu'elle n'avait qu'une seule fille, que devait tuer le mauvais génie. Abou'Ibérécat dit à la vieille : « J'irai cette nuit en place de ta fille. » Or il était complètement imberbe. On l'emmena donc la nuit suivante, et on l'introduisit dans le temple d'idoles, après qu'il eut fait ses ablutions. Il se mit à réciter le Coran, puis il aperçut le démon par la fenêtre et continua sa récitation. Dès que le génie fut à portée de l'entendre, il se plongea dans la mer, et quand vint l'aurore le Maghrébin était encore occupé à réciter le Coran. La vieille, sa famille et les gens de l'île arrivèrent pour enlever la fille, selon leur cou-

tume, et brûler son corps. Ils trouvèrent l'étranger, qui répétait le Coran, le conduisirent à leur roi, que l'on appelait Chénoûrâzah³³², et lui firent connaître cette aventure. Le roi en fut étonné ; le Maghrébin lui offrit d'embrasser l'islamisme et lui en inspira le désir. Chénoûrâzah lui dit : « Reste près de nous jusqu'au mois prochain ; si tu fais encore ce que tu viens de faire et que tu échappes au mauvais génie, je me convertirai. » L'étranger demeura près des idolâtres, et Dieu disposa l'esprit du roi à recevoir la vraie foi. Il se fit donc musulman avant la fin du mois, ainsi que ses femmes, ses enfants et les gens de sa cour. Quand commença le mois suivant, le Maghrébin fut conduit au temple d'idoles ; mais le démon ne vint pas, et le Berbère se mit à réciter le Coran jusqu'au p₂₃₂ matin. Le sultan et ses sujets arrivèrent alors et le trouvèrent dans cette occupation. Ils brisèrent les idoles, et démolirent le temple. Les gens de l'île embrassèrent l'islamisme et envoyèrent des messagers dans les autres îles, dont les habitants se convertirent aussi. Le Maghrébin resta chez ce peuple, jouissant d'une grande considération. Les indigènes firent profession de sa doctrine, qui était celle de l'imâm Mâlic. Encore à présent, ils vénèrent les Maghrébins à cause de lui. Il bâtit une mosquée, qui est connue sous son nom. J'ai lu l'inscription suivante, gravée dans le bois, sur la tribune grillée de la grande mosquée : « Le sultan Ahmed Chénoûrâzah a embrassé l'islamisme entre les mains d'Abou'lberécât, le Berbère, le Maghrébin. » Ce sultan assigna le tiers des impôts des îles comme une aumône aux voyageurs, en reconnaissance de ce qu'il avait embrassé l'islamisme par leur entremise. Cette portion des tributs porte encore un nom qui rappelle cette circonstance³³³.

A cause du démon dont il a été question, beaucoup d'entre les îles Maldives furent dépeuplées avant leur conversion à l'islamisme. Lorsque nous pénétrâmes dans ce pays, je n'avais aucune connaissance de cet événement. Une nuit que je vaquais à une de mes occupations, j'entendis tout à coup des gens qui récitaient à haute voix les formules : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu », et « Dieu est très

³³² *Senarat* en cingalais : commandant en chef de l'armée.

³³³ L'histoire de cet esprit, ancêtre de King-Kong, survit encore dans les traditions des îles. La date de l'événement est placée par la *Chronique des rois des Maldives* en 1153-1154 ; le héros n'est pas maghrébin mais originaire de Tabriz, il s'appelle Yusuf Shams al-din et le roi converti se nomme Darumavantu Rasgefanu. Quant à la mosquée, elle existe toujours.

grand ». Je vis des enfants portant sur leur tête des Corans et des femmes qui frappaient dans des bassins et des vases de cuivre. Je fus étonné de leur action et je dis : « Que vous est-il donc arrivé ? » On me répondit : « Est-ce que tu ne vois pas la mer ? » Je la regardai et découvris une espèce de grand vaisseau, paraissant plein de lampes et de réchauds. On me dit : « C'est le démon ; il a coutume ^{p233} de se montrer une fois par mois. Mais, dès que nous avons fait ce que tu as vu, il s'en retourne et ne nous cause pas de dommage. »

DE LA SOUVERAINE DE CES ÎLES

Une des merveilles des îles Maldives, c'est qu'elles ont pour souverain une femme, qui est Khadîdjah ³³⁴, fille du sultan Djélâl eddîn 'Omar, fils du sultan Salâh eddîn Sâlih Albendjâly ³³⁵. La royauté a appartenu d'abord à son aïeul, puis à son père, et lorsque ce dernier fut mort, son frère Chihâb eddîn devint roi ³³⁶. Il était en bas âge, et le vizir 'Abd Allah, fils de Mohammed Alhadhramy, épousa sa mère et s'empara de l'autorité sur lui. C'est le même personnage qui épousa la sultane Khadîdjah, après la mort de son premier mari, le vizir Djémâl eddîn, ainsi que nous le raconterons ³³⁷. Quand Chihâb eddîn parvint à l'âge viril, il chassa son beau-père, le vizir 'Abd Allah, et l'exila dans les îles de Souweïd. Il resta seul maître du pouvoir, choisit pour vizir un de ses affranchis nommé 'Aly Calaky ³³⁸, qu'il destitua au bout de

³³⁴ Khadidja, de son nom local Rehendi Kambadikilage, a régné selon la chronique trois fois : 1347-1362, 1364-1373 et 1376-1379. Il est évident que pour faire correspondre ces dates à celles des visites d'Ibn Battûta il faut les faire reculer de quelques années.

³³⁵ Djalal al-din Omar est l'Umaru-viru des chroniques (1306-1340) Salah al-din Ali doit être le roi anonyme qui régna de 1293 à 1301.

³³⁶ 1340-1347.

³³⁷ Djamal al-din doit être le Muhammad Djamil de la chronique, premier mari de Khadidja qui aurait régné de 1362 à 1364. Comme Ibn Battûta place sa mort en 1344 (voir plus loin p. 254), les dates de la chronique devraient être alors reculées de vingt ans. Le deuxième mari de Khadidja, appelé Abdallah Kilagé par la chronique, régna de 1373 à 1376, toujours selon les sources maldiviennes.

³³⁸ *Kalege* : titre. « *Quilague*, qu'on pourrait appeler lieutenant général du roi parce qu'il est après le roi et pendant son absence le personnage le plus puissant du gouvernement et de l'État » (PYRARD).

trois années et qu'il exila à Souweïd³³⁹.^{p234} On racontait du sultan Chihâb eddîn qu'il allait trouver nuitamment les femmes des fonctionnaires de son royaume et de ses courtisans. On le déposa à cause de cela et on le déporta dans la région d'Hélécoutény³⁴⁰ ; puis on y envoya quelqu'un qui le tua.

Il ne restait plus de la famille royale que les sœurs du défunt, Khadîdjah, qui était l'aînée, Miryam et Fathimah³⁴¹. Les indigènes élevèrent à la souveraineté Khadîdjah, qui était mariée à leur prédicateur Djémâl eddîn³⁴². Ce dernier devint vizir et maître de l'autorité, et promu son fils Mohammed³⁴³ à l'emploi de prédicateur en sa place ; mais les ordres ne sont promulgués qu'au nom de Khadîdjah. On les trace sur des feuilles de palmier, au moyen d'un fer recourbé qui ressemble à un couteau. On n'écrit sur du papier que des Corans et les traités scientifiques. Le prédicateur fait mention de la sultane le vendredi et d'autres jours. Voici en quels termes il s'exprime : « Mon Dieu, secours ta servante, que tu as préférée, dans ta science, aux autres mortels, et dont tu as fait l'instrument de ta miséricorde envers tous les musulmans, c'est-à-dire la sultane Khadîdjah, fille du sultan Djélâl eddîn, fils du sultan Salâh eddîn. »

Lorsqu'un étranger arrive chez ce peuple et qu'il se rend à la salle d'audience, que l'on nomme *dâr*, la coutume exige qu'il emporte avec lui deux pagnes. Il fait une salutation du côté de la sultane et jette un des deux pagnes ; puis il salue son vizir, qui est aussi son mari, Djémâl eddîn, et jette le second. L'armée de cette souveraine se compose d'environ mille hommes d'entre les étrangers ; quelques-uns des soldats sont des indigènes. Ils viennent chaque jour à la salle d'audience, saluent et^{p235} s'en retournent. Leur solde consiste en riz, qui leur est fourni sur le bender³⁴⁴ tous les mois. Lorsque le mois est terminé, ils

³³⁹ Voir n. 165 ci-dessus.

³⁴⁰ Appelée plus haut Hélédommety (voir n. 161 ci-dessus).

³⁴¹ D'après la chronique, une sœur de Khadidja appelée de son nom local, Radafati Kambadikilage, lui succéda en 1379 et régna pendant quelques mois. Il doit s'agir de l'une des deux sœurs citées par Ibn Battûta.

³⁴² En 1362 selon la chronique, donc en 1342.

³⁴³ Celui-ci sera marié à Radafati et lui succédera en 1379 ; il régnera jusqu'en 1383, selon la chronique.

³⁴⁴ Voir plus haut p, 227 et n. 183.

se présentent à la salle d'audience, saluent et disent au vizir : « Fais parvenir nos hommages [à la souveraine], et apprends-lui que nous sommes venus demander notre solde. » Là-dessus, les ordres nécessaires sont donnés en leur faveur. Le kâdhi et les fonctionnaires, qui chez ce peuple portent le titre de vizirs, se présentent aussi chaque jour à la salle d'audience. Ils font une salutation, et s'en retournent après que les eunuques ont transmis leur hommage à la souveraine.

DES FONCTIONNAIRES ET DE LEUR MANIÈRE D'AGIR

Les habitants des Maldives appellent le vizir suprême, lieutenant de la sultane, *calaky*, et le kâdhi, *fandayarkâlôû*³⁴⁵. Tous les jugements ressortissent au kâdhi ; il est plus considéré, chez ce peuple, que tous les autres hommes, et ses ordres sont exécutés comme ceux du sultan et mieux encore. Il siège sur un tapis dans la salle d'audience ; il possède trois îles, dont il perçoit les impôts pour son propre compte, d'après une ancienne coutume qu'a établie le sultan Ahmed Chenoûrâzah. On appelle le prédicateur *hendîdjéry*³⁴⁶, le chef de la trésorerie *fâmeldâry*, le receveur général des finances *mâfâcaloû*³⁴⁷, le magistrat de police *fitnâyec* et l'amiral *mânâyec*. Tous ces individus ont le titre du vizir. Il n'y a pas de prison dans ces îles ; les coupables sont enfermés dans des maisons de bois destinées à recevoir les denrées des marchands. Chacun d'eux est placé dans une cellule ^{p236} en bois, comme on fait chez nous³⁴⁸ pour les prisonniers chrétiens.

³⁴⁵ Pour le *calaky*, voir plus haut n. 203. Le cadî est appelé *fadiyaru* dans un texte de 1834.

³⁴⁶ *Hadegiri* en 1834, conseiller privé à l'époque de Pyrard, chef trésorier au XIX^e siècle.

³⁴⁷ *Famudary* et *mafai* en 1834.

³⁴⁸ C'est-à-dire au Maroc.

DE MON ARRIVÉE DANS CES ÎLES ET DES VICISSITUDES QUE J'Y
ÉPROUVAI

Lorsque j'arrivai dans ce pays, je descendis dans l'île de Cannaloûs³⁴⁹, qui est belle et où se trouvent de nombreuses mosquées. Je me logeai dans la maison d'un de ses plus pieux habitants. Le jurisconsulte 'Aly m'y donna un festin. C'était un personnage distingué et il avait des fils adonnés à l'étude. Je vis un homme nommé Mohammed et originaire de Zhafâr Alhomoûdh³⁵⁰, qui me traita et me dit : « Si tu entres dans l'île de Mahal, le vizir te retiendra par force, car les habitants n'ont pas de kâdhi. » Or mon dessein était de me rendre de ce pays-là dans le Ma'bar, à Serendîb³⁵¹, au Bengale, puis en Chine. Or j'étais arrivé dans les îles Maldives sur le vaisseau du patron de navire 'Omar Alhinaoury, qui était au nombre des pèlerins vertueux. Quand nous fûmes entrés à Cannaloûs, il y demeura dix jours ; puis il loua une petite barque pour se rendre de cette île à Mahal, avec un présent destiné à la souveraine et à son mari. Je voulus partir avec lui, mais il me dit : « La barque n'est pas assez grande pour toi et tes compagnons. Si tu veux te mettre en route sans eux, tu en es le maître. » Je refusai cette proposition, et 'Omar s'éloigna. Mais le vent lui fut contraire, et au bout de quatre jours il revint nous trouver, non sans avoir éprouvé des fatigues. Il me fit des excuses, et me conjura de partir avec lui, accompagné de mes camarades. Nous mettions à la voile le matin, ^{p237} nous descendions vers le milieu du jour sur quelque île ; nous la quitions et nous passions la nuit dans une autre. Après quatre jours de navigation, nous arrivâmes à la région de Teïm³⁵², dont le gouverneur se nommait Hilâl. Il me salua, me donna un festin et vint ensuite me trouver en compagnie de quatre hommes, dont deux avaient placé sur leurs épaules un bâton et y avaient suspendu quatre poulets. Les deux autres portaient un bâton pareil et y avaient attaché environ dix noix de coco. Je fus étonné du cas qu'ils faisaient de ces méprisables objets ; mais on m'apprit qu'ils agissaient ainsi par manière de considération et de respect.

³⁴⁹ Voir plus haut n. 155. Ibn Battûta a dû arriver aux Maldives au début du mois de décembre 1343.

³⁵⁰ Voir t. II, chap. I, n. 76.

³⁵¹ La côte de Coromandel et la côte de Ceylan, qui seront visitées par la suite.

³⁵² Voir plus haut n. 159.

Nous quittâmes ces gens-là et descendîmes le sixième jour dans l'île d'Othmân, qui est un homme distingué, et un des meilleurs que l'on puisse voir. Il nous reçut avec honneur et nous traita.

Le huitième jour, nous relâchâmes dans une île appartenant à un vizir appelé Télémdy. Le dixième, enfin, nous parvînmes à l'île de Mahal, où résident la sultane et son mari, et nous jetâmes l'ancre dans le port. La coutume du pays, c'est que personne ne débarque, si ce n'est avec la permission des habitants. Ils nous l'accordèrent, et je voulus me transporter dans quelque mosquée ; mais les esclaves qui se trouvaient sur le rivage m'en empêchèrent et me dirent : « Il faut absolument visiter le vizir. » J'avais recommandé au patron de dire, lorsqu'on l'interrogerait à mon sujet : « Je ne le connais pas », et cela de peur qu'ils ne me retinssent ; car j'ignorais qu'un bavard malavisé leur eût écrit pour leur faire connaître ce qui me concernait, et que j'avais été kâdhi à Dihly. Quand nous arrivâmes à la salle d'audience, nous nous assîmes sur des bancs placés près de la troisième porte d'entrée. Le kâdhi 'Iça Alyamany survint et me salua. De mon côté, je saluai le vizir. Le ^{p238} patron de navire Ibrâhîm ³⁵³ apporta dix pièces d'étoffe, fit une salutation du côté de la souveraine, et jeta un de ces pagnes ; puis il fléchit le genou en l'honneur du vizir et jeta un autre pagne, et ainsi de suite jusqu'au dernier. On l'interrogea à mon sujet, et il répondit : « Je ne le connais pas. »

On nous présenta ensuite du bétel et de l'eau de rose, ce qui est une marque d'honneur chez ce peuple. Le vizir nous fit loger dans une maison, et nous envoya un repas consistant en une grande écuelle pleine de riz et entourée de plats où se trouvaient de la viande salée et séchée au soleil, des poulets, du beurre fondu et du poisson.

Le lendemain je partis avec le patron de navire et le kâdhi 'Iça Alyamany pour visiter un ermitage situé à l'extrémité de l'île, et fondé par le vertueux cheïkh Nedjîb ³⁵⁴. Nous revînmes pendant la nuit, et le lendemain matin le vizir m'envoya des vêtements et un repas comprenant du riz, du beurre fondu, de la viande salée et séchée au soleil, des noix de coco, du miel extrait de ce même fruit, et que les insulaires

³⁵³ Apparemment celui qui a été appelé plus haut Omar.

³⁵⁴ Cet ermitage existe toujours.

appellent *korbâny*, ce qui signifie eau de sucre ³⁵⁵. On apporta cent mille cauris pour servir à mes dépenses. Au bout de dix jours arriva un vaisseau de Ceylan, où il y avait des fakîrs arabes et persans qui me connaissaient et qui apprirent aux serviteurs du vizir ce qui me concernait. Cela augmenta la joie que lui avait causée ma venue. Il me manda au commencement de ramadhân ³⁵⁶. Je trouvai les chefs et les vizirs déjà rassemblés, et l'on servit des mets sur des tables, dont chacune réunissait un certain nombre de convives. Le grand vizir me fit asseoir à son côté, en compagnie du kâdhi 'Iça, du vizir *fâmeldâry*, ou chef de la trésorerie, et du vizir 'Omar *déherd*, ce qui ^{p239} veut dire général de l'armée ³⁵⁷. Le repas de ces insulaires consiste en riz, poulets, beurre fondu, poisson, viande salée et séchée au soleil, et bananes cuites. Après avoir mangé, ils boivent du miel de coco mélangé avec des aromates, ce qui facilite la digestion.

Le 9 de ramadhân, le gendre du vizir mourut. Sa femme, la fille de ce ministre, avait été déjà mariée au sultan Chihâb eddîn ; mais aucun de ces deux époux n'avait cohabité avec elle à cause de son jeune âge. Le vizir, son père, la reprit chez lui et me donna sa maison, qui était au nombre des plus belles. Je lui demandai la permission de traiter les fakîrs revenant de visiter le Pied d'Adam, dans l'île de Ceylan ³⁵⁸. Il me l'accorda et m'envoya cinq moutons, animaux qui sont rares chez ces insulaires, car on les y apporte du Ma'bar, du Malabar et de Makdachaou. Le vizir m'expédia également du riz, des poulets, du beurre fondu et des épices. Je fis porter tout cela à la maison du vizir Souleïmân, le *mânâyec* ³⁵⁹, qui prit le plus grand soin de le faire cuire, en augmenta la quantité, et m'envoya des tapis et des vases de cuivre. Nous rompîmes le jeûne selon la coutume, dans le palais de la sultane, avec le grand vizir, et je le priai de permettre à quelques-uns des autres vizirs d'assister à mon repas. Il me dit : « Moi aussi je m'y rendrai. » Je le remerciai et retournai à ma maison ; mais il y était déjà arrivé avec les vizirs et les grands de l'État. Il s'assit dans un pavillon

³⁵⁵ Probablement *hakurpani*, mot d'origine cingalaise ; ou *gurapaniya*, d'origine sanscrite.

³⁵⁶ Le début du Ramadhan correspondait cette année au 16 janvier 1344.

³⁵⁷ Dorhimena.

³⁵⁸ Voir plus loin p. 265.

³⁵⁹ Amiral.

de bois élevé. Tous ceux qui arrivaient, chefs ou vizirs, saluaient le grand vizir et jetaient une pièce d'étoffe non façonnée, de sorte que le nombre total de ces pagens monta à cent ou environ, que prirent les fakîrs. On servit ensuite les mets et l'on mangea ; puis les lecteurs du Coran firent une lecture avec leurs belles voix, après quoi on se mit à chanter et à danser. Je fis préparer un feu ; les fakîrs y ^{p240} entrèrent et le foulèrent aux pieds ; parmi eux il y en eu qui mangèrent des charbons ardents, comme on avale des confitures, jusqu'à ce que la flamme fût éteinte.

RÉCIT D'UNE PARTIE DES BIENFAITS DU VIZIR ENVERS MOI

Quand la nuit fut achevée, le vizir s'en retourna, et je l'accompagnai. Nous passâmes par un jardin appartenant au fisc, et le vizir me dit : « Ce jardin est à toi ; j'y ferai construire une maison pour qu'elle te serve de demeure. » Je louai sa manière d'agir et fis des vœux en sa faveur. Le lendemain il m'envoya une jeune esclave, et son messenger me dit : « Le vizir te fait dire que, si cette fille te plaît, elle est à toi ; sinon, il t'expédiera une esclave mahratte. » Les jeunes filles mahrattes me plaisaient ; aussi répondis-je à l'envoyé : « Je ne désire que la Mahratte. » Le ministre m'en fit mener une, dont le nom était Gulistân, ce qui signifie la Fleur du jardin. Elle connaissait la langue persane, et elle me plut fort. Les habitants des îles Maldives ont une langue que je ne comprenais pas ³⁶⁰.

Le lendemain, le vizir m'envoya une jeune esclave du Coromandel, appelée Anbéry ³⁶¹, La nuit suivante, après la prière de la nuit close, il vint chez moi avec quelques-uns de ses serviteurs, et entra dans la maison, accompagné de deux petits esclaves. Je le saluai, et il m'interrogea sur ma situation. Je fis des vœux en sa faveur et le remerciai. Un des esclaves jeta devant lui une *lokchah* ³⁶², c'est-à-dire une espèce de serviette, dont il tira des étoffes de soie et une boîte contenant des perles et des bijoux. Le vizir m'en fit cadeau, en ajoutant : « Si je t'avais expédié cela avec la jeune esclave, elle aurait dit :

³⁶⁰ C'est le *divéhi*, langue indo-européenne.

³⁶¹ Couleur d'ambre gris.

³⁶² *Bokhtcha* : baluchon.

“Ceci est ma propriété, je l’ai apporté de la maison de mon maître.”
Maintenant que ce ^{p241}objets t’appartiennent, fais-lui-en présent. »
J’adressai à Dieu des prières pour le ministre et rendis à celui-ci les
actions de grâce dont il était digne.

DU CHANGEMENT DE DISPOSITIONS DU VIZIR, DU PROJET QUE JE FORMAI
DE PARTIR ET DU SÉJOUR QUE JE FIS ENSUITE AUX MALDIVES

Le vizir Souleïmân le mânâyec m’avait fait proposer d’épouser sa
fille. J’envoyai donc demander au vizir Djémâl eddîn la permission de
conclure ce mariage. Mon messenger revint me trouver et me dit :
« Cela ne lui plaît pas, il désire te marier à sa fille, lorsque le terme
légal du veuvage de celle-ci sera écoulé. » Je refusai de consentir à
cette union, craignant la fâcheuse influence attachée à la fille du grand
vizir, puisque deux époux étaient déjà morts près d’elle, avant d’avoir
consommé le mariage. Sur ces entrefaites, une fièvre me saisit et j’en
fus fort malade. Il faut absolument que toute personne qui entre dans
cette île-là ait la fièvre ³⁶³, Je pris une forte résolution de partir de ce
pays ; je vendis une portion de mes bijoux pour des cauris, et louai un
vaisseau afin de me rendre dans le Bengale. Quand j’allai prendre
congé du vizir, le kâdhi sortit à ma rencontre et me tint ce discours :
« Le vizir te fait dire ceci : “Si tu veux t’éloigner, rends-nous ce que
nous t’avons donné et pars ensuite.” » Je répondis : « Avec une partie
des bijoux j’ai acheté des cauris ; faites-en ce que vous voudrez. » Au
bout de quelque temps le kâdhi revint me trouver. « Le vizir, reprit-il,
dit ceci : “Nous t’avons donné de l’or, et non des cauris”. » Je répli-
quai : « Eh bien, je les vendrai et je vous rendrai l’or. » En consé-
quence, j’envoyai prier les marchands de m’acheter les coquillages.
Mais le vizir leur ordonna de ^{p242}n’en rien faire ; car son dessein, en
se conduisant ainsi, était de m’empêcher de m’éloigner de lui.

Ensuite il me députa un de ses familiers, qui me tint ce discours :
« Le vizir te fait dire de rester près de nous et que tu auras tout ce que
tu désireras. » Je dis en moi-même : « Je suis sous leur autorité ; si je
ne demeure pas de bonne grâce, je demeurerai par contrainte. Un sé-

³⁶³ Il s’agit de la fièvre des Maldives, appelée *malé ons* (*una* : fièvre, en cingalais).

jour volontaire est donc préférable. » Je répondis à l'envoyé : « Très bien, je resterai près de lui. » Le messenger retourna trouver son maître, qui fut joyeux de ma réponse et me manda. Lorsque j'entrai chez lui, il se leva, m'embrassa et me dit : « Nous voulons ta proximité et tu veux t'éloigner de nous ! » Je lui fis mes excuses, qu'il accueillit, et lui dis : « Si vous désirez que je reste, je vous imposerai des conditions. » Le vizir répondit : « Nous les acceptons ; fixe-les donc. » Je repris : « Je ne puis me promener à pied. » Or c'est la coutume des insulaires que personne ne monte à cheval en ce pays, si ce n'est le vizir. Aussi, lorsqu'on m'eut donné un cheval et que je le montai, la population, les hommes comme les enfants, se mit à me suivre avec étonnement, jusqu'à ce que je m'en plainnisse au vizir. On frappa sur une *donkorah*³⁶⁴, et l'on proclama parmi le peuple que personne ne me suivît. La *donkorah* est une espèce de bassin de cuivre, que l'on bat avec une baguette de fer, et dont le bruit est entendu au loin. Après l'avoir frappée, on crie en public ce que l'on veut.

Le vizir me dit : « Si tu veux monter dans un palanquin, à merveille ; sinon, nous avons un étalon et une cavale. Choisis celui des deux animaux que tu préfères. » Je choisis la cavale, que l'on m'amena sur l'heure. On m'apporta en même temps des vêtements. Je dis au vizir : « Que ferai-je des cauris que j'ai achetés ? » Il me répondit : « Fais partir un de tes compagnons, afin qu'il te les vende dans le Bengale. — Je le ^{p243} ferai, repris-je, à condition que tu expédieras quelqu'un pour l'aider dans cette opération. — Oui, répliqua-t-il. » J'envoyai alors mon camarade Abou Mohammed, fils de Ferhân, en compagnie de qui on fit partir un indigène nommé le pèlerin 'Aly. Or il advint que la mer fut agitée ; l'équipage du navire jeta toute la cargaison, y compris le mât, l'eau et toutes les autres provisions de route. Ils restèrent pendant seize jours n'ayant ni voile ni gouvernail, etc. Après avoir enduré la faim, la soif et les fatigues, ils arrivèrent à l'île de Ceylan. Au bout d'une année, mon camarade Abou Mohammed vint me retrouver. Il avait visité le Pied [d'Adam], et il le revit en ma société.

³⁶⁴ Probablement de l'hindi *dhandora*, petit tambour encore utilisé par les crieurs publics.

RÉCIT DE LA FÊTE À LAQUELLE J'ASSISTAI EN COMPAGNIE DES
INSULAIRES

Lorsque le mois de ramadhân fut achevé, le vizir m'envoya des vêtements, et nous nous rendîmes à l'endroit consacré aux prières. Le chemin que devait traverser le ministre, depuis sa demeure jusqu'au lieu des prières, avait été décoré ; on y avait étendu des étoffes, et l'on avait placé, à droite et à gauche, des monceaux de cauris. Tous ceux d'entre les émirs et les grands qui possédaient une maison sur ce chemin avaient fait planter près d'elle de petits cocotiers, des aréquiers et des bananiers. Des cordes avaient été tendues d'un arbre à l'autre, et des noix vertes y avaient été suspendues. Le maître du logis se tenait près de la porte, et quand le vizir passait, il lui jetait sur les pieds une pièce de soie ou de coton. Les esclaves du ministre s'en emparaient, ainsi que des cauris placés sur sa route. Le vizir s'avancait à pied, couvert d'une ample robe en poil de chèvre, de fabrique égyptienne, et d'un grand turban. Il portait en guise d'écharpe une serviette de soie ; quatre parasols ombrageaient sa tête, et ses pieds étaient couverts de sandales. Tous les autres assistants, sans exception, avaient les pieds nus. Les trompettes, les clairons et les ^{p244} timbales le précédaient ; les soldats marchaient devant et derrière lui, poussant tous le cri de : *Dieu est très grand*, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au lieu de la prière.

Quand elle fut terminée, le fils du vizir prêcha ; puis on amena une litière dans laquelle le ministre monta. Les émirs et les autres vizirs le saluèrent, en jetant des pièces d'étoffe selon la coutume. Auparavant, le grand vizir n'était pas monté dans une litière, car les rois seuls agissent ainsi. Les porteurs l'enlevèrent alors, j'enfourchai mon cheval et nous entrâmes au palais. Le ministre s'assit dans un endroit élevé, ayant près de lui les vizirs et les émirs. Les esclaves se tinrent debout, avec des boucliers, des épées et des bâtons. Alors on servit des mets, puis des noix d'arec et du bétel, après quoi on apporta une petite assiette contenant du sandal *mokassiry* ³⁶⁵. Aussitôt qu'une partie des assistants avaient mangé, ils se frottaient de sandal. Ce jour-là, je vis au-dessus de quelqu'un de leurs mets un poisson de l'espèce des sardines, salé et cru, qu'on leur avait apporté en présent de Caoulem. Ce poisson est très abondant sur la côte du Malabar. Le vizir prit une sar-

³⁶⁵ Voir t. II, chap. 7, n. 50.

dine et se mit à la manger. Il me dit en même temps : « Mange de cela ; il ne s'en trouve pas dans notre pays. » Je répondis « Comment en mangerais-je ? Cela n'est pas cuit. — C'est cuit », reprit-il ; mais je répliquai : « Je connais bien ce poisson, car il abonde dans ma patrie. »

DE MON MARIAGE ET DE MA NOMINATION À LA DIGNITÉ DE KÂDHI

Le deuxième jour de chawwâl ³⁶⁶, je convins avec le vizir Souleïmân mânâyec, ou amiral, que j'épouserais sa fille, et j'envoyai demander au vizir Djémâl eddîn que le ^{p245} contrat de mariage eût lieu en sa présence, dans le palais. Il y consentit et fit apporter le bétel, selon la coutume, et le sandal. La population fut présente à la cérémonie. Le vizir Souleïmân tarda d'y venir ; on le manda ; mais il n'arriva pas. On le manda alors une seconde fois, et il s'excusa sur la maladie de sa fille ; mais le grand vizir me dit en secret : « Sa fille refuse de se marier, et elle est maîtresse de ses propres actions. Voilà que les gens se sont réunis. Veux-tu épouser la belle-mère de la sultane, veuve du père de celle-ci ? » (Or le fils du grand vizir était marié à la fille de cette femme.) Je répondis : « Oui, certes. » Il convoqua le kâdhi et les notaires. La profession de foi musulmane fut récitée, et le vizir paya le don nuptial ³⁶⁷. Au bout de quelques jours, mon épouse me fut amenée. C'était une des meilleures femmes qui existassent. La bonté de ses manières était telle que, quand je fus devenu son mari, elle m'oignait de bonnes odeurs et parfumait mes vêtements ; pendant cette opération, elle riait et ne laissait voir aucune incommodité.

Lorsque j'eus épousé cette femme, le vizir me contraignit à accepter les fonctions de kâdhi. Le motif de ma nomination, c'est que je reprochai au kâdhi de prendre la dixième partie des successions, quand il en faisait le partage entre les ayants droit. Je lui dis : « Tu ne dois avoir qu'un salaire dont tu conviendras avec les héritiers. » Ce juge ne faisait rien de bien.

³⁶⁶ Le 16 février 1344.

³⁶⁷ Voir t. II, chap. 7, n. 91.

Après que j'eus été investi des fonctions de kâdhi, je déployai tous mes efforts pour faire observer les préceptes de la loi. Les contestations ne se passent point dans ce pays-là comme dans le nôtre. La première méchante coutume que je réformai concernait le séjour des femmes divorcées dans la maison de ceux qui les avaient répudiées. Car chacune de ces femmes ne cessait de demeurer dans l'habitation de son ancien époux, jusqu'à ce qu'elle fût mariée à un autre. J'empêchai d'agir ainsi sous aucun prétexte. On m'amena environ ^{p246} vingt-cinq hommes qui s'étaient conduits de la sorte ; je les fis frapper à coups de fouet et promener dans les marchés. Quant aux femmes, je les contraignis de sortir de la demeure de ces gens-là. Ensuite, je m'efforçai de faire célébrer les prières ; j'ordonnai à des hommes de se rendre en hâte dans les rues et les marchés, aussitôt après la prière du vendredi. Quiconque ils découvraient n'ayant pas prié, je le faisais bâtonner et promener en public. J'obligeai les imâms et les mouezzins en possession d'appointements fixes de s'acquitter assidûment de leurs fonctions. J'écrivis dans le même sens aux *magistrats* de toutes les îles. Enfin j'essayai de faire adopter des vêtements aux femmes ; mais je ne pus y parvenir.

DE L'ARRIVÉE DU VIZIR 'ABD ALLAH, FILS DE MOHAMMED
ALHADHRAMY, QUE LE SULTAN CHIHÂB EDDÎN AVAIT EXILÉ À
SOUWEÏD ; RÉCIT DE CE QUI SE PASSA ENTRE NOUS

J'avais épousé la belle-fille de ce personnage, la fille de sa femme, et j'aimais cette épouse d'un amour très fort. Quand le grand vizir l'eut mandé et rappelé dans l'île de Mahal, je lui envoyai des présents, allai à sa rencontre et l'accompagnai au palais. Il salua le vizir suprême, et celui-ci le logea dans une superbe maison, où je lui rendis souvent visite. Il advint que je passai en prières le mois de ramadhân, et que tous les habitants me visitèrent, excepté 'Abd Allah. Le vizir Djémâl eddîn lui-même vint me voir, et 'Abd Allah avec lui, pour lui tenir compagnie. Une inimitié s'éleva entre nous. Or, quand je sortis de la retraite, les oncles maternels de ma femme, belle-fille d'Abd Allah, se plainquirent à moi. Ils étaient fils du vizir Djémâl eddîn Assindjary. Leur père avait nommé pour leur tuteur le vizir 'Abd Allah, et leurs propriétés se trouvaient encore entre ses mains, quoiqu'ils fussent sortis de sa tutelle, d'après la loi. Ils demandèrent sa comparution

dans le tribunal. J'avais coutume, quand je mandais une des parties adverses, de lui envoyer un morceau de papier, ^{p247} avec ou sans écriture. Aussitôt qu'elle en avait connaissance, elle se rendait au tribunal, ou sinon je la châtais. J'envoyai donc un papier à 'Abd Allah, selon mon habitude. Ce procédé le mit en colère, et à cause de cela il conçut de la haine contre moi. Il cacha son inimitié et chargea quelqu'un de parler en sa place. Des discours déshonnêtes me furent répétés comme ayant été tenus par lui.

La coutume des insulaires, faibles ou puissants, était de saluer le vizir 'Abd Allah de la même manière que le vizir Djémâl eddîn. Leur salutation consiste à toucher la terre avec l'index, puis à le baiser et à le placer sur leur tête. Je donnai des ordres au crieur public, et il proclama dans le palais du souverain, en présence de témoins, que tout individu qui rendrait hommage au vizir 'Abd Allah de la même manière qu'au grand vizir encourrait un châtiment sévère. J'exigeai de lui un engagement de ne plus laisser les hommes agir ainsi. Son inimitié envers moi en fut augmentée.

Cependant j'épousai encore une autre femme, fille d'un vizir très considéré des insulaires, et qui avait eu pour aïeul le sultan Dâoud ³⁶⁸, petit-fils du sultan Ahmed Chénoûrâzah ; puis j'en épousai une qui avait été mariée au sultan Chihâb eddîn, et je fis construire trois maisons dans le jardin que m'avait donné le vizir. Quant à ma quatrième femme, qui était belle-fille du vizir 'Abd Allah, elle habitait sa propre demeure. C'était celle de toutes mes épouses que je chérissais le plus. Lorsque je me fus allié par mariage aux individus que j'ai cités, le vizir et les habitants de l'île me craignirent beaucoup, à cause de leur faiblesse. De faux rapports furent répandus près de moi et du vizir suprême, en grande partie par les soins du vizir 'Abd Allah, si bien que notre éloignement réciproque fut définitif. ^{p248}

³⁶⁸ Ce sultan aurait régné de 1301 à 1306 selon la chronique locale, mais il n'est pas petit-fils du premier souverain qui embrassa l'islam.

DE MA SÉPARATION D'AVEC CES GENS-LÀ, ET QUEL EN FUT LE MOTIF

Il arriva un certain jour que la femme d'un esclave du défunt sultan Djélâl eddîn se plaignit de lui au vizir, et rapporta à celui-ci qu'il se trouvait près d'une concubine du sultan, avec laquelle il avait un commerce adultère. Le vizir envoya des témoins, qui entrèrent dans la maison de la jeune femme, trouvèrent l'esclave endormi avec elle sur le même tapis, et les emprisonnèrent. Lorsque le matin fut venu et que j'eus appris cette nouvelle, je me rendis à la salle d'audience et m'assis dans le lieu où j'avais coutume de m'asseoir. Je ne dis pas un mot de cette affaire. Un courtisan s'approcha de moi et me dit : « Le vizir te fait demander si tu as quelque besoin. — Non », répondis-je. Le dessein du ministre était que je parlasse de l'affaire de la concubine et de l'esclave ; car c'était mon habitude qu'il ne se présentât aucune cause sans que je la jugeasse. Mais, comme j'éprouvais contre lui du mécontentement et de la haine, je négligeai d'agir ainsi. Je m'en retournai ensuite à ma maison, et m'assis dans l'endroit où je rendais mes sentences. Aussitôt arrive un vizir, qui me dit, de la part du grand vizir : « Hier il est advenu telle et telle chose, à cause de l'affaire de la concubine et de l'esclave ; juge-les tous deux conformément à la loi. » Je répondis : « C'est une cause sur laquelle il ne convient pas de rendre un jugement, si ce n'est dans le palais du sultan. » J'y retournai donc, le peuple se rassembla, et l'on fit comparaître la concubine et l'esclave. J'ordonnai de les frapper tous deux à cause de leur tête-à-tête ; je prononçai la mise en liberté de la femme et je retins en prison l'esclave, après quoi je m'en retournai à ma maison.

Le vizir me dépêcha plusieurs de ses principaux serviteurs pour me parler de la mise en liberté de l'esclave. Je leur dis : « On intercède près de moi en faveur d'un esclave nègre qui a violé le respect qu'il devait à son maître, et hier vous avez déposé le sultan Chihâb eddîn et vous l'avez tué parce qu'il était entré dans la maison ^{p249} d'un de ses esclaves. » Et aussitôt j'ordonnai de frapper le coupable avec des baguettes de bambou, ce qui produit plus d'effet que les coups de fouet. Je le fis promener par toute l'île, ayant corde au cou. Les messagers du vizir allèrent le trouver et l'instruisirent de ce qui s'était passé. Il montra une grande agitation et fut enflammé de colère. Il réunit les autres vizirs, les chefs de l'armée, et m'envoya chercher. Je me rendis près de lui. Or j'avais coutume de lui rendre hommage en fléchissant

le genou. Cette fois-là je ne le fis pas, et me contentai de dire : « Que le salut soit sur vous ! » Puis je dis aux assistants : « Soyez témoins que je me dépouille des fonctions de kâdhi, parce que je suis dans l'impuissance de les exercer. » Le vizir m'ayant adressé la parole, je montai et m'assis dans un endroit où je me trouvais vis-à-vis de lui ; puis je lui répondis de la manière la plus dure. Sur ces entrefaites, le mouezzin appela à la prière du coucher du soleil, et le grand vizir entra dans sa maison en disant : « On prétend que je suis un souverain ; or voici que j'ai mandé cet homme, afin de me mettre en colère contre lui, et il se fâche contre moi. » Je n'étais considéré de ces insulaires qu'à cause du sultan de l'Inde, car ils connaissaient le rang dont je jouissais près de lui. Quoiqu'ils soient éloignés de lui, ils le craignent fort dans leur cœur.

Quand le grand vizir fut rentré dans sa maison, il manda le kâdhi destitué, qui était éloquent, et qui m'adressa ce discours : « Notre maître te fait demander pourquoi tu as violé, en présence de témoins, le respect qui lui est dû, et pourquoi tu ne lui as pas rendu hommage ? » Je répondis : « Je ne le saluais que quand mon cœur était satisfait de lui ; mais, puisqu'un mécontentement est survenu, j'ai renoncé à cet usage. La salutation des musulmans ne consiste que dans le mot *assê-lâm*³⁶⁹, et je l'ai prononcé. » Le vizir m'envoya une seconde fois cet individu, qui me dit : « Tu n'as d'autre but que de nous quitter ; paye les dots de tes femmes et ^{p250} ce que tu dois aux hommes, et pars quand tu voudras. » Sur cette parole, je m'inclinai, je m'en allai à ma demeure, et acquittai les dettes que j'avais contractées. Vers ce temps-là, le vizir m'avait donné des tapis et un mobilier, consistant en vases de cuivre et autres objets. Il m'accordait tout ce que je demandais, m'aimait et me traitait avec considération ; mais il changea de dispositions, et on lui inspira des craintes à mon sujet.

Lorsqu'il apprit que j'avais payé mes dettes et que je me disposais à partir, il se repentit de ce qu'il avait dit et différa de m'accorder la permission de me mettre en route. Je jurai par les serments les plus forts qu'il me fallait absolument reprendre mon voyage, je transportai ce qui m'appartenait dans une mosquée située sur le rivage de la mer, et répudiai une de mes femmes. Une autre était enceinte, je lui assi-

³⁶⁹ Le salut soit sur vous.

gnai un terme de neuf mois, pendant lequel je devais revenir, à défaut de quoi elle serait maîtresse d'en user à sa volonté. J'emmenai avec moi celle de mes femmes qui avait été mariée au sultan Chihâb eddîn, afin de la remettre entre les mains de son père, qui habitait l'île de Moloûc ³⁷⁰, et ma première épouse, dont la fille était sœur consanguine de la sultane. Je convins avec le vizir 'Omar deherd et le vizir Haçan, l'amiral, que je me rendrais dans le pays de Ma'bar, dont le roi était mon beau-frère ³⁷¹, que j'en reviendrais avec des troupes, afin que les îles fussent réduites sous son autorité, et qu'alors j'y exercerais le pouvoir en son nom. Je choisis, comme devant servir de signaux entre eux et moi, des pavillons blancs, qui seraient arborés à bord des vaisseaux. Aussitôt qu'ils les auraient vus, ils devaient se soulever dans l'île. Je n'avais jamais ambitionné cela, jusqu'au jour où j'éprouvai du mécontentement. Le vizir me craignait et disait au peuple : « Il faut absolument que cet homme-là s'empare du vizirat, soit de mon vivant, soit après ma mort. » Il faisait de nombreuses questions sur ce qui me ^{p251} concernait et ajoutait : « J'ai appris que le roi de l'Inde lui a envoyé de l'argent, afin qu'il s'en serve pour exciter des troubles contre moi. » Il redoutait mon départ, de peur que je ne revinsse de la côte de Coromandel avec des troupes. Il me fit donc dire de rester jusqu'à ce qu'il eût équipé pour moi un navire ; mais je refusai.

La sœur consanguine de la sultane se plaignit à celle-ci du départ de sa mère avec moi. La sultane voulut l'empêcher, sans pouvoir y parvenir. Lorsqu'elle la vit résolue à partir, elle lui dit : « Tous les bijoux que tu possèdes proviennent de l'argent de l'entrepôt de la douane. Si tu as des témoins pour attester que Djélâl eddîn te les a donnés, à merveille ; sinon, restitue-les. » Ces bijoux avaient beaucoup de valeur ; néanmoins, ma femme les rendit à ces personnes-là. Les vizirs et les chefs vinrent me trouver pendant que j'étais dans la mosquée et me prièrent de revenir. Je leur répondis : « Si je n'avais pas juré, certes, je m'en retournerais. » Ils reprirent : « Va-t'en dans quelque autre île, afin que ton serment soit vrai, après quoi tu reviendras. — Oui », répliquai-je afin de les satisfaire. Lorsqu'arriva le jour où je devais partir, j'allai faire mes adieux au vizir. Il m'embrassa et

³⁷⁰ Voir plus haut n. 164.

³⁷¹ Voir plus loin p. 270.

pleura, de sorte que ses larmes tombèrent sur mes pieds. Il passa la nuit suivante à veiller lui-même sur l'île, de peur que mes parents par alliance et mes compagnons ne se soulevassent contre lui.

Enfin je partis et arrivai à l'île du vizir 'Aly. De grandes douleurs atteignirent ma femme, et elle voulut s'en retourner. Je la répudiai et la laissai là, et j'écrivis cette nouvelle au vizir, car cette femme était la mère de l'épouse de son fils. Je répudiai aussi l'épouse à laquelle j'avais fixé un terme (pour mon retour), et mandai une jeune esclave que j'aimais. Cependant, nous naviguâmes au milieu de ces îles, passant d'une région (ou groupe) dans une autre. p252

DES FEMMES QUI N'ONT QU'UNE SEULE MAMELLE

Dans une de ces îles, je vis une femme qui n'avait qu'une seule mamelle. Elle était mère de deux filles, dont l'une lui ressemblait en tout, et dont l'autre avait deux mamelles, sauf que l'une était grande et renfermait du lait ; l'autre était petite et n'en contenait pas. Je fus étonné de la conformation de ces femmes.

Nous arrivâmes ensuite à une autre de ces îles, qui était petite et où il n'y avait qu'une seule maison, occupée par un tisserand, marié et père de famille. Il possédait de petits cocotiers et une petite barque, dont il se servait pour prendre du poisson et se transporter dans les îles où il voulait aller. Sur son îlot il y avait encore de petits bananiers ; nous n'y vîmes pas d'oiseaux de terre ferme, à l'exception de deux corbeaux, qui volèrent au-devant de nous à notre arrivée et firent le tour de notre vaisseau. J'enviais vraiment le sort de cet homme et formais le vœu, dans le cas où son île m'eût appartenu, de m'y retirer jusqu'à ce que le terme inévitable arrivât pour moi.

Je parvins ensuite à l'île de Moloûc, où se trouvait le navire appartenant au patron Ibrâhîm et dans lequel j'avais résolu de me rendre à la côte de Coromandel. Cet individu vint me trouver avec ses compagnons, et ils me traitèrent dans un beau festin. Le vizir avait écrit en ma faveur un ordre prescrivant de me donner dans cette île cent vingt bostoûs ³⁷² de cauris, vingt gobelets d'*athouân*, ou miel de coco, et

³⁷² Voir plus haut n. 189.

d'y ajouter chaque jour une certaine quantité de bétel, de noix d'arc et de poisson. Je passai à Moloûc soixante et dix jours, et j'y épousai deux femmes. Moloûc est au nombre des îles les plus belles, étant verdoyante et fertile. Parmi les choses merveilleuses que l'on y voit, je remarquai qu'un rameau qui aura été coupé sur un de ses arbres, et ^{p253} planté en terre ou dans une muraille, se couvrira de feuilles et deviendra lui-même un arbre. Je vis aussi que le grenadier ne cesse d'y porter des fruits durant toute l'année. Les habitants de cette île craignirent que le patron Ibrâhîm ne les pillât au moment de son départ. En conséquence, ils voulurent se saisir des armes que contenait son vaisseau, et les garder jusqu'au jour de son départ. Une dispute s'engagea pour ce motif, et nous retournâmes à Mahal, où nous ne débarquâmes pas. J'écrivis au vizir pour lui faire savoir ce qui avait eu lieu. Il envoya un écrit portant qu'il n'y avait pas de raison de prendre les armes de l'équipage. Nous retournâmes donc à Moloûc, et nous en repartîmes au milieu du mois de rébi' second de l'année 745 ³⁷³.

Dans le mois de cha'bân de cette même année ³⁷⁴ mourut le vizir Djémâl eddîn. La sultane était enceinte de lui et accoucha après sa mort. Le vizir 'Abd Allah l'épousa.

Quant à nous, nous naviguâmes, n'ayant pas avec nous de capitaine instruit. La distance qui sépare les Maldives de la côte de Coromandel est de trois jours. Cependant, nous voguâmes pendant neuf jours, et le neuvième nous débarquâmes à l'île de Ceylan. Nous aperçûmes la montagne de Sérendîb, qui s'élève dans l'air comme si c'était une colonne de fumée. Quand nous arrivâmes près de cette île, les marins dirent : « Ce port n'est pas dans le pays d'un sultan dans les États duquel les marchands entrent en toute sûreté ; mais il se trouve dans ceux du sultan Aïry Chacarouaty ³⁷⁵, qui est ^{p254} au nombre des hommes injustes et pervers. Il a des vaisseaux qui exercent la piraterie sur mer. » En conséquence, nous craignîmes de descendre dans son port ;

³⁷³ Le 26 août 1344 il s'agit de la première date exacte donnée depuis celle du départ de Dihli. Or les événements situés entre ces deux dates nécessitent pour le moins une année supplémentaire.

³⁷⁴ Décembre 1344 (voir aussi plus haut n. 202).

³⁷⁵ L'île de Ceylan était à l'époque divisée en deux royaumes : un royaume tamil au nord, mais en expansion vers le sud et la côte ouest, et un royaume cingalais qui se retirait vers le centre de l'île. Arya Chakravarti est un souverain tamil sur lequel peu de choses sont connues. Il devait être encore en vie en 1368.

mais, le vent ayant augmenté, nous redoutâmes d'être submergés, et je dis au patron : « Mets-moi à terre, et je prendrai pour toi un sauf-conduit de ce sultan. » Il fit ce que lui demandais et me déposa sur le rivage. Les idolâtres s'avancèrent au-devant de nous et dirent : « Qui êtes-vous ? » Je leur appris que j'étais beau-frère et ami du sultan du Coromandel, que j'étais parti pour lui rendre visite, et que ce qui se trouvait à bord du vaisseau était un présent destiné à ce prince. Les indigènes allèrent trouver leur souverain et lui firent part de ma réponse. Il me manda, et je me rendis près de lui dans la ville de Batthâlah³⁷⁶, qui était sa capitale. C'est une place petite et jolie, entourée d'une muraille et de bastions de bois. Tout le littoral voisin est couvert de troncs de cannelliers entraînés par les torrents. Ces bois sont rassemblés sur le rivage et y forment des espèces de collines. Les habitants du Coromandel et du Malabar les emportent sans rien payer ; seulement, en retour de cette faveur, ils font cadeau au sultan d'étoffes et de choses analogues³⁷⁷.

Entre le Coromandel et l'île de Ceylan, il y a une distance d'un jour et d'une nuit. On trouve aussi dans cette île beaucoup de bois de brésil, ainsi que l'aloès indien, nommé *alcalakhy*, mais qui ne ressemble pas au *kamâry*, ni au *kâkouly*³⁷⁸, Nous en parlerons ci-après. p255

DU SULTAN DE CEYLAN

On l'appelle Aïry Chacarouaty, et c'est un souverain puissant sur mer. Je vis un jour, tandis que je me trouvais sur la côte de Coromandel, cent de ses vaisseaux, tant petits que grands, qui venaient d'y ar-

³⁷⁶ Puttalam, sur la côte ouest.

³⁷⁷ La cannelle était le principal produit d'exportation de Ceylan à l'époque, très demandée en Europe et dans les pays du Moyen-Orient. Le souverain cingalais Bhuvanaikabahu I^{er} (1273-1284) avait envoyé une ambassade aux mamluks d'Égypte pour s'assurer la vente directe de ce produit.

³⁷⁸ Il s'agit du bois d'aloès, à ne pas confondre avec l'aloès, résine extraite des feuilles grasses d'un liliacé. Bois odoriférant provenant d'une excroissance de l'*Aloexylum agallochum* ou *cây dô*, due à une maladie, il est originaire de l'Asie du Sud-Est. La variété *kamari* et *kâkuli* est également mentionnée par Ibn Sina (Avicenne), en liaison avec Kamora (Khmer) et Qaqulla, ville de Malaisie (voir chap. 3, n. 16 et 17). La dénomination *al-kalathi* vient probablement de l'*agalokon* grec. Voir également plus loin p. 304.

river. Il y avait dans le port huit navires appartenant au sultan du pays et destinés à faire un voyage dans le Yaman. Le souverain ordonna de faire des préparatifs, et rassembla des gens pour garder ses vaisseaux. Lorsque les Ceylanais désespérèrent de trouver une occasion de s'en emparer, ils dirent : « Nous ne sommes venus que pour protéger des vaisseaux à nous appartenant, et qui doivent aussi se rendre dans le Yaman. »

Quand j'entrai chez le sultan idolâtre, il se leva, me fit asseoir à son côté et me parla avec la plus grande bonté. « Que tes compagnons, me dit-il, débarquent en toute sûreté et qu'ils soient mes hôtes jusqu'à ce qu'ils repartent. Il existe une alliance entre moi et le sultan de la côte de Coromandel. » Puis il ordonna de me loger, et je restai près de lui pendant trois jours, avec une grande considération, qui augmentait chaque jour. Il comprenait la langue persane, et goûtait fort ce que je lui racontais touchant les rois et les pays étrangers. J'entrai chez ce prince un jour qu'il avait près de lui des perles en quantité, qu'on avait apportées de la pêcherie qui se trouve dans ses États. Les officiers de ce prince séparaient celles qui étaient précieuses de celles qui ne l'étaient pas. Il me dit : « As-tu vu des pêcheries de perles dans les contrées d'où tu viens ? — Oui, lui répondis-je, j'en ai vu dans l'île de Keïs et dans celle de Kech, qui appartient à Ibn Assaouâmély³⁷⁹. — J'en ai p²⁵⁶ ouï parler », reprit-il ; puis il prit plusieurs perles et ajouta : « Y a-t-il dans cette île-là des perles pareilles à celles-ci ? » Je répliquai : « Je n'en ai vu que d'inférieures. » Ma réponse lui plut, et il me dit : « Elles t'appartiennent. Ne rougis pas, ajouta-t-il, et demande-moi ce que tu voudras. » Je repris donc : « Je n'ai d'autre désir, depuis que je suis arrivé dans cette île, que celui de visiter l'illustre Pied d'Adam. » Les gens du pays appellent ce premier homme *bâbâ* et ils appellent Eve *mâmâ*³⁸⁰. « Cela est facile, répondit-il ; nous enverrons avec toi quelqu'un qui te conduira. — C'est ce que je veux », lui dis-je ; puis j'ajoutai : « Le vaisseau dans lequel je suis venu se rendra en

³⁷⁹ Izz al-din Abd al-Aziz : fils d'Ibrahim al-Sawamili, il succéda à son père comme seigneur des îles de Qais, Bahrein et Queshm dans le golfe Persique vers 1310. Ses possessions seront conquises par Qutb al-din Tehemten, souverain de Hormuz, entre la première et la seconde visite d'Ibn Battûta en cette île (voir t. II, chap. 1, n. 146 et introduction).

³⁸⁰ Père et mère.

toute sûreté dans le Ma'bar, et quand je serai de retour tu me renverras dans tes vaisseaux. — Certes », répliqua-t-il.

Lorsque je rapportai cela au patron du navire, il me dit : « Je ne partirai pas jusqu'à ce que tu sois revenu, quand même je devrais attendre un an à cause de toi. » Je fis part au sultan de cette réponse, et il me dit : « Le patron sera mon hôte jusqu'à ce que tu reviennes. » Il me donna un palanquin que ses esclaves portaient sur leur dos, et envoya avec moi quatre de ces djoguis qui ont coutume d'entreprendre annuellement un pèlerinage pour visiter le Pied ; il y joignit trois brahmanes, dix autres de ses compagnons, et quinze hommes pour porter les provisions. Quant à l'eau, elle se trouve en abondance sur la route.

Le jour de notre départ, nous campâmes près d'une rivière, que nous traversâmes dans un bac formé de rameaux de bambous. De là nous nous rendîmes à Ménâr Mendely³⁸¹, belle ville située à l'extrémité du territoire du sultan, et dont la population nous traita dans un excellent festin. Ce repas consistait en jeunes buffles, ^{p257} pris à la chasse dans un bois voisin et ramenés tout vivants ; en riz, beurre fondu, poisson, poules et lait. Nous ne vîmes pas en cette ville de musulman, à l'exception d'un Khorâçânien, qui y était resté pour cause de maladie et qui nous accompagna. Nous partîmes pour Bender Sé-lâouât³⁸², petite ville, et, après l'avoir quittée, nous traversâmes des lieux âpres et pleins d'eau. On y trouve de nombreux éléphants, mais qui ne font pas de mal aux pèlerins, ni aux étrangers, et cela par la sainte influence du cheïkh Abou'Abd Allah, fils de Khaffîf, le premier qui ouvrit ce chemin pour aller visiter le Pied³⁸³. Auparavant, les infidèles empêchaient les musulmans d'accomplir ce pèlerinage, les vexaient, ne mangeaient ni ne commerçaient avec eux. Mais, quand l'aventure que nous avons racontée dans la première partie de ces voyages fut arrivée au cheïkh Abou'Abd Allah, c'est à savoir le meurtre de tous ses compagnons par des éléphants, sa préservation, et la manière dont un éléphant le porta sur son dos, à dater de ce temps-là les idolâtres se mirent à honorer les musulmans, à les faire entrer dans

³⁸¹ Minneri mandel, au bord d'une langue au sud de Puttalam.

³⁸² Chilaw, toujours vers le sud, sur la côte.

³⁸³ Voir t. I, pp. 420 et suiv.

leurs maisons et à manger avec eux. Ils ont même confiance en eux, en ce qui regarde leurs femmes et leurs enfants. Jusqu'à ce jour ils vénèrent extrêmement le cheïkh susdit et l'appellent le grand cheïkh.

Cependant, nous parvînmes à la ville de Conacâr³⁸⁴, résidence du principal souverain de ce pays. Elle est construite dans une tranchée, entre deux montagnes, près d'une grande baie, que l'on appelle la baie des pierres précieuses, parce que des gemmes y sont trouvées. A l'extérieur de cette ville se voit la mosquée du cheïkh 'Othmân, le Chîrâzien, surnommé Châoûch³⁸⁵. Le souverain et les habitants de la place le visitent et lui témoignent de la considération. C'est lui qui servait de guide^{p258} pour aller voir le Pied. Quand on lui eut coupé une main et un pied, ses fils et ses esclaves devinrent guides à sa place. Le motif pour lequel il fut ainsi mutilé, c'est qu'il égorga une vache. Or la loi des Hindous ordonne que celui qui a tué une vache soit massacré comme elle, ou enfermé dans sa peau et brûlé. Le cheïkh 'Othmân étant respecté de ces gens-là, ils se contentèrent de lui couper une main et un pied, et lui firent cadeau de l'impôt levé sur un certain marché.

DU SULTAN DE CONACÂR

Il est désigné par le nom de Conâr³⁸⁶ et possède l'éléphant blanc. Je n'ai pas vu dans l'univers d'autre éléphant blanc. Le souverain le monte dans les solennités, et attache au front de cet animal de grosses gemmes. Il advint à ce monarque que les grands de son empire se soulevèrent contre lui, l'aveuglèrent et firent roi son fils. Quant à lui, il vit encore, dans cette ville, privé de la vue.

³⁸⁴ Kurunagala, à l'intérieur du pays, capitale du royaume cingalais depuis 1284.

³⁸⁵ Huissier.

³⁸⁶ Il s'agit d'un titre correspondant peut-être au sanskrit *kunwar* (prince). Le roi aveuglé mentionné par Ibn Battûta est Vijayabahu V, qui régna de 1333 à 1344, et son fils est Bhuvanaikabahu IV (1344-1353) qui transféra sa capitale à Gampola, située encore plus à l'intérieur. Ibn Battûta a dû visiter Kurunegala vers la mi-septembre 1344.

DES PIERRES PRÉCIEUSES

Les gemmes admirables dites *albahramâns*³⁸⁷ ne se trouvent que dans cette ville. Parmi elles il y en a que l'on tire de la baie, et ce sont les plus précieuses aux yeux des indigènes ; d'autres sont extraites de la terre. p259

On rencontre des gemmes dans toutes les localités de l'île de Ceylan. Dans ce pays, le sol tout entier constitue une propriété particulière. Un individu en achète une portion, et creuse afin de trouver des gemmes. Il rencontre des pierres blanches et ramifiées ; c'est dans l'intérieur de ces pierres qu'est cachée la gemme. Le propriétaire la remet à des lapidaires, qui la frottent jusqu'à ce qu'elle soit séparée des pierres qui la recèlent. Il y en a de rouges, de jaunes et de bleues que l'on appelle *neïlem*³⁸⁸. La coutume des indigènes, c'est que les pierres précieuses dont la valeur s'élève à cent *fanems* sont réservées au sultan, qui en donne le prix, et les prend pour lui. Quant à celles qui sont d'un prix inférieur, elles demeurent la propriété de ceux qui les ont trouvées. Cent fanems équivalent à six pièces d'or.

Toutes les femmes dans l'île de Ceylan possèdent des colliers de pierres précieuses de diverses couleurs³⁸⁹ ; elles en mettent à leurs mains et à leurs pieds, en guise de bracelets et de *khalkhâls*³⁹⁰. Les concubines du sultan font avec ces gemmes un réseau qu'elles placent sur leur tête. J'ai vu sur le front de l'éléphant blanc sept de ces pierres précieuses, dont chacune était plus grosse qu'un œuf de poule. J'ai vu également près du sultan Aïry Chacarouaty une écuelle de rubis aussi grande que la paume de la main, et qui contenait de l'huile d'aloès. Je témoignai mon étonnement au sujet de cette écuelle ; mais le sultan me dit : « Nous possédons des objets de la même matière plus grands que celui-là. »

³⁸⁷ Escarboucles : variété de rubis ou grenats rouge foncé. « Car je vous dis qu'en cette île naissent les nobles et bons rubis, et en nulle autre part au monde ils ne naissent aussi bons. Et encore y naissent les saphirs, et les topazes et les améthystes, et les grenats, et encore maintes autres bonnes pierres » (Marco POLO).

³⁸⁸ Donc des rubis, des topazes et des saphirs ; ces derniers appelés *nailams*, du sanscrit *nila*, bleu foncé.

³⁸⁹ Coutume attestée par les sources.

³⁹⁰ Anneaux de cheville.

Cependant, nous partîmes de Conacâr, et nous nous arrê tâmes dans une caverne appelée du nom d'Ostha Mahmoûd Alloûry ³⁹¹. Ce personnage était au nombre des gens de bien ; il a creusé cette caverne sur le penchant ^{p260} d'une montagne, près d'une petite baie. Après avoir quitté cet endroit, nous campâmes près de la baie nommée Khaour bouzneh ³⁹², *Bouzneh* désigne la même chose que *alkoroûd* en arabe.

DES SINGES

Ces animaux sont très nombreux dans ces montagnes ; ils sont de couleur noire et ont de longues queues ³⁹³. Ceux qui appartiennent au sexe masculin ont de la barbe comme les hommes. Le cheïkh 'Othmân, son fils et d'autres personnages m'ont raconté que ces singes ont un chef à qui ils obéissent comme si c'était un souverain. Il attache sur sa tête un bandeau de feuilles d'arbres et s'appuie sur un bâton. Quatre singes, portant des bâtons, marchent à sa droite et à sa gauche, et quand le chef s'assied ils se tiennent debout derrière lui. Sa femelle et ses petits viennent, s'asseyent devant lui tous les jours. Les autres singes arrivent et s'accroupissent à quelque distance de lui ; puis un des quatre susmentionnés leur adresse la parole, et tous se retirent ; après quoi, chacun apporte une banane ou un limon, ou quelque fruit semblable. Le roi des singes, ses petits et les quatre singes principaux mangent. Un certain djogui m'a raconté avoir vu ces quatre singes devant leur chef et occupés à frapper un autre singe à coups de bâton ; après quoi ils lui arrachèrent les poils.

Des gens dignes de foi m'ont rapporté que, quand un de ces singes s'est emparé d'une jeune fille, celle-ci ne ^{p261} peut se dérober à sa lu-

³⁹¹ A partir de Kurunagala et jusqu'au pic d'Adam, le trajet devient impossible à suivre.

³⁹² Baie de Singes. *Buzina* et *al-kird* (plur. : *al-korud*) signifient singe en persan et en arabe respectivement. Le trajet de Kurunagala au pic d'Adam se déroulant au centre de l'île, une déviation passant par une baie paraît fort improbable. Il faut peut-être comprendre le mot baie dans le sens d'une ouverture ou de bassin (voir aussi plus loin).

³⁹³ Il doit s'agir des entelles, singes sacres de l'Inde, abondants aussi à Ceylan, qui ont un pelage gris argenté mais des pieds, des mains et un visage noirs. Ils vivent en groupes très hiérarchisés.

bricité. Un habitant de l'île de Ceylan m'a raconté qu'il y avait chez lui un singe, qu'une de ses filles entra dans une chambre et que l'animal l'y suivit. Elle cria contre lui, mais il lui fit violence. « Nous accourûmes près d'elle, continuait ce personnage, nous vîmes le singe qui la tenait embrassée, et nous le tuâmes. »

Cependant, nous partîmes pour la baie des Bambous, de laquelle Abou' Abd Allah, fils de Khafîf tira les deux rubis qu'il donna au sultan de cette île, ainsi que nous l'avons raconté dans la première partie de ces voyages ³⁹⁴ ; puis nous marchâmes vers un endroit nommé la Maison de la Vieille, et qui se trouve à l'extrême limite des lieux habités. Nous en partîmes pour la caverne de Bâbâ Thâhir, qui était un homme de bien, et ensuite pour celle de Sébîc. Ce Sébîc a été au nombre des souverains idolâtres et s'est retiré en cet endroit pour s'y livrer à des pratiques de dévotion.

DE LA SANGSUE VOLANTE

Dans ce lieu-là, nous vîmes la sangsue volante, que les indigènes appellent *zoloû* ³⁹⁵. Elle se tient sur les arbres et les herbes qui se trouvent dans le voisinage de l'eau, et quand un homme s'approche d'elle elle fond sur lui. Quelle que soit la place du corps de cet individu sur laquelle tombe la sangsue, il en sort beaucoup de sang. Les habitants ont soin de tenir prêt, pour ce cas, un limon dont ils expriment le jus sur le ver qui se détache de leur corps ; ils raclent l'endroit sur lequel il est tombé avec un couteau de bois destiné à cet usage. On raconte qu'un certain pèlerin passa par cette localité, et que des sangsues s'attachèrent à lui. Il montra de l'impassibilité, ^{p262} et ne pressa pas sur elles un citron ; aussi tout son sang fut épuisé et il mourut. Le nom de cet homme était Bâbâ Khoûzy, et il y a là une caverne qui porte le même nom.

De ce lieu, nous nous rendîmes aux Sept Cavernes, puis à la colline d'Iskender. Il y a ici la grotte dite d'Alisfahâny, une source d'eau et un château inhabité, sous lequel se trouve une baie appelée le Lieu de

³⁹⁴ Voir t. I, p. 421.

³⁹⁵ Le mot semble être persan. Il s'agit d'une espèce de petite sangsue vivant en Ceylan, qui ne vole évidemment pas.

la Submersion des Contemplatifs. Dans le même endroit se voient la caverne de l'orange et celle du sultan. Près de celle-ci est la porte de la montagne.

DE LA MONTAGNE DE SÉRENDÎB ³⁹⁶

C'est une des plus hautes montagnes du monde ; nous l'aperçûmes de la pleine mer, quoique nous en fussions séparés par une distance de neuf journées de marche. Pendant que nous en faisons l'ascension, nous voyions les nuages au-dessus de nous, qui nous dérobaient la vue de sa partie inférieure. Il y a sur cette montagne beaucoup d'arbres de l'espèce de ceux qui ne perdent pas leurs feuilles, des fleurs de diverses couleurs, et une rose rouge aussi grande que la paume de la main. On prétend que sur cette rose il y a une inscription dans laquelle on peut lire le nom du Dieu très haut et celui de son prophète. Sur le mont il y a deux chemins qui conduisent au Pied d'Adam. L'un est connu sous le nom de chemin du Père, et l'autre sous le nom de chemin de la Mère. On désigne ainsi Adam et Eve. Quant à la route de la Mère, c'est une route facile, par laquelle s'en retournent les pèlerins ; mais celui qui la prendrait pour l'aller ^{p263} serait regardé comme n'ayant pas fait le pèlerinage. Le chemin du Père est âpre et difficile à gravir. Au pied de la montagne, à l'endroit où se trouve sa porte, est une grotte qui porte aussi le nom d'Iskender, et une source d'eau.

Les anciens ont taillé dans le roc des espèces de degrés, à l'aide desquels on monte ; ils y ont fiché des pieux de fer, auxquels on a suspendu des chaînes, afin que celui qui entreprend l'ascension puisse s'y attacher ³⁹⁷. Ces chaînes sont au nombre de dix, savoir : deux au bas de la montagne, à l'endroit où se trouve la porte, sept contiguës les unes aux autres, après les deux premières ; quant à la dixième,

³⁹⁶ Le pic d'Adam, qui culmine à 2 243 m, n'est pas la plus haute montagne de Ceylan, mais son caractère sacré est manifeste, aussi bien chez les bouddhistes, qui y voient la trace du pied de Bouddha, que chez les musulmans d'après lesquels Adam, précipité du Paradis, atterrit sur Ceylan (tandis que Ève descendait à Djedda en Arabie) en posant un pied sur la montagne et l'autre dans la mer.

³⁹⁷ « [...] car à cette montagne pendent maintes grandes et grosses chaînes de fer, disposées de telle manière que les hommes peuvent monter par ces chaînes sur la montagne » (Marco POLO). Les chaînes existent d'ailleurs toujours.

c'est la chaîne de la Profession de foi, ainsi nommée parce que l'individu qui y sera arrivé et qui regardera en bas de la montagne sera saisi d'hallucination et, de peur de tomber, il récitera les mots : « J'atteste qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. » Quand tu auras dépassé cette chaîne, tu trouveras un chemin mal entretenu. De la dixième chaîne à la caverne de Khidhr³⁹⁸, il y a sept milles. Cette caverne est située dans un endroit spacieux, et elle a près d'elle une source d'eau remplie de poissons, laquelle porte aussi le nom de Khidhr. Personne ne pêche de ces poissons. Dans le voisinage de la caverne, il y a deux bassins creusés dans le roc, de chaque côté du chemin. C'est dans la grotte de Khidhr que les pèlerins laissent ce qui leur appartient ; de là ils gravissent encore deux milles jusqu'à la cime du mont, où se trouve le pied. p264

DESCRIPTION DU PIED

La marque du noble pied, celui de notre père Adam, se voit dans une roche noire et haute, et dans un endroit spacieux. Le pied s'est enfoncé dans la pierre, de sorte que son emplacement est tout déprimé ; sa longueur est de onze empans. Les habitants de la Chine y vinrent jadis ; ils ont coupé dans la pierre la place du gros orteil et de ce qui l'avoisine, et ont déposé ce fragment dans un temple de la ville de Zeïtoûn, où ils se rendent des provinces les plus éloignées. Dans la roche où se trouve l'empreinte du pied, on a creusé neuf trous, dans lesquels les pèlerins idolâtres déposent de l'or, des pierres précieuses et de perles. Tu pourras voir les fakîrs, quand ils seront arrivés à la grotte de Khidhr, chercher à se devancer les uns les autres, pour prendre ce qu'il y a dans le creux. Pour nous, nous n'y trouvâmes que quelques petites pierres et un peu d'or, que nous donnâmes à notre guide. C'est la coutume que les pèlerins passent trois jours dans la caverne de Khidhr, et que, durant ce temps, ils visitent le pied matin et soir. Nous fîmes de même.

Lorsque les trois jours furent écoulés, nous nous en retournâmes par le chemin de la Mère, et nous campâmes près de la grotte de

³⁹⁸ Pour Khidhr, voit t. I, chap. 3, n. 298.

Cheïm, qui est le même que Cheïth ³⁹⁹, fils d'Adam. Nous nous arrê-
tâmes ensuite près de la baie des poissons, des bourgades de Cormo-
lah, de Djebercâouân, de Dildinéoueh et d'Atkalendjeh ⁴⁰⁰. C'est dans
cette dernière localité que passait l'hiver le cheikh Abou 'Abd Allah,
fils de Khaffif. Toutes ces bourgades et ces stations sont situées dans la
montagne. Près du pied de celle-ci, dans ce même chemin, se trouve
Dérakht kewân, l'Arbre Marchant, qui ^{p265} est un arbre séculaire, du-
quel il ne tombe pas une seule feuille. Je n'ai rencontré personne qui
ait vu ses feuilles. On le désigne aussi sous le nom de *mâchïah* ⁴⁰¹ par
ce que l'individu qui le considère du haut de la montagne le juge placé
à une grande distance de lui et rapproché du pied de cette montagne,
tandis que celui qui le regarde du bas de celle-ci le croit dans une po-
sition tout opposée. J'ai vu en cet endroit une troupe de djoguis qui ne
quittaient pas le pied de la montagne, attendant la chute des feuilles de
cet arbre. Il est placé dans un lieu où il n'est en aucune manière possi-
ble de l'atteindre. Les idolâtres débitent à son sujet des mensonges, au
nombre desquels est celui-ci : quiconque mange de ses feuilles recou-
vre la jeunesse, quand bien même il serait un vieillard. Mais cela est
faux.

Sous cette montagne se trouve la baie d'où l'on tire les pierres pré-
cieuses. Ses eaux paraissent aux yeux extrêmement bleues.

De cet endroit, nous marchâmes pendant deux jours jusqu'à la ville
de Dînéwer ⁴⁰², qui est grande, située près de la mer et habitée par des
marchands. On y voit dans un vaste temple une idole qui porte le
même nom que la ville. Il y a dans ce temple environ mille brahmanes
et djoguis, et environ cinq cents femmes, nées de pères idolâtres, les-
quelles chantent et dansent toutes les nuits devant la statue. La ville et
ses revenus sont la propriété particulière de l'idole ; tous ceux qui de-
meurent dans le temple et ceux qui le visitent sont nourris là-dessus.

³⁹⁹ Seth.

⁴⁰⁰ Une recherche sur la carte de Ceylan au 1/63 000 n'a pas permis une identifi-
cation raisonnable de ces lieux, à moins que Dildinéoueh ne soit Deniyaya
dans la province du Sud. Également, Atcalendjeh pourrait être l'Attenluwo de
la carte de François Valentijn's établie vers 1686, site non identifiable au-
jourd'hui.

⁴⁰¹ Marchant.

⁴⁰² Dondra, à l'extrémité sud de l'île. Le célèbre temple de Vishnu qui s'y trou-
vait fut détruit en 1587 par les Portugais.

La statue est d'or et de la grandeur d'un homme. Elle a, en place d'yeux, deux grands rubis, et l'on m'a rapporté qu'ils éclairaient durant la nuit comme deux lanternes.

Cependant, nous partîmes pour la ville de Kâly⁴⁰³, p266 qui est petite et à six parasanges de Dînéwer. Il s'y trouve un musulman, appelé le patron de navire Ibrâhîm, qui nous traita dans son habitation.

Nous nous mîmes en route pour la ville de Calenbou⁴⁰⁴, une des plus belles et des plus grandes de l'île de Sérendîb. C'est là que demeure le vizir prince de la mer, Djâlesty, qui a près de lui environ cinq cents Abyssins.

Trois jours après avoir quitté Calenbou, nous arrivâmes à Batthâlah⁴⁰⁵, dont il a déjà été question. Nous en visitâmes le sultan, dont il a été parlé ci-dessus. Je trouvai le patron de navire Ibrâhîm qui m'attendait, et nous partîmes pour le pays du Ma'bar. Le vent devint fort, et l'eau fut sur le point d'entrer dans le vaisseau. Nous n'avions pas de capitaine instruit. Nous arrivâmes ensuite près de certaines roches, et peu s'en fallut que le vaisseau ne s'y brisât ; puis nous entrâmes dans une eau peu profonde, le bâtiment toucha, et nous vîmes la mort de très près. Les passagers jetèrent à la mer ce qu'ils possédaient et se firent leurs adieux. Nous coupâmes le mât du navire et le lançâmes à l'eau ; les marins construisirent un radeau avec des planches. Il y avait entre nous et la terre une distance de deux parasanges. Je voulus descendre dans le radeau. Or j'avais deux concubines, et deux compagnons. Ceux-ci me dirent : « Descendras-tu et nous abandonneras-tu ? » Je les préférerai à moi-même et je leur dis : « Descendez tous deux, ainsi que la jeune fille que j'aime. » L'autre jeune fille dit : « Je sais bien nager, je m'attacherai à une des cordes du bac et je nagerai avec ces gens-là. » Mes deux camarades descendirent ; un d'eux était Mohammed, p267 fils de Ferhân Attaouzéry, et l'autre, un Égyptien. Une des jeunes filles était avec eux, la seconde nageait. Les marins

⁴⁰³ Galle, à l'ouest de Dondra, sur la côte. Port actif à l'époque, lieu d'exportation des pierres précieuses.

⁴⁰⁴ Colombo, sur la côte ouest, la capitale actuelle de l'île. L'installation d'une colonie musulmane est due sans doute à son rôle de centre d'exportation de la cannelle. Elle sera conquise quelques années plus tard par les Tamils et reprise en 1368 par les Cingalais.

⁴⁰⁵ Voir plus haut, n. 241.

lièrent des cordages au radeau et s'en aidèrent pour nager. Je mis près de ces gens-là ce que je possédais de précieux en meubles, bijoux et ambre. Ils arrivèrent à terre sains et saufs, car le vent leur venait en aide. Pour moi, je restai sur le vaisseau, dont le patron gagna la terre sur une planche. Les marins entreprirent de construire quatre radeaux ; mais la nuit survint avant qu'il fussent achevés, et l'eau nous envahit. Je montai sur la poupe et y restai jusqu'au matin. Alors plusieurs idolâtres vinrent nous trouver dans une barque qui leur appartenait. Nous descendîmes avec eux sur le rivage, dans le pays du Ma'bar, et nous leur apprîmes que nous étions au nombre des amis de leur sultan, à qui ils payaient tribut. Ils lui écrivirent pour lui donner avis de cela. Le souverain était occupé à faire la guerre aux infidèles, à deux journées de distance ; je lui envoyai une lettre pour lui annoncer ce qui m'était arrivé. Les idolâtres en question nous firent entrer dans un grand bois, et nous apportèrent un fruit qui ressemble à la pastèque et que porte l'arbre de *mokl*⁴⁰⁶. Ce fruit renferme une espèce de coton qui contient une substance mielleuse, que l'on extrait, et dont on fabrique une pâtisserie nommée *tell*⁴⁰⁷ et pareille au sucre. On nous servit encore du poisson excellent. Nous restâmes là trois jours, au bout desquels arriva, de la part du sultan, un émir appelé Kamar eddîn, et accompagné d'un détachement de cavaliers et de fantassins. Ils amenaient un palanquin et dix chevaux, je montai à cheval, ainsi que mes camarades, le patron du navire et une des deux jeunes filles ; l'autre fut portée dans le palanquin. Nous parvînmes au fort de Hercâtou⁴⁰⁸, dans lequel nous passâmes la nuit. ^{p268} J'y laissai les jeunes filles, une partie de mes esclaves et de mes compagnons. Le second jour nous arrivâmes au camp du sultan.

DU SULTAN DU PAYS DE MA'BAR

C'était Ghiyâth eddîn Addâméghâny, et, dans le principe, il était cavalier au service de Mélic Modjîr, fils d'Abou'rredjâ⁴⁰⁹, un des of-

⁴⁰⁶ *Doum* ou palmier nain.

⁴⁰⁷ Du sanskrit *tala*, qui désigne aussi bien l'arbre que le fruit.

⁴⁰⁸ La ville et le district d'Arcote sont situés bien plus au nord pour qu'il puisse en être question ici, mais nulle autre identification n'a été trouvée.

⁴⁰⁹ Pour Modjir, voir plus haut p. 154.

ficiers du sultan Mohammed ; puis il servit l'émir Hâdjy, fils du seiyd sultan Djélâl eddîn. Enfin, il fut investi de la royauté. Avant cela, il s'appelait Sirâdj eddîn ; mais à partir de son avènement il prit le nom de Ghiyâth eddîn. Auparavant, le pays de Ma'bar avait été soumis à l'autorité du sultan Mohammed, roi de Dihly. Dans la suite, mon beau-père, le chérif Djélâl eddîn Ahçân Châh ⁴¹⁰, y excita un soulèvement et y régna pendant cinq ans, après quoi il fut tué et remplacé par un de ses émirs, 'Alâ eddîn Odeïdjy ⁴¹¹, qui gouverna une année. Au bout de ce temps, il se mit en marche pour combattre les infidèles, leur prit des richesses considérables et d'amples dépouilles, et revint dans ses États. L'année suivante, il fit une seconde expédition contre les idolâtres, les mit en déroute et en massacra un grand nombre. Le jour même où il leur fit éprouver ce désastre, le hasard voulut qu'il retirât son casque de dessus sa tête, afin de boire ; une flèche lancée par une main inconnue l'atteignit et il mourut sur-le-champ. On mit sur le trône son gendre ^{p269} Kothb eddîn ⁴¹², mais comme on n'approuva pas sa conduite, on le tua au bout de quarante jours. Le sultan Ghiyâth eddîn ⁴¹³ fut investi de l'autorité ; il épousa la fille du sultan et chérif Djélâl eddîn, celle-là même dont j'avais épousé la sœur à Dihly.

RÉCIT DE MON ARRIVÉE PRÈS DU SULTAN GHIYÂTH EDDÎN

Lorsque nous parvînmes dans le voisinage de son campement, il envoya à notre rencontre un de ses chambellans. Le sultan était assis dans une tour de bois. C'est la coutume, dans toute l'Inde, que personne n'entre sans bottines chez le souverain. Or je n'en avais pas,

⁴¹⁰ On ne connaît l'histoire éphémère du sultanat de Madura qu'à travers ce récit d'Ibn Battûta ainsi que par quelques monnaies. Djalal al-din Ahsan se révolta en 1334 (toujours d'après Ibn Battûta) et après l'expédition malheureuse de Muhammad Tughluk réussit à se tailler un royaume dans l'extrême sud. Il a régné jusqu'en 1339. Ibn Battûta a dû se marier avec sa fille quand il était à Dihli (voir p. 83).

⁴¹¹ Ala al-din Udaïdji régna, toujours d'après Ibn Battûta, de 1339 à 1441. Il a dû se battre contre les Pandya, l'antique dynastie locale qui conservait toujours une partie du territoire.

⁴¹² Qutb al-din Firuz Shah d'après ses monnaies.

⁴¹³ Ghiyath al-din Muhammad Shah Damaghani (1341-1344).

mais un idolâtre m'en donna, quoiqu'il y eût en cet endroit un certain nombre de musulmans. Je fus surpris que l'idolâtre eût montré plus de générosité qu'eux. Je me présentai donc devant le sultan, qui m'ordonna de m'asseoir, manda le kâdhi et pèlerin Sadr azzémân⁴¹⁴ Béhâ eddîn, et me logea dans trois tentes situées dans son voisinage. Les habitants de ce pays appellent ces tentes *khiyâm*⁴¹⁵. Le sultan m'envoya des tapis, ainsi que les mets en usage dans le pays, c'est-à-dire du riz et de la viande. La coutume en cet endroit consiste à servir du lait aigri après le repas, ainsi qu'on fait dans nos contrées.

Après tout cela, j'eus une entrevue avec le sultan et lui proposai l'affaire des îles Maldives et l'envoi d'une armée dans ces îles. Il forma la résolution d'accomplir ce projet, et désigna pour cela des vaisseaux. Il destina un présent à la souveraine des Maldives, des robes d'honneur et des dons aux émirs et aux vizirs. Il me confia le soin de rédiger son contrat de mariage avec la sœur de la sultane ; enfin, il ordonna de charger trois^{p270} vaisseaux d'aumônes pour les pauvres des îles et me dit : « Tu reviendras au bout de cinq jours. » L'amiral Khodjah Serlec lui dit : « Il ne sera possible de se rendre dans les îles Maldives qu'après trois mois révolus à partir de ce moment⁴¹⁶ » Le sultan reprit en s'adressant à moi : « Puisqu'il en est ainsi, viens à Fattan⁴¹⁷, afin que nous terminions cette expédition-ci, et que nous retournions dans notre capitale de Moutrah⁴¹⁸ ; c'est de là que l'on partira. » Je séjournai donc près de lui, et, en attendant, je mandai mes concubines et mes camarades.

⁴¹⁴ Le maître de l'époque, titre.

⁴¹⁵ Pluriel de *khaima*.

⁴¹⁶ C'est-à-dire en janvier (1345), début des moussons favorables pour une telle expédition.

⁴¹⁷ Le port principal de Madura était jusqu'au début du XIV^e siècle Kaveripattam, sur un des bras de la rivière Kaveri ; il a été détruit par une inondation à cette époque. Il doit s'agir soit de cette ville, soit de Nagappattinam, située un peu plus au sud.

⁴¹⁸ Madura.

RÉCIT DE L'ORDRE DE LA MARCHÉ DU SULTAN, ET DE SA HONTEUSE
CONDUITE EN TUANT DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le terrain que nous devions traverser était un bois formé d'arbres et de roseaux, et tellement touffu que personne ne pouvait le parcourir. Le sultan ordonna que chacun des individus composant l'armée, grand ou petit, emportât une hache pour couper ces obstacles. Dès que le camp eut été dressé, il s'avança à cheval vers la forêt, en compagnie des soldats. On abattit les arbres depuis le matin jusque vers midi. Alors on servit des aliments, et tout le monde mangea, troupe par troupe ; après quoi on se remit à couper des arbres jusqu'au soir. Tous les idolâtres que l'on trouva dans le bois, on les fit prisonniers ; on fabriqua des pieux aiguisés à leurs deux extrémités et on les plaça sur les épaules des captifs, afin qu'ils les portassent. Chacun était accompagné de sa femme et de ses enfants, et on les amena ainsi au camp. La coutume de ces peuples, c'est ^{p271} d'entourer leur campement d'une palissade munie de quatre portes, et qu'ils appellent *catcar*. Ils disposent autour de l'habitation du souverain un second *catcar* ; en dehors de la principale enceinte, ils élèvent des estrades hautes d'environ une demi-brasse et y allument du feu pendant la nuit. Les esclaves et les sentinelles passent la nuit en cet endroit ; chacun d'eux tient un faisceau de roseaux très minces, et quand quelques infidèles s'approchent afin d'attaquer le camp durant la nuit tous ces gens-là allument le fagot qu'ils ont dans leurs mains. Grâce à l'intensité de la lumière, la nuit devient semblable au jour, et les cavaliers sortent à la poursuite des idolâtres.

Or, dès que le matin fut arrivé, les Hindous qui avaient été faits prisonniers la veille furent partagés en quatre troupes, dont chacune fut amenée près d'une des portes du grand *catcar*. Les pieux qu'ils avaient portés furent plantés en terre dans cet endroit, et ils furent eux-mêmes fichés sur les pieux, jusqu'à ce que ceux-ci les traversassent de part en part. Ensuite, leurs femmes furent égorgées et attachées par leurs cheveux à ces pals. Les petits enfants furent massacrés sur le sein de leurs mères, et leurs corps laissés en cet endroit. Puis on dressa le camp, on s'occupa à couper les arbres d'une autre forêt, et on traita de la même manière les Hindous qui furent encore faits captifs. C'est là une conduite honteuse, et que je n'ai vu tenir par aucun autre souverain. Ce fut pour cela que Dieu hâta la mort de Ghiyâth eddîn.

Un jour que le kâdhi était à la droite de ce prince, que je me trouvais à sa gauche, et qu'il prenait son repas avec nous, je vis qu'on avait amené un idolâtre, accompagné de sa femme et de son fils, âgé de sept ans. Le sultan fit signe de la main aux bourreaux de couper la tête de cet homme ; puis il leur dit : *wé zeni ou wé pousserî ou*, ce qui signifie en arabe : « et [à] son fils et [à] sa femme ». On leur trancha le cou, et je détournai ma vue de ce spectacle. Lorsque je me levai, je trouvai leurs têtes, qui gisaient à terre. p272

J'étais une autre fois en présence du sultan Ghiyâth eddîn, à qui on avait amené un Hindou. Il prononça des paroles que je ne compris pas, et aussitôt plusieurs de ses satellites tirèrent leurs poignards. Je m'empressai de me lever, et il me dit : « Où vas-tu ? » Je répondis : « Je vais faire la prière de quatre heures de l'après-midi. » Il comprit quel était le motif de ma conduite, sourit, et ordonna de couper les mains et les pieds de l'idolâtre. A mon retour, je trouvai ce malheureux nageant dans son sang.

DE LA VICTOIRE QUE GHIYÂTH EDDÎN REMPORTA SUR LES IDOLÂTRES ET QUI EST AU NOMBRE DES PLUS GRANDS SUCCÈS DE L'ISLAMISME

Dans le voisinage de ses États, il y avait un souverain infidèle nommé Bêlâl Diao ⁴¹⁹, qui était au nombre des principaux souverains hindous. Son armée dépassait cent mille hommes, et il avait en outre près de lui vingt mille individus musulmans, soit gens débauchés et coupables de crimes, soit esclaves fugitifs. Ce monarque convoita la conquête de la côte de Coromandel, où l'armée des musulmans ne s'élevait qu'à six mille soldats, dont la moitié était d'excellentes troupes, et le reste ne valait absolument rien. Les mahométans en vinrent aux mains avec lui près de la ville de Cobbân ⁴²⁰ ; il les mit en déroute et ils se retirèrent à Moutrah, capitale du pays. Le souverain idolâtre campa près de Cobbân, qui est une des plus grandes et des plus fortes places que possèdent les musulmans. Il l'assiégea pendant dix mois, et au bout de ce temps la garnison n'avait plus de vivres que pour quatorze jours. Bêlâl Diao envoya proposer aux assiégés de se retirer avec

⁴¹⁹ Vira Ballala III, le dernier souverain des Hoysala (1292-1342).

⁴²⁰ Apparemment Kuppam, dans l'extrême sud d'Andra Pradesh.

un sauf-conduit, et de lui abandonner la ville ; mais ils répondirent : « Nous ne pouvons nous dispenser de donner avis de ^{p273} cette proposition à notre sultan. » Il leur promit donc une trêve, qui devait durer quatorze jours, et ils écrivirent au sultan Ghiyâth eddîn dans quelle situation ils se trouvaient. Ce prince lut leur lettre au peuple le vendredi suivant. Les fidèles pleurèrent et dirent : « Nous sacrifierons notre vie à Dieu. Si l'idolâtre prend cette ville-là, il viendra nous assiéger : mourir par le glaive est préférable pour nous. » Ils prirent donc entre eux l'engagement de s'exposer à la mort, et se mirent en marche le lendemain, ôtant de leurs têtes leurs turbans, et les plaçant au cou des chevaux, ce qui indique quelqu'un qui cherche le trépas. Ils postèrent à l'avant-garde les plus courageux et les plus braves d'entre eux, au nombre de trois cents ; à l'aile droite Seïf eddîn Béhâdoûr, qui était un jurisconsulte pieux et brave ; et à l'aile gauche Almelic Mohammed *assilahdâr* ⁴²¹. Quant au sultan, il se plaça au centre accompagné de trois mille hommes, et mit à l'arrière-garde les trois mille qui restaient, sous le commandement d'Açad eddîn Keïkhosrew Alfâricy. Ainsi rangés, les musulmans se dirigèrent, au moment de la sieste, vers le camp du prince infidèle, dont les soldats n'étaient pas sur leurs gardes, et avaient envoyé leurs chevaux au pâturage. Ils fondirent sur le campement ; les idolâtres, s'imaginant que c'étaient des voleurs, sortirent au-devant d'eux en désordre et les combattirent. Sur ces entrefaites, le sultan Ghiyâth eddîn survint, et les Hindous essayèrent la pire de toutes les déroutes. Leur souverain essaya de monter à cheval, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Nâssir eddîn, neveu du sultan, et qui lui succéda atteignit le vieillard et voulut le tuer, car il ne le connaissait pas. Mais, un de ses esclaves lui ayant dit : « C'est le souverain [hindou] », il le fit prisonnier et le mena à son oncle, qui le traita avec une considération apparente, jusqu'à ce qu'il eût extorqué de lui ses richesses, ses éléphants et ses chevaux, en promettant de le relâcher. Quand il lui eut enlevé toutes ses propriétés, il l'égorgea ^{p274} et le fit écorcher ; sa peau fut remplie de paille et suspendue sur la muraille de Moutrah, où je l'ai vue dans la même position.

Mais revenons à notre propos. Je partis du camp et arrivai à la ville de Fattan, qui est grande, belle et située sur le rivage. Son port est admirable, on y a construit un grand pavillon de bois, élevé sur de gros-

⁴²¹ Officier chargé de la garde des armes.

ses poutres et où l'on monte par un chemin en planches, recouvert d'une toiture. Quand arrive l'ennemi, on attache à ce pavillon les vaisseaux qui se trouvent dans le port ; les fantassins et les archers y montent, et l'assaillant ne trouve aucune occasion de nuire. Dans cette ville, il y a une belle mosquée bâtie de pierres, et on y voit beaucoup de raisin, ainsi que d'excellentes grenades. Je rencontrai à Fattan le pieux cheïkh Mohammed Anneiçâboûry, un de ces fakîrs dont l'esprit est troublé, et qui laissent pendre leurs cheveux sur les épaules. Il était accompagné d'un lion qu'il avait apprivoisé, qui mangeait avec les fakîrs et s'accroupissait près d'eux. Le cheïkh avait près de lui environ trente fakîrs, dont l'un possédait une gazelle qui habitait dans le même endroit que le lion, et à laquelle celui-ci ne faisait aucun mal. Je séjournai dans la ville de Fattan.

Cependant, un djogui avait préparé pour le sultan Ghiyâth eddîn des pilules destinées à augmenter ses forces lors de la copulation charnelle. On dit que, parmi les ingrédients de ces pilules, se trouvait de la limaille de fer. Le sultan en avala plus qu'il n'était nécessaire et tomba malade. Dans cet état, il arriva à Fattan ; je sortis à sa rencontre et lui offris un présent. Quand il fut établi dans la ville, il manda l'amiral Khodjah Soroûr et lui dit : « Ne t'occupe que des vaisseaux désignés pour l'expédition aux Maldives. » Il voulut me remettre le prix du cadeau que je lui avais fait ; je refusai, mais je m'en repentis ensuite, car Ghiyâth eddîn mourut, et je ne reçus rien. Le sultan resta la moitié d'un mois à Fattan, puis il partit pour sa capitale ; je demeurai encore une quinzaine de jours après son départ, et je me mis en ^{p275} route pour sa résidence, qui était Moutrah, ville grande et possédant de larges rues. Le premier prince qui la prit pour sa capitale fut mon beau-père, le sultan chérîf Djélâl eddîn Ahçan Châh, qui la rendit semblable à Dihly, et la construisit avec soin.

A mon arrivée à Moutrah, j'y trouvai une maladie contagieuse, dont on mourait en peu de temps. Ceux qui en étaient atteints succombaient dès le second ou le troisième jour ⁴²². Si leur trépas était retardé, ce n'était que jusqu'au quatrième jour. Quand je sortais, je ne voyais que malades ou morts. J'achetai en cette ville une jeune esclave, sur l'assurance qu'on me donna qu'elle était saine ; mais elle

⁴²² Il s'agit probablement de la peste.

mourut le lendemain. Un certain jour une femme, dont le mari avait été au nombre des vizirs du sultan Ahçan Châh, vint me trouver, avec son fils âgé de huit ans, et qui était un enfant plein d'esprit, de finesse et d'intelligence. Elle se plaignit de son indigence, et je lui donnai, ainsi qu'à son fils, une somme d'argent. Tous deux étaient sains et bien constitués ; mais dès le lendemain la mère revint, demandant pour son fils un linceul, car il était mort subitement. Je voyais dans la salle d'audience du sultan, au moment de sa mort, des centaines de servantes qui avaient été amenées afin de broyer le riz destiné à préparer de la nourriture pour d'autres personnes que le souverain ; je voyais, dis-je, ces femmes qui, étant malades, s'étaient jetées par terre, exposées à l'ardeur du soleil.

Lorsque Ghiyâth eddîn entra dans Moutrah, il trouva sa mère, sa femme et son fils en proie à la maladie. Il resta dans la ville durant trois jours, puis il se transporta près d'un fleuve situé à une parasange de distance, et sur la rive duquel il y a un temple appartenant aux infidèles. J'allai le trouver un jeudi, et il ordonna de me loger près du kâdhi. Quand des tentes eurent été dressées pour moi, je vis des gens qui se hâtaient et dont les uns se poussaient sur les autres ; l'un disait : « Le ^{p276} sultan est mort » ; l'autre assurait que c'était son fils qui avait succombé. Nous recherchâmes la vérité, et nous connûmes que le fils était mort. Le sultan n'avait pas d'autre fils ; aussi ce trépas fut une des causes qui augmentèrent la maladie dont il était atteint. Le jeudi suivant la mère du souverain mourut.

DE LA MORT DU SULTAN, DE L'AVÈNEMENT DU FILS DE SON FRÈRE, ET
DE MA SÉPARATION D'AVEC LE NOUVEAU PRINCE

Le troisième jeudi, Ghiyâth eddîn mourut. J'appris cela et m'empressai de rentrer dans la ville, de peur du tumulte. Je rencontrai le neveu et successeur du défunt, Nâssir eddîn ⁴²³ qui se transportait au camp, où on l'avait mandé, le sultan n'ayant pas laissé de fils. Il m'engagea à retourner sur mes pas en sa compagnie ; mais je refusai, et ce refus fit impression sur son esprit. Ce Nâssir eddîn avait exercé

⁴²³ On ne connaît rien d'autre sur lui ; les premières monnaies de son successeur Adil Shah datent de 1356.

l'état de domestique à Dihly, avant que son oncle parvînt au trône. Quand Ghiyâth eddîn fut devenu roi, le neveu s'enfuit près de lui, sous le costume des fakîrs, et la destinée voulut qu'il régnât après lui. Lorsqu'on eut prêté serment à Nâssir eddîn, les poètes récitèrent ses louanges, et il leur accorda des dons magnifiques. Le premier qui se leva pour débiter des vers fut le kâdhi Sadr azzémân, à qui il donna cinq cents pièces d'or et un habit d'honneur ; puis vint le vizir nommé Alkâdhi, que le sultan gratifia de deux mille pièces d'argent. Quant à moi, il me fit cadeau de trois cents pièces d'or et d'un habit d'honneur. Il répandit des aumônes parmi les fakîrs et les indigents. Quand le prédicateur prononça le premier discours où il inséra le nom du nouveau souverain, on répandit sur celui-ci des drachmes et des dînârs placés dans des assiettes d'argent. On célébra la pompe funèbre du sultan Ghiyâth eddîn. Chaque jour on lisait le ^{p277} Coran tout entier près de son tombeau. Puis ceux dont l'emploi était de lire la dixième partie du saint livre faisaient une lecture ; après quoi, on servait des aliments, et le public mangeait ; enfin, on donnait des pièces d'argent à chaque individu, en proportion de son rang. On continua d'agir ainsi pendant quarante jours. On renouvela cette cérémonie chaque année, le jour anniversaire de la mort du défunt.

La première mesure que prit le sultan Nâssir eddîn, ce fut de destituer le vizir de son oncle, et d'exiger de lui des sommes d'argent. Il investit du vizirat Mélic Bedr eddîn, le même que son oncle avait expédié à ma rencontre, pendant que j'étais à Fattan. Ce personnage ne tarda pas à mourir, et le sultan nomma vizir Khodjah Soroûr l'amiral, et ordonna qu'on l'appelât Khodjâh Djihân, tout comme le vizir de Dihly. Quiconque lui adresserait la parole sous un autre titre devait payer un certain nombre de pièces d'or. Après cela, le sultan Nâssir eddîn tua le fils de sa tante paternelle, qui était marié à la fille du sultan Ghiyâth eddîn et épousa ensuite celle-ci. On lui rapporta que Mélic Maç'ôud avait visité son cousin dans la prison, avant qu'il fût mis à mort, et il le fit périr, ainsi que Mélic Béhâdoûr, qui était au nombre des héros généreux et vertueux. Il ordonna de me fournir tous les vaisseaux que son oncle m'avait assignés pour me rendre aux Maldives. Mais je fus atteint de la fièvre, mortelle en cet endroit. Je m'imaginai que ce serait pour moi le trépas. Dieu m'inspira d'avoir recours au tamarin, qui est fort abondant en ce pays ; j'en pris donc environ une livre, que je mis dans l'eau. Je bus ensuite ce breuvage, qui me relâcha

pendant trois jours, et Dieu me guérit de ma maladie. Je pris en dégoût la ville de Moutrah, et demandai au sultan la permission de voyager. Il me dit : « Comment partirais-tu ? Il ne reste pour se rendre aux Maldives qu'un mois. Demeure donc jusqu'à ce que nous te donnions tout ce que le Maître du monde (le feu sultan) a ordonné de te fournir. » Je refusai, et il écrivit en ma faveur à Fattan, afin que je partisse dans n'importe quel vaisseau je voudrais. ^{p278} Je retournai en cette ville ; j'y trouvai huit vaisseaux qui mettaient à la voile pour le Yaman, et je m'embarquai dans un d'eux. Nous rencontrâmes quatre navires de guerre, qui nous combattirent pendant peu de temps, puis se retirèrent ; après quoi nous arrivâmes à Caoulem. Comme j'avais un reste de maladie, je séjournai dans cette ville durant trois mois ⁴²⁴, puis je m'embarquai sur un vaisseau, afin d'aller trouver le sultan Djémâl eddîn Alhinaoury ; mais les idolâtres nous attaquèrent entre Hinaour et Fâcanaour.

COMMENT NOUS FÛMES DÉPOUILLÉS PAR LES HINDOUS

Quand nous fûmes arrivés à la petite île située entre Hinaour et Fâcanaour ⁴²⁵, les idolâtres nous assaillirent avec douze vaisseaux de guerre, nous combattirent vivement et s'emparèrent de nous. Ils prirent tout ce que je possédais et que j'avais mis en réserve contre les adversités, ainsi que les perles, les pierres précieuses qui m'avaient été données par le roi de Ceylan, mes habits et les provisions de route dont m'avaient gratifié des gens de bien et de saints personnages. Ils ne me laissèrent d'autre vêtement qu'un caleçon. Ils se saisirent aussi de ce qui appartenait à tous les passagers et marins, et nous firent descendre à terre.

Je retournai à Calicut et entrai dans une de ses mosquées. Un jurisconsulte m'envoya un habillement, le kâdhi un turban, et un certain marchand, un autre habit. J'appris en ce lieu le mariage du vizir 'Abd Allah avec la sultane Khadîdjah, après la mort du vizir Djémâl eddîn,

⁴²⁴ Ibn Battûta a dû arriver à Quilon au début du mois de janvier 1345, date qui correspond au début du Ramadhan 745. Il a donc dû y passer le Ramadhan et les deux grandes fêtes, la deuxième tombant le 13 avril de la même année.

⁴²⁵ L'île aux Pigeons, entre Honavar et Barkur.

et je sus que la femme que j'avais laissée enceinte était accouchée d'un enfant mâle. Il me vint à ^{p279} l'esprit de me rendre dans les îles Maldives ; mais je me rappelai l'inimitié qui avait existé entre moi et le vizir 'Abd Allah. En conséquence, j'ouvris le Coran, et ces mots se présentèrent à moi : « Les anges descendront près d'eux et leur diront : “Ne craignez pas et ne soyez pas tristes ⁴²⁶” »

J'implorai la bénédiction de Dieu, me mis en route, arrivai au bout de dix jours aux îles Maldives, et débarquai dans celle de Cannaloûs ⁴²⁷. Le gouverneur de cette île, 'Abd Al'azîz Almakdachâouy, m'accueillit avec considération, me traita et équipa pour moi une barque. J'arrivai ensuite à Hololy ⁴²⁸, qui est l'île où la sultane et ses sœurs se rendent pour se divertir et se baigner. Les indigènes appellent ces amusements *tetdjers* et se livrent à des jeux sur les vaisseaux. Les vizirs et les chefs envoient à la sultane des présents et des cadeaux tant qu'elle se trouve dans cette île. J'y rencontrai la sœur de la sultane, son mari le prédicateur Mohammed, fils du vizir Djémâl eddîn, et sa mère, qui avait été ma femme. Le prédicateur me visita, et l'on servit à manger.

Cependant, quelques-uns des habitants de l'île se transportèrent près du vizir 'Abd Allah, et lui annoncèrent mon arrivée. Il fit des questions touchant mon état et les personnes qui m'avaient accompagné. On l'informa que j'étais venu afin d'emmener mon fils, qui était âgé d'environ deux ans ⁴²⁹. La mère de cet enfant se présenta au vizir, afin de se plaindre de mon projet ^{p280} mais il lui dit : « Je ne l'empêcherai pas d'emmener son fils. » Il me pressa d'entrer dans l'île [de Mahal], et me logea dans une maison située vis-à-vis de la tour de

⁴²⁶ « Les Anges descendent sur ceux qui disent : “Notre Seigneur est Dieu” et qui persévèrent dans la rectitude. “Ne craignez pas, ne vous affligez pas ; accueillez avec joie la bonne nouvelle du Paradis qui vous a été promis” » (Coran, XLI, 30).

⁴²⁷ La datation ultérieure nous fait penser à une arrivée aux Maldives vers la mi-août 1345, ce qui entraîne un séjour d'environ deux mois et demi à Calicut.

⁴²⁸ Probablement Oluveli, dans l'atoll nord de Malé.

⁴²⁹ Si on accepte cette affirmation, il faudra avancer la seconde visite d'Ibn Battûta aux Maldives d'au moins un an ce qui pose non seulement le problème de l'utilisation de cette année supplémentaire entre les deux voyages, mais qui rend par la suite impossible le voyage vers la Chine, le retour en Arabie étant fixé au mois d'avril 1347.

son palais, afin d'avoir connaissance de mon état. Il m'envoya un vêtement complet, du bétel et de l'eau de rose, selon la coutume de ces peuples. Je portai chez lui deux pièces de soie, afin de les jeter au moment où je le saluerais. On me les prit, et le vizir ne sortit pas pour me recevoir ce jour-là. On m'amena mon fils, et il me parut que son séjour près des insulaires était ce qui lui valait le mieux. Je le leur renvoyai donc, et demurai cinq jours dans l'île. Il me sembla préférable de hâter mon départ, et j'en demandai la permission. Le vizir m'ayant fait appeler, je me rendis près de lui. On m'apporta les deux pièces d'étoffe que l'on m'avait prises, et je les jetai en saluant le vizir, comme c'est la coutume. Il me fit asseoir à son côté, et m'interrogea touchant mon état. Je mangeai en sa compagnie et lavai mes mains dans le même bassin que lui, ce qu'il ne fait avec personne. Ensuite on apporta du bétel, et je m'en retournai. Le vizir m'envoya des pagnes et des bostoûs⁴³⁰ de cauris, et se conduisit parfaitement.

Cependant, je partis ; nous restâmes en mer quarante-trois jours ; après quoi nous arrivâmes dans le Bengale, qui est un pays vaste et abondant en riz. Je n'ai pas vu dans l'univers de contrée où les denrées soient à meilleur marché que dans celle-ci ; mais elle est brumeuse, et les individus venus du Khorâçân l'appellent *doûzakhast pouri ni'met*⁴³¹ ce qui signifie en arabe « un enfer rempli de biens ». J'ai vu vendre le riz, dans les marchés de ce pays, sur le pied de vingt-cinq rithls de Dihly pour un dînâr d'argent⁴³² ; celui-ci vaut huit^{p281} drachmes, et leur drachme équivaut absolument à la drachme d'argent. Quant au rithl de Dihly il fait vingt rithls du Maghreb. J'ai entendu des gens de la contrée dire que ce prix était élevé pour eux (en proportion du taux habituel). Mohammed Almasmoûdy, le Maghrébin, qui était un homme de bien, ayant habité le Bengale anciennement, et qui mourut chez moi, à Dihly, me raconta qu'il avait une femme et un serviteur et qu'il achetait la nourriture nécessaire à eux trois, pour une année, moyennant huit drachmes. Or il payait le riz dans son écorce (ou balle) sur le pied de huit drachmes les quatre-

⁴³⁰ Voir plus haut n. 189.

⁴³¹ Dozakh-i pur ni'mat.

⁴³² Environ 200 kg pour l'équivalent de 9,3 g d'argent (voir t. II, chap. 5, n. 24 et chap. 7, n. 103). 1 ratl de Dihli = 20 ratls marocains = 8 kg.

vingts rithls poids de Dihly⁴³³. Quand il l'avait broyé, il en retirait cinquante rithls poids net, ce qui faisait dix quintaux. J'ai vu vendre dans le Bengale une vache à lait pour trois dînârs d'argent. Les bœufs de ce pays-là sont des buffles. Quant aux poules grasses, j'en ai vu vendre huit pour une drachme. Les petits pigeons étaient payés une drachme les quinze. J'ai vu donner un bélier gras pour deux drachmes ; un rithl de sucre, poids de Dihly, pour quatre drachmes ; un rithl de sirop pour huit drachmes ; un rithl de beurre fondu pour quatre drachmes, et un d'huile de sésame pour deux drachmes. Une pièce de coton fin, d'excellente qualité, mesurant trente coudées, a été vendue, moi présent, deux dînârs. Une belle jeune fille, propre à servir de concubine, se payait en ma présence, un dînâr d'or, ce qui fait deux dînârs et demi en or du Maghreb⁴³⁴. J'achetai, environ à ce prix-là, une jeune esclave nommée^{p282} 'Achoûrah, qui était douée d'une exquisite beauté. Un de mes camarades acheta un joli petit esclave, appelé Loûloû Perle, pour deux dînârs d'or.

La première ville du Bengale où nous entrâmes était Sodcâwân⁴³⁵, grande place située sur le rivage de la vaste mer. Le fleuve Gange, vers lequel les Hindous se rendent en pèlerinage, et le fleuve Djoûn⁴³⁶

⁴³³ C'est-à-dire un dinar (9,3 g d'argent) les 640 kg. La conversion éventuelle de ces prix en valeurs monétaires actuelles n'a aucun intérêt parce que aussi bien la valeur des métaux précieux par rapport aux biens de consommation que le pouvoir d'achat lié à la capacité de production se trouvent modifiés. Seule une comparaison entre les produits est donc possible ; une vache valait alors 600 kg de riz = 192 poules = 12 béliers = 48 kg de sucre = 48 kg de beurre = 96 l d'huile = 22,5 m de cotonnade. On remarque alors l'écart des produits de base (riz, viande) par rapport au sucre et au beurre.

⁴³⁴ S'il s'agit de la tanga (9 g — voir t. II, chap. 5, n. 24), elle devait faire deux dinars d'or du Maghreb (1 dinar = 4,5 g — voir t. I chap. 1, n. 164).

⁴³⁵ Deux villes prétendent à ce nom : Satgaon sur la rivière Hooghly, la branche la plus occidentale du delta du Gange, ancien port hindou et musulman abandonné au XVI^e siècle, et Chittagong, à l'extrémité est du delta. Deux raisons semblent toutefois militer pour la deuxième : Chittagong est seule « sur le rivage de la vaste mer » (l'océan Indien) et Satgaon, capitale du Bengale méridional gouverné au nom du sultanat de Dihli par Izz al-din Yahia, semble avoir été occupée à partir de 1339 par un certain Shams al-din Ilias, qui va progressivement unifier l'ensemble du Bengale. Or Ibn Battûta mentionne à Sodcawan Fakhr al-din, le souverain du Bengale oriental.

⁴³⁶ Djumna ; ici le Brahmaputra. En réalité, sa jonction avec le Gange se fait bien plus au nord-ouest, mais sans que ce point soit plus près de Satgaon (voir notre précédente).

se réunissent près d'elle et se jettent dans la mer. Les Bengalis ont sur le fleuve [Gange] de nombreux navires, avec lesquels ils combattent les habitudes du pays de Lacnaouty ⁴³⁷.

DU SULTAN DU BENGALE

C'est le sultan Fakhr eddîn ⁴³⁸, surnommé Fakhrah, qui est un souverain distingué, aimant les étrangers, surtout ^{p283} les fakîrs et les soufis. La royauté de ce pays a appartenu au sultan Nâssir eddîn, fils du sultan Ghiyâth eddîn Balaban, et dont le fils, Mo'izz eddîn, fut investi de la souveraineté à Dihly. Nâssir eddîn se mit en marche pour combattre ce fils ; ils se rencontrèrent sur les bords du fleuve [Gange] et leur entrevue fut appelée la Rencontre des deux astres heureux. Nous avons déjà raconté cela ⁴³⁹, et comment Nâssir eddîn abandonna l'empire à son fils et retourna dans le Bengale. Il y séjourna jusqu'à sa mort, et eut pour successeur son [autre] fils, Chams eddîn, qui, après son trépas, fut lui-même remplacé par son fils Chihâb eddîn, lequel fut vaincu par son frère, Ghiyâth eddîn Béhâdoûr Boûra. Chihâb eddîn demanda du secours au sultan Ghiyâth eddîn Toghlok, qui lui en accorda, et fit prisonnier Béhâdoûr Boûra. Celui-ci fut ensuite relâché par le fils de Toghlok, Mohammed, après son avènement, à condition de partager avec lui le royaume du Bengale ; mais il se révolta contre lui, et Mohammed lui fit la guerre jusqu'à ce qu'il le tuât. Il nomma alors gouverneur de ce pays un de ses beaux-frères, que les troupes

⁴³⁷ Pour Lakhnawti, voir, t. II, chap. 6, n. 27 et plus haut chap. 1, n. 2. Son « pays » est le Bengale occidental, gouverné par Qadr Khan au nom de Muhammad Tughluk. Après la mort de Qadr Khan, vers 1339, tué dans expédition contre le Bengale oriental, un de ses lieutenants, Ala al-din Ali, occupa son poste et accéda à l'indépendance l'année suivante. Son règne fut occupé par des luttes contre Fakhr al-din, du Bengale oriental (voir note suivante). Il fut déposé en 1345 par Shams al-din Ilias, de Satgaon (voir plus haut n. 300).

⁴³⁸ Après la répression de la révolte de Ghiyath al-din Bahadir (voir plus haut p. 70), Bahram Khan, fils adoptif de Muhammad Tughluk, resta comme gouverneur du Bengale oriental à Sonargaon jusqu'à sa mort vers 1337. Son successeur déclara son indépendance en 1338 sous le nom de Fakhr al-din Mubarak Shah (1338-1349). Son fils et successeur Ikhtiyar al-din Ghazi fut évincé en 1352 par Shams al-din Ilias qui réunifia ainsi tout le Bengale.

⁴³⁹ Voir t. II, p. 377-378.

massacrèrent. 'Aly Châh ⁴⁴⁰, qui se trouvait alors dans le pays de Lacnaouty, s'empara de la royauté du Bengale. Quand Fakhr eddîn vit que la puissance royale était sortie de la famille du sultan Nâssir eddîn, dont il était un des affranchis, il se révolta à Sodcâwân et dans le Bengale, et se déclara indépendant. Une violente inimitié survint entre lui et 'Aly Châh. Lorsqu'arrivaient le temps de l'hiver et la saison des pluies, Fakhr eddîn faisait une incursion sur le pays de Lacnaouty, au moyen du fleuve, sur lequel il était puissant. Mais, quand revenaient les jours où il ne tombe pas de pluie, 'Aly Châh ^{p284} fondait sur le Bengale par là voie de terre, à cause de la puissance qu'il avait sur celle-ci.

HISTORIETTE

L'affection du sultan Fakhr eddîn pour les fakîrs alla si loin qu'il plaça un d'eux comme son vice-roi à Sodcâwân. Cet individu était appelé Cheïdâ. Le sultan s'étant éloigné, afin de combattre un de ses ennemis, Cheïdâ se révolta contre lui, voulut se rendre indépendant, et tua un fils du souverain, qui n'en avait pas d'autre que celui-là ⁴⁴¹. Fakhr eddîn apprit cette conduite, et revint sur ses pas vers sa capitale. Cheïdâ et ses adhérents s'enfuirent vers la ville de Sonorcâwân ⁴⁴², qui est très forte. Le sultan envoya des troupes, afin de les assiéger ; mais les habitants, craignant pour leur vie, se saisirent de Cheïdâ et le firent mener au camp du souverain. On donna avis de cette nouvelle à Fakhr eddîn, et il ordonna qu'on lui expédiât la tête du rebelle, ce qui fut exécuté. Un grand nombre de fakîrs furent tués, à cause de la conduite de leur camarade.

A mon entrée à Sodcâwân, je ne visitai pas le sultan de cette ville et n'eus pas d'entrevue avec lui, parce qu'il était révolté contre

⁴⁴⁰ Voir plus haut n. 302. En réalité, Fakhr al-din Ali, se révolta au moins un an avant Ala al-din Ali.

⁴⁴¹ Pourtant il semble que ce soit son fils qui lui succéda en 1349 (voir plus haut n. 303).

⁴⁴² Sonargaon, la capitale du Bengale oriental, aujourd'hui un village dans le district de Dacca (Bangladesh). « Sinnergan est une ville à six lieues de Serripur [Sripur, au nord de Dacca] où sont fabriqués les meilleurs et les plus fins tissus de toute l'Inde » (Ralph FITCH, 1586).

l'empereur de l'Inde, et que je craignais les suites, qu'aurait pu avoir une différente manière d'agir. Je partis de Sodcâwân pour les montagnes de Câmaroû⁴⁴³, qui en sont à un mois de marche. Ce sont des montagnes étendues, qui confinent à la^{p285} Chine et aussi au pays de Thebet, où l'on trouve les gazelles qui produisent le musc. Les habitants de ces montagnes ressemblent aux Turcs, et ce sont de vigoureux travailleurs ; aussi un esclave d'entre eux vaut-il plusieurs fois autant qu'un esclave d'une autre nation. Il sont connus comme s'adonnant beaucoup à la magie⁴⁴⁴. Mon but, en me dirigeant vers le pays montagneux de Câmaroû, était de voir un saint personnage qui y demeure, c'est-à-dire le cheïkh Djélâl eddîn Attibrîzy⁴⁴⁵.

DU CHEÏKH DJÉLÂL EDDÎN

Il était au nombre des principaux saints et des hommes les plus singuliers ; il avait opéré des actes importants, des miracles célèbres. C'était un homme fort âgé ; il me raconta avoir vu à Bagdâd le khalife Mosta'cim billah l'Abbâcide, et s'être trouvé en cette ville au moment de l'assassinat de ce souverain⁴⁴⁶. Dans la suite, ses disciples me rapportèrent qu'il était mort à l'âge de cent cinquante ans ; que, pendant environ quarante années, il observa le jeûne, et ne le rompait qu'après l'avoir continué pendant dix jours consécutifs. Il possédait une vache, avec le lait de laquelle il mettait fin à son jeûne. Il restait debout durant toute la nuit ; il était maigre, de grande taille, et avait peu de poils sur les joues. Les habitants de ces montagnes embrassèrent l'islamisme entre ses mains, et ce fut pour ce motif qu'il séjourna parmi eux.^{p286}

⁴⁴³ Du sanscrit Kamarupa, la partie de l'Assam située entre le Bhutan et le Bangladesh. Annexée au royaume de Dihli dès 1256.

⁴⁴⁴ Kamrup était, et serait toujours, considéré comme patrie de la magie et de la sorcellerie.

⁴⁴⁵ Ibn Battûta semble avoir confondu cheïkh Djalal al-din Tabrizi, mort en 1244, et cheïkh Djalal, originaire du Turkestan, qui aurait participé selon la légende à la conquête de Sylhet, situé au nord-est du Bengale actuel, occupé en 1304. Le cheïkh mourut en 1347.

⁴⁴⁶ C'est-à-dire en 1258.

MIRACLE DE CE CHEÏKH

Plusieurs de ses disciples me racontèrent qu'il les convoqua un jour avant sa mort, leur recommanda de craindre Dieu, et leur dit : « Certes, je vous quitterai demain, s'il plaît à Dieu ; et mon successeur, près de vous, ce sera le Dieu seul et unique. » Quand il eut fait la prière de midi, le lendemain, Dieu prit son âme, pendant la dernière prosternation de cette prière. On trouva, à côté de la caverne qu'il habitait, une tombe toute creusée, près de laquelle étaient le linceul et les aromates ; on lava son corps, on l'enveloppa dans le suaire, on pria sur lui et on l'ensevelit dans ce tombeau.

AUTRE MIRACLE DE CE CHEÏKH

Lorsque je me dirigeai pour visiter le cheïkh, quatre de ses disciples me rencontrèrent à deux jours de distance du lieu de son habitation, et m'informèrent que leur supérieur avait dit aux fakîrs qui se trouvaient près de lui : « Le voyageur de l'Occident arrive vers vous ; allez à sa rencontre. » Ils ajoutèrent qu'ils étaient venus au-devant de moi par l'ordre du cheïkh. Or celui-ci ne connaissait rien de ce qui me concernait ; mais cela lui avait été révélé. Je me mis en route avec ces gens-là pour aller voir le cheïkh, et arrivai à son ermitage, situé hors de la caverne. Il n'y a pas d'endroits cultivés près de cet ermitage, mais les gens de la contrée, tant musulmans qu'infidèles, viennent visiter le cheïkh, et lui apportent des dons et des présents. c'est là-dessus que vivent les fakîrs et les voyageurs. Quant au cheïkh, il se borne à la possession d'une vache, avec le lait de laquelle il rompt le jeûne tous les dix jours, comme nous l'avons déjà dit. A mon entrée chez lui, il se leva, m'embrassa et m'interrogea touchant mon pays et mes voyages. Je l'instruisis de ces particularités, et il me dit : « Tu es le voyageur [par excellence] des Arabes. » Ceux des ses disciples qui étaient présents lui dirent : « Et des ^{p287} Persans aussi, ô notre maître. » Il reprit : « Et des Persans ; traitez-le donc avec considération. » On me conduisit à l'ermitage, et l'on me donna l'hospitalité pendant trois jours.

ANECDOTE ÉTONNANTE ET QUI RENFERME LE RÉCIT DE PLUSIEURS
MIRACLES DU CHEÏKH

Le jour même où j'entrai chez le cheïkh, je vis sur lui une ample robe de poil de chèvre qui me plut. Je dis donc en moi-même : « Plût à Dieu que le cheïkh me la donnât ! » Quand je le visitai pour lui faire mes adieux, il se leva, vint dans un coin de sa caverne, ôta sa robe et me la fit revêtir, ainsi qu'un haut bonnet, qu'il retira de dessus sa tête ; lui-même se couvrit d'un habit tout rapiécé. Les fakîrs m'informèrent que le cheïkh n'avait pas coutume de se vêtir de cette robe, qu'il ne l'avait prise qu'au moment de mon arrivée, et leur avait dit : « Le Maghrébin demandera cette robe ; un souverain idolâtre la lui prendra et la donnera à notre frère Borhân eddîn Assâghardjy, à qui elle appartient, et pour qui elle a été faite. » Lorsque les fakîrs m'eurent rapporté cela, je leur dis : « J'ai obtenu la bénédiction du cheïkh, puisqu'il m'a revêtu de son habillement ; je n'entrerai avec cette robe chez aucun sultan idolâtre, ni musulman. » Je quittai le cheïkh, et il m'advint longtemps après de pénétrer dans la Chine et d'arriver dans la ville de Khansâ⁴⁴⁷. Mes compagnons se séparèrent de moi, à cause de la foule qui nous pressait. Or j'avais sur moi la robe en question. Tandis que je me trouvais dans une certaine rue, le vizir vint à passer avec un grand cortège, et sa vue tomba sur moi. Il me fit appeler, me prit la main, me questionna touchant mon arrivée, et ne me quitta pas jusqu'à ce que nous fussions parvenus à la demeure du souverain. Je voulus alors me séparer de lui ; mais il m'en empêcha, et m'introduisit près du ^{p288} prince, qui m'interrogea au sujet des sultans musulmans. Pendant que je lui répondais, il regarda ma robe et la trouva belle. Le vizir me dit : « Tire-là », et il ne me fut pas possible de résister à cet ordre. Le souverain prit la robe, ordonna de me donner dix vêtements d'honneur, un cheval tout harnaché et une somme d'argent. Mon esprit fut mécontent à cause de cela ; ensuite je me rappelai le mot du cheïkh, à savoir qu'un souverain idolâtre s'emparerait de cette robe, et je fus fort étonné de l'événement.

⁴⁴⁷ Voir plus loin p. 332.

L'année suivante, j'entrai dans le palais du roi de la Chine, à Khân Bâlik ⁴⁴⁸ et me dirigeai vers l'ermitage du cheïkh Borhân eddîn As-sâghardji. Je le trouvai occupé à lire, et ayant sur lui la même robe. Je fus surpris de cela, et retournai l'étoffe dans ma main. Il me dit : « Pourquoi la manies-tu ; tu la connais donc ? » Je répondis : « Oui, c'est celle que m'a prise le souverain de Khansâ. — Cette robe, reprit-il, a été faite pour moi, par mon frère Djélâl eddîn, qui m'a écrit : « La robe te parviendra par les mains d'un tel. » Puis il me présenta la lettre, je la lus et fus émerveillé de la prescience infailible du cheïkh. Je fis savoir à Borhân eddîn le commencement de l'aventure, et il me dit : « Mon frère Djélâl eddîn est au-dessus de tous ces prodiges ; il disposait de richesses surnaturelles ; mais il a émigré vers la miséricorde de dieu [c'est-à-dire : il est mort]. On m'a raconté, ajouta-t-il, qu'il faisait chaque jour la prière du matin à La Mecque, et accomplissait le pèlerinage chaque année ; car il disparaissait les deux jours d'Arafah et de la fête des Victimes ⁴⁴⁹, et l'on ne savait où il était allé. »

Quand j'eus fait mes adieux au cheïkh Djélâl eddîn, je me mis en route vers la ville de Habank ⁴⁵⁰, qui est au ^{p289} nombre des places les plus grandes et les plus belles. Elle est traversée par un fleuve qui descend des montagnes de Câmarioû, et que l'on appelle Annahr Alazrak, le fleuve Bleu ⁴⁵¹, et par lequel on se rend au Bengale et dans le pays de Lacnaouty. Il y a près de ce fleuve des roues hydrauliques, des jardins et des bourgs, tant à droite qu'à gauche, comme on en voit près du Nil, en Égypte. Les habitants de ces bourgades sont des idolâtres soumis aux musulmans ; on perçoit d'eux la moitié de leurs récoltes, et, en outre, des contributions. Nous voyageâmes sur cette rivière pendant quinze jours, entre des bourgs et des jardins, comme si nous eussions traversé un marché. On y trouve des navires en quantité innombrable, et à bord de chacun desquels il y a un tambour. Quand deux navires se rencontrent, l'équipage de chacun bat du tambour et

⁴⁴⁸ Pékin. Le voyage d'Ibn Battûta à Pékin ne semblant pas être véridique, cette histoire ne le serait pas non plus.

⁴⁴⁹ Le 9 et le 10 de dhulhidja.

⁴⁵⁰ Aujourd'hui appelée Havang Tua et tombée en ruine, à dix milles environ au sud de Habiganj dans le Sylhet.

⁴⁵¹ Probablement le Meghna (*megh* : nuage).

les mariniers se saluent. Le sultan Fakhr eddîn, dont il a été question, a ordonné qu'on n'exigeât sur ce fleuve aucun nous des fakîrs, et qu'on fournît des provisions de route à ceux d'entre eux qui n'en auraient pas. Quand un fakîr arrive dans une ville, il est gratifié d'un demi-dînâr.

Au bout de quinze jours de navigation sur ce fleuve, comme nous venons de le dire, nous parvînmes à la ville de Sonorcâwân ⁴⁵², dont les habitants se saisirent du fakîr Cheïdâ, quand il s'y fut réfugié. A notre arrivé en cette place, nous y trouvâmes une jonque qui voulait se rendre dans la contrée de Java, qui en est éloignée de quarante jours. Nous nous embarquâmes sur cette jonque et parvînmes, au bout de quinze jours, au pays de Barahnagâr ⁴⁵³, dont les habitants ont des bouches semblables ^{p290} à la gueule d'un chien. Ces gens-là sont des brutes, ne professant ni la religion des Hindous ni aucune autre. Leurs demeures sont des maisons de roseaux, recouvertes d'une toiture d'herbes sèches, et situées sur le bord de la mer. Ils ont beaucoup de bananiers, d'aréquieres et de bétels.

Les hommes de ce pays nous ressemblent au physique, si ce n'est que leurs bouches sont pareilles à des gueules de chien. Mais il n'en est pas de même de leurs femmes, qui sont d'une exquise beauté. Les hommes sont nus et ne revêtent pas d'habit ; seulement, quelques-uns placent leur membre viril et leurs testicules dans un étui de roseau peint et suspendu à leur ventre. Les femmes se couvrent de feuilles d'arbres. Ces gens-là ont parmi eux un certain nombre de musulmans, originaires du Bengale et de Java, qui habitent un quartier séparé. Ceux-ci nous informèrent que les indigènes s'accouplent comme les brutes, et ne se cachent pas pour cela ; que chaque homme a trente femmes, plus ou moins ; mais que ces individus ne commettent pas d'adultère. Si l'un d'eux se rend coupable de ce crime, son châtement

⁴⁵² Voir plus haut, n. 307.

⁴⁵³ Les thèmes développés dans cette étape par Ibn Battûta : sauvagerie, caractéristiques canines, sexualité excessive, rappellent irrésistiblement la mythologie développée autour des îles Andaman. Par contre, une approche plus « rationaliste » — il s'agit d'un « pays » et non des îles, il y a des éléphants, Nagar peut être rapproché du cap Negrais — nous mènerait sur les côtes birmanes. En tout état de cause, il est plus que probable que des éléments en provenance des îles et du continent se sont mêlés pour construire aussi bien le récit d'Ibn Battûta que celui de Marco Polo ou des auteurs arabes (voir l'introduction).

consiste à être mis en croix jusqu'à ce que mort s'ensuive, à moins que son camarade ou son esclave ne se présente et ne soit crucifié en sa place, auquel cas il est renvoyé libre. La peine encourue par la femme, sa complice, est celle-ci : le sultan ordonne à tous ses serviteurs d'avoir commerce avec elle, l'un après l'autre, en sa présence, jusqu'à ce qu'elle meure, puis on la jette dans la mer. C'est pour ce motif que les indigènes ne permettent à aucun passager de loger chez eux, à moins qu'ils ne soient au nombre des gens domiciliés parmi eux. Ils ne trafiquent avec les étrangers que sur le rivage, et leur portent de l'eau à l'aide des éléphants, vu qu'elle est éloignée de la côte, et ils ne la leur laissent pas puiser, tant ils craignent pour leurs femmes, ^{p291} parce qu'elles recherchent les beaux hommes. Les éléphants sont nombreux chez eux, mais personne, si ce n'est leur sultan, ne peut en disposer ; on les lui achète pour des étoffes. Ces gens ont une langue extraordinaire, que comprennent ceux-là seulement qui ont habité avec eux et qui les ont fréquemment visités. Lorsque nous arrivâmes sur le rivage, ils vinrent à nous dans de petites barques, dont chacune était creusée dans un tronc d'arbre, et ils nous apportèrent des bananes, du riz, du bétel, des noix d'arec et du poisson.

DU SULTAN DE BARAHNAGÂR

Le sultan de ce peuple vint nous trouver, monté sur un éléphant qui portait une espèce de housse faite avec des peaux. Le vêtement du prince se composait de peaux de chèvre, dont le poil était tourné en dehors. Sur sa tête, il y avait trois fichus de soie de diverses couleurs, et il tenait à la main une javeline de roseau. Il était accompagné d'environ vingt de ses proches, montés sur des éléphants. Nous lui envoyâmes un présent composé de poivre, de gingembre, de cannelle, de ce poisson que l'on trouve dans les îles Maldives ⁴⁵⁴, et, enfin, d'étoffes du Bengale. Ces gens-là ne s'en revêtent point ; mais ils en couvrent les éléphants dans leurs jours de fête. Le sultan a droit de prélever, sur chaque vaisseau qui relâche dans ses États, un esclave de chaque sexe, des étoffes destinées à recouvrir un éléphant, des bijoux d'or, que la reine place à sa ceinture et à ses doigts de pied. Si quel-

⁴⁵⁴ Voir plus haut, n. 167.

qu'un ne paye pas ce tribut, on prépare contre lui un enchantement par lequel la mer est agitée, et il périt ou peu s'en faut. [p292](#)

ANECDOTE

Pendant une des nuits que nous passâmes dans le port de ce peuple, il advint qu'un esclave du patron du navire, du nombre de ceux qui avaient eu de fréquents rapports avec les indigènes, descendit à terre et convint d'un rendez-vous avec la femme d'un de leurs chefs, dans un endroit semblable à une caverne, et situé sur le rivage. Le mari de cette femme eut connaissance du fait, vint à la grotte avec plusieurs de ses compagnons, et y trouva les deux amants. On les conduisit au sultan du pays, qui ordonna de couper les testicules de l'esclave et de le mettre en croix. Quant à la femme, il la livra à la lubricité des assistants, jusqu'à ce qu'elle mourût. Après quoi, il se rendit sur la côte, s'excusa de ce qui s'était passé, et dit : « Nous ne trouvons pas de moyen pour nous dispenser d'accomplir nos lois. » Il donna au patron du vaisseau un esclave, en échange de celui qui avait été crucifié.

[Retour à la Table des Matières](#)

3. L'Asie du Sud-Est et la Chine

[Retour à la Table des Matières](#)

Nous quittâmes ce peuple, et après un trajet de vingt-cinq jours, nous arrivâmes à l'île de Djâouah⁴⁵⁵, qui donne son nom à l'encens *djâouy*, ou au benjoin⁴⁵⁶. A la distance d'une demi-journée de chemin, nous l'aperçûmes déjà ; elle est verdoyante, belle, et la plus grande partie de ses arbres ce sont des cocotiers⁴⁵⁷, des arcs, des girofliers, des aloès indiens⁴⁵⁸, le cheky, le berky⁴⁵⁹, le manguier, le djambou⁴⁶⁰, l'oranger aux doux fruits et le ^{p295} roseau du camphre⁴⁶¹.

⁴⁵⁵ Java la Mineure de Marco Polo, qui est en fait Sumatra. Ibn Battûta a dû aborder cette île vers la fin du mois de janvier 1346.

⁴⁵⁶ Résine obtenue des entailles faites à un arbuste (*Styrax benzoin*) originaire de Sumatra (voir plus loin p. 303).

⁴⁵⁷ « Ce dont les Sumatranais font le plus de cas dans ce végétal, c'est la pulpe de la noix, dont la consommation est prodigieuse, étant un des principaux ingrédients de tous les plats » (William MARSDEN, Histoire de Sumatra).

⁴⁵⁸ Pour les girofliers, voir plus loin p. 305 ; pour l'aloès également plus loin p. 304 et chap. 2, n. 243.

⁴⁵⁹ « Il y a un autre arbre merveilleux appelé Chakubaruhe, aussi grand qu'un chêne. Son fruit est issu du tronc et non des branches, et c'est quelque chose d'extraordinaire de le voir aussi grand qu'un gros agneau ou un enfant de trois ans, il possède une écorce dure comme celle de nos pommes de pin ; ainsi il faut l'ouvrir avec une hache ; dedans il y a une chair qui surpasse en goût le plus doux des miels et les meilleurs melons d'Italie ; il contient également près de cinq cents châtaignes du même goût qui sont à manger grillées » (Giovanni DE MARIGNOLI, XV^e siècle). Il s'agirait de la description fidèle de l'arbre à pain et de son fruit.

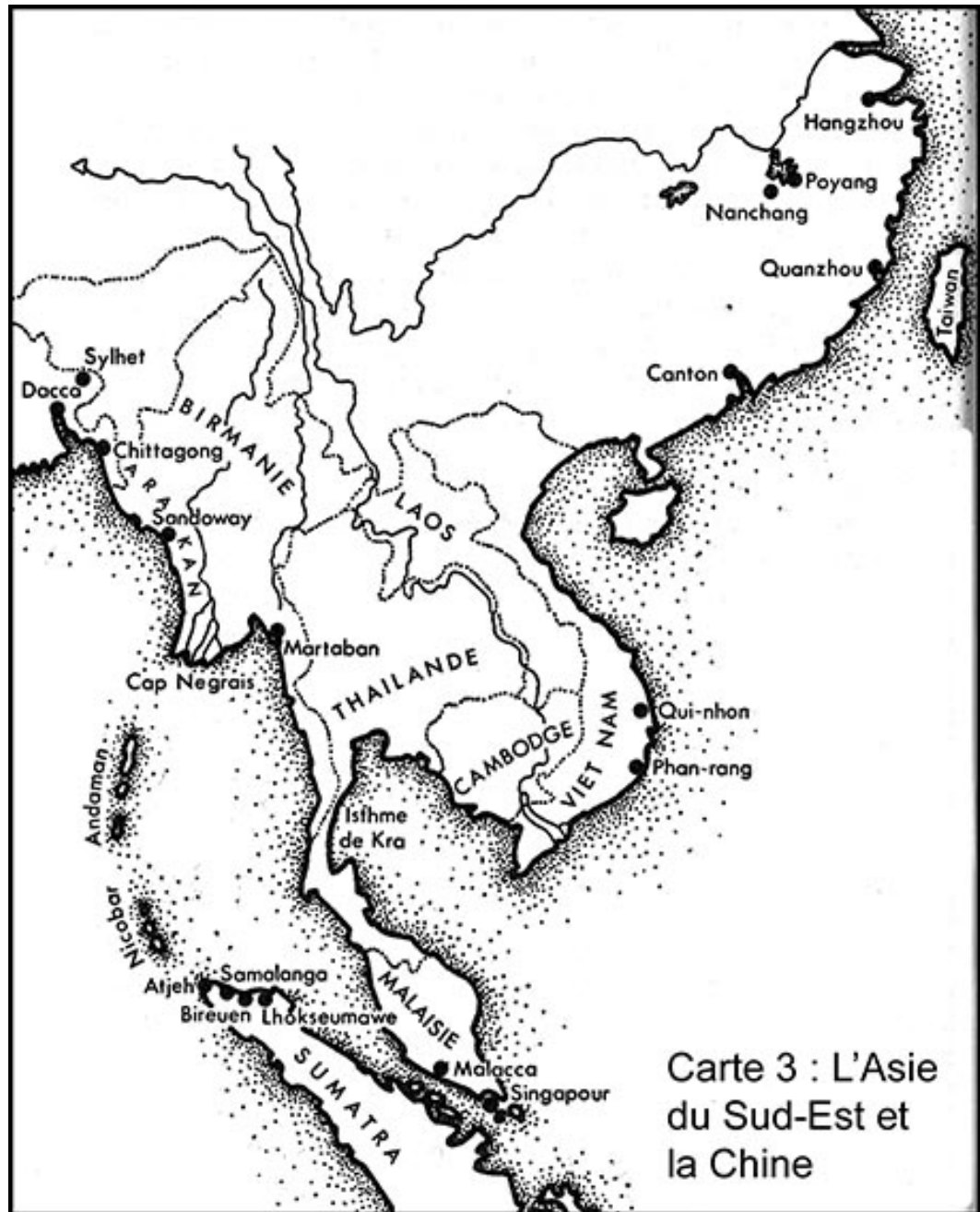
⁴⁶⁰ Il en existe plusieurs sortes ; le Djambu mera (*Eugenia malaccensis*), dont le fruit « a la forme d'une poire ou d'un cône. La peau, qui est très délicate, est d'un beau rouge et l'intérieur parfaitement blanc. [...] Il a le parfum et un peu le goût de la rose » ; le Djambu d'eau rose (*Eugenia djambu*) : « Rien n'est plus agréable à la vue que les fleurs de cet arbre, dont les nombreuses étamines sont d'un rouge éclatant » le Djambu ayer, qui « est un fruit délicat et fort beau, étant d'une couleur mélangée de blanc et de rouge » (MARSDEN).

La vente et l'achat, chez cette population, se font au moyen de morceaux d'étain et de l'or chinois natif, et non fondu. La plupart des espèces odorantes ou des parfums qui se trouvent dans cette île sont dans la partie occupée par les infidèles. Chez les musulmans, on en rencontre bien moins.

Quand nous fûmes arrivés en rade, les habitants de l'île, montés sur de petites embarcations, vinrent nous trouver. Ils portaient des noix de coco, des bananes, des mangues et des poissons. C'est leur habitude d'en faire cadeau aux marchands, et chacun de ceux-ci les récompense suivant ses moyens. Le vice-amiral se rendit aussi à bord de notre navire ; il examina les marchands qui étaient avec nous, et nous permit de prendre terre. Nous descendîmes donc vers le *bender*, ou port, qui est un gros bourg sur le rivage de la mer, et où se trouvent des maisons ; on l'appelle Sarha, et il est à quatre milles de la ville [de Sumatra]⁴⁶². Bohrouz, le vice-amiral, écrivit au sultan, et l'informa de mon arrivée. Alors celui-ci donna l'ordre à l'émir Daouléçah de s'avancer à ma rencontre, accompagné du noble kâdhi, Emir sayyid de Chîrâz, de Tâdj eddîn, d'Ispahân, et d'autres^{p296} jurisconsultes. Ils sortirent en effet, et amenèrent pour moi un cheval d'entre les propres montures du sultan, ainsi que d'autres chevaux. Je montai à cheval, et mes compagnons en firent autant. Nous fîmes ainsi notre entrée dans la capitale, c'est-à-dire dans la ville de Somothrah ou Sumatra. Elle est belle et grande, pourvue d'une enceinte de bois, et de tours également en bois.

⁴⁶¹ Voir plus loin p. 303.

⁴⁶² Samudra, l'ancienne capitale du royaume de Samudra Pasei, ainsi que son port, posent des problèmes de localisation. Les premiers colons musulmans seraient installés vers la fin du XIII^e siècle à Samalanga et ensuite à Bireuen sur la côte nord de l'île, avant de se déplacer plus à l'est pour se fixer dans l'estuaire et en amont de la rivière Peusangan où la première Samudra semble avoir été créée. D'après la *Chronique des rois de Pasei*, un raid javanais aurait causé, après 1326, le déplacement de la capitale vers l'est, sur la rivière Pasei qui se jette à la mer à l'est de Lhokseumawe. C'est sur cette rivière où on trouve aujourd'hui un village du même nom et des vieux tombeaux musulmans qu'İbn Battûta a dû trouver Samudra, le port étant situé à l'estuaire.



DU SULTAN DE DJÂOUAH

C'est le sultan Almalic Azzhâhir ⁴⁶³, un des rois les plus illustres et les plus généreux. Il professe la doctrine de Châfi'y ⁴⁶⁴, il affectionne les légistes, qui se rendent à ses audiences pour lire le Coran et tenir une conférence. Il fait souvent la guerre, surtout aux infidèles ; il est très humble, et se rend à pied à la prière du vendredi. Ses sujets suivent aussi le rite de Châfi'y ; ils aiment à combattre les païens, et marchent de bon gré avec leur souverain. Ils ont remporté la victoire sur les infidèles qui les avoisinent, et ceux-ci leur payent le tribut, ou la capitation, pour avoir la paix.

DE NOTRE ENTRÉE DANS LE PALAIS DU SULTAN ET DE SES BIENFAITS ENVERS NOUS

Lorsque nous nous dirigeâmes vers le palais du sultan, nous vîmes, dans son voisinage, des lances fichées en terre des deux côtés du chemin ; et c'est là le signe ^{p297} que l'on doit descendre de cheval. Personne ne devant aller plus loin sur sa monture, nous mîmes donc pied à terre en cet endroit. Nous entrâmes dans la salle d'audience, où nous vîmes le lieutenant du souverain, et il est appelé 'Omdat Almolc, ou l'appui du royaume. Il se leva à notre approche, et il nous salua ; or le salut, chez ce peuple, consiste à toucher la main. Nous nous assîmes avec lui ; il écrivit un billet au sultan pour l'informer de notre présence, le cacheta et le remit à un jeune garçon, ou page. La réponse lui parvint, tracée sur le dos du billet. Après cela un jeune garçon arriva, portant une *bokchah*, c'est-à-dire une enveloppe ou un paquet de hardes, que le lieutenant prit avec sa main. Puis il me saisit par la main, et me fit entrer dans un petit logement ou maisonnette, que ces gens nomment *ferdkhâneh*, mot qui ressemble, dans la forme, à *zerkhâneh*,

⁴⁶³ Le premier souverain musulman de Samudra, Malik al-Salih, est mort en 1297 ; son fils et successeur, Malik al-Mahud ou Muhammad, mort en 1326, porta le titre de Malik al-Zahir dont ses successeurs semblent avoir hérité. Ici il doit donc s'agir du fils et successeur de ce dernier, Ahmad, qui régna de 1326 à 1360.

⁴⁶⁴ Voir préface du t. I. Toutefois, le nom du fondateur de l'islam sumatranais, d'après la *Chronique*, Merah Silu, rappelle le vocable Chulia donné au sud de l'Inde aux shi'ites (voir chap. 2, n. 132).

si ce n'est que la première lettre est un *fâ* (*f*) et non un *zâ* (*z*). Ce *ferd-khâneh*, ou demeure isolée, était la place où le lieutenant se reposait pendant le jour ; car il est d'usage que le lieutenant du sultan se rende dans la salle d'audience après l'aurore, et qu'il ne la quitte pas, si ce n'est à la nuit close. Il en est de même des ministres et des principaux commandants.

Le lieutenant du souverain tira du paquet : trois pagnes, dont l'un était de pure soie, l'autre soie et coton, le troisième soie et lin ; trois vêtements, appelés dans le pays *habits de dessous*, du genre des pagnes ; trois vêtements de différentes sortes, nommés *habits du milieu* ; trois vêtements du genre des manteaux, ou casaques de laine, dont l'un était blanc, et trois turbans. Je revêtis un de ces pagnes, en place de culottes, suivant l'habitude de ces peuples, et un vêtement de chaque genre. Mes compagnons prirent pour eux tout le reste. On apporta ensuite des aliments, dont la plupart consistaient en riz ; puis, une sorte de bière, enfin le bétel, ce qui indique que le moment est arrivé de se retirer. Nous prîmes ce masticatoire, nous nous levâmes, et le lieutenant nous imita.

Nous sortîmes de l'endroit des audiences, nous ^{p298} montâmes à cheval, et le lieutenant du sultan vint avec nous. On nous conduisit dans un jardin entouré d'une enceinte de bois ; au milieu il y avait une maison, aussi en bois, et dont le plancher était recouvert de ces tapis de coton velus et à franges découpées appelés *mokhmalât* ; les uns étaient teints, les autres ne l'étaient pas. On voyait dans cette demeure des lits en bambou recouverts de courtes-pointes piquées de soie, de couvertures légères et de coussins nommés *béouâlicht* ⁴⁶⁵. Nous nous assîmes dans cette maison avec le lieutenant. L'émir Daouléçah arriva, conduisant en présent deux femmes esclaves et deux serviteurs, ou eunuques. Il me dit : « Le sultan te fait observer que ce présent est dans la proportion de ses moyens, et non de ceux du sultan Mohammed ⁴⁶⁶. » Alors le lieutenant sortit, l'émir Daouléçah resta en ma compagnie.

Cet émir et moi nous nous connaissions, car il s'était rendu comme envoyé chez le sultan de Dihly. Or je lui dis : « Quand verrai-je le

⁴⁶⁵ Pluriel de *balicht* (voir plus loin n. 44).

⁴⁶⁶ Muhammad Tughluk, de Dihli.

souverain ? » Il me répondit : « C'est l'usage chez nous que celui qui arrive ne salue le sultan qu'après trois jours, afin que la fatigue de son voyage soit cessée et que son esprit soit revenu à l'état naturel. » Nous restâmes ainsi trois jours, recevant la nourriture trois fois dans la journée ; les fruits et les pâtisseries soir et matin. Au quatrième jour, qui était un vendredi, l'émir Daouléçah vint me trouver et me dit : « Tu pourras saluer le sultan aujourd'hui après la prière, dans la tribune grillée de la mosquée cathédrale. » Je me rendis à la mosquée et j'y fis la prière avec le chambellan du souverain, nommé Kairân. Ensuite j'entraï chez le sultan, et trouvai à sa droite et à sa gauche le juge Emir sayyid et les hommes de science. Le prince me toucha la main, et je le saluai ; il me fit asseoir à son côté gauche, m'adressa des questions sur le sultan Mohammed, sur mes voyages, et je lui répondis. Alors il reprit la conférence qu'il avait nouée sur la ^{p299} jurisprudence, d'après le rite de Châfi'y, et la continua jusqu'au moment de la prière de l'après-midi. Celle-ci étant accomplie, il entra dans un appartement ou vestiaire, et ôta les habits qu'il portait. C'étaient des robes de légiste, avec lesquelles il se rend à pied à la mosquée, le jour du vendredi. Il endossa les vêtements royaux, c'est-à-dire des tuniques de soie et de coton.

DU RETOUR DU SULTAN À SON PALAIS, ET DE L'ORDRE QU'ON Y OBSERVE DANS LA CÉRÉMONIE DU SALUT

Lorsqu'il fut sorti de la mosquée, il trouva à la porte les éléphants et les chevaux. C'est l'habitude chez ces peuples, quand le souverain monte sur un éléphant, que sa suite prene des chevaux, et quand il enfourche un cheval, qu'elle monte sur des éléphants. Les savants se tiennent à la droite du sultan. Ce jour-là, il prit pour monture un éléphant, et nous montâmes des chevaux. Nous nous dirigeâmes avec lui vers le lieu des audiences, et mîmes pied à terre dans l'endroit accoutumé ; le sultan entra à cheval. Il y avait déjà dans la salle d'audience les ministres, les commandants, les secrétaires, les grands de l'État, et les chefs de l'armée, rangés sur plusieurs files. Les ministres, qui sont au nombre de quatre, et les secrétaires, tenaient le premier rang ; ils saluèrent le sultan, et se retirèrent à la place qui leur était assignée. Vint après cela le rang des commandants, lesquels saluèrent et se rendirent dans le lieu désigné, à l'instar de chaque classe de gens. Puis ce

fut le tour des chérifs, ou descendants de Mahomet, et des jurisconsultes ; successivement, des favoris du souverain, des savants et des poètes ; des chefs de l'armée, des jeunes garçons ou pages, et des mamloucs ou esclaves militaires.

Le sultan se tint sur son éléphant, en face de la coupole des séances. On éleva au-dessus de sa tête un parasol incrusté d'or et de pierres ; on plaça à sa droite cinquante éléphants parés, et autant à sa gauche ; on ^{p300} rangea aussi à son côté droit cent chevaux, et cent autres à son côté gauche ; tous étaient des chevaux de relais. Devant le souverain se trouvaient ses chambellans les plus intimes. Les musiciens arrivèrent, et ils chantèrent en présence du sultan. On amena des chevaux caparaçonnés de soie, portant des anneaux d'or aux jambes et des licous faits de brocart d'or. Ils dansèrent devant le souverain, et j'en fus émerveillé ; j'avais déjà vu pareille chose devant le roi de l'Inde. Vers le soir, le sultan entra dans son palais, et les assistants se retirèrent dans leurs demeures.

DE LA RÉVOLTE D'UN FILS DU FRÈRE DU SULTAN,
ET DE LA CAUSE DE CETTE RÉBELLION

Le sultan avait un neveu, fils de son frère, qui était marié avec sa fille, et auquel il donna à gouverner une des provinces. Ce jeune homme se prit d'amour pour la fille d'un certain émir, et désira de l'épouser. Or l'usage de ce pays est que, lorsqu'un homme, soit émir, soit marchand, ou autre, a une demoiselle qui a atteint l'âge nubile, il est obligé de prendre les ordres du souverain à ce sujet. Le prince envoie une femme, qui examine la jeune fille ; si la description qu'elle lui fait de celle-ci lui plaît, il l'épouse ; sinon, il permet que les parents de la demoiselle la donnent en mariage à celui qu'ils veulent. Les habitants de ces contrées souhaitent fort que le sultan épouse leurs filles, à cause de la dignité de la noblesse qu'ils obtiennent par ce moyen.

Quand le père de la demoiselle aimée par le fils du frère du sultan consulta le souverain, celui-ci envoya une personne pour voir la jeune fille, et l'épousa. La passion du jeune homme devint violente, et il ne trouva aucun moyen d'obtenir celle qu'il aimait. Plus tard, le sultan partit pour guerroyer contre les infidèles, qui étaient à la distance d'un mois de marche. Le fils de son frère se révolta alors, il entra à Sumatra

sans résistance, car cette ville n'avait pas encore d'enceinte ; il ^{p301} s'empara du pouvoir, et reçut le serment de fidélité d'une partie de ses sujets ; les autres le refusèrent. Son oncle, ayant été informé de ces événements, rebroussa chemin, et revint à Sumatra. Le rebelle prit ce qu'il put, en fait de biens et de trésors ; il enleva la femme qu'il aimait, et se dirigea vers la contrée des infidèles, à Moul Djâouah, ou la Djâouah primitive ⁴⁶⁷. Ce fut à la suite de cela que son oncle construisit le mur, ou plutôt l'enceinte de bois, autour de Sumatra.

Je restai avec ce souverain à Sumatra quinze jours après ce temps, je lui demandai la permission de continuer mon voyage, le moment étant arrivé ⁴⁶⁸. En effet, on ne peut pas se rendre en Chine en toutes saisons. Le souverain nous fit préparer une jonque ; il nous donna des provisions, nous combla de bienfaits, de bontés (que Dieu l'en récompense !), et il envoya avec nous un de ses compagnons pour nous régaler du repas d'hospitalité sur la jonque. Nous voyageâmes tout le long de son pays pendant vingt et une nuits, puis, nous arrivâmes à Moul Djâouah ⁴⁶⁹. C'est la contrée des infidèles, et sa longueur est de deux mois de marche ; elle produit les espèces aromatiques, l'excellent aloès de Kâkoulah ⁴⁷⁰ et ^{p302} de Kamârah ⁴⁷¹, deux localités qui font partie de son territoire. Dans le pays du sultan Azzhâhir, à Sumatra, il n'y a que l'encens, ou le benjoin, le camphre, quelque peu de girofle, et une petite quantité d'aloès de l'Inde ; mais la plupart de ces choses se retrouvent à Java. Nous allons mentionner ce que nous

⁴⁶⁷ Il serait intéressant de comparer ce texte avec celui de la *Chronique des rois de Pasei* d'après lequel le roi Ahmad tua par jalousie deux de ses fils qui voulaient épouser une princesse de Java, à la suite de quoi la princesse se suicida et son père détruisit la capitale, Samudra, causant ainsi son déplacement (voir plus haut, n. 8). Pour Moul Djava voir, ci-dessous n. 15.

⁴⁶⁸ Il s'agit probablement de la mousson sud-ouest qui permet un voyage en direction du nord-est et qui commence au mois de mars.

⁴⁶⁹ Le Moul Djâouah d'Ibn Battûta devait plutôt être interprété comme Java « principale » ou « continentale » et correspondre par conséquent à la péninsule de Malaisie et non à l'île de Java. Effectivement, il n'y a ni éléphants ni bois d'aloès à Java ; les lieux cités semblent faire partie du continent (voir note suivante) et le chemin de la Chine ne passe pas par Java.

⁴⁷⁰ Dans les itinéraires chinois, un pays nommé Ko-ku-lo se situe sur la côte occidentale de la péninsule de Malaisie. On peut l'assimiler au Kâkoulah d'Ibn Battûta et le situer au nord de Malacca (voir l'introduction).

⁴⁷¹ Kamara ne peut être identifié qu'avec le pays khmer, c'est-à-dire le Cambodge, qui est situé bien plus au nord.

en avons vu par nous-même, ce que nous avons examiné de nos propres yeux, et ce que nous avons vérifié attentivement.

DE L'ENCENS (BENJOIN)

L'arbre de l'encens est petit, c'est tout au plus s'il atteint la hauteur de la taille d'un homme. Ses rameaux ressemblent à ceux du chardon ou à ceux de l'artichaut ; ses feuilles sont petites, minces ; quelquefois elles tombent, et laissent l'arbre dépouillé. L'encens, ou le benjoin, est une substance résineuse qui se trouve dans les rameaux de l'arbre. Il y en a plus dans le pays des musulmans que dans celui des infidèles ⁴⁷².

DU CAMPHRE

Quant aux arbres qui donnent le camphre, ce sont des roseaux semblables à ceux de nos contrées ; la seule différence est que, dans les premiers, la partie comprise entre deux nœuds, ou le tuyau, est plus longue et plus épaisse. Le camphre se trouve dans l'intérieur de chaque tuyau, et lorsque l'on rompt le roseau on remarque dans la partie interne de tous les tuyaux, entre les nœuds, un tuyau pareil de camphre. Le secret étonnant en cela, c'est que le camphre ne se forme dans ces roseaux qu'après que l'on a immolé à leur pied quelque animal ; si on ne le fait pas, il n'y a pas de camphre. Le meilleur, ^{p303} appelé dans le pays *alhardâlah*, celui qui a atteint le plus haut degré de froid, et qui tue un homme à la dose d'une drachme, en congelant la respiration, est le camphre près du roseau duquel on a sacrifié un être humain. On peut remplacer la créature humaine par de jeunes éléphants ⁴⁷³.

⁴⁷² C'est-à-dire dans la partie septentrionale de Sumatra.

⁴⁷³ « L'arbre qui produit le camphre (*Dipterocarpus camphora*) ne se trouve que dans les parties septentrionales de l'île [de Sumatra], où il croît sans culture dans les bois qui sont près des côtes il égale en hauteur et en grosseur les plus grands arbres de bois de charpente, ayant souvent plus de quinze pieds de circonférence. [...] Le camphre, étant d'une nature sèche, ne découle point de l'arbre et ne se montre jamais à l'extérieur. Les naturels, par une longue expérience, connaissent si l'arbre en contient en le frappant avec un bâton. Dans ce cas, ils l'abattent, le fendent en petites pièces avec des coins, et retirent le

DE L'ALOÈS INDIEN

L'aloès de l'Inde est un arbre qui ressemble au chêne, si ce n'est que son écorce est mince ; ses feuilles sont exactement comme celles du chêne, et il ne produit point de fruits. Son tronc n'atteint pas un grand développement, ses racines sont longues, étendues au loin, et c'est dans celles-ci que se trouve l'odeur ou le principe aromatique. Les rameaux et les feuilles de l'arbre n'ont pas d'arôme. Dans le pays des musulmans, tous les arbres d'aloès sont considérés comme une propriété ; mais dans le pays des infidèles la plupart sont abandonnés. Ceux qui sont regardés chez eux comme une propriété particulière, ce sont les aloès qui croissent à Kâkoulah, et qui donnent la meilleure qualité de bois d'aloès. Il en est ainsi pour ceux de Kamârah, dont l'aloès est également d'une qualité supérieure ; on le vend aux habitants de Sumatra pour des étoffes. Il y a aussi une espèce d'aloès kamâry qui reçoit des empreintes, à la manière de la cire. Quant à la variété nommée *'athâs*, on en coupe la racine, et on la cache sous terre ^{p304} plusieurs mois ; elle conserve toutes ses qualités, et c'est une des meilleures sortes d'aloès.

DU GIROFLE

Les girofliers sont des arbres séculaires très gros ; il y en a en plus grand nombre dans la contrée des infidèles que dans celle des musulmans ; ils ne sont pas regardés comme une propriété particulière à cause de leur grande quantité. Ce que l'on en importe dans nos pays, ce sont les bois ; ce que les habitants de nos contrées appellent la *fleur de girofle*, ce sont les parties de fleurs qui tombent, et qui ressemblent à celles de l'oranger. Le fruit du giroflier est la noix de muscade, connue chez nous sous le nom de *noix de parfum*. La fleur qui s'y forme, c'est le macis. Voilà ce que j'ai vu de mes propres yeux ⁴⁷⁴.

campre des interstices sous la forme d'une cristallisation » (MARSDEN). La description d'Ibn Battûta relève donc de la pure affabulation.

⁴⁷⁴ Il a dû mal voir, ou, comme le précise Yule, il a dû plutôt suivre un cours d'économie botanique dans les bazars de Dihli, puisque la croyance populaire attribuée en Inde du Nord la cannelle, les clous de girofle et la noix de mus-

Nous arrivâmes au port de Kâkoulah et y trouvâmes un certain nombre de jonques préparées pour la piraterie, et aussi pour résister à ceux qui se révolteraient contre les habitants, dans les jonques. En effet, ceux-ci s'arrogent le droit à un certain paiement ou tribut imposé à chaque jonque. Puis nous quittâmes le vaisseau et entrâmes dans la ville de Kâkoulah, qui est belle, et dont le mur, en pierres de taille est assez large pour permettre que trois éléphants y marchent de front. La ^{p305} première chose que je remarquai à l'extérieur de la ville, ce furent des éléphants chargés de bois d'aloès indien ; les habitants le brûlent dans leurs maisons, car il vaut le même prix que le bois de chauffage chez nous, et même moins. Cela n'a lieu, à la vérité, que lorsqu'ils se le vendent entre eux ; mais, quand ils le vendent aux marchands étrangers, ils exigent un vêtement de coton pour une charge de bois d'aloès. Les étoffes de coton sont, chez ces gens, plus chères que celles de soie. Il y a dans Kâkoulah beaucoup d'éléphants ; ils servent à porter les hommes ainsi que les marchandises. Tout le monde attache ses éléphants à sa porte ; chaque boutiquier attache près de lui son éléphant, qu'il monte pour se rendre à sa demeure, et tous portent les fardeaux. Il en est ainsi chez les Chinois et chez les habitants de Kitha, ou Chine septentrionale. Ils en usent au sujet des éléphants, exactement de cette manière.

DU SULTAN DE JAVA

C'est un infidèle ⁴⁷⁵, et je l'ai vu en dehors de son château, assis sur le sol, près d'un pavillon, sans aucun tapis sous lui. Il était avec les

cade, respectivement, à l'écorce, la fleur et le fruit du même arbre. Or la cannelle est l'écorce d'une variété de laurier (*Laurus cinnamomum*), les girofles les fleurs du *Caryophyllus aromaticus* de la famille des myrtacées et la noix de muscade le fruit du muscadier de la famille des myristicées, le macis n'étant pas la fleur mais le tégument (l'enveloppe) de la noix qui est utilisée comme aromate. Toutefois, l'écorce d'un arbre proche du girofler, le *Myrtus caryophylla*, appelée cannelle giroflée et ayant une odeur proche du girofle, est également utilisée comme épice.

⁴⁷⁵ Un royaume fut fondé à Malacca au milieu du XIV^e siècle par des réfugiés de Java ; il fut soumis au début au royaume Majapahit de Java et devint par la suite indépendant. Ses souverains adoptèrent l'islam au début du XV^e siècle. C'est la seule information qu'on possède sur la côte occidentale de la Malaisie à cette époque, mais il est très difficile de la relier au récit d'Ibn Battûta.

grands de l'État, et les troupes défilaient devant lui à pied ; personne n'a de chevaux dans ce pays, excepté le sultan. Le peuple monte les éléphants, et combat sur ces animaux. Le souverain, ayant été informé de ma présence, me fit appeler ; je m'avançai et dis : « Que le salut soit sur quiconque suit la vraie religion ! » Tous les assistants ne comprirent que le mot *salut* ; le sultan me souhaita la bienvenue, et ordonna d'étendre par terre une étoffe pour ^{p306} que je pusse m'asseoir dessus. Alors je dis au drogman : « Comment m'assoierais-je sur l'étoffe, tandis que le sultan est assis sur le sol ? » Il répondit : « Telle est son habitude, il s'assied sur la terre par humilité ; mais tu es un hôte, et tu viens chez un monarque illustre : c'est donc un devoir de t'honorer. » Je m'assis ; le prince m'interrogea sur le sultan [de l'Inde], et il fut concis dans ses questions. Il me dit : « Tu resteras près de nous en qualité d'hôte pendant trois jours, puis tu partiras. »

D'UN FAIT ÉTONNANT DONT J'AI ÉTÉ TÉMOIN
DANS L'AUDIENCE DE CE PRINCE

J'ai vu, pendant l'audience de ce sultan, un homme qui tenait dans sa main un couteau semblable à celui d'un grappilleur. Il le plaça sur son propre cou, et se mit à parler longtemps dans une langue que je ne compris point. Après cela, il saisit le couteau avec ses deux mains à la fois, et se coupa la gorge. Sa tête tomba par terre, à cause du tranchant acéré de l'arme et de la force avec laquelle il la tenait. Je restai tout stupéfait de son action ; mais le sultan me dit : « Est-ce que chez vous quelqu'un agit de la sorte ? » Je lui répondis : « Jamais je n'ai vu pareille chose. » Il sourit et reprit : « Ces gens-ci sont nos esclaves, et ils se tuent par amour pour nous. » Puis il donna des ordres afin que l'on emportât l'individu qui s'était suicidé, et qu'on le brûlât. Les lieutenants du sultan, les grands de l'État, les troupes et les sujets assistèrent à la crémation, ou au brûlement. Le souverain assigna une riche pension aux enfants du mort, à sa femme, à ses frères ; et ils furent très honorés de son action.

Une personne, présente à la séance où le fait que j'ai raconté s'est passé, m'a dit que le discours prononcé par l'individu qui s'est sacrifié exprimait son attachement pour le souverain. Il disait donc qu'il voulait s'immoler par affection pour le sultan, comme son père l'avait fait

par affection pour le père du prince, et de même que ^{p307} son aïeul l'avait pratiqué par amour pour le grand-père du même prince.

Quand j'eus quitté la séance, le sultan m'envoya les vivres de l'hospitalité pour trois jours, au bout desquels nous partîmes, et voyageâmes de nouveau sur mer. Après trente-quatre jours ⁴⁷⁶, nous arrivâmes à la mer Lente ou Pacifique, qui offre une teinte rougeâtre ⁴⁷⁷. On pense que cette couleur est due à la terre d'un pays qui l'avoisine. Il n'y a point de vent dans cette mer, ni de vagues ni de mouvement d'aucune sorte, malgré sa grande étendue. C'est à cause de cela que chaque jonque chinoise est accompagnée par trois bâtiments, comme nous l'avons déjà dit. Ils servent à la faire avancer en ramant et à la remorquer ⁴⁷⁸. En outre, il y a dans la jonque environ vingt rames fort grosses, à la manière des mâts de navire ; trente hommes, plus ou moins, se réunissent autour d'une de ces rames ; ils se tiennent debout sur deux rangs, l'un faisant face à l'autre. La rame est pourvue de deux fortes cordes, ou câbles, qui ressemblent à des massues ; une des deux files ^{p308} d'hommes tire sur un câble, puis le lâche, et alors l'autre file sur le second câble. Ces rameurs, en travaillant, chantent avec de belles voix, et ils disent ordinairement *la'la, la'la*.

Nous passâmes sur cette mer trente-sept jours, et les marins furent surpris de la facilité qu'éprouva le trajet. D'ordinaire, ils y emploient de quarante à cinquante jours, et regardent même alors la traversée

⁴⁷⁶ On connaît assez bien le temps du trajet entre Quanzhou (Zaitoun) et Sumatra par les itinéraires chinois qui donnent cinquante à cinquante-cinq jours. Or Ibn Battûta, pour un voyage effectué, selon lui, dans des conditions extrêmement favorables, déclare avoir mis le double de ce temps, exactement cent treize jours. Or le retour, effectué selon lui dans les conditions difficiles et par un chemin qui semble être sensiblement le même, aurait nécessité encore cent treize jours. On voit aussi qu'Ibn Battûta, au fur et à mesure qu'il s'éloigne des chemins connus, a tendance à exagérer et à sombrer dans le légendaire. On pourrait donc compter globalement avec les arrêts, environ deux mois pour l'aller et autant pour le retour. Dans ces conditions, on peut supposer qu'il a descendu le détroit de Malacca (direction sud-est) pendant la dernière partie du mois de février 1346 et qu'il a commencé à remonter vers la mer de Chine avec les moussons en mars.

⁴⁷⁷ Il pourrait s'agir de la proximité du delta du Mékong.

⁴⁷⁸ 24. « Ces grandes nefes ont de si grandes barques qu'elles portent bien mille paniers de poivre. [...] Bien souvent aussi, elles servent à touer la grande nef avec des câbles. [...] Elles emmènent deux de ces grandes barques, mais l'une est plus grande que l'autre » (Marco POLO).

comme très heureuse. Puis nous arrivâmes au pays de Thaouâlicy, mot qui est le nom du roi de cette contrée⁴⁷⁹. Elle est très vaste, et son souverain égale celui de la Chine ; il possède de nombreuses jonques, avec lesquelles il fait la guerre aux Chinois, jusqu'à ce qu'ils lui demandent la paix, en lui accordant quelques avantages. Les habitants de ce pays sont idolâtres ; ils ont de belles figures, et qui ressemblent on ne peut plus à celles des Turcs. Ils ont en général le teint cuivré, et ils sont braves et courageux. Leurs femmes montent des chevaux, lancent fort bien les flèches ou les javelines, et combattent absolument comme les hommes. Nous jetâmes l'ancre dans un de leurs ports, dans la ville de Caïloûcary⁴⁸⁰, une des plus belles et des plus grandes parmi leurs cités. Le fils de leur roi y demeurait auparavant⁴⁸¹, mais quand nous fûmes entrés dans le port, des soldats vinrent à nous, et le capitaine, ou patron du navire, débarqua pour leur parler. Il portait avec lui un présent pour le fils du roi, p309 et leur demanda des nouvelles de ce prince. Alors ils l'informèrent que son père lui avait donné à gouverner une autre province, et qu'il avait préposé sur cette ville-ci sa fille, appelée Ordoudjâ⁴⁸².

⁴⁷⁹ La localisation de ce pays a été beaucoup discutée, mais il faut se résigner à la fixer au royaume de Champa, le sud du Vietnam actuel, qui se situe sur l'itinéraire ordinaire vers la Chine. Taval est un titre donné aux rois ou aux nobles du royaume de Champa.

⁴⁸⁰ Le royaume de Champa était divisé en deux régions, nord et sud, avec deux centres, Qui-nhon et Phan-rang — l'ancienne Panduranga — respectivement. Cette dernière ville est liée au nom du roi Po Klong Garai (1151-1205), dont un site historique, qui semble avoir été florissant à l'époque, porte le nom. Po étant un titre et Klong, Ku-lun en chinois, étant également un titre donné par les Chinois aux souverains des royaumes du Sud, c'est probablement la forme Ku-lun Garai qui a donné le Kaylukari d'Ibn Battûta.

⁴⁸¹ Il est possible, d'après des évidences archéologiques que Po Klong Garai servait comme fief pour le prince héritier.

⁴⁸² Avec Ordudja, on entre dans le domaine du légendaire, ou dans un flou volontairement entretenu — puisque les Arabes connaissaient Champa sous le nom de Sanf. Ibn Battûta nous sert ici une des pièces maîtresses de la géographie légendaire, le royaume des femmes. A partir de 1342 et au moins jusqu'en 1352, le roi Champa était, selon les chroniques, Trà Hoà Bô Dê et la société locale ne semblait pas posséder des traits particuliers de féminisme. « Sachez donc qu'en ce royaume ne se peut marier nulle belle demoiselle si [le roi] ne l'a vue auparavant. Si elle lui plaît, il la prend pour femme, et si elle ne lui plaît point, il lui donne de l'argent pour qu'elle puisse trouver un baron selon son état. Et vous dis encore qu'en l'an du Christ 1285 j'y fus, moi Marco Polo, et en ce temps avait ce roi trois cent vingt-six enfants des deux sexes. »

DÉTAILS SUR CETTE PRINCESSE

Le second jour après notre arrivée au port de Caïloûcary, cette princesse invita le *nâkhodhah*, ou patron du navire, le *carâny*⁴⁸³ ou secrétaire, les marchands, les chefs, le *tendîl* ou général des piétons⁴⁸⁴, et le *sipâhsâlâr* ou général des archers. C'était à l'occasion du repas d'hospitalité qu'Ordoudjâ leur offrait, suivant son habitude. Le patron du navire me pria d'y aller aussi en leur compagnie ; mais je refusai, puisque ces peuples sont des infidèles, et qu'il n'est pas permis de manger de leurs aliments. Quand les invités furent arrivés chez la princesse, elle leur dit : « Y a-t-il quelqu'un des vôtres qui ne se soit pas rendu ici ? » Le patron du navire lui répondit : « Il n'y a d'absent qu'un seul homme, le *bakhchy*⁴⁸⁵, ou le juge, lequel ne mange pas de vos ^{p310} mets. » Ordoudjâ reprit : « Faites-le venir dans ce lieu, » Ses gardes vinrent me trouver, et avec eux les compagnons du *nâkhodhah*, qui me dirent : « Obéis à la princesse. »

Je me rendis près de celle-ci, et la trouvai assise sur son grand siège, ou trône d'apparat ; devant elle, des femmes tenaient à la main des registres qu'elles lui présentaient. Autour d'elle il y avait des femmes âgées, ou duègnes, qui sont ses conseillères ; elles étaient assises au-dessous du trône, sur des fauteuils de bois de sandal. Devant la princesse étaient aussi placés les hommes. Le trône était tendu de soie, surmonté de rideaux de soie, et fait en bois de sandal incrusté de lames d'or. Dans la salle de l'audience, on voyait des estrades de bois sculpté, sur lesquelles étaient beaucoup de vases d'or, grands et petits, tels qu'amphores, cruches et bocaux. Le patron du navire m'a dit qu'ils étaient remplis d'une boisson préparée avec du sucre mêlé d'aromates ; que ces gens-là prennent après le repas ; que son odeur

⁴⁸³ Mot probablement persan il désigne encore au Bengale les secrétaires des services publics (*cranny*).

⁴⁸⁴ Il faudrait plutôt lire chef des matelots, le mot *tindail* étant utilisé en Inde en ce sens.

⁴⁸⁵ *Bakshi*, à partir du sanscrit, *bhikshu*, était le nom donné par les Turcs et les Mongols aux moines bouddhistes : « [...] ils sont encore appelés *bacsi*, c'est-à-dire de telle religion ou ordre qu'on dirait frères prêcheurs ou mineurs ; et sont si savants et experts en leur art magique et diabolique qu'ils font presque tout ce qu'ils veulent » (Marco POLO).

est aromatique, sa saveur douce ; qu'elle porte à la gaieté, rend l'haleine agréable, active la digestion et excite au plaisir de l'amour.

Lorsque j'eus salué la princesse, elle me dit en langue turque : *Khochmîcen iakhchîmîcen*, ce qui signifie : « Es-tu bien ? Comment te portes-tu ? » Elle me fit asseoir près d'elle. Cette princesse savait bien écrire l'arabe, et elle dit à un de ses domestiques : *Daouâh oué betec guétoûr*, paroles dont le sens est : « Apporte l'encrier et le papier. » Il les apporta, et la princesse écrivit : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux » ; puis elle me dit : « Qu'est-ce ceci ? » Je lui répondis : *Tangry nâm*, c'est-à-dire : « C'est le nom de Dieu ⁴⁸⁶. Elle reprit : *Khoch*, ou, en d'autres termes : ^{p311} « C'est bon. » Après cela, elle me demanda de quel pays j'arrivais, et je lui dis que je venais de l'Inde. La princesse dit alors : « Du pays du poivre ? » [le Malabar], et je répondis par l'affirmative. Elle m'interrogea beaucoup sur ce pays, sur ses vicissitudes, et je satisfis à ses demandes. La princesse ajouta : « Il faut absolument que je fasse la guerre à cette contrée, et que je m'en empare pour moi ; car l'abondance de ses richesses et de ses troupes me plaît. » Je lui dis : « Faites cela. » Cette princesse me fit donner des vêtements ; la charge de deux éléphants en riz ; deux buffles femelles ; dix brebis ; quatre livres de julep ou sirop ; quatre *martha-bân* ⁴⁸⁷, ou grands vases de porcelaine, remplis de gingembre, de poivre, citron et mangue ; le tout étant salé, et de ces choses qu'on prépare pour servir aux voyages sur mer.

Le patron du navire m'a raconté qu'Ordoudjâ compte dans son armée des femmes libres, des filles esclaves et des captives, qui combattent comme les hommes ; qu'elle sort avec les troupes, composées d'hommes et de femmes, qu'elle fait des invasions dans les terres de ses ennemis, qu'elle assiste aux combats, et qu'elle lutte contre les braves. Il m'a dit aussi qu'une fois une bataille opiniâtre eut lieu entre cette princesse et l'un de ses ennemis ; qu'un grand nombre des sol-

⁴⁸⁶ Tout en faisant la part de la légende, il faut rappeler qu'une inscription musulmane trouvée précisément à Phan-rang et remontant à 1039 atteste l'ancienneté de la présence islamique dans la région.

⁴⁸⁷ Vases de Martaban en Birmanie : « Ils fabriquent en cet endroit des quantités de grandes jarres en porcelaine très grandes, solides et belles. Elles sont enduites d'un vernis noir et sont en grande estime auprès des musulmans qui leur accordent une grande valeur et les exportent de cette localité contre des grandes quantités de benjoin » (BARBOSA).

dat d'Ordoudjâ furent tués, et que toutes ses troupes étaient sur le point de prendre la fuite ; qu'alors la princesse se lança en avant, qu'elle traversa les rangs des guerriers, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au roi qu'elle combattait ; qu'elle le perça d'un coup mortel, qu'il en mourut, et que ses troupes s'enfuirent ; qu'Ordoudjâ revint avec la tête de son ennemi sur une lance, et que les parents de ^{p312} celui-ci dégagèrent ou rachetèrent d'Ordoudjâ cette tête, au moyen de riches trésors ; enfin que, lorsque la princesse retourna vers son père, il lui donna cette ville de Caïloûcary, que son frère gouvernait avant elle. Je tiens encore du même patron de navire que les fils des rois demandent à se marier avec Ordoudjâ, et qu'elle répond : « Je n'épouserai que celui qui combattra contre moi et me vaincra » ; mais qu'ils évitent de lutter contre elle, par crainte du tort que cela leur ferait si elle l'emportait sur eux.

Nous quittâmes le pays de Thaouâljcy, et après dix-sept jours de trajet, pendant lesquels le vent fut toujours favorable, et notre marche accélérée et heureuse, nous arrivâmes en Chine. C'est une vaste contrée, abondante en toutes sortes de biens, en fruits, céréales, or et argent ; aucun autre pays du monde ne peut rivaliser avec la Chine sous ce rapport. Elle est traversée par le fleuve nommé Abi-haïâh, mots qui signifient l'Eau de la vie. On l'appelle aussi le fleuve Sarou ⁴⁸⁸, du même nom que celui qui se trouve dans l'Inde. Sa source est sur des montagnes situées auprès de la ville de Khân-bâlik et connues sous le nom de Coûhi-boûznah, ce qui veut dire la montagne des Singes. Ce fleuve parcourt, au milieu de la Chine, l'espace de six mois de marche, jusqu'à ce qu'il arrive à Sîn-assîn. Il est entouré par des villages, par des champs cultivés, des vergers, des marchés, à la manière du Nil de l'Égypte ; mais ici le pays est plus florissant, et sur le fleuve il y a un grand nombre de roues hydrauliques. On trouve en Chine beaucoup de sucre égal à celui de l'Égypte, et même meilleur ; on trouve aussi les raisins et les prunes. Je pensais d'abord que la prune nommée *'othmâny*, et qui se trouve à Damas, n'avait pas sa pareille ; mais je vis que j'étais dans ^{p313} l'erreur, lorsque je connus la

⁴⁸⁸ Le fleuve Jaune. Il ne prend évidemment pas sa source près de Pékin (Khanbâlik), mais dans la région de Tsinghai, au nord du Tibet, et ne se jette pas non plus à la mer à Canton (Sin al-Sin : la Chine des Chines), mais dans le Shantung au sud de Pékin.

prune de la Chine. Dans ce pays, il y a l'excellente pastèque, qui ressemble à celle de Khârezm et d'Ispahân. En somme, tous les fruits que nous possédons dans nos pays ont leurs pareils en Chine, ou plutôt leurs supérieurs. Dans ce dernier pays, le froment est en très grande abondance, et je n'en ai jamais vu de plus beau, ou de meilleur. On peut dire la même chose des lentilles et des pois chiches.

DE LA POTERIE CHINOISE OU PORCELAINES

On ne fabrique pas en Chine de porcelaine, si ce n'est dans les villes de Zeïtoûn et de Sîn-calân⁴⁸⁹. Elle est faite au moyen d'une terre tirée des montagnes qui se trouvent dans ces districts, laquelle terre prend feu comme du charbon, ainsi que nous le dirons plus tard. Les potiers y ajoutent une certaine pierre qui se trouve dans le pays ; ils la font brûler pendant trois jours, puis versent l'eau par-dessus, et le tout devient comme une poussière ou une terre qu'ils font fermenter. Celle dont la fermentation a duré un mois entier, mais pas plus, donne la meilleure porcelaine ; celle qui n'a fermenté que pendant dix jours en donne une de qualité inférieure à la précédente. La porcelaine en Chine vaut le même prix que la poterie chez nous, ou encore moins. On l'exporte dans l'Inde et les autres contrées, jusqu'à ce qu'elle arrive dans la nôtre, le Maghreb. C'est l'espèce la plus belle de toutes les poteries. p314

DES POULES DE LA CHINE

Les poules et les coqs de la Chine sont très gros, plus volumineux même que l'oie de nos pays⁴⁹⁰. Les œufs de la poule, chez les Chi-

⁴⁸⁹ « Je vous dirai encore qu'en cette province [de Çaiton : Zaitoun], en une cité nommée Tingiu [probablement la ville actuelle de Longquan, dans le sud du Chekiang], se font des écuelles et plats de porcelaine, grands et petits, les plus beaux qu'on puisse imaginer. De toute part ils sont très appréciés, car nulle part il ne s'en fait, si ce n'est en cette cité, et c'est de là qu'ils sont portés en maints endroits de par le monde » (Marco POLO).

⁴⁹⁰ « En cette ville [Zaitoun] treuve en cocs plus grans que en nul autre pais. Les gelines y sont aussi blanches comme nege et n'ont point de plume comme les nostres mais ont laine comme moutons » (Odoric DE PORDENONE).

nois, sont aussi plus forts que ceux de l'oie parmi nous. Or l'oie chez eux est très-petite. Nous achetâmes un jour une poule que nous voulions faire cuire ; mais elle ne tint pas dans une seule marmite, et nous fûmes obligés d'en employer deux. En Chine, le coq est aussi grand que l'autruche ; quelquefois ses plumes tombent, et il reste pour lors comme une vraie masse rougeâtre. La première fois de ma vie que j'ai vu un coq chinois, ce fut dans la ville de Caoulem ⁴⁹¹. Je l'avais pris pour une autruche, et j'en fus étonné ; mais son maître me dit : « Certes en Chine, il y a des coqs encore plus gros que celui-ci. » Quand j'y fus arrivé, j'eus la preuve de ce qu'il m'avait avancé à ce sujet,

QUELQUES DÉTAILS SUR LES CHINOIS

Les Chinois sont des infidèles, des adorateurs d'idoles, et ils brûlent leurs morts à la manière des Indiens ⁴⁹². Leur roi est un Tartare de la postérité de Tenkîz khân, ou Gengis kan ⁴⁹³. Dans chacune de leurs villes, il y a un quartier affecté aux musulmans, où ils habitent seuls, où ils ont leurs mosquées pour y faire les prières, tenir les réunions du vendredi, et autres ; ils sont honorés et respectés. Les païens de la Chine mangent les viandes des porcs et des chiens, qu'ils vendent publiquement sur ^{p315} leurs marchés. Ce sont, en général, des gens aisés, opulents ; mais ils ne soignent pas assez leur nourriture ni leur habillement. On peut voir tel de leurs grands négociants, si riche que l'on ne saurait compter ses trésors, marcher vêtu d'une grossière tunique de coton. Les Chinois mettent toute leur sollicitude à posséder des vases d'or et d'argent. Ils portent tous un bâton ferré, sur lequel ils s'appuient en marchant, et qu'ils appellent la troisième jambe ⁴⁹⁴.

⁴⁹¹ Quilon (voir chap. 2, n. 131).

⁴⁹² Marco Polo mentionne l'incinération des morts principalement dans la région de Hangzhou, dernier réduit de la dynastie Song.

⁴⁹³ La Chine était à l'époque sous la dynastie mongole sinisée des Yuan, descendant de Kubilai, petit-fils de Gengis Khan.

⁴⁹⁴ Tout au long de son récit chinois, Ibn Battûta se comporte comme le touriste parfait en alignant les lieux communs. Toutes ses informations ne sont pas complètement fausses, mais il a tendance à extrapoler à partir d'une seule région et d'après le milieu des commerçants qu'il a dû seul connaître. Se trouvant dans le pays le moins connu de sa relation, il n'hésite pas à généraliser, ce qu'il évite de faire ailleurs.

La soie est très abondante en Chine, car les vers qui la donnent s'attachent aux fruits, s'en nourrissent et ne demandent pas beaucoup de soins. C'est pour cela que la soie est en si grande quantité, et qu'elle sert à habiller les religieux pauvres et les mendiants du pays ; sans les marchands, la soie ne vaudrait absolument rien. Un seul vêtement de coton, chez les Chinois, en vaut plusieurs en soie. L'habitude de ce peuple est que tout négociant fonde en lingots l'or et l'argent qu'il possède, chacun de ces lingots pesant un quintal, plus ou moins, et qu'il les place au-dessus de la porte de sa maison. Celui qui a cinq lingots met à son doigt une bague ; celui qui en a dix y met deux bagues ; celui qui en a quinze est nommé *séty*, ce qui revient au même que *cârémy* en Égypte⁴⁹⁵. Un lingot est nommé en Chine *bar-câlah*⁴⁹⁶. p316

DES DRACHMES DE PAPIER QUI SERVENT, CHEZ LES CHINOIS,
POUR VENDRE ET POUR ACHETER

Les habitants de la Chine n'emploient dans leurs transactions commerciales ni pièces d'or ni pièces d'argent. Toutes celles qui arrivent dans ce pays sont fondues en lingots, comme nous venons de le dire. Ils vendent et ils achètent au moyen de morceaux de papier, dont chacun est aussi large que la paume de la main, et porte la marque ou le sceau du sultan⁴⁹⁷. Vingt-cinq de ces billets sont appelés *bâlicht* ce qui revient au sens du mot *dînâr*, ou de pièce d'or chez nous⁴⁹⁸. Lorsque quelqu'un se trouve avoir entre les mains de ces billets usés ou

⁴⁹⁵ Le nom *seti* est peut-être d'origine indienne. Pour les *karemis*, voir chap. 2, n. 59.

⁴⁹⁶ Du persan *pargaleh* : segment.

⁴⁹⁷ Le papier-monnaie chinois datant de l'époque des Tang (618-905) est suffisamment connu. Marco Polo y consacre un chapitre et on possède même tous les détails des émissions pour la période Yuan.

⁴⁹⁸ Il faut plutôt comprendre que le *balicht* est une unité de compte de la même façon que le dinar au Maroc, au lieu de chercher une équivalence. D'après l'émission de 1309, la dernière connue avec précision, 40 tsiens (l'unité de compte) devaient s'échanger contre une once (28,35 g) d'argent pur ; 1 dinar marocain valait 4,611 g d'or, mais il est difficile de connaître l'équivalence argent-or à l'époque en Chine. Le *balicht* à l'origine un lingot de métal pesant environ 2 kg et servant comme monnaie en Asie centrale au début du XIII^e siècle. Plus tard, il prit le sens de « bourse » ou coussin (voir p. 299).

déchirés, il les rapporte à un palais dans le genre de l'Hôtel de la monnaie de notre pays, où il en reçoit de nouveaux en leur place, et livre les vieux. Il n'a de frais d'aucune sorte à faire pour cela ⁴⁹⁹, car les gens qui sont chargés de confectionner ces billets sont payés par le sultan. La direction dudit palais est confiée à un des principaux émirs de la Chine. Si un individu se rend au marché avec une pièce d'argent, ou bien avec une pièce d'or, dans le dessein d'acheter quelque chose, on ne la lui prend pas, et l'on ne fait aucune attention à lui, jusqu'à ce qu'il l'ait changée contre le bâlicht ^{p317} ou les billets, avec lesquels il pourra acheter ce qu'il désirera.

DE LA TERRE QUE LES CHINOIS BRÛLENT AU LIEU DE CHARBON

Tous les habitants de la Chine et du Khitha ⁵⁰⁰ emploient comme charbon une terre ayant la consistance ainsi que la couleur de l'argile de notre pays ⁵⁰¹. On la transporte au moyen des éléphants, on la coupe en morceaux de la grosseur ordinaire de ceux du charbon chez nous, et l'on y met le feu. Cette terre brûle à la manière du charbon, et donne même une plus forte chaleur. Quand elle est réduite en cendres, on les pétrit, en y versant de l'eau, on les fait sécher, et l'on s'en sert encore une seconde fois pour cuisiner. On continue d'agir de la sorte jusqu'à ce qu'elles soient entièrement consumées. C'est avec cette terre que les Chinois fabriquent les vases de porcelaine ⁵⁰², en y ajoutant une autre pierre, comme nous l'avons déjà raconté.

⁴⁹⁹ « Qui a ces feuilles si longtemps conservées qu'elles sont déchirées et qu'elles se gâtent — bien que soient fort durables — il les porte à la Monnaie où sont changées pour neuves et nettes, mais doit en laisser trois pour cent au Trésor » (Marco POLO).

⁵⁰⁰ Chine (Sin) est ici la Chine du Sud et Khitha (voir t. II, chap. 4, n. 41) la Chine du Nord.

⁵⁰¹ Il s'agit du charbon minéral, dont la description par Marco Polo avait fait sensation dans l'Europe de son époque.

⁵⁰² Ibn Battûta confond ici poudre de charbon et kaolin, peut-être parce qu'en réalité les deux se mélangeaient pour fabriquer un combustible solide.

DU TALENT POUR LES ARTS, PARTICULIER AUX CHINOIS

Le peuple de la Chine est de tous les peuples celui qui a le plus d'habileté et de goût pour les arts⁵⁰³. C'est là un fait généralement connu, que beaucoup d'auteurs ont noté dans leurs ouvrages, et sur lequel ils ont fort insisté. Pour ce qui regarde la peinture, aucune nation, p₃₁₈ soit chrétienne ou autre, ne peut rivaliser avec les Chinois : ils ont pour cet art un talent extraordinaire. Parmi les choses étonnantes que j'ai vues chez eux à ce sujet, je dirai que toutes les fois que je suis entré dans une de leurs villes, et que depuis il m'est arrivé d'y retourner, j'y ai toujours trouvé mon portrait et ceux de mes compagnons peints sur les murs et sur des papiers placés dans les marchés. Une fois, je fis mon entrée dans la ville du sultan (Pékin), je traversai le marché des peintres, et arrivai au palais du souverain avec mes compagnons ; nous étions tous habillés suivant la mode de l'Irak. Au soir, quand je quittai le château, je passai par le même marché ; or je vis mon portrait et les portraits de mes compagnons peints sur des papiers qui étaient attachés aux murs. Chacun de nous se mit à examiner la figure de son camarade, et nous trouvâmes que la ressemblance était parfaite.

On m'a assuré que l'empereur avait donné l'ordre aux peintres de faire notre portrait ; ceux-ci se rendirent au château pendant que nous y étions ; qu'ils se mirent à nous considérer et à nous peindre, sans que nous nous en fussions aperçus. C'est, au reste, une habitude établie chez les Chinois de faire le portrait de quiconque passe dans leur pays. La chose va si loin chez eux à ce propos que, s'il arrive qu'un étranger commette quelque action qui le force à fuir de la Chine, ils expédient son portrait dans les différentes provinces, en sorte qu'on fait des recherches, et en quelque lieu que l'on trouve celui qui ressemble à cette image, on le saisit.

Ibn Djozay ajoute : « Ceci est conforme aux récits des historiens touchant l'aventure de Sâboûr Dhoû'l Actâf, ou Sapor aux épaules, roi des Persans, lorsqu'il entra déguisé dans le pays des Romains, et qu'il assista à un festin que donnait leur roi. Le portrait de Sapor se trouvait

⁵⁰³ « Les Chinois comptent parmi les créatures de Dieu auxquelles il a été donné, au plus haut degré, l'habileté dans les arts et les manufactures » (*Relation d'un marchand arabe du X^e siècle*).

sur un vase, ce que voyant un des serviteurs de l'empereur de Constantinople, et s'apercevant que c'était tout juste l'image de Sapor, qui était présent, il dit à son souverain : "Ce portrait m'informe que Co-sroës est avec nous, dans ce salon." Or la chose était ^{p319} ainsi ; et il arriva à Sapor ce que racontent les livres d'histoire ⁵⁰⁴ . »

DE L'USAGE DES CHINOIS D'ENREGISTRER TOUT CE QUI SE TROUVE SUR LES NAVIRES

Lorsqu'une jonque chinoise veut entreprendre un voyage, il est d'habitude, chez le peuple de la Chine, que l'amiral et ses secrétaires montent à bord, pour noter le nombre des archers qui sont embarqués, celui des domestiques et des marins. Ce n'est qu'après l'accomplissement de cette formalité qu'on leur permet de partir. Quand la jonque retourne en Chine, lesdits personnages montent de nouveau à bord. Ils comparent les personnes présentes avec les chiffres de leurs registres, et s'il manque quelqu'un de ceux qu'ils ont notés, ils en rendent responsable le patron du navire. Il faut que celui-ci fournisse la preuve que l'individu en question est mort, ou bien qu'il s'est enfui, ou encore qu'il lui est arrivé tel autre accident déterminé ; sinon il est pris et puni.

Ils ordonnent ensuite au patron du bâtiment de leur dicter en détail tout ce que la jonque contient en fait de marchandises, qu'elles soient de peu de valeur ou d'un prix considérable. Alors tout le monde débarque, et les gardiens de la douane siègent pour passer l'inspection de ce que l'on a avec soi. S'ils découvrent quelque chose qu'on leur ait caché, la jonque et tout ce qu'elle contient deviennent propriété du fisc ⁵⁰⁵ . C'est là un genre d'injustice que je n'ai vu pratiquer dans aucun autre pays, soit d'infidèles, soit de musulmans ; je n'ai ^{p320} vu cela qu'en Chine. Cependant, il y avait jadis dans l'Inde quelque chose d'analogue ; car celui dans les mains duquel on trouvait une marchandise qu'il avait soustraite au paiement de l'impôt était condamné à

⁵⁰⁴ Il s'agit du Sassanide Shapur II (309-379), connu pour ses luttes contre les empereurs romains de Constantinople. L'anecdote évidemment non historique se trouve dans l'*Histoire des Sassanides* de l'historien persan Mirkhond. La suite est que Shapur fut cousu dans une peau d'âne et emprisonné.

⁵⁰⁵ Odoric de Pordenone donne des indications similaires.

payer onze fois le montant dudit impôt. Le sultan Mohammed a aboli cette tyrannie lorsqu'il a décrété la suppression des droits fiscaux pesant sur les marchandises.

DE L'HABITUDE QU'ONT LES CHINOIS D'EMPÊCHER QUE LES
MARCHANDS NE SE LIVRENT AU DÉSORDRE ET AU LIBERTINAGE

Lorsqu'un marchand musulman arrive dans une des villes de la Chine, on lui laisse le choix de descendre chez un négociant de sa religion, désigné parmi ceux domiciliés dans le pays, ou bien d'aller à l'hôtellerie. S'il préfère la demeure chez le négociant, on compte tout le bien qu'il a, on le confie audit négociant choisi par lui, lequel dépense l'argent de l'étranger pour pourvoir aux besoins de celui-ci, mais d'une manière honnête. Quand il veut partir, on examine son argent, et s'il en manque, le négociant chez lequel il demeure et qui a reçu la somme en dépôt est obligé de combler le déficit.

Dans le cas où le marchand qui arrive aime mieux se rendre à l'hôtellerie, on livre son argent au maître de l'auberge, à titre de dépôt. Ce dernier achète pour le compte de l'étranger ce que celui-ci désire, et s'il veut une concubine, il fait pour lui l'acquisition d'une jeune fille esclave. Il le met alors dans un appartement dont la porte s'ouvre sur l'intérieur de l'hôtellerie, et il fait la dépense pour l'homme et pour la femme. Nous dirons à ce propos que les jeunes filles esclaves sont à très bon marché dans la Chine ; qu'en outre tous les Chinois vendent leurs garçons, de même que leurs filles, et que cela n'est point considéré chez eux comme un déshonneur. Seulement, on ne les force pas à voyager avec ceux qui les achètent, et l'on ne les empêche pas non plus, si toutefois ils le veulent bien. Quand le marchand ^{p321} étranger désire se marier en Chine, il le peut aussi très facilement ; mais, pour ce qui est de dépenser son argent dans le libertinage, cela ne lui est nullement permis. Les Chinois disent : « Nous ne voulons point que l'on entende rapporter dans le pays des musulmans qu'ils perdent leurs richesses dans notre contrée, que c'est une terre de débauche et de beauté fragile ou mondaine. »

DU SOIN QU'IL PRENNENT DES VOYAGEURS SUR LES ROUTES

La Chine est la plus sûre ainsi que la meilleure de toutes les régions de la terre pour celui qui voyage. On peut parcourir tout seul l'espace de neuf mois de marche sans avoir rien à craindre, même si l'on est chargé de trésors. C'est que dans chaque station il y a une hôtellerie surveillée par un officier, qui est établi dans la localité avec une troupe de cavaliers et de fantassins.

Tous les soirs, après le coucher du soleil, ou après la nuit close, l'officier entre dans l'auberge, accompagné de son secrétaire ; il écrit le nom de tous les étrangers qui doivent y passer la nuit, en cachette la liste, et puis ferme sur eux la porte de l'hôtellerie. Au matin, il y retourne avec son secrétaire, il appelle tout le monde par son nom, et en écrit une note détaillée. Il expédie avec les voyageurs une personne chargée de les conduire à la station qui vient après, et de lui apporter une lettre de l'officier proposé à cette seconde station, établissant que tous y sont arrivés ; sans cela ladite personne en est responsable. C'est ainsi que l'on en use dans toutes les stations de ce pays, depuis Sîn-Assîn jusqu'à Khân-Bâlik. Dans ces auberges, le voyageur trouve tout ce dont il a besoin en fait de provisions ; il y a surtout des poules et de oies ; quant aux moutons, ils sont rares en Chine.

Pour revenir aux détails de notre voyage, nous dirons qu'après notre trajet sur mer la première ville chinoise où ^{p322} nous débarquâmes, ce fut celle de Zeïtoûn ⁵⁰⁶, Bien que Zeïtoûn en arabe signifie olives, il n'y a pourtant pas d'oliviers dans cette cité, pas plus que dans aucun autre endroit de la Chine ni de l'Inde ; seulement, c'est là son nom. C'est une ville grande, superbe, où l'on fabrique les étoffes damassées de velours, ainsi que celles de satin ⁵⁰⁷, et qui sont appelées de son nom *zeïtoûniyyah* ; elles sont supérieures aux étoffes de Khansâ et de Khân-bâlik. Le port de Zeïtoûn est un des plus vastes du monde ; je

⁵⁰⁶ L'actuelle Quanzhou, dans la province de Fukien, en face de Formose, la Çaiton de Marco Polo, aboutissement et point de départ du commerce maritime avec l'océan Indien.

⁵⁰⁷ Le texte arabe dit *kimkhwa* et *atalas*, le premier correspondant plutôt à un tissu de soie damassé de fils d'or. On trouve dans des textes du xv^e siècle des *zettani vellutati* et des *zettani broccati tra oro*, mais il ne faut pas forcément conclure que le mot « satin » vient de Zaitun. Certains le font dériver de Sattine, nom médiéval d'Athènes, par où était exportée la soie de Thèbes.

me trompe, c'est le plus vaste de tous les ports. J'y ai vu environ cent jonques de grande dimension ; quant aux petites, elles étaient innombrables. C'est un vaste golfe qui, de la mer, entre dans les terres, jusqu'à ce qu'il se réunisse avec le Grand Fleuve⁵⁰⁸. Dans cette ville, comme dans toute autre de la Chine, chaque habitant a un jardin, un champ, et sa maison au milieu, exactement de même que cela se pratique chez nous, dans la ville de Siglimâçah⁵⁰⁹. C'est pour cette raison que les cités des Chinois sont si grandes.

Les mahométans demeurent dans une ville à part. Le jour de mon entrée, j'y vis l'émir qui était arrivé dans l'Inde comme ambassadeur et porteur d'un cadeau, qui était parti en notre compagnie [pour le Malabar], et dont la jonque avait été submergée. Il me salua, et informa sur mon compte le chef du conseil, qui me fit ^{p323} loger dans une belle habitation. Je reçus la visite du juge des musulmans, Tâdj eddîn Alardoouîly, homme vertueux et généreux ; du cheikh de l'islamisme Camâl eddîn Abdallah, d'Ispahân, homme très pieux ; des principaux marchands. Parmi ceux-ci, je nommerai seulement Cheref eddîn de Tibrîz⁵¹⁰, un des négociants envers lesquels je m'endettaï lors de mon arrivée dans l'Inde, et celui dont les procédés furent les meilleurs ; il sait tout le Coran par cœur, et il lit beaucoup. Comme ces commerçants sont établis dans le pays des infidèles, il s'ensuit que, lorsqu'ils voient un musulman qui se rend près d'eux, ils s'en réjouissent considérablement, et se disent : « Celui-ci vient de la terre de l'islamisme. » Ils lui donnent l'aumône légale sur leurs biens, de sorte que ce voyageur devient riche à la manière de l'un d'eux. Au nombre des cheikhs éminents qui se trouvaient à Zeïtoûn, il y avait Borhân eddîn Alcâzérouîny⁵¹¹, qui possédait un ermitage au-dehors de la ville. C'est à lui

⁵⁰⁸ Pour Ibn Battûta, toutes les voies d'eau chinoises se résument au « Grand Fleuve », qui est un mélange imaginaire du fleuve Jaune et du Grand Canal qui relie Pékin à Hangzhou, la Khansa de notre voyageur. Quant à Quanzhou elle se trouve sur l'estuaire du Jinjiang, fleuve peu important.

⁵⁰⁹ Voir plus loin p. 393.

⁵¹⁰ L'ensemble des personnages cités par Ibn Battûta à Quanzhou sont d'origine persane. Or on sait par les chroniques chinoises que la ville avait une forte colonie persane possédant sa propre milice, laquelle se révoltera en 1357, onze ans après le passage d'Ibn Battûta, et se maintiendra en sécession pendant neuf ans.

⁵¹¹ Le Hsia-pu-lu-han-ting de la chronique chinoise, qui contribua à la restauration de la mosquée de Quanzhou en 1348 et qui était toujours vivant en 1357.

que les marchands payaient les offrandes qu'ils faisaient au cheikh Aboû Ishak de Câzéroûn ⁵¹².

Lorsque le chef du conseil, ou le magistrat de cette ville, eut connu ce qui me concernait, il écrivit au kân, qui est le grand roi, ou l'empereur des Chinois ⁵¹³, pour lui apprendre que j'étais arrivé de la part du roi de l'Inde. Je priai le chef du conseil d'envoyer avec moi quelqu'un pour me conduire au pays de Sin-assîn, que ces peuples appellent Sîn-calân ⁵¹⁴, afin qu'en attendant la réponse du kân je visitasse cette contrée, qui est sous ^{p324} sa domination. Il m'accorda ma demande, et fit partir avec moi un de ses gens pour m'accompagner. Je voyageai sur le fleuve dans un navire semblable aux vaisseaux de guerre de notre pays, si ce n'est que dans celui-ci les marins rament debout et tous à la fois au milieu du bâtiment ; les passagers se tiennent à la proue et à la poupe. Pour avoir de l'ombre, on tend au-dessus du navire des étoffes fabriquées au moyen d'une plante du pays, laquelle ressemble au lin, mais qui n'en est pas ; elle est plus fine que le chanvre.

Nous voyageâmes sur ce fleuve vingt-sept journées ⁵¹⁵ ; tous les jours, un peu avant midi, nous jetions l'ancre dans un village, où nous achetions ce dont nous avons besoin, et faisons notre prière de midi. Le soir, nous descendions dans un autre village ; et ainsi de suite jusqu'à notre arrivé à Sîn-calân, qui est la ville de Sîn-assîn. On y fabrique la porcelaine, de même qu'à Zeïtoûn, et c'est ici que la rivière nommée Abi-haïâh, ou l'Eau de vie, se décharge dans la mer, et qu'on l'appelle le confluent des deux mers ⁵¹⁶. Sin-assîn est une des plus vastes cités, et une de celles dont les marchés sont les plus jolis. Celui

⁵¹² Pour ce cheikh et sa compagnie d'assurances, voir t. I, p. 427.

⁵¹³ A l'époque, Togon Timur, descendant de Kubilai (1333-1368).

⁵¹⁴ Canton.

⁵¹⁵ En ramenant le voyage de Pasei à Quanzhou à deux mois (voir plus haut n. 22), il nous reste près de quatre mois pour le séjour en Chine d'Ibn Battûta (si on prend en compte ses propres données, il n'aurait pu rester qu'une dizaine de jours). Cette durée permet largement un aller-retour à Canton, mais la description qui se réfère à un Grand Canal, inexistant dans la région et les autres détails géographiques rendent ce voyage très problématique.

⁵¹⁶ Voir plus haut, n. 33. Il ne s'agit évidemment pas du fleuve Jaune mais du Baijiang (Pe-kiang).

de la porcelaine dans les autres villes de la Chine, dans l'Inde et dans le Yaman.

Au milieu de la ville, on voit un superbe temple, ayant neuf portes⁵¹⁷ ; à l'intérieur de chacune d'elles sont un portique et des estrades, où s'asseyaient ceux qui habitent ce monument. Entre la deuxième et la troisième porte, il existe un local dont les chambres sont occupées^{p325} par les aveugles et les infirmes, ou les gens mutilés. Ils sont nourris et habillés au moyen des legs pieux affectés au temple. Entre les autres portes, il y a aussi des établissements de ce genre ; on y voit un hôpital pour les malades, la cuisine pour préparer les mets, les logements pour les médecins, et ceux des gens de service. On m'a assuré que les vieillards qui n'ont pas la force de gagner leur vie y sont entretenus et habillés ; qu'il en est ainsi des orphelins et des veuves sans ressources. Ce temple a été bâti par un roi de la Chine, qui a légué cette ville, ainsi que les villages et les jardins qui en dépendent, comme fondation pieuse pour cet établissement. Son portrait se voit peint dans ledit temple, et les Chinois vont l'adorer.

Dans un des côtés de cette grande cité se trouve la ville des musulmans, où ils ont la mosquée cathédrale, l'ermitage et le marché ; ils ont aussi un juge et un cheikh. Or, dans chacune des villes de la Chine, il y a toujours un cheikh de l'islamisme, qui décide en dernier ressort tout ce qui concerne les musulmans, et un kâdhi, qui leur rend la justice. Je descendis chez Aouhad eddîn, ou l'unique dans la religion, de la ville de Sindjâr⁵¹⁸ ; il est au nombre des hommes de mérite les plus considérables et les plus riches. Ma demeure auprès de lui fut de quatorze jours ; les cadeaux du juge et des autres mahométans se succédèrent sans interruption chez moi. Tous les jours, ils préparaient un festin nouveau ; ils s'y rendaient dans de jolies barques, longues de dix coudées, et avec des chanteurs. Au-delà de cette ville de Sin-assîn il n'y en a point d'autres, soit aux infidèles, soit aux musulmans. Entre elle et le rempart, ou grande muraille de Gog et Magog⁵¹⁹, il y a un espace de^{p326} soixante jours de marche, selon ce qui m'a été rapporté.

⁵¹⁷ Il s'agit peut-être du « Temple de la Gloire et de la Piété filiale », disparu depuis.

⁵¹⁸ Voir t. I, chap. 5., n. 296.

⁵¹⁹ Gog et Magog, Yedjudj et Medjudj dans la tradition musulmane, seraient confinés dans les extrémités de la terre par Alexandre le Grand qui aurait bâti

Ce territoire est occupé par des païens nomades, qui mangent les hommes lorsqu'ils peuvent s'en emparer. C'est pour cela que l'on ne se rend point dans leur pays, et que l'on n'y voyage pas. Je n'ai vu dans cette ville personne qui ait été jusqu'à la grande muraille, ou qui ait connu quelqu'un qui l'ait visitée.

ANECDOTE ÉTONNANTE

Lors de mon séjour à Sîn-calân, j'entendis dire qu'il y avait dans cette ville un cheïkh très âgé, ayant dépassé deux cents ans ; qu'il ne mangeait pas, ni ne buvait, qu'il ne s'adonnait pas au libertinage, ni n'avait aucun rapport avec les femmes, quoique ses forces fussent intactes ; qu'il habitait dans une caverne, à l'extérieur de la ville, où il se livrait à la dévotion. Je me rendis à cette grotte, et je le vis à la porte ; il était maigre, très rouge, ou cuivré, portait sur lui les traces des exercices de piété, et n'avait point de barbe. Après que je l'eus salué, il me prit la main, la flaira et dit à l'interprète : « Celui-ci est d'une extrémité du monde comme nous sommes de l'autre bout. » Alors il me dit : « Tu as été témoin d'un miracle ; te souviens-tu du jour de ton arrivée dans l'île où il y avait un temple, et de l'homme assis entre les idoles, lequel t'a donné dix pièces d'or ? » Je répondis : « Oui, bien ⁵²⁰. » Il reprit : « Cet homme, c'est moi. » Je baisai sa main ; le cheïkh réfléchit un certain temps et ne revint plus vers nous. On aurait dit qu'il éprouvait du regret de ce qu'il avait raconté. Nous fûmes téméraires, nous entrâmes dans la grotte pour le surprendre ; mais nous ne le trouvâmes pas. Nous vîmes un de ses compagnons qui tenait quelques *béouâlicht* de ^{p327} papier ⁵²¹, et qui nous dit : « Voici pour votre repas d'hospitalité ; allez-vous-en. » Nous lui répondîmes : « Nous voulons attendre le personnage. » Il reprit : « Quand même vous resteriez en ce lieu dix ans, vous ne le verriez pas. Or c'est son habitude de ne plus se laisser voir jamais par l'individu qui a connu un de ses secrets. » Il

une muraille pour empêcher leur déferlement sur le monde habité. Cette muraille a évidemment été très tôt identifiée avec celle de Chine. Cela dit, la description d'Ibn Battûta ne pourrait avoir un sens que si l'on remplaçait Canton par Pékin.

⁵²⁰ Voir plus haut p. 190. Libéré de ses contraintes géographiques et chronologiques, Ibn Battûta en profite pour placer tout son matériel légendaire.

⁵²¹ Pluriel de *balicht*, billets de papier-monnaie.

ajouta : « Ne pense pas qu'il soit absent ; au contraire, il est ici présent avec toi. »

Je fus surpris de tout cela, et je partis ; je racontai son histoire au kâdhi, au cheïkh de l'islamisme et à Aouhad eddîn de Sindjâr. Ils dirent : « C'est là sa manière d'agir avec les étrangers qui vont le visiter ; personne ne sait quelle religion il professe, et celui que vous avez cru être un de ses compagnons, c'était le cheïkh même. » Ils m'apprirent que ce personnage avait quitté cette contrée-là pendant cinquante années environ, et qu'il y était retourné depuis un an ; que les rois, les commandants et les grands vont le visiter, et qu'il leur fait des cadeaux dignes de leur rang ; que tous les jours les fakîrs, ou les religieux pauvres viennent le voir, et reçoivent de lui des dons proportionnés au mérite de chacun d'eux, bien que la grotte dans laquelle il demeure ne renferme absolument rien. Ils me racontèrent encore que ce personnage fait des récits sur les temps passés, qu'il parle du prophète Mahomet et qu'il dit à ce propos : « Si j'eusse été avec lui, je l'aurais secouru. » Il cite avec vénération les deux califes : 'Omar, fils d'Alkhatthâb, et 'Aly, fils d'Aboû Thâlib, et il en fait un grand éloge. Au contraire, il maudit Yazîd, fils de Mo'âouiyah, et condamne le même Mo'âouiyah⁵²². Les personnes ci-dessus nommées me racontèrent beaucoup d'autres choses touchant ce cheïkh. p328

Aouhad eddîn de Sindjâr m'a rapporté à ce sujet ce qui suit : « J'allai le voir une fois, me dit-il, dans la caverne, et il prit ma main. Aussitôt je m'imaginai être dans un immense château, où le cheïkh était assis sur un trône ; il me semblait que sur sa tête il portait une couronne, qu'à ses deux côtés étaient de belles servantes, et que des fruits tombaient sans cesse dans des canaux qui se voyaient dans cet endroit. Je me figurais que je prenais une pomme pour la manger ; et voici que je m'aperçois que je suis dans la grotte, et que je vois le cheïkh devant moi, riant et se moquant de ma personne. J'en fis une forte maladie qui me dura plusieurs mois, et je ne retournai plus rendre visite à cet homme extraordinaire. »

⁵²² Ce qui indiquerait, sa vénération pour Omar mise à part, qu'il pourrait être shi'ite. Yazid, le calife omayyade, fils de Muawiyya avait ordonné le massacre de Kârbala dans lequel périt la famille d'Ali.

Les habitants de ce pays-là croient que ce cheïkh est musulman ; mais personne ne l'a jamais vu prier. Pour ce qui est de l'abstinence des aliments, on peut dire qu'il est toujours à jeun. Le kâdhi m'a raconté ceci : « Un jour, dit-il, je lui parlai de la prière, et il me répondit : "Est-ce que tu sais, toi, ce que je fais ? Certes, ma prière diffère de la tienne". » Toutes les circonstances qui regardent cet homme sont étranges.

Le lendemain de mon entrevue avec ce cheïkh, je partis pour retourner à la ville de Zeïtoûn, et, quelques jours après que j'y fus arrivé, on reçut un ordre du kân portant que j'eusse à me rendre dans sa capitale, défrayé de tout, et bien honoré⁵²³. Il me laissait libre de voyager, soit par eau, soit par terre ; je préfèrai m'embarquer sur le fleuve. On disposa pour moi un joli ^{p329} navire, un de ceux qui servent à transporter les commandants ; l'émir fit partir avec moi ses compagnons, et me fournit beaucoup de vivres ; le kâdhi et les négociants musulmans m'envoyèrent aussi des provisions nombreuses. Nous voyageâmes comme hôtes du sultan, nous dînions dans un village, nous soupions dans un autre ; et, après un trajet de dix jours, nous arrivâmes à kandjenfoû⁵²⁴. C'est une belle et grande cité, dans une plaine immense, entourée par des jardins ; on dirait la campagne qui avoisine la ville de Damas.

A notre arrivée sortirent pour nous recevoir le kâdhi, le cheïkh de l'islamisme et les marchands ; ils avaient des drapeaux, des tambours, des cors et des trompettes ; les musiciens les accompagnaient. Ils nous amenèrent des chevaux, que nous montâmes ; ils marchèrent tous à pied devant nous, excepté le kâdhi et le cheïkh, qui cheminèrent à cheval avec nous. Le gouverneur de la ville et ses domestiques sorti-

⁵²³ Il est évident qu'Ibn Battûta n'a pas eu le temps d'aller jusqu'à Pékin. Il eût été d'ailleurs peu probable qu'il fût invité, ne possédant plus aucune preuve de sa qualité d'ambassadeur. Le problème est de savoir quel fut son itinéraire réel en Chine, s'il y en a eu un. L'hypothèse la plus vraisemblable serait de faire abstraction de son voyage à Canton et de retenir un aller-retour Zaitoun-Khansa (Quanzhou-Hangzhou) effectué d'après lui en quatre-vingt-seize jours, ce qui cadre le mieux avec son emploi du temps et présente les contradictions les moins graves.

⁵²⁴ D'après Yule, il s'agirait de Kianchangfu, l'actuelle Nanchang, capitale de la province de Kiangsi. Un itinéraire qui remonterait des rivières et en descendrait d'autres serait possible. Elle a également l'avantage d'être située dans une plaine.

rent aussi à notre rencontre, car l'hôte du sultan est très honoré par ces peuples. Nous fîmes notre entrée dans Kandjenfoû, qui a quatre murs. Entre le premier et le second habitent les esclaves du sultan, soit ceux qui gardent la ville le jour, soit ceux qui la gardent pendant la nuit ; ces derniers sont nommés *pâçouânân*⁵²⁵. Entre le deuxième mur et le troisième sont les militaires à cheval et l'émir qui commande dans la ville. A l'intérieur de la troisième muraille habitent les musulmans, et ce fut là que nous descendîmes, chez leur cheïkh Zhahîr eddîn alkorlânny. Les Chinois demeurent dans l'intérieur de la quatrième muraille, ce qui constitue la plus grande de ces quatre villes. La distance qui sépare une porte de celle qui la suit, dans cette immense cité de Kandjenfoû, est de trois et quatre milles.^{p330} Chaque habitant, comme nous l'avons dit déjà, y a son jardin, sa maison, et ses champs.

ANECDOTE

Un jour que je me trouvais dans la demeure de Zhahîr eddîn alkorlânny, voici qu'arrive un grand navire appartenant à un des jurisconsultes les plus vénérés parmi ces musulmans. On demanda la permission de me présenter ce personnage et on l'annonça : « Notre maître Kiouâm eddîn assebty. » Son nom me surprit ; mais quand il fut entré, et que l'on se fut mis à converser après les salutations d'usage, il me vint à l'esprit que je le connaissais. Je me mis à le regarder fixement, et il me dit : « Il me paraît que tu me regardes comme un homme qui me connaît. — De quel pays es-tu — De Ceuta. — Et moi, je suis de Tanger. » Or il me renouvela le salut, il pleura, et pleurai à son exemple. Je lui demandai : « As-tu été dans l'Inde ? — Oui, j'ai été à Dihly, la capitale. » Quand il eut dit cela, je me souvins de lui, et je repris : « Est-ce que tu n'es pas Albochry ? — Oui. » Il était arrivé à Dihly avec son oncle maternel, 'Abou'l Kâcim de Murcie, et il était alors tout jeune, sans barbe ; mais un étudiant des plus habiles, sachant par cœur le *Moouatthâ*⁵²⁶. J'avais informé sur son compte le sultan de l'Inde, qui lui donna trois mille dînârs et l'engagea à rester à

⁵²⁵ Sentinelles de nuit.

⁵²⁶ *Kitab al-Muwatta* ou le *Chemin aplani*, le premier ouvrage juridique de l'islam, rédigé par Malik bin Anas, le fondateur de l'école malikite (voir introduction du t. I).

Dihly. Il refusa, car il voulait se rendre en Chine, pays où il s'acquit une grande renommée et beaucoup de richesses. Il m'a dit qu'il avait environ cinquante pages, ou esclaves mâles, et autant du sexe féminin ; il me donna deux des premiers et deux femmes, ainsi que des cadeaux nombreux. Plus tard, je vis son frère en Nigritie ⁵²⁷ : quelle énorme distance les séparait ! _{p331}

Je restai à Kandjenfoû quinze jours, puis je partis. La Chine, quoique belle, ne me plaisait pas ; au contraire, mon esprit y était fort troublé, en pensant que le paganisme dominait en cette contrée. Lorsque je sortais de mon logis, j'étais témoin de beaucoup de choses, très blâmables ; cela me désolait au point que je restais la plupart du temps chez moi, et que je ne quittais la maison que par nécessité. Durant mon séjour en Chine, toutes les fois que je voyais des musulmans, c'était comme si j'eusse rencontré ma famille et mes proches parents. Ledit jurisconsulte Albochry poussa la bonté si loin à mon égard qu'il voyagea avec moi pendant quatre jours, lorsque je quittai Kandjenfoû, et jusqu'à mon arrivée à Baïouam Kothlouy ⁵²⁸. C'est une petite ville habitée par des Chinois, militaires et marchands ; les mahométans n'y ont que quatre maisons, occupées par des partisans du légiste Albochry, nommé ci-dessus. Nous descendîmes chez l'un d'eux et restâmes avec lui trois jours ; ensuite je dis adieu au légiste, et me remis en route.

Comme d'habitude, je voyageais sur le fleuve ; nous dînions dans un village, nous soupions dans un autre, et après un trajet de dix-sept jours nous arrivâmes à la ville de Khansâ ⁵²⁹. Son nom est semblable à celui de la poétesse Khansâ ⁵³⁰ (la sœur de Sakhr) ; mais je ne sais pas s'il est arabe, ou bien seulement analogue à l'arabe. Cette cité est la plus grande et j'ai jamais vue sur la surface de la terre ; sa longueur est de trois jours de chemin, de sorte que le voyageur marche et fait

⁵²⁷ Voir plus loin p. 393.

⁵²⁸ Le mot semble turc ; Yule penche pour Poyang, au nord-est de Nanchang, au bord du lac du même nom.

⁵²⁹ Hangzhou, la Quinsai de Marco Polo ; de King-tsai (la Résidence temporaire), capitale des Song de 1132 à 1276, la plus grande ville chinoise de l'époque avec Pékin. Le trajet entre Poyang et Hangzhou par voie d'eau est tout à fait possible en descendant le Yangtzé et en empruntant ensuite le Grand Canal.

⁵³⁰ La Gazelle, célèbre poétesse arabe, de son vrai nom Tumadir bin Amir, de la tribu des Banu Sulaym, née vers 575.

halte ^{p332} dans la ville. D'après ce que nous avons dit de l'arrangement suivi dans les constructions de la Chine, chacun dans Khansâ est pourvu de son jardin et de sa maison. Cette cité est divisée en six villes, comme nous le montrerons tout à l'heure. A notre arrivée sortirent à notre rencontre : le kâdhi de Khansâ, nommé Afkhar eddîn, le cheïkh de l'islamisme, et les descendants d'Othmân, fils d'Affân l'Égyptien, qui sont les musulmans les plus notables de Khansâ. Ils portaient un drapeau blanc, des tambours, des trompettes et des cors. Le commandant de cette cité sortit aussi à notre rencontre avec son escorte.

Nous entrâmes dans ladite cité, qui se divise en six villes ; chacune a son mur séparé, et une grande muraille les entoure toutes. Dans la première ville demeurent les gardiens de la cité avec leur commandant. J'ai su par le kâdhi et par d'autres qu'ils sont au nombre de douze mille, inscrits sur le rôle des soldats. Nous passâmes la nuit dans la maison de ce commandant.

Le lendemain, nous entrâmes dans la deuxième ville par une porte nommée la porte des Juifs ; cette ville est habitée par les israélites, les chrétiens, et les Turcs adoreurs du soleil ; ils sont fort nombreux. L'émir de cette ville est un Chinois, et nous passâmes la seconde nuit dans sa demeure. Le troisième jour, nous fîmes notre entrée dans la troisième ville, et celle-ci est occupée par les musulmans. Elle est belle, les marchés y sont disposés comme dans les pays de l'islamisme ; elle renferme les mosquées et les muezzins ; nous entendîmes ces derniers appeler les fidèles à la prière de midi, lors de notre entrée dans la ville.

Ici nous fûmes logés dans la maison des descendants d'Othmân, fils d'Affân l'Égyptien. C'était un des plus notables négociants, qui prit cette ville en affection et s'y domicilia ; elle porte même son nom (la ville d'Othmân, ou Al'othmâniyah). Il transmit à sa postérité dans cette ville la dignité et le respect dont il jouissait ; ses fils imitent leur père dans le bien qu'ils font aux ^{p333} religieux pauvres, et dans les secours qu'ils accordent aux gens nécessiteux. Ils ont un ermitage, ou zâouïah, nommée Al'othmâniyah, qui est d'une construction fort jolie, et pourvue de legs pieux. Elle se trouve habitée par une troupe de *sou-*

*fis*⁵³¹. C'est ledit 'Othmân qui a bâti la mosquée cathédrale qui se voit dans cette ville, et à laquelle il a légué, comme fondation pieuse, des sommes considérables, ainsi qu'il l'a fait pour l'ermitage. Les musulmans sont très nombreux dans cette ville, nous restâmes avec eux quinze jours, pendant lesquels, jour et nuit, nous assistions à un festin nouveau. Ils ne cessaient point de mettre une grande pompe dans leurs repas, et ils se promenaient tous les jours à cheval avec nous dans les différentes parties de la ville, pour nous divertir. Un jour, ils montèrent à cheval avec moi, et nous entrâmes dans la quatrième ville, qui est celle où siège le gouvernement et où se trouve le palais du grand émir Korthaï⁵³².

Lorsque nous eûmes franchi la porte de la ville, mes compagnons me quittèrent, et je fus reçu par le vizir, qui me conduisit au palais du grand émir Korthaï. J'ai déjà raconté comment ce dernier me prit par la pelisse qui m'avait été donnée par l'ami de Dieu, ou le saint Djélâl eddîn de Chîrâz⁵³³. Cette quatrième ville est uniquement destinée pour l'habitation des esclaves du sultan et de ses serviteurs ; c'est la plus belle des six villes, et elle est traversée par trois cours d'eaux. L'un est un canal qui sort du Grand Fleuve, et sur lequel arrivent à la ville, dans de petits bateaux, les denrées alimentaires, ainsi que les pierres à brûler ; on y voit aussi des navires pour aller se promener. Le *richouer*, ou la forteresse est située au milieu de cette ville ; elle est immensément vaste, et au centre se trouve l'hôtel du gouvernement. p334 La citadelle entoure celui-ci de tous côtés ; elle est pourvue d'estrades où se voient les artisans qui font des habits magnifiques, et qui travaillent aux instruments de guerre ou aux armes. L'émir Korthaï m'a dit qu'ils sont au nombre de seize cents maîtres, et que chacun de ceux-ci a sous sa direction trois ou quatre apprentis. Tous sont esclaves du kân ; ils ont les chaînes aux pieds, et habitent au-dehors du château. On leur permet de se rendre aux marchés de la ville, mais on leur défend de sortir hors de la porte. L'émir les passe en revue tous les jours, cent par cent, et, s'il en manque un, son chef en est responsable.

⁵³¹ Pour les soufis, voir introduction du t. I.

⁵³² Le nom est mongol, mais le personnage n'est pas connu par ailleurs.

⁵³³ Voir plus haut p. 288.

L'usage est qu'après que chacun d'eux a servi dix ans on brise ses entraves, et il peut choisir l'une ou l'autre de ces deux conditions continuer à servir, mais sans chaînes, ou aller où il veut, dans les limites du pays de kân, sans quitter son territoire. A l'âge de cinquante ans, il est dispensé de tout travail, et entretenu aux frais de l'État. D'ailleurs, chaque personne qui a cet âge, ou à peu près, peut, à la Chine, être nourrie par le Trésor. L'individu qui a atteint soixante ans est considéré comme un enfant par les Chinois, et n'est plus sujet aux peines ordonnées par la loi. Les vieillards sont très vénérés dans ce pays-là ; chacun d'eux est nommé *âthâ*, c'est-à-dire père ⁵³⁴.

DU GRAND ÉMIR KORTHAÏ

C'est le principal commandant de la Chine ; il nous offrit l'hospitalité dans son palais, il donna un festin que ces peuples appellent *thowa* ⁵³⁵, et auquel assistèrent les grands de la ville. Il fit venir des cuisiniers musulmans qui égorgèrent les animaux et firent cuire les mets. Cet émir, malgré sa grandeur, nous présentait lui-même ^{p335} les aliments, et coupait les viandes de sa propre main. Nous fûmes ses hôtes pendant trois jours, et il envoya son fils pour se promener avec nous sur le canal. Nous montâmes sur un navire semblable à un brûlot, le fils de l'émir monta sur un autre, et il avait avec lui des musiciens et des chanteurs. Ceux-ci chantèrent en chinois, en arabe et en persan. Le fils de l'émir était un grand admirateur de ce dernier chant ; or ils entonnèrent une poésie persane qu'il leur fit répéter à plusieurs reprises, de sorte que je l'appris par cœur de leur bouche. Cette poésie avait une jolie cadence, et la voici :

Tâ dii bémihnet dâdîm
Der bahri fier uftâdîm
Tchoûn der namâz istâdîm
Kaouy bémihrâb anderîm ⁵³⁶

⁵³⁴ « En ceste cité avoit un puissant homme qui estoit devenu crestien [...]. A sa maison je estoie hostellé il me nommoit Atha c'est à dire Père (Odoric DE PORDENONE).

⁵³⁵ Toy, les festin des Mongols.

⁵³⁶ Depuis que mon cœur fut envahi par la tristesse
 Je suis submergé par l'océan des soucis

Une foule de gens se réunirent sur ce canal, montés sur des bâtiments ; on y voyait des voiles de couleur, des parasols de soie ; les bâtiments aussi étaient peints d'une manière admirable. Ces individus commencèrent à se charger ou à s'attaquer, en se jetant mutuellement des oranges et des citrons. Nous retournâmes au soir dans la demeure de l'émir et nous y passâmes la nuit. Les musiciens vinrent, et chantèrent différentes chansons fort belles.

ANECDOTE SUR LE JONGLEUR

Cette même nuit, un jongleur, esclave du kân, se présenta, et l'émir lui dit : « Fais-nous voir quelque'une de tes merveilles. » Or il prit une boule de bois qui avait plusieurs trous, par lesquels passaient de longues courroies. Il la jeta en l'air, et elle s'éleva au point que nous ne la vîmes plus. Nous nous trouvions au milieu du michouer, ou citadelle, et c'était à l'époque des grandes ^{p336} chaleurs. Quand il ne resta dans sa main qu'un petit bout de la courroie, le jongleur ordonna à un des apprentis de s'y suspendre, et de monter dans l'air, ce qu'il fit, jusqu'à ce que nous ne le vissions plus. Le jongleur l'appela trois fois, sans en recevoir de réponse ; alors il prit un couteau dans sa main, comme s'il eût été en colère, il s'attacha à la corde et disparut aussi. Ensuite, il jeta par terre une main de l'enfant, puis un pied, après cela l'autre main, l'autre pied, le corps et la tête. Il descendit en soufflant, tout haletant, ses habits étaient tachés de sang ; il baisa la terre devant l'émir et lui parla en chinois. L'émir lui ayant ordonné quelque chose, notre homme prit les membres du jeune garçon, et les attacha bout à bout ; il lui donna un coup de pied, et voici l'enfant qui se lève et qui se tient tout droit. Tout cela m'étonna beaucoup, et j'en eus une palpitation de cœur, pareille à celle dont je souffris chez le roi de l'Inde quand je fus témoin d'une chose analogue ⁵³⁷. On me fit prendre un médicament, qui me débarrassa de mon mal. Le kâdhi Afkhar eddîn se trouvait à côté de moi, et me dit : « Par Dieu ! il n'y a eu ici ni montée, ni descente, ni coupure de membres ; tout n'est que jonglerie. »

Mais quand je me tiens debout pour la prière
Je suis fort devant l'autel.

⁵³⁷ Voir plus haut p. 173.

Le jour suivant, nous entrâmes par la porte de la cinquième ville, la plus grande de toutes les six. Elle est habitée par le peuple, ou les Chinois, et ses marchés sont jolis ; elle renferme des ouvriers fort habiles, et c'est là que l'on fabrique les vêtements nommés *alkhansâouiyah*. Parmi les belles choses que l'on confectionne dans cette ville, il y a les plats ou assiettes, qu'on appelle *dest* ; elles sont faites avec des roseaux, dont les fragments sont réunis ensemble d'une manière admirable ; on les enduit d'une couche de couleur ou vernis rouge et brillant. Ces assiettes sont au nombre de dix, l'une placée dans le creux de l'autre ; et telle est leur finesse que celui qui les voit les prend pour une seule ^{p337} assiette. Elles sont pourvues d'un couvercle, qui les renferme toutes. On fait aussi de grands plats, avec les mêmes roseaux. Au nombre de leurs propriétés admirables sont celles-ci : qu'ils peuvent tomber de très haut sans se casser ; que l'on s'en sert pour les mets chauds, sans que leur couleur en soit altérée, et sans qu'elle se perde. Ces assiettes et ces plats sont expédiés de Khansâ dans l'Inde, le Khorâçân et autres pays.

Nous passâmes une nuit dans cette cinquième ville, comme hôtes de son commandant, et le lendemain nous entrâmes dans la sixième, par une porte nommée Kechtiouânân, ou « des Pilotes ». Cette ville est habitée seulement par les marins, les pêcheurs, les calfats, les charpentiers, et ces derniers sont appelés *doroûdguérân* ; par les *sipâhiyah*, ou cavaliers, qui sont les archers ; enfin par les *piyâdeh*, et ce sont les piétons ⁵³⁸. Tous sont esclaves du sultan, nul autre de demeure avec eux, et ils sont en très grand nombre. La ville dont nous parlons est située au bord du grand fleuve, et nous y restâmes une nuit, jouissant de l'hospitalité de son commandant. L'émir Korthaï nous fit préparer un navire pourvu de tout le nécessaire en fait de provisions de bouche et autres ; il fit partir avec nous ses compagnons pour que nous fussions partout reçus comme les hôtes du sultan ; et nous quittâmes cette ville, qui est la dernière des provinces de la Chine pour entrer dans le Khithâ ⁵³⁹.

⁵³⁸ Tous ces termes sont persans.

⁵³⁹ Voir plus haut n. 46. A partir de ce point, le voyage d'Ibn Battûta en Chine devient assurément imaginaire.

Le Khithâ est le pays du monde le mieux cultivé, et dans toute la contrée on ne trouve pas un seul endroit qui soit en friche. La raison en est que, s'il arrive qu'une localité reste sans culture, on force ses habitants, ou, à leur défaut, ceux qui les avoisinent, d'en payer l'impôt foncier. Les jardins, les villages et les champs ensemencés sont rangés avec ordre des deux côtés du fleuve, depuis la ville de Khansâ jusqu'à celle de ^{p338} Khân-bâlik ; ce qui fait un espace de soixante-quatre jours de voyage. Dans ces localités, on ne trouve pas de musulmans, à moins qu'ils ne soient de passage, et non établis ; car elles ne sont pas propres à une demeure fixe, et l'on n'y remarque point de ville constituée ⁵⁴⁰. Ce ne sont que des villages et des plaines, où l'on voit des céréales, des fruits et [des cannes à] sucre. Je ne connais point dans le monde entier de région comparable à celle-ci, excepté l'intervalle de quatre jours de marche entre Anbâr et 'Anah ⁵⁴¹. Tous les soirs, nous descendions dans un nouveau village, où nous recevions l'hospitalité.

Nous arrivâmes ainsi jusqu'à Khân-bâlik, nommée encore Khânikoû ⁵⁴². C'est la capitale du kân, ou du grand sultan des Chinois, qui commande dans les pays de la Chine et du Khithâ. Nous jetâmes l'ancre, suivant l'usage de ces peuples, à dix milles de Khân-bâlik, et l'on écrivit à notre sujet aux émirs de la mer, qui nous permirent d'entrer dans le port, ce que nous fîmes. Ensuite, nous descendîmes dans la ville même, qui est une des plus grandes du monde ; mais elle diffère des autres villes de la Chine, en ceci que les jardins ne sont pas dans son enceinte ; ils sont au-dehors, comme dans les cités des autres pays. La ville ou le quartier où demeure le sultan est située au milieu, à la manière d'une citadelle, ainsi que nous le dirons ci-après. Je logeai chez le cheïkh Borhân eddîn de Sâghardj : c'est le personnage à qui le roi de l'Inde envoya quarante mille dinars, l'invitant à aller dans son pays ; il prit la somme d'argent, avec laquelle il paya ses dettes ; mais il ne voulut pas se rendre chez le souverain de Dihly, et se dirigea vers la Chine ⁵⁴³. Le kân le mit à la tête de tous ^{p339} les musulmans qui habitaient son pays, et il l'appela du nom de Sadr aldjihân, ou Prince du monde.

⁵⁴⁰ Cette affirmation suffirait à montrer qu'Ibn Battûta n'a jamais fait ce voyage.

⁵⁴¹ Voir plus loin chap. 4, n. 26.

⁵⁴² Pékin. Khaniqu, correspond peut-être à l'adjectif « du khan ».

⁵⁴³ Voir t. II, p. 427.

DU SULTAN DE LA CHINE ET DU KITHÂ, SURNOMMÉ KÂN

Le mot *kân*, chez les Chinois, est un terme générique qui désigne quiconque gouverne le royaume, tous les rois de leur contrée ; de la même manière que ceux qui possèdent le pays de Loûr sont appelés *tâbec*⁵⁴⁴. Le nom propre de ce sultan est Pâchâi⁵⁴⁵, et les infidèles n'ont pas, sur la face de la terre, de royaume plus grand que le sien.

DESCRIPTION DE SON CHÂTEAU

Le château de ce monarque est situé au milieu de la ville destinée pour sa demeure ; il est presque entièrement construit en bois sculpté, et il est disposé d'une manière admirable ; il possède sept portes. A la première est assis le *cotouâl*, qui est le chef des concierges. On y voit des estrades élevées à droite et à gauche de la porte, où s'asseyent les mamloûcs *perdehdâriyah*, ou chambellans, qui sont les gardiens de la porte du château. Ils sont au nombre de cinq cents, et l'on m'a dit qu'auparavant ils étaient mille hommes. A la deuxième porte sont assis les *sipâhiyah*, ou archers, au nombre de cinq cents ; à la troisième porte sont assis les *nîzêhdâriyah*, ou lanciers, au nombre de cinq cents aussi ; à la quatrième porte sont assis les *tîghdâriyah*, ou porteurs de sabres et de boucliers à la cinquième porte se trouvent les bureaux du vizirat, et elle est pourvue de beaucoup d'estrades. Sur la plus grande de celles-ci s'assied le vizir, au-dessus d'un coussin, énorme, élevé. On appelle ce lieu *almisnad*⁵⁴⁶ ; devant le vizir se voit une ^{p340} grande écritoire en or. En face se trouve l'estrade du secrétaire intime ; à droite de celle-ci, l'estrade des secrétaires des missives, et à droite de l'estrade du vizir est celle des écrivains des finances.

Ces quatre estrades en ont vis-à-vis quatre autres ; l'une est nommée le bureau du contrôle, où siège le contrôleur ; la deuxième est celle du bureau de *mostakhradj*, ou produit de l'extorsion, dont le chef est un des grands émirs. On appelle *mostakhradj* ce qui reste dû par

⁵⁴⁴ Voir t. I, chap. 5, n. 72.

⁵⁴⁵ Pour l'empereur de l'époque, voir plus haut, n. 59.

⁵⁴⁶ Le coussin, le trône ; litt. : l'appui.

les employés ou percepteurs, et par les émirs, sur leurs fiefs⁵⁴⁷. La troisième est le bureau de l'appel au secours, où se trouve assis l'un des grands officiers, assisté des jurisconsultes et des secrétaires. Quiconque a été victime d'une injustice s'adresse à eux pour implorer aide et protection. La quatrième, c'est le bureau de la poste, où est assis le chef de ceux qui rapportent les nouvelles, ou les nouvellistes.

A la sixième porte du château, on voit assis les gardes du monarque, ou les gendarmes, ainsi que leur commandant principal. Les pages, ou les eunuques, sont assis à la septième porte ; ils ont trois estrades, dont l'une est pour les pages abyssins, l'autre pour les pages indiens, et la troisième pour les pages chinois. Chacune de ces trois classes a un chef, qui est chinois.

DE LA SORTIE DU KÂN POUR COMBATTRE LE FILS DE SON ONCLE,
ET DE LA MORT DE CE MONARQUE

Lorsque nous arrivâmes à la capitale Khân-bâlik, nous trouvâmes que le kân en était absent, et qu'il était sorti pour combattre son cousin, ou le fils de son oncle Fîrôûz, lequel s'était révolté contre lui en la contrée de Karâkoroum et de Bichbâligh⁵⁴⁸ dans la Chine^{p341} septentrionale. De la capitale pour arriver à ces localités, il y a trois mois de marche par un pays cultivé⁵⁴⁹. J'ai su de Sadr aldjihân, Borhân eddîn de Sâghardj, que le kân ayant rassemblé les armées et convoqué les milices, cent troupes, ou escadrons de cavaliers se réunirent autour de lui, chaque escadron étant composé de dix mille hommes, et le chef est appelé *émir thoûmân*, ou commandant de dix mille. Outre cela, l'entourage du sultan et les gens de sa maison fournissaient encore cinquante mille hommes à cheval. L'infanterie comptait cinq cent mille hommes. Quand le monarque se mit en marche, la plupart des émirs se rebellèrent et convinrent de le déposer, car il avait violé les lois du *yaçâk*, ou statut ; c'est-à-dire les lois établies par Tenkîz

⁵⁴⁷ Pour cette fonction à la cour de Dihli, voir t. II, p. 451. Il est probable que dans ces énumérations, plus que de transmettre des informations de tiers, Ibn Battûta laisse courir son imagination.

⁵⁴⁸ Pour Qaraqorum et Beshbalik voir t. II, chap. 4, n. 85. Inutile de préciser que Firuz est également inexistant.

⁵⁴⁹ Pas de chance pour Ibn Battûta : dans les deux cas, il faut traverser des déserts.

khân ⁵⁵⁰, leur aïeul, qui ruina les contrées de l'islamisme. Ils passèrent dans le camp du cousin du sultan qui s'était soulevé, et écrivirent au kân d'abdiquer, en gardant la ville de Khansâ pour son domaine. Le kân refusa, il les combattit, fut mis en déroute et tué ⁵⁵¹.

Peu de jours après notre arrivée à sa capitale, ces nouvelles y parvinrent. Alors la ville fut ornée, on battit les tambours, on sonna les cors et les trompettes, on s'adonna aux jeux et aux divertissements l'espace d'un mois. Ensuite, on amena le kân mort, ainsi qu'environ cent hommes tués parmi ses cousins, ses proches parents et ses favoris. On creusa pour le kân un grand *nâoûs*, qui est une maison souterraine ou caveau ; on y étendit de superbes tapis, et l'on plaça le kân avec ses armes. On y mit aussi toute la vaisselle d'or et d'argent de son palais, quatre jeunes filles esclaves et six mamloûcs des plus notables, qui tenaient à la main des vases pleins de boisson. Puis on mura la porte du caveau, on le recouvrit de terre, de sorte qu'il ressemblait à une haute ^{p342} colline. On fit venir quatre chevaux qu'on força de courir près de la tombe du sultan, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent (de fatigue). Alors on dressa près du sépulcre une grande pièce de bois, ou poutre, à laquelle on suspendit ces chevaux, après avoir introduit dans leur derrière une pièce de bois qu'on fit sortir par leur bouche. Les parents du kân dont il a été parlé plus haut furent mis dans des caveaux, avec leurs armes et la vaisselle de leurs maisons. Auprès des sépulcres des principaux d'entre eux, qui étaient au nombre de dix, on mit en croix trois chevaux pour chacun ; auprès des autres, on crucifia ou empala un cheval pour chaque tombe ⁵⁵².

Ce fut là un jour solennel ; tout le monde, soit homme, soit femme, musulman ou infidèle, assista à ce spectacle. Tous revêtirent des habits de deuil, c'est-à-dire de courts manteaux blancs pour les infidèles et des robes blanches pour les musulmans. Les dames du kân et ses favoris restèrent sous des tentes, auprès de son tombeau, durant quarante jours ; plusieurs y restèrent davantage, et jusqu'à une année. On avait établi dans les environs un marché, où l'on vendait tout le néces-

⁵⁵⁰ Voir t. II, chap. 4, n. 39.

⁵⁵¹ Togon Timur, chassé en 1368 par les Ming qui fondèrent une nouvelle dynastie, s'installa à Qaraqorum, l'ancienne capitale mongole où il mourut en 1370.

⁵⁵² Les cérémonies correspondent à l'enterrement d'un chef mongol.

saire en fait de nourriture, etc. Je ne sache pas qu'aucun autre peuple suive dans notre siècle de pareilles pratiques. Les païens de l'Inde et de la Chine brûlent leurs morts ; les autres nations les enterrent, mais ne mettent personne avec l'individu décédé. Cependant, des gens qui méritent toute confiance m'ont raconté, en Nigritie, que les infidèles de ce pays, lors de la mort de leur roi, lui préparent un vaste souterrain, ou caveau ; ils y font entrer avec lui quelques-uns de ses favoris et de ses serviteurs, ainsi que trente personnes des deux sexes, prises dans les familles des grands de l'État. On a soin préalablement de briser à ces victimes les mains et les pieds. On met aussi dans cette maison souterraine des vases pleins de boisson ⁵⁵³ . p343

Un notable de la peuplade des Messoûfah, habitant parmi les nègres dans la contrée de Couber ⁵⁵⁴ et qui était très honoré par leur sultan, m'a raconté qu'il avait un fils, et qu'au moment de la mort dudit sultan on voulait introduire ce fils dans le tombeau du souverain, en compagnie des autres individus que l'on y mettait, et qui étaient pris parmi les enfants du pays. Ce notable ajouta : « Or je leur dis “Comment pourriez-vous agir ainsi, tandis que ce garçon n'est pas de votre religion, ni de votre contrée ?” Et je le leur rachetai au moyen d'une forte somme d'argent. »

Lorsque le kân fut tué, comme nous l'avons dit, et que le fils de son oncle, Fîroûz, s'empara du pouvoir, il choisit pour sa capitale la ville de Karâkoroum ⁵⁵⁵, pour le motif qu'elle était rapprochée des territoires ou contrées de ses cousins, les rois du Turkistân et de la Transoxiane ⁵⁵⁶. Puis plusieurs émirs qui n'étaient pas présents au meurtre du kân se révoltèrent contre le nouveau souverain ; ils se mirent à intercepter les routes, et les désordres furent considérables.

⁵⁵³ On peut établir un parallèle avec l'enterrement du roi de Ghana au Soudan décrit par al-Bakri en 1068.

⁵⁵⁴ Pour les Messoufa, voir plus loin p. 403 et pour Couber p. 439.

⁵⁵⁵ Togon Timur partit pour Qaraqorum l'année de la mort d'Ibn Battûta et treize ans après la rédaction de ses voyages. Étrange prémonition !

⁵⁵⁶ C'est-à-dire les Tchaghatai (voir t. II, préface).

DE MON RETOUR EN CHINE ET DANS L'INDE

La révolte ayant éclaté et les discordes civiles s'étant allumées, le cheïkh Borhân eddîn et autres me conseillèrent de retourner à la Chine avant que les désordres fissent des progrès. Ils se rendirent avec moi chez le lieutenant du sultan Fîroûz, qui fit partir en ma compagnie trois de ses camarades, et écrivit, afin que j'eusse à recevoir partout l'hospitalité. Nous descendîmes le fleuve jusqu'à Khansâ, Kandjenfoû et Zeïtoûn. Arrivé à cette dernière ville, je trouvai des jonques prêtes à voguer ^{p344} vers l'Inde ; parmi celles-ci, il y en avait une appartenant au roi Zhâhir, souverain de Djâouah ⁵⁵⁷, dont l'équipage était composé de musulmans. L'administrateur du navire me reconnut, et il se réjouit de mon arrivée ⁵⁵⁸. Nous eûmes bon vent pendant dix jours ; mais en approchant du pays de Thaouâlicy ⁵⁵⁹ il changea, le ciel devint noir, et la pluie tomba en abondance. Durant dix jours, nous fûmes sans voir le soleil ; puis nous entrâmes dans une mer inconnue. Les marins eurent peur et voulurent retourner en Chine, mais ils ne le purent point. Nous passâmes ainsi quarante-deux jours, sans savoir dans quelle eau nous étions.

DE L'OISEAU MONSTRUEUX NOMMÉ ROKKH ⁵⁶⁰

Au quarante-troisième jour, nous vîmes, après l'aurore, une montagne dans la mer, à environ vingt milles de distance, et le vent nous portait tout droit contre elle. Les marins furent surpris, et dirent :

⁵⁵⁷ Sumatra.

⁵⁵⁸ Ibn Battûta a dû quitter Quanzhou au début du mois d'août 1346. Pour la durée du retour, voir plus haut, n. 22.

⁵⁵⁹ Voir plus haut n. 25.

⁵⁶⁰ 106. « [...] le jour approchait de sa fin, quand tout à coup ce fut la nuit noire. [...] Étonné, je constatai qu'en effet une ombre immense était descendue devant le soleil ; mais, à y bien regarder, je reconnus que c'était un oiseau et non pas un nuage : un oiseau géant, d'une taille colossale, avec d'immenses ailes qui battaient l'air. Il volait devant le soleil et le masquait entièrement en projetant son ombre sur l'île où je me trouvais. Dans la stupeur où m'avait mis ce spectacle, il me souvint d'une histoire que m'avaient racontée autrefois des voyageurs : ils m'avaient dit qu'il existait, sur une certaine île des mers lointaines, un oiseau colossal qu'on appelle Rok, et qui nourrit ses petits avec des éléphants » (« Deuxième voyage de Sindbad », *Mille et Une Nuits*).

« Nous ne sommes pas dans le voisinage de la terre ferme, et l'on ne connaît point de montagne dans cette mer. Si le vent nous force à heurter contre celle-ci, nous sommes perdus. » Alors tout le monde eut recours aux ^{p345} humiliations, au repentir, au renouvellement de la résipiscence. Nous nous adressâmes tous à Dieu par la prière, et cherchâmes un intermédiaire dans son prophète Mahomet. Les marchands promirent de nombreuses aumônes, que j'inscrivis pour eux de ma propre main sur un registre. Le vent se calma un peu ; nous vîmes, au lever du soleil, ce mont, qui était très haut dans l'atmosphère, ou les airs, et nous distinguâmes le jour qui brillait entre lui et la mer. Nous fûmes étonnés de cela ; j'aperçus les marins qui pleuraient, se disant mutuellement adieu, et je fis : « Qu'avez-vous donc ? » Ils me répondirent : « Certes, ce que nous avons pris pour une montagne, c'est le Rokkh ; s'il nous voit, il nous fera périr. » Il était à ce moment-là à moins de dix milles de la jonque, Ensuite le Dieu très haut nous fit la grâce de nous envoyer un bon vent, qui nous détourna de la direction du Rokkh ; nous ne le vîmes donc pas, et ne connûmes point sa véritable forme.

Deux mois après ce jour, nous arrivâmes à Sumatra et descendîmes dans la ville de ce nom. Nous trouvâmes que son sultan, le roi Zhâhir, venait d'arriver d'une de ses expéditions guerrières ; il avait ramené beaucoup de captifs, d'entre lesquels il m'envoya deux jeunes filles et deux garçons. Il me logea, comme à l'ordinaire, et je fus témoin de la noce de son fils ⁵⁶¹, qui se mariait avec sa cousine, ou la fille du frère du sultan.

DESCRIPTION DES NOCES DU FILS DU ROI ZHÂHIR

J'assistai à la cérémonie du mariage ; je vis que l'on avait dressé au milieu de l'endroit des audiences une grande tribune, ou estrade, recouverte d'étoffes de soie. La nouvelle mariée arriva, sortant à pied de l'intérieur ^{p346} du château, et ayant la figure découverte. Elle était accompagnée d'environ quarante dames d'honneur, toutes femmes du sultan, de ses émirs et de ses vizirs, lesquelles tenaient les pans de sa

⁵⁶¹ La *Chronique des rois du Pasei* attribue au souverain Ahmad (voir plus haut, n. 9) trente fils, dont Zayn al-Abidin qui lui succéda (1360-1389).

robe, et avaient aussi la face découverte. L'assistance entière pouvait les voir, le noble comme le plébéien. Cependant, leur habitude n'est pas de paraître ainsi sans voile devant le public ; elles ne font jamais cela que dans les cérémonies de la noce. L'épouse monta sur l'estrade, ayant devant elle les musiciens, hommes et femmes, qui jouaient des instruments et qui chantaient. Ensuite vint l'époux, placé sur un éléphant paré, qui portait sur son dos une sorte de trône surmonté d'un pavillon, à la manière d'un parasol. Le marié portait la couronne sur la tête ; on voyait, à sa droite et à sa gauche, près de cent garçons, fils de rois et d'émirs, vêtus de blanc, montés sur des chevaux parés, et portant sur leur tête des calottes ornées d'or et de pierreries. Ils étaient du même âge que l'époux, et aucun d'eux n'avait de barbe au menton.

On jeta parmi le public des pièces d'or et d'argent, lors de l'entrée du marié. Le sultan s'assit dans un lieu élevé, d'où il pouvait voir toutes ces choses. Son fils descendit de l'éléphant, il alla baiser le pied de son père, puis il monta sur l'estrade vers la mariée. Celle-ci se leva, lui baisa la main ; il s'assit à son côté, et les dames d'honneur éventaient la nouvelle mariée. On apporta la noix d'arec et le bétel ; l'époux les prit avec sa main, il en mit dans la bouche de sa femme, qui en prit à son tour, et en mit dans la bouche de son mari. Alors ce dernier plaça dans sa bouche une feuille de bétel, et la déposa ensuite dans celle de son épouse, qui imita ici encore la conduite de son mari ⁵⁶². Tout cela se faisait en présence du public. On recouvrit la mariée d'un voile ; on transporta l'estrade, ou tribune, dans l'intérieur du château, pendant que les jeunes mariés y étaient encore ; les assistants mangèrent et partirent. Le lendemain, le sultan convoqua le public, il nomma son fils son successeur au trône, et on lui prêta le serment d'obéissance. Le futur souverain distribua dans ce jour des cadeaux nombreux en habits d'honneur et en or.

[*Retour à la Table des Matières*](#)

⁵⁶² Il s'agirait d'une coutume malaise visant à démontrer l'intimité entre les époux.

4. Le retour et l'Espagne

[*Retour à la Table des Matières*](#)

Je passai deux mois dans cette île de Sumatra, puis m'embarquai sur une jonque. Le sultan me donna beaucoup d'aloès, de camphre, de girofle, de bois de sandal, et il me congédia. Or je partis, et après quarante jours j'arrivai à Caoulem. Ici je me mis sous la protection d'Alkazouîny, le juge des mahométans ; c'était dans le mois de ramadhân, et j'assistai en cette ville à la prière de la fête de la Rupture du jeûne ⁵⁶³ dans sa mosquée cathédrale. L'habitude de cette population est de se rendre, le soir qui précède la fête, à la mosquée, et d'y réciter les louanges de Dieu jusqu'à l'aurore, puis jusqu'au moment de la prière de la fête. Ils font alors cette prière, le prédicateur prononce le prône, et les assistants se retirent.

De Caoulem, nous nous rendîmes à Kâlikouûth, où nous restâmes quelques jours ⁵⁶⁴. Je voulais d'abord retourner à Dihli, mais ensuite j'eus des craintes à ce sujet ; or je me rembarquai, et après un trajet de vingt-huit jours j'arrivai à Zhafâr. C'était dans le mois de moharram de l'année 48 ⁵⁶⁵. Je descendis chez le prédicateur de cette ville, 'Iça, fils de Thatha. p349

⁵⁶³ Le 14 janvier 1347.

⁵⁶⁴ Pour Calicut, voir chap. 2, n 117. Ibn Battûta a dû rester à Calicut jusqu'à la fête des Sacrifices qui tombait en cette année 1347 le 23 mars.

⁵⁶⁵ Le 1^{er} moharram (le Nouvel An de l'année musulmane) de l'année d'hégire 748 correspond au 13 avril 1347. Ibn Battûta arriva à Zhafar (voir t. II, chap. 1, n. 76) probablement vers la fin du même mois.

DU SULTAN DE ZHAFÂR

Cette fois, je trouvai pour son sultan le roi Nâcir, fils du roi Moghîth ⁵⁶⁶, lequel régnait en cette ville lorsque j'y abordai la première fois. Son lieutenant était Saïf eddîn 'Omar, *émir djandar*, ou prince porte-épée, un personnage d'origine turque. Ce sultan me donna l'hospitalité et m'honora.

Je m'embarquai sur mer, et arrivai à Maskith ⁵⁶⁷, petite ville où l'on trouve beaucoup de ce poisson nommé *koulb almâs* ⁵⁶⁸. Ensuite, nous abordâmes aux ports de Kourayyât, Chabbah et Kelbah ⁵⁶⁹. Ce dernier mot s'écrit comme le féminin de *kelb*, ou chien. Après cela, nous arrivâmes à Kalhât, dont nous avons parlé précédemment ⁵⁷⁰. Toutes ces localités font partie du pays, ou du gouvernement d'Ormouz, bien qu'on les compte parmi celles de l'Omân. Nous allâmes à Ormouz ⁵⁷¹ et y restâmes trois jours ; puis nous voyageâmes par terre vers Caourestân, Lâr et Khondjopâl, endroits dont nous avons fait mention ci-dessus ⁵⁷².

Ensuite, nous nous rendîmes à Cârzy ⁵⁷³ et y restâmes ^{p350} trois jours ; puis à Djamécân, à Meïmen, à Bessa ⁵⁷⁴ et à Chîrâz. Nous trouvâmes qu'Aboû Ishâk, sultan de cette dernière ville, régnait encore,

⁵⁶⁶ Pour Mugith, voir t. II, chap. 1, n. 97. Son successeur n'est pas connu par ailleurs.

⁵⁶⁷ Masqat, la capitale actuelle du sultanat d'Oman, sur le littoral arabe du golfe d'Oman.

⁵⁶⁸ Voir chap. 2, n. 167.

⁵⁶⁹ Tous ces ports sont cités dans le désordre ; Qurayat est au sud de Masqat et Qalhat, qui sera citée par la suite, encore plus au sud. L'ordre correct en venant de Zhafar est : Qalhat, Qurayat, Masqat, Kalba. Quant à Shabba, elle n'a pas pu être identifiée.

⁵⁷⁰ T. II, chap. 1, n. 110 et 111.

⁵⁷¹ Pour Hormuz, voir t. II, p. 116 — où une grande partie des événements racontés concerne en réalité cette visite —, ainsi que l'introduction de ce même tome.

⁵⁷² Voir respectivement t. II, chap. 1, n. 141, 142, 144.

⁵⁷³ Ancienne ville située sur la rive droite de la rivière Mand, au sud-ouest de Jahrom. D'après Istakhri (950), elle possédait une forte et haute citadelle.

⁵⁷⁴ Pour Djamkan et Mimand (Meïmen), voir t. I, chap. 5, n. 137. Bessa citée par Abu'l Feda est au sud de Shiraz.

mais il en était absent ⁵⁷⁵. J'y vis notre cheïkh pieux et savant, Madjd eddîn ⁵⁷⁶, le grand juge ; il était alors aveugle. Que Dieu soit avec lui, et nous fasse grâce par son intermédiaire !

De Chîrâz j'allai à Mâïn, puis à Yezdokhâs, à Kélîl, à Cochc-zer, à Ispahân, Toster, Howaïza et Basrah ⁵⁷⁷. Tous ces lieux ont été déjà mentionnés. Je visitai dans cette dernière ville les nobles sépulcres qu'elle renferme : ce sont ceux de Zobeïr, fils d'Al'awwâm ; de Thalhah, fils d'Obaïd Allah ; de Halîmah Assa'diyyah, ou de la tribu des Bénôu Sa'd ; d'Aboû Becrah, d'Anas, fils de Mâlic ; de Haçan de Basrah, de Thâbit Albonâny, de Mohammed, fils de Sîrîn ; de Mâlic, fils de Dînâr ; de Mohammed, fils de Ouâci' ; de Habîb le Persan et de Sahi, fils d'Abdallah, de Toster ⁵⁷⁸. Que le Dieu très haut soit satisfait d'eux tous !

Nous partîmes de Basrah et arrivâmes à [la ville nommée] Mechhed'Aly, où se trouve le mausolée d'Aly, fils d'Aboû Thâlib ; nous le visitâmes ⁵⁷⁹. Ensuite nous nous dirigeâmes vers Coufah ⁵⁸⁰ et allâmes voir sa mosquée bénie ; après, nous nous rendîmes à Hillah, où est le sanctuaire du Maître de l'époque ⁵⁸¹.

Il arriva, à peu près vers ce temps-là, qu'un certain ^{p351} émîr fut nommé gouverneur de cette ville, et défendit à ses habitants de se rendre, selon leur coutume, à la mosquée du Maître de l'époque, ou du dernier imâm, et d'attendre celui-ci dans cet endroit. Il leur refusa la monture qu'ils prenaient tous les soirs du commandant de Hillah. Or ce gouverneur fut atteint d'une maladie dont il mourut promptement, et cette circonstance augmenta encore l'erreur, ou la folie de ces schismatiques. En effet, ils dirent que la cause de la mort de ce per-

⁵⁷⁵ Pour Abu Ishaq, voir t. I, chap. 5, n. 141. Au passage d'Ibn Battûta en été 1347, il était engagé en expédition contre Mubariz al-dîn Muhammad, souverain de Yazd (voir t. I, chap. 5, n. 146).

⁵⁷⁶ Pour Madjd al-din et sa rencontre avec Ibn Battûta, voir t. I, chap. 5, n. 125 et 126.

⁵⁷⁷ Pour l'ensemble de cet itinéraire, voir t. I, pp. 375-403 et notes.

⁵⁷⁸ Tous ces personnages sauf Thabit al-Bunani sont cités au t. I (voir pp. 379-380 et notes).

⁵⁷⁹ T. I, chap. 5, n. 1.

⁵⁸⁰ T. I, chap. 5, n. 111.

⁵⁸¹ T. I, chap. 5, n. 190 et 191.

sonnage avait été son refus de donner la monture. Depuis lors, elle ne fut plus refusée.

Je partis pour Sarsar⁵⁸², puis pour Bagdad, où j'arrivai dans le mois de chawwâl de l'année 748 de l'hégire⁵⁸³. Un Maghrébin que j'y rencontrai me fit connaître la catastrophe de Tarifa⁵⁸⁴ et m'apprit que les chrétiens s'étaient emparés d'Algéziras. Dieu veuille réparer de ce côté les brèches survenues dans les affaires des musulmans !

DU SULTAN DE BAGDAD

Le sultan de Bagdad et de l'Irâk, au temps de mon entrée dans la dite ville, à la date ci-dessus mentionnée, était le cheïkh Haçan⁵⁸⁵, fils de la tante paternelle du sultan Aboû Sa'îd. Quand ce dernier fut mort, le cheïkh Haçan se rendit maître de son royaume de l'Irâk ; il épousa la veuve d'Aboû Sa'îd, nommée Dilchâd, fille de Dimachk Khodjah, fils de l'émir Altchoûbân, à l'exemple de l'action dudit sultan Aboû Sa'îd, qui avait épousé la femme du cheïkh Haçan⁵⁸⁶. Celui-ci était absent de ^{p352} Bagdad lorsque j'y arrivai, et il était en marche pour combattre le sultan Atâbec Afrâciâb, souverain du pays de Loûr⁵⁸⁷.

De Bagdad je me rendis à la ville d'Anbâr, puis à Hît, à Hadîthah et 'Anah⁵⁸⁸, Ces contrées sont au nombre des plus belles et des plus fertiles du monde ; la route entre ces différentes villes est bordée d'un grand nombre d'habitations ; de sorte que l'on dirait que le voyageur

⁵⁸² Voir chap. 2, n. 107.

⁵⁸³ Janvier 1348.

⁵⁸⁴ La bataille du Rio Salado, où Alphonse XI de Castille vainquit l'armée d'Abou'l Hasan le Marinide le 30 octobre 1340. Algésiras fut conquise deux ans plus tard.

⁵⁸⁵ Fondateur de la dynastie des Djalairides (1346-1356), Voir t. I, chap. 5, n. 248 et introduction.

⁵⁸⁶ Voir t. I, p. 450 et introduction.

⁵⁸⁷ Voir t. I, chap. 5, n. 83.

⁵⁸⁸ 26. Villes situées sur l'Euphrate, entre l'ouest de Bagdad et l'actuelle frontière syrienne. Anbar (les Greniers) était une ville très importante à l'époque abbaside et au XIV^e siècle. Mustawfi note que le tour de ses remparts mesurait cinq mille pas. Hit produisait des dattes et de la canne à sucre. Hadithah est décrite par Yaqut (1225) comme une forteresse. Anah était la dernière ville de l'Irak.

se trouve toujours dans un marché. Nous avons déjà dit que nous n'avions vu aucun pays qui ressemblât à la contrée située sur le fleuve de la Chine, excepté celui dont il est ici question.

J'arrivai à la ville de Rahbah, qui ajoute à son nom celui de Mâlic, fils de Thaouk ⁵⁸⁹ ; c'est la plus belle localité de l'Irâk, et elle est le commencement de la Syrie.

De Rahbah, nous allâmes à Sakhnah ⁵⁹⁰, jolie ville, dont la plupart des habitants sont des chrétiens infidèles. Son nom de *sakhnah*, ou chaleur, est emprunté de l'état thermal de ses eaux. Cette ville renferme des cellules pour les hommes et d'autres pour les femmes, où se prennent des bains chauds. La nuit, ils puisent de cette eau et la mettent sur les terrasses pour qu'elle refroidisse.

Nous allâmes à Tadmor ⁵⁹¹, la ville du prophète de ^{p353} Dieu Salomon, pour qui les génies l'ont construite, comme dit le poète Nâbig-hah ⁵⁹² :

Ils bâtissent Palmyre avec les pierres plates et les colonnes.

Nous arrivâmes à Damas de Syrie, ville que j'avais quittée depuis vingt ans complets ⁵⁹³. J'y avais laissé une épouse enceinte, et, pendant mon séjour dans l'Inde, je sus qu'elle avait mis au monde un garçon. Alors j'envoyai à l'aïeul maternel de l'enfant, qui était un habitant de la ville de Micnâcah, en Afrique ⁵⁹⁴, quarante dînârs indiens en or. A mon arrivée à Damas, cette fois, ma première pensée fut de demander des nouvelles de mon fils. J'entrai donc dans la mosquée, et j'y rencontrai heureusement Noûr eddîn Assakhâouy ⁵⁹⁵, imâm et supérieur des mâlikites. Or je le saluai, mais il ne me reconnut pas ; je lui dis qui j'étais, et je lui fis des questions sur mon fils. Il m'apprit que l'enfant était mort depuis douze ans ; il ajouta qu'un jurisconsulte

⁵⁸⁹ Voir t. I, chap. 3, n. 101.

⁵⁹⁰ Al-Sukhne, oasis au nord-est de Palmyre.

⁵⁹¹ La ville de Palmyre.

⁵⁹² 30. Nabigha al-Dhubyani poète arabe anté-islamique né vers 535.

⁵⁹³ 31. Depuis 1326 selon ses dires. Pour la discussion sur une visite possible en 1330, voir l'introduction au t. II.

⁵⁹⁴ 32. Meknès au Maroc.

⁵⁹⁵ Voir t. I, chap. 3, n. 231.

de Tanger habitait dans la *madraçah azzhâhiriyyah*⁵⁹⁶. Je m'empressai d'aller voir ce légiste, afin de m'informer de l'état de mon père et de celui de ma famille. C'était un cheïkh vénérable, je le saluai et lui parlai de ma parenté. Il m'annonça que mon père était décédé depuis quinze ans, et que ma mère vivait toujours.

Ma demeure à Damas de Syrie se continua jusqu'à la fin de l'année⁵⁹⁷ ; la disette des vivres était grande, et le pain était si cher que sept onces coûtaient une drachme en argent. L'once de Damas équivalait à quatre onces de l'Afrique. Le principal juge des mâlikites était, à cette époque, Djémâl eddîn Almaslâty : c'était un compagnon du cheïkh 'Alâ eddîn Alkoûnéouy⁵⁹⁸, avec lequel il^{p354} se rendit à Damas ; il y fut connu, et puis investi de la charge de kâdhi. Quant au principal juge des châfi'ites, c'était Taky eddîn, fils d'Assobky. Le commandant de Damas était Arghoûn Châh⁵⁹⁹, le roi des émirs.

ANECDOTE

Il mourut à Damas, vers cette époque, un des grands de la ville, qui laissa par testament des biens aux pauvres. La personne chargée de mettre à exécution ses volontés achetait du pain, qu'elle distribuait tous les jours aux indigents après la prière de l'après-midi. Or ceux-ci se réunirent un soir en foule, ils prirent de force le pain que l'on devait leur distribuer, et s'emparèrent aussi du pain des boulangers. Le gouverneur, Arghoûn Châh, ayant été informé de ces méfaits, fit sortir ses sbires, qui disaient à chaque pauvre qu'ils rencontraient : « Viens, viens prendre du pain ! » Un grand nombre d'indigents furent ainsi ramassés, et Arghoûn les fit emprisonner pour cette nuit-là. Le lendemain, il sortit à cheval, fit comparaître ces prisonniers au pied de la forteresse, et ordonna de leur couper les mains et les pieds. Cepen-

⁵⁹⁶ Voir t. I, chap. 3, n. 240.

⁵⁹⁷ C'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de mars 1348.

⁵⁹⁸ Voir t. I, chap. 3, n. 230.

⁵⁹⁹ A ne pas confondre (comme c'est le cas dans l'édition française) avec Arghun al-Dawadar (voir t. I, chap. 2, n. 141), mort en 1330. Celui-ci, connu sous le nom d'Arghun Shah, mourut vers le mois de juin 1349. Un troisième Arghun, dit al-Kamili, fut nommé gouverneur d'Alep en septembre 1349 et de Damas en octobre 1351.

dant, la plupart d'entre eux étaient innocents du délit qu'on leur imputait. Arghoûn fit quitter Damas à la peuplade des *Harâfîch*⁶⁰⁰, qui émigrèrent à Hims, Hamâh et Alep. On m'a assuré que ce gouverneur de Damas n'a vécu que peu de temps après cela, et qu'il a été assassiné.

Je quittai cette dernière ville pour me rendre à Hims, p³⁵⁵ puis à Hamâh, Ma'arrah, Sermîn et Alep⁶⁰¹. Le commandant de cette dernière cité était alors le *hâddj*, ou pèlerin, Roghthai⁶⁰².

ANECDOTE

Un religieux pauvre, appelé le cheïkh des cheïkhs, habitait dans une montagne en dehors de la ville d'Aïn-tâb ; la multitude allait le visiter et lui demander sa bénédiction. Il avait un disciple qui ne le quittait pas ; mais, au reste, il vivait isolé, célibataire, sans épouse. Or il arriva, à peu près au temps dont il s'agit ici, que ce fakîr dit dans un de ses discours : « Certes, le prophète Mahomet n'a pas pu se passer de femmes ; moi, je m'en passe⁶⁰³. » On porta témoignage contre lui à ce sujet, et le fait fut établi devant le kâdhi. Cette affaire fut déférée aux émirs de la contrée ; on amena le religieux, ainsi que son disciple, qui avait approuvé son discours. Les quatre juges décidèrent qu'ils méritaient tous les deux la mort, et la sentence fut exécutée. Ces quatre kâdhis étaient : Chihâb eddîn, le mâlikite ; Nâcir eddîn *al'adîm*, ou le pauvre, le hanéfite ; Taky eddîn, fils de l'orfèvre, le châfi'ite, et 'Izz eddîn de Damas, le hanbalite.

Dans les premiers jours du mois de rabî' premier de l'année 749 de l'hégire⁶⁰⁴, la nouvelle nous parvint à Alep que la peste s'était déclarée à Ghazzah, et que le nombre des morts, en un seul jour, y avait

⁶⁰⁰ Voir t. I, chap. 2, n. 143. Ils constituaient probablement les *ayyaruns*, c'est-à-dire la futuwwa locale (voir introduction du t. II).

⁶⁰¹ Voir t. I, pp. 175-180.

⁶⁰² Aruqtay, nommé gouverneur d'Alep au début de l'année 1348, fut nommé l'année suivante à Damas comme successeur d'Arghun Shah (voir plus haut n. 37) et mourut en route en allant prendre son poste le 22 juillet 1349.

⁶⁰³ La suite de l'histoire laisse paraître qu'il ne s'agissait pas d'abstinence mais de sodomie.

⁶⁰⁴ Début juin 1348.

dépassé le ^{p356} chiffre de mille ⁶⁰⁵. Or je retournai à Émèse, et trouvai que l'épidémie y était ; le jour de mon arrivée il y mourut trois cents personnes environ. Je partis pour Damas, et y entrai un jeudi ; ses habitants venaient de jeûner pendant trois jours ; le vendredi, ils se dirigèrent vers la mosquée des Pieds, comme nous l'avons raconté dans notre premier livre ou voyage ⁶⁰⁶. Dieu allégea pour eux la maladie ; le nombre des morts, à Damas, avait atteint deux mille quatre cents dans un jour. Enfin je me rendis à 'Adjloûn ⁶⁰⁷, puis à Jérusalem ; je vis que la peste avait alors cessé dans cette dernière ville. J'y trouvai son prédicateur 'Izz eddîn, fils de Djamâ'ab, fils de l'oncle paternel d'Izz eddîn, grand juge au Caire ⁶⁰⁸. C'est un homme de mérite très généreux ; ses honoraires, comme prédicateur, sont de mille drachmes par mois.

ANECDOTE

Le prédicateur 'Izz eddîn donna un jour un festin auquel il m'invita en compagnie d'autres personnes. Je lui demandai le motif de ce repas prié, et il m'apprit qu'il avait, pendant l'épidémie, fait vœu de donner un festin, si la peste cessait ses ravages, et s'il passait un jour sans avoir à prier sur aucun mort. Il ajouta : « Hier je n'ai prié sur aucun mort, et c'est pour cela que je donne le festin promis. »

Les cheïkhs que j'avais connus à Jérusalem avaient presque tous émigré vers l'Être suprême. (Que Dieu ait pitié d'eux !) Il en restait fort peu, et parmi ceux-ci : le savant traditionnel, l'imâm ou chef de mosquée Salâh eddîn Khalîl, fils de Caïcaldy Al'alây ; le pieux Cheref eddîn Alkhocchy, supérieur de l'ermitage de la mosquée ^{p357} Alaksa ⁶⁰⁹ et le cheïkh Soleïmân de Chîrâz. Je vis ce dernier, et il me donna

⁶⁰⁵ Il s'agit de la tristement célèbre Peste noire, qui fit en Europe seulement et entre 1346 et 1353 25 millions de victimes, c'est-à-dire près d'un tiers de la population.

⁶⁰⁶ Voir t. I, p. 234.

⁶⁰⁷ Voir t. I, p. 166.

⁶⁰⁸ Pour ce dernier, voir plus loin p. 359 et t. I, chap. 2, n. 153.

⁶⁰⁹ Pour la mosquée, voir t. I, p. 160.

l'hospitalité ; c'est le seul personnage, de tous ceux que j'ai rencontrés en Syrie et en Égypte, qui ait visité le Pied d'Adam ⁶¹⁰.

Je partis de Jérusalem, et j'eus pour compagnons de voyage le prédicateur, le traditionnel Cheref eddîn Soleïmân, de Miliânah ⁶¹¹ et le cheïkh des Africains à Jérusalem, l'excellent soufy Thalhah Al'abdalousâdy. Nous arrivâmes à Hébron, ou la ville de l'ami de Dieu, Abraham ; nous visitâmes sa tombe, ainsi que celles des autres prophètes, qui sont enterrés auprès de lui ⁶¹². Nous nous rendîmes à Gaza, et trouvâmes la plus grande partie de la ville déserte, à cause du nombre immense des victimes que la peste avait faites. Le juge de la ville nous dit que de quatre-vingts notaires qu'elle possédait, il n'y en avait plus que le quart, et que le chiffre des morts avait atteint le nombre de onze cents par jour. Nous voyageâmes par terre, et arrivâmes à Damiette ; j'y vis Kothb eddîn Annakchouâny, qui est un jeûneur infatigable. Il m'accompagna de Damiette à Fârescoûr, Semennoûd et Abou Sîr ⁶¹³. Ici nous descendîmes dans l'ermitage d'un Égyptien.

ANECDOTE

Pendant que nous étions dans cet ermitage, voici venir à nous un fakîr, qui nous salua. Nous lui offrîmes des aliments, qu'il refusa en disant que son seul but avait été de nous visiter. Toute cette nuit-là il ne cessa point d'incliner sa tête et de se prosterner. Nous fîmes la prière de l'aurore, puis nous nous occupâmes de réciter ^{p358} les louanges de Dieu ; le fakîr était toujours dans un coin de la zâouïah. Le supérieur apporta des comestibles et appela ce religieux, mais n'en reçut aucune réponse ; il alla vers lui et le trouva mort. Nous fîmes les prières sur son corps et nous l'ensevelîmes. (Que la miséricorde de Dieu soit sur lui !)

⁶¹⁰ Voir plus haut p. 265.

⁶¹¹ Voir t. I, chap. 1, n. 10.

⁶¹² Voir t. I, pp. 155 et suiv.

⁶¹³ Pour les trois premières, voir t. I, pp. 119-120. La quatrième est Aboukir.

Je me rendis à Almahallah Alcabîrah, à Nahrâriyah, Abiâr, Demenhoûr et Alexandrie ⁶¹⁴. Dans cette dernière ville, la peste avait beaucoup diminué d'intensité, après avoir fait jusqu'à mille et quatre-vingts victimes par jour. J'arrivai ensuite au Caire, et l'on me dit que le nombre des morts, pendant l'épidémie, y avait atteint le chiffre de vingt et un mille dans un seul jour. Tous les cheïkhs que j'y connaissais étaient morts. (Que le Dieu très haut ait pitié d'eux !)

DU SULTAN DU CAIRE

Le souverain de l'Égypte à cette époque était le roi Nâcir Haçan, fils du roi Nâcir Mohammed, fils du roi Mansoûr Kalâoûn ⁶¹⁵. Il a été déposé plus tard, et l'on a choisi pour roi à sa place son frère, Almalic Assâlih.

En arrivant au Caire, je trouvai que le grand juge 'Izz eddîn, fils du grand juge Bedr eddîn, fils de Djamâ'ah ⁶¹⁶, s'étant rendu à La Mecque avec une forte caravane, que l'on appelle *radjéby*, car elle part au mois de radjeb ⁶¹⁷. J'ai su que la peste continua d'accompagner les gens de cette caravane jusqu'à leur arrivée au ^{p359} défilé d'Aïlah ⁶¹⁸, et qu'alors cette maladie s'éloigna d'eux.

Du Caire, je me rendis dans les pays de la haute Égypte, dont il a été déjà question, et jusqu'à 'Aïdhâb ⁶¹⁹. Ici je m'embarquai pour Djouddah ⁶²⁰, et de cette ville je me rendis à La Mecque (que Dieu l'ennoblisse et l'honore !), où j'arrivai le vingt-deuxième jour du mois

⁶¹⁴ Pour ces villes, voir également t. I, pp. 107-112. Cet itinéraire indique une tournée dans le delta commençant à Aboukir, tout proche d'Alexandrie, et se terminant en cette dernière ville.

⁶¹⁵ Al-Malik al-Nasir al-din Hasan, septième fils, a succédé à son père Malik Nasir Muhammad, mort en 1341. Proclamé sultan en décembre 1347, il fut déposé en août 1351 et remplacé par son frère al-Malik al-Salih. Rappelé au pouvoir en octobre 1354, il y resta jusqu'en mars 1361.

⁶¹⁶ Voir t. I, chap. 2, n. 153.

⁶¹⁷ Il a donc dû arriver au Caire vers la fin du mois de septembre 1348.

⁶¹⁸ Voir t. I, chap. 4, n. 15.

⁶¹⁹ 57. Pour cet itinéraire, voir t. I, pp. 140-151.

⁶²⁰ 58. T. II, p. 167.

de cha'bân de l'année 749 de l'hégire ⁶²¹. Je me mis sous la protection de l'imâm des mâlikites, le pieux, dévot et vertueux Aboû 'Abdallah Mohammed, fils d'Abderrahmân, nommé Khalîl, ou ami sincère. Tout le mois de ramadhân je jeûnai à La Mecque, et je visitai tous les jours les lieux saints, suivant le rite de Châfi'y. Parmi les cheïkhs de La Mecque que je connaissais, je vis : Chihâb eddîn Alhanéfî ; Chihâb eddîn Atthabary ⁶²² ; Aboû Mohammed Alyâfi'y ; Nadjm eddîn Alosfoûny ⁶²³ ; et Alharâzy.

Dans la susdite année, après avoir fait le pèlerinage, je partis de La Mecque en compagnie de la caravane de Syrie, et arrivai à Thaïbah, ou Médine, la ville de l'envoyé de Dieu, de Mahomet. Je visitai son tombeau vénéré, parfumé (que Dieu augmente son parfum et sa vénération !) ; je priai dans la noble mosquée (que Dieu la purifie et augmente sa noblesse !) ; enfin, je visitai les compagnons du Prophète qui sont enterrés dans le cimetière de Médine (que Dieu soit content d'eux !). Parmi les cheïkhs que je vis, je nommerai Aboû Mohammed, fils de Farhoûn.

Nous partîmes de la noble Médine et arrivâmes ^{p360} successivement à 'Ola, Taboûc ⁶²⁴, Jérusalem, Hébron, Gaza, les stations du sable ou du désert, et Le Caire. Toutes ces localités ont déjà été décrites. A notre arrivée au Caire, nous apprîmes que notre maître, le commandant des fidèles, le défenseur de la religion, celui qui met sa confiance dans le Maître des mondes, je veux dire Aboû 'Inân (que le Dieu très haut le protège !), avait, avec le secours divin, réuni les choses dispersées, ou réparé les malheurs de la dynastie mérînite ⁶²⁵ et délivré par sa bénédiction les pays du Maghreb du danger dans lequel ils s'étaient trouvés. Nous sûmes que ce souverain répandait les bienfaits sur les grands et sur la multitude, et qu'il couvrait tout le monde de ses grâces

⁶²¹ 59. Le 16 novembre 1348.

⁶²² 60. Un personnage du même nom a été cité à Jérusalem en 1326 (t. I, p. 163).

⁶²³ 61. Déjà cité (voir t. I, pp. 321 et 471).

⁶²⁴ 62. Voir t. I, pp. 256-258.

⁶²⁵ Il s'agit d'un pieux mensonge de courtisan. C'est Abu'l Hasan, le père d'Abu Inan, lequel, après avoir conquis Tlemcen la capitale Abd al-Wadite, en 1337, occupa également Tunis en 1347, réunifiant ainsi le Maghreb. Or, après la défaite d'Abu'l Hasan à Kairouan devant une coalition de tribus arabes, le 3 avril 1348, son fils se proclama sultan à Tlemcen et combattit son père jusqu'à la mort de ce dernier le 21 juin 1351.

copieuses. Or les hommes désiraient beaucoup de se tenir à sa porte, et n'avaient d'autre espoir que celui d'être admis à baiser son étrier. Alors je me décidai à me rendre dans son illustre résidence ; j'étais mû par le souvenir de la patrie, l'affection pour la famille et les amis chéris qui m'entraînaient vers mon pays, lequel, à mon avis, l'emporte sur toutes les autres villes.

C'est le pays où l'on a suspendu à mon cou les amulettes ; c'est la première contrée dont la poussière a touché ma peau.

Je m'embarquai sur un petit navire appartenant à un Tunisien : c'était pendant le mois de safar de l'année 750 de l'hégire ⁶²⁶, et je me fis descendre à l'île de Djerbah. Le susdit bâtiment continua sa route vers Tunis ; mais les ennemis s'en emparèrent. Plus tard, je me rembarquai sur un petit bâtiment pour aller à Kâbis ⁶²⁷, où je ^{p361} descendis, jouissant de l'hospitalité des deux illustres frères, Aboû Merouân et Aboû'l 'Abbâs, fils de Mekky ⁶²⁸, et commandants de Djerbah ainsi que de Kâbis. Je passai chez eux la fête du jour anniversaire de la naissance de Mahomet ⁶²⁹ ; ensuite, je me rendis par mer à Sefâkos et à Boliânah ⁶³⁰ ; puis par terre, avec les Arabes, à Tunis, où j'arrivai après beaucoup d'ennuis. Dans ce temps-là, cette ville était assiégée par les Arabes ⁶³¹.

DU SULTAN DE TUNIS

Tunis était sous la domination de notre maître le commandant des musulmans, le défenseur de la religion, le champion du Maître des

⁶²⁶ Avril-mai 1349.

⁶²⁷ Gabès (voir t. I, chap. 1, n. 47).

⁶²⁸ Il s'agit d'Abd al-Malek ibn Othman ibn Mekki et de son frère Ahmad, grands cheikhs de Gabès et principaux alliés d'Abu'l Hasan dans sa tentative de conquête de l'Ifrikiya. Ils abandonnèrent ce dernier après ses déboires pour se rallier à un prétendant hafside. Ce ralliement est probablement antérieur à la visite d'Ibn Battûta.

⁶²⁹ Le 1^{er} juin 1349.

⁶³⁰ Pour Sfax, voir t. I, chap. 1, n. 42 Bolyana est peut-être Nabeul, au sud-est du cap Bon.

⁶³¹ Après la bataille de Kairouan, les tribus arabes, en reconnaissant comme souverain al-Fadi, un fils d'Abu Yahia Abu Bakr (1318/1346) [voir préface du t. I], assiégèrent Tunis tout au long du printemps et de l'été 1349.

mondes dans la guerre contre les infidèles, le prince des princes, l'unique parmi les rois généreux, le lion des lions, le libéral des libéraux, le pieux, le dévot, ou qui vient à résipiscence, l'humble, le juste, Aboû'l Haçan. Il était fils de notre maître le commandant des musulmans, le champion du Maître des mondes dans la guerre sainte, le défenseur de la religion mahométane, celui dont la bienfaisance a passé en proverbe, dont les actes de générosité et de vertu sont connus dans les différents pays, l'auteur et le possesseur d'actions généreuses et vertueuses, de mérites et de bienfaits, le roi juste, illustre, Aboû Sa'îd ⁶³². _{p362} Celui-ci était fils de notre maître le commandant des musulmans, le défenseur de la religion, le guerrier dans les saints combats, par amour pour le Maître des mondes ; le vainqueur et le destructeur des infidèles, celui qui, une première fois, a rendu manifestes des actes mémorables dans la guerre sainte, et qui souvent les a répétés ; le protecteur de la foi, le prince sévère dans les choses qui regardent l'être miséricordieux, le serviteur de Dieu, le dévot toujours assidu à la prière, à incliner sa tête, à se prosterner ; l'humble, le pieux, Aboû Yoûçuf, fils d'Abdihakky ⁶³³. (Que Dieu soit satisfait d'eux tous, et qu'il fasse durer le royaume dans leur postérité, jusqu'au jour du jugement dernier !)

A mon arrivée à Tunis, j'allai voir le pèlerin Aboû'l Haçan annâ-mîcy, à cause des liens de parenté et de nationalité qui existaient entre nous deux. Il me fit loger dans sa maison, et puis se dirigea avec moi vers le lieu des audiences. J'entrai dans l'illustre salle, et je baisai la main de notre maître Aboû'l Haçan. (Que Dieu soit content de lui !) Le souverain m'ordonna de m'asseoir, et j'obéis ; il me fit des questions sur le noble Hidjâz, sur le sultan du Caire, et je répondis à ses demandes ; il m'interrogea aussi sur Ibn Tîfarâdjîn ⁶³⁴. Or je l'informai de tout ce que les Africains avaient fait à son égard, de leur

⁶³² Voir t. I, chap. 1, n. 3.

⁶³³ Voir t. I, chap. I, n. 4.

⁶³⁴ Ibn Tafraguin est l'âme damnée de toute cette histoire. Cheikh Almohade, chambellan d'Abu Yahia Abu Bakr, incita à l'époque du successeur de ce dernier, Abu'l Abbas Abmad (1346-1347), Le Marinide Abu'l Hasan à envahir l'Ifrikiya et devint son vizir. Après la défaite de Kairouan, il changea de camp et fut chargé par le parti hafside d'assiéger Tunis. Échouant dans sa mission, il s'enfuit en Alexandrie. Il revint en 1350 pour déposer al-Fadl, le nouveau souverain hafside, et le remplacer par un frère de ce dernier Abu Ishak. Il mourut, toujours tout-puissant, en 1364-1365.

intention de le tuer à Alexandrie, et du mal qu'ils lui firent endurer, dans la vue de venger et de secourir notre maître Aboû'l Haçan. (Que Dieu soit satisfait de lui !) Étaient présents à l'audience, en fait de jurisconsultes l'imâm Aboû 'Abdallah assatthy, et ^{p363} l'imâm Aboû 'Abdallah Mohammed, fils d'Assabbâgh, ou le teinturier. En fait de Tunisiens, il y avait : leur juge, Aboû 'Aly, 'Omar, fils d'Abdarrafî', ou le serviteur du Très Haut, et Aboû 'Abdallah, fils de Hâroûn.

Je quittai le noble lieu des audiences ; mais, après la prière de l'après-midi, notre maître Aboû'l Haçan me fit appeler. Il était alors sur une tour dominait l'endroit où l'on combattait, et avait en sa compagnie les cheïkhs illustres dont les noms suivent : Aboû 'Omar 'Othmân, fils d'Abdalouâhid, ou le serviteur du Dieu unique, atténâ-lefty ⁶³⁵ ; Aboû Hassoûn Ziyân, fils d'Amriyoûn al'alaouy ; Aboû Zaccariyyâ Iahia, fils de Soleïmân al'ascary ⁶³⁶, et le pèlerin Aboû'l Haçan annâmîcy. Le sultan s'informa du roi de l'Inde, et je répondis aux questions qu'il me fit sur ce sujet. Je ne cessai point d'aller et de venir dans sa salle d'audience illustre, tout le temps de ma demeure à Tunis, qui fut de trente-six jours. Je vis alors dans cette ville le cheïkh, l'imâm, la fin ou la perfection des savants et leur chef, c'est-à-dire Aboû 'Abdallah Alobolly. Il était alité par suite de maladie, et m'interrogea sur beaucoup de matières touchant mes voyages.

Mon départ de Tunis eut lieu par mer ⁶³⁷, m'étant embarqué avec des Catalans, et nous arrivâmes à l'île de Sardaigne, qui est une des îles gouvernées par les chrétiens. Elle possède une jolie rade, entourée par d'énormes pièces de bois ⁶³⁸, et dont l'entrée ressemble à une porte, laquelle ne s'ouvre qu'avec la permission des habitants. Cette île a plusieurs châteaux forts ; nous entrâmes dans l'un de ceux-ci, et vîmes qu'il était pourvu de beaucoup de marchés. Je fis le vœu au Dieu ^{p364} très haut de jeûner pendant deux mois consécutifs, s'il nous tirait sains et saufs de cette île ; car nous avons été informés que ses

⁶³⁵ Les Ibn Tendett étaient une branche des Marinides.

⁶³⁶ Ce dernier était chargé de défendre Tunis contre Ibn Tafraguin (voir plus haut n. 72) pendant qu'Abu'l Hasan se trouvait à son tour assiégé à Kairouan.

⁶³⁷ Abu'l Hasan lui-même quittera Tunis, également par mer, quelques mois plus tard en décembre 1349.

⁶³⁸ Il s'agit probablement de Cagliari.

habitants étaient décidés à nous poursuivre lors de notre sortie, pour nous faire captifs.

Cependant, nous partîmes de l'île de Sardaigne, et arrivâmes dix jours après à la ville de Ténès⁶³⁹, puis à Mâzoûnah, à Mostaghânim et à Tilmçân. Ici je me dirigeai vers 'Obbâd et visitai le sépulcre du cheïkh Aboû Médîn⁶⁴⁰ (Que Dieu soit satisfait de lui, et nous fasse grâce par son intermédiaire !) Je quittai Tilmçân par le chemin de Nedroûmah, je suivis la route d'Akhandékân, et passai la nuit dans l'ermitage du cheïkh Ibrâhîm. Puis nous partîmes, et lorsque nous étions auprès d'Azagnaghân⁶⁴¹, nous fûmes assaillis par cinquante hommes à pied et deux à cheval. J'étais accompagné par le pèlerin Ibn Karî'ât, de Tanger, et par son frère Mohammed, qui périt plus tard en mer, martyr de la foi. Nous nous préparâmes à les combattre et déployâmes un drapeau ; mais ils nous demandèrent la paix, et nous la leur accordâmes. (Que Dieu soit loué !) Ensuite, j'arrivai à la ville de Tâza, où j'appris la nouvelle que ma mère était morte de la peste. (Que le Dieu très haut ait pitié d'elle !) Je quittai Tâza, et entrai dans Fez, la ville capitale, un vendredi, sur la fin du mois de cha'bân le vénéré de l'année 750 de l'hégire⁶⁴².

Or je me tins debout en présence de notre illustre maître, le très noble imâm, le commandant des fidèles, l'homme qui met sa confiance dans le Maître des mondes, Aboû 'Inân⁶⁴³. (Que Dieu favorise sa grandeur et abatte ses ennemis !) Sa dignité me fit oublier celle du ^{p365}sultan de l'Irak ; sa beauté, celle du roi de l'Inde ; ses belles manières, celles du roi de Yaman ; son courage, celui du roi des Turcs ; sa mansuétude, ou sa longanimité, celle de l'empereur de Constantinople ; sa dévotion, celle du roi du Turkestan, et son savoir, celui du roi de Djâouah⁶⁴⁴. Devant le sultan se trouvait son premier et excellent ministre, l'auteur d'actions généreuses et de hauts faits géné-

⁶³⁹ Sur la côte algérienne.

⁶⁴⁰ Pour ce personnage, voir préface du t. I.

⁶⁴¹ Les Azgangan étaient selon Léon l'Africain une tribu berbère installée près de la côte entre Melilla et la Moulouya.

⁶⁴² Le 8 novembre 1349.

⁶⁴³ Abu Inan s'était installé à l'époque à Fez, tandis que son père se trouvait encore à Tunis.

⁶⁴⁴ Sumatra.

ralement connus, Aboû Ziyân, fils de Ouedrâr ⁶⁴⁵, qui m'interrogea sur les pays d'Égypte, car il y avait été ; et je répondis à ses questions. Il me combla tellement de bienfaits provenant de notre maître (puisse le Dieu très haut le protéger !) que je me sens impuissant à le remercier convenablement ; Dieu seul est le maître de l'en récompenser. Je jetai le bâton de voyage dans le noble pays de ce souverain, après m'être assuré par un jugement incontestable que c'est le meilleur de tous les pays. En effet, les fruits y sont abondants, les eaux, les vivres s'y obtiennent sans difficulté, et bien peu de contrées jouissent de tous les avantages que celle-ci réunit. Aussi, c'est avec beaucoup de raison, qu'un poète a dit :

*L'Occident est le plus beau pays du monde, et j'en ai la preuve ;
La pleine lune s'y observe d'abord, où c'est de là qu'on l'attend, et le soleil se dirige de son côté.*

Les drachmes de l'Occident sont petites ; mais, par contre, leurs avantages sont grands. Si tu considères le prix des denrées dans cette région, ainsi que dans les pays de l'Égypte et de la Syrie, tu verras alors comme quoi ce que j'ai avancé est vrai, et de combien le Maghreb l'emporte sur les autres contrées. Or je dirai que la chair de mouton, ou de brebis, se vend en Égypte à ^{p366} raison d'une drachme *nokrah* ⁶⁴⁶, ou d'argent, qui vaut six drachmes du Maghreb, les dix-huit onces. Dans ce dernier pays, lorsqu'elle est chère, la viande est vendue deux drachmes les dix-huit onces, ce qui fait le tiers de la drachme nokrah. Quant au beurre, il est très rare en Égypte ; en général, les mets, ou les assaisonnements qu'emploient les Égyptiens ne sont nullement considérés par les habitants de la Mauritanie ⁶⁴⁷ et ce sont pour la plupart les lentilles et les pois chiches ; que les Égyptiens font cuire dans d'énormes chaudières, en y ajoutant de l'huile de sésame ; les *becillâs*, qui sont une espèce de pois ⁶⁴⁸ ; ils les font bouillir, et y ajoutent de l'huile d'olive ; les courges, qu'ils font cuire et

⁶⁴⁵ Ce personnage, qui est déjà mentionné en 1337 au moment de la prise de Tlemcen par les Marinides, fut vizir d'Abu Inan. En tant que tel, il a été chargé en mars-avril 1357 d'investir Constantine pendant la campagne tunisienne d'Abu Inan.

⁶⁴⁶ C'est-à-dire bonne, solide. Les dix-huit onces valent environ un demi-kilo et 120 dirhams un dinar d'or de 4,6 g.

⁶⁴⁷ C'est-à-dire le Maroc.

⁶⁴⁸ En persan, *besleh* ; en italien, *piselli*, c'est-à-dire petits pois.

qu'ils mélangent avec du lait caillé ; l'herbe potagère fade, ou le pourpier, qu'ils font cuire comme ci-dessus ; les bourgeons, ou les jeunes pousses des amandiers, qu'ils font bouillir, et sur lesquelles ils versent du lait aigre ; la colocasie ⁶⁴⁹, que l'on se contente de faire bouillir. Tout cela est très abondant dans les pays de Maghreb ; mais Dieu a permis que les habitants s'en passassent, à cause de la grande quantité de viande, de beurre fondu, ou salé, de beurre frais, de miel, etc., qu'ils ont à leur disposition. Au reste, la verdure, ou les herbes potagères, est ce qu'il y a de plus rare en Égypte ; et les fruits y sont pour la plupart importés de la Syrie. Le raisin, quand il est à bon marché, s'y vend au prix d'une drachme nokrah les trois livres d'Égypte, et la livre de ce pays est de douze onces ⁶⁵⁰.

Pour ce qui concerne les contrées de la Syrie, les fruits, il est vrai, y sont en abondance ; mais néanmoins, dans la Mauritanie, ils se vendent à meilleur marché qu'en Syrie. En effet, dans cette dernière, le ^{p367} prix du raisin est d'une drachme nokrah pour une livre du pays, laquelle en fait trois du Maghreb. Quand il est à fort bon marché, le raisin s'y vend à une drachme nokrah les deux livres. Le prix des prunes est d'une drachme nokrah les dix onces ; celui des grenades et des coings est, pour chaque pièce, de huit *foloûs* ⁶⁵¹, ce qui constitue une drachme de Mauritanie. Quant aux herbes potagères, on en a moins en Syrie pour une drachme nokrah que dans notre pays pour une petite drachme. Enfin, la viande coûte en Syrie deux drachmes et demie nokrah pour chaque livre du pays. Or, si tu médites bien tout ce qui précède, il deviendra évident pour toi que les pays du Maghreb sont ceux où les denrées alimentaires sont à meilleur marché, où les fruits de la terre sont en plus grande abondance, où les commodités et les avantages de la vie sont plus considérables.

Cependant, Dieu a augmenté encore la noblesse et le mérite de la Mauritanie, au moyen de l'*imâmah* ⁶⁵², ou de la direction de notre maître, le commandant des fidèles, qui a répandu l'ombre de la sécurité dans ses provinces, fait surgir le soleil de la justice dans tous ses

⁶⁴⁹ La mulukhiya.

⁶⁵⁰ C'est-à-dire un dirham le kilo, la moitié du prix du mouton.

⁶⁵¹ Oboles.

⁶⁵² Voir t. I, introd., n, 8.

districts, pleuvoir les nuées de la bienfaisance sur ses campagnes comme sur ses villes, ou sur les nomades et les citadins, purifié le pays des gens criminels, et fait régner partout les lois de la justice humaine ainsi que les commandements de la religion. Je vais maintenant mentionner ce que j'ai vu et vérifié touchant sa justice, sa mansuétude, son courage, son zèle pour apprendre la science, et pour étudier la jurisprudence, les aumônes qu'il a faites et les injustices qu'il a supprimées. p368

DE QUELQUES-UNS DES MÉRITES DE NOTRE MAÎTRE
(QUE DIEU LE PROTÈGE ET LE FORTIFIE !)

Pour ce qui concerne sa justice, elle est plus célèbre que tout ce que l'on pourrait écrire à son sujet dans un livre. Une des preuves de cette vertu, c'est l'habitude de ce souverain de tenir exprès des séances pour écouter les plaintes de ses sujets. Il consacre le vendredi pour les pauvres ; il divise cette journée entre les hommes et les femmes, en faisant passer d'abord celles-ci, à cause de leur faiblesse. Les pétitions des femmes sont lues après la prière du vendredi (ou de la fête), et jusqu'au moment de celle de l'après-midi. Chaque femme est appelée à son tour par son nom ; elle se tient debout en la noble présence du sultan, qui lui parle sans intermédiaire. Si elle a été traitée injustement, la réparation ne se fait pas attendre ; si elle demande une faveur, celle-ci arrive vite. Lorsqu'on a fait la prière de l'après-midi, on prend connaissance des pétitions des hommes, et le souverain en use à l'égard de ceux-ci comme à l'égard des femmes. Les jurisconsultes et les kâdhis sont présents à l'audience, et le sultan leur renvoie tout ce qui se rattache aux décisions de la loi. C'est là une conduite que je n'ai vu tenir d'une manière si parfaite, avec autant d'équité, par aucun souverain ; car le roi de l'Inde a chargé un de ses émirs de la fonction de recevoir les placets des mains du public, d'en faire un rapport succinct, et de l'exposer au souverain ; mais ce dernier ne fait pas venir devant lui les plaignants ou les pétitionnaires.

Quant à sa mansuétude, ou douceur, c'est une vertu dont j'ai vu par moi-même des effets merveilleux ; car ce sultan (que Dieu l'aide !) a pardonné à la plupart de ceux qui ont osé combattre ses troupes et se révolter contre son autorité. Il a fait grâce aussi aux grands coupables,

aux auteurs de ces crimes que nul ne pardonne si ce n'est celui qui se confie en son Seigneur et qui connaît, *de la science de la certitude*⁶⁵³, le sens de ces ^{p369} paroles de Dieu dans le Coran : [*Le paradis est préparé pour...*] *et pour ceux qui pardonnent aux hommes*⁶⁵⁴.

Voici ce que dit Ibn Djozay : « Parmi les choses étonnantes dont j'ai été témoin, relativement à la douceur du caractère de notre maître (puisse Dieu le protéger !), il y a que, depuis mon arrivée à son illustre cour, sur la fin de l'année 753 de l'hégire⁶⁵⁵, et jusqu'à ce moment, aux premiers jours de l'an 757⁶⁵⁶, je ne l'ai vu faire périr personne, à moins que la sentence de mort ne fût rendue par le code religieux, dans quelques-unes de ces lois établies par le Dieu très haut, soit comme peine du talion, soit comme punition de guerre. Cela a eu lieu malgré l'étendue du royaume, la grandeur des provinces et la diversité des populations. On n'a point entendu raconter une pareille chose, ni pour les temps passés ni pour les contrées les plus éloignées. »

Au sujet de sa valeur ou de son courage, on sait les preuves de constance et de généreuse audace qu'il a données sur d'illustres champs de bataille, comme dans la journée du combat contre les Benoû 'Abdalouâdy⁶⁵⁷ et autres adversaires. J'avais entendu raconter les nouvelles de ce fait d'armes dans le pays des nègres, et on les mentionna en présence de leur sultan qui fit : « C'est ainsi que l'on doit se conduire, ou bien il ne faut pas s'en mêler. »

Ibn Djozay dit : « Les anciens rois ne cessaient point de lutter entre eux de gloire à qui tuerait les lions et mettrait en fuite les ennemis. Notre maître, lui (que Dieu le fortifie !), a tué un lion plus facilement qu'un lion ne tue une brebis. Or il arriva qu'un lion assaillit les troupes de ce sultan dans la vallée des Charpentiers, qui se trouve dans Alma'mouârah⁶⁵⁸, ou partie cultivée du ^{p370} district de Salé. Les braves

⁶⁵³ Référence au Coran (CII, 5).

⁶⁵⁴ Coran, III, 133-134.

⁶⁵⁵ Début février 1353.

⁶⁵⁶ Le 1^{er} muharram 757 était le 5 janvier 1356.

⁶⁵⁷ En mai-juin 1352, Abu Inan reconquit Tlemcen sur les Abd al-Wadites auxquels il avait dû le céder à son avènement en 1348. Ses derniers s'y rétablirent après sa mort, au début de l'année 1359.

⁶⁵⁸ La forêt d'al-Mamora, au nord de Salé.

eux-mêmes cherchaient à l'éviter, les cavaliers et les fantassins fuyaient devant le lion. Notre maître (que Dieu l'assiste !) s'élança contre cette bête féroce sans aucun souci, sans nulle crainte, et il la perce entre les deux yeux d'un tel coup de lance qu'elle en tombe morte sur le sol. *Sur les mains et sur la bouche*⁶⁵⁹ !

« Quant à l'action de mettre en fuite les ennemis, cela arrive aux rois au moyen de la fermeté de leurs troupes, ou de leurs fantassins, et de la bravoure de leurs cavaliers. Le lot des rois est d'avoir de la constance et d'exciter les guerriers au combat. Notre maître (puisse Dieu l'assister !) s'est avancé tout seul et de sa noble personne contre ses ennemis, après avoir vu fuir toutes ses troupes et s'être bien assuré qu'il ne restait plus aucun soldat qui combattît auprès de lui. Alors l'épouvante saisit les cœurs des ennemis, qui s'enfuirent devant notre maître, et ce fut une chose étonnante de voir des nations entières prendre la fuite en présence d'un seul adversaire. C'est là une grâce que Dieu accorde à qui il veut⁶⁶⁰. Le succès est pour ceux qui craignent Dieu⁶⁶¹. Au reste, tout ceci n'est que le fruit des faveurs que notre maître obtient de Dieu, par suite de sa confiance dans l'Être suprême et de son entier abandon à lui. (Que Dieu élève toujours la dignité de notre sultan !) »

Relativement à son zèle pour la science, certes notre maître (que le Dieu très haut l'assiste !) noue des conférences savantes tous les jours après la prière de l'aurore, dans la mosquée de son illustre palais ; les princes des jurisconsultes et les plus distingués d'entre les disciples y assistent. On lit devant le souverain le commentaire du ^{p371} noble Coran, les traditions sur l'Élu, ou Mahomet, les règles de la doctrine de Mâlic, et les ouvrages des soûfis, ou religieux contemplatifs. Dans toutes ces sciences, notre maître tient le premier rang ; il dissipe leurs obscurités avec la lumière de son intelligence, et tire de sa mémoire ses admirables saillies, ou bons mots. C'est là, sans nul doute, la

⁶⁵⁹ Proverbe dont le sens est « Dieu merci ».

⁶⁶⁰ « [...] Les mains de Dieu sont largement ouvertes et Dieu accorde ses dons comme il veut » (Coran, V, 64). « [...] Telle est la grâce de Dieu ! Il la donne à qui il veut. Dieu est le Maître à la grâce incommensurable ! » (Coran, LVII, 21 et LXII, 4.)

⁶⁶¹ « Nous assignons cette Demeure dernière à ceux qui, sur la terre, ne veulent être ni altiers ni corrupteurs. La fin appartient à ceux qui craignent Dieu » (Coran, XXVIII, 83).

conduite des imâms, ou chefs, bien dirigés et des califes orthodoxes. Parmi tous les autres rois de la terre, je n'en ai connu aucun dont la sollicitude pour la science atteignît un si haut degré. Pourtant, j'ai vu chez le souverain de l'Inde que l'on conférait tous les jours en sa présence, et après la prière de l'aurore, spécialement sur les sciences fondées sur le raisonnement, ou métaphysiques. J'ai vu aussi que le roi de Djâouah assistait à des conférences que l'on tenait devant lui, après la prière du vendredi, surtout au sujet des règles ou doctrines, d'après le rite de Châfi'y. J'avais admiré l'assiduité du roi du Turkestân aux prières de la nuit close et de l'aurore dans la réunion des fidèles ; mais mon admiration a cessé, depuis que j'ai vu l'assiduité de notre maître (que Dieu l'aide !) dans la mosquée, pour toutes les sciences, et pour l'exacte observance des cérémonies du Ramadhân. *Dieu fait part de sa miséricorde à qui il veut* ⁶⁶².

Ibn Djozay ajoute : « Si l'on supposait un savant, sans nulle autre occupation que d'étudier la science, la nuit comme le jour, il n'atteindrait même pas au premier degré de l'instruction de notre maître (que Dieu l'assiste !) dans toutes les sciences. Cependant, il donne aussi ses soins aux affaires qui regardent les chefs des peuples, il gouverne des régions éloignées, il examine par lui-même la situation de son royaume, mieux que roi au monde ne l'a jamais fait, et il juge en personne les plaintes de ceux qui ont été lésés. Malgré tout cela, il ne se présente pas dans sa noble audience de question ^{p372} savante, sur quelque science que ce soit, qu'il n'en dissipe l'obscurité, qu'il n'en expose les finesses, n'en mette au jour les points cachés, et ne fasse comprendre aux savants qui assistent à la séance les détails difficiles qu'ils n'avaient pas saisis.

« Ensuite il s'éleva (que Dieu l'assiste !) jusqu'à la sublime science de l'ordre des soufis, ou contemplatifs ; il comprit leurs symboles et adopta leurs mœurs. Les preuves en furent manifestes dans son humilité, malgré sa position illustre, dans sa commisération, ou sa clémence pour ses sujets, et sa douceur en toute chose. Il s'adonna beaucoup à l'étude des belles-lettres, qu'il cultiva comme auteur et qu'il honora par ses réponses écrites, ou diplômes. Or il a composé la su-

⁶⁶² « Dieu accorde, en particulier, sa miséricorde à qui il veut. Dieu est le Maître de la grâce incommensurable » (Coran, II, 105 et III, 74).

blime épître et le poème qu'il a envoyés au mausolée noble, saint, pur ; je parle du mausolée du prince des ambassadeurs, de l'intercesseur des coupables, de l'envoyé de Dieu, ou Mahomet. Il les a tracés de sa propre main, dont l'écriture surpasse en beauté tous les autres ornements du saint tombeau. C'est là une action qu'aucun autre roi de l'époque n'a pris soin d'accomplir, ni même n'a espéré de pouvoir atteindre. Quiconque a bien considéré les rescrits, ou patentes, émanés de notre souverain (que Dieu l'assiste !), et a connu d'une manière complète tout ce qu'ils contenaient, se sera fait une bonne idée du haut degré d'éloquence dont Dieu l'a gratifié en le créant, et de ce qu'il a réuni en sa faveur, en fait d'éloquence persuasive naturelle et acquise. »

Ce qui touche les aumônes que répand notre maître et les ermitages qu'il a fait construire dans ses pays, pour donner à manger à tous les allants et venants, ne trouve point de parallèle dans la conduite des autres rois, excepté dans celle du sultan Atâbec Ahmed ⁶⁶³. Cependant, notre maître lui est supérieur en ce qu'il donne à manger aux pauvres tous les jours, et en ce qu'il distribue des céréales aux pauvres honteux d'entre les anachorètes. ^{p373}

Ibn Djozay dit : « Notre maître (que Dieu l'assiste !) a inventé de telles choses au sujet de la générosité et des aumônes qu'elles n'étaient venues à l'esprit de personne, et que les sultans n'avaient pas eu le mérite de les pratiquer. Telles sont, entre autres : la distribution constante d'aumônes aux pauvres, dans toutes les parties de son royaume ; la fixation d'aumônes nombreuses pour les prisonniers, dans toute l'étendue du pays ; la disposition que toutes les aumônes dont on vient de parler fussent faites en pain bien cuit, et prêt à être utilisé ; le don de vêtements aux pauvres, aux infirmes, aux vieilles femmes, aux vieillards, et à ceux qui sont attachés aux mosquées, dans la totalité de ses domaines ; la désignation des holocaustes pour ces classes de gens, le jour de la fête des Sacrifices ; la distribution en aumônes de toute la recette des impôts perçus aux portes du pays, ou des octrois, le vingt-septième jour du mois de ramadhân, pour honorer cette illustre journée et pour la sanctifier comme elle le mérite ; le festin qu'il offre au public, dans tous ses pays, la nuit anniversaire de la

⁶⁶³ Voir t. I, chap. 5, n. 83.

naissance sublime de Mahomet, et son action de rassembler le peuple dans cette circonstance, pour accomplir les cérémonies religieuses d'une telle solennité ; le soin qu'il prend de la circoncision des garçons orphelins du pays, ainsi que du banquet qui la suit, et les habillements qu'il leur donne le jour de l'*âchoûrâ*⁶⁶⁴ ; la charité qu'il fait aux paralytiques et aux infirmes de couples [d'esclaves ?], pour labourer la terre, et au moyen desquels ces malheureux améliorent leur position ; l'aumône qu'il fait aux pauvres de sa capitale de tapis moelleux et de tapis velus excellents, qu'ils étendent lorsqu'ils veulent dormir : c'est là une libéralité sans pareille ; la construction d'hôpitaux dans chaque ville de son royaume, la désignation de legs nombreux pour servir à la nourriture ou à l'entretien des malades, et la nomination de médecins pour les soigner et les guérir. Je passe sous silence plusieurs autres sortes de ^{p374} libéralités et de vertus rendues manifestes par notre maître. Puisse Dieu rétribuer ses bienfaits et récompenser ses grâces ! »

Quant à la suppression des injustices qui pesaient sur ses sujets, il convient de mentionner les taxes de péage que l'on percevait sur les routes. Notre maître (que Dieu l'aide !) a ordonné de les abolir totalement, et il n'a pas été arrêté en cela par la considération qu'elles étaient la source d'une recette fort importante. *Ce que Dieu tient en réserve vaut mieux, et est plus durable*⁶⁶⁵. Relativement aux soins que notre maître prend, afin de repousser les mains, ou les secours de l'oppression, loin de lui, ce sont là des choses bien connues. Je l'ai entendu qui disait à ses receveurs d'impôts : « Ne vexez jamais les sujets » ; et il leur faisait de grandes recommandations à ce propos.

Ibn Djozay ajoute ici : « Quand même il n'y aurait à citer, comme preuve de la bonté de notre maître (que Dieu l'aide !) pour ses sujets, que la suppression ordonnée par lui du droit d'hospitalité, ou de bienvenue, que les percepteurs des contributions et les gouverneurs des villes exigeaient du public, cela seul, dis-je, suffirait pour montrer un signe manifeste de justice et une lumière éclatante de bienveillance. Que dirons-nous, puisqu'il est établi que notre maître a aboli en fait

⁶⁶⁴ Le 10 de muharram.

⁶⁶⁵ « Tout ce qui vous a été donné n'est que jouissance éphémère et vaine parure de la vie de ce monde. Ce qui se trouve auprès de Dieu est meilleur et plus durable. Ne le comprenez-vous pas ? » (Coran, XXVIII, 60 et XLII, 36.)

d'injustices et prodigué en fait d'avantages ce qu'on est impuissant à compter ? Au moment où l'on écrivait ce livre, un ordre sublime est émané de notre maître, d'avoir à traiter les prisonniers avec douceur et de supprimer les lourdes charges qu'on leur imposait ; cet ordre embrassait toute l'étendue du pays. C'est là un vrai bienfait pour ces misérables, et c'est un acte digne de sa clémence célèbre. De même, il a commandé qu'on punît d'une manière exemplaire tout juge et tout ^{p375} gouverneur dont la tyrannie serait constatée. Voilà un bon moyen d'empêcher l'injustice et de repousser les oppresseurs. »

Tout ce qui se rapporte à sa conduite pour aider les habitants de l'Andalousie dans la guerre sainte, pour fournir aux places frontières des secours en argent, provisions de bouche et armes, pour affaiblir le pouvoir de l'ennemi ou briser ses alliances, au moyen de préparatifs en munitions de guerre, et d'une belle parade de vigueur ; tout cela, disons-nous, est très notoire, la connaissance n'en est nullement effacée dans l'esprit des peuples de l'Occident ni de l'Orient, et aucun roi ne mérite la préférence sur notre maître sous ce rapport.

Ibn Djozay dit : « A celui qui veut connaître ce que notre souverain (que Dieu l'assiste !) a fait pour défendre les contrées des musulmans et pour repousser les peuples infidèles, qu'il lui suffise de savoir ce qu'il a pratiqué pour la délivrance de la ville de Tripoli d'Ifrîkiyyah. Or, cette cité étant tombée au pouvoir de l'ennemi, qui avait étendu sur elle la main de l'injustice, notre maître (que Dieu le protège !) vit qu'il serait impossible d'envoyer les armées à son secours, à cause de la distance. Par conséquent, il écrivit à ses serviteurs, dans les pays de l'Afrique proprement dite, de racheter Tripoli avec de l'argent ; ce qui fut fait, au moyen de cinquante mille dînârs d'or, en espèces sonnantes. Lorsque cette nouvelle lui parvint, il dit : « Louons Dieu, qui a repris la ville des mains des infidèles, pour cette petite misère ! » Il donna l'ordre immédiatement d'expédier la somme d'argent dans l'Ifrîkiyyah, et la ville de Tripoli retourna à l'islamisme par son action ⁶⁶⁶. ^{p376} Personne ne s'était jusqu'alors imaginé qu'un homme re-

⁶⁶⁶ Tripoli avait été occupée en 1354 par les Génois. Voici le récit d'Ibn Khaldoun sur cette affaire : « Ibn Mekki, seigneur de Gab [voir plus haut n. 66], espéra racheter la ville et entra en pourparlers avec [les Génois]. Comme ils lui demandèrent cinquante mille pièces d'or, il envoya emprunter cette somme à Abu Inan, sultan du Maghreb, en promettant de lui laisser le mérite d'avoir

garderait comme une petite misère, ou une bagatelle, cinq quintaux d'or. C'est donc notre maître (que Dieu l'assiste !) qui a montré cette immense libéralité, et cet acte de vertu sublime. Les rois n'en ont pas fourni d'autres exemples, et l'annonce de ce grand fait a été par eux beaucoup honorée.

« Une des actions les plus connues de notre maître (que Dieu l'assiste !) dans la guerre sainte contre les infidèles, c'est qu'il a fait construire des bâtiments de guerre tout le long des côtes de la mer, qu'il a fait une grande provision de tout ce qui a rapport à la marine, dans les temps de paix et de trêve, pour être prêt au jour du malheur, ou de la guerre, et pour couper court avec sa prévoyance à l'avidité des infidèles. Il confirma cette conduite par le voyage qu'il fit lui-même (que Dieu l'aide !), l'an dernier, dans les montagnes de Djânâtab, afin de faire couper les bois nécessaires pour les constructions, de montrer l'importance qu'il attachait à tout cela, et sa volonté de diriger en personne les travaux pour la guerre sainte, dans l'espoir d'une récompense de la part du Dieu très haut, et bien certain d'en obtenir une excellente rétribution. »

Parmi les plus belles actions de notre maître (que Dieu l'assiste !), nous citerons les suivantes : la construction de la nouvelle mosquée, dans la Ville Blanche ⁶⁶⁷, la capitale de son illustre royaume : c'est la mosquée qui se distingue par sa beauté, la solidité de sa structure, son brillant éclat et son arrangement merveilleux ; la construction du grand collège, dans l'endroit ^{p377} appelé Château, tout près de la citadelle de Fez ⁶⁶⁸ : il n'a pas son pareil dans tout le monde habité pour la grandeur, la beauté, la magnificence, la quantité d'eau, et l'avantage de l'emplacement ; je n'ai vu aucun collège qui lui ressemble, ni en

fait une si bonne action. [En attendant la réponse, il emprunte aux notables et rachète la ville.] Quelque temps après, le sultan Abu Inan lui envoya de l'argent pour rembourser ce qu'il avait emprunté, en déclarant qu'il lui laisserait tout l'honneur du rachat. La plupart de ceux qui avaient prêté leur argent à Ibn Mekki refusèrent le remboursement, de sorte que presque toute la somme resta entre les mains d'Ibn Mekki. Ce chef continua à gouverner Tripoli jusqu'à sa mort » (*Histoire des Berbères*).

⁶⁶⁷ Le Marinide Abu Yusuf (voir t. I, chap. 1, n. 4) fonda à l'ouest de la ville de Fez une nouvelle ville royale et administrative appelée al-Medinat al-Bayda (la Ville Blanche). Elle est toujours connue sous le nom de la Nouvelle Fez.

⁶⁶⁸ La madrasa bu-Inaniyya, près de la casbah de Fez.

Syrie, ni en Égypte, ni dans l'Irâk, ni dans le Khorâçân ; la fondation de la grande zâouïah, ou ermitage, sur l'étang des Pois Chiches, au-dehors de la ville de Fez ; il n'a pas son pareil non plus à cause de son admirable emplacement et de sa merveilleuse construction. Le plus joli ermitage que j'aie vu dans les pays d'Orient, c'est celui de [la petite ville de] Siriâkaous⁶⁶⁹, bâti par le roi Nâcir ; mais l'ermitage de Fez, qui nous occupe, est plus beau, d'une structure plus solide et plus jolie. Que le Dieu suprême aide et assiste notre maître dans ses nobles desseins, qu'il récompense ses vertus sublimes, qu'il fasse durer longtemps ses jours en faveur de l'islamisme et des musulmans, qu'il soit l'auxiliaire de ses étendards et de ses drapeaux victorieux ! Revenons maintenant au récit du voyage⁶⁷⁰.

Après avoir eu le bonheur de contempler cette résidence illustre, et après avoir été comblé des avantages de ses copieux bienfaits, je voulus visiter la tombe de ma mère. En conséquence, je me rendis à ma ville natale, Tanger, d'où je partis ensuite pour Ceuta. Ici je passai plusieurs mois, dont trois en état de maladie ; mais Dieu m'accorda enfin la santé, et je désirai prendre part à la guerre sainte et aux combats contre les infidèles. Je traversai donc la mer, de Ceuta jusqu'en Espagne, dans un petit navire, ou une saïque⁶⁷¹, appartenant^{p378} à des gens d'Assîla⁶⁷². Or j'arrivai en Andalousie (que Dieu la garde !), où la rétribution est abondante pour quiconque y habite, où la récompense est mise en réserve pour quiconque s'y arrête et y voyage. C'était tout de suite après la mort du tyran des chrétiens nommé Adfoûnos⁶⁷³. Il avait assiégé la montagne, ou Gibraltar, pendant dix mois, et il pensait s'emparer de tous les pays qui restaient encore en Espagne entre les mains des musulmans. Dieu l'enleva au moment où il ne s'y attendait pas, et il mourut de la peste, qu'il craignait plus que tout autre homme.

⁶⁶⁹ Voir t. I, chap. 2, n. 138.

⁶⁷⁰ Il y a peu de commentaires à faire sur cet interminable panégyrique. Abu Inan passa les dix années de son règne à guerroyer, au début contre son père et, par la suite, pour reconstruire l'empire de celui-ci. Il fut étranglé en novembre 1358 sur son lit de mort pour accélérer la solution des problèmes de succession.

⁶⁷¹ Le texte arabe dit *shatti*, barque à deux mâts, du latin *sagitta*, en italien *saettia*.

⁶⁷² Asilah, entre Tanger et Larache sur la côte atlantique.

⁶⁷³ Alphonse XI de Castille, qui mourut de la peste le 20 mars 1350.

La première ville d'Espagne que j'ai vue, ç'a été la montagne de la Victoire ⁶⁷⁴. J'y rencontrai son illustre prédicateur, Aboû Zacariyyâ Iahia, fils de Sirâdj de Rondah ⁶⁷⁵ ; j'y rencontrai aussi son juge, 'Iça Alberbery, chez qui je descendis. C'est avec ce dernier que je parcourus tout le tour de la montagne ; j'y vis les travaux admirables exécutés par notre (défunt) maître Aboû'l Haçan (que Dieu soit satisfait de lui !), ses préparatifs et ses munitions ; je vis encore ce que notre maître (que Dieu l'assiste !) a ajouté à tout cela. J'aurais désiré alors d'être, jusqu'à la fin de mes jours, au nombre de ceux qui gardent et défendent cette localité.

Ibn Djozay dit : « La montagne de la Conquête, ou de la Victoire, est la forteresse de l'islamisme, placée, pour les étouffer, en travers des gosiers des adorateurs d'idoles ; c'est la bonne action de notre maître Aboû'l Haçan ⁶⁷⁶ _{p379} (que Dieu soit content de lui !), laquelle se rattache à son nom ; c'est l'œuvre pieuse qu'il a fait marcher devant lui, comme une brillante lumière ; c'est la place des munitions pour la guerre sainte, et le lieu où résident les lions des armées ; c'est le *thaghr* ⁶⁷⁷ qui a souri à la victoire de la foi et qui a fait goûter aux Espagnols la douceur de la sécurité, après l'amertume de la crainte. La grande conquête de l'Espagne a eu son commencement en ce lieu, lors de la descente de Thârik, fils de Ziyâd, affranchi de Mouçâ, fils de Nossair ⁶⁷⁸, pour l'invasion de ce pays. La montagne prit par conséquence le nom de ce guerrier ; elle fut appelée la montagne de Thârik, et aussi la montagne de la Conquête, puisque celle-ci commença par ce point. On voit encore les restes de la muraille que ce capitaine et ses compagnons y bâtirent, et qui sont nommés le mur des Arabes. Je les ai vus pendant mon séjour dans cette place, à l'époque du siège de

⁶⁷⁴ Djebel al-Fath, ou Djebel al-Tank, la montagne de Tank, de Tank bin Ziyad, le premier commandant des armées arabes qui franchit le détroit pour la conquête d'Espagne. De ce dernier nom vient l'appellation européenne Gibraltar.

⁶⁷⁵ Mort à Fez en 1403.

⁶⁷⁶ Gibraltar, construite en 1160 par Abd al-Mumin l'Almohade, fut conquise en 1309 par Ferdinand IV de Castille. Abu'l Hasan le Marinide l'a repris en 1333 et entreprit des gros travaux de fortification.

⁶⁷⁷ Bouche, mais aussi frontière.

⁶⁷⁸ Musa bin Nusayr, conquérant arabe du Maroc et de l'Espagne (640-717). Pour Tank, voir plus haut, n. 112.

la ville d'Algéziras par les chrétiens ⁶⁷⁹ (Que Dieu la fasse retourner à l'islamisme !)

« Gibraltar fut de nouveau conquis par notre maître Aboû'l Haçan (que Dieu soit content de lui !) et arraché des mains des chrétiens, qui l'avaient possédé plus de vingt ans. Il envoya, pour en faire le siège, son fils, le prince illustre Aboû Mâlic, qu'il secourut avec beaucoup de richesses et de nombreuses troupes. Le château fut pris l'an 733 de l'hégire ⁶⁸⁰, après avoir été assiégé pendant six mois. Cette place n'était pas alors dans l'état où elle se trouve maintenant. Notre maître Aboû'l Haçan (que Dieu lui fasse miséricorde !) y bâtit ^{p380} l'immense tour dans le haut du château ⁶⁸¹ ; il n'y avait d'abord qu'une tourelle, qui fut ruinée par les pierres lancées par les balistes, et notre maître fit construire à sa place la vaste tour dont je viens de parler. Il fit aussi bâtir à Gibraltar un arsenal, ou des ateliers, qui manquaient avant son temps ⁶⁸² ; enfin, il éleva la grande muraille qui entoure le monticule Rouge ⁶⁸³, et qui commence à l'arsenal et va jusqu'à la tuilerie. Plus tard, notre maître, le commandant des fidèles, Aboû 'Inân (que Dieu l'assiste !), renouvela les fortifications de Gibraltar et ses embellissements ; il construisit une muraille jusqu'à l'extrémité de la montagne ; or cette partie qu'il a ajoutée est la plus remarquable, et celle dont l'utilité est la plus générale. Il fit porter à Gibraltar d'abondantes munitions de guerre, ainsi que de bouche, et des provisions de toutes sortes ; il agit en cela envers l'Être suprême avec la meilleure intention et la piété la plus sincère.

« Dans les derniers mois de l'année 756 de l'hégire ⁶⁸⁴, il arriva à Gibraltar un fait qui démontra la grande foi religieuse de notre maître (que Dieu l'assiste !), le fruit de sa pleine et entière confiance dans l'Être suprême, et le degré de bonheur parfait qui lui a été accordé. C'est que le gouverneur de Gibraltar, le traître qui a fini sa vie dans la

⁶⁷⁹ En 1342.

⁶⁸⁰ 1333.

⁶⁸¹ Appelée la Calahorra par les Espagnols et Tour of Homage par les Anglais.

⁶⁸² En réalité, Ferdinand IV avait déjà bâti un arsenal sur des fondations peut-être plus anciennes qu'Abu'l Hasan dut développer après la perte d'Algéziras.

⁶⁸³ Al-Turbah al-Hamra, qui fut plus tard appelé par les Espagnols la Turba (la Foule).

⁶⁸⁴ Fin 1355.

misère, 'Iça, fils d'Alhaçan, fils d'Aboû Mendîl ⁶⁸⁵, retira de l'obéissance sa main perfide, qu'il abandonna la défense des intérêts de la communion des ^{p381} fidèles, fit preuve d'hypocrisie, s'obstina dans la trahison et dans la révolte. Ce rebelle se mêla donc de ce qui ne le regardait pas, et ne sut voir ni le commencement ni la fin de sa mauvaise position. Les hommes s'imaginèrent que c'était là la première manifestation d'une guerre civile qui coûterait pour l'éteindre d'immenses trésors, et qui exigerait pour s'en garantir la mise sur pied de cavaliers et de fantassins. Cependant, le bonheur de notre maître (que Dieu l'assiste !) décréta que cette pensée serait vaine, et la sincérité de sa foi jugea que ces désordres auraient une fin inattendue, singulière. En effet, à peine quelques jours s'étaient passés, que les habitants de Gibraltar réfléchirent, qu'ils se mirent d'accord, se soulevèrent contre l'insurgé, se révoltèrent contre le coupable rebelle, et firent tout ce qu'ils devaient à leur obéissance envers le souverain. Ils se saisirent du gouverneur révolté et de son fils, qui l'avait secondé dans l'hypocrisie. On les conduisit tous les deux bien garrottés dans l'illustre capitale, où on leur appliqua la sentence que Dieu a portée contre les rebelles, auteurs de guerres civiles. Ainsi le Très Haut délivra le pays du mal que voulaient faire ces deux criminels.

Dès que le feu de la discorde se fut apaisé, notre maître (que Dieu l'aide !) montra une telle sollicitude pour les provinces de l'Espagne que les habitants de ce pays n'osaient pas tant espérer. Il envoya à Gibraltar son fils, le plus heureux, le béni, le plus pieux, Aboû Becr, nommé le Fortuné, une des épithètes affectées aux personnes impériales (que le Dieu très haut l'assiste !). Le sultan fit partir avec lui les cavaliers les plus braves, les notables d'entre les diverses tribus, et les hommes les plus accomplis. Il leur fournit tout le nécessaire, leur donna d'abondantes assignations en terres, rendit leurs pays libres d'impôts, et leur prodigua toutes sortes de bienfaits. Les soins que notre maître prenait de Gibraltar et de tout ce qui le concernait étaient si grands qu'il ordonna de construire le plan, ou la figure exacte de cette place ; il y fit représenter ses murs, ses tours, son ^{p382} château, ses por-

⁶⁸⁵ Gouverneur de Gibraltar depuis sa reconquête, il soutint Abu'l Hasan contre son fils Abu Inan et dut se rallier à ce dernier en désespoir de cause. Le récit qu'Ibn Djuzay donne de la révolte correspond à celui d'Ibn Khaldoun, plus détaillé, avec la différence que ce dernier semble sympathiser avec le rebelle.

tes, son arsenal, ses mosquées, ses magasins de munitions de guerre, ses greniers pour les céréales, la forme de la montagne et de la colline ou monticule Rouge, qui lui est adjacent. Ce plan a été exécuté dans le lieu fortuné des audiences ; il est admirable, et fort bien travaillé par les ouvriers. Quiconque a vu Gibraltar, et puis examiné cette copie, en a reconnu le mérite. Notre maître a fait cela par suite de son extrême désir d'être informé et de méditer sur tout ce qui regarde Gibraltar, de s'occuper de ses fortifications et de ses provisions. Que le Dieu très haut fasse triompher l'islamisme dans la péninsule occidentale, ou l'Espagne, par l'intermédiaire de notre maître ; qu'il accomplisse ce que ce dernier espère touchant la conquête des pays des infidèles, et la dispersion, la ruine des adorateurs de la croix !

« En composant ceci, je me suis rappelé les expressions dont s'est servi pour décrire cette montagne bénie le littérateur éloquent, le poète admirable, Aboû Abdallah Mohammed, fils de Ghâlib Arrossâfy ⁶⁸⁶ (que Dieu ait pitié de lui !). C'est dans son poème célèbre, fait pour louer 'Abdalmoûmin, fils d'Aly ⁶⁸⁷, et qui commence par ce distique :

Si tu étais venu près du feu de la vraie religion, du côté de la montagne, tu aurais pris ce qui t'aurait plu, en fait de science et en fait de lumière.

« Le poète, après avoir parlé des vaisseaux et de leur trajet, consacre à la description de la montagne les vers suivants, les plus beaux que l'on ait jamais faits :

Jusqu'à ce que les navires eussent touché la montagne des deux victoires, celle dont le rang est vénéré, celle qui est renommée entre toutes les montagnes.

Sa hauteur est superbe ; elle est revêtue d'un manteau ^{p383} noir, dont le collet non boutonné est formé par tes nuages.

Les étoiles couronnent au soir son sommet ; elles tournent autour de l'atmosphère et ressemblent à des dînârs d'or.

Souvent elles le caressent, au moyen de l'excédant de leurs boucles de cheveux, entraîné sur ses deux tempes.

Cette montagne n'a plus les dents de devant ; elle les a perdues par ses morsures sur les bois des temps passés, ou par le cours des siècles.

Elle est remplie d'expérience, a connu toutes les vicissitudes, les bonnes et les mauvaises ; elle les a poussées, comme les conducteurs des chameaux

⁶⁸⁶ Poète andalou du XII^e siècle du quartier de Rossafa de Valence.

⁶⁸⁷ Souverain Almohade (1128-1163), fondateur de Gibraltar.

poussent ceux-ci, en chantant, les uns après les autres.

Sa marche est entravée, ses pensées se promènent dans ce qu'il y a d'étonnant en ses deux situations, celle du passé, celle du présent ou de l'avenir.

Pensive, elle fait silence et regarde en bas ; elle montre de la gravité et cache des mystères.

Comme si elle était attristée par l'asservissement où la tient la peur des deux menaces : de l'oppression et de l'abandon.

Que cette montagne mérite d'être, dès demain, en sûreté contre toute espèce de crainte, ou d'infortune, quand même toutes les autres montagnes de la terre devraient trembler sur leurs bases !

« Après cela l'auteur fait, dans son poème, l'éloge d'Abd-almoûmin, fils d'Aly. Or revenons, conclut Ibn Djozay, au récit du cheïkh Aboû 'Abdallah, ou Ibn Bathoûthah. »

De Gibraltar, je me rendis à la ville de Rondah ⁶⁸⁸, qui est une des localités de l'islamisme les mieux ^{p384} fortifiées et les plus heureusement situées. Son commandant était alors le cheïkh Aboû Arrabî' So-leïmân, fils de Dâoud Al'ascary ⁶⁸⁹, son juge était le fils de mon oncle paternel, le jurisconsulte Aboû'lkâcim Mohammed, fils de Iahia, fils de Bathoûthah. Je vis à Rondah le légiste, le juge, le littérateur Aboû'l Haddjâdj Yoûçuf, fils de Moûça Almontéchâkary ⁶⁹⁰, qui me donna l'hospitalité dans sa maison ; j'y vis aussi son prédicateur, le pieux, le pèlerin, l'excellent Aboû Ishâk Ibrâhîm, plus connu sous le nom de Chandéroukh, qui est mort plus tard à Salé, ville de l'Afrique occidentale ; je vis enfin à Rondah un bon nombre de gens dévots, parmi lesquels je citerai 'Abdallah Assaffâr ⁶⁹¹.

Au bout de cinq jours, je quittai Rondah pour me diriger vers Marbelah, ou Marbella ⁶⁹². La route entre ces deux villes est très raboteuse, très difficile, remplie d'obstacles. Marbella est une jolie petite

⁶⁸⁸ A l'intérieur des terres sur le Guadiaro (Wadi Aruh). Ronda était cédée en 1319, et en même temps que Marbella (voir plus loin p. 385), Algésiras et Gibraltar, par le sultan de Grenade aux Marinides.

⁶⁸⁹ En 1355, il contribua à l'arrestation d'Isa bin al-Hasan (Voir plus haut n. 123) et fut nommé à sa place gouverneur de Gibraltar.

⁶⁹⁰ De Montejar, au nord de Grenade ; personnage mentionné dans les biographies de l'époque.

⁶⁹¹ Le dinandier.

⁶⁹² Marbella, sur le littoral, à mi-chemin entre Gibraltar et Malaga.

ville, où les denrées alimentaires abondent. J’y trouvai une troupe de cavaliers qui partaient pour Malaga ; je voulais voyager en leur compagnie, mais le Dieu très haut me fit la grâce de me protéger ; ils partirent avant moi et furent faits prisonniers en chemin, comme nous le dirons tout à l’heure. Je me mis en route un peu après leur départ. Quand j’eus dépassé le district de Marbella et que je fus entré dans celui de Sohail, je vis un cheval mort dans un fossé, puis un panier de poissons, renversé par terre. Ces choses m’inquiétèrent ; or devant moi se trouvait la tour du surveillant, ce qui me fit dire, à part moi : « Si l’ennemi avait paru ici, le gardien de la tour l’aurait signalé, et aurait donné l’alarme. » Ensuite, j’entrai dans une maison, où je vis un cheval tué ; pendant que je m’y trouvais, j’entendis des cris derrière moi. J’avais ^{p385} devancé mes camarades, mais je rebroussai chemin et retournai vers eux. Ils étaient accompagnés par le commandant du fort de Sohail ⁶⁹³, qui m’apprit que quatre galères ennemies s’étaient montrées dans ces parages et qu’une partie des hommes qui les montaient étaient descendus à terre, au moment où le surveillant n’était pas dans la tour ; que les cavaliers sortant de Marbella, au nombre de douze, vinrent à passer devant les ennemis, ou les chrétiens, que ceux-ci en tuèrent un, qu’un autre se sauva en prenant la fuite, et que les dix restants furent faits captifs ; enfin, qu’un homme, pêcheur de profession, se trouvant avec lesdits cavaliers, fut tué. C’était celui dont j’avais vu le panier jeté à terre.

Ce commandant me conseillait de passer la nuit dans sa localité, d’où il me ferait ensuite parvenir à Malaga. Par conséquent, je dormis chez lui dans le château de la station des cavaliers, défenseurs de la frontière, station dite de Sohail. Les galères dont il a été parlé ci-dessus étaient à l’ancre près de cet endroit. Le commandant monta à cheval avec moi dès le lendemain, et nous arrivâmes à Malaga ⁶⁹⁴. C’est une des capitales de l’Espagne et l’une de ses plus belles cités ; elle réunit les avantages de la terre ferme à ceux de la mer ; elle renferme en grande abondance les denrées alimentaires et les fruits. J’ai vu dans ses marchés vendre les raisins au prix d’une petite drachme les huit livres. Ses grenades, appelées *de Murcie* et *couleur de rubis*,

⁶⁹³ L’actuelle Fuengirola, toujours sur le littoral.

⁶⁹⁴ Malaga était à l’époque le port du royaume de Grenade. Toujours célèbre pour ses figues et ses raisins.

n'ont leurs pareilles dans aucun autre pays du monde. Quant aux figues et aux amandes, on les exporte de Malaga et de ses districts dans les contrées de l'Orient et de l'Occident.

Ibn Djozay dit : « C'est à cela que fait allusion le prédicateur Aboû Mohammed 'Abdalouahhâb, fils d'Aly, de Malaga, dans les vers suivants, qui offrent [en arabe] un bel exemple d'allitération, ou jeu de mots, ou paronomase : ^{p386}

Salut, ô Malaga ; que de figues tu produis ! C'est à cause de toi que les navires en sont chargés.

Mon médecin m'avait défendu ton séjour, à raison d'une maladie ; mais mon médecin ne possède point l'équivalent de ma vie.

« Le juge de la réunion des fidèles, Aboû 'Abdallah, fils d'Abdalmalic, a ajouté le distique ci-après, comme appendice à ces vers, en employant aussi la figure appelée paronomase :

Et Hims ! tu n'oublieras pas ses figues. Outre celles-ci, tu te souviendras bien de ses olives. »

On fabrique à Malaga la belle poterie, ou porcelaine dorée, que l'on exporte dans les contrées les plus éloignées ⁶⁹⁵. Sa mosquée est très vaste, célèbre pour sa sainteté, pourvue d'une cour sans pareille en beauté et contenant des orangers d'une grande hauteur. En entrant à Malaga, je trouvai son juge, le prédicateur excellent Aboû 'Abdallah, fils de son excellent prédicateur Aboû Dja'far, fils de son saint prédicateur Aboû 'Abdallah Atthandjâly, assis dans la grande mosquée cathédrale. Il était entouré des jurisconsultes et des habitants les plus notables, qui rassemblaient de l'argent pour racheter les captifs dont nous avons parlé ci-dessus. Je dis au juge : « Louange à Dieu, qui m'a sauvé, et ne m'a point mis au nombre de ces prisonniers ! » Alors je l'informai de ce qui m'était arrivé après leur départ, et il en fut surpris. Ce juge m'envoya le repas de l'hospitalité (que Dieu ait pitié de lui !). Je reçus aussi le repas d'hospitalité du prédicateur de Malaga, Aboû 'Abdallah Assâhily, nommé Almou' ammam ⁶⁹⁶.

⁶⁹⁵ Également mentionnée par al-Umari, géographe contemporain d'Ibn Battûta, qui signale également les orangers et les palmiers de la cour de la grande mosquée.

⁶⁹⁶ L'Homme au turban.

De Malaga je me rendis à Bellech ⁶⁹⁷, qui est à la ^{p387} distance de vingt-quatre milles. C'est une belle ville, ayant une jolie mosquée ; elle abonde en raisins, fruits et figues, à la manière de Malaga. Nous partîmes de Velez pour Alhammah ⁶⁹⁸, petite ville, avec une mosquée très heureusement située et fort bien bâtie. Elle possède une source d'eau chaude au bord de son fleuve, et à la distance d'environ un mille de la ville. On y voit une maison pour les bains des hommes et une autre pour ceux des femmes. Ensuite, je partis pour Grenade, la capitale de l'Andalousie et la nouvelle mariée d'entre ses villes. Ses environs n'ont pas leurs semblables dans tout l'univers ; ils constituent un espace de quarante milles, coupé par le célèbre Chennîl ⁶⁹⁹, et autres fleuves nombreux. Les jardins, les vergers, les prairies, ou les potagers, les châteaux et les vignobles entourent Grenade de tous côtés. Un de ses plus jolis endroits est celui qui est appelé la fontaine des Larmes : c'est une montagne où se voient des potagers et des jardins ; aucune autre ville n'en peut vanter la pareille.

Voici ce que dit Ibn Djozay : « Si je ne craignais pas d'être accusé de partialité pour ma patrie, je pourrais, puisque j'en trouve l'occasion, m'étendre beaucoup dans la description de Grenade. Cependant, une ville qui est si célèbre n'a pas besoin qu'on insiste longtemps sur son éloge. Que Dieu récompense notre cheïkh Aboû Becr Mohammed, fils d'Ahmed, fils de Chîrîn Albosty, et fixé à Grenade, lorsqu'il s'exprime en vers, dans ces termes :

Que Dieu garde Grenade, ce lieu de séjour qui réjouit l'homme triste, ou qui protège l'homme exilé !

Mon ami s'est déplu dans cette ville, lorsqu'il a vu ses prairies devenir souvent gelées par la neige.

C'est le thaghr, dont les habitants sont aidés et secourus par Dieu. Or ce n'est pas le meilleur thaghr, celle qui n'est point fraîche ⁷⁰⁰. » ^{p388}

⁶⁹⁷ Velez Malaga, à l'est de Malaga et à l'intérieur des terres.

⁶⁹⁸ Alhama da Granada : les Thermes de Grenade.

⁶⁹⁹ Genil, affluent du Guadalquivir.

⁷⁰⁰ Jeu de mots entre *thaghr*, frontière, et *thaghr*, bouche.

DU SULTAN DE GRENADE

Au temps où j'entrai dans cette ville, elle était gouvernée par le sultan Aboû'l Haddjâdj Yoûçuf, fils du sultan Aboû'l Oualîd Ismâ'îl, fils de Fardj, fils d'Ismâ'îl, fils de Yoûçuf, fils de Nasr ⁷⁰¹. Je n'ai pu le voir à cause d'une maladie qui l'affligeait ; mais sa mère, la noble, la pieuse et la vertueuse, m'envoya des pièces d'or, qui me furent très utiles.

Je vis à Grenade plusieurs de ses savants, tels que : le juge de la communion des fidèles en cette ville, le noble, l'éloquent Aboûl Kâcim Mohammed, fils d'Ahmed, fils de Mohammed, de la postérité de Hoçaïn, et originaire de Ceuta ; son jurisconsulte, le professeur, le savant prédicateur Aboû 'Abdallah Mohammed, fils d'Ibrâhîm Albayyâny, ou de Baena ; son savant et son lecteur du Coran, ou professeur de lecture coranique, le prédicateur Aboû Sa'îd Fardj, fils de Kâcim, connu sous le nom d'Ibn Lobb ; le kâdhi de la réunion des fidèles, la rareté du temps, la merveille de l'époque, Aboû'l Baracât Mohammed, fils de Mohammed, fils d'Ibrâhîm Assalémy Albala'ba'y ⁷⁰². Ce dernier venait d'arriver à Grenade, étant parti d'Almeriyyah. Je me trouvai avec lui et fis sa connaissance dans le jardin du légiste Aboû'l Kâcim Mohammed, fils du légiste et illustre secrétaire Aboû 'Abdallah, fils d'Assim, où nous restâmes deux jours et une nuit ⁷⁰³.

Ibn Djozay ajoute ce qui suit : « J'étais avec eux dans ce jardin, où le cheïkh Aboû 'Abdallah nous a réjouis par le récit de ses voyages. Dans cette occasion, j'écrivis exactement les noms des personnages illustres qu'il avait vus pendant ses pérégrinations, et nous profitâmes de ^{p389} plus d'une manière de ce qu'il nous a dit d'admirable. Un bon nombre de notables de la ville de Grenade se trouvaient en notre compagnie ; parmi eux était l'excellent poète, l'individu extraordinaire, Aboû Dja'far Ahmed, fils de Rodhouân, fils d'Abdal'azhîm, de la tribu de Djodhâm. L'histoire de ce jeune homme est merveilleuse, car il

⁷⁰¹ Yusuf I^{er} (1333-1354), de la dynastie des Nasrides, qui régna sur Grenade de 1237 jusqu'à la reconquête en 1492.

⁷⁰² Tous les quatre sont cités dans les biographies de l'époque. Pour le dernier, Abu'l Barakat Balfiki, voir t. I, chap. 1, n. 25.

⁷⁰³ Dans le faubourg de Nabla, selon une notice sur cette réunion, laissée par Abu'l Barakat, laquelle constitue la seule appréciation directe qu'on possède sur notre auteur (voir introduction).

a été élevé dans le désert, sans étudier la science, sans fréquenter les savants, ni les hommes lettrés. Pourtant, il s'est ensuite fait connaître par des poésies magnifiques, telles qu'en composent rarement les principaux d'entre les hommes éloquents et les chefs des littérateurs. En voici un exemple :

O vous qui avez choisi mon cœur pour domicile, sa porte c'est l'œil qui le regarde.

Mon insomnie après votre absence a tenu ouverte cette porte. Or envoyez vos spectres avec le sommeil pour la fermer.

Je visitai encore à Grenade le cheïkh des cheïkhs, supérieur des soûfis, ou religieux contemplatifs dans cette ville, le jurisconsulte Aboû 'Aly 'Omar, fils du cheïkh pieux et saint Aboû 'Abdallah Mohammed, fils d'Almahroûk ⁷⁰⁴. Je restai quelques jours dans son ermitage, situé au-dehors de Grenade, et il m'honora excessivement. Puis j'allai en sa compagnie visiter la zâouïah célèbre, vénérée du public et appelée Râbithat Al'okâb ⁷⁰⁵. 'Okâb est le nom d'une montagne qui domine l'extérieur de Grenade et qui est à la distance d'environ huit milles de cette cité ; elle est tout près de la ville de Tîrah ⁷⁰⁶, qui est maintenant déserte et ruinée. Je vis également le fils du frère dudit supérieur des ^{p390} soûfis, le jurisconsulte Aboû'l Haçan 'Aly, fils d'Ahmed, fils d'Almahroûk ⁷⁰⁷, dans son ermitage appelé l'ermitage du Lidjâm, ou de la Bride. Il est situé dans le haut du faubourg de Nedjed, hors de Grenade, et qui est adjacent à la montagne d'Assabîcah, ou du Lingot ⁷⁰⁸. Ce personnage est le cheïkh, ou supérieur des fakîrs, qui sont petits marchands, ou colporteurs.

⁷⁰⁴ Les Beni Mahruk sont une famille réputée de Grenade qui ont donné un vizir aux Nasrides. Le personnage lui-même est inconnu par ailleurs.

⁷⁰⁵ Rabita est un terme équivalent à la zaouïa et signifie donc ermitage. La Rabitat al-Ukab, l'ermitage de l'Aigle, dont les ruines subsistent sur la montagne à l'ouest de Grenade, était connue à l'époque comme un lieu de retraite mais aussi d'exil.

⁷⁰⁶ Il faudrait lire al-Bira il s'agit d'Elvira, aujourd'hui ruinée.

⁷⁰⁷ Connu par les biographies où il est appelé « le cheikh des fakirs qui mènent une vie errante et de ceux qui s'adonnent à des petits commerces ».

⁷⁰⁸ Probablement sur les pentes est de la colline d'Alhambra.

Il y a dans Grenade un certain nombre de fakîrs étrangers ⁷⁰⁹, qui s'y sont domiciliés, à cause de sa ressemblance avec leur pays. Je nommerai parmi eux : le pèlerin Aboû 'Abdallah, de Samarkand ; le pèlerin Ahmed, de Tibrîz ; le pèlerin Ibrâhîm, de Koûniah ; le pèlerin Hoçaïn, du Khorâcân ; les deux pèlerins Aly et Rachîd, de l'Inde.

De Grenade, je retournai à Alhama, à Velez et à Malaga ; puis je me dirigeai vers le château de Dhacouân ⁷¹⁰, qui est beau, abondant en eaux, en arbres, et en fruits.

De là j'allai à Rondah, puis au bourg des Bénoû Riyâh ⁷¹¹, où je logeai chez son chef, Aboû'l Haçan 'Aly, fils de Soleïmân Arriyâhy. C'est un des hommes les plus généreux et un des notables les plus éminents ; il donne à manger à tous les voyageurs, et il me traita d'une façon très hospitalière.

Étant retourné à Gibraltar, je m'embarquai sur le même navire qui m'y avait transporté, et qui appartient, ainsi que je l'ai dit, aux armateurs d'Arzille. J'arrivai à ^{p391} Ceuta, dont le commandant était alors le cheïkh Aboû Mahdy 'Iça, fils de Soleïmân, fils de Mansoûr ; son juge était le jurisconsulte Aboû Mohammed Azzédjendery.

De Ceuta, je me rendis à Arzille, où je résidai quelques mois ; puis j'allai à Salé, d'où je partis, et arrivai ensuite à la ville de Maroc ⁷¹².

C'est là une des plus belle cités que l'on connaisse ; elle est vaste, occupe un immense territoire, et abonde en toutes sortes de biens. On y voit des mosquées magnifiques, telles que sa mosquée principale, appelée la mosquée des Libraires ⁷¹³. On y voit aussi une tour extrêmement élevée et admirable ; j'y suis monté, et j'ai aperçu de ce point la totalité de la ville. Malheureusement, cette dernière est en grande partie ruinée ⁷¹⁴, et je ne puis la comparer qu'à Bagdad sous ce rap-

⁷⁰⁹ Le mot *adjam* du texte original ne doit pas être pris ici dans son sens restrictif « persan », mais dans son sens général de musulman non arabe.

⁷¹⁰ Hisn Dhakwan, transcrit en Castro Decoin ou de Coin et devenu aujourd'hui Coin, à mi-chemin entre Malaga et Ronda.

⁷¹¹ Non identifié.

⁷¹² C'est-à-dire Marrakech.

⁷¹³ Al-Kutubiyya, avec son minaret haut de soixante-sept mètres, existe toujours.

⁷¹⁴ Marrakech, ancienne capitale abandonnée au profit de Fez par les Marinides, fut aussi le théâtre des luttes d'Abu'l Hasan contre son fils. La ville fut oc-

port ; mais à Bagdad les marchés sont plus jolis. Maroc possède le collège merveilleux qui se distingue par la beauté de son emplacement et la solidité de sa construction. Il a été bâti par notre maître, le commandant des fidèles, Aboû'l Haçan. (Que Dieu soit satisfait de lui !)

Ibn Djozay dit : « Voici sur Maroc des vers de son kâdhi, l'imâm historien Aboû 'Abdallah Mohammed, fils d'Abdalmalic, de la tribu d'Aous :

Que Dieu protège l'illustre ville de Maroc ! Qu'ils sont admirables ses habitants, les nobles seigneurs !

Si un homme dont la patrie est éloignée, si un étranger vient à descendre dans cette cité, ils lui font, par leur familiarité, bientôt oublier l'absence de sa famille et de son pays.

Des choses que l'on entend au sujet de Maroc ou de celles que l'on y voit naît l'envie entre l'œil et entre l'oreille.

[Retour à la Table des Matières](#)

5. Le voyage au Soudan

[Retour à la Table des Matières](#)

Je partis de Maroc en compagnie de l'étrier illustre (la personne du sultan, Aboû 'Inân), l'étrier de notre maître (que Dieu le favorise !), et nous arrivâmes à la ville de Salé, puis à celle de Micnâçah ⁷¹⁵, l'admirable, la verdoyante, la florissante, celle qui est entourée de tous côtés de vergers, de jardins et de plantations d'oliviers. Ensuite nous entrâmes dans la capitale, Fez (que le Dieu très haut la garde !), où je pris congé de notre maître (que Dieu l'aide !), et je partis pour voyager dans le Soûdân, ou pays des nègres. Or j'arrivai à la ville de Sidjilmâçah ⁷¹⁶, une des cités les plus jolies. On y trouve des dattes en grande quantité et fort bonnes. La ville de Basrah lui ressemble sous le rapport de l'abondance des dattes ; mais celles de Segelmessa sont meilleures. Elle en fournit surtout une espèce appelée *îrâr* ⁷¹⁷, qui n'a pas sa pareille dans tout l'univers. Je logeai, à Segelmessa, chez le jurisconsulte Aboû Mohammed Albochry, dont j'avais vu le frère dans la ville de Kandjenfoû, en Chine ⁷¹⁸. Que ces deux frères étaient éloignés l'un de l'autre ! Mon hôte me traita de la manière la plus ^{p393} distinguée. J'achetai, dans Segelmessa, des chameaux, auxquels je donnai du fourrage pendant quatre mois.

⁷¹⁵ Meknès.

⁷¹⁶ Ancienne ville du Sud-Est marocain, située dans l'oasis du Tafilalt ; point de départ des caravanes sahariennes, elle fut construite en 757 et abandonnée au début du XIX^e siècle.

⁷¹⁷ Un village appelé Irara existe à proximité du site de Sidjilmasa. Le terme n'est pas autrement connu.

⁷¹⁸ Voir plus haut p. 331.



Au commencement du mois divin de moharram de l'année 753 de l'hégire ⁷¹⁹, je me mis en route avec une compagnie ou caravane dont le chef était Aboû Mohammed Yandécân Almessoufy (que Dieu ait pitié de lui !). Elle renfermait beaucoup de marchands de Segelmessa

⁷¹⁹ Le 8 février 1352.

et d'autres pays. Après avoir voyagé vingt-cinq jours, nous arrivâmes à Taghâza⁷²⁰, qui est un bourg sans culture et offrant peu de ressources. Une des choses curieuses que l'on y remarque, c'est que ses maisons et sa mosquée sont bâties avec des pierres de sel, ou du sel gemme ; leurs toits sont faits avec des peaux de chameaux. Il n'y a ici aucun arbre ; le terrain n'est que du sable, où se trouve une mine de sel. On creuse dans le sol, et l'on découvre de grandes tables de sel gemme, placées l'une sur l'autre, comme si on les eût taillées et puis déposées par couches sous terre⁷²¹. Un chameau ne peut porter ordinairement que deux de ces tables ou dalles épaisses de sel.

Taghâza est habité uniquement par les esclaves des Messoûfites, esclaves qui s'occupent de l'extraction du sel⁷²² ; ils vivent de dattes qu'on apporte de Dar'al⁷²³ et de Segelmessa, de chairs de chameau et de l'*anli*⁷²⁴, sorte de ^{p396} millet importé de la contrée des nègres. Ces derniers arrivent ici de leurs pays et ils en emportent le sel. Une charge de chameau de ce minéral se vend, à Îouâlâten⁷²⁵, de huit à dix mithkâls, ou dînârs d'or⁷²⁶ ; à la ville de Mâlli, elle vaut de vingt à trente dinars, et quelquefois même quarante. Les nègres emploient le sel pour monnaie, comme on fait ailleurs de l'or et de l'argent ; ils coupent le sel en morceaux, et trafiquent avec ceux-ci. Malgré le peu d'importance qu'a le bourg de Taghâza, on y fait le commerce d'un très grand nombre de quintaux, ou talents d'or natif, ou de poudre d'or.

⁷²⁰ Saline, qu'al-Bakri (1068) situe à vingt étapes de Sidjilmasa. Le site, abandonné au XVI^e siècle, a été fouillé en 1950.

⁷²¹ Même description chez al-Bakri. Qazwini (1275) parle d'une muraille construite en blocs de sel autour de la ville.

⁷²² Tribu berbère du groupe des Sanhadja qui vivaient au XI^e siècle au bord du fleuve Sénégal. Ils se sont emparés des salines de Taghaza, mais semblent avoir été dépossédés plus tard : « Les habitants de Taghaza sont des esclaves massufa, une tribu importante des Berbères. Leur travail est d'extraire le sel tout le long de l'année » (QAZWINI, 1275). Ils correspondent probablement à une partie des Touareg actuels.

⁷²³ Apparemment la région du Dra, au sud de l'Atlas, à cheval sur le Maroc et l'Algérie actuels.

⁷²⁴ Appelé *eneli* par les Touareg, le petit mil.

⁷²⁵ Voir plus loin p. 402.

⁷²⁶ Voir t. I, chap. 1, n. 16.

Nous passâmes à Taghâza dix jours dans les souffrances et dans la gêne ; car l'eau en est saumâtre, et nul autre endroit n'a autant de mouches que ce bourg. C'est pourtant de Taghâza qu'on emporte la provision d'eau pour pénétrer dans le désert qui vient après ce lieu, et qui est de dix jours de marche, et où l'on ne trouve point d'eau, si ce n'est bien rarement. Nous eûmes néanmoins le bonheur de rencontrer en ce désert beaucoup d'eau, dans des étangs que les pluies y avaient laissés. Un jour, nous aperçûmes un étang entre deux collines de pierres ou de roche, et dont l'eau était douce et bonne. Nous nous y désaltérâmes et y lavâmes nos hardes. Il y a une grande quantité de truffes dans ce désert ⁷²⁷ ; il y a aussi des poux en grand nombre : c'est au point que les voyageurs sont obligés de porter au cou des fils contenant du mercure, qui tue cette vermine.

Dans les commencements de notre marche à travers ce désert, nous avions l'habitude de devancer la caravane ; et lorsque nous trouvions un lieu convenable pour le pâturage, nous y faisons paître nos bêtes de somme. Nous ne cessâmes d'agir ainsi, jusqu'à ce que l'un de nos voyageurs, nommé Ibn Zîry, se fût perdu ^{p397} dans le désert. Depuis ce moment, je n'osai plus ni précéder la caravane ni rester en arrière. Cet Ibn Zîry avait eu une dispute avec le fils de son oncle maternel, le nommé Ibn 'Ady, et ils s'étaient dit réciproquement des injures : c'est pour cela qu'Ibn Zîry s'écarta de la caravane et s'égara. Lorsque celle-ci fit halte, personne ne sut où était Ibn Zîry ; je conseillai à son cousin de louer un Messoûfite, qui chercherait ses traces et qui peut-être le rencontrerait. Ibn 'Ady ne le voulut pas ; mais, le lendemain, un Messoûfite consentit, de bon gré, et sans exiger de salaire, à aller à la recherche de l'homme qui manquait. Il reconnut les vestiges de ses pas, qui tantôt suivaient la grande route, et tantôt en sortaient ; cependant, il ne put point retrouver Ibn Zîry lui-même, ni avoir de ses nouvelles. Nous venions de rencontrer une caravane sur notre chemin, laquelle nous apprit que quelques-uns de leurs compagnons s'étaient séparés d'eux. En effet, nous en trouvâmes un mort sous un arbrisseau d'entre les arbres qui croissent dans le sable du désert. Ce voyageur

⁷²⁷ Mentionnées par al-Bakri : « Les truffes sont si grosses que les lapins en font leurs demeures », et Idrisi (1154) selon lequel leur poids atteint trois livres et plus.

portait ses habits sur lui, tenait un fouet à la main, et l'eau n'était plus qu'à la distance d'un mille ⁷²⁸ lorsqu'il avait succombé.

Nous arrivâmes à Tâçarahlâ ⁷²⁹, lieu de dépôts, ou amas souterrains d'eaux pluviales ; les caravanes descendent dans cet endroit et y demeurent pendant trois jours. Les voyageurs prennent un peu de repos ; ils raccommodent leurs outres, les remplissent d'eau, et y cousent tout autour des tapis grossiers ⁷³⁰, par crainte des ^{p398} vents ou de l'évaporation. C'est de ce lieu que l'on expédie le *takchîf* ⁷³¹ ou [le messenger de] la découverte.

DU TAKCHÎF

C'est là le nom que l'on donne à tout individu des Messoûfah que la caravane paye pour la précéder à Îouâlâten. Il prend les lettres que les voyageurs écrivent à leurs connaissances ou à leurs amis de cette ville, afin qu'ils leur louent des maisons, et qu'ils viennent à leur rencontre avec de l'eau, à la distance de quatre jours de marche. Celui qui n'a pas d'amis à Îouâlâten adresse sa missive à un négociant de cette place connu par sa bienfaisance, lequel ne manque pas de faire pour cette personne comme pour les autres de sa connaissance. Souvent il arrive que le *takchîf*, ou messenger, périt dans ce désert ; alors les habitants d'Îouâlâten n'ont aucun avis de la caravane, qui succombe tout entière ou en grande partie. Cette vaste plaine est hantée par beaucoup de démons ⁷³² ; si le messenger est seul, ils jouent avec lui, le fascinent,

⁷²⁸ Un mille arabe, c'est-à-dire un peu moins de deux kilomètres.

⁷²⁹ Le nom lui-même n'est pas identifiable, mais le site proposé, à cause de la présence d'eau, est celui de Bir Ounane, dans la région d'al-Khnachich, à l'extrême nord du Mali actuel. Toutefois, il faut signaler qu ce site, qui devait se situer au milieu des étapes d'Ibn Battûta entre Taghaza et Oualata (Ioualaten), à dix jours de la première et à douze de la seconde, se trouve en réalité à deux cent cinquante et cinq cents kilomètres respectivement la deuxième partie du voyage, à partir de Bir Ounane, devient donc quasi impossible en caravane de dromadaires, mais elle a pu se faire avec des chevaux.

⁷³⁰ *Tillis* : grand sac doublé en laine et poil dont on se sert ordinairement pour le transport.

⁷³¹ *Takshif* signifie reconnaissance du terrain ; l'éclaireur, lui-même s'appelle *kashshaf*.

⁷³² « Les gens donnent pour chose manifeste que dans ledit désert habitent nombre d'esprits qui produisent aux voyageurs de grandes et surprenantes illusions

de sorte qu'il s'écarte de son but et meurt. En effet, il n'y a dans ce désert aucun chemin apparent, aucune trace visible ; ce ne sont que des sables que le ^{p399} vent emporte. On voit quelquefois des montagnes de sable dans un endroit, et peu après elles sont transportées dans un autre lieu.

Le guide dans cette plaine déserte est celui qui y est allé et en est revenu plusieurs fois, et qui est doué d'une tête très intelligente. Une des choses étonnantes que j'ai vues, c'est que notre conducteur avait un œil perdu, le second malade, et, malgré cela, il connaissait le chemin mieux qu'aucun autre mortel. Le messenger que nous louâmes dans ce voyage nous coûta cent ducats d'or ⁷³³ ; c'était un homme de la peuplade des Messoûfah. Au soir du septième jour après son départ, nous vîmes les feux des gens qui étaient sortis vers nous, et cela nous réjouit extrêmement.

Cette plaine est belle, brillante ; la poitrine s'y dilate, l'âme s'y trouve à l'aise, et les voleurs n'y sont pas à craindre. Elle renferme beaucoup de bœufs sauvages ⁷³⁴, au point que souvent on voit une troupe de ceux-ci s'approcher assez de la caravane pour qu'on puisse les chasser avec les chiens et les flèches. Cependant, leur chair engendre la soif chez les gens qui la mangent ; et c'est pour cette raison que bien des personnes s'abstiennent d'en faire usage. Une chose curieuse, c'est que, quand on tue ces animaux, on trouve de l'eau dans leurs ventricules ⁷³⁵. J'ai vu des Messoûfites presser un de ces viscères, et

pour les faire périr. Et il est vrai que lorsqu'on chevauche de nuit par ce désert, et qu'un des marchands ou autre reste en arrière, et se trouve séparé de ses compagnons pour dormir ou pour autre cause, si la compagnie en marchand disparaît derrière une colline ou montagne, quand il veut aller rejoindre ses compagnons, lors souvent arrive qu'il ouïsse en l'air esprits malins parler en manière que semblent être ses compagnons car souventes fois l'appellent par son nom, et souventes fois, lui faisant croire qu'ils sont ses compagnons, et jamais plus on ne le retrouve, et n'ouït de ses nouvelles car point ne sait comment retourner ; et se trouvant sans manger ni boire, aux temps passés sont morts maints voyageurs, et perdus » (Marco POLO). Le désert est différent, mais les démons sont les mêmes.

⁷³³ Ou dinars.

⁷³⁴ Les *addax*.

⁷³⁵ Cette observation, qui correspond à une croyance répandue, ne serait pas conforme à la réalité, et c'est plutôt la panse des dromadaires qui contient de l'eau.

boire l'eau qu'il contenait. Il y a aussi dans ce désert une grande quantité de serpents.

ANECDOTE

Nous avions dans notre caravane un marchand de Tilimsân, appelé Zeyyân le Pèlerin, qui avait l'habitude ^{p400} de saisir les serpents et de jouer avec ces reptiles ; je lui avais dit de ne pas le faire, et il continua. Un certain jour, il mit sa main dans le trou d'un lézard, pour le faire sortir ; mais, en place, il trouva un serpent qu'il prit dans sa main. Il voulut alors monter à cheval, et le serpent lui mordit le doigt indicateur de la main droite, ce qui lui causa une douleur considérable. On lui cautérisa la plaie avec un fer rouge, et le soir sa douleur s'augmenta ; elle devint atroce. Notre patient égorgea un chameau ; il introduisit sa main droite dans l'estomac de l'animal, et l'y laissa toute la nuit. Les parties molles du doigt malade tombèrent par fragments, et il coupa par sa base le doigt tout entier. Les Messoûfites nous dirent que ce reptile avait certainement bu de l'eau un peu avant de piquer le marchand ; car, sans cela, sa blessure aurait été mortelle.

Quand les personnes qui venaient à notre rencontre avec de l'eau nous eurent rejoints, nous donnâmes à boire à nos chevaux, puis nous entrâmes dans un désert énormément chaud, et bien différent de celui auquel nous avons été habitués jusqu'alors ⁷³⁶. Nous nous mettions en marche après la prière de l'après-midi ; nous voyagions pendant toute la nuit, et faisons halte au matin. Des hommes de la tribu des Messoûfah, de celle des Berdâmah ⁷³⁷, etc., venaient vendre des charges d'eau. Nous arrivâmes ainsi à la ville d'Îouâlâten ⁷³⁸ juste au commencement du mois de rabî' premier, ayant voyagé deux mois pleins, depuis Segelmessa. Îouâlâten est le premier endroit du pays des nè-

⁷³⁶ Probablement le Aklé Aouâna, sur la frontière actuelle entre le Mali et la Mauritanie.

⁷³⁷ Voir plus loin n. 113.

⁷³⁸ Oualata, dans le sud-est de la Mauritanie actuelle, à l'époque limite nord de l'empire du Mali.

gres ; et le lieutenant du sultan, dans cette ville, était Ferbâ Hoçain : ce mot *ferbâ* signifie vice-roi, lieutenant ⁷³⁹. p401

A notre arrivée à Îouâlâten, les négociants déposèrent leurs marchandises sur une vaste place, et chargèrent les nègres de les garder. Ils se rendirent chez le ferbâ, qui était assis sur un tapis et abrité par une espèce de toit. Ses gardes étaient devant lui, ayant à la main des lances et des arcs ; les grands des Messoûfites se tenaient derrière le ferbâ. Les négociants se placèrent debout en face de celui-ci, qui leur parla par l'intermédiaire d'un interprète, bien qu'ils fussent tout près de lui, et uniquement par suite de son mépris pour eux ⁷⁴⁰. Ce fut alors que je regrettai de m'être rendu dans le pays des nègres, à cause de leur mauvaise éducation et du peu d'égards qu'ils ont pour les hommes blancs. Je m'en allai chez Ibn Beddâ, personnage distingué de la ville de Salé, auquel j'avais écrit de me louer une maison, ce qu'il fit.

Plus tard, le *mochrif* ⁷⁴¹ d'Îouâlâten, le nommé Menchâ Djoû ⁷⁴², invita tous ceux qui étaient arrivés dans la caravane à un repas d'hospitalité qu'il leur offrait. Je refusai d'abord de paraître à ce festin ; mais mes camarades m'en prièrent, et ils insistèrent tellement que je m'y rendis avec les autres convives. On servit le repas, qui consistait en millet concassé, mélangé avec un peu de miel et de lait aigre. Tout ceci était mis dans une moitié de courge ou calebasse, à laquelle on avait donné la forme d'une grande écuelle, ou d'une sébile ; les assistants burent donc, et se retirèrent. Je leur dis : « Est-ce pour cela que le Noir nous a invités ? » Ils répondirent : « Oui ; et ce qu'il nous a donné est considéré par les nègres comme le repas d'hospitalité le plus beau. » Je reconnus ainsi avec certitude qu'il n'y avait rien de bon à espérer de ce peuple, et je désirai un moment de m'en retourner presque tout de suite avec les pèlerins qui partent d'Îouâlâten ; puis je me décidai à aller voir la résidence du roi des nègres. p402

Mon séjour à Îouâlâten a été d'environ sept semaines, pendant lesquelles les habitants m'honorèrent et me donnèrent des festins. Parmi

⁷³⁹ Le mot, d'origine mandingue, signifie grand chef. Il désignait un fonctionnaire, esclave ou chef d'esclaves, représentant local du souverain.

⁷⁴⁰ 26. Le protocole en pays noir exigeait le recours à des intermédiaires.

⁷⁴¹ 27. Inspecteur.

⁷⁴² 28. Esclave du souverain.

mes hôtes, je nommerai : le juge de la ville, Mohammed, fils d'Abd Allah, fils de Yénoûmer, et son frère, le jurisconsulte et professeur Iahia.

La chaleur est excessive à Îouâlâten ; il y a dans cette ville quelques petits palmiers, à l'ombre desquels on sème des melons et des pastèques. L'eau se tire de ces amas d'eaux de pluie qui se forment sous le sable. La viande de brebis y est abondante. Les vêtements des habitants sont jolis et importés d'Égypte. La plus grande partie de la population appartient à la tribu des Messoûfah. Les femmes y sont très belles ; elles ont plus de mérite et sont plus considérées que les hommes⁷⁴³.

DES MESSOÛFITES QUI DEMEURENT À ÎOUÂLÂTEN

La condition de ce peuple est étonnante, et ses mœurs sont bizarres. Quant aux hommes, ils ne sont nullement jaloux de leurs épouses ; aucun d'eux ne se nomme d'après son père ; mais chacun rattache sa généalogie à son oncle maternel. L'héritage est recueilli par les fils de la sœur du décédé, à l'exclusion de ses propres enfants⁷⁴⁴. Je n'ai vu pratiquer cette dernière chose dans aucun autre pays du monde, si ce n'est chez les Indiens infidèles de la contrée du Malabar. Cependant, ces Messoûfites sont musulmans ; ils font avec exactitude les prières prescrites par la loi religieuse, étudient la jurisprudence, la théologie, et apprennent le Coran par cœur. Les femmes des Messoûfites n'éprouvent nul^{p403} sentiment de pudeur en présence des hommes et ne se voilent pas le visage ; malgré cela, elles ne manquent point d'accomplir ponctuellement les prières. Quiconque veut les épouser le peut sans difficulté ; mais ces femmes messoûfites ne voyagent pas avec leur mari ; si même l'une d'elles y consentait, sa famille l'en empêcherait. Dans ce pays, les femmes ont des amis et des camarades pris parmi les hommes étrangers ou non parents. Les

⁷⁴³ D'après Qazwini (voir plus haut), c'était des femmes massufa qui dirigeaient l'exploitation dans les salines de Taghaza. Les habitants de la ville, après avoir vendu le sel et retenu le nécessaire pour leur besoin, donnaient le reste à celles-ci.

⁷⁴⁴ La filiation matrilineaire se retrouve dans plusieurs ethnies du continent africain noir. La liberté de la femme se perpétue chez les Touareg.

hommes, de leur côté, ont des compagnes qu'ils prennent parmi les femmes étrangères à leur famille. Il arrive souvent qu'un individu entre chez lui et qu'il trouve sa femme avec son compagnon ; il ne désapprouve pas cette conduite, et ne s'en formalise pas.

ANECDOTE

J'entrai un jour chez le juge d'Îouâlâten, après qu'il m'en eut donné la permission, et, trouvai avec lui une femme très jeune, admirablement belle. Alors je doutai, j'hésitai et désirai retourner sur mes pas ; mais elle se mit à rire de mon embarras, bien loin de rougir de honte. Le juge me dit : « Pourquoi t'en irais-tu ? Celle-ci est mon amie. » Je m'étonnai de la conduite de ces deux personnes. Pourtant cet homme est un légiste, un pèlerin ; j'ai même su qu'il avait demandé au sultan la permission de faire cette année-là le pèlerinage de La Mecque en compagnie de son amie. Est-ce celle-ci ou une autre ? Je l'ignore ; mais le souverain ne l'a pas voulu, et il a répondu par la négative.

ANECDOTE ANALOGUE À LA PRÉCÉDENTE

Je me rendis une fois chez Aboû Mohammed Yandecân le Messoûfite, celui-là même en compagnie duquel nous étions arrivés à Îouâlâten. Il était assis sur un tapis, tandis qu'au milieu de la maison il y avait un lit ^{p404} de repos, surmonté d'un dais, sur lequel était sa femme, en conversation avec un homme assis à son côté. Je dis à Aboû Mohammed : « Qui est cette femme ? — C'est mon épouse, répondit-il. — L'individu qui est avec elle, que lui est-il ? — C'est son ami. — Est-ce que tu es content d'une telle chose, toi qui as habité nos pays, et qui connais les préceptes de la loi divine ? — La société des femmes avec les hommes, dans cette contrée, a lieu pour le bien et d'une façon convenable, ou en tout bien et en tout honneur : elle n'inspire aucun soupçon. Nos femmes, d'ailleurs, ne sont point comme celles de vos pays. » Je fus surpris de sa sottise ; je partis de chez lui, et n'y retournai plus jamais. Depuis lors, il m'invita, à plusieurs reprises, à l'aller voir, mais je m'en abstins constamment.

Lorsque je fus décidé à entreprendre le voyage de Mâlli, ville qui est à la distance de vingt-quatre jours de marche d'Îouâlâten pour celui qui voyage avec célérité, je louai un guide de la tribu de Messoûfah. Il n'y a, en effet, nul besoin de voyager en nombreuse compagnie sur ce chemin, car il est très sûr. Je me mis en route avec trois de mes compagnons ; et tout le long du chemin nous trouvâmes de gros arbres séculaires. Un seul suffit pour donner de l'ombre à toute une caravane. Il y en a qui n'ont ni branches ni feuilles, et, malgré cela, leur tronc ombrage un homme à merveille ⁷⁴⁵. Quelques-uns de ces arbres ont souffert une carie à l'intérieur, par suite de laquelle l'eau de pluie s'est amassée dans leur creux, et a formé comme un puits, dont l'eau est bue par les passants. Dans d'autres, la cavité est occupée par des abeilles et du miel ; les hommes recueillent alors ce dernier. Une fois je passai devant un de ces arbres cariés, et je vis dans son intérieur un tisserand ; il avait dressé là son métier, et il tissait : j'en fus bien surpris.

Ibn Djozay ajoute ceci : « Il y a en Andalousie deux arbres du genre des châtaigniers, dans le creux de ^{p405} chacun desquels se voit un tisserand qui fabrique des étoffes. Un de ces arbres se trouve au bas du mont, près de Guadix, et l'autre dans la montagne Alpuxarras ⁷⁴⁶, près de Grenade. »

Parmi les arbres de cette sorte de forêt qui se trouve entre Îouâlâten et Mâlli, il y en a dont les fruits ressemblent aux prunes, aux pommes, aux pêches et aux abricots ; mais ils sont d'un autre genre. Il y a aussi des arbres qui donnent un fruit de la forme d'un concombre long ; lorsqu'il est bon ou mûr, il se fend et met à découvert une substance ayant l'aspect de la farine ; on la fait cuire, on la mange, et l'on en vend également dans les marchés. Les indigènes tirent de dessous ce sol des graines qui ont l'apparence de fèves ; ils les font frire, les mangent, et leur saveur est comme celle des pois chiches frits ⁷⁴⁷. Quelquefois, ils font moudre ces graines pour en fabriquer une espèce de gâteau rond spongieux, ou beignet, qu'ils font frire avec le *ghar-*

⁷⁴⁵ Évidemment des baobabs.

⁷⁴⁶ Al-Bushshara, la Sierra Nevada entre Grenade et la mer.

⁷⁴⁷ Il s'agit des voandzous (*Voandzeia subterranea*), remplacés aujourd'hui par l'arachide, plante importée du Brésil.

*ti*⁷⁴⁸ ; on appelle ainsi un fruit pareil à la prune, lequel est très sucré, mais nuisible aux hommes blancs qui en mangent. On broie ses noyaux, et l'on en extrait de l'huile, qui sert aux gens de ce pays à plusieurs usages. Tels sont, entre autres d'être employée pour la cuisine ; de fournir à l'éclairage dans les lampes ; d'être utile pour la friture du gâteau ou beignet dont il a été parlé ci-dessus ; de servir à leurs onctions du corps ; d'être employée, après son mélange avec une terre qui se trouve dans cette contrée, à enduire les maisons, comme on le fait ailleurs au moyen de la chaux. ^{p406}

Cette huile est très abondante chez les nègres, et elle est facile à obtenir. On la transporte de ville en ville, dans de grandes courges ou Calebasses, de la contenance des jarres de nos contrées. Les courges atteignent, dans le Soûdân, une grosseur énorme, et c'est avec elles que les habitants font leurs grandes écuelles (et, en général, leur vaisselle). Ils coupent chaque courge en deux moitiés et en tirent deux écuelles, qu'ils ornent de jolies sculptures. Quand un nègre voyage, il se fait suivre par ses esclaves des deux sexes, qui portent, outre ses lits, les ustensiles pour manger et pour boire, lesquels sont fabriqués avec des courges.

Le voyageur, dans ces contrées, n'a pas besoin de se charger de provisions de bouche, de mets, de ducats, ni de drachmes ; il doit porter avec lui des morceaux de sel gemme, des ornements ou colifichets de verre, que l'on appelle *nazhms*⁷⁴⁹, et quelques substances aromatiques. Parmi ces dernières, les indigènes préfèrent le girofle, la résine-mastic et le *tâçarghant*⁷⁵⁰ ; celui-ci est leur principal parfum. Lorsque

⁷⁴⁸ « Il y a un arbre appelé kariti qui a un fruit semblable au limon [citron] et dont le goût est semblable au fruit du poirier avec à l'intérieur un noyau charnu. On prend ce noyau qui est tendre, on le broie et on retire une sorte de beurre qui devient compact comme lui. On en blanchit les maisons, on le brûle dans les lampes, on en fait du savon. Si l'on veut manger ce corps gras, on le traite au feu. Le produit obtenu est utilisé comme le beurre » (AL-UMARI, 1348). Il s'agit du karité (*Butyrosperum parkii*).

⁷⁴⁹ Rangée ; donc perles enfilées, colliers. Idrisi les signale en 1154.

⁷⁵⁰ 36. Quelque chose à faire brûler, en berbère. « C'est une plante odoriférante qu'on trouve sur la côte de l'océan, à l'ouest. Les marchands de Mauritanie [Maroc] en portent au pays des Noirs où on l'emploie comme un parfum délicat. Il n'y a pas besoin de la brûler car, conservée dans une chambre, elle répand de toute façon la même odeur » (LÉON L'AFRICAIN). C'est la *Corrigiola telephiifolia*.

le voyageur arrive dans un village, les négresses sortent avec du millet, du lait aigre, des poulets, de la farine de lotus⁷⁵¹, du riz, du *foûni*⁷⁵², qui ressemble aux graines de moutarde, et avec lequel on prépare le *cosçoçou*⁷⁵³, ainsi qu'une sorte de bouillie^{p407} épaisse⁷⁵⁴, enfin de la farine de haricots⁷⁵⁵. Le voyageur peut leur acheter ce qu'il désire d'entre toutes ces choses. Il faut pourtant remarquer que le riz est nuisible aux Blancs qui en font usage ; le foûni est meilleur.

Après avoir voyagé dix jours depuis Îouâlâten, nous arrivâmes au village de Zâghari⁷⁵⁶, qui est grand, et habité par des commerçants noirs nommés Ouandjarâta⁷⁵⁷. Il y a aussi un certain nombre d'hommes blancs qui appartiennent à la secte des schismatiques et hérétiques dits *ibâdhites*⁷⁵⁸ ; ils sont appelés saghanaghoû. Les ortho-

⁷⁵¹ Le lotus, ici, est le jujubier, dont les fruits séchés sur l'arbre deviennent farineux.

⁷⁵² « C'est une sorte de lupin velu que l'on bat sur l'aire et dont on extrait un grain semblable à celui de la moutarde ou même plus petit et de couleur blanche ; une fois lavé, on le broie, on en fait une pâte et on le mange » (AL-UMARI). Appelé aussi fonio, *Digitaria exilis*.

⁷⁵³ Évidemment le couscous, semoule de blé.

⁷⁵⁴ *Arida* ; bouillie de froment ou d'orge aromatisé.

⁷⁵⁵ Ce n'est pas le haricot, qui vient de l'Amérique, mais le *phasiolus* des Grecs et des Latins, la *lubya* des Arabes, connu sous le nom de *niebé* au Soudan.

⁷⁵⁶ La localisation des points intermédiaires de cet itinéraire dépend de l'emplacement du point final, Mali, la capitale du royaume du même nom dont la situation est toujours discutée. Selon l'hypothèse situant Mali dans la région du haut Niger, Zaghari serait Goumbou, dans le nord de la province de Bamako, au Mali actuel, ou Dia, en aval de Diafarabé sur le Niger. Selon l'hypothèse plus récente situant la capitale sur la haute Gambie, ce serait le bourg de Jara, au nord-est de Nioro, sur la frontière mauritano-malienne. Toutefois, en l'état actuel des recherches, il faudrait plutôt s'en tenir à la première identification, celle de Goumbou. (Voir aussi l'introduction.)

⁷⁵⁷ *Wangara* : colporteurs professionnels soudanais et prosélytes de l'islam aujourd'hui appelés à l'ouest *dyûla*, tandis qu'ils sont toujours appelés *wangara* au Ghana.

⁷⁵⁸ Pour les ibadites, voir préface du t. I. L'influence ibadite fut très forte en Afrique du Nord aux premiers siècles de l'hégire où des États se fondèrent, notamment celui des Rustamides du Tahert, à l'ouest de l'Algérie. Après la chute de ces derniers au début du X^e siècle, des colonies ibadites persistèrent à Ouar-gla et ensuite dans le Mزاب jusqu'à nos jours. Ce sont notamment ces dernières qui, à travers le commerce transsaharien, diffusèrent l'ibadisme, mais aussi l'islam, dans le Soudan.

doxes mâlikites, parmi les Blancs, y sont nommés toûri ⁷⁵⁹. C'est de ce village que l'on importe à Îouâlâten l'*anli* ou millet. ^{p408}

Nous partîmes de Zâghari et arrivâmes au grand fleuve, qui est le Nil ou Niger ⁷⁶⁰, dans le voisinage duquel se trouve la ville de Câr-sakhoû ⁷⁶¹. Ce fleuve descend d'ici à Câbarah, puis à Zâghah ⁷⁶² : ces deux dernières localités ont deux sultans, qui font acte de soumission au roi de Mâlli. Les habitants de Zâghah ont adopté l'islamisme depuis très longtemps ; ils ont une grande piété et beaucoup de zèle pour l'étude de la science ⁷⁶³.

De Zâghah, le Nil descend à Tonboctoû et à Caoucaou ⁷⁶⁴, villes que nous mentionnerons plus tard ; ensuite à Moûli ⁷⁶⁵, lieu qui fait partie du pays des Lîmiyyoûn ⁷⁶⁶ et qui est le dernier district de Mâlli.

Le fleuve descend de Moûli à Yoûfi ⁷⁶⁷, un des pays les ^{p409} plus considérables du Soûdân, et dont le souverain est un des plus grands

⁷⁵⁹ Ces noms sont encore portés comme des noms de famille dans le Soudan. Touré, signifiant étranger, et le premier roi du Mali à se convertir ayant embrassé l'ibadisme, il est possible que les Saghanogho constituent la première souche des Blancs à s'installer sur place, suivie plus tard par une seconde, celle-ci orthodoxe, malikite. Toutefois, après Ibn Battûta, les Saghanogho seront aussi convertis au malikisme.

⁷⁶⁰ Pendant l'Antiquité et le Moyen Age, le Nil et le Niger étaient considérés comme un seul fleuve.

⁷⁶¹ Peut-être Segou, capitale de la province actuelle du même nom sur le Niger.

⁷⁶² Kabara serait un des noms de Diafarabé, en aval sur le Niger, dans la province de Mopti, et Zâgha peut-être Dia, en aval de Diafarabé.

⁷⁶³ Le zèle de cette population pour la religion était peut-être lié à la proximité de la ville de Djenné, située à l'est du Niger, et qui commençait dès cette époque à s'affirmer comme un centre religieux et commercial.

⁷⁶⁴ Tombouctou et Gao (voir plus loin pp. 432 et 435).

⁷⁶⁵ Donc en aval sur le Niger, mais on ne sait pas s'il s'agit d'une ville ou de l'ethnie des Mouri vivant dans la région du Dosso, au sud de la République du Niger actuelle.

⁷⁶⁶ Ou Lamlam ou Yamyam, selon les différents auteurs arabes. « Au sortir de Kawkaw [Gao], sur les bords du fleuve [Niger], du côté de l'ouest on aboutit au royaume appelé royaume des Damdam. Ces derniers mangent tout homme qui leur tombe entre les mains. Ils ont un grand roi. Dans leur pays, il y a une forteresse extraordinaire sur laquelle est placée une idole en forme de femme. Les gens vénèrent cette idole » (AL-BAKRI, 1068). Voir aussi t. II, chap. 1, n. 66.

⁷⁶⁷ Le Yufi correspond pour Ibn Battûta à l'Afrique inconnue, puisqu'il le cite aussi bien pour désigner les pays situés en aval sur le Niger que ceux qui se

rois de la contrée. Aucun homme blanc n'entre à Yoûfi ; car les nègres le tueraient avant qu'il y arrivât.

Le Nil pénètre dans le pays des Nubiens ⁷⁶⁸, lesquels professent la religion chrétienne ; ensuite, il arrive à Donkolah, leur ville principale ⁷⁶⁹. Le sultan de cette cité, appelé Ibn Kenz eddîn, s'est fait musulman du temps du roi Nâcir ⁷⁷⁰.

Le fleuve descend encore à Djénâdil ⁷⁷¹ ; c'est là la fin de la contrée des nègres et le commencement du district d'Oçouân ⁷⁷², dans la haute Égypte.

Je vis à Cârsakhoû, dans cet endroit du Nil ou Niger, et près du rivage, un crocodile ressemblant à une petite barque. Un jour, étant descendu vers le Nil pour satisfaire un besoin, voici qu'un nègre arrive et se tient debout entre moi et le fleuve. Je fus surpris de sa mauvaise éducation, du peu de pudeur qu'il montrait, et je racontai cela à quelqu'un qui me dit : « Il n'a fait cette chose que par crainte que le crocodile ne t'attaquât ; il s'est ainsi placé entre toi et l'animal amphibie. »

Nous quittâmes Cârsakhoû et voyageâmes vers la rivière Sansarah ⁷⁷³, qui est à environ dix milles de Mâlli. Il est d'usage que l'on défende l'entrée de cette ville à quiconque n'en a pas obtenu d'avance la permission. ^{p410} J'avais déjà écrit à la communauté des hommes blancs à Mâlli, dont les chefs sont Mohammed, fils d'Alfakîh Aldjozoûly, et Chams eddîn, fils d'Annakouîch Almisry ⁷⁷⁴, afin qu'ils y

trouvent dans l'arrière-pays de Sofala (voir t. II, chap. 1, n. 68) dans le Mozambique. Historiquement, il correspond probablement au royaume de Nupe, situé entre le Niger et son affluent la Kaduna au centre-ouest du Nigeria actuel.

⁷⁶⁸ Ici on passe du Niger au Nil.

⁷⁶⁹ La Nubie, c'est-à-dire le nord de la République soudanaise actuelle, fut chrétienne, et le royaume de Dongola existait depuis le VI^e siècle. Or il fut conquis en 1317 par des tribus musulmanes et rapidement islamisé.

⁷⁷⁰ Il s'agit en fait de Kanz al-Dawla, conquérant de Dongola.

⁷⁷¹ Les cataractes du Nil.

⁷⁷² Assouan.

⁷⁷³ Dans l'hypothèse situant Mali sur les bords du Niger, la Sansarah serait le Sankarani, qui rejoint le Niger au sud de Bamako.

⁷⁷⁴ Donc un Marocain et un Égyptien.

louassent une habitation pour moi. Quand je fus arrivé à ladite rivière, je la traversai dans le bac, et personne ne s'y opposa.

Arrivé à Mâlli, capitale du roi des nègres ⁷⁷⁵, je descendis près du cimetière de cette ville, et de là je me rendis dans le quartier occupé par les hommes blancs. J'allai trouver Mohammed, fils d'Alfakîh ; j'appris qu'il avait loué pour moi une maison en face de la sienne, et j'y entrai sans retard. Son gendre ou allié, le jurisconsulte, le lecteur du Coran, le nommé Abdalouâhid ⁷⁷⁶, vint me rendre visite, et m'apporta une bougie et des aliments. Le lendemain, le fils d'Alfakîh vint me trouver, ainsi que Chams eddîn, fils d'Annakouîch, et 'Aly Azzoûdy, de Maroc. Ce dernier est un étudiant ou un homme de lettres. Je vis le juge de Mâlli, 'Abdarrahmân, qui vint chez moi ; c'est un nègre, un pèlerin, un homme de mérite et orné de nobles qualités ; il m'envoya une vache pour son repas d'hospitalité. Je vis aussi le drogman Doûghâ, un des hommes distingués parmi les ^{p411} nègres, et un de leurs principaux personnages ; il me fit tenir un bœuf. Le jurisconsulte 'Abd Alouâhid me fit présent de deux grands sacs de foûni et d'une gourde remplie de *gharti* ⁷⁷⁷ ; le fils d'Alfakîh me donna du riz et du foûni ; Chams eddîn m'envoya aussi un festin d'hospitalité. En somme, ils me fournirent tout ce qui m'était nécessaire, et de la façon la plus parfaite. Que Dieu les récompense pour leurs belles actions ! Le fils d'Alfakîh était marié avec la fille de l'oncle paternel du sultan,

⁷⁷⁵ « La ville de Niani [?] est étendue en long comme en large en longueur elle atteint environ un berid [23 km] et autant de largeur. Elle n'est point entourée par un mur d'enceinte et ses habitations sont, en général, isolées. Le roi a un ensemble de palais qu'entoure un mur circulaire. Une branche du Nil encercle cette ville sur ses quatre faces ; sur l'une d'elles, il y a un gué que l'on peut passer à pied quand les eaux sont basses ; ailleurs, on ne traverse qu'en bateau. Les habitations de cette ville sont construites en couches d'argile. [...] Les plafonds sont faits de poutres et de roseaux. [...] Les habitants boivent l'eau du Nil et celle des puits qu'ils ont creusés. Toute cette contrée est couverte de verdure et montagnaise » (AL-UMARI, 1348). D'après la transcription, douteuse, « Niani » la ville avait été identifiée avec le village du même nom sur la Sankarani à la frontière guinéo-malienne. Or des fouilles effectuées en 1965 n'ont pas été concluantes et une nouvelle localisation a été proposée sur la haute Gambie en territoire guinéen (voir aussi introduction).

⁷⁷⁶ Il s'agirait d'Abd al-Wahid Maqqari, descendant d'une famille de commerçants établis à Walata au XIII^e siècle et s'occupant du commerce transsaharien entre Tlemcen et le Mali (voir introduction).

⁷⁷⁷ Voir respectivement plus haut n. 34 et 38.

et elle prenait soin de nous, en nous fournissant des vivres et autres choses.

Dix jours après notre arrivée à Mâlli, nous mangeâmes un potage, ou bouillie épaisse, préparé avec une herbe ressemblant à la colocasie, et appelée *kâfi*⁷⁷⁸ ; un tel potage est préféré par ce peuple à tous les autres mets. Or, le jour suivant, nous étions tous malades, au nombre de six, et l'un de nous mourut. Pour ma part, je me rendis à la prière du matin, et je perdis connaissance pendant qu'on la faisait. Je demandai à un Égyptien un remède évacuant, et il m'apporta une substance nommée *beïder*. Ce sont des racines végétales (pulvérisées) qu'il mélangea avec de l'anis et du sucre, après quoi il versa le tout dans l'eau et l'agita. Je bus ce médicament, et je vomis ce que j'avais mangé, conjointement avec beaucoup de bile jaune. Dieu me préserva de la mort, mais je fus malade l'espace de deux mois.

DU SULTAN DE MÂLLI

Le souverain de Mâlli, c'est Mensa Soleïmân⁷⁷⁹ ; *mensa* signifie sultan, et Soleïmân est son nom propre. C'est un prince avare, et il n'y a point à espérer de lui un présent considérable. Il arriva que je restai tout ce temps à Mâlli sans le voir, à cause de ma maladie. Plus ^{p412} tard il prépara un banquet de condoléance, à l'occasion de la mort de notre maître Aboû'l Haçan⁷⁸⁰ (que Dieu soit satisfait de lui !). Il y invita les commandants, les jurisconsultes, le juge et le prédicateur ; j'y allai en leur compagnie. On apporta les coffrets renfermant les cahiers du Coran, et on lut ce livre en entier. On fit des vœux pour notre maître Aboû'l Haçan (que Dieu ait pitié de lui !) ; on fit aussi des vœux pour Mensa Soleïmân. Après cela je m'avançai et saluai ce dernier ; le juge, le prédicateur et le fils d'Alfakîh lui apprirent qui j'étais. Il leur répondit dans leur langage, et ils me dirent : « Le sultan t'invite à remercier Dieu. » Alors je dis : « Louons Dieu et rendons-lui grâces dans toutes les circonstances ! »

⁷⁷⁸ La colocasie est localement appelée taro ; le *cafi* est l'igname.

⁷⁷⁹ 1341-1360.

⁷⁸⁰ Abu'l Hasan, finalement vaincu par son fils et forcé de renoncer à la couronne, mourut le 21 juin 1351.

DU VIL CADEAU D'HOSPITALITÉ DE CES GENS,
ET DU GRAND CAS QU'ILS EN FAISAIENT

Lorsque je me fus retiré, après la cérémonie que je viens de raconter, on m'envoya le don de l'hospitalité. D'abord on le fit porter à la maison du juge, qui l'expédia, par l'entremise de ses employés, chez le fils d'Alfakîh. Celui-ci sortit alors à la hâte et nu-pieds de sa demeure, il entra chez moi et dit : « Lève-toi, voici que je t'apporte les biens ou les étoffes du sultan, ainsi que son cadeau. » Je me levai, pensant que c'étaient des vêtements d'honneur et des sommes d'argent ; mais je ne vis autre chose que trois pains ronds, un morceau de viande de bœuf frit dans le gharti et une gourde contenant du lait caillé. Or je me mis à rire, et je ne pus m'empêcher de m'étonner beaucoup de la pauvreté d'esprit, de la faiblesse d'intelligence de ces individus, et de l'honneur qu'ils faisaient à un présent aussi méprisable. p413

DES PAROLES QUE J'ADRESSAI PLUS TARD AU SULTAN
ET DU BIEN QU'IL ME FIT

Après avoir reçu le don susmentionné, je restai deux mois sans que le sultan m'envoyât la moindre chose. Nous entrâmes ainsi dans le mois de ramadhân ⁷⁸¹ ; dans l'intervalle, j'étais allé souvent dans le lieu du conseil ou des audiences, j'avais salué le souverain, je m'étais assis en compagnie du juge et du prédicateur. Ayant causé avec le drogman Doughâ, il me dit : « Adresse la parole au sultan, et moi j'expliquerai ce qu'il faudra. » Le souverain tint séance dans les premiers jours du mois de ramadhân, je me levai en sa présence et lui dis : « Certes j'ai voyagé dans les différentes contrées du monde ; j'en ai connu les rois ; or je suis dans ton pays depuis quatre mois, et tu ne m'as point traité comme un hôte ; tu ne m'as rien donné. Que pourrai-je dire de toi aux autres sultans ? » Il fit : « Je ne t'ai jamais vu ni connu ! » Le juge et le fils d'Alfakîh se levèrent ; ils lui répondirent en disant : « Il t'a déjà salué, et tu lui as envoyé des aliments. » Alors

⁷⁸¹ A partir du 11 octobre 1352.

il ordonna de me loger dans une maison, et de me fournir la dépense journalière. La vingt-septième nuit du mois de ramadhân, il distribua au juge, au prédicateur et aux jurisconsultes une somme d'argent appelée *zécâh*⁷⁸² ou aumône ; il me donna à cette occasion trente-trois ducats et un tiers. Au moment de mon départ, il me fit cadeau de cent ducats d'or.

DES SÉANCES QUE LE SULTAN TIENT DANS SA COUPOLE

Le sultan a une coupole élevée dont la porte se trouve à l'intérieur de son palais, et où il s'assied^{p414} fréquemment⁷⁸³. Elle est pourvue, du côté du lieu des audiences, de trois fenêtres voûtées en bois, recouvertes de plaques d'argent, et au-dessous de celles-ci, de trois autres, garnies de lames d'or, ou bien de vermeil. Ces fenêtres ont des rideaux en laine, qu'on lève le jour de la séance du sultan dans la coupole : on connaît ainsi que le souverain doit venir en cet endroit. Quand il y est assis, on fait sortir du grillage de l'une des croisées un cordon de soie auquel est attaché un mouchoir à raies, fabriqué en Égypte ; ce que le public voyant, on bat des tambours et l'on joue des cors.

De la porte du château sortent environ trois cents esclaves, ayant à la main, les uns des arcs, les autres de petites lances et des boucliers. Ceux-ci se tiennent debout, à droite et à gauche du lieu des audiences ; ceux-là s'asseyent de la même manière. On amène deux chevaux selés, bridés, et accompagnés de deux béliers. Ces gens prétendent que les derniers sont utiles contre le mauvais œil. Dès que le sultan a pris place, trois de ses esclaves sortent à la hâte et appellent son lieutenant, Kandjâ Moûça, Les *ferâris*⁷⁸⁴, ou les commandants, arrivent ; il en est

⁷⁸² Le *zakât*, qui est l'aumône légale du droit musulman, signifie aussi dans les pays de l'Afrique occidentale don, cadeau.

⁷⁸³ La salle d'audience construite sous Mansa Musa (1312-1337) par Abu Ishak al Tuwaydjî. Ce fut « une salle solidement bâtie et enduite à la chaux, ce qui était inconnu dans le pays. Abu Ishak réalisa cette nouveauté en bâtissant un édifice carré construit en voûte. [...] D'habiles artisans revêtirent la salle de chaux et la rehaussèrent d'arabesques colorées [...] [elle] faisait d'autant plus l'admiration du sultan que l'architecture était inconnue dans leur région » (IBN KHALDOUN, 1382).

⁷⁸⁴ *Fari* : chef en mandingue.

ainsi du prédicateur, des jurisconsultes, qui tous s'asseyent devant les porteurs d'armes ou écuyers, à droite et à gauche de la salle d'audience. L'interprète Doûghâ se tient debout à la porte ; il a sur lui des vêtements superbes en *zerdkhâneh*⁷⁸⁵, etc., son turban est orné de franges que ces gens savent arranger admirablement. Il a à son cou un sabre dont le fourreau est en or ; à ses pieds sont des bottes et des éperons ^{p415} personne, excepté lui, ne porte de bottes ce jour-là. Il tient à la main deux lances courtes, dont l'une est en argent, l'autre en or, et leurs pointes sont en fer.

Les militaires, les gouverneurs, les pages ou eunuques, les Messoûfites, etc., sont assis à l'extérieur du lieu des audiences, dans une rue longue, vaste et pourvue d'arbres. Chaque commandant a devant lui ses hommes, avec leurs lances, leurs arcs, leurs tambours, leurs cors (ceux-ci sont faits d'ivoire, ou de défenses d'éléphants), enfin avec leurs instruments de musique, fabriqués au moyen de roseaux et de courges, que l'on frappe avec des baguettes et qui rendent un son agréable⁷⁸⁶. Chacun des commandants a son carquois suspendu entre les épaules, il tient son arc à la main et monte un cheval ; ses soldats sont les uns à pied, les autres à cheval. Dans l'intérieur de la salle d'audience, et sous les croisées, se voit un homme debout ; quiconque désire parler au sultan s'adresse d'abord à Doûghâ ; celui-ci parle audit personnage qui se tient debout, et ce dernier, au souverain.

DES SÉANCES QU'IL TIENT DANS LE MILIEU DES AUDIENCES

Quelquefois, le sultan tient ses séances dans le lieu des audiences ; il y a dans cet endroit une estrade, située sous un arbre, pourvue de trois gradins et que l'on appelle *penpi*⁷⁸⁷. On la recouvre de soie, on la garnit de coussins, au-dessus on élève le parasol, qui ressemble à un dôme de soie, et au sommet duquel se voit un oiseau d'or, grand comme un épervier. Le sultan sort par une porte pratiquée dans un angle du château ; il tient son arc à la main, et a son carquois sur le dos.

⁷⁸⁵ Étoffe brochée de soie fine, à dessins d'animaux fabriquée à Alexandrie. Le terme est toutefois persan.

⁷⁸⁶ Des xylophones (balas).

⁷⁸⁷ *Benbé* en mandingue : estrade en terre pour le trône royal.

Sur sa tête est une calotte d'or, fixée par une bandelette, également en or, dont les extrémités sont effilées à la manière des couteaux, et longues de plus d'un empan. Il est le plus ^{p416} souvent revêtu d'une tunique rouge et velue, faite avec ces tissus de fabrication européenne nommés *mothanfas* ⁷⁸⁸, ou étoffe velue.

Devant le sultan sortent les chanteurs, tenant à la main des *kanâbirs* ⁷⁸⁹ d'or et d'argent ; derrière lui sont environ trois cents esclaves armés. Le souverain marche doucement ; il avance avec une grande lenteur, et s'arrête même de temps en temps ; arrivé au penpi, il cesse de marcher et regarde les assistants. Ensuite, il monte lentement sur l'estrade, comme le prédicateur monte dans sa chaire ; dès qu'il est assis, on bat les tambours, on donne du cor et on sonne des trompettes. Trois esclaves sortent alors en courant, ils appellent le lieutenant du souverain ainsi que les commandants, qui entrent et s'asseyent. On fait avancer les deux chevaux et les deux béliers ; Doûghâ se tient debout à la porte, et tout le public se place dans la rue, sous les arbres.

DE LA MANIÈRE DONT LES NÈGRES S'HUMILIENT DEVANT LEUR ROI,
DONT ILS SE COUVRENT DE POUSSIÈRE PAR RESPECT POUR LUI, ET DE
QUELQUES AUTRES PARTICULARITÉS DE CETTE NATION

Les nègres sont, de tous les peuples, celui qui montre le plus de soumission pour son roi, et qui s'humilie le plus devant lui. Ils ont l'habitude de jurer par son nom, en disant : *Mensa Soleimân kî*. Lorsque ce souverain, étant assis dans la coupole ci-dessus mentionnée, appelle quelque nègre, celui-ci commence par quitter ses vêtements ; puis il met sur lui des habits usés ; il ôte son turban et couvre sa tête d'une calotte sale. Il entre alors, portant ses habits et ses caleçons levés jusqu'à mi-jambes ; il s'avance avec humilité et soumission ; il ^{p417} frappe fortement la terre avec ses deux coudes. Ensuite il se tient dans la position de l'homme qui se prosterne en faisant sa prière ; il écoute ainsi ce que dit le sultan. Quand un nègre, après avoir parlé au

⁷⁸⁸ Terme non identifié.

⁷⁸⁹ *Kanibri* : sorte de mandoline à deux cordes faite d'une carapace de tortue ou d'une demi-boule de bois recouverte d'une peau tendue et munie d'un long manche.

souverain, en reçoit une réponse, il se dépouille des vêtements qu'il portait sur lui ; il jette de la poussière sur sa tête et sur son dos, absolument comme le pratique avec de l'eau celui qui fait ses ablutions ⁷⁹⁰. Je m'étonnais, en voyant une telle chose, que la poussière n'aveuglât point ces gens.

Lorsque dans son audience le souverain tient un discours, tous les assistants ôtent leurs turbans et écoutent en silence. Il arrive quelquefois que l'un d'eux se lève, qu'il se place devant le sultan, rappelle les actions qu'il a accomplies à son service et dise : « Tel jour j'ai fait une telle chose, tel jour j'ai tué un tel homme » ; les personnes qui en sont informées confirment la véracité des faits. Or cela se pratique de la façon suivante celui qui veut porter ce témoignage tire à lui et tend la corde de son arc, puis la lâche subitement, comme il ferait s'il voulait lancer une flèche ⁷⁹¹. Si le sultan répond au personnage qui a parlé : « Tu as dit vrai » ou bien « Je te remercie », celui-ci se dépouille de ses vêtements et se couvre de poussière ; c'est là de l'éducation chez les nègres, c'est là de l'étiquette.

Ibn Djozay ajoute : « J'ai su du secrétaire d'État, de l'écrivain de la marque, ou formule impériale, le jurisconsulte Aboû'l Kâcim, fils de Rodhouân (que Dieu le rende puissant !), que le pèlerin Moûça Alouandjarâty s'étant présenté à la cour de notre maître Aboû'l Haçan (que Dieu soit content de lui !), en qualité ^{p418} d'ambassadeur de Mensa Soleimân ⁷⁹² ; quand il se rendait à l'illustre endroit des audiences, il se faisait accompagner par quelqu'un de sa suite, qui portait un panier rempli de poussière. Toutes les fois que notre maître lui tenait quelques propos gracieux, il se couvrait de poussière, suivant ce qu'il avait l'habitude de faire dans son pays. »

⁷⁹⁰ « Ils saluèrent le sultan en se jetant de la terre sur la tête, suivant la tradition pratiquée en présence des rois barbares » (IBN KHALDOUN à propos d'une ambassade du Mali au Maroc en 1361-1362).

⁷⁹¹ « Pendant que le traducteur traduisait, ils faisaient vibrer, en signe d'approbation, les cordes de leurs arcs, suivant une coutume qui leur est propre » (IBN KHALDOUN, *idem*).

⁷⁹² L'ambassade date de 1348. La précédente mission connue datait de 1337, année de la première conquête marinide de Tlemcen, mais elle a dû être envoyée par Mansa Magha I^{er}.

COMMENT LE SOUVERAIN FAIT LA PRIÈRE LES JOURS DE FÊTE
ET CÉLÈBRE LES SOLENNITÉS RELIGIEUSES

Je me trouvai à Mâlli pendant la fête des Sacrifices et celle de la Rupture du jeûne ⁷⁹³. Les habitants se rendirent à la vaste place de la prière, ou oratoire, située dans le voisinage du château du sultan ; ils étaient recouverts de beaux habits blancs. Le sultan sortit à cheval, portant sur sa tête le *thailécân* ⁷⁹⁴. Les nègres ne font usage de cette coiffure qu'à l'occasion des fêtes religieuses, excepté pourtant le juge, le prédicateur, et les légistes qui la portent constamment. Ces personnages précédaient le souverain le jour de la fête, et ils disaient, ou fredonnaient : « Il n'y a point d'autre Dieu qu'Allâh ! Dieu est tout-puissant ! » Devant le monarque se voyaient des drapeaux de soie rouge ⁷⁹⁵. On avait dressé une tente près de l'oratoire, où le sultan entra et se prépara pour la cérémonie ; puis il se rendit à l'oratoire ; on fit la prière et l'on prononça le sermon. Le prédicateur descendit de sa chaire, il s'assit devant le souverain et parla longuement. Il y avait là un homme qui tenait une lance à la main et qui expliquait à l'assistance, dans ^{p419} son langage, le discours du prédicateur. C'étaient des admonitions, des avertissements, des éloges pour le souverain, une invitation à lui obéir avec persévérance, et à observer le respect qui lui était dû.

Les jours des deux fêtes, le sultan s'assied sur le penpi aussitôt qu'est accomplie la prière de l'après-midi. Les écuyers arrivent avec des armes magnifiques : ce sont des carquois d'or et d'argent, des sabres embellis par des ornements d'or, et dont les fourreaux sont faits de ce métal précieux, des lances d'or et d'argent, et des massues ou masses d'armes de cristal. A côté du sultan se tiennent debout quatre émirs, qui chassent les mouches ; ils ont à la main un ornement, ou bijou d'argent, qui ressemble à l'étrier de la selle. Les commandants, les juges et le prédicateur s'asseyent, selon l'usage. Doûghâ, l'interprète, vient, en compagnie de ses épouses légitimes, au nombre de quatre, et de ses concubines, ou femmes esclaves, qui sont une cen-

⁷⁹³ Le 10 novembre 1352 et le 18 janvier 1353.

⁷⁹⁴ Voile en mousseline noire insigne des cadis, imams et jurisconsultes.

⁷⁹⁵ Le rouge était couleur royale dans l'empire de Ghana (VIII^e-XI^e siècles).

taine. Elles portent de jolies robes, elles sont coiffées de bandeaux d'or et d'argent, garnis de pommes de ces deux métaux.

On prépare pour Doûghâ un fauteuil élevé, sur lequel il s'assied ; il touche un instrument de musique fait avec des roseaux et pourvu de grelots à sa partie inférieure ⁷⁹⁶. Il chante une poésie à l'éloge du souverain, où il est question de ses entreprises guerrières, de ses exploits, de ses hauts faits. Ses épouses et ses femmes esclaves chantent avec lui et jouent avec des arcs. Elles sont accompagnées par à peu près trente garçons, esclaves de Doûghâ, qui sont revêtus de tuniques de drap rouge et coiffés de calottes blanches ; chacun d'eux porte au cou et bat son tambour. Ensuite viennent les enfants, ou jeunes gens, les disciples de Doûghâ ; ils jouent, sautent en l'air, et font la roue à la façon des natifs du Sind. Ils ont pour ces exercices une taille élégante et une agilité admirable ; avec des sabres, ils escriment aussi d'une manière fort jolie.

Doûghâ, à son tour, joue avec le sabre d'une façon ^{p420} étonnante, et c'est à ce moment-là que le souverain ordonne de lui faire un beau présent. On apporte une bourse renfermant deux cents mithkâls ⁷⁹⁷, ou deux cents fois une drachme et demie, de poudre d'or, et l'on dit à Doûghâ ce qu'elle contient, en présence de tout le monde. Alors les commandants se lèvent, et ils bandent leurs arcs, comme un signe de remerciement pour le monarque. Le lendemain, chacun d'eux, suivant ses moyens, fait à Doûghâ un cadeau. Tous les vendredis, une fois la prière de l'après-midi célébrée, Doûghâ répète exactement les cérémonies que nous venons de raconter.

DE LA PLAISANTE MANIÈRE DONT LES POÈTES RÉCITENT LEURS VERS AU SULTAN

Le jour de la fête, après que Doûghâ a fini ses jeux, les poètes arrivent, et ils sont nommés *djoulâ*, mot dont le singulier est *djâli* ⁷⁹⁸. Ils font leur entrée, chacun d'eux étant dans le creux d'une figure formée

⁷⁹⁶ Toujours le xylophone. L'interprète joue ici le rôle du griot.

⁷⁹⁷ C'est-à-dire environ 900 g de poudre d'or.

⁷⁹⁸ *Dyali* : griot.

avec des plumes, ressemblant à un *chikchâk*⁷⁹⁹, et à laquelle on a appliqué une tête de bois pourvue d'un bec rouge, à l'imitation de la tête de cet oiseau. Ils se placent devant le souverain dans cet accoutrement ridicule, et lui débitent leurs poésies. On m'a informé qu'elles consistent en une sorte d'admonition et qu'ils y disent au sultan : « Certes, sur ce penpi sur lequel tu es assis maintenant a siégé tel roi, qui a accompli telles actions généreuses ; tel autre, auteur de telles nobles actions, etc. Or fais à ton tour beaucoup de bien, afin qu'il soit rappelé après ta mort. »

Ensuite, le chef des poètes gravit les marches du penpi et place sa tête dans le giron du sultan ; puis il monte ^{p421} sur le penpi même et met sa tête sur l'épaule droite, et après cela sur l'épaule gauche du souverain, tout en parlant dans la langue de cette contrée ; enfin, il descend. On m'a assuré que c'est là une habitude très ancienne, antérieure à l'introduction de l'islamisme parmi ces peuples, et dans laquelle ils ont toujours persisté.

ANECDOTE

Je me trouvais un jour à l'audience du sultan, lorsqu'un jurisconsulte de ce pays-là se présenta, et il arrivait alors d'une province éloignée. Il se leva devant le souverain, il tint un long discours ; le juge se leva après lui et confirma ses assertions ; ensuite le sultan dit qu'il était de leur avis. A ce moment, tous les deux ôtèrent leur turban et se couvrirent de poussière en présence du prince. Il y avait à côté de moi un homme blanc qui me demanda : « Sais-tu ce qu'ils ont dit ? — Non. — Le légiste a raconté que, les sauterelles s'étant abattues dans leur contrée, un de leurs saints personnages se rendit sur les lieux, fut effrayé de la quantité de ces insectes et dit : “Ces sauterelles sont en bien grand nombre !” L'une d'elles lui répondit : “Dieu nous envoie pour détruire les semailles du pays où l'injustice domine.” Le juge et le sultan ont approuvé le discours du légiste. »

A cette occasion, le souverain dit aux commandants : « Je suis innocent de toute espèce d'injustice, et j'ai puni ceux d'entre vous qui

⁷⁹⁹ Cigogne à Tlemcen, merle à Grenade, moineau d'après Defremery !

s'en sont rendus coupables. Quiconque a connu un oppresseur sans me le dénoncer, qu'il soit responsable des crimes que ce délinquant a commis. Dieu en tirera vengeance et lui en demandera compte. » En entendant ces paroles, les commandants ôtèrent leurs turbans de dessus leurs têtes, et déclarèrent qu'ils n'avaient à se reprocher nul acte d'oppression, nulle injustice. ^{p422}

ANECDOTE

Une autre fois, j'assistais à la prière du vendredi, quand un marchand messoûfite, qui était en même temps un étudiant ou un homme lettré, et qui était appelé Aboû Hafs, se leva et dit : « O vous qui êtes présents dans cette mosquée, soyez mes témoins que je prends à partie Mensa Soleïmân [le sultan] et que je le cite au tribunal de l'envoyé de Dieu, ou Mahomet. » Alors plusieurs personnes sortirent de la tribune grillée du souverain, allèrent vers le plaignant et lui demandèrent : « Qui est-ce qui a commis une injustice à ton égard ? Qui t'a pris quelque chose ? » Il répondit : « Menchâ Djoû d'Îouâlâten ⁸⁰⁰, c'est-à-dire le gouverneur de cette ville, m'a enlevé des objets dont la valeur est de six cents ducats, et il m'offre, comme compensation, cent ducats seulement. » Le sultan envoya quérir tout de suite ce fonctionnaire, qui arriva quelques jours après, et il renvoya les deux parties devant le juge. Ce magistrat donna raison au marchand, qui recouvra ses valeurs, et le gouverneur fut destitué par le souverain.

ANECDOTE

Il arriva, pendant mon séjour à Mâlli, que le sultan se fâcha contre son épouse principale, la fille de son oncle paternel, qui était appelée Kâçâ ; le sens de ce mot, chez les nègres, est reine. Or elle est dans le gouvernement l'associée du souverain, d'après l'usage de ce peuple, et l'on prononce son nom sur la chaire ⁸⁰¹, conjointement avec celui du roi. Son mari la mit aux arrêts chez l'un des commandants, et donna le pouvoir, à sa place à son autre épouse, la nommée Bendjoû, qui

⁸⁰⁰ Voir p. 402 et n. 28 ci-dessus.

⁸⁰¹ C'est-à-dire le *khutba*, le sermon du vendredi.

n'était pas au nombre des filles de rois. Le public parla beaucoup sur ce sujet, et il désapprouva la conduite du sultan. Les ^{p423} cousines paternelles de ce dernier se rendirent chez Bendjoû, pour la féliciter d'être devenue reine ; elles mirent des cendres sur leurs bras, mais ne se couvrirent point la tête de poussière. Plus tard, le monarque ayant fait sortir Kâçâ de sa prison, les mêmes filles de son oncle paternel entrèrent auprès de cette princesse pour la congratuler sur sa mise en liberté ; elles se couvrirent la tête et le corps de poussière, comme d'habitude. Bendjoû se plaignit au sultan de ce manque d'égards, et celui-ci se mit en colère contre ses cousines paternelles, qui eurent peur de lui, et cherchèrent un refuge dans la mosquée cathédrale. Cependant, il leur pardonna, et les invita à venir en sa présence. C'est l'usage, quand elles se rendent chez le sultan, qu'elles se dépouillent de leurs vêtements et qu'elles entrent toutes nues ; elles firent ainsi, et le sultan se déclara satisfait. Elles continuèrent à se présenter à sa porte durant sept jours, matin et soir, comme doit le pratiquer toute personne à qui le sultan a fait grâce.

Kâçâ montait donc à cheval tous les jours en compagnie de ses esclaves des deux sexes, ayant tous de la poussière sur la tête ; elle s'arrêtait dans le lieu des audiences, étant recouverte d'un voile, de sorte que l'on ne voyait point son visage. Les commandants parlèrent beaucoup au sujet de cette princesse, et le sultan les ayant fait venir dans l'endroit des audiences, Doûghâ leur dit de la part du souverain : « Vous vous êtes entretenus longuement sur Kâçâ ; mais sachez qu'elle s'est rendue coupable d'un grand crime. » Alors on fit venir une de ses filles esclaves avec des entraves aux jambes, les mains attachées au cou, et on lui dit : « Expose ce que tu sais. » Elle raconta que Kâçâ l'avait expédiée près de Djâthal ⁸⁰², un cousin paternel du sultan, qui était en fuite à Candborn ; qu'elle l'avait invité à dépouiller le souverain de son royaume, et qu'elle lui ^{p424} disait : « Moi et tous les militaires, nous te sommes entièrement dévoués. »

Lorsque les commandants entendirent ces propos, ils s'écrièrent : « C'est là un crime énorme, et, pour ce motif, Kâçâ mérite la mort. » Cette princesse éprouva des craintes à ce sujet, et elle chercha asile

⁸⁰² Il s'agit peut-être de Mari Djata, petit-neveu et deuxième successeur de Suleyman (1360-1373).

dans la maison du prédicateur ; car c'est un usage reçu chez ce peuple que l'on se réfugie dans la mosquée, ou, à son défaut, dans l'habitation du prédicateur.

Les nègres avaient en aversion Mensa Soleïman, à cause de son avarice. Avant lui a régné Mensa Maghâ, et avant celui-ci, Mensa Moûçâ ⁸⁰³. Ce dernier était un prince généreux et vertueux ; il aimait les hommes blancs et leur faisait du bien. C'est lui qui a donné en un seul jour à Aboû Ishâk Assâhily quatre mille ducats ⁸⁰⁴. Une personne digne de confiance m'a raconté aussi qu'il a fait présent à Modric, fils de Fakkoûs, de trois mille ducats, d'un seul coup. Son aïeul, Sârek Djâthah ⁸⁰⁵, s'était fait musulman par les soins de l'aïeul du même Modric.

ANECDOTE

Ce jurisconsulte Modric m'a raconté qu'un homme natif de Tilim-sân, ou Trémecen, et appelé Ibn Cheïkh Alleben, avait fait don à Mensa Moûçâ, dans son jeune âge, de sept ducats un tiers. Alors ce dernier n'était qu'un enfant, et il ne jouissait pas de beaucoup de considération. Plus tard, il arriva qu'Ibn Cheïkh Alleben se ^{p425} rendit, à cause d'un procès, chez Mensa Moûçâ, qui était devenu sultan. Celui-ci le reconnut, l'appela, le fit approcher et asseoir avec lui sur le penpi. Ensuite, il le força à mentionner la bonne action que ce personnage avait commise à son égard, et dit aux commandants : « Quelle récompense mérite celui qui a pratiqué ce bienfait ? » Ils lui répondirent : « Un bienfait dix fois aussi considérable. Or donne-lui soixante et dix ducats ⁸⁰⁶. » Le souverain lui fit cadeau immédiatement de sept cents ducats, d'un habillement d'honneur, de plusieurs esclaves des deux

⁸⁰³ Mansa Moussa (1312-1337), le plus grand des empereurs du Mali, célèbre pour avoir dépensé une tonne et demi de poudre d'or pendant son pèlerinage à La Mecque en 1324. Son fils Mansa Magha I^{er} (1337-1341) lui succéda, mais le frère de Moussa, Suleyman, prit le pouvoir en 1341.

⁸⁰⁴ Ramené par Mansa Moussa au Soudan et mort à Tombouctou en 1346.

⁸⁰⁵ Sun Dyata ou Mari Dyata (1230-1255), le premier souverain du Mali mentionné par les chroniques.

⁸⁰⁶ « Celui qui se présentera avec une bonne action recevra une récompense dix fois autant » (Coran, VI, 160).

sexes, et lui dit de ne point le quitter. Cette même histoire m'a encore été rapportée par le propre fils du susdit Ibn Cheïkh Alleben, qui était un homme de lettres, et qui enseignait le Coran à Mâlli.

DE CE QUE J'AI TROUVÉ DE LOUABLE DANS LA CONDUITE DES NÈGRES
ET, PAR CONTRE, DE CE QUE J'Y AI TROUVÉ DE MAUVAIS

Parmi les belles qualités de cette population, nous citerons les suivantes :

Le petit nombre d'actes d'injustice que l'on y observe ; car les nègres sont de tous les peuples celui qui l'abhorre le plus. Leur sultan ne pardonne point à quiconque se rend coupable d'injustice.

La sûreté complète et générale dont on jouit dans tout le pays. Le voyageur, pas plus que l'homme sédentaire, n'a à craindre les brigands, ni les voleurs, ni les ravisseurs.

Les Noirs ne confisquent pas les biens des hommes blancs qui viennent à mourir dans leur contrée, quand même il s'agirait de trésors immenses. Il les déposent au contraire, chez un homme de confiance d'entre les Blancs, jusqu'à ce que les ayants droit se présentent et en prennent possession. [p426](#)

Ils font exactement les prières ; il les célèbrent avec assiduité dans les réunions des fidèles, et frappent leurs enfants, s'ils manquent à ces obligations. Le vendredi, quiconque ne se rend point de bonne heure à la mosquée ne trouve pas une place pour prier, tant la foule y est grande. Ils ont pour habitude d'envoyer leurs esclaves à la mosquée étendre leurs nattes qui servent pendant les prières, dans le lieu auquel a droit chacun d'eux, et en attendant que le maître s'y rende lui-même. Ces nattes sont faites avec les feuilles d'un arbre qui ressemble au palmier, mais qui ne porte pas de fruits.

Les nègres se couvrent de beaux habits blancs tous les vendredis. Si par hasard, l'un d'eux ne possède qu'une seule chemise, ou tunique usée, il la lave au moins, il la nettoie, et c'est avec elle qu'il assiste à la prière publique.

Ils ont un grand zèle pour apprendre par cœur le sublime Coran. Dans le cas où leurs enfants font preuve de négligence à cet égard, ils leur mettent des entraves aux pieds et ne les leur ôtent pas qu'ils ne le sachent réciter de mémoire. Le jour de la fête, étant entré chez le juge, et ayant vu ses enfants enchaînés, je lui dis : « Est-ce que tu ne les mettras pas en liberté ? » Il répondit : « Je ne le ferai que lorsqu'ils sauront par cœur le Coran. » Un autre jour, je passai devant un jeune nègre, beau de figure, revêtu d'habits superbes, et portant aux pieds une lourde chaîne. Je dis à la personne qui m'accompagnait : « Qu'a fait ce garçon ? Est-ce qu'il a assassiné quelqu'un ? » Le jeune nègre entendit mon propos et se mit à rire. On me dit : « Il a été enchaîné uniquement pour le forcer à apprendre le Coran de mémoire. »

Voici maintenant quelques-unes des actions blâmables de cette population :

Les servantes, les femmes esclaves et les petites filles paraissent devant les hommes toutes nues, et avec les parties sexuelles à découvert. J'en ai vu beaucoup de ^{p427} cette manière pendant le mois de ramadhân ; car c'est l'usage chez les nègres que les commandants rompent le jeûne dans le palais du sultan, que chacun d'eux y fasse servir ses mets, qu'apportent ses femmes esclaves, au nombre de vingt ou plus, et qui sont entièrement nues.

Toutes les femmes qui entrent chez le souverain sont nues, et elles n'ont aucun voile sur leur visage ; ses filles aussi vont toutes nues. La vingt-septième nuit du mois de ramadhân, j'ai aperçu environ cent femmes esclaves qui sortaient du château du sultan, et elles étaient nues. Deux filles du souverain, douées d'une forte gorge, les accompagnaient, et elles n'avaient non plus aucun voile sur elles.

Les Noirs jettent de la poussière et des cendres sur leur tête pour montrer de l'éducation, et comme signe de respect.

Ils pratiquent une sorte de bouffonnerie quand les poètes récitent leurs vers au sultan, ainsi que nous l'avons raconté.

Enfin, un bon nombre de nègres mangent des charognes, des chiens et des ânes.

DE MON DÉPART DE MÂLLI

J'étais entré dans cette ville le 14 de mois de djoumâda premier de l'année 753, et je l'ai quittée le 22 de moharram de l'an 754 de l'hégire ⁸⁰⁷. Mon départ eut lieu en compagnie d'un marchand nommé Aboû Becr, fils de Ya'koûb. Nous nous dirigeâmes par la route de Mîmah ⁸⁰⁸ ; je montais un chameau, car les chevaux sont très chers dans ce pays, un de ces animaux valant cent ducats. Or nous arrivâmes à un large canal qui sort du Nil, et que l'on ne peut traverser que dans des barques. ^{p428} Il y a dans cet endroit une quantité énorme de moustiques, et personne n'y passe, si ce n'est pendant la nuit. Lorsque nous atteignîmes le canal, c'était au premier tiers de la nuit, qui était éclairée par la lune.

DES CHEVAUX OU HIPPOPOTAMES QUI SE TROUVENT DANS LE NIL

Arrivés que nous fûmes au canal, je vis près de la rive seize animaux d'une forte dimension ; j'en fus étonné, et je pensai que c'étaient des éléphants ; car il y en a beaucoup dans ce pays. Ensuite je vis ces animaux entrer dans le fleuve, et je demandai à Aboû Becr, fils de Ya'koûb : « Quelles bêtes sont celles-ci ? » Il répondit : « Ce sont des chevaux marins ou de rivière qui étaient venus à terre pour y paître. » Ils sont plus gros que les chevaux, ils ont des crinières, des queues, leurs têtes sont comme celles des chevaux, et leurs jambes comme les jambes des éléphants. Je vis de ces hippopotames une seconde fois, quand nous voyageâmes sur le Nil en bateau, depuis Tonboctoû jusqu'à Caoucaou ⁸⁰⁹. Ils nageaient dans l'eau du fleuve, ils levaient la tête et soufflaient. Les hommes de l'équipage eurent peur, et ils s'approchèrent de la terre, pour éviter d'être noyés.

Les gens de cette contrée se servent pour prendre les hippopotames d'un joli expédient. Ils font des lances percées, dans les trous desquels on a passé de fortes cordes. Ils frappent l'animal avec ces armes. Si le

⁸⁰⁷ Donc, du 28 juin 1352 au 27 février 1353.

⁸⁰⁸ Mema, au nord de la région de Macina.

⁸⁰⁹ Gao.

coup atteint soit la jambe soit le col, il pénètre dans les parties amphibies, qu'ils tirent, au moyen des cordes, jusqu'au rivage, où ils le tuent et mangent sa chair. On voit au bord du fleuve une grande quantité d'os de ces hippopotames.

Nous descendîmes près dudit canal dans un gros bourg, qui avait pour gouverneur un nègre, un pèlerin, homme de mérite, nommé Ferbâ Maghâ. C'est un de ^{p429} ceux qui avaient fait le pèlerinage de La Mecque en compagnie du sultan Mensa Moûça ⁸¹⁰.

ANECDOTE

Ferbâ Maghâ m'a raconté que, lorsque Mensa Moûçâ arriva à ce canal, il avait avec lui un juge de race blanche surnommé Abou'l 'Abbâs, mais plus connu sous le sobriquet d'Addocâly, ou natif de Doccâlah ⁸¹¹. Le sultan lui fit cadeau de quatre mille ducats pour sa dépense, et quand ils furent arrivés à Mîmah, ce juge se plaignit au sultan que les quatre mille ducats lui avaient été dérobés dans sa maison. Le souverain fit venir le commandant de Mîmah, et le menaça de mort s'il n'amenait pas le voleur. Alors le commandant se mit à le chercher, mais il ne le trouva point ; car il n'y avait aucun voleur dans le pays. Il entra dans la maison du juge, il insista près de ses domestiques, et leur fit peur. Or une des esclaves d'Addocâly dit : « Mon maître n'a rien perdu ; seulement il a caché lui-même la somme d'argent dans cet endroit. » Elle indiqua le lieu au commandant, qui en tira les ducats, les porta au souverain, et lui fit connaître toute l'histoire.

Le sultan se fâcha contre le juge, qu'il exila dans le pays de ces nègres infidèles qui mangent les hommes. Il y resta quatre années, au bout desquelles le sultan le fit retourner dans son pays natal. Le motif pour lequel les indigènes anthropophages ne l'ont point mangé, c'est qu'il était blanc. En effet, ils disent que la chair des hommes blancs est nuisible, vu qu'elle n'est pas mûrie ; celle des Noirs est seule mûre, dans leur opinion. ^{p430}

⁸¹⁰ Pour le titre de ferba, voir plus haut n. 25 pour Moussa et son pèlerinage, n. 89.

⁸¹¹ Probablement le même que l'informateur d'al-Umari, qui aurait vécu trente-cinq ans au Mali.

ANECDOTE

Le sultan Mensa Soleïmân reçut une fois la visite d'une troupe de nègres anthropophages, accompagnés par un de leurs commandants. Ils ont l'habitude de mettre à leurs oreilles de grandes boucles, dont le diamètre est d'un demi-empan. Ils s'enveloppent le corps avec des manteaux de soie, et dans leur pays se trouve une mine d'or. Le sultan les honora et leur donna une servante, comme cadeau d'hospitalité. Ces nègres l'éborgèrent et la mangèrent ; ils se souillèrent la figure, ainsi que les mains, de son sang, et ils se présentèrent devant le souverain pour le remercier. J'ai su que toutes les fois qu'ils se rendent chez lui ils agissent de cette manière. On m'a dit aussi que ces anthropophages prétendent que les meilleurs morceaux des chairs des femmes sont les mains et les seins.

Nous partîmes de ce bourg situé près du canal, et arrivâmes ensuite à la ville de Kori Mensa⁸¹². Ce fut ici que mourut le chameau qui me servait de monture, et quand son gardien m'informa de cet accident je sortis pour voir la bête. Je trouvai que les nègres l'avaient déjà mangée, suivant leur coutume d'avalier les charognes. Or j'expédiai deux garçons que j'avais pris à mon service, afin qu'ils m'achetassent un autre chameau à Zâghari⁸¹³, localité qui se trouvait à la distance de deux jours de marche. Quelques compagnons d'Aboû Becr, fils de Ya'koûb, restèrent avec moi, tandis qu'il était parti pour nous attendre à Mîmah. Je passai donc six jours à Kori Mensa, durant lesquels je reçus l'hospitalité de plusieurs habitants qui avaient fait le pèlerinage de La Mecque ; puis arrivèrent les deux garçons avec le chameau. p431

ANECDOTE

Pendant ma demeure à Kori Mensa, je rêvai une nuit qu'un individu me disait : « Ô Mohammed, fils de Bathoûthah ! pourquoi ne lis-tu point tous les jours la *soûrah Yâ Sin*⁸¹⁴ ? » Depuis lors, je n'ai jamais

⁸¹² Il faudrait plutôt lire les villages (*qura*) du Mansa (le souverain).

⁸¹³ Voir plus haut, n. 42.

⁸¹⁴ La sourate XXXVI, qui est aussi la prière des agonisants.

manqué d'en faire la lecture tous les jours, soit que je fusse en voyage, soit que je fusse sédentaire.

Je me rendis à Mîmah, où nous campâmes hors de la ville et auprès de divers puits.

De là, nous allâmes à Tonboctoû, ville qui se trouve à quatre milles de distance du fleuve Nil, et qui est habitée principalement par des Messoûfites porteurs du *lithâm*, voile ou bandeau qui couvre le bas du visage. Le gouverneur est appelé Ferbâ Moûçâ. Je me trouvai chez lui un jour qu'il nomma un Messoûfite commandant d'une troupe ; il le revêtit d'un habillement, d'un turban, de caleçons, le tout en étoffes de couleur, et il le fit asseoir sur un bouclier. Les grands de la tribu de ce Messoûfite le soulevèrent par-dessus leurs têtes.

On voit à Tonboctoû le tombeau du poète illustre Aboû Ishâk Assâhily Algharnâthy ⁸¹⁵, ou originaire de Grenade, qui est plus connu dans son pays sous le nom d'Atthouwaïdjîn. On y remarque aussi le tombeau de Sirâdj eddîn, fils d'Alcouwaïc, un des principaux négociants, et natif d'Alexandrie.

ANECDOTE

Lorsque le sultan Mensa Moûça fit son pèlerinage, il s'arrêta dans un jardin que ce Sirâdj eddîn avait à Bircat Alhabech, ou l'Étang des Abyssins, à l'extérieur de la ville du Caire ; c'est là que le sultan descend. Mensa ^{p432} Moûça eut besoin d'argent, et il en emprunta à Sirâdj eddîn ⁸¹⁶, ses émirs en firent autant. Sirâdj eddîn expédia son mandataire avec eux, afin qu'il touchât la somme qui lui était due ; mais ce dernier séjourna à Mâlli. Alors Sirâdj eddîn partit lui-même pour demander son argent, et il se fit accompagner par son fils. Parvenu à Tonboctoû, Sirâdj eddîn reçut l'hospitalité d'Aboû Assâhily, et la mort l'atteignit fatalement dans la nuit. Le public s'entretint beaucoup de cet accident, et soupçonna que Sirâdj eddîn avait été empoisonné.

⁸¹⁵ Voir plus haut n. 90.

⁸¹⁶ Mansa Moussa, après avoir dépensé sa tonne et demie d'or, aurait dû encore emprunter au Caire, ce qui permit aux commerçants de faire de gros bénéfices, puisque pour 300 dinars prêtés ils obtenaient un gain de 700.

Or son fils dit à ces gens-là : « Certes, j'ai mangé des mêmes mets que mon père ; s'ils avaient renfermé du poison, ce poison nous aurait tués tous deux ; donc le terme de sa vie était arrivé. » Le fils de Sirâdj ed-dîn continua son voyage jusqu'à Mâlli ; il reçut son argent, et repartit pour l'Égypte.

A Tonboctoû, je m'embarquai sur le Nil, dans un petit bâtiment, ou canot, fait d'un seul tronc d'arbre creusé. Tous les soirs nous descendions dans un village, nous y achetions les vivres et le beurre dont nous avons besoin, en payant avec du sel, des épices et des verroteries. J'arrivai dans une localité dont j'ai oublié le nom, et qui avait pour commandant un homme de mérite, un pèlerin appelé Ferbâ Soleimân. C'est un personnage célèbre pour son courage et pour sa vigueur ; nul n'est en état de bander son arc. Je n'ai point vu parmi les nègres d'individu plus haut ni plus corpulent que lui. Il arriva que je voulus me procurer ici un peu de millet ; par conséquent, je me rendis chez Ferbâ Soleimân, et c'était le jour anniversaire de la naissance de Mahomet ⁸¹⁷. Je saluai ce commandant, qui me questionna sur mon arrivée [sur le motif de ma visite]. Il y ^{p433} avait en sa compagnie un jurisconsulte qui était son secrétaire ; je pris une tablette qui se trouvait devant ce dernier, et j'y écrivis ces mots : « O jurisconsulte ! dis à ce commandant que nous avons besoin d'un peu de millet pour notre provision de route. Salut ! »

Je passai la tablette au légiste, afin qu'il lût à part lui ce qu'elle portait tracé, et qu'il parlât ensuite sur ce sujet à l'émir, dans sa langue ; mais il lut, au contraire, à haute voix, et l'émir le comprit. Celui-ci me prit alors par la main ; il m'introduisit dans son michouer, ou le lieu de ses audiences, où se voyaient beaucoup d'armes, telles que des boucliers, des arcs et des lances. Je trouvai chez ce commandant un exemplaire du *Kitâb Almodhich*, ou du livre intitulé *L'Etonnant*, d'Ibn Aldjeouzy ⁸¹⁸, et je me mis à le lire. On apporta une boisson en usage dans ce pays, et appelée *daknoû* : c'est de l'eau contenant du millet concassé, mêlé avec une petite quantité de miel ou de lait aigre. Ces gens s'en servent en place d'eau ; car, s'ils boivent celle-ci pure, elle

⁸¹⁷ Le 12 rabi 1^{er} 754 ou 17 avril 1353.

⁸¹⁸ Abu'l Faradj Ibn Djwazi : traditionnaire et jurisconsulte hanbalite qui vécut à Bagdad (1116-1200).

leur fait du mal. A défaut de millet, ils ajoutent à l'eau du miel ou du lait aigri. Ensuite, on nous offrit une pastèque, dont nous mangeâmes.

Un jeune garçon, haut de cinq empans ⁸¹⁹, entra ; Ferbâ Soleïmân l'appela, et, s'adressant à moi, il dit : « Celui-ci est ton présent d'hospitalité ; garde-le bien afin qu'il ne prenne pas la fuite. » Je l'acceptai, et désirai m'en retourner ; mais l'émir me dit : « Reste jusqu'à l'arrivée des mets. » Une jeune esclave de Ferbâ Soleïmân vint à nous ; elle était de Damas, Arabe de naissance ⁸²⁰, et elle me parla dans ma langue. Sur ces entrefaites, nous entendîmes des cris dans la maison du commandant, qui fit partir cette femme pour en savoir ^{p434} la cause. L'esclave revint, et informa son maître qu'une fille à lui venait de mourir. Alors il me dit : « Je n'aime pas les pleurs ; viens, marchons vers le *bahr* » ; il entendait parler du Nil, et il possède plusieurs maisons sur la rive de ce fleuve. On amena un cheval, et l'émir me dit : « Monte-le, » Je répondis : « Je ne le monterai pas, puisque tu es à pied. » Nous allâmes donc à pied tous les deux, et arrivâmes aux habitations qu'il a près du Nil. On apporta des mets, nous mangeâmes ; puis je pris congé de mon hôte et me retirai. Je n'ai jamais connu de nègre plus généreux ni meilleur que lui. Le jeune esclave qu'il m'a donné est encore en ma possession.

Je partis pour Caoucaou ⁸²¹, grande ville située près du Nil. C'est une des plus belles cités des nègres, une des plus vastes et des plus abondantes en vivres. On y trouve beaucoup de riz, de lait, de poules et de poisson ; on s'y procure cette espèce de concombre surnommé *'inâny*, et qui n'a pas son pareil. Le commerce de vente et d'achat chez les habitants se fait au moyen de petites coquilles ou cauris ⁸²², au lieu de monnaie ; il en est de même à Mâlli. Je demeurai à Caoucaou environ un mois, et je reçus l'hospitalité des personnages suivants : Mohammed, fils d'Omar, natif de Méquinez : c'était un

⁸¹⁹ L'expression sert à désigner l'âge, ici un adolescent ; un jeune homme esclave s'appelait un « six empans » (*suddasi*) et un « sept empans » était un homme accompli. La hauteur se mesurait depuis la cheville jusqu'au bout inférieur de l'oreille.

⁸²⁰ Donc probablement d'origine chrétienne.

⁸²¹ Gao, sur le Niger, à l'est de Tombouctou, reste toujours le point d'aboutissement de la route transsaharienne.

⁸²² Voir plus haut chap. 2, n. 190.

homme aimable ; folâtre et rempli de mérite ; il est mort à Caoucaou, après mon départ ; le pèlerin Mohammed Alouedjdy Attâry : c'est un de ceux qui ont voyagé dans le Yaman ; le jurisconsulte Mohammed Alfîlâly ⁸²³, chef de la mosquée des Blancs.

De Caoucaou, je me dirigeai par terre vers Tacaddâ ⁸²⁴, en compagnie d'une caravane nombreuse, ^{p435} formée par des gens natifs de Ghadâmès. Leur guide et leur chef était le pèlerin Outtchîn, mot qui, dans le langage des nègres, signifie le loup ⁸²⁵. J'avais un chameau pour monture, et une chamelle pour porter mes provisions ; mais, après le premier jour de chemin, cette dernière s'arrêta, s'abattit. Le pèlerin Outtchîn prit tout ce que la bête avait sur elle, il le distribua à ses compagnons pour le transporter, et ceux-ci s'en partagèrent la charge. Il y avait dans la caravane un Africain originaire de Tâdêla ⁸²⁶, qui refusa de porter la moindre de ces choses, contrairement à ce que les autres avaient fait. Un certain jour, mon jeune esclave eut soif ; je demandai de l'eau au même Africain, qui ne voulut pas en donner.

Nous arrivâmes dans la contrée des Bardâmah ⁸²⁷, ou tribu berbère de ce nom. Les caravanes n'y voyagent en sûreté que sous leur protection, et celle de la femme est plus efficace encore que celle de l'homme. Les Bardâmah forment une population nomade qui ne s'arrête jamais longtemps dans le même lieu. Leurs tentes sont faites d'une façon étrange : ils dressent des bâtons de bois ou des perches, sur lesquels ils placent des nattes ; par-dessus celles-ci, ils posent des

⁸²³ De Tafilalet, la région de Sidjilmasa.

⁸²⁴ Le nom correspond à Teguidda n'Tesemt (Teguidda du Sel), au nord-ouest d'Agadès, dans la région d'Aïr. Toutefois, les fouilles ont fait apparaître une activité d'industrie du cuivre à Azelik à vingt-cinq kilomètres au nord-est de Teguidda, les mines elles-mêmes se trouvant à Azouza, treize kilomètres à l'est d'Azelik.

⁸²⁵ Ce serait plutôt le berbère *uchchen*, signifiant chacal.

⁸²⁶ Lire : un Marocain de Tadla.

⁸²⁷ « Les Baghama sont des berbères, des nomades qui ne se fixent dans aucun lieu. Ils font paître leurs chameaux sur la rive d'un fleuve qui vient du côté de l'orient et se déverse dans le Nil [le Niger]. Il y a chez eux beaucoup de lait, ils en font leur nourriture » (IDRISI, 1154). Les Baghama d'Idrisi doivent être les Bardama d'Ibn Battûta : ils correspondent aux Touareg vivant dans le Gao, le nord du Mali actuel, ceux de la Mauritanie étant nommés Messoufa par l'auteur.

bâtons entrelacés, ou une sorte de treillage, qu'ils recouvrent de peaux ou bien d'étoffes de coton.

Les femmes des Bardâmah sont les plus belles du monde et les plus jolies de figure ; elles sont d'un blanc pur et ont de l'embonpoint ; je n'ai vu dans aucun pays ^{p436} de l'univers, de femmes aussi grasses que celles-ci. Leur nourriture consiste en lait frais de vache et en millet concassé, qu'elles boivent, le soir et le matin, mêlé avec de l'eau et sans le faire cuire. Quiconque veut se marier avec ces femmes doit demeurer avec elles dans l'endroit le plus rapproché de leur contrée, et il ne peut jamais dépasser, en leur compagnie, Caoucaou ni Îouâlâten.

Je devins malade dans ce pays, par suite de l'extrême chaleur et d'une surabondance de bile jaune. Nous hâtâmes notre marche, jusqu'à ce que nous fussions arrivés à Tacaddâ ou Tagaddâ, où je logeai près du cheïkh des Africains, Sa'îd, fils d'Aly Aldjozoûly, Je reçus l'hospitalité du juge de la ville, Aboû Ibrahîm Ishâk Aldjânâty, un des hommes distingués. Je fus aussi traité par Dja'far, fils de Mohammed Almessoûfy. Les maisons de Tacaddâ sont bâties avec des pierres rouges ⁸²⁸ ; son eau traverse des mines de cuivre, et c'est pour cela que sa couleur et son goût sont altérés ⁸²⁹. On n'y voit d'autres céréales qu'un peu de froment, que consomment les marchands et les étrangers ; il se vend à raison d'un ducat d'or les vingt modds, ou *muids* ⁸³⁰ ; cette mesure est ici le tiers de celle de notre pays. Le millet s'y vend au prix d'un ducat d'or les quatre-vingt-dix muids.

Il y a beaucoup de scorpions à Tacaddâ ; ces insectes venimeux tuent les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté, mais il est rare qu'ils tuent les hommes adultes. Pendant que j'étais dans cette ville, un fils du cheïkh Sa'îd, fils d'Aly, fut piqué un matin par les scorpions ; il mourut sur l'heure, et j'assistai à ses funérailles. Les habitants de Tacaddâ n'ont point d'autre occupation que celle du com-

⁸²⁸ Les maisons sont en fait construites en boules d'argile recouvertes d'un enduit de la même matière.

⁸²⁹ Les eaux de Teguidda n'Tesemt sont chargées d'argile et de sel et quasiment imbuables. De même dans la région d'Azelik, la localité d'Azelik Guélélé possède les mêmes caractéristiques.

⁸³⁰ Le muid, mesure de blé par excellence, varie d'un pays à l'autre, au Moyen-Orient ; il correspond à 513 kg. Quant au ducat d'or, c'est toujours le dinar d'or marocain de 4,46 g.

merce ; ils font tous les ans un ^{p437} voyage en Égypte, d'où ils importent dans leur pays de belles étoffes, etc. Cette population de Tacaddâ vit dans l'aisance et la richesse ; elle est fière de posséder un grand nombre d'esclaves des deux sexes ; il en est ainsi des habitants de Mâlli et d'Îouâlâten. Il arrive bien rarement que ces gens de Tacaddâ vendent les femmes esclaves qui sont instruites ; et quand cela a lieu, c'est à un très haut prix.

ANECDOTE

En arrivant à Tacaddâ, je désirai acheter une fille esclave instruite ; mais je ne la trouvai pas. Plus tard, le juge Aboû Ibrâhîm m'en envoya une, appartenant à un de ses compagnons ; je l'achetai pour vingt-cinq ducats ; puis le maître de l'esclave se repentit de l'avoir vendue, et me demanda la résiliation du contrat. Je lui répondis : « Si tu peux m'indiquer une autre esclave de ce genre, je résilierai le marché. » Il me fit connaître une esclave d'Aly Aghioûl, de cet Africain de Tâdéla qui ne voulut se charger d'aucune partie de mes effets lorsque ma chamelle s'abattit, et qui refusa de l'eau à mon jeune esclave souffrant de la soif. J'achetai cette esclave, qui valait mieux encore que la précédente, et j'annulai le contrat avec le premier vendeur. Cet Africain regretta aussi d'avoir cédé son esclave ; il désira casser le marché et il insista beaucoup sur cela auprès de moi. Je refusai, pour lui donner la récompense que méritait sa mauvaise conduite à mon égard, et peu s'en fallut qu'il ne devînt fou ou qu'il ne mourût de chagrin. Cependant, je me décidai plus tard à lui accorder la résiliation du contrat.

DE LA MINE DE CUIVRE

La mine de cuivre se trouve au-dehors de Tacaddâ ⁸³¹. On creuse dans le sol, et l'on amène le minerai dans la ^{p438} ville, pour le fondre dans les maisons. Cette besogne est faite par les esclaves des deux sexes. Une fois que l'on a obtenu le cuivre rouge, on le réduit en barres longues d'un empan et demi, les unes minces, les autres épaisses.

⁸³¹ Voir plus haut n. 110.

Quatre cents de celles-ci valent un ducat d'or ; six cents ou sept cents de celles-là valent aussi un ducat d'or. Ces barres servent de moyen d'échange, en place de monnaie : avec les minces, on achète la viande et le bois à brûler ; avec celles qui sont épaisses, on se procure les esclaves mâles et femelles, le millet, le beurre et le froment.

On exporte le cuivre de Tacaddâ à la ville de Couber⁸³², située dans la contrée des nègres infidèles ; on l'exporte aussi à Zaghâï⁸³³ et au pays de Bernoû⁸³⁴. Ce dernier se trouve à quarante jours de distance de Tacaddâ, et ses habitants sont musulmans ; ils ont un roi nommé Idrîs⁸³⁵, qui ne se montre jamais au peuple, et qui ne parle pas aux gens, si ce n'est derrière un rideau. C'est de Bernoû que l'on amène, dans les différentes contrées, les belles esclaves⁸³⁶, les eunuques et les étoffes teintes avec le safran. Enfin, de Tacaddâ l'on exporte également le cuivre à Djeoudjéouah⁸³⁷, dans le pays des Moûrtébôun⁸³⁸, etc. p439

DU SULTAN DE TACADDÂ

Lors de mon séjour à Tacaddâ, les personnages que je vais nommer se rendirent chez le sultan, un Berber appelé Izâr⁸³⁹, et qui se trouvait

⁸³² Gober, dans la région de Maradi, dans l'actuelle République du Niger.

⁸³³ Probablement un des sites proposés plus haut, n. 42.

⁸³⁴ Bornou, à l'est du lac Tchad ; il faisait à l'époque partie du royaume noir de Kanem.

⁸³⁵ Idris bin Ibrahim (1343-1366). « Le roi du Kanem ne se montre à personne excepté à l'occasion des grandes fêtes. [...] durant le reste de l'année il ne parle à personne, fût-ce un émir, que derrière un rideau » (AL-UMARI).

⁸³⁶ D'autres témoins ont été plus prolixes sur les esclaves de Bornou : « Ils ont de jeunes esclaves qui sont belles à ravir et d'une grâce à soulever toutes les émotions du cœur ; leurs charmes troublent et bouleversent l'âme ; tournent la tête aux plus dévots ascètes et les plongent dans des désirs voluptueux » (Muhammad BIN UMAR AL-TUNISI : *Voyage au Ouaday*).

⁸³⁷ Peut-être Gaoga, à l'est de Kanem et au nord de Darfour, dans la République soudanaise actuelle. Ibn Saïd (1286) mentionne toutefois Djadja comme capitale des Kanem.

⁸³⁸ Non identifié.

⁸³⁹ « Le pays des Soudan compte aussi trois rois indépendants musulmans blancs appartenant à la race berbère : le sultan d'Aïr, le sultan de Damushush et le sultan de Tadmakta » (AL-UMARI). L'Aïr proprement dit se trouvant à l'est de

à ce moment-là à une journée de distance de la ville. C'étaient : le juge Aboû Ibrâhîm ; le prédicateur Mohammed ; le professeur Aboû Hafis ; le cheïkh Sa'îd, fils d'Aly. Un différend s'était élevé entre Izar, le sultan de Tacaddâ, et entre le Tacarcary⁸⁴⁰, qui est aussi un des sultans des Berbers. Ces quatre personnages allaient auprès d'Izâr pour arranger l'affaire, et mettre la paix entre les deux souverains. Je désirai connaître le sultan de Tacaddâ ; en conséquence, je louai un guide, et me dirigeai vers ce monarque. Les personnages déjà nommés l'informèrent de mon arrivée, et il vint me voir, monté sur un cheval, mais sans selle : tel est l'usage de ce peuple. En place de selle, le sultan avait un superbe tapis rouge. Il portait un manteau, des caleçons et un turban, le tout de couleur bleue. Les fils de sa sœur l'accompagnaient, et ce sont eux qui hériteront de son royaume. Nous nous levâmes à son approche, et lui touchâmes la main ; il s'informa de mon état, de mon arrivée, et on l'instruisit sur tout cela.

Le sultan me fit loger dans une des tentes des Yénâthiboûn⁸⁴¹, qui sont comme les domestiques dans notre pays. Il m'envoya un mouton entier rôti à la broche, et une coupe de lait de vache. La tente de sa mère^{p440} et de sa sœur était dans notre voisinage ; ces deux princesses vinrent nous voir et nous saluer. Sa mère nous avait fait apporter du lait frais après la prière de la nuit close : c'est le moment où l'on a ici l'habitude de traire les bestiaux. Les indigènes boivent le lait à cette heure, ainsi que de bon matin. Quant au blé ou au pain, ils ne le mangent ni ne le connaissent. Je restai dans cet endroit six jours, pendant lesquels le sultan me régala de deux béliers rôtis, le matin et le soir. Il me fit présent d'un chameau femelle et de dix ducats d'or. Je pris congé de ce souverain et retournai à Tacaddâ.

Teguidda et Tadmakta au nord-ouest de cette dernière ville (à l'est de la République du Mali), le sultan de Tacadda d'Ibn Battûta pourrait correspondre à celui de Damushash d'al-Umari. En cette même année 1353, Ibn Khaldoun rencontre à Biskra un émissaire de ce sultan qui vante la prospérité de Takadda.

⁸⁴⁰ Il faudrait lire al-Karkari de Karkar, région désertique située au nord-ouest d'Air.

⁸⁴¹ Non identifiés.

DE L'ORDRE AUGUSTE QUE JE REÇUS DE LA PART DE MON SOUVERAIN

Quand je fus retourné à Tacaddâ, je vis arriver l'esclave du pèlerin Mohammed, fils de Sa'îd Assidjilmâçy, portant un ordre de notre maître, le commandant des fidèles, le défenseur de la religion, l'homme qui se confie entièrement dans le Seigneur des mondes ⁸⁴². Cet ordre m'enjoignait de me rendre dans son illustre capitale ; je le baisai avec respect, et je m'y conformai à l'instant. J'achetai donc deux chameaux de selle, que je payai trente-sept ducats et un tiers, me préparant à partir pour Taouât. Je pris des provisions pour soixante et dix nuits ; car on ne trouve point de blé entre Tacaddâ et Taouât ⁸⁴³. Tout ce que l'on peut se procurer, c'est de la viande, du lait aigre et du beurre, que l'on achète avec des étoffes.

Je sortis de Tacaddâ le jeudi onze du mois de cha'bân de l'année cinquante-quatre ⁸⁴⁴, en compagnie d'une caravane considérable, où se trouvait Dja'far de Taouât, un des hommes distingués. Il y avait avec nous ^{p441} le jurisconsulte Mohammed, fils d'Abd Allah, juge à Tacaddâ. La caravane renfermait environ six cents filles esclaves. Nous arrivâmes à Câhor ⁸⁴⁵ qui fait partie des domaines du sultan Carcary : c'est un endroit riche en herbages, et où les marchands achètent, des Berbers, les moutons, dont ils coupent les chairs en lanières pour les faire ensuite sécher. Les gens de Taouât importent ces viandes dans leur pays.

Puis nous entrâmes dans un désert sans habitations, sans culture, sans eau, et de la longueur de trois jours de marche ; après cela, nous voyageâmes quinze journées dans un autre désert sans culture aussi, mais offrant de l'eau. Nous atteignîmes le point où se séparent le chemin de Ghât, qui conduit en Égypte, et celui de Taouât ⁸⁴⁶. Il y a là

⁸⁴² Abu Inan.

⁸⁴³ Touat, le nord-ouest du Sahara.

⁸⁴⁴ Le 12 septembre 1353.

⁸⁴⁵ Identifié avec le pays de Kel Aïr, au nord-est de l'Aïr.

⁸⁴⁶ Peut-être In Ezzane, à l'extrémité sud-est de l'Algérie, d'où partent les chemins d'une part pour Djanet et le Sahara algérien et de l'autre pour Ghat et le désert libyen. La nécessité de maintenir la caravane groupée, vu le butin de six cents esclaves qu'elle transportait, peut expliquer ce détour par l'est.

des puits, ou amas d'eau qui traverse du fer ; lorsqu'on lave avec cette eau une étoffe blanche, la couleur de l'étoffe devient noire.

Nous marchâmes encore dix jours, et arrivâmes au pays des Haccâr, ou Haggâr⁸⁴⁷, qui sont une tribu de Berbers, portant un voile sur la figure ; il y a peu de bien à en dire : ce sont des vauriens. Un de leurs chefs vint à notre rencontre, et arrêta la caravane, jusqu'à ce qu'on se fût engagé à lui donner des étoffes et autres choses. Ce fut pendant le mois de ramadhân que nous entrâmes dans le territoire des Haccâr ; à cette époque de l'année, ils ne font pas d'incursions en pays ennemi, et n'empêchent point les caravanes de passer. Leurs voleurs mêmes, s'ils trouvent quelque objet sur la route durant le mois de ramadhân, ne le ramassent pas. C'est^{p442} ainsi qu'agissent tous les Berbers qui habitent sur ce chemin.

Pendant un mois nous voyageâmes dans la contrée des Haccâr ; elle a peu de plantes, beaucoup de pierres, et sa route est scabreuse. Le jour de la fête de la Rupture du jeûne⁸⁴⁸, nous arrivâmes dans un pays de Berbers porteurs de ce voile qui recouvre le bas du visage, à la manière de ceux que nous venions de quitter. Ils nous donnèrent des nouvelles de notre patrie ; ils nous apprirent que les fils ou la tribu de Kharâdj⁸⁴⁹, ainsi que le fils de Yaghmoûr⁸⁵⁰, s'étaient révoltés, et qu'ils résidaient alors à Têçâbît⁸⁵¹, dans le pays de Taouât. Les hommes de la caravane furent remplis de crainte quand ils entendirent ces récits.

Ensuite nous arrivâmes à Boûda⁸⁵², un des principaux villages, de Taouât ; son territoire consiste en sables et en terrains salés. Il y a ici beaucoup de dattes, mais elles ne sont pas bonnes ; cependant, les gens de Boûda les préfèrent à celles de Sidjilmâçah. Le pays de Boûda ne fournit ni grains, ni beurre, ni huile d'olive ; ces denrées y sont im-

⁸⁴⁷ Le pays est évidemment le Hoggar, les hommes les Touaregs.

⁸⁴⁸ Le 30 octobre 1353.

⁸⁴⁹ Tribu arabe du groupe des Ma'kil.

⁸⁵⁰ Les Abd al-Wadites, du Tlemcen, dont Abu Inan avait conquis la capitale en 1352.

⁸⁵¹ Oasis située à soixante kilomètres au nord d'Adrar du Touat.

⁸⁵² Oasis à vingt kilomètres au nord-ouest d'Adrar du Touat. D'après Ibn Khaldoun, c'était le point de départ des caravanes pour le Mali.

portées des contrées du Maghreb. Les habitants se nourrissent de dattes et de sauterelles ; ces insectes y sont aussi en grande abondance ; ils les emmagasinent comme on le pratique avec les dattes, et s'en servent pour aliments. La chasse des sauterelles se fait avant le lever du soleil, car alors le froid les engourdit et les empêche de s'envoler.

Après avoir demeuré quelques jours à Boûda, nous partîmes avec une caravane, et arrivâmes à Sidjilmâçah ^{p443} au milieu du mois de dhoû'l ka'dah ⁸⁵³. Je sortis de cette ville le second jour du mois de dhoû'l hiddjah ⁸⁵⁴ ; c'était au moment d'un grand froid, et la route était remplie de neige. J'avais vu dans mes voyages des chemins difficiles, ainsi que beaucoup de neige, à Bokhâra, à Samarkand, dans le Khorâçân et les pays des Turcs ; mais je n'avais pas connu de route plus scabreuse que celle d'Oumm Djonâïbah ⁸⁵⁵, La nuit qui précède la fête des Sacrifices, nous atteignîmes Dâr Atthama' ⁸⁵⁶ ; j'y restai le jour de la fête, et partis le lendemain.

Enfin j'entrai dans la capital Fez, résidence de notre maître le commandant des fidèles (que Dieu l'assiste !) ; je baisai sa main auguste, j'eus le bonheur de voir son visage béni, et je demeurai sous la protection de ses bienfaits, après un très long voyage. Que le Dieu très haut le récompense pour les nombreuses faveurs qu'il m'a accordées et pour ses grâces généreuses ! Que le Très Haut prolonge ses jours et réjouisse les musulmans par la longue durée de son existence !

Ici finit le récit du voyage intitulé : *Cadeau fait aux observateurs, traitant des curiosités offertes par les villes, et des merveilles rencontrées dans les voyages*. La rédaction en a été terminée le 3 de

⁸⁵³ Le 12 décembre 1353. Pour Sidjilmasa, voir plus haut n. 2.

⁸⁵⁴ Le 29 décembre 1353.

⁸⁵⁵ La ville n'existe plus ; le nom est resté à la plaine et au défilé de l'Atlas, à quatre-vingt-dix kilomètres sud-sud-est de Fez.

⁸⁵⁶ A proximité de Fez où Ibn Battûta arrive le 6 janvier 1354.

dhoû'l hiddjah de l'année 756 de l'hégire⁸⁵⁷, Louange à Dieu, et paix à ceux d'entre ses serviteurs qu'il a élus⁸⁵⁸.

Ibn Djozay dit : « Voilà la fin de ce que j'ai rédigé, ^{p444} d'après l'écrit⁸⁵⁹ du cheïkh Aboû 'Abd Allah, Mohammed, fils de Bathoûthah (que Dieu l'honore !). Aucun homme intelligent ne méconnaîtra que ce cheïkh ne soit le voyageur de l'époque. Celui qui dirait : "C'est le voyageur de cette religion ou de cette nation musulmane" n'exagérerait pas. Notre cheïkh, qui a pris le monde entier pour but de ses voyages, n'a choisi la capitale de Fez pour demeure et pour patrie, après l'immense longueur de ses pérégrinations, que parce qu'il s'est bien assuré que notre maître (que Dieu l'assiste !) est le plus grand des rois de l'univers, celui qui possède le plus de mérites, qui multiplie le plus les bienfaits, qui a le plus de sollicitude pour ceux qui viennent le visiter, et qui donne le plus de protection à l'étude de la science.

« Il convient qu'un homme comme moi loue le Dieu très haut, pour la grâce qu'il lui a faite dans sa jeunesse, et dès le commencement de son émigration, de venir demeurer dans cette même capitale, que notre cheïkh n'a choisie qu'à la suite d'un voyage de vingt-cinq années. C'est là, en effet, une faveur inestimable, et que l'on ne saurait suffisamment payer de reconnaissance. Que le Dieu très haut nous accorde son aide dans le service de notre maître le commandant des fidèles, qu'il fasse durer sur nous l'ombre de la protection, de la miséricorde de ce souverain, et qu'il le rétribue pour nous, qui ne sommes qu'une réunion d'étrangers dévoués à notre maître, de la plus illustre récompense que les bienfaiteurs puissent désirer !

« O Dieu ! puisque tu as élevé notre maître au-dessus des autres rois, au moyen de deux mérites, la science et la piété ; puisque tu l'as distingué par une grande douceur et par une intelligence solide, répands aussi sur son royaume les causes de la vigueur et de la puissance ; fais-lui connaître les bienfaits du secours sublime et de la victoire éclatante ! Ô Dieu ! ô le plus miséricordieux des miséricordieux !

⁸⁵⁷ Le 9 décembre 1355. Toutefois, un dernier événement a dû être rajouté : la condamnation à mort des révoltés de Gibraltar (voir p. 382) qui date du 15 décembre de cette même année et leur exécution du 3 janvier 1356.

⁸⁵⁸ Coran, XXVII, 59.

⁸⁵⁹ Lire plutôt « d'après les notes ».

conserve l'empire dans la postérité ^{p445} de notre souverain, jusqu'au jour du dernier jugement réjouis-le dans sa personne, dans ses enfants, dans son royaume et dans ses sujets !

« Que la bénédiction de Dieu et le salut soient sur notre seigneur, notre maître, notre prophète Mahomet, qui est le sceau, ou le plus excellent des prophètes, et le chef des envoyés ! Louange à Dieu, maître des créatures !

« La transcription de cet ouvrage a été achevée dans le mois de safar de l'année 757 de l'hégire ⁸⁶⁰.

Que Dieu rétribue celui qui le copiera ! »

[Retour à la Table des Matières](#)

⁸⁶⁰ Février 1356.

Bibliographie

[Retour à la Table des Matières](#)

Il n'existe pas d'édition annotée correspondant à la totalité de ce volume, sauf celle de V. Monteil où le voyage au Soudan a été le seul traité en détail. Les éditions partielles sont les suivantes :

GIBB H. A. R. : *The travels of Ibn Battuta*, vol. III, Cambridge Hakluyt Society, 1971 (pour le premier chapitre).

MAHDI HUSEIN : *The Rehla of Ibn Battuta*, Baroda, 1952 (la totalité du récit indien).

GREY Albert : *The voyage of François Pyrard de Laval...*, vol. 3, annexe (les voyages aux Maldives).

HARINATT DE : *Ibn Batutah's account of Bengal*, rééd. 1978 (le voyage du Bengale).

YULE H., CORDIER H. : *Cathay and the way thither*, vol. IV, London, Hakluyt Society, 1913 (l'Extrême-Orient, avec des notes sur le récit indien).

CUOQ J., MAUNY R. : *Recueil des sources arabes...*, Paris, C.N.R.S., 1976 (le voyage au Soudan).

Principaux ouvrages utilisés pour les différentes parties du récit :

Sultanat de Dihli

(Voir bibliographie du t. II. Les mêmes ouvrages ont été utilisés pour le sultanat de Madura et ceux du Bengale.)

NIGAM S. B. P. : *Nobility under the sultans of Dehli. 1206-1398*, Dehli, 1968.

MABEL DUFF C. : *The Chronology of the Indian History. From the earliest times to the beginning of the sixteenth century*, Dehli, 1972.

Gudjarat

MISRA S. C. : *The Rise of Muslim Power in Gujarat. A History of Gujarat from 1298 to 1442*, London, 1963.

Nord-Kanara

RAO R. P. : *Portuguese Rule in Goa, 1510-1961*.

MORAES G. M. : « Haryab of Ibn Battuta », in *Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society*, 1938.

Sud-Kanara

RAMESH K. V. : *A History of South Kanara*, Dharwar, 1970

Kerala (Côte de Malabar)

INNES C. A. : *Malabar Gazetteer*, réimpr., Madras, 1951.

LOGAN William : *Malabar Gazetteer*, réimpr., Madras, 1951.

BOUCHON Geneviève : « Les Musulmans du Kerala à l'époque de la découverte portugaise », in *Mare luso-indicum*, t. 11, 1973.

MARTINEAU A. : *Les Origines de Mahé*, Paris, 1917.

Maldives

PYRARD DE LAVAL François : *The Voyages of François Pyrard de Laval to the East Indies, the Maldives, the Moluccas and Brazil, with notes by Albert Grey*, 3 vol., London, Hakluyt Society, 1887-1890.

BOULINIER Georges, BOUEZ Serge : *Notes sur les îles Maldives avec une référence particulière au texte d'Ibn Battûta* (texte ronéotypé), Paris, ASEMI, 1976.

ROCKHILL W. W. : « Notes on the Relations and Trade of China with the Eastern Archipelago and the coasts of the Indian Ocean during the fourteenth century », i, *T'oung Pao*, vol. XV-XVI, Leiden, 1914-1915.

Ceylan

MENDIS G. C. : *The Early History of Ceylan*, 1946.

VALENTIJN François : *Description of Ceylon*, London, Hakluyt Society, 1978,

Bengale

RIZVI Sayyid Abbas : *A History of Sufism in India*, vol. I, New Delhi, 1975 (pour l'histoire de Cheikh Djalal).

Birmanie (Arakan)

HARVEY G. B. : *History of Burma*, London, 1967.

Îles Andaman

RADCLIFFE-BROWN A. R. : *The Andaman Islanders*, Cambridge, 1922.

Sumatra

HILL A. H. : « The Coming of Islam to North Sumatra », in *Journal of Southern Asian History*, 1963.

LOEB Edward : *Sumatra, its History and People*, Kuala Lumpur, 1974.

MARSDEN William : *Histoire de Sumatra*, Paris, 1788.

Malaisie

WHEATLEY Paul : *The Golden Chersonese. Studies in the Historical Geography of the Malay Peninsula before A. D. 1500*, Kuala Lumpur, 1961.

Champa (Tawalisi)

YAMAMOTO Tatsuro : « On Tawalisi described by Ibn Battuta », in *Memoirs of the Research Department of the Toyo Bunko*, Tokyo, 1936.

Chine (Zaitun)

MAEJIMA Shinji : « The Muslims in Ch'uän-chou at the End of the Yuan Dynasty », in *Memoirs of the Research Department of the Toyo Bunko*, Tokyo, 1974.

Afrique du Nord

IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères*, trad. Slane.

Espagne

LÉVI-PROVENÇAL F. : « Le Voyage d'Ibn Battûta dans le royaume de Grenade », in *Mélanges William Marçais*, Paris, 1950.

NORRIS H. T. : « Ibn Battuta's Andalusian Journey », in *The Geographical Journal*, juin 1959.

Soudan occidental (Empire du Mali)

The Cambridge History of Africa, vol. III, A.D. 1050-1650, Cambridge, 1977.

MEILLASSOUX Claude : « Itinéraire d'Ibn Battûta de Walata au Mali », in *Journal of African History*, 1972.

Soudan central

The Cambridge History of Africa, vol. III..

LHOTE H. : « Recherches sur Takedda, ville décrite par le voyageur arabe Ibn Battûta et située en Air », in *Bulletin de l'Institut fondamental de l'Afrique noire*, 1972.

BERNUS Suzanne, GOULETQUIER Pierre : « Du cuivre au sel. Recherches ethno-archéologiques sur la région d'Azelik (campagnes 1973-1975) », in *Journal des africanistes*, t. 46, 1977.

LANGE D. : *Contribution à l'histoire des Kanem-Bornou*, 1977.

Pour les textes des voyageurs en général, les éditions suivantes ont été utilisées :

Pour la *Relation de la Chine et de l'Inde*, l'édition de J. Sauvaget, Paris, 1948.

Pour Marco Polo, celle des Editions F. Maspero, « La Découverte », Paris, 1980.

Pour le voyageur chinois Chau-Ju-Kuo, Rokhill in *T'ung Pao* (voir plus haut).

Pour Odoric de Pordenone et Lodovico Varthema, les éditions de la Société de géographie.

Pour Duarte Barbosa, John de Marignolli ainsi que pour François Pyrard de Laval, celles de la Hakluyt Society.

Enfin les textes des géographes arabes concernant le Soudan ont été extraits du *Recueil des sources arabes* du C.N.R.S. (voir plus haut).

[Retour à la Table des Matières](#)